UC-NRLF
B 4 274 561

Digitized by Google

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

To the little Payne Brothers who
love Nature.

From one who does the same

J. B.

Christmas 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CHIEN

Digitized by Google

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

LE CHIEN

HISTOIRE NATURELLE

RACES D'UTILITÉ ET D'AGRÉMENT — REPRODUCTION — ÉDUCATION
HYGIÈNE — MALADIES — LÉGISLATION

avec un atlas de 67 planches et 127 figures

PAR

EUG. GAYOT

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE DE FRANCE

« Au commencement Dieu créa l'homme, et, le voyant si faible, il lui donna le chien. »
TOUSSENEL.

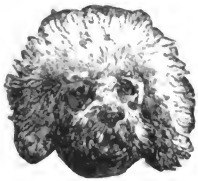

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56.
1867
Droits réservés.

U.C.D. LIBRARY
LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CHIEN.

Une page d'histoire naturelle.

« Au commencement Dieu créa l'homme, et, le voyant si faible, il lui donna le chien. »

TOUSSENEL.

« C'est le chien qui fit de la chasse *un plaisir*, et *un loisir* de la garde des troupeaux. »

Almanach des bêtes.

I. Facile et malaisé. — Un cadre à remplir. — Le mieux, ce n'est pas toujours le bien. — II. Les inconnues. — Curiosité scientifique. — Utilité pratique. — Les métamorphoses. — Les influences. — Par profits et pertes. — Histoire de tous et d'un seul. — Judicieuse remarque et trivialité. — Les contrastes. — III. Le loup et le chacal. — Un composé ternaire. — La théorie de Pallas. — Une éclaircie. — IV. Les hétéroclites. — En quête de tendresses. — L'occasion, l'herbe tendre. — Représailles de la galanterie. — Les canides. — Les représentants de l'amour et du hasard. — L'observation vulgaire et l'expérimentation directe. — V. Entre chiens et chacals. — Une démonstration inattaquable. — Une qualification bien justifiée. — Conclusion n'équivaut pas à satisfaction. — La question préalable. — VI. Une définition nécessaire. — Un point d'interrogation. — — Simple exposé des faits. — Une race intermédiaire. — Ne sortons pas de la vérité. — La fécondité continue. — Égalité dans la puissance génératrice. — *Bis repetita*.... — Il faut en rabattre. — Les expériences de laboratoire. — Comment s'éteint le pouvoir prolifique. — Contre-expérience facile à faire. — Une supposition. — Ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas encore. — VII. Une conclusion prématurée. — Une lacune à remplir. — Des expériences nécessaires. — Je construis une hypothèse. — Les combinaisons imaginaires et les réalités pratiques. — Curiosité et utilité. — VIII. Compte ouvert. — Assertions contradictoires. — Les expériences de M. Flourens. — Retour des métis à leurs auteurs. — Une comparaison. — Un miracle qui ne se renouvellera pas. — Que serait-il arrivé si.....? — IX. La théorie du métissage. — Les races créées par l'homme. — Un nouveau service à demander au chien. — Le droit à l'hérédité constante. — Une grosse difficulté. — Oui et non. — Je m'explique. — *Fiat lux !*

I.

Parler du chien n'est sûrement pas mal aisé ; en traiter d'après le plan que j'ai conçu me paraît néanmoins peu facile. Si

Digitized by Google

répandue qu'on puisse supposer la connaissance de l'espèce, bien des points, en ce qui la concerne, sont encore dans une profonde obscurité. La rapidité avec laquelle elle se reproduit, la facilité avec laquelle elle se modifie et se transforme permettraient de faire curieusement, utilement surtout, des expériences variées dans des directions diverses, et de les suivre pendant une vie d'homme, sur une série assez longue de générations bien observées pour arriver bientôt peut-être à des conclusions satisfaisantes.

Cette tâche n'a pas encore été entreprise d'une manière complète. Son utilité serait grande à raison des analogies et des différences, à raison des lumières que les résultats jetteraient, à n'en pas douter, sur la culture intelligente des autres animaux domestiques.

Je ne suis pas en mesure de remplir un pareil cadre : les matériaux manquent ; mais en le traçant je montre une voie dans laquelle d'autres pourront s'engager un jour, chargés d'un plus riche bagage, mieux pourvus que je ne le suis à cette heure.

Pour moi, tout en faisant de mon mieux aujourd'hui, j'ai la certitude que je ne ferai pas bien. Ceux qui viendront plus tard achèveront cette ébauche.

II.

Quelle est l'origine du chien domestique ? A cette première question les plus savants s'arrêtent. Ce n'est pas une particularité exclusive à cette espèce. La même ignorance, la même incertitude plutôt règnent sur d'autres, sur celles du mouton, du cochon, du pigeon..... On ne connaît pas mieux le point de départ de beaucoup d'espèces végétales, du blé entre autres, pour en citer une d'une réelle importance.

Toutes les origines sont obscures ; nous ne connaîtrons peut-être jamais celles qui nous intéressent le plus. Ce n'est pourtant pas affaire de curiosité seulement, mais chose de grande conséquence au point de vue pratique.

Étant donnée une espèce soumise à l'homme, on comprend sans trop d'effort les métamorphoses qu'elle subit en ses mains, si étranges que se montrent les dissemblances aux deux bouts de

Digitized by Google

la chaîne dont elles forment comme les anneaux. Sous l'influence de causes plus ou moins appréciables, on voit apparaître des accidents, des hasards de naissance ; on les met à profit avec un certain art, avec quelque suite ; on aide à les reproduire, à les fixer ; on s'en approche ou on s'en éloigne ; on les exagère ou on les atténue et l'on obtient des combinaisons nouvelles plus ou moins cherchées, plus souvent inattendues, que l'on conquiert définitivement par une industrie intelligente, ou que l'on abandonne par indifférence et sans plus attendre. Toutes cependant procèdent d'un type connu ; mais ce type primitif, d'où vient-il ? Voilà ce qu'on ne réussit pas à découvrir aisément.

C'est l'histoire de tous, c'est plus particulièrement encore celle du chien, du chien auquel on ne s'est pas borné à demander quelques services, toujours les mêmes ou à peu près, en qui l'on ne s'est pas contenté de développer quelques qualités spéciales, mais de qui « l'on a *tout* exigé, » suivant la judicieuse remarque de M. de Quatrefages, et que, suivant une trivialité pour laquelle je demande grâce, on a mis à toutes sauces. C'est ainsi, ajoute le savant naturaliste, qu'ont été obtenus le havanais et le dogue de Bordeaux, le caniche et le chien turc, le bouledogue et le lévrier, bien d'autres encore si dissemblables entre eux sous le rapport de la conformation et des facultés, si distantes par les caractères extérieurs et par les aptitudes qui en découlent, si distantes, en effet, qu'on a pu se demander si ces races diverses avaient une origine commune. Et plusieurs ont incliné à croire qu'elles avaient une souche différente, une origine distincte : mais laquelle?

III.

Au-dessus ou à côté du chien domestique, on retrouve à l'état sauvage et le loup et le chacal, deux espèces primitives très-voisines l'une de l'autre pour l'anatomiste au moins.

A ce propos, et avant d'aller plus loin, je veux faire une remarque qui reviendra occasionnellement plusieurs fois sous ma plume dans les développements qui vont suivre; cette remarque, la voici : Il y a souvent bien plus de ressemblance physique entre deux représentants d'espèces voisines qu'entre sujets appartenant aux races d'une même espèce. Il suit de là que les dis-

Digitized by Google

semblances physiques, que les caractères extérieurs plutôt restent, pour ainsi parler, sans valeur pour le classement des animaux. Certes, on distinguera toujours aisément un éléphant d'un rat, un zèbre d'un chat, mais les deux portraits de loups dont je compose *la première planche* de ce livre se ressemblent moins entre eux, à coup sûr, que la figure 1 ne ressemble à certains renards, et que la figure 2 ne rappelle certaines variétés de chacal ou de chien.

Autre chose est l'apparence, autre chose est la réalité. Ici la forme et le fond diffèrent très-sensiblement. Là où l'anatomie n'aperçoit aucune différence, là où elle ne voit que des analogies, l'histoire naturelle découvre des incompatibilités plus ou moins absolues, des dissemblances profondes.

Les espèces anatomiques ne seraient donc en rien les espèces zoologiques.

Je reviens. De l'alliance du loup et du chacal serait né le chien, produit fécond, indéfiniment fécond de leurs entrailles.

Voilà déjà qui est gros.

On était allé plus loin encore en mêlant le renard aux deux autres ; mais celui-ci paraît avoir été décidément éliminé d'une paternité apocryphe et plus exactement reconnue impossible. Aussi bien la combinaison ternaire était un peu compliquée. Un naturaliste du dix-huitième siècle, Pallas, avait basé sur le croisement entre elles des différentes espèces non civilisées toute une théorie de formation, de création secondaire des animaux domestiques. Il établissait en fait que l'origine de ceux-ci était un résultat heureux de l'art, une combinaison judicieuse mais artificielle. Aucun de nos animaux domestiques n'aurait son représentant à l'état de nature ; tous seraient des métis produits par croisement des espèces sauvages. Loin de faire exception, le chien était en plein dans la règle ; car toutes ses variétés, disait-il, sont dues au croisement d'une espèce chien avec ses congénères loup, renard, chacal et hyène. Sans revenir précisément à cette théorie, on l'a remise dans ces derniers temps en face de l'idée unitaire, assurément fort opposée, qui place l'origine de chacune de nos espèces domestiques dans un type sauvage. Hypothèse pour hypothèse, a-t-on dit, celle de Pallas n'est pas plus étrange que l'autre.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, elle est tombée en désuétude. On a cessé d'y croire, notamment en ce qui regarde le chien, parce que sont restées sans résultat des tentatives faites pour obtenir, en l'état de captivité, l'accouplement du renard et de la chienne, ou l'accouplement inverse du chien et de la renarde. On n'a d'ailleurs, en l'état libre, aucun exemple ni de la recherche bénévole, ni de l'union fortuite des mêmes couples. Les chiens et les renards, on le croit fermement à notre époque, ne sont point faits pour s'unir entre eux par les liens du mariage. Ils ne se conviennent pas, ils ne contractent d'alliances ni volontaires ni forcées; ils ne s'assortissent pas, et demeurent, quoi qu'il advienne entre eux, complétement étrangers les uns aux autres.

IV.

Il n'en est plus ainsi ni du chacal et du chien ni du chien et du loup.

Ces espèces s'unissent entre elles.

Entre loups et chiennes, entre chiens et louves, les épousailles sont de notoriété publique. Dans les contrées boisées, ces sortes de mariages ne sont pas précisément des raretés. Les faits abondent. Tantôt, c'est monseigneur le loup qui vient sans façon et galamment courtiser une chienne dont il a fait la connaissance; tantôt c'est une louve, fatiguée ou mécontente de son premier mari, désireuse du changement dans tous les cas, qui se met en quête d'un autre et s'offre aux caresses d'un chien de garde qui, ma foi, ne pensait point à elle, mais qui l'accepte quand même.

La faim, l'occasion, l'herbe tendre. . . . .

agissent tout aussi bien sur les chiens et sur les loups que sur les ânes; tant est-il que ces unions ont lieu et que les rapprochements sont fructueux.

D'autres fois, le chien et la chienne ayant fait les avances, ce sont les loups et les louves qui les accueillent amoureusement, et les résultats sont les mêmes. Des grossesses s'ensuivent et, au terme assigné par la nature, naissent des petits entre chien et loup, des métis qu'on a proposé, je crois, de nommer des ca-

Digitized by Google

nides. Ce n'est ni un augmentatif ni un diminutif, et ce n'est pas toujours un *mezzo termine.*

On a nié les existences illégitimes ; on a protesté contre la naissance de ces enfants naturels de l'amour et du hasard, mais la protestation est comme nulle et non avenue. L'expérimentation directe s'est mise de la partie et a donné gain de cause aux métis (*Pl.* II, *fig.* 3). *Pater est quem nuptiæ demonstrant.* Eh bien ! si vous enfermez ensemble sans communication possible avec le dehors, d'une part une louve et un chien, d'autre part une chienne et un loup; si après un laps de temps rationnel vous voyez venir au monde, ici une ventrée et là une autre, vous serez bien forcé d'avouer que les petits sont nés de l'union féconde d'époux assortis.

Voilà ce qui est résulté d'expériences faites et renouvelées nombre de fois. Buffon, après avoir échoué, a commencé ; Frédéric Cuvier et M. Flourens ont été ses continuateurs heureux. Il n'est pas difficile d'obtenir des métis de chiens et de loups. Ces espèces se recherchent et peuvent s'aimer ; elles s'accouplent et leur union équivaut à multiplication. Ceci du moins est hors de doute. Le fait est doublement acquis à la science par l'observation des uns et des autres, et par droit d'expérimentation directe. Il ne faudrait pas, du reste, chercher plus de ressemblance entre les métis, comparés les uns aux autres, qu'il n'y en a entre leurs auteurs. La figure 3 est un portrait ; j'en donnerai d'autres plus bas qui ne rappelleront en rien celui-ci ; mais le fait s'explique si bien que je ne m'y arrête pas davantage.

V.

Les choses se passent exactement de même entre chiens et chacals. John Hunter et M. Flourens l'ont démontré expérimentalement et l'ont dit de façon à ce que nul n'ait la fantaisie, la possibilité, voulais-je dire, de s'inscrire en faux contre des expériences certaines et d'ailleurs authentiques.

Les métis méritent d'autant mieux cette appellation qu'elle les qualifie. Ils sont faits, écrit M. Flourens, par moitié, de chacune des deux espèces productrices. Ils tiennent à peu près également

Digitized by Google

du chacal et du chien ; ils sont autant l'un que l'autre, et diffèrent sensiblement ou des chiens ou des chacals purs.

Je conclus : les chiens et les loups, les chacals et les chiens s'unissent et produisent ensemble. Mais cela ne m'éclaire point sur l'origine du chien; cela ne me dit rien sur le type primitif de cet animal qui forme une espèce distincte, qui a forcément sa place dans toutes les classifications zoologiques, et qui en l'état de domesticité a son autonomie complète, absolue, comme le loup et le chacal ont la leur en l'état de nature, comme le cheval, le bœuf, le mouton, etc., ont la leur sous la dépendance immédiate de l'homme.

Cependant on assure que le chien descend ou de celui-ci ou de celui-là, ou de cet autre, peut-être bien de plusieurs espèces à la fois, très-voisines, fort rapprochées les unes des autres, anatomiquement et physiologiquement. Avant d'examiner de plus près ce point important, il me paraît nécessaire de vider, si faire se peut, la question des canides.

VI.

Le nom de canide, s'il était accepté, devrait s'appliquer selon toute vraisemblance, à un animal dans la procréation duquel le chien serait intervenu pour une part quelconque. Il serait donc une expression générique bien plus qu'une désignation spécifique.

L'union du chien et du loup, celle du chacal et du chien, à leurs divers degrés, donneraient des canides; le mot n'indiquerait rien autre.

Le prenant pour ce qu'il vaut, il dénomme des produits résultant du mariage du chien et de l'une quelconque des espèces voisines avec lesquelles celui-ci peut s'accoupler fructueusement.

Ces produits sont-ils féconds *inter se?* Voilà, pour le moment, ce qu'il s'agit de déterminer. Je m'exprime avec trop de précision ; les faits ne vont pas me permettre d'aller aussi loin. Malgré cela, je m'aventure. Je dirai au moins ce qu'on sait et, plus encore, ce qu'on ne sait pas, ce qui resterait à apprendre, par conséquent.

Une petite louve enlevée à sa mère trois jours après sa nais-

Digitized by Google

sance au beau milieu d'un bois, fut allaitée artificiellement, et élevée avec quelque attention chez le marquis de Spontin Beaufort. En mars 1773, elle s'unit à un chien braque qu'elle avait pris en grande affection, et dont elle eut quatre petits.

Deux de ces derniers, le frère et la sœur, s'épousèrent à leur tour et mirent au monde d'autres enfants en 1776.

Un couple de cette portée fut offert à Buffon, envoyé par notre célèbre naturaliste dans la terre dont il illustra le nom, et, en mars 1778, cet autre frère et cette autre sœur donnèrent une troisième génération consanguine de canides. Ils étaient sept, mais il ne resta qu'une femelle dont l'élevage se fit entre le père et la mère, en famille.

Ce que devint la mère, on ne l'a pas dit, mais la fille épousa sno propre père en 1781, et lui donna quatre petits dont deux, respectés par la voracité de la jeune maman, « vécurent doux et caressants..... »

Ici s'arrête le récit. On n'a pas su la fin de cette curieuse histoire qui, selon toute probabilité, n'en a pas eu d'autre que l'abandon pur et simple. Buffon était déjà presque octogénaire lorsqu'il imprima cette première partie d'une expérience palpitante d'intérêt pour les savants, pour les naturalistes et les zootechniciens.

Les derniers nés de ces métis, comme ceux des générations précédentes, tenaient à la fois du chien et du loup, sans être ni l'un ni l'autre. Je le dirai plus loin, d'après Buffon qui a tracé de main de maître la description de ces divers hybrides. En en lisant l'analyse fidèle, au chapitre des croisements, on restera convaincu que la race intermédiaire ne tendait à revenir ni à l'espèce du chien ni à l'espèce du loup.

Pendant ces quatre générations, la question de fécondité ne souleva pas un doute. Elle était en jeu pourtant par deux côtés à la fois : celui de l'hybridité et celui de la consanguinité.

Quoi qu'on en ait dit plus tard, quoi qu'on en dise encore, les faits ont été cela. Les œuvres de Buffon sont restées, elles ne périront pas, mais on ne saurait y voir ce qui n'y est pas. Le besoin de les faire autres n'y peut rien, il ne les changera pas. Ceux qui les ont racontés différemment sont sortis sciemment de la vérité. L'interprétation offre une libre carrière à l'imagination ;

Digitized by Google

elle est pour le savoir un champ vaste et fertile, mais pour mériter crédit, pour conserver une autorité quelconque, elle est condamnée à l'exactitude, à la sincérité. Sur ce point, il ne lui est pas permis de se mettre à l'aise ; elle est tenue de ne pas défigurer les textes ; il lui est interdit de mettre à la place des faits ses propres idées.

S'enfermant avec loyauté dans les résultats accusés par Buffon, on peut dire : il est regrettable que le fait de fécondité continue n'ait pas été poussé au-delà de la quatrième génération ; mais à ce point rien n'indiquait que la stérilité fût venue ou dût être proche ; le soupçon ne se fit même pas dans l'esprit ouvert et sagace de l'expérimentateur qui du reste poursuivait cette autre visée, bien différente : auquel des deux types primitifs reviendraient les canides ; lequel du loup ou du chien l'emporterait par l'acte reproducteur. L'expérience a montré chez tous deux un pouvoir générateur égal, une même puissance héréditaire, car les canides de la quatrième génération étaient restés eux-mêmes, ni chiens ni loups, mais métis, animaux mixtes, race intermédiaire ; il faut bien écrire le mot juste et donner au fait toute sa signification.

D'autres expériences sont intervenues qui ont recommencé l'œuvre de Buffon entre le chien et le loup, et qui l'ont étendue au mélange du chien et du chacal. Celles-ci ont eu beaucoup de retentissement. Entreprises au Jardin des Plantes sous la direction et la surveillance d'hommes considérables, elles ne pouvaient passer inaperçues. Malheureusement elles n'ont qu'une valeur très-restreinte ; et leur tort, c'est d'avoir visé plus haut qu'elles ne pouvaient atteindre ; c'est d'avoir eu la prétention de conclure avant la lettre et d'apporter des affirmations là où le doute pouvait aussi bien conduire à un résultat contraire.

Les expériences de laboratoire, tentées sur le chien et le loup par Frédéric Cuvier et par M. Flourens dans les conditions les plus défavorables à l'acte reproducteur et au développement de la fécondité active, ont néanmoins réussi à faire naître trois générations successives. C'est là un fait très-considérable, et qui se retourne très-énergiquement contre la preuve qu'on a entendu en tirer de la fécondité bornée des métis entre eux.

Les mêmes expériences, entreprises dans les mêmes condi-

Digitized by Google

tions sur le chien et sur le chacal, ont donné quatre générations de métis, qui, à ce degré, ont été, dit-on, frappées de stérilité. Il n'y avait pas de raisons pour que ces nouveaux canides conservassent, dans le triste milieu où on les tenait si à l'étroit, plus longtemps que les autres la faculté de se reproduire. Cette dernière s'est éteinte en eux faute d'aliment, qu'on me passe l'expression, faute d'excitation extérieure sans laquelle aucun animal, si fécond qu'il se soit montré antérieurement, ne garde pas son pouvoir prolifique.

Il y avait une contre-expérience bien simple à faire, mais elle n'a pas été tentée. M. Flourens vit encore, Dieu merci, il pourrait facilement l'entreprendre. Elle aurait, en l'espèce, une très-haute signification; je prends la liberté de la lui recommander.

Elle consisterait à sequestrer, à mettre en même temps sous les verrous dans les cages étroites qu'il sait bien, d'une part un chacal et une chienne, d'autre part un chien et une chienne. On traiterait, en tout, les deux couples de la même manière, et on attendrait patiemment les suites, les conséquences. J'ose prédire qu'elles seraient les mêmes dans les deux cas, que les facultés prolifiques seraient tout aussi tôt enrayées dans les descendants chiens que dans les canides. S'il en était ainsi, les conclusions prématurément données sur la fécondité bornée des métis seraient renversées, et de sérieuses présomptions s'élèveraient en faveur d'une fécondité prolongée ou continue dans un milieu plus large, dans des circonstances plus favorables à son expansion libre, à son activité naturelle, à sa conservation, à sa durée normale, à sa continuité à travers les générations renouvelées.

Quelle serait alors la durée de la fécondité héréditaire? Je ne puis le dire et nul ne le sait; mais ce point seul est à élucider. Le fait même de la fécondité est hors de conteste.

Les canides sont aptes à se reproduire *inter se*. Ils ne naissent pas stériles, ils sont féconds. Ils apportent en naissant l'aptitude à procréer, à féconder ou à être fécondés : ils peuvent la perdre, pourquoi ne la garderaient-ils pas?

Telle est la proposition que je voulais mettre en relief dans ce paragraphe.

Digitized by Google

VII.

Lorsqu'on expérimente, il ne faut pas trop se hâter de conclure. Il serait étrange qu'une expérience conduite dans un but unique pût prendre une signification générale ; elle reste plus ordinairement et forcément un fait particulier, un simple jalon si l'on veut. Presque toujours elle en appelle d'autres qu'il faut faire et qui la complètent ou la rectifient.

Je viens d'indiquer une lacune dans celles qui ont eu pour objet de montrer que les canides étaient incapables de se soutenir, de former une race durable, intermédiaire entre le chien et le loup, ou bien entre le chacal et le chien ; et cette lacune est tellement importante qu'elle met le doute, j'ai voulu dire la suspicion légitime, à la place de l'affirmation, et qu'elle infirme précisément le résultat qu'on dit avoir rencontré, une preuve qu'on donne comme irrécusable.

Cependant, il y avait d'autres expériences encore à faire pour éclairer certains points de zootechnie fort obscurs, et plus intéressantes encore pour la pratique que la série d'expériences invariables, toujours les mêmes, et plusieurs fois renouvelées sur le même plan, d'après les mêmes errements, pour atteindre le même but.

J'admets pour un moment, je ne saurais admettre définitivement, je viens de dire pourquoi, j'admets pour un moment que les canides ne puissent dépasser la quatrième génération; qu'à ce degré, à cet âge de leur formation, ils soient stériles, ce que ne laisse pas trop préjuger, toutefois, le nombre des naissances de ces quatrièmes générations. Que serait-il advenu de la fécondité si on avait procédé autrement, si, au lieu de s'en tenir à un seul couple, on avait opéré sur les produits de plusieurs, si, au lieu d'accoupler invariablement le frère avec la sœur, ou forcément le père avec la fille, on s'était ménagé la facilité d'alliances en dehors de la plus proche parenté ? Ce qui serait advenu, on ne le sait pas.

Mais on aurait pu donner une autre direction encore à ces expériences et en venir à des mariages entre canides d'origines différentes. Il y a tout lieu de supposer qu'ils eussent été féconds. De la supposition au fait, cependant, il y a une distance qui n'a

Digitized by Google

point été franchie. Je n'en tiens pas compte et je construis une hypothèse. Je place un canide issu du chacal et un canide né du loup dans de bonnes conditions d'élevage. Au temps des amours, ils se recherchent, ils s'aiment, ils s'accouplent, et au terme de la gestation la femelle donne ses fruits. Quelles seront les aptitudes de ces nouveaux venus? Quelle sera surtout leur fécondité? Se reproduiront-ils entre eux? Livrés: ceux-ci à des canides de la souche paternelle, les autres à des canides de la souche maternelle, quels seront les résultats?

Il y a d'autres combinaisons encore, non fictives, non imaginaires, mais pratiques et réelles. Elles n'ont pas lieu, cela est vrai, entre hybrides résultant d'animaux d'espèces distinctes; elles se font entre produits issus de variétés plus ou moins éloignées d'une même espèce: mais elles donnent des résultats divers sur l'utilité et sur les avantages respectifs desquels on ne sera certainement édifié que lorsque des croisements entre espèces différentes, aux caractères plus accentués, auront dissipé les ténèbres qui entourent d'une façon si regrettable l'un des points les plus intéressants de la zootechnie, l'une des opérations les plus fréquentes de la grande industrie du bétail. Ce n'est pas ici affaire de simple curiosité, j'insiste et je souligne le mot; c'est surtout affaire d'utilité effective.

VIII.

On a ouvert, au compte des métis, une autre série d'expériences dont on a aussi trop tôt et par trop généralisé les conclusions, inconvénient immense, car on a jeté par ce côté une confusion extrême dans les idées et dans les œuvres de la pratique.

Les hybrides à fécondation restreinte, a-t-on dit, s'éteignent vite par la stérilité qui les frappe; mais s'il en était autrement, les choses resteraient encore de même. A supposer, en effet, qu'une race intermédiaire pût être créée, elle ne se maintiendrait pas elle-même; elle perdrait promptement son individualité; elle retournerait vite à l'un des types d'où elle serait sortie. Et l'on apporte comme preuve à l'appui de cette proposition un peu hypothétique, les célèbres recherches de M. Flourens sur le croisement des chiens et des chacals, bien que, on l'a très-judi-

Digitized by Google

cieusement remarqué, bien que ces recherches expérimentales n'aient absolument aucun rapport prochain avec la question pendante.

Quelles sont donc ces expériences? je laisse parler le savant qui les a faites.

« Le *métis* du chacal et du chien, dit-il, tient à peu près également du chacal et du chien. Il a les oreilles droites, la queue pendante; il n'aboie pas : il est aussi chacal que chien.

« Voilà pour la première génération. Je continue à unir, de génération en génération, les produits successifs avec l'une des deux espèces productrices, avec celle du chien, par exemple.

« Le *métis* de seconde génération n'aboie pas encore; mais il a déjà les oreilles pendantes par le bout; il est moins sauvage.

« Le *métis* de la troisième génération aboie; il a les oreilles pendantes, la queue relevée; il n'est plus sauvage.

« Le *métis* de la quatrième génération est tout à fait chien.

« Quatre générations m'ont donc suffi pour ramener l'un des deux types primitifs, le type chien; et quatre générations me suffiraient de même pour ramener l'autre type, le type chacal.»

Quel rapport, se demande M. P. Broca, y a-t-il entre ce retour plus ou moins complet des métis à l'une ou à l'autre espèce, sous l'influence répétée, incessamment accrue et dominante d'un croisement continu, et la conservation entière de la race intermédiaire par droit d'hérédité directe, soutenue, indéfinie? « Si je mets, dit-il, un litre d'eau avec un litre de vin, puis un litre de ce mélange avec un second litre de vin, puis un litre du second mélange avec un troisième litre de vin, et ainsi de suite, il arrivera un moment où le résultat de ces opérations pourra passer pour du vin pur, et où les dégustateurs seront aussi incapables que les chimistes de reconnaître la fraude. Ira-t-on conclure de là que le premier mélange abandonné à lui-même se serait transformé en vin? Un phénomène de ce genre s'est, dit-on, produit une fois, mais il a passé pour un miracle. Le retour spontané des races hybrides à l'une des espèces mères ne serait sans doute point un miracle. Ce n'est pas une raison toutefois pour l'admettre sans preuve. Que serait-il arrivé si M. Flourens, au lieu de croiser et de recroiser ses hybrides, les avait alliés entre eux, ou s'il avait marié les métis du premier sang avec ceux du second

Digitized by Google

sang, ou s'il avait retrempé alternativement le sang de ces divers métis dans le sang du chacal et dans le sang du chien? Que serait-il arrivé, si, après un grand nombre de tâtonnements, ayant obtenu entre les deux espèces mères une race bien vivace, il l'avait cultivée, soignée et conservée pure de toute alliance nouvelle, comme le font souvent les éleveurs de bestiaux? Nul ne le sait, mais si l'on ne tient compte que des probabilités, on est autorisé à penser, jusqu'à preuve du contraire, que la nouvelle race se serait maintenue, ou que, si elle n'avait pu acquérir le même degré de fixité que les races pures, elle serait du moins restée intermédiaire entre les deux espèces mères. »

IX.

Je suis en pleine communion d'idées avec M. P. Broca. Il a exposé en ces quelques mots la véritable théorie du métissage, c'est-à-dire de la création de nouvelles races par le mélange entre elles de familles distinctes, par la combinaison intelligente des aînés en vue d'un produit nouveau, ayant d'autres aptitudes que ses ascendants immédiats, une autre conformation, une valeur particulière, une utilité spéciale, sa raison d'être, par conséquent.

Ces créations existent; elles vivent de leur vie propre et témoignent du pouvoir de l'homme sur les espèces qu'il a asservies. Bien qu'elles soient, certains théoriciens les renient comme ils renieraient la lumière qui les inonde, si la fantaisie leur en venait. L'histoire physiologique de ces races porte néanmoins ses preuves avec elle et cela me suffit. Je les ai données ailleurs, je ne saurais vraiment les reproduire ici, par incident, à l'occasion de quelques observations de zoologie à peu près exclusives à l'espèce canine. Je ne les rappelle que pour dire à quel point serviraient à la zootechnie des expériences tentées sur le chien et ses proches si, sortant des voies inutilement battues jusqu'à ce jour, on entrait résolument dans le domaine de l'expérimentation rationnelle, celle qui se fait large et complète, afin de ne laisser rien à désirer.

A tous les services que le chien rend à la société pourrait s'ajouter celui-ci qui ne serait pas le moindre de tous.

Digitized by Google

On renie donc les races façonnées par la main des hommes; on les renie en ce sens qu'elles ne sauraient, dit-on, se soutenir elles-mêmes sans le concours plus ou moins renouvelé, sans l'intervention efficace de l'une de celles qui leur ont donné naissance, sans quoi, je le répète, elles tombent, s'éteignent en disparaissant faute d'une culture suivie, ou rentrent naturellement dans le giron de l'une des races mères.

Telle est, dans la pratique journalière, la grosse difficulté à vaincre. Une nouvelle famille ayant été obtenue au prix de grands sacrifices, de soins persévérants et de longues années d'attente se reproduira-t-elle entière, sans déchéance, sans retour vers l'un ou l'autre de ses auteurs?

L'observation répond par l'affirmative; les adeptes d'une certaine école contestent et protestent, et la masse des éleveurs flotte incertaine entre les deux assertions auxquelles des faits particuliers, toujours nombreux en pareil cas, donnent alternativement gain de cause, alternativement tort ou raison.

Se reproduire sans déchoir, c'est bonnement l'affaire d'une sélection éclairée; se reproduire sans retour vers l'un ou l'autre des types employés à la création, c'est affaire d'ancienneté. Une race en formation n'a pas encore sa force propre, sa virtualité. Celle-ci acquise, l'équilibre ne se rompt plus si le choix intelligent des reproducteurs sait le maintenir, si le *statu quo* des formes et des qualités est judicieusement remis au pouvoir des plus dignes, des mieux doués, si tout affaiblissement fortuit est combattu dès son apparition, au moindre écart appréciable.

Les idées que je défends m'apparaissent avec tout l'éclat d'une vive lumière, mais cette lumière n'est pas faite pour tous; c'est pour cela que je voudrais voir employer le chien à la porter ostensiblement, avec évidence, dans l'esprit des dissidents.

Digitized by Google

A. LES ORIGINES.

I. Une sage interdiction. — Curiosité permise. — Il n'y a que la première question qui coûte. — II. Les chiens domestiques. — Un cas de conscience. — La fécondité bornée. — Une vérification qui n'a pas été faite. — Adam et Ève. — Les Noirs; — les Jaunes; — les Rouges et les Blancs. — *Tot capita, tot sensus.* — III. Les causes et les effets. — Une distinction nécessaire. — Macédoine d'un nouveau genre. — Les influences de la domesticité. — Les commentaires. — Une concession. — Les différences d'organisation. — Les comparaisons. — *Natura naturans.* — Subtilités et contradictions. — Une excursion à travers le temps et l'espace. — Les chiens de nos ancêtres. — L'histoire monumentale des chiens. — Un peu d'érudition et de bonnes observations. — Invariabilité des types. — Hier et aujourd'hui. — A quarante siècles de distance. — IV. Une démonstration suffisante. — Voltaire dit son mot et n'opine pas du bonnet. — A chaque influence son lot. — Un incident. — Les créations par voie de métissage. — La sélection. — Fantaisistes et rhéteurs. — Une œuvre de puissance. — V. Deux opinions en présence. — Une; — deux; — trois. — De grands noms. — L'opinion cherche à se fixer. — J'ouvre une parenthèse. — VI. Une histoire racontée par F. Cuvier. — Il s'agit du chien de la Nouvelle-Hollande. — Au physique et au moral. — En manière de conclusion. — VII. Il faut examiner. — Puissance et stérilité. — Tel maître, tel chien. — Sans comparaison. — Simple particularité. — Un argument *ad rem.* — Je ferme la parenthèse.

I.

Il y a quelque part dans nos lois, je ne sais où, par exemple, une défense ainsi formulée, je crois : « La recherche de la paternité est interdite. »

Un pareil texte ne s'applique point au chien. Je puis donc sans crainte d'être mordu, sans aucun souci d'un accusateur public, me donner de l'air, prendre du champ, fouiller tout à mon aise dans les ténébreuses profondeurs du sujet, au risque de m'y égarer ou de revenir de mon excursion tout aussi léger de bagage qu'au départ. J'aurai fait le voyage néanmoins et satisfait à un besoin de curiosité ardente.

D'après certains casuistes plus ou moins orthodoxes, la curiosité n'est pas un péché. La trouvant de mise en la circonstance, je m'y livre à corps perdu.

Quelle est l'origine du chien domestique? se demandent les savants et à leur suite ceux qui ne le sont pas. Puis, comme en semblable matière, il n'y a que la première question qui coûte, une foule d'autres se posent à la file, toutes plus indiscrètes ou plus embarrassantes les unes que les autres. Ma foi, le législateur

Digitized by Google

des hommes a été fort bien inspiré, lorsqu'il a prononcé l'interdiction rappelée tout à l'heure, et la conclusion négative à laquelle aboutiront peut-être bien des recherches, à la fin de ce chapitre, vont, j'en ai l'espérance, témoigner très-haut en faveur de la sagesse humaine.

II.

Nombreux et divers sont les animaux qu'on réunit sous l'appellation commune de chiens domestiques. Ils se ressemblent tous et ne font qu'un, disent les naturalistes, malgré les différences de taille, de pelage, de formes et d'instincts. C'est qu'ils peuvent tous, en se recherchant, se marier, produire ensemble et donner des produits indéfiniment féconds.

La fécondité continue, sans limites, telle est, en effet, le caractère de l'espèce zoologique. « Toutes les variétés de chevaux, de chiens, de brebis, de chèvres, etc., se mêlent et produisent ensemble avec une fécondité continue. » C'est la science qui le dit ; je veux bien la croire sur parole. Cependant, il me vient un scrupule (ce que c'est que d'être timoré !), alors je me trouve en face de ce point d'interrogation avec tout le déplaisir que peut causer la présence d'un fâcheux : qui donc a vérifié sur les innombrables variétés de chiens connues non pas le fait d'une fécondité *continue*, ce serait par trop d'exigences, mais seulement d'une fécondité *bornée,* caractère à part et qui différencie entre elles les espèces les plus voisines?

La vérification n'a pas été faite, c'est certain : voilà pourquoi je dis qu'il faut croire les savants sur parole. Eux, qui ne croient pas toujours à l'Évangile, ne me trouveront ni plus difficile ni plus incrédule que de raison. Si toutes les variétés de chiens se rattachent à un même tronc, à une même souche, c'est qu'elles descendent directement d'un couple unique sorti des mains du Créateur, comme tous nous sommes descendus en droite ligne du père Adam, le premier homme et de madame Ève, sa curieuse et intelligente moitié.

Cela étant, il faut bien admettre qu'il a été une époque, un peu éloignée de la nôtre, où tous les chiens étaient exactement semblables entre eux. Il en était de même de l'homme en ses com-

Digitized by Google

mencements : les Noirs, les Jaunes, les Rouges et toutes les nuances intermédiaires sont postérieurs aux Blancs, leurs ancêtres et les nôtres.

Telle est l'hypothèse classique. Elle rencontre des opposants, des récalcitrants. Tous les cerveaux n'ont pas été jetés dans le même moule. De là, la diversité des opinions et des croyances, les sentiments divergents, les discussions, les disputes, ce que les latins exprimaient laconiquement ainsi : *tot capita, tot sensus.*

III.

On assigne pourtant à ces différences si grandes, à ces modifications si profondes du type primitif, une cause naturelle aux effets multiples : le mélange incessant, libre ou forcé, confus et diffus des individus, sous les influences variées et diverses des lieux et de la domesticité. L'attribution n'est point apocryphe, mais réelle. Elle est certaine et indéniable, positive et tangible lorsqu'on l'applique aux races, aux variétés d'une même espèce; elle ne saisit plus de même l'intelligence, lorsqu'on l'applique aux espèces. Elle devient très-contestable alors et on la conteste. M. P. Broca est au nombre des scissionnaires. Son argumentation est quelque peu serrée; je regrette vivement de ne pouvoir pas la reproduire en son entier, mais si mon analyse l'affaiblit, elle ne la trahira pas.

Il faut d'abord écarter l'influence des croisements; or « les croisements convenablement dirigés peuvent produire des variétés et même des races nouvelles, pourvu qu'ils s'effectuent entre animaux déjà différents de forme ou d'organisation. Il suffirait d'admettre dans le groupe des chiens un petit nombre de types primitifs, trois, par exemple, ou même deux seulement pour comprendre, à la rigueur, comment la volonté persévérante de l'homme a pu en tirer, par des croisements méthodiques, les races nombreuses et disparates que l'on connaît aujourd'hui. Mais la première condition pour obtenir des croisements est de mettre en présence au moins deux animaux dissemblables. » Hors cela, on rentre forcément dans cette loi de nature : les semblables produisent les semblables. L'explication tirée de l'influence des croisements est donc entièrement illusoire.

Digitized by Google

Si grande qu'ait été dans le passé, si grande qu'on la voie encore dans le présent, l'influence de la domesticité a été un peu exagérée. Est-ce donc l'éducation seule qui a initié le chien à toutes les fonctions qui lui sont dévolues? Non, l'homme a simplement cherché à utiliser, en les perfectionnant, les aptitudes particulières à chaque race. Le lévrier aux longues jambes et aux formes élancées est devenu plus rapide et plus agile sous la main de l'homme qui l'a employé comme coureur, mais il était apte à la course et c'est pour cela qu'il y a été appliqué préférablement à tout autre. Le terre-neuve ne s'est pas épris de la passion des eaux, parce qu'on l'a destiné au sauvetage; c'est au contraire parce qu'on lui a reconnu les plus grandes dispositions à fouiller les eaux qu'on lui en a réservé la précieuse fonction. Et de même de tous ceux dont on utilise les forces, l'adresse, l'intelligence, le courage, les penchants. Les races ont été diversement douées par la nature; l'éducation se borne à développer leurs attributs respectifs lesquels dépendent, avant tout, de leur organisation primitive.

A supposer pourtant que les diversités d'instinct, de caractère et d'aptitude soient en réalité le fait de la domination que l'homme a exercée sur l'espèce entière, comment expliquer les différences d'organisation extérieure et de structure anatomique qui s'observent parmi les chiens et qui sont tout à fait incompatibles avec l'hypothèse d'un seul type, d'une espèce unique? Est-il au pouvoir de l'une quelconque des influences que l'on énumère — la domesticité, l'alimentation, les climats — de faire que le crâne du premier né, du prototype de l'espèce, ait pu s'allonger ou se raccourcir, se rétrécir ou s'élargir, s'élever ou s'affaisser, pour revêtir les formes si tranchées qui permettent, en entrant dans un musée ostéologique, de reconnaître sans effort les têtes des principales races canines. Et puis, ne voit-on pas que certaines familles seraient devenues exceptionnellement pentadactyles; que le nombre des vertèbres caudales varie, suivant les races, de 14 à 25 et les mamelles de 8 à 10? Quelles singulières différences ne présentent pas la forme, la direction, l'étendue des oreilles? Quelles autres le nez si allongé dans le levrier, si obtus dans le bull-dog, fendu chez le braque à deux nez?..... Quelles autres enfin dans le pelage et dans la structure de la

Digitized by Google

peau, tantôt nue, tantôt à poil ras, d'autres fois à poils longs et droits, ou bouclés, soyeux, laineux? Cette dernière transformation ne laisse pas que d'être embarrassante. Pour l'expliquer, n'a-t-on pas fait intervenir très-savamment la nature naturante, *natura naturans*. On a trouvé la raison d'être dans les exigences de la température. Mais la contradiction s'en mêle et repousse l'explication. Ne serait-il pas étrange que la laine du chien des Esquimaux lui ait poussé pour le garantir d'un froid excessif et que le même moyen ait été donné aux nègres éthiopiens pour les préserver de l'excès contraire, d'une chaleur immense. Deux poids et deux mesures; c'est la fatalité des systèmes.

Et pourquoi chercher si loin, pourquoi superposer ainsi les hypothèses, quand tout va de soi en admettant, ce qui est presque l'évidence, l'existence primitive de plusieurs types de chiens d'où sont sorties, grâce au croisement, toutes les variétés perdues, toutes les familles encore vivantes, d'où peuvent en sortir bien d'autres encore à mesure que les autres seront abandonnées et s'éteindront. Alors s'explique et se comprend tout aussi bien la conservation de certains types non croisés qui, depuis quarante siècles et plus, se sont maintenus sans altération, malgré les influences combinées de l'alimentation ou des climats, de la domesticité ou du retour à l'état sauvage. On trouve aujourd'hui, sur les bords du Nil, une race indigène autrefois soumise à l'homme, maintenant libre et nomade, et à qui trente siècles de civilisation, suivis de mille ans de barbarie, n'on fait subir aucun changement. Ces chiens, vulgairement appelés *parias*, sont tout à fait semblables à ceux dont les corps embaumé se retrouvent dans les plus anciens tombeaux de l'Égypte. Il y en avait d'autres : ainsi, le lévrier, le chien de chasse et le basset, aux formes si accentuées et si caractéristiques, sont très-exactement reproduits sur des bas-reliefs et des peintures qui datent de quatre mille ans. Il est assurément très-curieux de pouvoir constater aujourd'hui d'une manière certaine que les types du lévrier et du basset étaient dans ces temps reculés aussi distincts, aussi bien caractérisés qu'ils le sont aujourd'hui, et que ces types ont persisté sans altération notable depuis lors jusqu'à nos jours.

Quant au mâtin proprement dit (*canis laniarius*), il avait déjà

Digitized by Google

des statues à Babylone et à Ninive, plus de six cents ans avant Jésus-Christ. Or, en comparant le type de cette époque au mâtin que tous nous connaissons, on voit qu'il est resté lui-même et le même à travers les âges : il ne s'agit pas ici d'une simple ressemblance, mais d'une identité complète.

Ainsi, malgré les croisements fortuits ou méthodiques qui ont produit un grand nombre de races secondaires et des variétés nuancées à l'infini, certains types de chiens, le basset, le lévrier, le mâtin, le chien de chasse, le chien d'Égypte, se sont perpétués sans changement depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à l'âge moderne. Quarante siècles au moins ont passé sur eux sans en altérer la pureté. Les sociétés humaines ont été cent fois bouleversées, les migrations des peuples ont été sans limites; à plusieurs reprises, la civilisation a fait place à la barbarie, la barbarie à la civilisation ; tour à tour chasseur, pasteur et guerrier, nomade ou sédentaire, agriculteur ou artisan, l'homme a toujours trouvé dans le chien un auxiliaire obéissant, un serviteur infatigable; il l'a plié aux fonctions les plus diverses, il l'a transporté sous toutes les zones, depuis l'équateur jusqu'au pôle ; il l'a soumis à tous les genres de vie; il a réussi à faire de ce carnivore un être omnivore comme lui. Eh bien ! ni le temps, ni les climats, ni le régime, ni les habitudes n'ont pu effacer le sceau de la nature. Les croisements ont fait surgir des races nouvelles et des nuances infinies, mais les types primitifs sont restés intacts.

En effet, n'oublions pas ceci : la plupart des grands types actuels étaient, il y a quatre mille ans, aussi caractérisés, aussi distincts les uns des autres qu'ils le sont aujourd'hui. Est-ce à dire que le chien était depuis longtemps déjà rallié à l'homme et que, sous l'étreinte des mille et une influences de la domesticité, son organisation avait subi les modifications diverses, profondes et héréditaires qui constituent définitivement les races : pure hypothèse, caprice de l'imagination qui ne supporte pas l'examen et qui est tout aussi indémontrable que celle de cet abbé Maillet qui prétendait — pendant toute la durée d'un volume — que l'homme était primitivement un animal marin. C'est pourtant, il faut bien en convenir, c'est pourtant quelque chose qu'une expérience de quarante siècles, et si, pendant cette longue période, qui em-

Digitized by Google

brasse tout le passé connu, certains types sont restés immuables, sur quoi peut-on se baser pour dire qu'auparavant ces types avaient varié? Il ne faut rien moins que le besoin de défendre un système pour égarer des esprits sérieux dans de semblables hypothèses.

IV.

Bien qu'elle puisse paraître suffisante et satisfaisante, la démonstration entreprise continue dans le beau travail de M. Broca.

Point n'est besoin, ici, de le suivre davantage; mais il y a lieu de résumer cette partie de sa dissertation.

En ce qui me concerne, je me sens disposé à faire aux influences intérieures et extérieures sur l'économie vivante une part plus large que celle qui semblerait leur être accordée dans la discussion précédente. Toutefois, je veux le répéter, cette part serait contenue, elle n'irait pas jusqu'aux limites indéfinies de l'opinion opposée; elle resterait en-deçà de l'infini; elle ne toucherait pas à la structure anatomique. Dès lors je viendrais volontiers me ranger sous le drapeau déployé par M. Broca, et nous n'y serions pas complétement isolés, lui et moi, ainsi qu'en témoigne le passage suivant écrit par Voltaire : « Il paraît qu'il y a plusieurs espèces de chiens absolument différentes. Comment imaginer, en effet, qu'un lévrier vienne d'un barbet? Il n'en a ni le poil, ni les jambes, ni le corsage, ni la tête, ni les oreilles, ni la voix, ni l'odorat, ni l'instinct. Un homme qui n'aurait jamais vu, en fait de chiens, que des barbets, et qui verrait un lévrier pour la première fois, le prendrait plutôt pour un petit cheval nain que pour un animal de la même espèce que la race épagneule. Il est bien vraisemblable que chaque race fut toujours ce qu'elle est, sauf le mélange de quelques-unes en petit nombre. »

Daubenton, un naturaliste celui-là, n'a pas été moins explicite. « En comparant, a-t-il dit, un petit danois à un dogue de forte race, un basset à jambes torses à un lévrier, un grand barbet à un chien turc, etc., on serait porté à croire que ces animaux seraient d'espèces différentes, surtout après s'être convaincu que le cheval et l'âne ne sont point de la même espèce, parce que leur produit est stérile. »

Digitized by Google

En cela d'accord avec Buffon, Cuvier a aussi reconnu qu'il y a infiniment plus de ressemblance entre les ânes et les chevaux qu'entre les barbets et les lévriers, ce qui implique bien un peu d'étrangeté dans la classification, car si on n'a pas cru pouvoir réunir les premiers dans le même groupe, pourquoi avoir rangé les autres plus près en les disant de la même espèce ? La raison de fécondité pourrait bien n'être pas une caractéristique suffisante entre les espèces. C'est la pensée nettement formulée de M. P. Broca.

Chemin faisant, une petite difficulté surgit. Elle est toute zootechnique, mais ceci ne lui ôte rien de son importance, au contraire. Beaucoup soutiennent que les familles d'animaux créées par le croisement se défont sans cesse ; les races nées du métissage ne pourraient persister ; elles flottent indécises et ne parviennent point à la fixité ; elles sont hétérogènes et n'acquièrent pas la constance.

Si cette assertion est fondée, on ne voit pas comment d'un type primordial unique ont pu sortir ces divers groupes, ces véritables types qui se sont invariablement répétés à travers les âges dans des milieux extrêmement variés, et sous des influences toujours changeantes.

Je suis de ceux qui croient, et pour cause, à la création des races par voie de métissage. Une fois obtenues, ces races, je me garde bien de les abandonner à leurs dissolvants naturels, et je les conserve sans trop de difficulté vraiment par un moyen aussi simple que rationnel mais trop incomplétement appliqué, — la sélection.

Ce sont les zootechnistes nouveaux qui me pourchassent à outrance dans ma croyance et dans mon expérience. A ce propos, on m'a traité de fantaisiste, moi qui ne suis arrivé que par l'observation et la pratique à la théorie, aux idées spéculatives. Je me console du mot, car je me trouverais partager la qualification avec des hommes d'un très-réel savoir.

Former des races, a dit quelque part M. de Quatrefages, c'est toucher à l'essence des choses, c'est presque créer des *espèces* nouvelles ; et la ressemblance est telle que bien des gens s'y sont trompés et s'y trompent encore journellement.

Digitized by Google

Ce n'est pas le moment de discuter cette thèse, je passe ; je reviens plutôt, car j'ai promis un résumé.

V.

L'emprunt fait à M. Broca nous a mis en présence de deux opinions : l'une simple, presque évidente et surtout naturelle, explique la diversité des effets par la diversité des causes, et attribue à des différences originelles les énormes divergences de forme et d'organisation qui existent dans la grande tribu des chiens plus ou moins domestiques ; l'autre, admise sans preuve pour les besoins d'un système, suppose, à l'encontre des probabilités et des apparences, que tous ces animaux, si dissemblables qu'on les voie, ne forment qu'une seule espèce et sont issus du même sang.

La première rendrait compte, sans la moindre difficulté, de tous les phénomènes connus, soit dans le présent, soit dans le passé ; elle ne compte qu'un petit nombre d'adhérents.

La seconde est en opposition, en contradiction flagrante, il faut bien l'avouer, avec plusieurs faits d'une importance capitale ; mais elle a cours et tient le haut du pavé.

Toutes deux néanmoins croient à l'existence d'un ou plusieurs types primitifs du chien, et s'écartent en cela de celle qui, faisant descendre le chien de l'alliance entre elles d'espèces voisines vivant encore à l'état sauvage, soutient qu'il ne constitue pas une espèce naturelle primordiale, mais une création de seconde main en quelque sorte, une espèce mixte ou intermédiaire.

Cette troisième opinion n'admettrait pas la définition, la distinction établie par M. Flourens entre l'espèce et le genre, car aucun animal n'est plus fécond, plus indéfiniment fécond que le chien.

Du reste, les naturalistes ont prêté à l'édification de cette hypothèse. Lord Pembroke, Bourgelat, Buffon, ont trempé dans l'affaire. Il s'agissait d'un marchand d'animaux, qui avait eu, à quatre reprises différentes, des productions de la louve et du chien, et qui prétendait ceci, on ne l'a pas contredit : « le loup n'est autre qu'un chien sauvage. » En cela, il était d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter.

Digitized by Google

Bélon a dit : « Le chacal est bête entre loup et chien. »

De notre temps, on s'avance vers une autre assertion qui semble prendre une certaine consistance. Tout prouve de plus en plus, écrit M. de Quatrefages, « que le chacal est le chien sauvage. »

Pallas a cru à l'existence indépendante de cette espèce à l'état de nature, et c'est en la mêlant à celles du loup, du chacal, du renard et de l'hyène qu'il se trouvait en face de tous les chiens conquis par la civilisation.

De ces diverses questions, une a été récemment abordée, examinée, savamment discutée par M. de Quatrefages. Qu'il me soit permis d'emboîter le pas à sa suite, et sous son patronage, sur ce terrain un peu glissant. Mais avant de cheminer ici en compagnie aussi haute, j'ouvrirai une petite parenthèse concernant l'homogénéité de toutes les races canines du globe.

Elles sont de la même espèce et s'appartiennent, assure-t-on, parce que toutes peuvent s'unir, se féconder et donner des produits féconds. Voyons si, dans la masse des faits connus, il ne s'en trouvera pas au moins un pour contredire cette assertion sans preuves complètes et suffisantes.

VI.

Si fait, vraiment, j'en trouve un, et comme il est rapporté par F. Cuvier, je m'y attache en copiant purement et simplement la page qui le concerne.

Il s'agit d'un spécimen de race, dit *chien de la Nouvelle-Hollande*, amené en France par les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin aux terres australes.

« Ce chien, a écrit F. Cuvier, avait la taille et les proportions du chien de berger (*pl.* IV, *fig.* 5), excepté la tête qui ressemblait à celle du mâtin. Son pelage était très-fourni, et sa queue assez touffue, il avait les deux sortes de poils, des laineux gris et des soyeux fauves ou blancs. La partie supérieure de la tête, du cou, du dos et de la queue était fauve foncé ; les côtes, le dessus du cou et la poitrine étaient plus pâles ; toute la partie inférieure du corps, la face interne des cuisses et des jambes et le museau étaient blanchâtres.....

Digitized by Google

Les mouvements de cet animal étaient très-agiles, et son activité, lorsqu'il était libre, était fort grande; mais, ce cas excepté, il dormait continuellement. Sa force musculaire surpassait de beaucoup celle de nos chiens domestiques de même taille. Dans ses mouvements, il tenait la queue relevée ou étendue horizontalement ; et lorsqu'il était attentif, il la tenait basse. Il courait la tête haute et les oreilles droites, dirigées en avant. Ses sens paraissaient être d'une finesse extrême, mais, ce qui étonnera peut-être, c'est qu'il ne savait pas nager. Jeté à l'eau, il se débattait machinalement, et ne faisait aucun des mouvements convenables pour se soutenir. Son courage était très-remarquable : il attaquait sans la moindre hésitation les chiens de la plus forte taille, et je l'ai vu plusieurs fois, dans les premiers temps de son séjour à notre ménagerie, se jeter en grondant sur les grilles au travers desquelles il apercevait une panthère, un jaguar ou un ours, lorsque ceux-ci avaient l'air de le menacer.

« La présence de l'homme ne l'intimidait point : il se jetait sur la personne qui lui déplaisait et sur les enfants surtout, sans aucun motif apparent..... Il n'obéissait pas à la voix, et le châtiment l'étonnait et le révoltait. Il affectionnait particulièrement celui qui le faisait jouir le plus souvent de sa liberté ; il le distinguait de loin, témoignait son espérance et sa joie par des sauts, l'appelait en poussant un petit cri, assez semblable à celui des autres chiens dans la même situation ; et aussitôt que la porte de sa cage était ouverte, il s'élançait, faisant rapidement cinq ou six fois le tour de l'enclos où il pouvait s'ébattre, et revenait à son maître lui donner quelques marques d'attachement, qui consistaient à sauter vivement à ses côtés, et à lui lécher la main. Ce penchant à une affection particulière ressemble à celui du chien de berger, et s'accorde avec ce que les voyageurs assurent de la fidélité exclusive du chien de la Nouvelle-Hollande pour ses maîtres ; mais si cet animal donnait quelques caresses, ce n'était que pour des services réels, et non point pour obtenir d'autres caresses. Il souffrait volontiers celles qu'on lui faisait, et ne les recherchait point.

« Il marquait sa colère par trois ou quatre aboiements rapides et confus : excepté ce cas, semblable au chien sauvage, il était très-silencieux.

Digitized by Google

« Bien différent de nos chiens domestiques, celui-ci n'avait aucune idée de la propriété de l'homme, et il ne respectait rien de ce dont il lui convenait de faire la sienne. Il se jetait avec fureur sur la volaille, et semblait ne s'être jamais reposé que sur lui-même du soin de se nourrir. Il appartenait sans doute au peuple le plus pauvre et le moins industrieux de la terre de posséder le chien le plus enclin à la rapine qui fût connu et le plus incorrigible à cet égard. Cependant, les sauvages de la Nouvelle-Hollande se font accompagner par ces chiens à la chasse, ce qui ferait supposer quelque sentiment de propriété chez ces animaux ; mais ne nous offrent-ils pas alors le tableau où Buffon peint l'homme et le chien sauvage s'entr'aidant pour la première fois, poursuivant de concert la proie qui doit les nourrir, et la partageant ensemble après l'avoir atteinte ?

« Ce que cet animal mangeait le plus volontiers, c'était la viande crue et fraîche, le poisson ne paraissait jamais avoir fait sa nourriture, car la faim elle-même ne le décidait pas à le manger ; il ne refusait pas le pain, et paraissait goûter avec plaisir les matières sucrées.

« Son rut, jusqu'alors, ne s'était montré que toutes les années une fois en été ; ce qui correspond, pour la Nouvelle-Hollande, à l'hiver de notre hémisphère, et fait rentrer le rut de ces animaux dans la règle à laquelle nous avons cru apercevoir qu'il était soumis chez les mammifères carnassiers en général. Chaque fois que cet état s'est manifesté, on a cherché à faire produire cette chienne avec un chien de même forme, de même couleur, mais non point de même race qu'elle. L'accouplement a eu lieu; il n'y a point eu de conception, ce qui confirme la difficulté qu'on a généralement à faire produire deux races lorsqu'elles sont très-différentes. »

VII.

J'aurais bien quelques observations à faire sur cet article ; je présenterai les principales seulement.

Et d'abord, on donna pour épouseur à cette chienne « un chien de même forme, de même couleur, mais non point de même race qu'elle. » Il faut préciser et dire que le chien de la Nouvelle-

Digitized by Google

Hollande se place, par sa structure, en tête de la famille des mâtins. C'est ainsi qu'on a pu trouver à diverses reprises pour assortir la femelle, un animal « de même forme qu'elle. » Et le couple, loin de montrer des antipathies, s'est rapproché, s'est lié, mais sans résultat prolifique.

La pensée n'est pas venue que la stérilité pût être le fait d'une différence d'espèce ; on l'a simplement attribuée à la différence de race. De ces deux assertions, laquelle pourtant serait la vraie ? On ne saurait le reconnaître ici.

Le portrait de la chienne ne laisse aucun doute sur sa condition un peu primitive. Tel maître, tel chien, pourrait-on dire. Les habitants de la Nouvelle-Hollande sont extrêmement rapprochés de l'état libre des premiers âges, on les donne pour les moins avancés en civilisation de tous les sauvages. La race de chiens qu'ils se sont associés n'est pas tenue d'être, plus qu'eux, éloignée de cet état de pure nature, et la chienne dont il est question a été la preuve vivante qu'elle n'a pas dépassé le niveau des maîtres.

Eh bien, croit-on que ces hommes, que ces sauvages, mariés à des femmes de nos contrées, ne les rendraient pas mères ? Je ne suppose pas que cette opinion ose se produire. Il y aura pourtant la même différence de race entre hommes et femmes qu'on a pu en trouver entre chien et chienne. Que si l'infécondité était constatée aussi entre hommes et femmes, c'est donc que toutes les races d'hommes ne seraient point fécondes entre elles.

Voilà qui ferait aborder une série de raisonnements peu favorables à l'unité de l'espèce humaine. On ne les laisserait pas passer sans les contredire, et moi je ne veux pas me livrer à une dissertation purement hypothétique ; mais pour revenir au fait qui m'a conduit sur ce terrain, je dirai que la stérilité ou l'infécondité de la chienne ne se présente ici que comme une particularité ne tirant pas à conséquence. Les facultés prolifiques du chien sont très-étendues, mais l'animal, quel qu'il soit, lorsqu'on le transporte brusquement loin de son pays natal, lorsqu'on le change aussi complétement de milieu, peut être, *ipso facto*, frappé temporairement ou à vie d'infécondité. C'est peut-être le cas de la femelle dont il vient d'être parlé. Cependant on ne saurait rien

Digitized by Google

affirmer ni dans une direction d'idées ni dans une autre. Avec moins de circonspection, on arriverait à dire ceci : les deux races mariées, s'étant accouplées sans résultat utile, n'appartenaient sûrement pas à la même espèce, mais à deux espèces différentes. L'assertion se produirait sans preuve ; toutefois la contradiction ne trouverait rien de satisfaisant à lui opposer, et la question ne ferait pas un pas dans le sens de la démonstration. Pour moi, je ne l'ai soulevée ici qu'afin de pouvoir répéter ce que j'ai dit plus haut à savoir : aucune vérification de fécondité n'ayant été faite, en ce qui concerne les innombrables races d'animaux groupés sous l'appellation commune de chiens, on n'est pas recevable à dire qu'elles forment une seule et même espèce par cela seul qu'elles s'accouplent volontairement, que leur union est féconde, et que tous les produits de ces unions variées sont indéfiniment féconds entre eux.

Et maintenant je ferme la parenthèse ; je reprends la suite des idées relatives aux origines.

Digitized by Google

B. LES VOISINS.

I. Un trio à quatre. — Les discordances. — Chien quand même. — Sans aïeux. — Le défenseur d'Abel. — Un renversement d'idées. — Les grands parents. — Rapprochements et différences. — II. Sauvage et civilisé. — Exploration au long cours. Les si, — les car, — et les mais. — Supposition n'est pas raison. — III. Le renard. — Étude de mœurs. — Une caractéristique. — Divisions et variétés. — Ceux-ci et ceux-là. — IV. Le loup. — Les dissemblances physiques; — Les oppositions morales. — La graduation. — Expérience à faire. — Un parallèle. — Les contrastes. — Les extrêmes se touchent. — V. Le chacal. — Un peu de géographie. — Une remarque qui s'impose. — *Canis barbarus.* — Façon de vivre. — Lâche et méchant. — Encore la question de paternité — VI. Un passage de Buffon. — Une courte analyse. — La voix du chien. — Les services demandés. — Les aptitudes. — Quel est donc ce Protée? — Unité et pluralité. — Le chien de la nature. — Un peu d'érudition. — Les deux font-ils la paire? — L'identité spécifique. — Un chacal d'Alger. — Les points d'interrogation; — Les doutes. — L'origine des *races naturelles.* — Au cœur de l'Asie. — Le monde des chiens. — VII. Les chiens de bazar. — Particularité, ou singularité? — L'histoire des sauvages et les sauvages de l'histoire. — VIII. Un peu de controverse. — Appel au savoir. — La langue du chien et celle des voisins. — La double hérédité. — Causes ou effets. — Mariages entre voisins. — Les unions qui ne se font pas. — Chiens et chacals en Afrique. — Les chats sauvages et les chats domestiques. — Chassez le naturel. . . . . — Le chien ne se terre pas. . . . . — Le lapin se terre. — Hybrides et métis. — Les alliances libres ou forcées. — Retour de l'état domestique à la sauvagerie *et vice versa.* — Une conclusion forcée.

I.

Cuvier a composé le genre CHIEN (*Canis*) des trois espèces, — LOUP, RENARD et CHACAL.

Bien qu'il ait donné son nom au groupe, le chien n'y est pas nommément compris. D'où vient cela? Il n'en a pas été de même pour nos autres espèces domestiques. Le cheval, le bœuf, le mouton, en dénommant le genre auquel ils ont été rattachés, ont tous conservé leur place; ils forment chacun espèce distincte, sans que les proches ou les voisins l'absorbent. C'est encore plus tranché pour le cochon. Dans le genre de ce nom, il est seul; mais le genre comprend trois espèces et de l'une d'elles, le SANGLIER d'EUROPE, on fait descendre à tort ou à raison toutes les races et variétés du cochon domestique. Je dis à tort ou à raison, parce que, sur ce point aussi, il y a discordance. Tous les naturalistes ne donnent pas le sanglier pour père au cochon

Digitized by Google

domestique. D'aucuns prétendent qu'il en est de lui comme du chien, qu'il forme espèce à part, et qu'on n'en retrouve plus le type à l'état de nature. Mais à cela on objecte que le chien rendu à toute son indépendance, reprend tous les caractères propres à l'espèce primitive, qu'il redevient sauvage en un mot, tout en restant lui-même, c'est-à-dire chien, tandis que le cochon, abandonné dans les forêts, redevient sanglier comme le chat domestique redevient de tout point le chat sauvage. Relativement au cochon, l'assertion est néanmoins contestée.

Quoi qu'il en soit, on n'étudie pas en général le chien comme espèce distincte, mais comme individu, pour ainsi parler, et l'étude se fait sous le titre : Le chien domestique. Dans l'ignorance où l'on est quant à son origine, on en fait un animal sans attache, sans aïeux, sans famille, sans ascendance primordiale, lui, dont les écritures signalent pourtant la présence auprès du corps d'Abel, après que ce dernier eut été tué par Caïn. Dès cette époque, fidèle à sa destination, il remplissait déjà les fonctions, l'emploi qui lui sont assignés : il avait la garde des troupeaux et défendait son maître. Dans l'histoire de la domestication des êtres, on ne trouve pas d'espèce familière plus vieille que celle-ci. Dès que l'homme paraît, le chien est à ses côtés, et on l'y voit avec ses caractères propres et ses aptitudes spéciales. Ceci du moins est une forte présomption en faveur de son autonomie.

Mais il a de très-proches voisins, qui ne le valent guère, et dont on a voulu faire ses procréateurs. Renversant l'idée, ne pourrait-on pas se demander s'il eût été beaucoup plus déraisonnable de supposer que le chien, échappant à l'influence de l'homme, est devenu ici le loup et ailleurs le chacal? On se révolterait à cette supposition; mais, je le répète, qu'aurait-elle de moins sensé que l'autre?

Voyons donc ce que sont ces prétendus grands parents, ces fameux voisins.

Le voisinage est positif, apparent autant qu'il puisse l'être. L'anatomie ne voit que des différences insignifiantes entre la structure intérieure de ceux-ci et de ceux-là, et l'étude des rapprochements, à ne considérer que la conformation extérieure, réussit souvent plus à séparer les grandes divisions de l'espèce entre elles que le loup de certaines races de chiens, que le chacal de

Digitized by Google

beaucoup d'autres, que le renard même de plusieurs. La planche IV donne les figures du chien et du loup d'Amérique. Quelle ressemblance n'y a-t-il pas entre ces proches qui demeurent bien distincts ! Les lévriers, les boule dogues, le carlin et les bassets diffèrent plus du chien du nord de l'Amérique (*fig.* 6), que celui-ci de son redoutable voisin de campagne (*fig.* 7).

La parenté s'établit moins facilement, elle paraît plus éloignée lorsque l'observation s'attache aux penchants, aux instincts, aux mœurs, aux aptitudes dont le principe échappe, dont le fait est patent et met ceux-ci à une immense distance des autres.

A l'inspection des figures de la planche V néanmoins, on ne comprend pas bien que les deux animaux représentés, très-dissemblables en la forme et au fond, vivent presque de la même manière, j'entends par là qu'ils ont mêmes instincts et mêmes penchants. Ce n'est pas à ce titre que je les ai ainsi rapprochés. Ma pensée a été d'opposer cette cinquième planche à la première et de prier le lecteur de remarquer à quel point se ressemblent le chacal de la figure 9 et le loup de la figure 2, à quel point diffèrent peu le renard de la figure 8 et le loup de la figure 1.

Étrange chose, n'est-ce pas? que ce rapprochement entre représentants d'espèces différentes, quand l'éloignement est parfois si accentué entre représentants d'animaux de la même espèce. Les mots le disent bien, je pense, mais le dessin l'accuse encore mieux. Un regard donc pour la planche VI et pour les figures 10 et 11 dont le contraste est si frappant.

Ce mode d'enseignement devient familier. C'est à juste titre, car en dispensant l'écrivain ou le diseur de longues explications, il parle nettement et tout à la fois à l'esprit et aux yeux.

II.

La zoologie moderne a rencontré le chien sauvage sans oser dire que celui-là représente ou soit encore le prototype de l'espèce, sans dire davantage si le point du globe où il vit à l'état de nature, comme au premier âge du monde, l'a fidèlement conservé, s'il est un spécimen exact du premier chien.

A considérer attentivement la figure 12, pl. VII (1), il semble

(1) Je rapproche à dessein de cette figure, et dans l'unique intérêt des yeux, le

Digitized by Google

pourtant qu'on ait bien en vue un animal primitif, une tête de colonne, une sorte de matière première susceptible d'être très-diversement travaillée, de se plier à tout ce qu'on voudra, d'être intelligemment ou capricieusement modifiée, suivant les circonstances, dans le sens de besoins variés et définis, suivant une direction utilitaire ou de fantaisie.

Et ce n'est pas une idée en l'air que je jette là au hasard de la plume ; c'est une pensée réfléchie. Me faisant éleveur et me plaçant en face d'éléments de reproduction semblable, en face de cet animal qui n'est plus seulement UN chien, mais LE chien, certain apologue me revient obstinément à l'esprit et je me persuade qu'on réussirait, avec du temps et de l'habileté, à faire du chien sauvage du Cap tel autre chien quelconque sollicité par les besoins ou enfanté par l'imagination.

Rêve ou réalité, l'image d'aucun autre ne fait naître en moi le désir d'essayer, l'idée d'un succès ou seulement de la moindre tentative. Seul, le portrait du chien sauvage du Cap m'a inspiré une possibilité : devant tous les autres, ma pensée flotte et ne se fixe pas ; l'examen de celui-ci me rapproche de l'hypothèse de l'unité de l'espèce.

Pour revenir à l'apologue rimé par La Fontaine, je vois que l'artiste n'avait pas simplement donné carrière à la folle du logis ; il avait profondément médité. En opérant avec science, il a édifié une œuvre de vérité, et son labeur, couronné de succès, n'a pas trahi son génie. De ce bloc de marbre, dit le statuaire, que fera

. . . . . mon ciseau ?
Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?
Il sera Dieu. . . . . .

En serait-il de même de l'éleveur qui entreprendrait de tailler dans la vie de ce sauvage du Cap ? qui sait ?..... Mais du temps de Buffon, les naturalistes ne voyaient plus le chien sauvage en aucun lieu de la terre, Daubenton en a fait la remarque et té-

portrait de la *cynhiène* (pl. VII, fig. 13) de Cuvier, un animal que son nom définit suffisamment (qui ressemble à l'hyène et au chien); c'est un intermédiaire très-curieux, à la place où je le mets surtout. Je me hâte d'ajouter que la similitude n'est pas moins grande avec le loup.

Digitized by Google

moignait par là de l'impossibilité où il se trouvait de décrire les caractères propres à l'espèce avant son entière domestication. Cette dernière était si complète à ses yeux, que les nombreuses tribus de l'animal civilisé ne formaient plus seulement de simples variétés séparées par des différences légères, mais des races multiples, fort éloignées les unes des autres par le développement très-suivi et très-réussi de leurs facultés respectives, « de toutes les propriétés de leur nature ».

En l'absence de tout sujet rappelant l'espèce originaire, on a essayé de la reconstruire théoriquement, idéalement, par l'étude comparée des plus proches. « Dans cette vue, écrivait Daubenton, je cherche parmi les animaux sauvages ceux qui ressemblent le plus au chien par les parties intérieures du corps, et je trouve que ce sont le loup et le renard. Cette conformité est si frappante entre ces trois animaux, et dépend de caractères si singuliers, que l'on pourrait peut-être en tirer quelque induction pour la ressemblance extérieure, et en conclure que la figure du chien sauvage approcherait plus de celle du renard ou du loup que de celle d'aucun autre animal. Or on voit au premier coup d'œil que les chiens dont le museau est le plus allongé, sont ceux qui ressemblent le plus au loup et au renard.....

« Si l'on avait vu les chiens et les loups, les chiens et les renards s'accoupler les uns avec les autres et produire ensemble, comme les anciens naturalistes l'ont rapporté, on croirait que le museau effilé des renards aurait influé sur celui des lévriers, et le museau du loup sur celui des mâtins; mais les expériences que M. de Buffon a faites à ce sujet rendent fort douteux ce que les anciens en ont dit. Ainsi, nous ne pouvons pas assurer que le museau des lévriers vienne du renard, et celui des mâtins du loup, ni savoir si les races des lévriers et des danois se sont formées en même temps que celle des mâtins, ou si les lévriers ont été le produit de certains mâtins qui avaient le museau moins gros, le corps plus mince et les jambes plus grosses que les autres; si les danois viennent au contraire de mâtins dont le museau était plus gros et le corps plus ample, et si les qualités se sont maintenues et perfectionnées dans la suite des générations, par l'influence du climat, de la nourriture, de l'exercice, etc.... »

Cette dernière question pourra revenir plus loin. Pour le mo-

Digitized by Google

ment, il suffit de faire remarquer que les premières expériences de croisement tentées par Buffon, entre le chien et le loup, ont échoué, mais que d'autres sont venues à la suite, qui ont réussi et changé une négation en affirmation. Le lecteur est pleinement édifié à cet égard. Je n'en tire aucune conséquence ; je rappelle seulement le fait, et je reviens aux voisins.

III.

Je commence par le renard. En dépit de ses affinités, le mot est impropre, je le raye et lui substitue cet autre : en dépit de ses rapports de structure, celui-ci sera tout de suite hors de cause à raison de cette particularité très-significative que renards et chiens ne s'accouplent pas ou ne s'accouplent plus entre eux. On ne les voit ni se rechercher, ni s'unir en l'état de liberté ; on n'obtient pas davantage qu'ils se marient en l'état de captivité, lequel d'ailleurs convient fort peu au renard.

« Malgré cela, cet animal, dit Buffon, ressemble beaucoup au chien, surtout par les parties intérieures. Cependant, il en diffère par la tête, qu'il a plus grosse à proportion de son corps. Il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long et plus touffu, les yeux plus inclinés (1). Il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière et enfin par le caractère le plus essentiel, par le naturel, car il ne s'apprivoise pas aisément, et jamais tout à fait : il languit lorsqu'il n'a pas la liberté, et meurt d'ennui quand on veut le garder trop longtemps en domesticité. Il ne s'accouple pas avec la chienne, et s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont au moins indifférents. Il produit en moindre nombre, et une seule fois par an ; les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, rarement de six petits, et jamais moins de trois.... »

Les traits saillants de ce portrait sont caractéristiques et vraiment spécifiques. Ils différencient parfaitement les deux espèces,

(1) J'ajoute que chez cet animal la pupille est verticale, d'où vient qu'il voit mieux la nuit que le jour. C'est justement le contraire chez le chien qui a la pupille en forme de disque, et qui voit mieux le jour que la nuit.

Le loup a la pupille ronde.

Ces trois caractères ont certes leur importance.

Digitized by Google

et je ne vois pas la nécessité d'aller plus loin. Les habitudes, la manière de vivre, les instincts sont autres également, et aucune ressemblance physique, offerte soit par le volume, l'étendue, ou la forme des diverses régions du corps, soit par la configuration et la structure des organes intérieurs, ne saurait être une compensation quelconque à de telles dissemblances. La remarque est d'autant plus fondée, que ces caractères sont très-fréquemment plus accentués d'une race à une autre de la même espèce, qu'il ne le sont entre animaux d'espèces voisines. C'est le cas particulier et du chien et du renard.

Je n'ai pas besoin de redire qnelle distance éloigne les unes des autres certaines races domestiques du chien vivant dans le même milieu, côte à côte, et pour ainsi dire sous les mêmes influences; mais je puis noter qu'à ne considérer que la tête, si j'en juge au moins par les figures que j'ai sous les yeux, les renards diffèrent singulièrement entre eux. On en pourrait, je crois, former deux groupes très-distincts : l'un à la tête énorme, rappelant par sa configuration celle du chat au sommet très-large, aux oreilles courtes, très-écartées, au museau fin, et l'on trouverait ici le *renard d'Amérique*, le *renard de Turquie* (*pl.* VIII, *fig.* 14 et 15), le *renard tricolore*, le *renard isatis* (*pl.* IX, *fig.* 16 et 17), et le *renard gris;* l'autre à la tête beaucoup moins forte, relativement petite même, étroite à sa base, aux oreilles longues, droites et rapprochées, au museau plus effilé que fin, et l'on trouverait là le *renard de Magellan,* le *renard de Caama* (*pl.* X, *fig.* 18 et 19), le *renard d'Égypte.* En comparant ceux-ci à ceux-là, il me semble trouver un rapprochement à faire avec les têtes si différentes du dogue et du lévrier (*pl.* VI, *fig.* 10 et 11). Ces derniers ayant des aptitudes très-opposées, je me demande si le même fait se reproduit dans l'espèce du renard. L'histoire naturelle ne le dit pas, mais le dessin n'exprime pas beaucoup mieux en quoi diffèrent le lévrier d'Afrique et le renard d'Égypte (*pl.* XI, *fig.* 20 et 21).

IV.

La ressemblance physique n'est ni moins frappante ni moins complète entre les divers animaux classés dans l'espèce du loup et certaines races du chien domestique; mais je puis répéter, à

Digitized by Google

propos des premiers, la remarque précédemment faite, en ce qui les concerne eux-mêmes. Je vois des renards plus dissemblables entre eux que ne le sont certains renards et certains chiens. Ici néanmoins, le parallèle ne porte guère que sur la forme, que sur la conformation extérieure, car on n'a pas dit que les mœurs, que les habitudes, que les facultés naturelles soient différentes et que la ressemblance morale suive, accompagne la ressemblance physique. Ce point n'a pas été touché; je me borne à le signaler comme j'ai signalé la structure si complétement différente de la tête chez ceux-ci et chez ceux-là.

Parmi les loups, c'est autre chose. Les dissemblances se montrent plus accentuées dans la manière de vivre. En thèse générale, on admet que le loup n'aime pas la société et qu'il vit solitaire. C'est très-exact pour plusieurs; mais je trouve à côté de cette assertion, des témoignages qui la contredisent très-formellement. En effet, le *loup odorant* et le *loup des prairies* se réunissent et se tiennent en troupes nombreuses. Les associations de quarante à cinquante têtes ne sont pas très-rares en Amérique, dit-on. Voilà qui est mieux encore. Le loup est essentiellement carnivore ; c'est une autre assertion de la zoologie. Cependant, on a constaté que le *loup des prairies* mêle habituellement à sa nourriture animale une alimentation végétale consistant en baies ou en fruits.

Tout cela veut dire sans doute que l'unité des espèces n'exclut pas la graduation des êtres et que, d'un type extrême à un autre, il y a des nuances infinies qui les relient insensiblement et naturellement. C'est ainsi qu'entre les plus voisins se trouvent de nombreux points de contact et que certains peuvent se fondre, s'unir fructueusement entre eux, ce qui est le cas particulier du loup et de la chienne, du chien et de la louve.

Toutefois ressemblances et différences sont ou plus ou moins accusées, apparentes, évidentes, voulais-je dire. Au fond et à la surface, le loup et le chien se ressemblent et diffèrent étrangement. Les ressemblances l'emportent néanmoins, puisque les deux espèces s'accouplent et que leurs produits seraient, je le suppose, indéfiniment féconds si, au lieu de les tenir dans une sorte de cul-de-basse-fosse, ou dans un chenil impossible, on leur donnait pour domaine un parc de belle étendue, dans lequel

Digitized by Google

ils rencontreraient toutes les conditions favorables à leur facile multiplication. L'expérience n'a pas été tentée, mais qu'elle serait à la fois intéressante et utile à la science pure et à la zootechnie!

Ces observations faites, je copie le passage suivant, écrit par Buffon.

« Le loup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble si fort au chien, qu'il paraît être modelé sur la même forme. Cependant, il n'offre tout au plus que le revers de l'empreinte, et ne présente les mêmes caractères que sous une forme entièrement opposée. Si la forme est semblable, ce qui en résulte est bien contraire. Le naturel est si différent, que non-seulement ils sont incompatibles, mais antipathiques par nature, ennemis par instinct. Un jeune chien frissonne au premier aspect du loup ; il fuit à l'odeur seule, qui, quoique nouvelle, inconnue, lui répugne si fort, qu'il vient en tremblant se ranger entre les jambes de son maître. Un mâtin qui connaît ses forces se hérisse, s'indigne, l'attaque avec courage, tâche de le mettre en fuite, et fait tous ses efforts pour se délivrer d'une présence qui lui est odieuse. Jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, sans combattre à outrance, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Si le loup est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie. Le chien, au contraire, plus généreux, se contente de la victoire, et ne trouve pas que le *corps d'un ennemi mort sente bon ;* il l'abandonne pour servir de pâture aux corbeaux et même aux autres loups ; car ils s'entre-dévorent, et, lorsqu'un loup est grièvement blessé, les autres le suivent au sang et s'attroupent pour l'achever.

« Le chien, même sauvage, n'est pas d'un naturel farouche, il s'apprivoise aisément, s'attache et demeure fidèle à son maître. Le loup, pris jeune, se prive, mais ne s'attache point ; la nature est plus forte que l'éducation ; il reprend avec l'âge son caractère féroce, et retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage. Les chiens, même les plus grossiers, cherchent la compagnie des autres animaux ; ils sont naturellement portés à les suivre, à les accompagner, et c'est par instinct seul, et non par éducation qu'ils savent conduire et garder les troupeaux. Le loup est, au contraire, l'ennemi de toute société, il ne fait même pas compagnie à ceux de son espèce. Lorsqu'on les voit plusieurs ensemble,

Digitized by Google

ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit, avec des hurlements affreux, et qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent, et retournent en silence à leur solitude. Il n'y a même pas une grande habitude entre le mâle et la femelle; ils ne se cherchent qu'une fois par an, et ne demeurent que peu de temps ensemble..... »

Ce portrait n'est pas d'une rectitude complète. On connaît mieux le loup aujourd'hui qu'on ne le connaissait du temps de Buffon, dont le tableau est un peu chargé en couleurs. Le fond en est exact cependant et ce qui reste de saillant en tout ceci, c'est le voisinage très-rapproché des deux espèces, non dans leurs races extrêmes ou dans leurs variétés excentriques, mais dans celles de leurs nuances qui se tiennent de plus près.

V.

J'arrive enfin au chacal, animal peu connu jusque dans ces derniers temps et dont les affinités avec certaines races de chiens paraissent inniables, évidentes.

Cet animal présente une aire d'habitat immense. On le trouve dans presque toute l'Afrique, mais plus particulièrement dans les régions qui s'étendent depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Barbarie. En Asie, il est répandu depuis la Turquie jusque dans l'Inde. Enfin, on le rencontre en Morée et dans quelques parties de l'Europe. De ce fait résultent certaines modifications de forme, de structure, en tout semblables à celles que l'on constate chez les autres espèces observées dans leurs divers cantonnements, modifications qui font parfois, je le répète, les races d'une même espèce moins semblables à elles-mêmes qu'à certaines races des espèces voisines. C'est pour la troisième fois que la remarque vient sous ma plume ; elle se généralise donc et je la crois simplement applicable à toutes les existences, à celles du règne animal et à celles du règne végétal.

Il est certain que la figure du chacal de Nubie (*pl.* XII, *fig.* 22), rappelle plus celle du loup que celle du chacal d'Afrique ; certain

Digitized by Google

aussi que le chacal du Cap (*pl.* XII, *fig.* 23), semble plus voisin du renard à large tête que de ses pareils, et que le chacal du Sénégal (*pl.* XIII, *fig.* 24) se montre moitié lévrier et moitié renard pour le moins autant que chacal pur. Ce ne sont pas des intermédiaires à coup sûr, mais des nuances graduées ménageant, selon toute apparence, le passage entre les extrêmes, formant transition entre deux espèces voisines. Dans cet ordre d'idées, viendraient encore se ranger, tout près des chacals, ici le *corsac* (*pl.* XIII, *fig.* 25) ou *adive;* là, le *karagan,* ou l'*isatis;* puis tout à côté plusieurs autres qui semblent très-proches et du chacal et du chien. On pourrait ainsi faire le tour de la création.

De toutes les variétés de chacals, la mieux connue aujourd'hui et la plus répandue est celle d'Algérie, dont on a même proposé de faire, si je ne me trompe pas, une espèce particulière sous l'une de ces deux dénominations : *canis barbarus, canis algeriensis.* Elle est contenue dans ses proportions, c'est-à-dire un peu moins grande que ne serait le type, et son pelage est rude, plus rude : les parties supérieures sont abondamment variées de noir, surtout à la croupe et à l'extrémité de la queue ; le dessous du corps est d'un fauve clair ; il y a, sur le devant des membres antérieurs, une ligne noire interrompue.

Le chacal d'Afrique (*pl.* XIV, *fig.* 26) se prive très-bien, et on l'a presque à l'état de domesticité, comme le chien lui-même, dans les villes de l'Algérie. Son caractère est assez doux, quoique capricieux, et on l'élève sans aucune difficulté dans nos ménageries. Les faits de civilisation abondent et ne doivent plus étonner, mais ils n'ont rien de plus surprenant en ce qui touche cette espèce que certaines autres et notamment que celle du loup. Je passe donc.

Les chacals sont, du reste, d'humeur sociable. Ils vivent en troupes. Leurs associations se comptent par trente têtes au moins et quelquefois beaucoup plus. C'est par centaines, en effet, qu'on les trouve dans les vastes solitudes de l'Afrique et de l'Inde. Ils répandent comme tous les animaux, une odeur *sui generis ;* elle est forte et désagréable. En général, ils font du jour la nuit, et réciproquement de la nuit le jour. Ils dorment donc, tandis que le soleil éclaire la région, et chassent en commun, tandis que règne l'obscurité. Ils ne vont ni en groupe serré, ni à la queue

Digitized by Google

leu leu, mais pour ne pas trop se disperser, pour demeurer ensemble et pouvoir se rallier au moindre appel, ils se hèlent constamment. Leur cri, assez lugubre, a quelque analogie avec les hurlements du loup et l'aboiement du chien, sans être ni l'un ni l'autre. On le traduit par les voyelles *oua..... oua..... oua.* Ils ne manquent pas d'audace. Ils s'approchent volontiers des habitations, entrent s'ils les trouvent ouvertes et s'emparent sans façon de toute nourriture à leur convenance. Les matières animales sont particulièrement de leur goût. Sans dédaigner les plus fraîches, ils s'accommodent très-bien des autres. On les voit déterrant les cadavres et profanant les cimetières pour se repaître. Les chairs putréfiées, les charognes les plus puantes ne leur répugnent pas, bien qu'ils leur préfèrent, à l'occasion, les jeunes animaux que la bonne fortune leur présente ; les veaux, les agneaux, les petits de la chèvre leur paraissent des morceaux délicats et ils ne s'en font pas faute, lorsque les circonstances leur permettent de s'en emparer traîtreusement. On les voit à la suite de toute troupe armée, à l'arrière des caravanes, attirés par l'espérance d'une proie quelconque pendant les campements, ou à l'issue d'un combat.

Tels sont ces animaux auxquels, pour mon compte et en dépit des petits avantages que leur trouvent leurs meilleurs amis, je n'accorde ni estime ni affection. Il y a longtemps que j'ai fait du nom de cet animal le synonyme de lâche et méchant.

Il faut pourtant que je m'y intéresse, car voilà que, très-sérieusement, on le dit le père de tous nos chiens, mieux encore de tous les chiens dont est peuplé le globe. Très-fortement controversée, l'opinion est chaleureusement épousée et défendue par M. de Quatrefages, membre de l'Institut.

Je m'étais proposé d'analyser le travail dans lequel l'éminent professeur a plus particulièrement soutenu cette thèse. Toute réflexion faite, je crois que mieux vaut le reproduire *in extenso,* sauf à le faire suivre des quelques observations qu'il me suggérera.

Digitized by Google

VI.

C'est à l'occasion des distributions des récompenses aux exposants des races canines, en 1863, que M. de Quatrefages s'est exprimé ainsi, en ouvrant la séance, par un discours fort écouté et vivement applaudi.

« Notre premier maître à tous, Buffon, a dit : « La grandeur « de la taille, l'élégance de la forme, la force du corps, la liberté « des mouvements, toutes les qualités extérieures, ne sont pas « ce qu'il y a de plus noble dans un être animé..... La perfec- « tion de l'animal dépend de la perfection du sentiment. Plus il « est étendu, plus l'animal a de facultés et de ressources, plus « il a de rapports avec le reste de l'univers. Et lorsque le senti- « ment est délicat, exquis, lorsqu'il peut encore être perfec- « tionné par l'éducation, l'animal devient digne d'entrer en « société avec l'homme. Il sait concourir à ses desseins, veiller « à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter; il sait, par des « services assidus, par des caresses réitérées, se concilier son « maître, et de son tyran se faire un protecteur. »

« Vous comprenez, messieurs, qu'il s'agit du chien. Buffon continue, et, dans des pages que je n'aurai pas la présomption de refaire, il suit cet animal dans son existence entière. Insistant sur cette *perfection,* sur cette *chaleur du sentiment* qui caractérise l'espèce, il le montre animé d'une seule crainte, celle de déplaire; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages; léchant la main qui vient de le frapper, et la désarmant par la patience et la soumission ; se faisant l'ami des amis de son maître, l'ennemi de ses ennemis; se conformant à ses mœurs, à ses manières et prenant le ton de la maison, de sorte qu'il devient aussi délicat et dédaigneux chez les grands que rustre à la campagne.

« Buffon aurait pu ajouter que, dans son désir de se rapprocher de l'homme, le chien s'est efforcé d'imiter la parole. Telle est au moins la seule explication plausible de l'aboiement. Cette voix n'appartient qu'au chien domestique; elle ne lui est pas naturelle; il l'oublie et la perd en diverses circonstances et surtout dans la solitude; il la retrouve en rentrant dans la société hu-

Digitized by Google

maine. Ce fait, étrange en lui-même, important par ses conséquences, résulte d'observations précises et multipliées. Je n'en citerai qu'une seule.

« Vous savez que l'île déserte de Juan-Fernandez, l'île du véritable Robinson (1), avait reçu lors des premières découvertes un certain nombre de chèvres qui multiplièrent rapidement. Longtemps ces troupeaux servirent à ravitailler les corsaires attirés dans le Pacifique par l'espoir de capturer les galions chargés des trésors du Pérou. Pour enlever cette ressource à leurs aventureux ennemis, les Espagnols eurent l'idée, vers 1710, de lâcher dans la même île quelques couples de chiens. Le succès dépassa leur attente. Les chiens redevenus sauvages et bientôt très-nombreux détruisirent les chèvres, si bien qu'ils seraient morts de faim si les phoques ne leur eussent offert une mine inépuisable de gibier. Dès 1743, don Antonio Ulloa constata dans l'île même que ces chiens n'aboyaient plus (2). Quelques individus mis à bord du navire restèrent également muets, jusqu'au moment où, réunis à des chiens domestiques, ils cherchèrent à les imiter. « Mais ils s'y prenaient maladroitement, ajoute l'auteur, « et comme si, pour se conformer à l'usage, ils apprenaient une « chose à laquelle ils étaient restés jusque-là étrangers. »

« Petits-fils d'animaux qui avaient su aboyer, ces chiens de Juan-Fernandez retrouvèrent donc assez promptement la voix de leurs ancêtres. Les représentants d'une race depuis longtemps muette (3) sont loin de faire d'aussi rapides progrès. Un couple de chiens de la rivière Mackensie, amenés en Angleterre, n'eurent jamais que le hurlement de leurs compatriotes; mais la femelle, ayant mis bas en Europe, son petit, entouré de chiens qui aboyaient, apprit fort bien la langue du pays.

« L'homme trouvant un animal si merveilleusement disposé

(1) « Le type de Robinson Crusoé s'appelait Alexandre Selkirk. Il fut abandonné dans l'île de Juan-Fernandez par le capitaine Stradling, en 1704, et recueilli en 1709 par Wood-Rogers. »

(2) « L'observation d'Ulloa ayant été faite environ trente ans après que les chiens eurent été mis dans l'île, et cette espèce pouvant se reproduire au bout d'un an, on voit que trente générations au plus suffisent pour produire l'effet indiqué ici. »

(3) « On appelle *chiens muets* ceux qui n'aboient pas; mais l'expression est exagérée, car ils conservent toutes les autres voix du chien, c'est-à-dire toutes celles qui leur sont naturelles et que l'on retrouve dans la souche sauvage. »

Digitized by Google

à lui obéir, semble s'être complu à le mettre à l'épreuve. Il lui a *tout* demandé, et en a *tout* obtenu. Pour lui, le chien s'est fait bête de somme, bête de trait, de guerre, de garde, de chasse, de pêche, animal de ferme et de salon, d'écurie et de boudoir; quand le gibier, le poisson, le bétail ont manqué, il s'est transformé en animal de boucherie; avec l'homme il a émigré d'île en île, de continents en continents; il l'a suivi sur les glaces du pôle et dans les sables brûlants, dans les déserts et dans les cités, sous le chaume et dans les palais. Partout en un mot, l'homme a eu à ses côtés le chien, toujours utile, souvent indispensable, pour satisfaire tantôt aux mille caprices du luxe et de la mode, tantôt aux plus impérieux besoins.

« Pour répondre à des exigences aussi diverses, le *sentiment* dont parle Buffon, même secondé par une intelligence sans égale chez les animaux (1), eût été insuffisant. Il fallait encore une organisation singulièrement flexible, un corps prêt à se transformer en vue du but à atteindre. Ni l'un ni l'autre n'ont fait défaut. Pour forcer le lièvre à la course, le chien a allongé et effilé ses jambes; pour débusquer le blaireau et le renard, il les a tordues et raccourcies; pour terrasser les loups, coiffer les sangliers ou lutter contre des ennemis plus formidables encore, il a grandi sa taille, fortifié ses os et ses muscles, allongé ses crocs; pour pénétrer dans le hamac des créoles ou le manchon des marquises, il a réduit tout son être et s'est fait miniature de lui-même.

« Qu'est donc cet étrange Protée qui se métamorphose à chaque instant pour mieux nous servir et nous plaire? Est-il le produit d'un croisement séculaire entre plusieurs espèces qui auraient, pour ainsi dire, accumulé dans un être complexe leurs caractères physiques et leurs instincts divers? Ou bien tous les chiens, quels que soient leur taille, leurs formes, leur pelage, leurs qualités, appartiennent-ils à une seule et même espèce? S'il en est ainsi, cette espèce est-elle distincte de toutes les autres, et en entier soumise à l'empire de l'homme? Ou nos chiens ne sont-ils que les rejetons transformés et civilisés d'une

(1) « Au reste, cette intelligence est en très-grande partie acquise comme la plupart des autres qualités du chien. Ici, comme chez le cheval, on constate l'influence de l'hérédité s'exerçant sur les *facultés* aussi bien que sur les *organes*. »

Digitized by Google

souche sauvage existant encore quelque part? Ces opinions si différentes ont été soutenues par des hommes presque également illustres. Toutefois je ne crois pas qu'il soit aujourd'hui possible d'hésiter, à la seule condition d'oublier cette étude exclusive des caractères extérieurs, cette morphologie exagérée, dont l'abus et les dangers en histoire naturelle deviennent chaque jour plus évidents.

« La multiplicité même des formes et des proportions chez le chien est un des plus sérieux arguments à opposer à ceux qui veulent voir en lui le fruit du concours de plusieurs espèces. Pour expliquer par la diversité des origines l'existence de toutes nos races canines, a dit Frédéric Cuvier, il faudrait admettre *au moins cinquante espèces souches*. Ajoutons qu'au moins quarante de ces espèces supposées, — et précisément les plus tranchées, — ne se trouvent nulle part ailleurs, ni dans la faune actuelle ni dans aucune des faunes fossiles, et nous croirons en avoir assez dit pour vous amener à conclure avec Buffon, avec Linné, avec les deux Cuvier et les deux Geoffroy Saint-Hilaire, que tous les chiens appartiennent à une espèce unique (1).

« Mais cette espèce a-t-elle été totalement domestiquée, si bien que nos chiens ne comptent plus de frères parmi les animaux sauvages? Linné et Buffon l'ont pensé; et ce dernier a même cru trouver dans le chien de berger le vrai *chien de la nature*. C'était là une erreur facile à réfuter à l'époque même où la soutenaient les deux grands contemporains. Alors comme aujourd'hui, on savait que les chiens domestiques ont parfois rompu leurs antiques liens, abandonné l'homme, et transmis à leurs descendants la liberté qu'ils avaient reconquise. Rentrés ainsi dans la vie sauvage, ils en ont repris tous les instincts. En Amérique, ces chiens libres ont ajouté un animal féroce de plus à ceux du nouveau monde. — Eh bien! si l'homme d'aujourd'hui n'a pu retenir à ses côtés tous les représentants des races asservies

(1) « Quelques passages d'Is. Geoffroy Saint-Hilaire, pris isolément, sembleraient indiquer pourtant qu'il regarde comme *possible* que certaines races doivent leurs caractères spéciaux à une hybridation. Mais cette opinion ne peut être invoquée quand il s'agit des races les plus *excentriques*, telles que bassets, bichons, dogues, etc. Par cela seul on devrait l'écarter. Mais d'autres raisons, tirées de la physiologie et des phénomènes observés dans les races d'autres espèces, s'opposent également à ce qu'on l'accepte comme probable. »

Digitized by Google

depuis des siècles, comment admettre que l'homme des anciens jours ait pu confisquer à son profit l'espèce entière, alors qu'elle était dans toute la force de son indépendance première, et qu'elle recevait avec le sang, les instincts intacts de la liberté ?

« Linné, Buffon ont dû se faire cette objection. Ils ont dû se dire que le chien primitif ne pouvait avoir disparu et devait se retrouver parmi les espèces sauvages existantes, mais ils se trouvaient en présence d'une opinion généralement répandue et soutenue par Cardan, Zimmermann, Hunter, etc., qu'ils ne pouvaient partager. Ceux-ci ont voulu voir dans le loup le père du chien. Linné, Buffon étaient trop naturalistes pour méconnaître les différences de toutes sortes qui séparent ces deux espèces ; ils ne savaient où chercher ailleurs, car le catalogue mammalogique était alors bien loin d'être assez avancé ; et voilà sans doute comment ils furent conduits à admettre provisoirement une hypothèse insoutenable de nos jours.

« A Guldenstadt et à Pallas revient l'honneur d'avoir démêlé la vérité. A peu près en même temps, tous deux étudièrent en zoologistes, une espèce jusque-là fort mal connue et arrivèrent à une conclusion identique (1). Tous deux avaient observé le chacal et le chien vivant à côté l'un de l'autre dans les mêmes contrées ; tous deux virent dans le second, le descendant apprivoisé et modifié du premier. D'autres naturalistes voyageurs, entre autres Ehrenberg, répétèrent leurs observations, confirmèrent leurs conclusions. La souche sauvage du chien était enfin trouvée.

« Lorsqu'une solution nouvelle se produit à propos d'un problème longtemps controversé, elle est souvent accueillie d'autant plus difficilement qu'elle est plus vraie. L'étroite parenté du chacal et du chien a donc été vivement contestée aujourd'hui, et l'est encore par quelques savants, en France surtout. Toutefois les idées de Guldenstadt et de Pallas sont celles de la plupart des naturalistes qui ont examiné la question avec soin; elles étaient

(1) « Le mémoire de Guldenstädt, sur les chacals, a paru la même année que le fascicule des *Spicilegia zoologica*, où Pallas a fait connaître son opinion (1776), mais le travail du premier avait été primitivement communiqué à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. (Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire naturelle générale des règnes organiques.*) »

Digitized by Google

hautement professées par le savant qui présiderait sans doute cette assemblée si nous le possédions encore. Voici en quels termes Isidore Geoffroy Saint-Hilaire résumait les motifs de sa croyance. — « Le chien a la même organisation anatomique que « le chacal, sans qu'une seule différence constante puisse être « aperçue. Il en reproduit parfois les formes extérieures, le « système de coloration, et jusqu'aux teintes elles-mêmes. Sur « plusieurs points de l'Asie, de l'Europe orientale et de l'Afri- « que, on trouve en même temps à l'état libre des chacals, et à « l'état domestique des chiens qui leur sont très-semblables ; si « semblables qu'on ne saurait méconnaître ici, disent les voya- « geurs, les ascendants et les descendants encore réunis dans « les mêmes lieux, et pour ainsi dire, les rejetons encore im- « plantés dans la souche commune (1). »

« Plus que tout autre, Isidore Geoffroy a contribué à mettre hors de doute l'identité spécifique du chien et du chacal ; et cela par des observations que je rappelle avec d'autant plus de plaisir qu'elles ont été faites au Muséum, dans cette ménagerie fondée par le père, si largement développée par le fils. C'est Isidore Geoffroy qui a rendu au chien domestique l'odeur prétendue caractéristique du chacal, en le nourrissant exclusivement de viande crue ; c'est lui qui a démontré l'égalité absolue du temps de gestation ; c'est lui qui, reprenant en sens inverse les expériences faites sur les chiens de Juan-Fernandez et de la rivière Mackensie, a fait entendre à tout son auditoire un chacal aboyant avec la sûreté d'intonation de nos chiens d'Europe (2) ; c'est à lui enfin que nous devons l'histoire de ce *chien,* comme l'appelait tout le monde, et qui était en réalité un chacal d'Alger apprivoisé par un de nos soldats. Cet animal doux et affectueux avec son maître, familier avec tous, vivait en pleine liberté, et en profitait pour aller dans les rues de Grenoble jouer avec les véritables chiens qui l'accueillaient et le traitaient comme un des leurs (3). — C'est là une observation décisive, car elle montre

(1) « *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III. »

(2) « Les loups de la ménagerie essayent aussi parfois d'aboyer, mais ils n'y parviennent jamais entièrement. (Is. Geoffroy Saint-Hilaire, *loc. cit.*) »

(3) « *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. II. »

Digitized by Google

l'identité d'espèce acceptée non-seulement par l'intelligence humaine, mais encore par l'instinct et le *flair* de ces animaux.

« Mais comment le chacal s'est-il transformé et a-t-il engendré cette multitude de formes que je rappelais tout à l'heure? A qui ferait cette question à titre d'objection ou de difficulté, je répondrais : « Comment se forment toutes ces races qui, dans toutes les espèces animales domestiquées, dans toutes les espèces végétales cultivées, semblent naître sur les pas et sous la main de l'homme ? » — Et nous nous retrouverions en présence du problème général qu'ont abordé les plus grands esprits des temps modernes, qu'ils ont tous résolu dans le même sens, souvent en dépit des théories, des doctrines contraires qu'ils professaient ailleurs.

« Les organismes vivants ne sont pas, comme les corps bruts, enchaînés à des formes, régis par des lois mathématiques. Soumis à l'action du milieu qui les entoure, dépendants de circonstances qui changent parfois dans des limites très-étendues, il fallait qu'une certaine variabilité anatomique et physiologique leur permît de s'adapter à des conditions d'existence diverses. Sous peine de périr, quand elles se modifient, il faut que l'animal, que le végétal se modifient aussi. De là proviennent ces *races naturelles* si souvent encore prises pour des espèces distinctes. Lorsque l'homme intervient, il apporte, même sans le vouloir, un élément de variété presque indéfini dans les conditions d'existence. De là résultent le nombre et la diversité des *races domestiques*. Dès qu'il applique son intelligence à multiplier, à caractériser davantage les résultats inattendus de son action, il produit ces miracles dont la zootechnie et l'art du maraîcher, du fleuriste, de l'arboriculteur, fournissent chaque jour des exemples (1).

« Eh bien ! plus qu'aucune autre espèce et depuis plus longtemps, le chien a subi toutes ces influences modificatrices. — « Pour se rendre maître de l'univers vivant, a dit Buffon, il a « fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux. » —

(1) « J'ai traité avec détail toutes ces questions dans mon livre intitulé : *Unité de l'espèce humaine*, car la démonstration de cette unité reposant en entier sur l'étude des races animales et végétales, j'ai été par cela même forcé d'examiner tout ce qui est relatif à la formation et au maintien de ces races, aux limites de variations..... »

Digitized by Google

Au cœur de l'Asie qui fut sa patrie originelle (1), l'homme des premiers jours trouva à côté de lui le chacal, prêt à le suivre. Il en fit son allié et ils ne se sont pas quittés depuis. Partout où l'homme a poussé ses tribus les plus excentriques, on retrouve le chacal devenu le chien domestique. Il a donc subi toutes les actions du milieu qu'on peut rencontrer sur le globe. En outre, l'homme a décuplé, centuplé par son industrie l'influence des agents naturels; et voilà comment s'est formé le *monde des chiens*..... »

VII.

En 1865, dans les mêmes circonstances, à la suite d'une seconde exposition universelle des races canines, organisée comme la première par les soins de la Société zoologique d'acclimatation, M. de Quatrefages, revenant sur la question d'origine du chien, s'est encore exprimé en ces termes : « Le chacal, ont dit les adversaires de la doctrine que je défends, est un animal qui se terre, et le chien ne se terre pas. — Eh bien, voici un chien, accepté comme tel par tous les naturalistes, qui vient de présenter ce trait de mœurs d'une façon très-inattendue.

« Vous savez tous que M. le duc de Luynes vient d'accomplir, avec des compagnons dignes de lui, un voyage scientifique sur la mer Morte et dans les contrées voisines. Il en a ramené deux *chiens de bazar*, pris tout jeunes dans les fossés de Jérusalem. Quelque temps après leur arrivée en France, on s'aperçut que la femelle était pleine. Au bout du temps voulu, on reconnut qu'elle était délivrée ; mais on ne trouvait pas les petits. Après bien des recherches seulement, on les découvrit au fond d'un terrier de deux mètres de profondeur, que la mère avait creusé en cachette dans un coin écarté du parc. — C'est que, fille d'une race qui vit libre et sans maîtres, quoique au milieu des villes, cette chienne avait conservé ou retrouvé ses instincts natifs,

(1) « La géographie zoologique démontre le cantonnement primitif de l'espèce humaine, comme l'anatomie et la physiologie en démontrent l'unité. Tout conduit à regarder le centre de l'Asie comme le point d'où l'homme a rayonné en tout sens. J'ai traité cette question en examinant les théories anthropologiques d'Agassiz et de l'école américaine dans l'ouvrage déjà cité. — Le chacal est originaire des mêmes régions »

Digitized by Google

attestant ainsi une fois de plus, au milieu de nous, sa parenté avec le chacal.

« Ainsi tout le prouve de plus en plus, le chacal est le chien sauvage ; le chien est le chacal civilisé et modifié par les mille conditions d'existence que lui a faites la main de l'homme.

« Sur plusieurs points du globe, on rencontre, à côté du chien domestique, des animaux qui lui ressemblent beaucoup, mais qui présentent les caractères et les mœurs des espèces sauvages. Quelques naturalistes ont voulu voir en eux autant d'espèces, les souches des diverses races avec lesquelles ils ont des rapports de forme ou de pelage, et expliquer ainsi les variétés du chien. Mais cette théorie laisse en dehors précisément les races les plus anormales, telles que le caniche et le chien turc, le bouledogue et le king's-Charles, et pour cette raison seule elle est inacceptable.

« Tout prouve, au contraire, que, pour être dans le vrai, il faut en renverser les termes, et rattacher ces chiens sauvages aux chiens domestiques, dont ils ne sont que les fils redevenus libres.

« Rappelons ici un fait tout récent et néanmoins trop oublié. Lorsque les Espagnols abordèrent en Amérique, ils y introduisirent leurs grands limiers de chasse et de guerre. Quelques individus égarés dans les forêts et les pampas s'y multiplièrent. D'autres chiens de diverses races vinrent se joindre à ces déserteurs, et leurs descendants réunis forment aujourd'hui des bandes redoutables aussi farouches, aussi féroces que si leurs ancêtres n'eussent jamais connu l'esclavage. Dans ces nouvelles conditions d'existence, tous ont repris quelques-uns des caractères du chien primitif : le poil est devenu plus rude, les teintes sont plus uniformes, les oreilles se sont redressées, etc. ; mais, au milieu de ces hordes vagabondes, on n'y retrouve pas moins les races qui leur donnèrent naissance. Ainsi, la liberté reconquise n'efface pas l'empreinte imprimée par la main de l'homme : le chien rendu à lui-même ne redevient pas pour cela le chacal ; il enfante seulement une race de chiens sauvages, ou mieux de chiens libres (1).

(1) « Ce qui est vrai pour le chien l'est aussi pour les autres animaux domestiques redevenus libres. Le cochon, par exemple, redevenu libre en Amérique, ne ressemble pas pour cela à notre sanglier, et a même donné naissance à des races sauvages dis-

Digitized by Google

« Ce qui s'est passé en Amérique, et de nos jours, a dû nécessairement se passer en d'autres lieux, en d'autres temps. Toujours, lorsque le chien a trouvé en dehors de l'action de l'homme un abri et la nourriture, quelques individus ont dû s'écarter et faire souche. Ainsi ont pris naissance le dingo de l'Australie, le buansa du Népaul, le paria des Jungles et de l'Himalaya, le dhole des monts Rhangany, et toutes ces *races libres* prises plus tard pour des *espèces* (1)..... »

VIII.

Je voudrais pouvoir admettre de confiance, et les yeux fermés, la doctrine exposée et défendue avec autant de talent que de conviction par l'éminent professeur du Muséum ; mais la trouvant contestable sur plusieurs points, je demande au savant, non moins qu'à l'homme du monde, la permission de lui soumettre les doutes qui me restent.

Je le fais en toute humilité, non pour contredire, mais pour essayer que la lumière pénètre, s'il se peut, là où l'obscurité n'a pas encore été complétement dissipée. C'est faire un nouvel appel à son profond savoir.

Je prendrai les questions telles qu'elles se présenteront en suivant le consciencieux travail de M. de Quatrefages.

a. La première intéresse la voix, l'aboiement, cette langue particulière au chien parlant à l'homme lorsqu'il vit en sa société, que ses enfants oublient plus ou moins rapidement lorsque, rendu à la vie sauvage, il ne la pratique plus lui-même, que ses arrière-petits neveux réapprennent enfin avec plus ou moins de facilité lorsqu'ils reviennent parmi les hommes.

En sa condition native, le chacal n'aboie pas, il crie assez désagréablement et cause à sa manière. Si on le civilise, il aboie,

tinctes.— (*Voy.* le beau mémoire de M. Roulin dans le *Recueil des Savants étrangers* de l'Académie des sciences.) »

(1) « Toutes ces races sont plus ou moins cantonnées. Le chacal présente, au contraire, une aire d'habitat immense ; que cette circonstance soit primitive, ou qu'elle soit la conséquence de la dissémination involontairement opérée par l'homme, elle ne m'en paraît pas moins décisive et devoir faire regarder le chacal comme la souche première. »

Digitized by Google

il apprend à parler à l'homme et s'adresse à lui dans la même langue qu'il a apprise du chien.

Aurait-il eu la faculté de l'inventer?

Je sais qu'il n'est pas aisé de répondre à cette interrogation. Cependant je vois le chacal très-rapproché de l'homme en Afrique, de l'homme et du chien, sans qu'il éprouve, paraît-il, ni l'envie d'étudier la langue de l'un ni le besoin de parler à l'autre.

Les loups de la ménagerie, répète-t-on après Is. Geoffroy Saint-Hilaire, essayent aussi parfois d'aboyer, mais ils n'y parviennent jamais entièrement. Ceci pourrait bien n'être qu'une question de temps et de facilité à parler plus ou moins correctement. Les chiens de la rivière Mackensie, amenés en Angleterre, n'ont jamais su que hurler, mais leur petit, né au milieu des indigènes, se mit à aboyer comme ceux-ci. Pourquoi n'en serait-il pas de même du chacal et du loup?

L'homme que les circonstances ont rendu jeune à la liberté, à l'état de nature, reste muet, tant qu'il vit seul et abandonné; il ne reprend l'usage de la langue qu'après un labeur pénible et long; c'est affaire d'instruction lente et patiente.

Les métis du loup et du chien aboient ou hurlent suivant les circonstances, par droit d'hérédité, laquelle s'exerce aussi bien sur les *facultés* que sur les *organes*. Qui sait pourtant si le hurlement du loup n'eût pas été complétement oublié au cas où les canides, élevés entre eux, sans contact avec le chien, eussent été élevés en la compagnie constante d'animaux de l'espèce canine? Toutes les langues parlées s'apprennent facilement pendant le jeune âge, plus malaisément plus tard; elles s'oublient vite et, dans l'espèce, je ne vois pas que l'aboiement, emprunté au chien par *un* chacal élevé et entretenu parmi les chiens, offre un argument de beaucoup de valeur à la doctrine de leur commune origine. L'homme aussi aboie, siffle, etc., sans que cette faculté multiple d'imitation tire à conséquence.....

b. « Pour forcer le lièvre à la course, le chien a allongé et effilé ses jambes..... » D'autres disent avec autant ou sans plus de raison : le lévrier doué d'une grande vitesse, grâce à sa structure svelte et allongée, a été spécialement appliqué à la chasse du lièvre, etc. En se retournant ainsi dans la question, on ne la ré-

Digitized by Google

sout pas, car on n'indique d'une manière satisfaisante, ni dans un cas ni dans l'autre, quelle a été la cause, quel a été l'effet. Cet argument doit être abandonné des deux côtés, car il ne sert personne ; il traite la question par la question sans utilité, sans issue, sans la pouvoir faire sortir du cercle vicieux dans lequel on l'a enfermée.

c. Je suis bien loin de dire que le loup est le père du chien ; mais je trouve que, pour répudier cette paternité, on exagère un peu « les différences de toutes sortes qui séparent ces deux espèces. » En effet, les rapprochements, les ressemblances, les affinités même sont nombreux et indéniables.

En comparant toutes choses entre chiens et chacals, entre loups et chiens, si l'on s'en tient aux groupes de ces derniers qui rappellent le plus ou le chacal ou le loup, il me semble voir des deux côtés une somme égale de rapports, d'analogies, d'identités même ; une parenté aussi étroite et complète.

Le chacal d'Afrique vit plus près de l'homme que le loup. Malgré cela, et en dépit des inductions qu'on en tire, je ne vois pas bien clairement que chiens et chacals, bien qu'ils existent côte à côte, aussi librement les uns que les autres, se marient indistinctement *inter se*. De pareilles unions ont lieu quelquefois entre chiens et loups en Europe où les circonstances ne leur sont pas autant favorables, par suite de la guerre d'extermination qu'on y a déclarée au loup ; d'où vient qu'elles sont si rares, si même elles ont lieu, entre chiens et chacals dans les contrées qu'ils habitent et où ils sont dans une sorte de promiscuité physique. Certes le chien est aussi ardent que facile et peu délicat sur la chose, eh bien ! lorsqu'on interroge les Algériens sur ce point, ils répondent avec hésitation, et leurs réponses ne sont rien moins que péremptoires. Oui, parmi ces chiens, beaucoup ressemblent aux chacals *et vice versa,* mais nul ne se montre affirmatif, il s'en faut, sur la question de paternité. Si l'étroite parenté dont on parle existe entre les deux espèces, comment ne se marient-elles pas ostensiblement, fréquemment, au su et au vu de tous ? Je n'ai pas, relativement aux questions de science qui exigent des observations précises et suivies, une foi très-robuste dans les récits des voyageurs, et ceux sur lesquels s'est appuyé Is. Geoffroy Saint-Hilaire ne m'inspirent pas toute confiance lorsque je les

Digitized by Google

trouve unanimement contredits par les faits qui se passent à nos portes, en Algérie, *coram populo*. Là où l'on rencontre plus qu'ailleurs « à l'état libre des chacals, et à l'état domestique des chiens » qui leur ressemblent ou auxquels ils ressemblent eux-mêmes plus ou moins, on n'y dit pas — et cela me paraît étrange — qu'ils sont nés les uns des autres et qu'on voit pêle-mêle « les rejetons encore implantés dans la souche commune. »

Au surplus, la contre-épreuve manque à l'assertion et l'on peut se demander pourquoi, dans nos contrées où le chacal s'acclimate aussi facilement, le chien ne s'est jamais séparé de l'homme; pourquoi il ne s'en est jamais rencontré un seul qui ait poussé la fantaisie de reprendre la vie primitive et de vivre en dehors ou à côté de nous, à la façon du chacal, son père.

Et une fois lancé dans cette voie, celle des investigations et de la curiosité permise, on se pose encore cette question : comment, dans les pays depuis longtemps habités et où l'on aime le chien où l'on utilise ses services, comment y a-t-il encore des chacals, c'est-à-dire des chiens sauvages quand sur tant d'autres points ils sont restés complétement inconnus ? C'est là une singulière exception : à proximité des forêts, partout où il y a des chats domestiques on retrouve des chats sauvages ; et de même de l'espèce du lapin.

d. En regard des jolies histoires de chacals apprivoisés, je pourrais placer d'autres histoires moins jolies, mais tristes et dramatiques, venant toutes confirmer la vérité du proverbe :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Le loup a, lui aussi, de très-belles pages qui le montrent capable des plus beaux sentiments ; en dépit des beaux traits qui l'honorent, il n'en est pas moins le loup.

e. Le chien ne se terre pas. Ce trait de mœurs a été, sous la plume de quelques-uns, un argument plein de force contre les partisans de l'origine commune du chien et du chacal, car il est dans les habitudes de ce dernier de se creuser un trou souterrain et de s'y loger. Mais voici que, tout-à-coup, on découvre qu'une chienne amenée de Jérusalem en France, où elle s'est trouvée plus ou moins dépaysée, est allée à l'écart faire ses petits au fond d'un

Digitized by Google

terrier de 2 mètres de profondeur, et creusé par ses soins industrieux. Cette preuve de parenté avec le chacal manquait, maintenant elle est là, irrécusable; aucun doute n'est plus permis. Le chien n'est autre qu'un chacal domestique.

C'est étrange; je ne mets aucun mauvais vouloir à partager cette opinion commode; cependant ce nouvel argument ne me saisit pas, car les chiens de bazar ne sont vraiment pas les seuls à se terrer.

Le lapin est un animal qui se terre; eh bien! on trouve dans certaines contrées rocheuses et dans quelques autres où le sol est composé de sable exclusivement, non des races de lapins, mais des populations entières de cet animal qui ne se terrent pas. Elles n'ont pas le pouvoir de creuser la roche et ne le tentent pas; elles ne sauraient non plus s'organiser un terrier, des habitations souterraines en arrière de galeries impossibles dans un sol aussi mouvant que le sable, où rien ne tient, où tout s'éboule incontinent, incessamment. On peut croire qu'elles ne sont pas là au mieux de leurs goûts et de leurs habitudes; elles y sont cependant et y vivent, celles-ci entre deux pierres, dans un enfoncement quelconque, celles-là à la belle étoile, plus ou moins, à la façon des animaux qui habitent à la surface du sol. Serait-il logique d'en conclure que le lapin est originairement sorti d'une espèce qui ne se terre pas (1)?

La proposition est la même pour le chien. J'admets tout ce qu'on dit de cette femelle qui est allée cacher ses petits en un coin retiré et profond, dans une retraite sûre; je veux croire qu'elle a creusé elle-même ce terrier, je crois cela et le reste, sans m'étonner outre mesure; mais je la vois vivant elle-même, en compagnie du chien qui l'a rendue mère et qui est de sa race,

(1) J'entretenais, un jour, la *Société impériale et centrale d'agriculture de France* de cette particularité qui a, on le voit, son importance. Les renseignements, les confirmations, sont venus aussitôt et j'ai pu en remercier mes honorables collègues.

M. Brongniart a fait cette déclaration : Dans beaucoup de bois de la Sologne, où le sol est recouvert d'une couche épaisse d'aiguilles de pins, les lapins ne terrent plus; ils s'abritent dans des coulées pratiquées sous les feuilles. Ils ont perdu l'habitude de terrer, tout simplement parce qu'ils ont trouvé un autre moyen de s'abriter.

M. Bourgeois appuie. Les lapins, dit-il, terrent ou ne terrent pas, suivant la nature du sol. A Rambouillet, on trouve des sables et des terres fortes. Dans les premiers abondent les terriers; dans les secondes, on n'en rencontre pas un seul, bien que les lapins y soient aussi très-communs.

Digitized by Google

je la vois vivant paisiblement sur terre comme tous les chiens domestiques du monde et non sous terre, à la manière des chacals libres.

D'autre part, on ne me dit point que là où chacals et chiens existent simultanément, aucun chien contracte les habitudes de son père, aille dormir pendant le jour dans un terrier et se mette en chasse la nuit par distraction ou par besoin. Si on ne le dit pas, c'est qu'il n'y a pas lieu de le dire bien certainement, ce qui me donne à penser que chiens et chacals, deux espèces très-voisines, ne sont point hostiles l'une à l'autre ; elles se supportent mutuellement, mais elles vivent séparées, indépendantes et ne s'allient guère, bien que le mariage fortuit puisse les réunir utilement, quant au fait de la multiplication.

Il en est absolument de même des espèces de l'âne et de la jument qui procréent le mulet lorsqu'on les y contraint, mais qui ne se recherchent pas — *proprio motu* — bien qu'ils vivent en tout et partout dans la meilleure intelligence.

Il en est de même encore, je le crois, des autres espèces du genre cheval. Si voisines que les ait trouvées l'histoire naturelle et que les ait faites l'anatomie, elles ne s'accouplent point ensemble en l'état de nature, bien que leur accouplement devienne facile et soit fécond en l'état de captivité. L'hémione et l'âne donnent chez nous des produits autour desquels on a fait quelque bruit pendant ces dernières années.

f. « La liberté reconquise n'efface pas l'empreinte imprimée par la main de l'homme. » En d'autres termes, « le chien, rendu à lui-même, ne redevient pas pour cela chacal ; il enfante seulement une nouvelle race de chiens sauvages. » Et ceci n'est pas exact pour le chien seul. Le cochon est dans le même cas. Replacé en l'état de nature, il ne retourne pas au sanglier qu'on lui donne pour père ; il donne naissance, lui aussi, « à des races sauvages distinctes. »

La doctrine est féconde en controverse. Trouverait-elle sa sanction dans une contre-épreuve ? Les races enfantées par l'état sauvage, que deviendraient-elles si on les ramenait à la domesticité ?

Je vois bien ce qui se passe dans l'espèce du lapin. Le sauvage devient immédiatement domestique et celui-ci reprend tout aussi

Digitized by Google

vite et tout aussi facilement le manteau, les habitudes, le type du sauvage : de part et d'autre, la mutation s'accomplit sans variation.

— Me voici au terme de ma course et n'en suis pas beaucoup plus avancé. Je n'ai pas voulu détruire des assertions, mais je crois avoir démontré qu'elles ne sont rien moins que convaincantes. Aussi ne suis-je point en mesure de donner d'autre conclusion que celle-ci :

L'origine du chien domestique est encore inconnue.

C. LES COSMOPOLITES.

I. Les citoyens du monde. — Réunions en société. — La vie commune et distincte. — Les grands terriers. — Une histoire qui n'est pas un conte. — II. Les étymologies. — Simple résumé. — III. Les caractères spécifiques... ; le museau ; — les dimensions du corps ; — la tête ; — les mamelles. — Nouvelle citation des œuvres de Buffon. — IV. Le chien domestique. — Étude de zoologie : — le nez ; — la langue ; — la queue ; — l'œil. — Un portrait tracé par Linné.

I.

C'est ainsi qu'il faut désigner les chiens, ces citoyens du monde, sans patrie fixe, à l'origine douteuse, qu'on trouve dans toutes les parties habitées du globe et qu'on ne rencontre nulle part, cependant, à l'état de pure nature, s'il est vrai, comme on l'assure, que ceux qu'on voit libres en Amérique, en Afrique et dans l'Inde, soient nés d'individus abandonnés par l'homme ou fortuitement échappés à son influence. Le fait est qu'ils conservent les traces d'une longue servitude, de celle qui a été propre à leur race respective, leurs couleurs, entre autres, bien que variables d'un individu à un autre ; enfin, loin d'offrir la moindre résistance à l'apprivoisement, ils ne demandent qu'à réintégrer la demeure de l'homme, qu'à rentrer en sa possession, qu'à subir son joug.

L'indépendance forcée, involontaire, ne les a donc pas rendus à proprement parler, sauvages, car ils sont restés sociables au plus haut degré. Ils vivent réunis en très-grand nombre, en familles ou en groupes quelquefois composés de deux cents têtes.

Digitized by Google

Ils habitent de vastes terriers, chassent de conserve et ne souffrent pas, dit-on, le mélange des individus d'une famille étrangère. Ce trait de mœurs ne laisserait pas que d'être caractéristique, car en l'état de domesticité, la promiscuité la plus large leur est habituelle et familière. Il faut en excepter les chiens qui peuplent les villes d'Orient et qui, vivant en familles, sans maîtres, ne souffrent dans le quartier adopté par eux aucune intrusion, la présence d'aucun chien étranger au groupe : qu'à cette occasion on me permette de raconter un fait tout récent.

Les personnes qui ont visité Constantinople ont été frappées de la condition en laquelle s'y trouve le chien. La situation qu'il s'y est faite au milieu de la population humaine est celle que je viens de dire, mais la place occupée est plus considérable, à raison même du nombre des existences des deux espèces.

Quoique dispersés dans les rues et indépendants, libres dans leurs allures autant que le seraient des conquérants, les chiens ont compris que là, tout aussi bien que dans les bois ou les vastes espaces, l'isolement pourrait avoir ses périls. Ils se sont donc réunis en tribus et, comme je le disais quelques lignes plus haut, chacune d'elles a son quartier, son point de ralliement, son domicile, son domaine plutôt, qu'elle a déclaré inviolable, qu'elle sait faire respecter, car les incursions sont sévèrement interdites et vigoureusement châtiées.

Deux chiens de la même tribu en poursuivaient un autre qui, par mégarde, s'était aventuré aux limites extrêmes d'un quartier qui n'était pas le sien. Pourchassé à outrance, trop faible contre deux, le malheureux perdit un peu la tête, non les jambes cependant. Celles-ci l'éloignèrent rapidement et le portèrent, nouvelle aventure, chez d'autres étrangers. Une fois encore, il franchit des frontières gardées. Emportés par la colère, ses poursuivants commirent le même délit. Les voilà tous trois en faute, en pays ennemi.

Les sentinelles du territoire envahi s'élancèrent furieusement à l'encontre des envahisseurs. L'animal pourchassé se jeta en un coin et s'effaça; les autres montrèrent vite les talons et coururent si bien qu'ils en furent quittes pour quelques horions. Ils ont disparu, ils sont à l'abri; reste le prisonnier maintenant.

Celui-ci, blessé, meurtri, haletant, attendait qu'on décidât de

Digitized by Google

son sort. Il n'avait ni la force ni la possibilité de fuir. Son cas était grave; il se sentait vaincu et menacé. Il était tombé de Charybde en Scylla. Nombre de chiens de la tribu, les chefs sans doute, et quelques curieux à leur suite vinrent le visiter, le questionner. Un conseil se réunit et délibéra.

Le résultat lui fut favorable; un aboi l'en avertit. Il se leva, prit une autre attitude, se mêla au groupe qui l'avait adopté et, depuis lors, il fait partie de la tribu.

Fortifiés par le nombre, les chiens indépendants s'attaquent hardiment aux animaux les plus vigoureux et, s'ils ont à se défendre, font face aux carnassiers les plus redoutables. Chez eux, le repos succède immédiatement aux fatigues de la chasse. Ils s'y livrent, dès que leurs besoins sont satisfaits, avec d'autant plus de sécurité que le danger paraît plus éloigné ou plus faible.

II.

Le mot chien a, dans toutes les langues anciennes, une signification remarquable qui devient une particularité. De l'hébreu, il se traduit ainsi : qui est de tout cœur; le cœur étant le siége des affections, on ne pouvait donner un nom mieux justifié à l'animal le plus affectueux et le plus caressant que l'on connût. La signification est la même pour l'appellation en langue grecque. La dénomination latine rappelle la fidélité et la prudence.

Ces étymologies, suivant la remarque d'un savant naturaliste, de Blainville, tendraient à prouver que le chien a été de tout temps un animal fidèle, caressant, prudent, attaché à l'homme, créé avec lui et pour lui.

Bien autre est la signification du nom donné au loup, lequel a pour synonymes les mots : égorgeur, assassin. Cet animal, en effet, est indiqué depuis la plus haute antiquité comme le destructeur par excellence des troupeaux dont le chien a été, de tout temps aussi et par opposition, constitué le fidèle gardien, le défenseur intrépide. Quand on a pris le loup comme emblème on en a fait le symbole du dieu Mars, à cause de sa férocité et de son ardeur pour le carnage.

J'ignore quelle peut être, dans les langues anciennes, la signi-

Digitized by Google

fication du mot chacal; je serais bien surpris au peu de cas qu'on fait de l'animal, plus méprisé que redouté, je serais bien surpris que, dans l'étymologie, on trouvât la moindre trace de noblesse, d'estime ou de flatterie. Si loin qu'on remonte, on voit distinctement le chacal et le chien. Si les deux avaient une commune origine, si l'un n'était que le descendant de l'autre, il est probable qu'à une époque quelconque, une seule dénomination les désignerait tous deux. S'il en est autrement, c'est donc qu'on les a toujours considérés séparément, qu'on les a, dès les temps les plus éloignés, regardés comme appartenant à deux souches différentes.

Cette observation, que je donne pour ce qu'elle vaut, n'est pas favorable à l'opinion d'une commune origine, et m'est avis qu'en voici déjà un certain nombre qui en détourneraient la pensée.

Je me résume : peu de faits probants pour; beaucoup de présomptions contre.

Je ne veux pas rentrer dans la discussion; je laisse la question au point où la mettent les doutes principaux qui l'obscurcissent, savoir : l'espèce canine a-t-elle existé à l'état sauvage? Toutes les races domestiques, qui la composent aujourd'hui, descendent-elles d'une souche unique ou de plusieurs?

III.

D'où que viennent ces races, elles sont si nombreuses et si diverses qu'elles rendent à peu près impossible, sous le rapport de l'extérieur, l'étude d'ensemble de l'espèce, la détermination du type. La chose est plus aisée sous le rapport anatomique auquel je consacrerai un paragraphe spécial. Mais je veux ici justifier par quelques exemples l'impossibilité dont je parle, car je n'aime pas ces descriptions vagues qui flottent entre les extrêmes et qui, sous prétexte d'exactitude, ont une telle élasticité qu'elles n'offrent plus, à vrai dire, ni signification ni valeur.

Je lis dans une *Encyclopédie d'histoire naturelle,* sous ce titre : *Caractères spécifiques du chien domestique,* cette phrase : « Museau plus ou moins allongé ou raccourci; queue recourbée en arc, et se redressant plus ou moins, tantôt infléchie à droite,

Digitized by Google

tantôt infléchie à gauche ; pelage très-varié pour la nature du poil et pour ses teintes ; ouïe ayant beaucoup de finesse ; vue très-perçante. » Qui donc pourrait s'en tenir à ce tableau? Quelle est sa signification, quelle est son utilité. « Museau plus ou moins allongé, » tout est là, sans contredit, depuis le lévrier jusqu'au boule-terrier ou au carlin, mais qu'est-ce que cela apprend?..... On aurait pu dire aussi en parlant de la hauteur : taille variable, et le lecteur n'en aurait pas su davantage ; bien variables sont, en effet, les principales dimensions du corps, car la différence est grande entre les chiens de montagne, par exemple, qui pèsent autant que de petits chevaux, et certains animaux presque microscopiques dont le poids arrive à peine à 500 grammes. Il en est ainsi de tous les caractères, voire de tous les traits de la physionomie, et la remarque est si bien fondée qu'elle s'applique jusqu'à un certain point avec autant de vérité à des chiens de races très-voisines qu'à des chiens de races très-éloignées. C'est le cas particulier du petit et du grand lévrier (*pl.* XVI, *fig.* 29 et 30).

Quoi de plus variable encore que la forme de la tête, que le développement du cerveau, siége de l'intelligence, point de départ de toutes les facultés ?

Mais voici qui est plus étrange encore. Habituellement, écrit-on, les chiens ont dix mamelles, cinq de chaque côté, savoir : quatre sur la poitrine et six sur le ventre. Mais, remarque véridiquement Daubenton, il y a en réalité « de grandes variétés dans le nombre des mamelles de ces animaux. De vingt et un chiens de différentes races, tant mâles que femelles, dont j'ai compté les mamelles, il ne s'en est trouvé que huit qui eussent cinq mamelles de chaque côté ; huit autres n'en avaient que quatre à droite et autant à gauche ; deux autres, cinq mamelles d'un côté et quatre de l'autre ; et enfin les trois autres chiens présentaient quatre mamelles d'un côté et seulement trois de l'autre. »

On assure, en outre, que les chiens sauvages n'entrent qu'une seule fois en chaleur dans l'année, tandis que le chien domestique éprouve au moins deux fois par an le besoin du rut et même exceptionnellement un plus grand nombre de fois.

En vérité, je ne vois que dissemblances dans cette espèce. Elles sont nombreuses aussi et considérables parmi celles qui ont été

Digitized by Google

les premières assujetties à l'homme, mais chez aucune on n'en observe d'aussi profondes.

Le fait ne pouvait échapper à la sagacité de Buffon qui l'a noté dans le passage suivant :

« Et de même que de tous les animaux, le chien est celui dont le naturel est le plus susceptible d'impression, et se modifie le plus aisément par les causes morales, il est aussi de tous celui dont la nature est le plus sujette aux variétés et aux altérations causées par les influences physiques : le tempérament, les facultés, les habitudes du corps varient prodigieusement, la forme même n'est pas constante : dans le même pays, un chien est très-différent d'un autre chien, et l'espèce est, pour ainsi dire, toute différente d'elle-même dans les différents climats. De là, cette confusion, ce mélange et cette variété de races si nombreuses, qu'on ne peut en faire l'énumération : de là, ces différences si marquées pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'allongement du museau, la forme de la tête, la longueur et la direction des oreilles et de la queue, la couleur, la qualité, la quantité du poil, etc.; en sorte qu'il ne reste rien de constant, rien de commun à ces animaux que la conformation de l'organisation intérieure. »

Nous dirons bientôt quelle est cette dernière, il faut, auparavant, placer dans un paragraphe spécial les caractères zoologiques de l'espèce, ou, si l'on veut, de l'animal multiple et si répandu que l'histoire naturelle étudie, entre le loup et le renard, sous le nom de *chien domestique.*

IV.

Celui-ci est un mammifère; on le dit avec raison carnivore, car la nourriture animale est bien celle qu'il préfère; mais il est presque devenu omnivore en la compagnie de l'homme; sa caractéristique se trouve principalement dans les dents et dans les pieds que j'étudierai dans le chapitre suivant. D'autres traits manquent de constance, car ils n'existent pas toujours, il s'en faut, dans beaucoup de races. Il en résulte qu'on maintient dans le cadre de l'espèce des animaux que, pour un motif semblable, on

Digitized by Google

exclurait de la race. Ceci ne doit pas surprendre, c'est la règle commune.

Que les mâchoires soient allongées ou courtes, que le museau soit épais ou pointu, il se termine par une sorte de mufle ; c'est le nez dont la forme est très-généralement arrondie.

La langue est lisse ; mais il y a tant de variabilité dans la forme, l'étendue et la disposition des oreilles, que ce caractère n'a plus rien de typique pour l'espèce ; il est plus particulier et distinctif chez les races.

Linné avait donné une attention spéciale à la direction de la queue. Cet organe n'a plus aujourd'hui autant d'importance ; il change à volonté presque jusqu'au point de disparaître complétement ou à peu près comme on le verra plus loin.

Un caractère constant sur lequel il faut insister parce qu'il est vraiment inhérent au chien, est fourni par l'œil qui est pour ainsi parler le même dans les infinies variétés de l'espèce, notamment par la forme ronde des pupilles, laquelle est oblique dans l'œil du loup et lenticulaire chez le renard.

Voici maintenant le portrait que Linné nous a laissé :

« Le chien se nourrit de chair, de charogne, de végétaux farineux, mais non de légumes ; digère les os ; se purge en mangeant des feuilles de chiendent qui le font vomir ; dépose ses excréments sur des pierres ; boit en lapant ; pisse de côté, et souvent jusqu'à cent fois de suite ; il flaire l'anus des autres chiens ; a l'odorat excellent, et le nez humide ; court obliquement, marche sur les doigts, sue à peine, tire la langue lorsqu'il a chaud ; tourne autour des lieux où il veut se coucher ; dort l'oreille au guet, rêve ; il est cruel en amour envers ses rivaux, la femelle s'accouple successivement avec plusieurs ; elle les mord, reste longtemps accouplée, porte soixante-trois jours, fait quatre à huit petits ; les mâles ressemblent au père, les femelles à la mère.

« C'est le plus fidèle de tous les animaux domestiques, il fait des caresses à son maître ; il est sensible à ses châtiments ; il le précède, se retourne lorsque le chemin se divise ; docile, il cherche les choses perdues, veille la nuit, annonce les étrangers, garde les marchandises, les troupeaux, les rennes, les brebis, les défend contre les lions et les autres bêtes féroces qu'il attaque ; il

Digitized by Google

reste près des canards ; il rompt le filet de la tirasse, se met en arrêt, rapporte au chasseur la proie qui a été tuée sans y toucher. En France il tourne la broche ; en Sibérie on l'attelle au traîneau; lorsqu'on est à table il demande à manger ; quand il a volé, il marche la queue entre les jambes ; il mange en grognant ; parmi les autres chiens, il est toujours le maître chez lui ; il n'aime point les mendiants, il attaque sans provocation ceux qu'il ne connaît pas ; il soulage la goutte, les chancres en léchant les plaies ; il hurle aux sons de la musique ; il mord la pierre qu'on lui jette ; il pue dans les temps d'orage, et lorsqu'il est malade ; il est sujet au *tænia* et à la rage qu'il propage ; il devient aveugle sur ses vieux jours. »

A ce tableau presque toujours exact, on pourrait ajouter les traits de caractère qui honorent l'animal ; mais ceci appartient à un ordre d'idées tellement ample que je n'ose pas le faire entrer dans mon cadre déjà trop étroit pour tout ce qu'il doit contenir.

Je passe donc, mais non sans regret, car le sujet est beau, beau et attachant. Par-ci par-là, d'ailleurs, en cheminant à travers les races qu'il faudra bien étudier avec quelque détail, je trouverai l'occasion facile de rattacher à un certain nombre d'elles, sinon à toutes, l'un de ces faits accentués qui témoignent une aptitude spéciale, qui accusent ou rehaussent un côté du caractère propre à chacun des principaux groupes de l'espèce.

Digitized by Google

Anatomisant et philosophant.

I. Admirable machine. — La vie et la vitalité. — Le commandant en chef. — II. La charpente de l'édifice. — Les 252 pièces du squelette. — Un raisonnement de Daubenton. — Têtes et museaux. — III. En déshabillé. — La cage thoracique. — Les fantaisies de la spécialisation. — Ensemble et détails. — IV. Considérations relatives à la formation des os. — Influence de l'alimentation. — Riche ou pauvre *ad libitum*, ou suivant l'occurrence. — V. Les muscles. — Énergie ou mollesse. — Activité ou paresse. — Question de régime. — Particularité. — *Mirabile dictu.* — VI. Les membres. — Position oblige. — Le pied. — VII. Les organes de l'appareil digestif. — Puissance de l'estomac et susceptibilités des entrailles. — Médication instinctive et artificielle. — Les dispositions maladives. — VIII. Respiration et circulation. — Les poumons, les narines, la langue, les vaisseaux. — IX. L'innervation et ses effets. — Considérations spéciales au chien. — X. Les sens externes : — l'ouïe, — le goût, — l'odorat. — XI. L'organe du tact. — Le toucher. — Les fonctions de la peau. — La perspiration insensible. — La robe. — Les diverses sortes de poils dans l'espèce canine. — XII. Les dents incisives ; — la connaissance de l'âge. — Races précoces et races tardives. — Les dents de lait ; — la seconde dentition. — Les changements apportés par l'usure insensible. — Durée moyenne et extrême de la vie. — Poivre et sel.

I.

Bien merveilleuse est la machine animale. Quiconque la considère attentivement à l'extérieur doit se sentir attiré par la curiosité, retenu par le désir de voir au-delà de l'enveloppe, de pénétrer un peu dans les profondeurs de l'organisation, de faire plus ample connaissance avec les secrets de la vie.

Je viens d'écrire le mot. Cet animal vit, mais comment ? Il vit grâce à un travail incessant. Il se nourrit par deux voies, par l'appareil digestif et par l'appareil respiratoire, fonctionnellement liés l'un à l'autre par un troisième groupe d'organes, celui qui est chargé de la circulation. Il absorbe et rejette sans s'arrêter jamais. Il reçoit et donne. Il assimile et perd une à une, sans qu'il y paraisse, les différentes parties de lui-même, toutes les molécules de son organisation. Il marche ; il crée des forces et les dépense, pour en créer de nouvelles. Il fabrique lui-même, à l'aide des instruments qui lui sont propres, tout ce qui est utile

Digitized by Google

et nécessaire à son existence, du sang, de la chair, de la graisse, des os, des dents, des ongles, une fourrure, etc., à la condition qu'il en trouve les éléments dans l'alimentation. C'est la nourriture, en effet, qui lui fournit la matière première de toutes choses, tous les matériaux quelconques d'élaboration organique, tout ce par quoi il naît, il se développe, s'entretient, se répare et, par surcroît, suffit à la fatigue que les circonstances lui apportent, aux rendements de toutes sortes que sa destination lui inflige.

Quelques-unes des fonctions qui s'accomplissent en lui restent soumises à sa volonté; mais les plus essentielles, indépendantes de cette volonté, s'exécutent plus sûrement et plus complétement à son insu. C'est qu'il y a au-dessus de tout cela un commandant en chef, un appareil dominant, celui de l'innervation, dont l'influence s'exerce ou s'impose par les nerfs, la moelle épinière et le cerveau.

Centre et foyer, ce dernier préside à tous les actes de la vie.

Si intéressante que puisse être une pareille étude, je me garderai bien de l'aborder. Je m'en tiendrai forcément aux quelques considérations, élémentaires ou spéciales, qui rentrent seulement dans mon cadre.

II.

A tout édifice il faut une charpente, des assises, un fondement. Ici tout cet ensemble, constitué par les os diversement arrangés et unis entre eux par les articulations, prend le nom de squelette.

C'est donc le squelette (*pl.* XVII, *fig.* 31 et 32) qui prête un appui solide à toutes les parties du corps, qui en détermine les dimensions, les porportions, la forme, les attitudes. Voilà ce qu'on voit au premier coup d'œil qu'on lui accorde; au second, on le divise et on distingue alors, 1° ce qu'on a appelé le tronc, c'est la base du corps proprement dit, et 2° les quatre colonnes, diversement brisées, qui supportent les membres.

Les os sont au nombre de 252 environ dans le chien. Entre la tête et la queue est la colonne vertébrale, tige articulée et

Digitized by Google

flexueuse qui donne à l'animal sa longueur, comme les membres en mesurent la hauteur.

En dehors de ces deux dimensions, extrêmement variables d'une race à une autre et même entre les nombreux représentants d'une même race, on trouverait, il faut le dire, d'énormes différences entre le squelette des principaux groupes de l'espèce. Ceci n'a point échappé à Daubenton et le gênait un peu. Cependant, il s'est tiré d'affaire par le raisonnement que voici : « Après avoir observé les parties intérieures d'un grand nombre de chiens de diverses races, j'ai vu qu'excepté les différences de grandeur ces animaux se ressemblent tous à l'intérieur par les parties molles et que les caractères distinctifs de chaque race consistent dans les os et dans la forme extérieure du corps. Comme il y a de grandes différences et des variétés considérables dans cette forme parmi les différentes races, on ne peut pas distinguer dans cette diversité de figures quelle est celle qui approche le plus de la figure originaire des chiens sauvages ; mais la forme des parties molles étant la même dans toutes les races, ce caractère commun ne pourrait-il pas être une sorte de moyen ou d'indice pour reconnaître la figure originaire de l'espèce ? Dans cette vue, je cherche parmi les animaux sauvages ceux qui ressemblent le plus au chien par les parties intérieures du corps, et je trouve que ce sont le loup et le renard. Cette conformité est si frappante entre ces trois animaux, et dépend de caractères si singuliers que l'on pourrait peut-être en tirer quelque induction pour la ressemblance extérieure, et en conclure que la figure du chien sauvage approcherait plus de celle du renard, ou du loup, que de celle d'aucun autre animal. Or on voit au premier coup d'œil que les chiens dont le museau est le plus allongé sont ceux qui ressemblent le plus au loup et au renard.....

« La forme du museau est le trait le plus marqué de la physionomie des chiens de chaque race, et le caractère le plus décisif pour les distinguer..... Plus le museau est allongé, plus il est conforme à l'état primitif de l'espèce; plus il est raccourci, plus il a dégénéré de la figure originaire.....

« .....La figure du museau, sur laquelle j'ai établi les caractères distinctifs des principales races, est aussi le caractère le plus expressif de la physionomie des chiens des différentes races

Digitized by Google

considérées relativement les unes aux autres. Plus cette partie est allongée, plus elle exprime la douceur et la docilité ; mais à proportion qu'elle se trouve raccourcie, elle semble devenir le signe de la férocité et de la fureur, signe à la vérité souvent démenti dans les chiens dont le caractère a été dénaturé par l'éducation ou par le mélange des races. Voyez un mâtin tranquille sur ses quatre jambes, ou seulement sur les deux jambes de devant, tandis que le train de derrière est rabattu et posé sur la terre ; l'allongement du museau de cet animal donne à sa physionomie l'apparence de la douceur, malgré la position des oreilles qui sont en partie dressées ; le dogue au contraire, quoique dans les mêmes attitudes, porte sur sa physionomie un caractère de cruauté qui vient de son museau aplati et de ses lèvres longues et épaisses, et qui ne peut être adouci par la situation de ses oreilles pendantes. Les lèvres minces et courtes du mâtin, du lévrier, du danois, contribuent à rendre leur physionomie plus douce : le museau effilé et le chanfein arqué du lèvrier paraissent dénoter sa timidité : les oreilles du chien-loup, du chien de Brie, du chien d'Islande, qui sont toujours droites, semblent être une marque de leur agilité : le museau long et gros des chiens courants et des braques exprime bien moins de finesse dans leur physionomie que le museau plus court et moins gros des épagneuls et des barbets ; mais le long poil de ceux-ci masque leurs traits, de même que dans les bichons, les chiens-lions, et en général dans tous ceux dont le museau est couvert par le poil.»

Ce n'est pas la forme du museau seulement, mais celle de toute la tête qui est très-diverse et surtout très-accentuée dans ses diversités. Or ce caractère revêt une très-grande importance quand on se reporte à l'influence qu'exerce sur l'individu entier la forme du cerveau contenu dans la boîte crânienne, dans la cavité supérieure et close de la tête. C'est plus qu'une influence ordinaire, c'est un empire absolu, le point de départ et, mieux encore, la cause première des aptitudes de la race. Le fait méritait d'être mis en relief. Il apparaît avec évidence dans les planches XVIII et XIX qui opposent les unes aux autres quatre têtes d'animaux appartenant à des groupes fort éloignés, si éloignés, en effet, qu'à les voir ainsi, on ne supposerait pas qu'ils pussent être rapprochés sous une même dénomination, et qu'il soit possible de les

Digitized by Google

classer tous dans la même espèce. C'est sur l'ostéologie de la tête que Fr. Cuvier a établi sa classification des chiens : si, par cette voie, il n'est pas arrivé à un résultat parfait, nulle autre ne lui aurait permis de faire mieux, d'être plus complet. Là sont effectivement les caractères les plus marqués et les plus constants.

Le chien de berger (*fig.* 33), qu'on s'accorde à regarder comme le plus voisin du type primitif, est certes loin, bien loin par la physionomie, de celui de Terre-Neuve (*fig.* 34). En quoi celui-ci ressemble-t-il aux deux autres, et en quoi ces derniers se ressemblent-ils eux-mêmes ? Mais cette dissemblance physique, si tranchée, n'est pas plus grande en réalité que les aptitudes de chacun ne diffèrent entre elles. On sait à quoi est bon le chien de berger, et à quelle perfection est parvenue sa spécialité de gardien et de conducteur de troupeaux. Le terre-neuve ne lui cède pas en intelligence, mais il l'applique à toute autre chose, il est surtout nageur excellent. Le lévrier (*fig.* 35) est construit pour la vitesse exclusivement, et chez le bull-dog (*fig.* 36), il semble ne rester qu'un instinct, celui de la combativité. La source de ces aptitudes si diverses est dans le cerveau dont la forme, répétée par la boîte crânienne, s'impose et entraîne forcément celle de toute la tête, et par suite celle de l'organisme en toutes ses parties.

En regard du squelette du chien (*fig.* 31), la même planche XVII donne (*fig.* 32) le squelette du loup. Il faut ici un examen très-attentif pour conduire à la découverte des différences qui existent entre l'un et l'autre. La ressemblance qui se fait remarquer entre certaines variétés de ces deux espèces n'est donc pas moins complète dans les profondeurs qu'à la surface pour ceux dont l'étude s'arrête aux notions anatomiques. Plus loin, dans la description extérieure des hybrides du chien et du loup, Buffon indiquera des différences de formes plus faciles à saisir sur les animaux vivants que sur leurs squelettes. A y regarder de près, ces différences réunies forment un tout considérable, mais leur valeur est bien près d'échapper à l'esprit qui ne les cherche pas avec le parti pris de les trouver.

C'est dans la tête et le système dentaire qu'on rencontre les plus essentielles ; elles apparaissent quelque peu sensibles aussi dans les pieds. Toutefois, elles seraient peut-être plus accentuées

Digitized by Google

encore en les cherchant dans les divers groupes du chien comparés entre eux.

Mais cette étude sortirait de mon cadre. Je me borne à donner la nomenclature des os, afin d'attacher à la figure du squelette une légende devenue nécessaire. La désignation, du reste, est la même pour les deux espèces : loup et chien.

1, Occipital (partie supérieure de la tête) ; — 2, toute la face antérieure de la tête ; — 3, le maxillaire, os de la mâchoire inférieure ;

4, Les sept vertèbres cervicales (os du cou) ; — 5, les treize vertèbres dorsales (os du dos) ; — 6, les sept vertèbres lombaires (région du rein) ; 7, l'os sacrum (base de la croupe) ; — 8, les os de la queue, au nombre moyen de quinze ;

9, Les côtes, au nombre de treize de chaque côté ;

10, Le sternum (base de la cage osseuse de la poitrine, thorax) ;

11, Le coxal (os du bassin et de la hanche) ;

12, Le scapulum (os de l'épaule) ; — 13, l'humérus (os du bras) ; — 14 et 15, le radius et le cubitus (os de l'avant-bras ; — 16, les os du carpe (le genou) ; — 17, les os du métacarpe, au nombre de cinq (région du poignet) ; — 18, les os de la région digitée (le pied de devant, cinq doigts) ;

19, Le fémur (os de la cuisse) ; — 20, le tibia (os de la jambe) ; — 21, les os du tarse (le jarret) ; — 22, les os du métatarse (au nombre de cinq) ; — 23, les os de la région digitée (le pied de derrière, quatre doigts le plus ordinairement).

III.

Le squelette est plus ou moins entouré, coussiné, recouvert. Profond en quelques régions, l'os disparaît sous les couches musculaires qui l'enveloppent ; en d'autres points, il demeure apparent sous la peau, à la tête et aux extrémités, par exemple.

Tel que le représentent les figures 31 et 32, le squelette n'est qu'une charpente, une simple carcasse. C'est plus qu'une ébauche pourtant ; c'est déjà l'image fidèle de l'animal, mais de l'animal déshabillé, complétement nu. Chaque os est à sa place, a les dimensions et la forme les plus appropriées à sa destination, au rôle particulier qui lui est dévolu dans l'ensemble. Je passe à regret

Digitized by Google

sur les considérations les plus intéressantes, et je me borne à faire remarquer quelles différences de structure séparent la boîte protectrice et close dans laquelle est renfermé le cerveau, la cage élastique de la poitrine, où sont abrités les principaux organes de la circulation et de la respiration, enfin la cavité du bassin qui ferme l'animal en arrière.

Dans tous les animaux, et plus particulièrement dans ceux qu'on veut rapides, prompts, résistants, la conformation de la poitrine est chose capitale. Les Anglais, qui, plus que les autres peuples, ont en estime spéciale la vitesse, accordent à cette région une attention prépondérante. Le principe de sa construction, disent-ils, est celui de la dilatation et de la contraction, par lequel l'air est absorbé et renvoyé. Dans les quadrupèdes, la dilatation se produit d'un côté à l'autre, les côtes étant disposées en faucilles et agissant littéralement comme les ouïes du poisson. Il suit de là que l'on voit souvent un cheval ou un chien à poitrine étroite avoir plus d'haleine qu'un autre dont le coffre est arrondi, parce que le premier peut renouveler plus souvent le volume d'air contenu dans les poumons, et faire fonctionner avec une plus grande rapidité l'appareil respiratoire. Un coffre rond est presque perpétuellement à son plus haut point d'extension ; il a la faculté de se contracter, mais peut à peine se dilater, tandis qu'une poitrine plate se dilate facilement, mais ne peut se contracter au-delà de ses limites naturelles. Un diamètre moyen est donc désirable ; l'expérience a prouvé qu'il est avantageux et favorise le mouvement des omoplates, l'action des épaules. L'homme qui a, suivant une expression vulgaire, beaucoup d'haleine, est celui qui a la poitrine très-profonde ou très-vaste d'avant en arrière. Son diamètre latéral a moins d'importance.

Ces considérations ont leur poids ou leur valeur lorsqu'il s'agit de choisir les formes les plus favorables à la rapidité et à la résistance au travail soutenu, à la fatigue.

En fait d'animaux, les Anglais sacrifient beaucoup à la spécialité. Ils ont poussé la fantaisie de la spécialisation jusqu'à ses dernières limites dans le chien ; mais l'excès en tout est un défaut, et cette vérité n'a jamais été mieux démontrée qu'en l'espèce. J'accorde tout ce que l'on voudra dans le sens du raisonnement qui précède, mais je demande que, dans tous les cas et

Digitized by Google

pour toutes les races de chiens, on réserve au développement de la poitrine, à ses belles proportions, à sa bonne conformation, une importance égale à celle qu'on exige un peu trop exclusivement pour les chiens rapides.

Et ceci posé, j'ajoute : que l'attention donnée à une région quelconque, à une faculté spéciale, ne détourne point de l'ensemble et ne fasse jamais oublier ni négliger le reste ! Une faculté unique n'est qu'un détail dans l'ensemble. Ne voir qu'elle, ne surveiller qu'elle, rapporter tout à elle, c'est détruire un équilibre nécessaire, contraindre la nature, affaiblir le tout pour la partie.

Quand on en est là, l'animal ne vaut plus guère, et la race tombe vite en non-valeur. C'est ainsi qu'ont été profondément atteintes dans leurs qualités les plus hautes certaines familles reproduites *in and in* avec un soin scrupuleux et un grand savoir. Cette cause de dégénération, méconnue, agit plus fréquemment qu'on ne suppose ; mais on l'ignore, et l'on attribue ses effets à ceux d'une consanguinité trop rapprochée. Ceci devient alors la question par la question.

IV.

Les Anglais disent : La grande dimension des os contribue à la force des membres, et les chiens courants, que leur destination oblige à des courses violentes, à des sauts véhéments, doivent avoir les membres vigoureux et les attaches solides, san poids excessif néanmoins. C'est le cas particulier du terrier, qui doit être rapide et énergique, c'est-à-dire fort et léger tout à la fois, qui doit résister aux secousses de toute nature auxquelles l'expose incessamment son genre de travail.

Le mode d'élevage est pour beaucoup dans la force de résistance de l'adulte. Le chien convenablement, ou mieux, substantiellement nourri, qu'on élève en liberté, qu'on laisse libre dans ses jeux et dans tous ses ébats, à partir de sa naissance, acquiert naturellement cette condition spéciale. Si menus que restent les os, dont le grain est fin et serré, la force est réelle, tout à fait indépendante du volume ; les articulations ont un développement satisfaisant et la solidité de leurs attaches ne laisse rien à désirer. Celui-là résiste à tous les chocs, tandis que d'autres,

Digitized by Google

plus lourds et moins énergiques, sont fréquemment arrêtés par de continuelles distensions.

L'animal est son propre fabricant d'os. J'insiste beaucoup sur ce point pour répéter qu'il ne peut les fabriquer qu'avec les matériaux dont il dispose, soit qu'il les trouve lorsqu'il est libre de ses actions, soit qu'on les lui impose lorsqu'il est captif. Dans ce cas, l'éleveur exerce sur la formation des os, sur la structure par conséquent, une influence indéniable. Il fait produire à volonté, en quelque sorte, à l'animal qu'il nourrit, des os longs ou courts, gros ou minces, spongieux ou compactes. Ainsi, en raison de la taille du père et de la mère, on a de réelles chances d'obtenir de grandes ou de petites charpentes, et le reste à l'avenant, selon que le régime entravera ou secondera le travail de la nature. C'est dans le jeune âge seulement, est-il besoin de le dire? c'est exclusivement dans la période de la vie pendant laquelle s'opère la croissance, que ces résultats peuvent se produire.

Du reste, en dehors de toute question de volume, l'os spongieux et mou équivaut à faiblesse et impuissance; l'os dont le grain est fin, serré, dont le tissu est dense et compacte, équivaut à force et résistance. Les aliments aqueux et pauvres donnent le premier; la nourriture riche et substantielle produit l'autre. La pauvreté ou la richesse de l'os ne s'isole ni des qualités physiques ni des qualités morales. Tout se tient ici et se montre dans la plus étroite dépendance, si bien qu'en évitant un mauvais résultat on s'assure, pour ainsi parler, une réussite générale. Il ne pouvait en être autrement dans une création de la nature. Celle-ci est complète, admirable, achevée dans toutes ses œuvres où l'on ne trouve ni contradiction, ni contre-sens, où tout est merveilleux et d'une perfection qui étonne toujours lorsqu'on remonte jusqu'au but précis qu'il s'était agi d'atteindre.

V.

Les os deviennent, dans le fonctionnement de la machine, les instruments passifs de la locomotion dont les muscles sont les puissances actives.

Les muscles ne seraient ni moins intéressants à étudier et à admirer que le squelette, mais cela est absolument impossible

Digitized by Google

dans un cadre aussi étroit. Ils revêtent le squelette et déterminent plus immédiatement le volume et la conformation du corps en grossissant la base, c'est-à-dire l'os, et en répétant jusqu'à un certain point la forme que celui-ci impose aux régions. Ils se présentent en masses distinctes, très-différentes par leurs proportions, leur configuration et la direction de leurs fibres, intimement unies aux points qu'ils doivent mouvoir ou qui leur servent d'appui : os, cartilage, peau..... Il en est qui s'appliquent sur l'os même dans toute leur étendue ; d'autres recouvrent les plus profonds et sont à leur tour recouverts par de plus superficiels. Ces derniers ont eux-mêmes une enveloppe générale, la peau, qui porte la livrée particulière à chaque individu, son manteau, sa robe.

Sous l'influence de la vie, l'animal produit ses muscles, la chair, comme il fabrique ses os et le reste. Les engraisseurs sont parfaitement édifiés sur ce point que les éleveurs sont plus disposés à mettre en oubli. Mais il y a chair et chair ; il y a muscles et muscles. Si la production d'une viande blanche, juteuse et succulente, est le point cherché par l'engraisseur habile, la fin proposée à l'art de l'engraissement, la production de muscles forts et énergiques, doués au plus haut degré de la puissance contractile et de la résistance au travail, n'est que trop rarement le but poursuivi et atteint par l'éleveur des animaux, dont on utilise plus particulièrement les forces musculaires. A son gré, pourtant, je l'expliquais tout à l'heure, on fait le travailleur paresseux, mou, indolent, ou le travailleur actif, vigoureux, infatigable, inépuisable.

Ceci est à la fois une question de régime, d'hygiène et de race.

Il y a à noter, dans le système musculaire du chien, une particularité remarquable. Elle gît dans une étrange facilité à se détériorer et aussi à se renouveler. Elle a cela de bon qu'elle exerce une influence favorable sur le temps nécessaire à l'animal pour reprendre ses forces à la suite d'un travail excessif.

Nombre de chiens, atteints de blessures qui auraient inévitablement conduit tout autre animal à une mort prochaine, résistent, et non-seulement survivent, mais reprennent leur travail dans un temps fort court. Les chiens de meute, décousus par le

Digitized by Google

cerf ou le sanglier, déposent fréquemment en faveur de cette assertion, et, *mirabile dictu,* il est sans exemple qu'une bête, ainsi maltraitée en chasse, se soit montrée dans la suite ou plus craintive ou moins ardente à l'attaque. Elle en est plus expérimentée, sinon plus courageuse.

VI.

Les membres ont des fonctions bien définies. Non-seulement ils ont à supporter le tronc, le corps, pendant la station, mais encore à le transporter pendant la marche, dans tous ses mouvements. Or cette tâche devient parfois très-rude. Les membres sont des fonctionnaires utiles, indispensables, non des sinécuristes.

Ils ne présentent ici rien de particulier, mais les exigences du travail imposent une construction large, solide, « nerveuse ».

Daubenton étudiait avec quelque prédilection le museau. Il ne serait pas moins intéressant de s'attacher curieusement à l'examen de la patte. Celle-ci n'est pas la même, il s'en faut, dans les races séparées par les caractères les plus éloignés. Bien que je n'aie pas le dessein de m'attarder dans des détails de cet ordre, je ne résiste pas au désir d'appuyer cette proposition de quelques mots seulement.

Et d'abord, en vénerie, on ne dit pas, en parlant du chien, la patte, mais le pied. Je rappelle ceci pour les gens irrévérencieux qui ne savent pas rendre à César ce qui appartient à César.

Les veneurs font connaissance intime avec le pied des grands animaux qu'ils poursuivent. Ils ont leur raison et leur visée. Ils ont besoin de savoir auquel de ces messieurs ils auront affaire dans la présente journée. Non-seulement ils ne confondent pas le cerf avec le sanglier ou le loup, mais ils distinguent encore, sans les voir autrement que par leurs *traces,* c'est-à-dire par l'empreinte de leurs pieds sur le sol, le mâle de la femelle, la jeune bête de l'adulte ou du vieillard. La connaissance de l'âge par l'examen du pied n'offre pas moins de certitude que par l'examen des dents.

Quand le loup va d'assurance, il a les doigts serrés devant et

Digitized by Google

derrière, le pied plus gros que la louve et moins long, les ongles plus gros, le talon plus large, le pied de devant toujours plus gros que celui de derrière, et il met ordinairement le pied de derrière dans la voie ou piste de celui de devant. Mais quand il va le trot, le pied de derrière est toujours à trois doigts de celui de devant. La louve a le pied plus long, plus étroit, les ongles plus menus, et le talon plus petit et plus serré.

Le pied du jeune loup diffère de celui du vieux *en ce qu'il n'a pas les nerfs aussi forts.* La jeune bête *va les pieds plus ouverts;* elle a les ongles plus pointus et plus petits; ses allures sont moins réglées, moins longues, et son pied, « en total », est moins fort.

Tout cela est un peu subtil sur le papier, mais les veneurs ne s'y trompent pas. Leurs connaissances ont la même précision pour tous les animaux qu'ils chassent. L'expérience est leur grand maître.

Le chien n'est pas demeuré en dehors de leurs observations. Cela devait être, car de même qu'ils savent distinguer par leurs traces le sanglier du cochon, de même distinguent-ils, sans méprise possible, les traces du loup de celles du chien.

Le loup va le pied serré; le chien va le pied ouvert, épaté, aussi rond que long. Le loup a le talon fait en cœur; l'empreinte de son pied donne trois fossettes à terre, et on l'a comparée à la fleur de lis, ce qui est sûrement un peu forcé. L'empreinte du pied du chien offre la forme ronde. Les ongles du loup sont gros; ceux du chien sont menus. En général, les allures du loup sont grandes et bien réglées; l'animal se juge bien, c'est-à-dire qu'il met régulièrement ses pieds de derrière dans les traces de ceux de devant, mais seulement quand il galope, car s'il trotte, le pied de derrière, je l'ai dit, se place à trois doigts de celui de devant. Le chien, au contraire, se méjuge presque toujours dans toutes ses allures, qui sont d'ailleurs plus courtes.

Voilà pour le chien courant; mais il en est bien d'autres, et chacun a son pied, un pied qui change sûrement avec l'âge chez les deux sexes. Sans aller si loin, je me borne à mettre sous les yeux du lecteur, en manière de preuves irrécusables, les trois spécimens de la planche XX (*fig.* 37, 38 et 39). Il est certain que le pied du bull-dog, 1, diffère notablement de celui du lé-

Digitized by Google

vrier, 2, et que le pied palmé du terre-neuve, 3, est bien autre.

On trouverait des différences aussi tranchées à l'inspection des pieds de toutes les autres races. Les pieds du loup et du chien ne sont pas plus dissemblables entre eux que les trois spécimens de la planche XX, réunis là un peu au hasard.

La même observation se reproduit ainsi à toute occasion pour traduire un même fait. Est-ce que ceci n'a pas son importance ?

Maintenant, je veux rappeler que les doigts qui terminent le membre antérieur du chien sont au nombre de cinq, et que leur disposition ne diffère guère, pour l'anatomiste, de celle des doigts de la main de l'homme. Tout y est : l'auriculaire, en dehors, l'annulaire ensuite, le medium au milieu, comme de raison, puis l'index, et enfin le pouce ; rien n'y manque. Cependant, le pouce est un peu petit. C'est une manière d'avorton dont l'animal se passe à merveille, car il ne se trouve jamais en rapport avec le sol. Il y a plus encore, car il n'existe souvent, à la patte de derrière, qu'à l'état rudimentaire. D'autres fois, cependant, il se présente ouvertement et se montre tout à fait développé.

Ceci donne à penser. L'absence ou l'existence du pouce à la patte du membre postérieur ne sont pas des faits sans importance ; ils pourraient bien être caractères originaires. Je me borne à le dire sans plus m'arrêter, car un examen approfondi pourrait me mener loin, plus loin que je ne voudrais, bien certainement.

VII.

L'appareil digestif traverse l'animal de part en part. Commençant aux lèvres, situées à l'entrée de la bouche, il finit à l'anus. Vu dans son ensemble, étudié dans les divers actes de la fonction qu'il remplit, il ne présente, chez le chien, que des particularités peu remarquables, que des différences anatomiques assez peu tranchées avec les espèces omnivores, celle de l'homme et celle du porc, entre autres.

Les principales se rencontrent néanmoins dans la bouche. Elles ont été nettement définies par les auteurs. Ainsi, les lèvres

Digitized by Google

sont très-étendues, très-mobiles et souvent pendantes. La langue très-mobile également, large et mince à sa partie libre, peut former, par la contraction de son muscle principal, une sorte de godet pour laper les boissons. Les dents, enfin, méritent aussi une mention spéciale, à raison surtout des indications qu'elles fournissent à la connaissance de l'âge, sujet que je place parmi les cas réservés.

Au nombre de 42, elles sont disposées aux deux mâchoires selon la formule suivante : incisives, $\frac{6}{6}$; crochets, $\frac{2}{2}$; molaires, $\frac{12}{14}$.

Je reparlerai plus loin des incisives. Les crochets ou canines sont ces dents très-fortes et allongées qu'on trouve entre les molaires et les incisives. Ce sont de véritables défenses. Leur forme est conique; elles se montrent recourbées en arrière et en dehors.

Les molaires sont hérissées de gros mamelons pointus entre lesquels les aliments les plus durs sont broyés avec force.

La puissance digestive du chien, comme celle de beaucoup de carnassiers, paraît étrange. On sait que la substance de l'os est désagrégée, réduite en pâte dans l'estomac, dissoute et fluidifiée dans l'intestin grêle. On sait aussi que les aliments les plus dégoûtants, les chairs corrompues, perdent au contact du premier organe, et leur odeur infecte et leurs propriétés putrides pour revêtir aussitôt la qualité alimentaire, l'innocuité, la faculté de nourrir au lieu de tuer.

A quoi tient cette particularité ? Sans doute à un mode de vitalité propre. D'autre part cependant, le chien est très-sujet aux dérangements de toute sorte. Il a des susceptibilités d'estomac et d'entrailles peu communes. A la moindre indisposition, l'estomac se soulève et rejette ce qu'il a reçu. L'organe est admirablement disposé pour le vomissement, rendu facile à raison même du besoin. Je le crois du moins, car le rejet des matières ingérées avec une avidité à laquelle ne préside sûrement pas toujours un instinct de conservation très-vigilant, semble être un acte naturel, plutôt que le résultat d'un état maladif. Personne n'ignore, en effet, que le chien s'expose volontairement, de temps à autre, à des vomissements assez répétés, en avalant des brins d'herbe fraîche et de son choix. Peu de médicaments restent dans son estomac et maintes purgations administrées en Angleterre, cette solide alliée de M. Purgon, reprennent la route par laquelle

Digitized by Google

elles sont venues lorsqu'on a pu croire qu'elles suivraient une voie opposée.

Par contre, les intestins sont moins faciles. Les chiens « resserrés » ne sont pas rares. La constipation prend chez eux les caractères et l'importance d'une véritable maladie dont les complications deviennent souvent dangereuses.

VIII.

Les appareils et les fonctions respiratoires et circulatoires m'arrêteront peu, car ils ne présentent rien de bien spécial à signaler.

La respiration emprunte son agent à l'air, comme la digestion demande à des substances étrangères son aliment : l'appareil par lequel s'accomplit cette fonction est en communication directe avec l'extérieur, avec le milieu même dans lequel il puise constamment sans s'arrêter jamais.

Au-dessus de la bouche se trouvent le mufle et les naseaux, en forme de virgules opposées par leur convexité, deux ouvertures pour une, orifice à deux fins, car l'air entre et sort alternativement par la même issue. En arrière et à la suite d'un conduit spécial, la trachée, laquelle pénètre dans la poitrine où elle se ramifie à l'infini pour former la base du poumon, vient cet important organe qui se trouve, on le voit, en relation facile avec le dehors par deux courants en sens inverse, — l'un de dehors en dedans, c'est celui qui introduit l'air dans la machine, — l'autre de dedans en dehors, celui qui transporte hors de l'individu la portion d'air qui n'a pas servi et d'autres gaz qui maintenant seraient nuisibles à la vie.

L'appareil respiratoire ne dépasse pas les profondeurs de la poitrine. Les dimensions de celle-ci concordent nécessairement avec sa bonne conformation. Elles sont une garantie essentielle de santé, de force, de résistance ; elles sont l'indice certain des grandes proportions des poumons et du cœur, grandes proportions étroitement liées à la régularité et à l'ampleur des fonctions qu'ils remplissent. L'intégrité de ces dernières est une condition *sine qua non* d'aptitudes, de vigueur et de durée ; l'intégrité et

Digitized by Google

aussi ce que j'appellerai la liberté physique des voies respiratoires.

Il faut savoir, en effet, que le chien n'a pas de respiration cutanée, ou du moins que cette fonction n'a pas, chez lui, la force, l'abondance, l'importance qu'elle revêt efficacement dans d'autres espèces, vouées, comme lui, aux actions rapides et violentes. Il lui a fallu un suppléant. La nature a placé ce dernier sur les papilles de la langue. Voilà pourquoi, pendant les courses un peu prolongées, par une température un peu haute, on voit le chien tirer la langue et haleter. Là donc est un de ses moyens de respiration, aussi indispensable par moments que le libre fonctionnement des poumons. Il en résulte que toute contrainte imposée au jeu physique des mouvements des narines et de la langue est vice et danger.

A l'exception du lévrier dont la conformation se rapproche tant de la structure particulière au cheval de course, et qui, comme ce dernier, a la poitrine plus haute et plus profonde que large pour des motifs déjà indiqués, les chiens ont généralement la poitrine très-développée dans le sens de sa largeur, dimension qu'on apprécie aisément en regardant l'animal par devant. On lui voit alors les membres antérieurs très-écartés et un vaste poitrail.

Relativement aux vaisseaux sanguins, aux canaux dans lesquels circule le sang, ils paraissent entourés et protégés par une enveloppe si élastique, si contractile plutôt, que, en cas de rupture, l'occlusion est presque immédiate. Aussi les pertes de sang n'offrent-elles pas en général beaucoup de gravité, à raison de leur peu de durée.

IX.

Je ne puis ni ne veux dire beaucoup de l'appareil de l'innervation, mais je ne dois pas non plus le passer tout à fait sous silence. Il est prépondérant dans la machine ; sans lui, les autres, demeurant inertes, ne pourraient absolument rien pour la vie qu'ils assurent en travaillant pour elle.

L'innervation s'exerce par le système nerveux, constitué par un ensemble de masses et de cordons qui se répandent comme

Digitized by Google

les vaisseaux dans tous les points de l'organisme, masses et cordons formés d'un tissu tout particulier, sans analogue, et dans lequel s'effectuent tous les phénomènes sensoriaux, effectifs, instinctifs, intellectuels. Il est de plus l'agent incitateur de la contractilité musculaire et des divers actes physiologiques par lesquels s'accomplissent les fonctions nutritives.

D'une manière générale, comme caractère spécial à l'espèce, le système nerveux est très-développé dans le chien. Il est devenu beaucoup plus dominant encore chez les races dont l'homme s'est occupé avec le plus de sollicitude dans son propre intérêt, intérêt de plaisir, de satisfaction et de défense.

Que de choses il y aurait à dire sur un pareil sujet! Quelques-unes viendront s'imposer lorsque j'étudierai les races dans leur utilité, dans leurs aptitudes; je les accepterai alors; ici, j'appuierai simplement la proposition de deux ou trois exemples.

Je reprends donc et je dis : le système nerveux a été spécialement développé par l'éducateur, lorsque celui-ci a choisi, pour reproducteurs, pendant une série non interrompue de générations, des animaux doués d'une grande sensibilité nerveuse. Le fait est surtout remarquable chez le bouledogue, en qui l'on a voulu exalter le courage; chez le pointer qu'on a rendu si ferme à l'arrêt; plus encore chez le lévrier dont la rapidité est le trait caractéristique.

Aussi, je me hâte d'ajouter que ces trois races, et d'autres encore, qu'on peut considérer comme très-nerveuses, sont très-sujettes aux affections de l'appareil de l'innervation, tandis que le chien de berger qui est resté rustique, qui est peu vaporeux, souffre rarement de maux pareils, si même il en souffre jamais.

Ce dernier, et beaucoup d'autres avec lui, présentent à un degré marquant la constitution prédominante dans l'espèce, celle que les physiologistes désignent sous le nom de tempérament sanguin-nerveux. J'en retrouve bien ici, effectivement, les caractères les plus accentués : l'ampleur et l'activité de la respiration; le volume considérable du cœur, la plasticité du sang; la force et la vitesse du pouls; l'énergie et la vivacité des mouvements; la durée des actions musculaires; l'intelligence; la violence des passions.

Digitized by Google

X.

Un mot à présent sur les sens externes. Chacun d'eux forme un appareil distinct et remplit une fonction utile, celle de recevoir de la part des corps extérieurs certaines impressions, pour les renvoyer au cerveau. Par leur ensemble, ils forment un tout complet et donnent un merveilleux exemple de la division du travail. La vue ne sait rien de l'ouïe, le goût ignore tout ce qui tient du tact et réciproquement. Malgré cela pourtant, les fonctions si distinctement exercées par les cinq sens, ne sont pas absolument isolées ; loin de là, elles sont rapprochées par des rapports mutuels qui leur permettent de s'éclairer ou de se rectifier, voire de se suppléer ou de se remplacer en partie.

Je laisse à la physiologie le soin de dire à quel point est important pour l'animal lui-même l'exercice libre et complet de chacune de ses facultés sensitives ou sensoriales ; je veux seulement faire remarquer qu'entre toutes, chez le chien, celles qui peuvent rendre le plus de services au maître sont aussi celles dont le développement est le plus élevé, dont la perfection est la plus haute : l'ouïe, l'odorat et la vue.

Si le chien avait eu le goût aussi délicat ou aussi difficile qu'il a fine et attentive l'oreille, il eût été plus souvent un embarras qu'un auxiliaire pour l'homme dans les commencements de la civilisation, dans ses diverses tentatives de prise de possession, d'installation et d'occupation de contrées nouvelles pour tous deux. Loin d'être un raffiné incommode, le chien est un expurgateur précieux, et je le vois en réalité aussi utile par l'imperfection du sens du goût que par la perfection de l'ouïe. Sachez-lui gré pourtant de ce dernier trait, car s'il peut être soupçonné de grossièreté sous ce rapport, on ne saurait l'accuser de manquer de nez. Or ces deux sens si voisins — l'odorat et le goût — fonctionnent de conserve dans tous les animaux. Préposés à la surveillance de la nutrition, ils s'unissent, ils s'associent pour remplir la tâche qui leur est dévolue ; ils s'assurent, ils se rectifient l'un par l'autre, et, pour accomplir leur mission, ils sont les premiers développés et conservent, pendant toute la vie, la préséance sur les autres.

Digitized by Google

Je ne mets pas en doute que le chien ne mangerait pas les mille et une infamies dont il nous débarrasse journellement s'il avait le goût aussi fin que l'odorat. Il faut donc que ce dernier soit vaincu par le sentiment de la faim associé à un acte imposé par la nature, pour que la gustation l'emporte toujours sur l'olfaction. C'est la supériorité qui cède.

On proclame avec raison l'odorat le plus actif, le plus étendu et le plus précieux de tous les sens. « C'est, a dit Buffon, un œil qui voit les objets là où ils sont, et même là où ils ont été ; c'est comme un organe de goût par lequel l'animal savoure ce qu'il peut toucher et saisir, et aussi ce qui est éloigné et ce qu'il est capable d'atteindre. »

Admirablement doué sous ce rapport, le chien nous rend par l'odorat, sens presque universel, des services nombreux, variés et considérables.

Le développement des os qu'on nomme *cornets* et dont l'allongement du museau donne en quelque sorte l'étendue proportionnelle chez les diverses races, est un des premiers caractères par lesquels les chiens se distinguent quant à l'odorat. Le mâtin, le chien-loup, le chien courant, au museau plus ou moins allongé et épais, ont ce sens beaucoup plus délicat que ne l'ont les races au museau court et obtus, comme le dogue et le carlin. Cependant, le lévrier semble faire exception, car il n'a pas une grande finesse d'odorat, exception facile à expliquer du reste. Le lévrier, en effet, a le museau plus effilé qu'allongé ; la région est mince, elle manque d'épaisseur ; il en résulte que les cornets qu'elle loge n'y acquièrent que peu d'étendue quant à l'olfaction. Lors donc qu'il a *peu de nez*, suivant une locution très-familière, le lévrier est vraiment dans son droit et ne fait pas exception à la règle.

XI.

L'organe du tact est la peau ; le siége du toucher est aux lèvres et aux extrémités digitées des membres. L'étude de ce sens ne s'aurait m'arrêter, tout intéressante qu'elle soit. Le tact est d'autant plus développé que la peau est plus fine, recouverte de

Digitized by Google

poils moins grossiers et moins abondants, que l'animal est doué d'une sensibilité nerveuse plus grande.

Mais la peau appelle l'attention par d'autres côtés que celui-là; elle remplit une fonction respiratoire et elle porte le manteau, la robe de l'animal.

On a cru pendant longtemps, beaucoup même pensent encore que, dans l'espèce canine, la peau ne fonctionne pas comme dans les autres espèces et, par exemple, qu'elle ne laisse rien échapper par les pores ou petits trous dont elle est criblée. On ne voit pas quelle pourrait être la raison de cette abstention. Par cela seul que la peau du chien est poreuse, qu'elle a des pores comme en a la peau de tous les autres animaux, elle accomplit les mêmes fonctions, elle remplit les mêmes usages. Ce qui est vrai en ceci, c'est que l'humeur de la transpiration cutanée est habituellement peu abondante et que l'air ambiant suffit à l'absorber à mesure qu'elle est produite et exhalée. Il en résulte qu'elle ne se condense pas à la surface du corps, et qu'elle n'y produit pas ce qu'on nomme la *sueur*. On suppose, non sans raison, que cette absence de la sueur résulte de l'abondance de fluide enlevé par l'air passant sur la langue tandis qu'elle est pendante hors de la bouche, ce qui arrive chaque fois que le travail, la fatigue, des exercices rapides activent ou surexcitent la circulation. D'ailleurs, on a vu quelquefois perler la sueur, en petites gouttelettes, sur les poils courts des chiens à robe lisse, pendant les grandes chaleurs ou durant des actions d'une certaine vivacité, et il est certain que, au repos et en tout temps, ce qu'on nomme la *perspiration insensible* s'effectue d'une manière normale.

Quant à la robe, il y aurait vraiment beaucoup à en dire. Pour m'en tenir ici à quelques généralités, très-suffisantes pour le moment, je transcrirai le passage suivant écrit par M. F. Lecocq, inspecteur-général des écoles vétérinaires en retraite, passage exclusif au signalement de l'animal, et je rappellerai quelques considérations toutes zoologiques de Fr. Cuvier.

« Aucune espèce ne présente un pelage aussi varié que celui du chien, dit M. Lecocq. En multipliant les races, la domesticité a également multiplié les robes. Les nuances simples beaucoup plus nombreuses que chez le cheval, se mélangent à l'infini chez le chien, ce qui fait que le signalement de cet animal exige

Digitized by Google

presque toujours, pour être exact, une assez longue description de la robe. La nature des poils vient encore apporter de nouvelles différences, et sous ce rapport on distingue :

« Les chiens à poils ras ;

« Ceux à poils longs et soyeux (*épagneuls, bichons, barbets*, etc.) ;

« Ceux à poils longs et rudes (*griffons*) (1).

« Quelques races conservent une couleur particulière, qui varie peu. Ainsi le *mâtin* de pure race est le plus souvent gris ou brun clair zébré, le *doguin*, souris charbonné à la tête et aux extrémités, le *Pyrame*, noir marqué de feu ; enfin le *danois* présente des mouchetures de diverses couleurs sur un fond ordinairement blanc.

« Il est rare que la robe du chien présente du blanc sans que cette couleur se répète à la queue. Desmarest a observé que toutes les fois qu'il existe du blanc à cet organe il est terminal. »

Ce peu de mots est un simple appel à l'attention de ceux qui auraient à signaler des chiens, c'est-à-dire à donner l'indication précise et détaillée des caractères ou des signes extérieurs propres à les faire distinguer individuellement, à les faire reconnaître, sans erreur, en toutes circonstances. Au point de vue zoologique, ils ne donnent pas à la connaissance du pelage de ces animaux tout l'intérêt qui s'y attache, sa véritable importance. Celle-ci et l'autre ressortent bien de ce qu'a écrit Fr. Cuvier. « Les chiens des pays froids, dit-il, ont généralement deux sortes de poils : les uns courts, fins et laineux, couvrent immédiatement la peau, tandis que les autres, soyeux et longs, colorent l'animal. Dans les régions équatoriales, cette laine légère et chaude s'oblitère, et finit par disparaître tout à fait ; et il en est de même dans nos habitations, où la plupart des chiens peuvent se soustraire à l'influence de nos climats et au froid de nos hivers.

(1) M. L. Leblanc a dit quelque part : « En général, les races à poil très-long sont moins bien construites et moins bien constituées ; elles sont moins agiles, moins actives, moins résistantes à la fatigue. La préférence qu'on leur accorde presque toujours, quand on veut avoir un chien de garde d'habitation, n'est pas rationnelle au point de vue de l'utilité ; elle ne peut s'expliquer que par l'attrait que présente la robe à laquelle la fantaisie sacrifie alors les qualités de l'animal. »

Je ne sais pas jusqu'à quel point est fondée cette remarque : pour ma part, je ne l'accepterais que sous bénéfice d'examen.

Digitized by Google

Le chien turc a la peau nue et huileuse ; le dogue, le doguin, le lévrier, le carlin, ont le poil court et ras ; le chien de berger, celui de la Nouvelle-Hollande, le mâtin, le chien d'Islande, ont les poils plus longs que les espèces précédentes, mais plus courts que le chien-loup, que l'épagneul, que le barbet, et surtout que le bichon dont les poils descendent quelquefois jusqu'à terre. Si l'on considère le poil sous le rapport de la finesse, on ne distingue pas moins de races : le chien de berger, le chien-loup, le griffon, ont les poils durs, tandis que le bichon, quelques barbets, le grand chien des Pyrénées l'ont soyeux et doux ; chez les uns, il est droit et lisse ; chez les autres, laineux et bouclé ; quelques races ont le corps couvert de longs poils, tandis que la tête et les jambes n'ont que du poil ras ; d'autres, au contraire, ont la tête et le cou garnis d'une crinière, et le corps couvert de poils courts : tel est, dans le premier cas, le chien-loup, par exemple, et dans le second, le chien-lion. Sous ce rapport, les chiens offrent presque toutes les variations que présentent les poils dans la classe entière des mammifères. Quant aux couleurs, c'est du blanc, du brun plus ou moins foncé, du fauve et du noir, que celles des chiens se composent. On voit de ces animaux qui sont entièrement de l'une ou de l'autre de ces couleurs; mais le plus souvent elles sont dispersées irrégulièrement par taches, tantôt grandes, tantôt petites ; quelquefois, cependant, on voit qu'elles tendent à se disposer symétriquement ; souvent elles se partagent chaque poil et produisent alors des nuances différentes, suivant que le blanc, le noir, le fauve ou le brun dominent ; mais on voit des chiens dont le pelage est semblable à celui du loup par le mélange du blanc, du fauve et du noir ; d'autres, plus rares, chez lesquels il est d'un beau gris ardoisé. Ces couleurs n'accompagnent pas toujours exclusivement certains autres caractères : les races de chiens qu'elles distinguent ne se remarquent pas nécessairement par les formes de la tête, la nature des poils ou les proportions du corps ; toutefois, lorsqu'on a soin de réunir des individus de même couleur, la race ordinairement se perpétue, et il en est de même pour la plupart des autres caractères : nouvelles preuves que les modifications accidentelles finissent toujours par devenir héréditaires. »

Je prie le lecteur de se rappeler, en toutes circonstances, cette

Digitized by Google

dernière observation, fort importante pour tous les producteurs d'animaux.

XII.

Il me reste à parler des dents incisives, sujet précédemment réservé, et à dire quelles indications elles fournissent pour la connaissance de l'âge.

Deux procès assez récents, et qui ont pris rang à la suite des causes célèbres, donnent une certaine importance à ce paragraphe.

Il y avait autrefois plus de certitude dans les signes indicateurs de l'âge fournis par la dentition qu'il n'y en a aujourd'hui. C'est qu'il y avait plus d'égalité dans le régime des animaux, moins de races aussi et des situations moins diverses. Dès lors, la croissance suivait une marche plus régulière, plus constamment la même ; la dentition avait plus de fixité, ses écarts étaient moins nombreux et moins accentués.

A présent, tout cela se trouve changé. Les conditions sont autres pour nombre de races ; parmi celles-ci, les plus précoces, qui sont aussi celles qu'on nourrit le plus abondamment, présentent une certaine avance sur les règles précédemment établies et jettent quelque perturbation dans la science, en multipliant outre mesure les faits que l'on classait avec raison, naguère encore, parmi les exceptions.

Cela étant, on sera bientôt forcé de faire, pour le chien, ce qui déjà a été fait pour le mouton et pour le porc, c'est-à-dire d'établir deux époques : celle des races précoces et celle des races tardives. Ce sera le seul moyen de se mettre en garde contre des erreurs qui ne sont pas toujours sans conséquence, il s'en faut.

D'après quelques-uns, « les chiens naissent avec toutes leurs dents de lait, les incisives, les crochets et les douze premières molaires. » D'autres sont moins affirmatifs. « Lorsqu'il n'a pas, en naissant, les incisives et les crochets, disent-ils, le chien ne tarde pas à les faire, tandis qu'il a encore les yeux fermés, c'est-à-dire pendant les douze à quinze premiers jours de son existence. » Enfin, je lis ailleurs, dans l'ouvrage de H. Robinson :

Digitized by Google

« Les dents de lait percent les gencives quinze jours ou trois semaines après la naissance. » J'accorde ces contradictions, plus apparentes que réelles, en les rapportant au fait de la précocité de certaines races comparées à d'autres qui sont plus tardives, et aux produits résultant du croisement de celles-ci entre elles.

Dans les données suivantes, il faudra donc voir des indications plus générales que précises. Ce ne sont, à vrai dire, que des moyennes au secours desquelles, fort heureusement, vient le dessin.

Les incisives ont toutes leur appellation particulière. Les deux qui occupent l'axe des mâchoires prennent le nom de pinces, P; celles qui les touchent en dehors sont dites mitoyennes, MM, et les plus extérieures sont qualifiées — les coins, CC.

Les quatre autres, situées en arrière, et désignées par C'C', sont les crochets ou les canines.

Les dents de lait, ainsi que l'exprime leur dénomination, sont destinées à être remplacées dans un laps de temps assez court. Elles sont sorties de l'alvéole dans l'ordre d'après lequel je viens de les nommer; elles disparaîtront de même, dans le même ordre conséquemment, et celles qui les remplaceront apparaîtront successivement de la même manière, suivant une loi constante qui ne souffre pas d'exception.

Vers deux mois donc peut commencer ce travail de remplacement. Les dents de lait deviennent caduques et sont chassées par celles qu'on nomme persistantes. Dans les races tardives, les premières dents peuvent ne tomber que vers la fin du quatrième mois; mais l'éruption est assez généralement complète à huit mois révolus.

Pendant toute cette seconde dentition, l'animal se trouve souvent dans un état de fièvre et d'agacement qui influe momentanément sur son caractère. Il souffre et ne s'en montre pas plus aimable.

Maintenant, je copie à mon tour, n'ayant rien de mieux à dire que ce qui a été dit et redit nombre de fois.

C'est à l'*Économie du bétail*, un bon livre publié par M. A. Sanson, que j'emprunte la fin de ce chapitre. Il dit donc :

« De *deux à quatre mois,* chute des pinces et des mitoyennes.

Digitized by Google

« De *cinq à huit mois*, éruption successive de toutes les dents de remplacement.

« A *un an*, on dit que l'animal a la *gueule fraîche*. Les incisives et les crochets n'ont éprouvé aucune usure; ils sont très-blancs, et les premières montrent la fleur de lis intacte (*pl.* XXI, *fig.* 40).

« A *quinze mois*, commencement de l'usure des pinces inférieures.

« De *dix-huit mois à deux ans*, les pinces inférieures sont rasées, commencement de l'usure des mitoyennes (*fig.* 41).

« De *deux ans et demi à trois ans*, rasement des mitoyennes inférieures, commencement d'usure des pinces supérieures ; ces dents perdent leur blancheur (*fig.* 42).

« De *trois ans et demi à quatre ans*, rasement des pinces supérieures (*fig.* 43).

« De *quatre ans et demi à cinq ans*, rasement des mitoyennes supérieures (*fig.* 44).

« Ces données sont exactes pour la plupart des cas; mais il faut noter encore à cette occasion que la race et le genre de nourriture influent beaucoup sur l'époque et la rapidité plus ou moins grande de l'usure. Il y a donc toujours lieu de tenir compte de ces circonstances pour éviter les erreurs. Chez certains chiens, par exemple, où les deux arcades incisives ne se correspondent pas exactement, la disparition de la fleur de lis n'a lieu que très-tard ; si donc on s'en rapporait à ce caractère, on les tiendrait pour plus jeunes qu'ils ne le sont en réalité. Après la disparition de ce signe, les dents ne peuvent plus fournir d'indications précises. C'est la longueur et l'écartement des dents, ainsi que leur couleur foncée, qui indique la vieillesse. »

Et maintenant les figures sont faciles à interpréter. En leur état de fraîcheur, les incisives montrent, du côté du tranchant de la dent, à leur partie libre, trois saillies lobulaires en forme de trèfle ou de fleur de lis. La comparaison est peut-être bien un peu forcée, mais elle est classique. A supposer qu'on n'y prête qu'une médiocre attention, restent les trois lobules. Plus distincts ils apparaissent et moins âgé est l'animal. Plus celui-ci avance en âge, plus il use ses dents, qui noircissent, plus les lobules s'effacent. A mesure que la vieillesse arrive, enfin, les lo-

Digitized by Google

bules disparaissent davantage; les dents s'aplatissent et se déforment au point de n'être plus que de petits tubercules mousses de forme très-variable, car il n'en reste que ce qui a trouvé grâce devant un frottement plus ou moins prolongé (*pl.* XXI, *fig.* 45 et 46).

La vie des chiens est ordinairement bornée à 14 ou 15 ans; je ne parle pas de la longévité exceptionnelle de quelques-uns, dont l'âge peut se compter par 20 et 25 ans.

Le chien est trop près de l'homme pour ne pas lui ressembler en beaucoup de points : la tête de celui-ci grisonne avec les années; les cheveux et la barbe, qui, avant d'être tout à fait blancs, se montrent poivre et sel ou chinchilla : c'est le museau, le front et le pourtour des yeux qui blanchissent tout d'abord, chez le premier, lorsqu'il commence à se faire vieux.

D'autres signes annoncent aussi la vieillesse ; l'excavation des flancs, l'abaissement du ventre, la chute des organes extérieurs de la génération chez le mâle, la roideur des membres, la difficulté et même l'impossibilité de lever une jambe pour rendre les urines. L'animal devient triste, grondeur; il se réfugie volontiers dans des coins obscurs; on dirait qu'il a conscience de sa fin plus ou moins prochaine.

Le régime habituel, est-il nécessaire de le faire remarquer? est une cause de vieillissement anticipé ou retardé. Le chien qui ne quitte jamais l'appartement du maître ou de l'ami, qu'on nourrit au salon, pour ainsi parler, de lait, de matières molles et de facile mastication, conserve plus longtemps ses dents que ceux dont l'alimentation comprend plus particulièrement des os à ronger, à broyer.

Les chiens auxquels on demande un rude labeur de tous les jours, comme les chiens de berger, les chiens de chasse, dont on exige beaucoup au retour de chaque saison, arrivent nécessairement plus tôt à la vieillesse, à l'usure, à la caducité, que ceux dont la vie, moins occupée ou oisive, se passe d'ailleurs dans les meilleures conditions de l'hygiène. On retarde donc la venue et de la vieillesse et de l'usure en ménageant utilement les forces du chien qui travaille, et aussi en le traitant de façon à ce que la réparation par le repos et la nourriture ne demeure pas au-dessous des besoins.

Digitized by Google

LES CROISEMENTS.

Simple avertissement. — Une question difficile. — Distinction nécessaire. — Les facteurs de l'animalité. — *Cœlo, solo et parentibus.* — L'hérédité fixe et l'hérédité instable.

On pourrait s'étonner de trouver à cette place le chapitre consacré aux croisements. Il vient pourtant en son lieu.

En effet, lorsqu'il se rapporte au chien, le croisement traite de sujets qui tiennent de très-près à l'origine même de l'espèce.

Qu'on lise donc sans prévention. Ceci n'est pas seulement affaire d'ordre logique, mais d'ordre scientifique. Aussi bien j'aborde une question difficile et complexe, moins compliquée cependant que confuse ou embrouillée.

J'y vois tout d'abord deux grandes divisions, et je commence par les établir. Ce sera une première éclaircie.

Voici donc : 1° l'hybridité, c'est-à-dire l'union féconde entre espèces distinctes, si voisines ou si éloignées qu'on les suppose ; et 2° le croisement proprement dit, c'est-à-dire le mariage contracté entre reproducteurs de même espèce, mais appartenant à deux races différentes de cette même espèce.

Les deux sortes d'alliance, cela se comprend, constituent un puissant moyen de modifier l'organisme, la matière vivante. Aidé, soutenu par les autres facteurs de l'animalité, le croisement hâte la civilisation des espèces et concourt efficacement à la création des races, à leur plus complète appropriation aux besoins de la société. Le climat, le sol, les parents, telles sont les sources vives et actives de la production, de la fabrication des animaux, en l'état de nature comme en l'état de domesticité : *cœlo, solo et parentibus*, a dit Linné. Seulement, dans la vie indépendante des espèces sauvages, les reproducteurs sont, qu'on me passe le mot, les parents naturels, c'est-à-dire l'hérédité fixe, constante, non contrariée, tandis qu'en la condition opposée, ils sont ordinairement choisis par le maître, qui croise à sa guise, ou les laisse se croiser confusément, au hasard, sans intervenir, les races entre elles, et trouble ou favorise, suivant l'occurrence, les effets de l'hérédité naturelle pour leur substituer, en quel-

Digitized by Google

que sorte, les résultats variables d'une hérédité instable, artificielle ou fortuite.

De là vient que l'espèce est permanente, immutable, et que les races se font et se défont, se forment et se transforment, se conservent ou s'altèrent sous la main de l'homme autant qu'il le veut bien, selon qu'il s'y prête ou sciemment ou à la façon de certain personnage de comédie, sans le savoir.

A. LE CROISEMENT DES ESPÈCES.

I. L'hybridité naturelle. — Les divergences d'opinions. — Deux hypothèses. — Une assertion controuvée. — On demande des preuves. — Un dernier argument. — II. L'hybridité provoquée. — Entre chacals et chiens ; — entre chiens et loups. — Difficulté à surmonter. — Un oubli regrettable. — Curiosité scientifique et utilité pratique. — Une bonne fortune pour le narrateur. — III. Un portrait ressemblant. — Un vilain monsieur. — Un vorace. — Mauvais père. — Où la jalousie va-t-elle se nicher ? — Les bienfaits de la liberté. — Il n'y a pas de roses sans épines. — Analogies et dissemblances. — Le frère et la sœur. — Une belle. — IV. Seconde génération. — Lâche et méchant. — Les oreilles du loup. — Une robe neuve. — V. Un résumé impartial. — Le pelage. — La conformation. — Un signe particulier. — Singulière habitude. — L'odeur du loup. — En présence du chat. — Chiens et canides. — VI. Etude de mœurs. — Les essais variés. — Les conclusions. VII. L'affection maternelle. — Notice biographique. — Un objet défini. — La théorie confirmée. — Une question nouvelle. — VIII. Père et fille. — Les demi-loups se mangent. — A un an. — Espèce intermédiaire. — Les semblables produisent les semblables. — *In principio erat Verbum*. — La suite au prochain numéro.

I.

L'hybridité naturelle, c'est-à-dire le croisement spontané des espèces libres et sauvages, est désormais, parmi nous, un fait extrêmement rare. Les savants agitent entre eux la question de savoir si ce fait est primordial, aussi ancien que la création, ou s'il résulte d'un état de choses postérieur, s'il est la conséquence naturelle des changements qui se sont accomplis dans les premiers âges du monde.

Comme en tout et sur tout, il y a dissidence, les opinions sont divergentes et peu disposées à se rapprocher, à se confondre, à se fondre. Or, on a eu raison de le faire remarquer, ici toute affir-

Digitized by Google

mation est pour le moins une imprudence. Aucune preuve ne pouvant être fournie, il est sage de s'abstenir, car à ceux qui diraient : « Les espèces ne changent plus, donc elles n'ont jamais changé », qui empêcherait de répondre ceci, par exemple : « Les espèces ont déjà subi par leurs croisements toutes les fusions et toutes les modifications qu'elles pouvaient naturellement subir ; toutes celles qui pouvaient produire ensemble se sont mariées et ont enfanté les nuances infinies au milieu desquelles les types originels se retrouvent si difficilement ; celles dont l'affinité était moins grande n'ont produit que des métis peu ou point féconds, incapables de perpétuer leur race ; par ce motif, les nuances intermédiaires n'existant pas, ces espèces-là sont restées parfaitement distinctes ; enfin celles dont l'affinité était moindre encore n'ont pu procréer ensemble, soit que leurs unions fortuites aient été infructueuses, soit qu'une répulsion instinctive les ait empêchées de s'accoupler. Si donc les espèces ne changent plus, c'est qu'elles ont déjà changé autant qu'elles pouvaient le faire. »

Eh bien, franchement, je ne vois pas trop quel argument péremptoire on opposerait à ce simple raisonnement. Je sais bien qu'on a professé, répandu cette opinion : « Tous les croisements entre espèces différentes n'ont encore été obtenus que sous la contrainte de la captivité et de la domestication, entre animaux trompés, pour ainsi dire, par les artifices de l'homme, pressés par les privations imposées au sens génital, et se laissant aller à ces unions perverses pour satisfaire aux besoins impérieux de la nature. »

En cela, on a été par trop absolu, car pour ne citer qu'un fait contraire et indéniable, je dirai que les alliances entre loup et chienne, entre louve et chien, se voient encore de temps à autre en dehors de toute intervention quelconque, sans la moindre participation de l'homme. Le fait est si constant, si réel qu'on n'est pas encore, dans toutes les régions de la science, complétement édifié sur la question de savoir si loups et chiens ne sont pas plus que congénères, s'il n'appartiennent pas à la même espèce, si le loup n'est pas tout simplement le chien sauvage, ou du moins si certains chiens domestiques n'ont pas eu le loup pour point de départ.

Les naturalistes qui sont dans l'autre camp n'ont pour étai

Digitized by Google

d'autre argument que celui-ci : « Il est prouvé que le chien et le loup se mêlent et se produisent ensemble, mais il est prouvé aussi que ce sont deux espèces distinctes, par cela seul qu'ils ne produisent ensemble qu'un certain nombre de générations. »

Ce dernier fait, je l'ai déjà dit, n'est rien moins qu'établi. C'est là précisément ce qui reste à démontrer, la preuve qu'il serait si important d'obtenir.

A l'appui de l'autre opinion, on dit encore que les rapprochements naturels ont bien moins de chances de se multiplier aujourd'hui que dans les temps antérieurs, à raison du très-petit nombre d'animaux sauvages qui survivent à la destruction incessante : l'argument n'est pas sans valeur.

II.

A côté de l'hybridité libre ou naturelle, si rare pour les motifs que je viens d'indiquer, il y a l'hybridité provoquée; c'est-à-dire le croisement obtenu par la volonté et par les soins de l'homme, à la faveur de la domesticité ou de la captivité, entre des espèces différentes.

L'histoire naturelle en fournit des exemples nombreux entre le chacal et le chien, entre le chien et le loup : je l'ai dit plus haut.

Cette sorte de croisements aurait-elle pour résultat la création d'espèces nouvelles, intermédiaires, capables de se reproduire elles-mêmes, sans déchéance ? Grosse question qu'on résoudra très-positivement par la négative ou par l'affirmative le jour où la seule difficulté que rencontre la solution aura été levée.

Cette difficulté, on le sait, gît tout entière dans le fait de la fécondité des produits, car les métis chiens et loups, obtenus sous les yeux de Buffon, disent très-nettement que les animaux se sont reproduits avec leurs caractères propres, avec leur physionomie spéciale et leurs instincts composés, pendant quatre générations successives. Combien donc n'est-il pas regrettable que les expériences n'aient pas été poussées plus loin, et combien il est regrettable aussi qu'on n'ait pas songé à connaître quelles aptitudes nouvelles pouvaient avoir ces métis, à quel degré l'éducation aurait pu les élever, et si les nouveaux venus

Digitized by Google

n'auraient pas rencontré, sous le rapport de la satisfaction de nos besoins, une destination utile qui en aurait rendu la culture profitable.

La production hybride qui résulte de l'accouplement de l'âne et de la jument ne serait jamais devenue une industrie, si se bornant à constater la stérilité de la mule et du mulet, on ne leur avait pas cherché une place, une destination économique. On n'a pas tenté d'utiliser les canides, on les a élevés comme des animaux sauvages, et nul ne sait s'ils eussent été bons à quelque chose. La curiosité les a fait naître sans avoir abouti, puisqu'elle est toujours pendante, mais aucun intérêt ne s'étant attaché à eux, on les a simplement abandonnés sans en rien savoir.

Il reste pourtant une description très-détaillée de ceux qu'avait étudiés Buffon. Je ne laisserai pas échapper la bonne fortune d'en donner une rapide analyse. Ce sera pâle comme style ; mais il s'agit ici de la chose dépouillée de tout ornement. Le livre du grand écrivain sera toujours là pour ceux qui voudront faire connaissance avec l'œuvre originale.

III.

Première génération (*pl.* XXII). Le mâle (*fig.* 47) avait conservé par le naturel plus de rapport avec le loup qu'avec le chien : un peu de férocité, l'œil étincelant, le regard farouche, le caractère sauvage. La voix se modulait entre l'aboiement et le hurlement. L'animal en faisait un fréquent usage et ne cherchait à la rendre ni douce ni caressante ; il n'était ni aimable ni docile et l'on a pu supposer que, resté l'hôte libre de la forêt, il eût été loup par les mœurs. Cependant, il semblait encourager, par certains témoignages de reconnaissance, l'homme qui avait soin de lui à ne pas l'oublier aux heures des repas. La sobriété n'était pas son fort ; il n'eût pas aimé à se voir mettre à la portion congrue et gourmandait avec voracité sa femelle et ses petits. On fut même obligé de le tenir à la chaîne pour l'empêcher de priver de nourriture ses compagnons, ou de leur administrer des horions de certaine gravité. Sans qu'il leur donnât jamais la moindre marque d'attachement, il était jaloux des bonnes paroles et des caresses qui s'adressaient à eux ; il s'irritait vite contre tout visiteur

Digitized by Google

inconnu, surtout s'il était mal vêtu; il se mettait en furie, menaçait de la voix et de la dent, s'agitait violemment, s'élançait, grattait le sol avec colère et ne s'apaisait que par la retraite de l'étranger.

Telles furent ses manières tant qu'on le retint prisonnier. Il se modifia à son avantage après avoir été rendu à la liberté. Non-seulement il devint moins farouche, moins méchant, mais il se montra souvent enjoué et folâtre, heureux de courir, de sauter, de s'ébattre, invitant même les siens à en faire autant, à jouir largement de l'air et de l'espace dans les jardins qu'on avait constitués son domaine. Il n'y a pas de bonheur sans mélange. On le laissait libre pendant le jour, mais on le forçait à rentrer dans une écurie tous les soirs. Or ceci était le vilain côté de son existence. Il fallait toujours recourir à quelque nouvelle ruse pour le joindre, et plusieurs heures de lamentations hurlées témoignaient du vif déplaisir que lui causait sa défaite.

On voit bien qu'il s'agit d'un adulte; celui-ci avait un peu plus de trois ans au moment où le peintre le croquait. De la taille d'un fort mâtin et très-corpulent, il était moins grand qu'un vieux loup.

Il était plus chien que loup par la forme de la tête, ronde plutôt qu'allongée, au front proéminent, au museau épais, au nez peu relevé. Cependant par les oreilles, il se rapprochait du loup, et j'ai dit ce qu'étaient l'œil et le regard.

Par derrière, la ressemblance avec la louve, sa mère, était plus grande; il en avait la queue longue, presque touffue et toujours traînante. Les proportions du corps rappelaient celles du loup. Forte et nerveuse, la membrure faisait à bon droit soupçonner un solide marcheur. Les ongles noirs et allongés, s'écartaient fort à l'appui, en sorte que la trace imprimée sur le sol trahissait plus le passage d'un loup que d'un chien.

Par le poil, il était loup, et aussi par les émanations, quoique sans doute à un moindre degré.

Il faut maintenant parler de la sœur, qui est devenue la femme de ce monsieur.

Douce, caressante, familière, elle avait un naturel aimable avec tous, bêtes et gens, même avec ce vilain frère dont elle recevait humblement, sans songer à la moindre représaille, les mau-

Digitized by Google

vais traitements. Quoique sa physionomie fût celle de la louve, elle avait (*fig.* 48) le regard doux, à l'inverse de l'autre qui, ressemblant par ce côté au chien, avait néanmoins l'air féroce du loup, l'air et la chanson. Par ailleurs, elle avait d'autres agréments : une voix moins terrible qui ne se modulait jamais sur le ton de la colère, une démarche libre et souple qui prévenait en sa faveur, la taille svelte et bien prise dans toutes ses proportions féminines, plus mignonnes qu'accentuées.

Elle était louve par la forme de la tête, au front plat, au bout du nez un peu relevé, aux oreilles courtes et toujours droites. Par derrière, c'était la contre-partie du frère ; elle tenait davantage du chien son père, dont elle avait pris la queue courte et émoussée. Elle avait six mamelons sous le ventre.

Fine par les formes, elle était légère dans ses allures, elle sautait vigoureusement et prestement ; un mur de six à sept pieds (vieux style) n'eût été qu'un jeu pour elle.

Son pelage était, paraît-il, fort mêlé, suivant les régions du corps : exclusivement loup sur la tête, il était entre chien et loup sur les autres parties.

IV.

Seconde génération (*pl.* XXIII). De ces époux plus ou moins assortis sont nés des petits dont un couple seulement a survécu.

Par son humeur farouche et sauvage, par son regard et son maintien, le mâle (*fig.* 49) rappelait complétement le naturel féroce de monsieur son père. Il tenait peu compte des caresses, se montrait défiant, s'irritait facilement, et s'il ne mordait pas alors, ce n'était pas certes faute de bonne volonté, mais faute de hardiesse. Lâche et méchant, cela se voit ailleurs que chez les métis du loup et du chien.

Il avait la tête assez ramassée de son père et de son grand-père, plus chien que loup conséquemment, par la forme, et cependant un caractère nouveau se prononce dans les oreilles, je m'y arrête.

La mère avait les oreilles du loup — courtes et toujours droites. Chez le père, c'est maintenant Buffon qui parle, « les oreilles étaient recourbées vers l'extrémité, et tenaient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité

Digitized by Google

qui retombait sur elle-même en tout temps, même dans les moments où il fixait les objets qui lui déplaisaient, et ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étaient souvent courbées du côté des yeux, et il paraît que cette différence de mouvement dépendait de la volonté de l'animal. Elles étaient larges à la base et finissaient en pointe à l'extrémité. »

Le fils, poursuit Buffon, « avait les oreilles plus grandes à proportion de la tête ; elles étaient pendantes sur presque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étaient courbées qu'à leur extrémité, sur environ un tiers de leur longueur. »

C'est ce trait — les oreilles pendantes — que j'ai voulu souligner. Il n'a pas persisté. Quand l'animal passa de sa seconde jeunesse à l'état complet ou adulte, il eut les oreilles droites et fermes ainsi que les ont les chiens de berger et d'autres.

Sous le rapport du pelage, très-minutieusement décrit dans le travail où je puise, je trouve simplement le mélange de la robe des auteurs, de celle du père et de la mère ; il y a du loup et du chien, plus du premier que du second néanmoins.

La femelle (*fig.* 50) rappelait assez exactement sa mère dont elle avait retenu la belle humeur et le naturel caressant. Plus louve que chienne par la tête ; c'était l'inverse pour les parties postérieures du corps. Rien de particulier quant au poil sur lequel je vais revenir, mais les oreilles entièrement pendantes du frère, jusqu'à l'état adulte exclusivement.

V.

En résumé, l'espèce loup l'emportait sur l'espèce chien dans ces quatre canides.

D'abord par la nature et par les couleurs du poil. Effectivement, si ce dernier était moins rude, moins long et plus couché qu'il ne l'est sur le loup, il était accompagné, comme cela se voit, du reste, chez tous les carnassiers et sauvages, d'un second poil court et crêpé, qui couvrait la racine des longs poils. Toutefois il était moins touffu et moins crêpé chez les métis que chez l loup. Ce caractère manque sur le chien domestique.

Relativement à la forme du corps, la prédominance du lou

Digitized by Google

était certaine : une grande épaisseur de bas en haut et beaucoup de ventre ; le train de derrière très-affaissé à raison de la direction coudée des membres postérieurs. Cette direction est généralement droite chez le chien.

Enfin, les membres étaient plus forts et la patte plus large que dans l'espèce canine pure.

Par d'autres côtés cependant, les canides ne démentaient pas l'ascendance paternelle. Les caractères du chien domestique avaient leur part bien accusée aussi dans ce composé binaire.

Le chien adulte lève une jambe pour uriner, mais il s'accroupit comme la femelle, pour satisfaire ce besoin, dans sa première jeunesse. Les canides mâles se comportent de même aux deux âges.

La voix peut se définir, mais elle n'a pas de nom ; elle est entre l'aboiement et le hurlement, ou même tantôt l'un et tantôt l'autre, plus rapproché pourtant de celle du chien que de celle du loup.

Le loup hurle dans les bois quand viennent la pluie et l'orage. Les canides semblaient de même sentir d'avance les changements de l'atmosphère et criaient plus aux approches de la pluie et dans les temps humides qu'en temps ordinaire.

Ils avaient, a dit Buffon, une habitude assez singulière, celle de fouiller la terre avec leur museau pour cacher leur ordure ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement ils faisaient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusaient même une fosse assez grande pour s'y coucher ; ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

Tout dénotait qu'en eux le sens de l'odorat était très-développé.

Ils exhalaient une odeur de loup assez forte pour que les chiens domestiques en prissent la fuite comme s'ils avaient vu ou senti de vrais loups.

Soumis à l'épreuve, ils manifestèrent une grande antipathie pour les chats auxquels ils donnaient vigoureusement la chasse, sans hésitation, et jusqu'à la mise à mort de la bête qui était ensuite abandonnée, non dévorée.

Une chienne trouvait grâce devant le mâle, une fois reconnue

Digitized by Google

et sans qu'elle eût témoigné elle-même d'un autre sentiment qu'une soumission remplie de crainte.

Il n'en était plus ainsi de la chienne et d'une canide femelle. Celle-ci chargeait, l'autre fuyait et allait s'appuyer au mur. Alors, elle faisait tête, et de si bonne manière, que l'assaillante n'avait plus autant de hardiesse. Ce ne fut pas une renonciation complète à de mauvais desseins, mais le mâle intervint et fit défense expresse de toucher à l'étrangère. Cependant, on réduisit le médiateur à l'impuissance en le mettant à la chaîne, et les deux femelles demeurèrent en présence, dans la même position respective, l'une sur la défensive, l'autre visant à l'attaque sans en avoir l'audace. La canide voltigea autour de la chienne dans l'espoir de la surprendre et de la saisir par derrière. On reconnaît bien à ce trait la vraie manière du loup, lequel montre plus de ruse que de courage dans l'attaque, sinon dans le combat. Cependant, le canide mâle ne manquait pas de cœur, il se jetait résolûment sur les chiens et allait bravement à eux, sans chercher à les surprendre en traître, mais aussi sans éclat de voix. Un grondement annonçant la colère et le hérissement du poil étaient les seuls précurseurs de la bataille.

VI.

On a varié les essais. On a mis en présence chien mâle et canide femelle ; on avait conduit un chien au canide ; on fit l'inverse en menant le canide dans la demeure du chien. Les résultats se sont renouvelés exactement les mêmes. La canide a donné une nouvelle édition de son mode d'attaque sans plus de succès, mais le chien n'a pas changé de tactique; il a soigneusement veillé sur ses derrières sans jamais prendre l'offensive, et, découragée par l'inutilité de ses tentatives, la femelle a cessé toute attaque.

Sur l'autre terrain, il n'y eut même pas de combat à l'apparition du canide : entrant fièrement dans la cour habitée par le mâtin, celui-ci fut saisi de terreur, se blottit dans un coin et y resta lâchement. La canide se promena bravement, mais n'attaqua point.

La conduite du mâtin étonna fort, car il avait des précédents

Digitized by Google

qui donnaient de lui une tout autre opinion. Par ailleurs, le loup n'est pas naturellement brave. Ici, les rôles ont été intervertis. J'avais bien raison de dire que les hybrides doivent être étudiés dans leurs instincts et dans leurs aptitudes, que tout n'est pas, chez des produits de cette nature, dans une vaine satisfaction de curiosité.

Enfin, l'absence de toute velléité d'agression de la part du chien dépose en faveur de l'opinion émise un peu plus haut que les canides issus du loup et du chien sont un peu plus loup que chien, puisque ces derniers se comportent, envers eux, comme ils se conduiraient envers le loup lui-même.

Deux autres faits appuient encore cette assertion : 1° Les canides n'ont éprouvé les désirs vénériens qu'entre deux ou trois ans, beaucoup plus tard que les animaux de l'espèce canine ; à l'âge, au contraire, où le loup et la louve se recherchent pour la première fois ; 2° une fécondité moins active, plus rapprochée de celle du loup que de celle du chien. Je n'entends parler que de la fréquence des portées, car le nombre des petits est tout à fait satisfaisant. Il fut de sept, par exemple, à la troisième génération dont il est temps de parler. N'oublions pas cependant que la fécondité se développe souvent par la domesticité, sous l'influence d'une bonne hygiène et que, parmi les chiens domestiques, ceux du groupe des mâtins sont les plus tardifs. Le mâtin, proprement dit, n'arrive à toute sa croissance qu'à deux ans.

VII.

Troisième génération (*pl.* XXIV). De celle-ci, il n'est resté qu'une femelle (*fig.* 51). Cette canide si doucen'avait pu supporter qu'on touchât au fruit de ses entrailles. Six de ses petits avaient été pris sous elle, examinés et maniés, contre son gré ; elle les mit à mort et les dévora tous. Fut préservée seulement la petite qu'on n'avait point touchée. Toute affection se concentra sur elle de la part de la mère d'abord et, plus tard, de la part du père. Elle fut soigneusement élevée, surveillée, éduquée par eux. Elle ne les quitta pas. On tint le trio à l'écart, en dehors de toute société, ce qui fit qu'elle se montra timide et sauvage, sans trahir toutefois ni férocité, ni méchanceté. Elle était, au contraire, douce et

Digitized by Google

caressante autant que sa mère et sa grand'mère. Autant que l'une et l'autre aussi, elle avait plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien sans progresser davantage, plus qu'elles, vers le premier. Elle les répétait exactement, rien de plus, sauf la queue qui avait repris la longueur et la pose, le maintien plutôt, qu'elle avait dans les canides mâles.

Or ceci était précisément le point cherché, l'objet même, le but des expériences, ainsi que l'a formellement exprimé Buffon dans ce passage : «.... Mon objet étant de voir si, au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneraient pas à l'espèce du loup ou bien à celle du chien, il était essentiel de conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendraient. On sent bien que si, au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avait fait constamment et successivement allier avec le chien, la race n'aurait pas manqué de reprendre petit à petit le type de cette dernière espèce, et aurait à la fin perdu tous les caractères qui la faisaient participer du loup. Il en eût été de même, quoique avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment et successivement avec le loup. Au bout d'un certain nombre de générations, les individus n'auraient plus été des métis, mais des animaux qui auraient ressemblé en tout à l'espèce du loup. »

La théorie de Buffon était vraie. Des alliances dirigées suivant la double direction qu'il indiquait ne pouvaient donner d'autres résultats, conduire à d'autres conclusions pratiques. L'expérience directe n'en a pas été faite entre loups et chiens, mais entre chiens et chacals, ainsi que je l'ai rappelé au chapitre des origines : « Quatre générations m'ont suffi, a dit M. Flourens, pour ramener l'un des types primitifs, le type chien ; et quatre générations me suffisent de même pour ramener l'autre type, le type chacal. » Les présomptions de Buffon ressortissent donc à leur plein effet. La pratique a confirmé de tous points la théorie, entre espèces différentes, à la suite d'un seul mariage et tandis que les produits ne sont encore que demi-sang, moitié loup ou chacal et moitié chien, comme dans les cas dont il s'agit ici. Les résultats ne seraient plus aussi facilement obtenus entre métis nés d'une longue série de croisements et fortement imprégnés de part et d'autre des caractères, des instincts, des forces pro-

Digitized by Google

pres à chacune des races employées et qui alors se trouvent désagrégées en quelque sorte par des mélanges renouvelés. Quatre générations ne suffiraient plus pour ramener à l'un des types quelconques.

La question reviendra bientôt à l'occasion du croisement entre races de la même espèce. J'ai hâte d'en finir avec les expériences de Buffon, tout en regrettant qu'elles aient été si brusquement arrêtées.

VIII.

Quatrième génération (*pl.* XXV). Celle-ci est venue du mariage du père avec la fille. Elle se composait de quatre naissances. Deux des petits ayant été dévorés par père et mère, deux survécurent, un mâle et une femelle. Malheureusement, on perd leur trace à partir de la fin de leur première année. Je l'ai déjà dit, on n'a pas su ce qu'ils étaient devenus après Buffon.

Quoi qu'il en soit, à un an, le mâle (*fig.* 52) conservait toujours la physionomie du loup. Larges et droites étaient ses oreilles; son corps s'allongeait en marchant comme celui du loup; la queue était un peu courbée, grosse, touffue et pendante entre les jambes. Il tenait encore du loup, et par la couleur et la nature du poil, et par les instincts, car bien que doux et caressant à l'homme, il se montrait un peu vorace et se jetait à corps perdu sur la volaille qui était à sa portée.

La femelle (*fig.* 53) partageait les mêmes goûts et ne se comportait pas autrement.

C'était gens de même acabit que ces différents métis : même air, même tournure, même humeur, mêmes appétits ; un mélange arrêté, fixe, se répétant fidèlement de génération en génération, sans variations importantes, appréciables ; une sorte intermédiaire entre les éléments qui avaient concouru à la formation et promettant de se reproduire toujours la même, sans altération, sans déviation, sans retour à l'un des deux types originels. Elle confirmait de tous points la loi d'hérédité non contrariée, mais favorisée dans ses manifestations, dans ses conséquences naturelles ; elle justifiait cet axiome : « les semblables produisent les semblables. »

Digitized by Google

Toutes choses se reproduisant en dedans, par voie de consanguinité étroite, sans l'intervention d'aucun élément étranger ou nouveau, toutes choses demeuraient en l'état et seraient sûrement restées ainsi indéfiniment, parce qu'elles avaient constitué race dès le premier jour. *In principio erat Verbum :* les deux premiers nés étaient tout à la fois le commencement et la fin.

Rien ne saurait donner une idée plus nette de la création d'une espèce animale. Cet exemple apprend aussi, bien mieux encore, comment on peut faire naître et conserver une race créée après l'avoir réalisée, conquise, définitivement fixée, mais ceci n'est pas l'œuvre d'un jour, encore moins la rencontre du hasard; c'est affaire de temps et de très-grande attention, sinon de profond savoir.

B. LE CROISEMENT DES RACES.

I. Explications de Daubenton sur la formation des races canines. — Les races avouées de la nature. — Les combinaisons multiples. — Les transmissions inégales. — Renaissance et absorption. — II. Le tronc et ses branches. — *Ab uno disce omnes.* — *Breeding in and in.* — Les mauvaises définitions. — Les prétendus barbets. — Les fausses races. — La bâtardise. — Chiens de rue et chats de gouttières. — Une condamnation un peu légère. — III. Le but du croisement. — Le pouvoir héréditaire. — Les mélanges hétéroclites. — Choc en retour. — IV. Bouledogue et levrette. — De un à cinq. — Quatre photographies parlantes. — Études des qualités : — la vitesse, — le courage, — l'odorat, — la sagacité. — V. Une remarque importante. — La mésalliance et ses conséquences. — Apparences et réalités. — Une grande leçon de pratique. — Le péché originel. — VI. A chaque chose son nom. — Une hypothèse suggérée par la vérité. — Anciens et modernes. — La précaution suprême. — Réparations et défaillances. — Les dehors trompeurs. — Renversement de la question. — Un exemple à côté. — Un conseil par trop absolu. — Théorie bien appliquée. — Un résultat heureux. — Le bouleterrier. — Un renseignement incomplet. — Qu'importe après tout !

I.

Daubenton me semble avoir donné une explication très-lucide de la formation de nombreuses races de l'espèce canine.

C'est par la domesticité, dit-il, qu'on a développé dans les chiens toutes les propriétés de leur nature. « Les divers climats dans lesquels ils ont été transportés, les diverses nourritures

Digitized by Google

qu'on leur a données, les divers exercices qu'on leur a fait faire, ont produit des différences dans la forme de leur corps et dans leur instinct. Lorsque les différences ont été assez sensibles pour être remarquées, on a eu soin de les perpétuer, on les a même agmentées en faisant accoupler des individus doués des mêmes qualités. De là sont venues des races nouvelles et distinctes.

« Ces races sont, pour ainsi dire, avouées de la nature, puisqu'elles se maintiennent dans la suite des générations, et les caractères qui les constituent sont les plus naturels à l'espèce considérée dans l'état de domesticité, puisqu'ils se sont développés avant ceux des chiens métis : aussi les barbets, les danois, les bassets, les lévriers, etc., se perpétuent sans altération sensible, chacun dans sa propre race. Mais lorsqu'un barbet et une danoise ont produit un métis qui porte des caractères des deux races, si ce métis s'accouple avec un barbet ou un danois, les caractères du métis disparaissent dans cette génération, et la nature rétablit en entier ceux du barbet ou du danois.

« On voit de même que, dans les accouplements de deux métis provenus, l'un d'un barbet et d'une danoise, l'autre d'un basset et d'une levrette, le mélange des caractères de ces quatre races ne peut guère se faire en proportion égale relativement à chaque race ; car, quoique cela ne soit pas absolument impossible, il faudrait un hasard fort extraordinaire pour qu'il se rencontrât dans le même temps, et dans le même lieu, deux métis de cette nature, l'un mâle et l'autre femelle, et tous les deux disposés à s'accoupler. En supposant même toutes les circonstances réunies, elles ne suffiraient peut-être pas encore pour empêcher que l'une des quatre races originaires ne reparût dans le produit de cet accouplement, puisqu'il n'est guère possible que les individus qui viendraient de ces deux métis reçussent précisément autant de caractères des unes que des autres des quatre races qui auraient produit les deux premiers métis.

« Il arrive presque toujours qu'à la première génération un métis a plus de caractères de l'une que de l'autre des races principales dont il sort. Dans ce cas, les caractères dominants passent au second métis, et peuvent dès cette seconde génération rétablir l'une des races originaires. Ce rétablissement doit se faire bien plus facilement et plus vite, si chacun des deux métis a eu pour

Digitized by Google

mère un individu de même race ; par exemple, si l'un des métis vient d'un barbet et d'une danoise, et l'autre, d'un barbet et d'une levrette, alors les caractères du barbet doivent l'emporter dans la seconde génération sur ceux du danois et du lévrier, par conséquent les deux métis peuvent souvent produire de vrais barbets.

« C'est ainsi que les races des chiens se perpétuent et renaissent, pour ainsi dire, des métis. Sans cette tendance qu'a la nature à conserver et à rétablir les races principales, le mélange fréquent des différentes races les altérerait et les ferait disparaître en peu de temps, car il est certain que les chiens se mêlent indistinctement. La levrette en chaleur reçoit indifféremment le barbet, le basset, etc., comme le lévrier; et réciproquement, le barbet et le basset se rapprochent de la levrette aussi fréquemment que des femelles de leur race. C'est pourquoi les races qui ont moins d'individus que les autres dans un canton, se dénaturent bientôt et s'éteignent entièrement. En Bourgogne, les mâtins sont beaucoup plus nombreux que les lévriers; aussi n'y a-t-il presque plus de lévriers qui ne participent de la nature et de la figure du mâtin. Si l'on croisait la race, comme pour les chevaux, on pourrait la rétablir. Je suppose que l'on fît venir d'ailleurs des lévriers et des levrettes en plus grand nombre que les mâtins, on verrait la race des lévriers reparaître dans la suite des générations, se perfectionner et se perpétuer ; mais, en tenant les chiens de différentes races séparément les uns des autres, on prévient tout mélange, et par conséquent toute altération, si ce n'est celle que le climat peut produire. »

II.

Prenant les choses à leur source, on voit l'espèce se diviser successivement en branches distinctes, bientôt plus ou moins séparées, plus profondément dissemblables sous les influences divergentes du climat, des nourritures et des impressions diverses reçues par les parents. Il est certain que le froid et l'humide déterminent d'autres effets que le chaud et le froid, et que, entre ces extrêmes, se trouvent des nuances, de nombreux intermé-

Digitized by Google

diaires. Ceci n'est qu'un vraiment parmi tous les agents modificateurs de l'économie ; donc *ab uno disce omnes*. Il est facile de se rendre compte à présent pourquoi, tout en provenant de la même filiation, les divers produits d'une même espèce, insensiblement et profondément modifiés, présentent des groupes variés offrant entre eux de notables différences.

Si elles sont fixes, transmissibles par la génération, si elles passent avec constance des auteurs à leurs descendants, ces dissemblances constituent les races.

Une fois créées, les races ne se conservent que par la *génération en dedans*, c'est le *breeding in and in* des Anglais et par une sélection judicieuse, très-sévère, des reproducteurs. En d'autres termes, on ne maintient l'homogénéité, la pureté d'une race qu'en ne la mêlant à aucune autre et qu'en ne confiant la tâche de la répéter toujours qu'aux plus dignes, à ses représentants les plus élevés, les plus complets à tous égards. Dans ce cas, la consanguinité, si elle ne s'attache qu'aux perfections, devient d'un secours immense, un moyen très-puissant et très-efficace.

Si dans la pratique on conservait aux mots leur exacte signification, on commettrait moins d'erreurs contre la science, et l'élevage ne serait pas découragé par des mécomptes aussi nombreux. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et l'on donne l'appellation de races à des groupes accidentellement formés comme ceux que Daubenton vient de définir avec tant de soin sans avoir assez nettement exprimé leur valeur.

Je n'ai rien à reprendre à ses deux premiers alinéas, loin de là, je trouverai bientôt à les affirmer et à les confirmer.

Viennent ensuite, dans le suivant, des exemples de croisements multiples, diffus et confus, très-fréquents dans la pratique et desquels il ne peut sortir rien de bon, ni d'utile. C'est là tout ce que je doive en dire.

Le quatrième alinéa imagine une théorie mauvaise, controuvée, dangereuse. Elle suppose qu'après le mélange de plusieurs races entre elles, il est aisé de revenir à l'une d'elles, de rétablir l'une des races originaires. Cette opinion ne repose sur rien de fondé. « Les vrais barbets, » sauvés du métissage de la façon indiquée, seraient de très-mauvais reproducteurs et gâteraient à toujours la famille des barbets, jusque-là préservée de tout mé-

Digitized by Google

lange, dans la reproduction de laquelle on commettrait la faute de les faire intervenir.

C'est ainsi qu'ont pullulé tous ces chiens sans nom et qu'on rattache à tort, par une facilité de langage pleine d'inconvénients, à des races spécialisées. Cette manière de faire des mâtins ou des lévriers ne donne que de fausses races, ce qu'on a appelé des races mâtinées, ce qui n'est, à proprement parler, que le produit hétérogène de la bâtardise.

Du reste, rien mieux que l'étrangeté de ces produits ne montre l'influence même du procédé, du mélange des individus, sous prétexte de croisement rationnel des races. Pour s'en faire une idée, il suffit de jeter un regard sur l'ensemble de nos animaux domestiques et d'en constater la situation quant à la race. Que de variétés aux caractères fugaces, éphémères, dans chaque espèce et dans le cercle restreint d'un petit pays! C'est que le croisement des races n'y a rien de rationnel; c'est qu'il se fait, là, sans suite, sans savoir, sans choix, sans distinction, et qu'il en résulte des mélanges sans fin, sans but, une confusion inextricable, des animaux sans nom, presque sans valeur, et n'offrant en réalité que la moyenne de tous les défauts, des imperfections particulières et propres à leurs ascendants. Telles sont nommément les bêtes vulgaires désignées sous le nom de *chiens de rues*, ou sous celui de *chats de gouttières*, parce qu'ils résultent du hasard, de la promiscuité libre des sexes. Il y a néanmoins à faire ici quelques réserves pour des explications atténuatives qui viendront plus loin.

Aussi, loin de pousser au croisement des races, la zootechnie moderne le condamne.

Le condamner d'une manière absolue serait une faute. Le croisement est une puissance, mais il ne faut pas en donner le nom à des opérations qui ne lui ressemblent en rien et qui, en usurpant sa qualification, ne suivent aucune de ses règles à l'encontre desquelles vont tous leurs résultats.

III.

C'est dans le but du croisement qu'il faut en chercher la définition et la valeur. On ne mêle deux races ensemble que pour

Digitized by Google

en obtenir un produit différent, ayant des formes, des aptitudes spéciales, susceptibles de rendre des services d'une nature particulière et qu'on n'obtiendrait pas au même degré des animaux employés au croisement. Il en résulte alors une race intermédiaire, d'abord indécise quant à son pouvoir héréditaire, quant à sa fixité; mais avec le nombre des générations, et grâce à la sélection, elle se confirme dans toutes ses qualités, dans tous ses attributs et acquiert la constance qui l'établit définitivement, qui la constitue en lui donnant son nom et sa force.

On conteste au croisement le pouvoir de créer des races. Il donne des individus, dit-on; il fait des produits améliorés, mais il ne fait pas des reproducteurs. Il n'élève aucun de ses résultats jusqu'à la fixité, jusqu'à cette qualité précieuse en vertu de laquelle les races se soutiennent par elles-mêmes et se perpétuent en quelque sorte spontanément, du fait de leur virtualité propre.

Il en est ainsi, je le reconnais, des mélanges incohérents qui s'opèrent entre animaux de sangs mêlés. Il n'en est plus de même de l'union d'animaux choisis dans des races dignes de ce nom. Mariés entre eux, les premiers n'offriraient aucune certitude héréditaire, comment exerceraient-ils une meilleure influence dans leur union avec des animaux aussi peu fixés qu'eux-mêmes? Ils retombent dans la catégorie des croisements diffus, des mélanges hétéroclites qui ne doivent pas en prendre le nom et, conformément à la loi d'hérédité, qui n'a pas deux poids et deux mesures, ils produisent semblables à eux : animaux de hasards, sans antécédents héréditaires, ils donnent des éphémères.

Autre est le résultat d'un croisement qui s'arrête au premier degré pour faire retour, sans plus attendre, à l'une des deux races croisées.

J'en ai trouvé un exemple très-saisissant dans les expériences tentées par M. Flourens entre deux espèces considérées par lui comme différentes, celles du chacal et du chien. J'en trouve un autre non moins remarquable fourni par le même croisement opéré entre le bouledogue et la femelle du lévrier. On me saura gré, je pense, de le rapporter. Je le prends dans un livre de H. Robinson, intitulé : *Le Chien de chasse* (1).

(1) Librairie centrale d'agriculture et de jardinage, rue des Écoles, 82, A. Goin, éditeur.

Digitized by Google

IV.

Les faits y sont ainsi racontés : « Les personnes qui n'ont pas eu la preuve du contraire pourraient supposer qu'il faut un grand nombre de croisements successifs pour faire disparaître les formes lourdes et pesantes du bouledogue, mais l'expérience prouvera qu'à la troisième génération il ne reste que bien peu de traces du bouledogue, et qu'à la quatrième les formes extérieures ne trahissent plus le croisement. Cette opération a été faite récemment, et les gravures que nous allons donner prouveront la verité de notre assertion. Elles sont la reproduction fidèle d'autant de photographies faites d'après les quatre animaux, qui représentent chacun un des croisements du bouledogue et du lévrier. Les deux animaux qui furent la base primitive de cette combinaison, étaient l'un et l'autre d'une beauté de formes peu commune, d'une grande valeur, mais de conformation bien différente et bien éloignée, comme le montre dans la planche XXVI la figure 54.

Nous avons donné cette explication dans la crainte de voir nos lecteurs considérer comme impossible les formes étranges des figures 54 et 55 (*pl.* XXVI) ; le procédé photographique explique également l'attitude dans laquelle sont représentés les animaux.

Le premier croisement du *bouledogue*, qui s'appelait *Chicket*, et de la femelle du lévrier, qui portait le nom de *Fly*, produisit l'animal lourd et grossier nommé Half-and-Half, dont nous donnons la reproduction (*fig.* 54).

Half-and-Half fut fécondée par un bon lévrier nommé *Blunder*. Le produit de ce second croisement, Hécate, femelle blanche, présentait encore quelques légers caractères de la race de bouledogue ; mais un observateur médiocre les eût à peine remarquées. Il existait cependant dans cette lice une absence de symétrie et de proportion que son portrait rend exactement.

Elle fut accouplée à *Preston*, chien très-vite, et leur produit fut Hecuba (*pl.* XXVII, *fig.* 56), grande femelle noire bien conformée, et, comme je l'ai déjà fait remarquer, à peine reconnaissable d'un lévrier pur sang, sauf par la tête, cependant.

Digitized by Google

On l'envoya à un chien célèbre, nommé *Bedlamite*, espérant obtenir de bons coureurs par ce quatrième croisement. Tous étaient vites, mais manquaient complétement de vigueur. Nous donnons ici un de ces produits, Hysterics (*fig.* 57 de la planche XXVII).

Cette chienne fut fécondée par *Ranter*, fils de *Bedlamite*, mais le résultat de ce cinquième croisement ne fut pas, croyons-nous, plus satisfaisant que celui du quatrième.

Avant de s'occuper d'une race particulière dans le but d'en atténuer les défauts, il est nécessaire de bien connaître les races douées à un haut degré des qualités les plus importantes, c'est-à-dire la rapidité, le courage, l'odorat et la sagacité. Quant à la rapidité, elle domine si incontestablement dans le lévrier, qu'il est inutile de chercher ailleurs, et, chaque fois qu'il s'agit d'accélérer l'allure, cette race est immédiatement choisie. Il n'y a pas de discussion possible sur le meilleur moyen d'arriver au résultat désiré. Le courage du bouledogue est proverbial, et, fort heureusement, sa conformation permet de le croiser avec les autres races; le lévrier même a complétement reconquis ses formes primitives à la quatrième génération, et dès la troisième, il serait difficile de découvrir des preuves certaines de l'existence du croisement.

Quant à l'odorat, il peut y avoir divergence d'opinion, selon l'emploi auquel le chien est destiné ; mais comme il est rare qu'il soit nécessaire de greffer cette qualité sur la rapidité et le courage, et que c'est d'ordinaire le contraire qui a lieu, il est inutile de nous étendre sur ce sujet. S'il devient nécessaire d'améliorer le nez du pointer, du setter, du braque ou de l'épagneul, il faut avoir recours aux meilleurs spécimens, sous le rapport des facultés olfactives de la race elle-même, parce qu'il y a, dans la manière de mettre à profit l'odorat du chien, une particularité qui le rend plus propre à la besogne à laquelle on l'applique qu'à toute autre. Aussi le pointer, croisé du chien courant, est sujet à chasser trop bas, sans parler d'autres défauts qui nuisent à ce croisement, ainsi qu'à celui du braque et de l'épagneul avec le chien courant. On peut donc établir en règle qu'il n'est pas prudent d'avoir recours à d'autres races pour l'amélioration de l'odorat.

Digitized by Google

La sagacité se trouve chez plusieurs races, mais elle est plus développée peut-être chez le chien de Terre-Neuve et le terrier, principalement, je suppose, parce que ces animaux sont plus fréquemment les compagnons de l'homme que les chiens de chasse entretenus dans les chenils.

Aucun chien n'est plus susceptible d'instruction que le bouleterrier, issu du croisement du terrier et du bouledogue ; il est loin d'en être de même de ce dernier. La réclusion et la solitude ont la même influence sur les animaux que sur les hommes ; elles les prédisposent à l'idiotisme, et le chien que l'on veut rendre sagace doit être constamment le compagnon de son maître. De là vient que, chez le chien du braconnier, l'intelligence se développe bien mieux que chez celui du sportsman : étant l'ami et le compagnon constant de son maître, il comprend chacune de ses paroles et semble prêt, en retour, à lui communiquer ses propres idées.

En résumé, quand on peut considérer certaines races comme offrant le type des qualités remarquables en chacune d'elles, il est bon d'y avoir recours pour les transmettre à celles en qui elles font défaut. Ainsi, la rapidité domine chez le lévrier ; le courage chez le bouledogue, et l'odorat chez le limier. L'épagneul et le terrier se recommandent par leur facilité à trouver la piste. Enfin, le chien de Terre-Neuve et le terrier sont plus sagaces que les autres chiens parce qu'ils sont constamment les compagnons de l'homme. »

V.

J'attacherai quelques observations à ce passage du livre de H. Robinson. Il témoigne tout d'abord du soin que mettent en Angleterre les producteurs d'animaux à déterminer le but qu'ils se proposent, à définir le besoin qu'il s'agit de satisfaire, afin de marcher sciemment vers le point cherché en laissant le moins possible prise au hasard, afin, tout au moins, de n'opérer qu'avec la certitude de ne pas tourner le dos au résultat qu'ils ont en vue. Voilà qui est essentiel, et j'aimerais à voir l'éleveur français se rapprocher beaucoup, sous ce rapport, de l'éleveur anglais.

Digitized by Google

Ses produits en seraient meilleurs, mieux appropriés à leur destination.

Le mariage du bouledogue et d'une levrette dont les fille, petite-fille et arrière-petite-fille devaient être unies à des lévriers, ne constituent pas à mes yeux un croisement ; c'est tout simplement une mésalliance, une tache.

Cette mésalliance avait sa raison d'être : on voulait savoir combien il faudrait de générations pour effacer toute trace extérieure du sang étranger, des formes grossières du bouledogue. On a reçu l'enseignement qu'on a cherché. Dès la troisième génération, il n'y avait plus aucune apparence du croisement, aucune preuve certaine de son existence, dit le texte, *a fortiori,* chez les animaux des deux générations suivantes.

Mais autres sont les apparences, autre est la réalité. Ce produit mâtiné, ce lévrier bâtard, en qui l'œil exercé ne pouvait plus découvrir aucune preuve extérieure de bâtardise, en portait encore la peine, le stigmate intérieur et caché. Il était rapide autant que nul autre parmi les meilleurs, mais il ne pouvait lutter contre aucun pour la vigueur, ni à la quatrième ni à la cinquième génération.

Ce fait de bâtardise, assurément très-remarquable, est une grande leçon de pratique. Il dépose en faveur des attentions persévérantes dont il ne faut jamais cesser un instant d'entourer les races pures. Une tache de cette nature devient à peu près indélébile. Dieu seul a pu nous racheter du péché originel. Une famille souillée de la sorte doit disparaître. Il ne suffirait pas de l'effacer du livre d'or de la race; elle est déchue et ne doit plus concourir à la reproduction, à la perpétuation de la famille.

Ces observations répondent à ce que Daubenton a dit du retour au barbet ou au danois, à la suite d'une première union entre ces races : le fait est identique.

VI.

Il n'est pas bon d'appliquer la même dénomination à des œuvres si diverses. L'ancienne zootechnie appelait croisement une opération bien définie, et n'en donnait pas le nom indistinctement à toutes les alliances quelconques. En l'espèce, par exem-

Digitized by Google

ple, voulant doter toute une population de chiens, lents et lourds, de certaines qualités de vitesse, d'allures rapides, elle en aurait livré les femelles à des lévriers, je suppose; puis les femelles de cette première génération auraient à leur tour été unies à d'autres lévriers, et quelquefois même à leurs pères, et les alliances se seraient ainsi persévéramment renouvelées les mêmes entre les femelles nées des mariages antérieurs et des mâles de la race pure jusqu'au moment où le point cherché se fût rencontré.

Voilà le croisement des anciens. Il était un dans son but, très-fixé dans sa voie, certain quant à ses résultats. Il se proposait une amélioration définie, il la poursuivait logiquement, appuyé tout à la fois sur une science sûre d'elle-même et sur une pratique judicieuse. Les zootechnistes de l'époque ont changé tout cela en jetant la confusion dans des idées très-nettes jusqu'à leur venue.

La première règle du croisement, la précaution suprême qu'il réclame, c'est de choisir des reproducteurs doués eux-mêmes des éléments de l'amélioration qu'on veut obtenir, des qualités dont on entend poursuivre la réalisation, et d'éviter tout au moins ceux dont l'intervention serait plutôt nuisible que favorable au résultat cherché : c'est ce que montre excellemment l'exemple rapporté plus haut.

Une mésalliance entre lévrier et bouledogue a déterminé quoi? La déchéance, non rachetée par cinq générations, d'une nombreuse famille. Les formes extérieures, notablement et malencontreusement atteintes, ont été réparées plus vite et plus complétement qu'on ne l'aurait supposé *a priori*, non toutefois les facultés intimes. L'appareil de la locomotion—organes passifs et puissances actives tout ensemble — était rentré en apparence dans ses conditions normales, et promettait au moins l'égalité des forces avec les semblables; mais la réparation n'était qu'à la surface et l'appareil de l'innervation, atteint, lui aussi, par un affaiblissement profond auquel on n'avait certainement pas songé, n'avait pas repris son titre et ne fournit point, en proportion satisfaisante ou suffisante, aux dépenses exigées de la machine entière. Quand on put croire que la réparation était complète, absolue, elle n'était que partielle; on avait des animaux très-vites, mais la vitesse qui n'est pas alimentée par la force nerveuse ne dure pas. C'était le

Digitized by Google

cas de ces bâtards rapides, mais rapides sans utilité pratique, car ils n'avaient point de vigueur en proportion et ne résistaient pas assez au travail pour accomplir la tâche jusqu'au bout.

En renversant les faits, on arrive à la même conclusion et l'on affirme mieux encore les conséquences. « Est-ce un cheval de guerre capable de supporter de longues privations et de dures fatigues que vous voulez faire, gardez-vous de l'étalon de pur sang, dont l'ardeur est pour ainsi dire un feu de paille, qui exige beaucoup de soins, qui est d'entretien difficile, et ne résiste pas à la durée des fatigues et des privations. C'est pourquoi, dans la guerre de Crimée, on a vu mourir les chevaux de la cavalerie anglaise dans une proportion bien autre que les chevaux français. » Ce n'est pas moi qui parle ainsi ; c'est un bon Anglais fort entiché des courses et du pur sang. Il faut le croire, car il est dans le vrai, mais il ne faut pas prendre sa défense à la lettre. Ce ne serait pas le lieu de traiter ce sujet avec les développements qu'il comporte. Il a suffi pour le moment de mettre le lecteur en garde contre un conseil un peu trop absolu dans ses termes.

La pratique est souvent mieux avisée, et la théorie bien comprise, intelligemment appliquée, la conduit souvent à des créations heureuses, d'une incontestable valeur.

C'est ainsi qu'on a obtenu en Angleterre l'admirable chien de renard en combinant la rapidité du lévrier et le courage du bouledogue. Quoique fort ardent à la poursuite de la vermine, le terrier n'a pas le courage nécessaire pour supporter, sans fuir, ses morsures, s'il n'est croisé avec le bouledogue. Le produit de ce croisement appelé boule-terrier est fort recherché. « Presque tous les terriers, dit Robinson, ont été croisés de cette manière, il y a quelques générations, et je suis persuadé que, sans le mélange de ce sang, ils ne seraient bons à rien. »

La mention est trop courte. Je sais que de cette union naissent des animaux d'un courage indomptable, que rien n'effraye, qui attaquent sans hésitation et sans crainte les bêtes les plus dangereuses, mais je ne sais pas comment on procède à ce croisement ; j'ignore à quel degré on l'arrête et si le résultat, une fois obtenu, se maintient par lui-même, se perpétue sans dégénérer par voie d'hérédité directe et constante. S'il en est ainsi pour la dernière condition, c'est une race de plus qui, après for-

Digitized by Google

mation intelligente, se soutient telle qu'on l'a faite, qui reste ce qu'on a voulu qu'elle soit. Il n'y a pas là d'exception heureuse; c'est en vérité le fait général dans l'espèce canine pour toutes celles de ses races dont on prend quelque souci.

C. LE CROISEMENT DES FAMILLES.

I. Étrange confusion. — Un nom à chaque chose et à chaque chose sa place. — Les erreurs de la critique. — Un mot de Locke. — Question bien posée est à moitié résolue. — II. Les croisements en dehors et en dedans. — Les ministres d'une fausse science. — L'homme est une exception à la règle générale. — III. Pêle-mêle. — Sportsmen amateurs et hyppologues d'outre-Manche. — Deux conseils qui se valent. — Un principe à double effet. — L'hérédité. — L'individu et la race. — La sélection. — Sans conséquence. — Il n'y a pas d'exceptions dans la nature. — Un couple faible. — Les croisements inutiles et la consanguinité indéfinie. — Une distinction et une supposition. — A et B. — L'animal externe et l'animal interne. — La beauté pratique. — IV. Une définition et un but. — Tant vaut le praticien, tant vaut le procédé. — Sélection et croisement en présence. — Un mutuel appui. — Simple parallèle. — Une vieille force avec laquelle il faut compter. — Création et destruction. — L'atavisme. — Le mot de la fin.

I.

On a tellement abusé du mot croisement, on l'applique si facilement à tout, qu'après en avoir étendu la signification aux divers modes de reproduction, on a fini par le faire synonyme des mots consanguinité et sélection. Dans le livre de Robinson, que j'ai déjà cité, un chapitre porte ce titre : — *Croisements entre chiens provenant d'une même souche.* Et ce n'est ni une excentricité ni une innovation de l'auteur, l'enseigne est familière aux écrivains d'outre-Manche, à leurs hippologues surtout. Il en résulte une réelle confusion et plus d'ennui que de véritable enseignement lorsqu'on se met à étudier sérieusement ces auteurs.

Pour moi, j'aimerais à donner un nom à chaque chose, comme j'aime à mettre chaque chose à sa place. J'ai essayé de le faire ailleurs, mais je n'y ai pas eu de succès. Les critiques se sont suivies avec quelque acharnement. Je ne supposais pas, en écrivant sur ce sujet, que mon amour de l'ordre et des définitions rigoureuses dût me faire adresser tant et tant d'aménités. Cepen-

Digitized by Google

dant je suis dans le vrai, je le sais et je le sens. Aussi sans plus de souci et dussé-je rester, de mon vivant, seul contre tous, je maintiens mes distinctions précédentes, celles que j'ai insérées dans *la France chevaline*, et j'espère en démontrer mieux l'utilité, le bien fondé, en traitant à cette place, contrairement à l'ordre et à la logique, ce qu'on a appelé, sans raison, croisements entre animaux de la même famille. Dans ces sortes d'unions, en effet, il n'y a pas croisement puisqu'au contraire le mariage s'accomplit entre parents assez proches.

Locke était plus judicieux que mes contradicteurs lorsqu'il s'écriait : *Définissez, définissez les termes.* Ici, reniant le plus élémentaire de tous les préceptes, on répudie les appellations les mieux justifiées, et on donne à la première venue toutes les significations à la fois. C'est peut-être commode pour quelques-uns, ce n'est bon et clair pour personne. Je me range au moins de l'autre côté, et je reste avec ceux qui pensent, avec ceux qui disent : Toute question bien posée est à moitié traitée, toute difficulté bien définie est aux trois quarts résolue.

Après cette précaution oratoire, et sous ses auspices, je puis avancer sans crainte que le lecteur se méprenne sur mon opinion personnelle.

Je commence par reproduire textuellement le chapitre de Robinson; on verra qu'il répond tout à la fois à son titre et à l'interprétation que j'en ai donnée.

II.

« Les points relatifs à cette question : — Croisements entre chiens provenant d'une même souche, — sont de la plus haute importance. Les opinions opposées sont soutenues avec une égale vigueur. On a grossièrement abusé de ce genre de croisement comme de beaucoup d'autres pratiques excellentes en elles-mêmes. Les propriétaires d'un bon chenil se sont entichés de leurs produits, et, en s'y tenant exclusivement, ils ont fini par réduire leurs chiens à un état d'idiotisme et de délicatesse de constitution qui rend leur emploi impossible. Dans le cours de vingt années, j'ai vu une race de pointers de grande valeur, qui, par la persistance à évi-

Digitized by Google

ter tout croisement, en fut réduite à un tel état qu'ils étaient sans cesse sur une fausse piste et se secondant les uns les autres sans qu'il y eût de gibier à leur portée ; de plus, il était absolument impossible de les ramener. Le manque d'intelligence peut seul expliquer ce fait, car c'est par leurs facultés raisonnantes que les chiens reconnaissent leur erreur. Lorsque ceux auxquels je fais allusion étaient tombés en arrêt, ils restaient immobiles comme des idoles chinoises, et il fallait absolument avoir recours aux coups de pied ou au fouet pour les forcer à battre le terrain de nouveau. Un éleveur qui avait une longue expérience de l'élève du lévrier disait qu'un croisement dans la race même et deux en dehors était la juste proportion quant au lévrier, et il est probable qu'il en est de même pour les autres espèces. Une sœur peut être fécondée par un frère, s'il n'y a pas eu de proche parenté entre leur père et leur mère ; mais quoique cet essai ait eu parfois de bons résultats, en règle générale je n'oserais pas le recommander. Il vaut mieux faire féconder une chienne par son père, parce que, si celui-ci et la mère de la chienne n'étaient point parents, la moitié de leur sang seulement est le même. Mais ce qu'il y a de mieux, c'est de se procurer un chien qui ait une portion considérable du même sang que la femelle, mais qui en soit séparé par un ou deux croisements, c'est-à-dire d'accoupler des animaux dont les grands-pères ou arrière-grands-pères étaient frères, mais dont les mères et grand'mères n'étaient pas parentes. Le degré de parenté sera également bon s'il existe du côté de la mère, ou si c'est la grand'mère qui est sœur du grand-père. L'usage de ce genre d'élevage a pris beaucoup d'extension depuis quelques années, et a produit de très-heureux résultats pour le lévrier.

« Je crois avoir établi que l'usage d'accoupler dans certaines limites des chiens unis par un lien de parenté non-seulement n'est pas préjudiciable, mais sera avantageux, pourvu qu'il ne nuise pas au tempérament nerveux et aux qualités intellectuelles du produit ; que le corps n'en souffre pas, c'est un fait bien connu et dont il est aisé de se convaincre en examinant les formes extérieures des chiens obtenus de cette manière.

« La nature nous offre l'exemple d'animaux sauvages vivant en troupes et qui se reproduisent ainsi. Le cerf ajoute ses filles à

Digitized by Google

son harem aussi longtemps qu'il lui reste assez de force pour vaincre ses plus jeunes rivaux.

« Il en est de même du taureau et de l'étalon sauvage qui briguent la suprématie jusqu'à ce qu'enfin, vaincus par l'âge ou la maladie, ils se voient forcés de céder la place à un animal plus jeune et plus vigoureux qui devient leur maître et celui des femelles qui les suivaient.

« Il semble que la nature ait eu recours à ce moyen pour produire une race supérieure et prévenir la dégénérescence qu'on remarque chez les êtres humains lorsqu'un couple faible assume la tâche de produire une famille.

« L'homme est une exception à la règle générale, car les lois prohibent les unions entre parents, qui ont continuellement lieu entre les animaux, spécialement entre ceux qui vivent en troupes. Cet exemple doit nous prémunir contre les erreurs dans lesquelles nous pourrions tomber en raisonnant par analogie : parce que nous voyons que chez la race humaine l'union de cousins germains produit d'habitude des enfants défectueux, physiquement et mentalement, nous ne devons pas en conclure que l'accouplement de chevaux ou de chiens, parents au même degré, produira les mêmes résultats. D'un autre côté, si l'on peut obtenir tout ce que l'on désire sans avoir recours à ce genre d'élevage, je conseillerai de l'éviter, mais j'y reviendrai toujours lorsqu'il sera désirable de voir reparaître une espèce particulière, submergée par un sang prédominant. »

III.

Voilà le chapitre de Robinson. On m'accordera facilement qu'il ne brille pas par l'expression, par l'appropriation des termes à la pensée, au fond même du sujet. Les mots espèce, race, famille, souche, sont jetés pêle-mêle, placés au hasard, employés confusément et sans discernement. C'est la manière assez ordinaire des sportsmen amateurs en Angleterre. Je ne suis pas certain, toutefois, que, pour écrire, ils se mettent plus à l'aise que beaucoup d'autres, car la théorie exposée ici ne diffère point de celle dont la recommandation s'attache très-pertinemment aussi à la reproduction des chevaux de pur sang. Seulement, quelques

Digitized by Google

hippologues, allant plus loin que Robinson ou que l'éleveur expérimenté sur le savoir duquel il s'appuie, renversent les termes de la proposition et disent : Deux croisements dans la race même et un en dehors, voilà la juste proportion.

Les deux conseils, les deux mesures se valent : elles peuvent se produire l'une et l'autre dans la pratique, avec les mêmes chances de succès ou d'insuccès. Ce n'est point affaire de principe, mais de tact, de connaissance très-précise des qualités particulières à la famille, des aptitudes propres aux animaux du même sang qu'on veut marier ensemble.

Le principe est celui-ci : Unir entre eux, vices de conformation, de caractère, de tempérament, c'est les rendre à jamais indélébiles ; et par contre, unir entre eux les qualités, les beautés, les aptitudes, c'est en conserver plus longuement le privilége dans une famille.

En tout cela, il n'y a réellement qu'une chose, — l'hérédité. L'hérédité toujours présente et active, puissance aux manifestations variables, plus ou moins occultes et appréciables, mais qui ne perd jamais ses droits, qui les retient toujours, au contraire, sans que les calculs de l'éleveur soient pour rien, ni dans sa marche, ni dans ses effets. C'est à lui de prévoir ce qui, dans l'application de cette force, peut favoriser ses vues ou leur nuire afin de ne l'avoir jamais contre lui, mais avec lui.

Dans tout croisement, dans toute alliance quelconque, on se préoccupe en général bien plus de la race que de l'individu. Ceci est une faute, car l'un ne mérite pas moins l'attention que l'autre. L'œuvre de la reproduction n'est pas intelligemment menée et ne réussit guère sans la sélection, d'où que viennent les reproducteurs, qu'ils soient consanguins, de races différentes ou d'espèces voisines. En dehors de cette pratique, les choses vont mal. Ne confiez donc jamais les intérêts de la multiplication de l'espèce, de la race ou de la famille, qu'à des animaux bien doués, qu'aux forts et aux bien conformés, à l'exclusion des faibles, des défectueux et des valétudinaires.

Si ce conseil était plus universellement suivi, je craindrais peu, pour ma part, les alliances en proche parenté, car l'expérience me prouve qu'elles n'ont rien de redoutable, lorsqu'elles n'allient entre eux que des sujets vigoureux, bien constitués, au

Digitized by Google

sang riche et sain ; lorsque, dans le cours de la reproduction, on a toujours et soigneusement évincé ceux qui auraient apporté une tache, introduit une imperfection, semé un mauvais germe. Il serait étrange que, dans des circonstances opposées, on réussît à maintenir la perfection.

Je ne prête qu'une très-médiocre attention aux recommandations, plus minutieuses que fondées, des Anglais en ce qui touche le degré de parenté dans l'ascendance paternelle ou maternelle. Elles n'ont rien de fondamental, rien de constant. Il y a là plus de préjugé, plus d'illusion, que de vérité sérieuse ou assise. Ce sont de petits faits, ce n'est pas de la science. C'est ainsi que naissent, se propagent en surface et se perpétuent d'âge en âge des erreurs. On les emprunte à un éleveur heureux, praticien adroit, mais plus routinier qu'éclairé, et on dit : Voilà la vraie doctrine. Le procédé est d'autant plus sûr, mais aussi d'autant plus dangereux, que le bon grain se mêle à l'ivraie. Dans ce que l'on accrédite ainsi auprès des esprits superficiels, il y a du vrai et du faux, mais bientôt celui-ci « *submerge* » l'autre qui demeure prédominant.

Je n'admets pas davantage cette découverte, à savoir : « l'homme est une exception à la règle générale ».

Il n'y a pas d'exception dans la nature.

D'ailleurs l'auteur a lui-même donné la raison de celle qu'il a voulu signaler et qui est bien plus apparente que réelle. Il dit, en effet, comment il faut agir pour prévenir chez les animaux « la dégénérescence qu'on remarque chez les êtres humains, lorsqu'*un couple faible* assume la tâche de produire une famille. » C'est ce *couple faible* qu'il ne faut point apparier, ou dont il faut éteindre tous les rejetons avant qu'ils aient pu semer et propager à leur tour les causes d'affaiblissement reconnues, constatées chez leurs auteurs. Et il n'y aurait pas d'autre conduite à tenir envers les enfants dégénérés, à supposer que les causes de la dégénération dont ils portent l'empreinte fussent restées cachées sur les parents. On le voit, la sélection aussi est un moyen de faire bien, de prévenir le mal ; c'est une arme double. Avec les bons, elle fait bon ; avec les mauvais, elle donne les pires, toujours en vertu de cette loi naturelle : les semblables, sauf de rares exceptions, produisent leurs semblables.

Digitized by Google

Il ne s'agit pas de croiser les races pour le vain plaisir de les mêler. La chose n'est pas malaisée et ne se fait que trop d'elle-même, dans l'espèce canine plus facilement encore que dans les autres. Ce serait de même un triste calcul que de s'en tenir obstinément à *sa race*, comme on dit, que de ne vouloir pas introduire dans une vieille famille le sang d'une autre famille non moins précieuse, tout aussi bien douée. En choisissant avec intelligence les reproducteurs dans l'une et l'autre famille de la même race, on opère suivant les règles les plus judicieuses de la bonne reproduction. On ne fait pas de croisement, mais de la sélection bien entendue.

Voici deux chenils, composés l'un et l'autre de beaux épagneuls : ceux-ci ne sont pas beaux seulement, ils sont bons. Ils s'appartiennent comme sang, car des épurations successives, au début, n'ont laissé en présence que des animaux d'élite. Cependant les deux familles sont déjà anciennes, chacun de ses représentants est né d'alliances de plus en plus rapprochées. On n'aperçoit aucune trace de déchéance. On peut néanmoins se poser cette question : la génération future, que sera-t-elle? Voilà un secret dont on n'aura la clef que plus tard. S'il n'y avait qu'un chenil, qu'une seule famille, je dirais : redoublez de soins et d'attentions ; choisissez plus scrupuleusement encore les reproducteurs que vous ne l'avez fait dans le passé et ne mêlez pas *votre* race aux premiers venus, à des animaux dont vous ne seriez pas sûr, sur la pureté desquels vous conserveriez quelque doute fondé. Mais il y a deux chenils, deux familles supérieures, qui se valent. La question change et je dis sans hésiter : n'ayez crainte de mal faire ; choisissez bien les pères et échangez-les entre vous ; que ceux de M. A deviennent les vôtres, et réciproquement que les vôtres, à vous M. B, deviennent les siens. Tous deux vous ferez bien et bon, et vous éloignerez par là les liens d'une consanguinité très-rapprochée. C'est là ce que les Anglais nomment un croisement en dehors ; croisement n'est pas le mot propre, puisque les deux familles appartiennent à la même race ; mais le terme ne fait plus rien à la chose après les explications précédemment données.

Une dernière observation. Elle rappellera que les caractères extérieurs ne suffisent pas pour la saine appréciation d'un ani-

Digitized by Google

mal et que sa conformation peut apparaître tout à fait irréprochable sans que ses qualités répondent nécessairement aux apparences. J'ai déjà touché à ce point spécial ; je n'y reviendrai pas, mais je profiterai de l'occasion pour dire ce que l'on doit entendre par beauté, pour donner à ce mot la seule signification qu'il doive prendre lorsqu'on l'applique à un animal quelconque.

Pour l'animal domestique, la beauté, c'est tout simplement l'état qui le met en mesure de répondre d'une manière satisfaisante à sa destination. La beauté n'est pas une, par conséquent, ou absolue, mais essentiellement relative et variable dans ses caractères, puisque cette destination varie suivant le genre de service qu'on impose à chacun. C'est ainsi que le bouledogue a des beautés qui seraient des difformités chez l'épagneul ou chez le lévrier, et réciproquement.

IV.

Il faut conserver au croisement des familles son véritable nom ; il s'appelle la sélection, et consiste dans le choix bien fait des reproducteurs dans une même lignée.

L'opération s'attache à écarter toutes les bêtes défectueuses ou déchues, pour ne mettre en rapport que les plus beaux et les meilleurs, les plus perfectionnés, ceux dont la conformation et le mérite éprouvé donnent toutes les garanties pour une bonne reproduction. C'est un procédé dont les résultats sont proportionnés tout à la fois au degré de perfection auquel la race est parvenue et au savoir de celui qui le met en pratique, à ses connaissances positives de l'animal et de sa race. C'est, dans sa signification la plus simple, ainsi que je le constatais un peu plus haut, une application complète de la loi de l'hérédité par la double influence du père et de la mère. Il est essentiellement conservateur des qualités acquises ; il est moins efficace pour les développer à raison de la lenteur avec laquelle il est susceptible de coopérer à leur plus large expansion.

Sur ce terrain, il le cède au croisement. Celui-ci, en effet, est plus rémunérateur ; il est prompt, économique et sûr aussi dans son œuvre, à la condition qu'on ne le prenne pas à rebours, qu'on

Digitized by Google

observe intelligemment ses règles, qu'on n'opère pas à contresens.

Le croisement améliore, crée ou transforme les races, et la sélection les conserve. Je reviens à cette distinction parce qu'elle est intelligible et vraie.

Sélection et croisement ne sont pas, d'ailleurs, choses contraires l'une à l'autre; loin de là, employés concurremment dans l'alliance de reproducteurs de races différentes, ils s'étayent l'un l'autre et le résultat cherché en est plus promptement et plus sûrement obtenu.

La sélection met en jeu, en action, toutes les forces naturelles et puise celle qui lui devient propre dans l'hérédité non contrariée, dont elle sollicite les efforts sans déviation, sans perte, dont elle favorise et assure les effets constants toujours les mêmes. Il n'en est plus ainsi du croisement. Celui-ci détruit les équilibres, et établit, au sein de l'organisme, une lutte entre des puissances diverses, souvent inégales, dont il ne triomphe qu'avec le temps et grâce à une série plus ou moins longue de générations successives au cours desquelles il se heurte, à la vieille force propre à chacune des races qu'il a pour mission de changer en un composé nouveau. Cette vieille force que je n'ai pas encore nommée, est cette part d'hérédité à distance qui se conserve au fond de toutes les races, et qui, en dépit des efforts qu'on tente pour l'anéantir, au début de toute opération de croisement, revient pour ainsi dire à la surface et fait longtemps obstacle à la conquête que l'on poursuit. Cette tendance à revenir en arrière, à rappeler le caractère des ancêtres en altérant à un degré quelconque la combinaison réalisée, la nouvelle race, difficultueusement obtenue et non encore définitivement fixée, c'est l'*atavisme*.

On en a beaucoup exagéré l'importance, l'influence, qu'on a même considérée comme indestructible; mais l'expérience est là pour dire qu'on réussit toujours à la vaincre, à la dominer, lorsqu'on s'y applique sérieusement et qu'on y met le temps nécessaire.

Il serait étrange qu'une race qu'on aurait eu tant et tant de peine à créer pût se défaire en un tour de main. On l'altère facilement, mais on ne la détruit pas de même, et je vois qu'il faut

Digitized by Google

presque autant de temps pour l'anéantir complétement qu'il en a fallu pour l'établir d'une manière stable.

Cela devait être, et c'est parce qu'on n'y a pas songé qu'on a débité tant d'inutilités, qu'on a imprimé tant de considérations oiseuses, à l'occasion de l'atavisme, puissance réelle et très-tenace, mais non invincible.

Le mot de la fin est facile, car seul il me reste à dire pour faire à cette étude la part que j'étais résolu à lui accorder dans ce cadre. Il a trait encore au croisement et à la sélection, comparés dans leurs effets particuliers et naturels.

La sélection est un moyen d'accroître l'hérédité de race et de la porter à son plus haut degré, dans toute son amplitude, dans le sens du bien ou de la perfection, mais aussi dans la direction contraire ou opposée, suivant l'occurrence. Le croisement, il n'y a pas à le révoquer en doute, est un moyen de rompre le cours des prédispositions morbides. On ne l'a jamais accusé de déterminer héréditairement les accidents destructeurs qu'on a souvent attribués à la consanguinité; loin de là, il en serait le remède le plus sûr et le plus efficace.

Les races.

I. Un principe et son application. — L'hérédité libre et l'hérédité contrariée. — Les qualités intellectuelles et les qualités physiques. — Les races nées du métissage. — Une demande d'explications. — II. La classification impossible et d'ailleurs inutile. — Difficulté vaincue. — Un cadre élastique. — Les catégories et les classes. — Simple nomenclature.

I.

« Toutes les fois qu'une modification quelconque se propage par la génération, elle peut faire le type d'une race. » C'est Fr. Cuvier qui a donné cette règle, qui a formulé ce principe. L'appliquant au chien, il ajoute : les races de cet animal, infiniment plus multipliées qu'on ne l'admet communément, semblent pour la plupart avoir été formées par le caprice. Je relève cette observation pour dire, en passant, à quel point l'hérédité est souple,

Digitized by Google

à quel point elle fausse, à chaque pas de la pratique, le principe qu'on a voulu établir exclusif relativement à la pureté de la race, relativement à l'impossibilité d'en créer par voie de métisation.

Sans la fixité, sans la constance, la race n'est pas; ce qui la constitue, c'est la stabilité : celle des caractères, des formes et des aptitudes. Toutefois, une nouvelle race ne peut sortir que des modifications qu'on imprime à des races existantes. Cela veut dire que la constance et la fixité s'acquièrent et se fondent, qu'elles viennent, s'établissent, s'affirment et se confirment par les générations successives, que l'hérédité se prête à tout ce que l'on veut, sauf à ne pas la contrarier dans la tâche qu'on lui impose, à ne pas la troubler incessamment dans son travail et à lui laisser tout le temps dont elle a besoin pour parfaire son œuvre.

« On est toujours sûr de former des races, dit Fr. Cuvier, lorsqu'on prend le soin d'accoupler constamment des individus pourvus des particularités d'organisation dont on veut faire le caractère de ces races. Après quelques générations, ces caractères, produits d'abord accidentellement, se seront si fortement enracinés, qu'ils ne pourront plus être détruits que par le concours de circonstances très-puissantes ; et les qualités intellectuelles s'affermissent ainsi, comme les qualités physiques; seulement, comme il dépend de nous de développer les premières, jusqu'à un certain point, par l'éducation, et non pas les secondes, nous sommes, pour ainsi dire, absolument les maîtres de créer des races, en modifiant l'intelligence. C'est ainsi que les chiens se sont formés pour la chasse, par une éducation dont les effets se propagent, mais qui a besoin d'être entretenue pour qu'ils ne dégénèrent pas. »

Je me permettrai d'attacher à ce passage deux observations.

La première touche à ce fait : la création de races nouvelles, c'est-à-dire la production de familles stables primitivement dues au hasard, d'origine fortuite, sorties d'un accident, nées d'un métissage judicieusement commencé et suivi, sous l'influence duquel les caractères extérieurs et les facultés se sont confirmés, ont acquis une telle puissance d'hérédité, une virtualité si complète, qu'ils sont presque indestructibles. Voilà ce qu'enseigne l'expérience, et ce que, pour ma part, j'ai toujours écrit sous sa

Digitized by Google

dictée, à l'encontre des idées d'une certaine école vouée exclusivement au culte du pur sang.

La seconde soulèverait une demande d'explication. Fr. Cuvier, se disant le maître de développer les qualités intellectuelles, se croyait sans influence sur le développement des qualités physiques. Je crains que l'expression ait trahi sa pensée. Le pouvoir de l'éducateur est le même sur les deux ordres de facultés. Cette proposition est si évidente qu'elle n'a pas besoin de démonstration.

II.

Il serait oiseux d'essayer aujourd'hui d'une classification quelconque des innombrables races du chien. Nul ne voudrait plus se livrer à un pareil travail, que son inutilité même place aux antipodes du besoin ou d'un simple désir. En effet, il n'excite pas plus la curiosité qu'il ne serait un intérêt. Les groupes principaux de l'espèce, se retrouvant aisément dans une étude aussi complète que le comporte le sujet, l'écrivain est vraiment dispensé de tenter inopportunément l'impossible.

Les classifications zoologiques de Buffon, de Daubenton, de Fr. Cuvier, de Desmarest, ne sont pas seulement insuffisantes ; elles sont défectueuses et manquent de justesse. On en a proposé d'autres qui ne valent pas mieux, qui vaudraient peut-être encore moins.

En éclairant la situation, cette remarque indique que le classement le plus vague peut, jusqu'à un certain point, être le plus irréprochable. Il n'émet du moins aucune prétention et se présente avec la certitude que, l'admettant et le suivant, on ne commettra ni erreur, ni faute contre la science.

Une bonne table des matières aidant, le lecteur se retrouvera plus facilement encore dans une simple nomenclature que dans une classification incomplète, plus confuse que savante.

Il est d'ailleurs un terrain sur lequel on peut se donner rendez-vous, de façon à ne pas se chercher trop longtemps. Ce terrain est celui qu'ont déjà montré au public les expositions universelles des races canines organisées en France par la Société zoologique d'acclimatation.

Digitized by Google

Je convie le lecteur de m'y accompagner ou de venir m'y rejoindre, et, pour qu'il puisse s'y reconnaître tout d'abord, je lui en présente, sans plus attendre, le tableau : toutes les races qu'il peut être intéressant de passer en revue y prennent rang, ou, plus exactement, y ont une place marquée, toujours à elles, car celle-ci ne saurait y être occupée par aucune autre.

Rien de plus élastique qu'un pareil cadre. Se composant de catégories et de classes, il ne repousse aucun prétendant, il admet sans discussion toutes les existences dont on étudie ensuite les qualités, l'utilité et la valeur.

1re *catégorie.* CHIENS D'UTILITÉ.	1re classe.	Chiens de berger français.
	2e —	Chiens de berger étrangers.
	3e —	Chiens de garde, divisés eux-mêmes en 2 sous-classes.
	4e —	Chiens dogues (Mastiff).
	5e —	Bull-dogs.
	6e —	Bull-terriers, formant 2 sous-classes.
	7e —	Terriers à poils ras, formant 2 sous-classes.
	8e —	Terriers à longs poils, formant 2 sous classes.
	9e —	Chiens chassant spécialement la fouine, le putois et la martre.
	10e —	Chiens danois.
2e *catégorie.* CHIENS DE CHASSE A COURRE.	11e classe.	Chiens courants. 1° Chiens d'ordre. 2° Chiens courants français. 3° Chiens anglais (Foxhounds). 4° Bâtards anglo-français.
	12e —	Briquets et chiens à lièvre.
	13e —	Chiens courants anglais (grandes races).
	14e —	Chiens courants anglais (petites races).
	15e —	Chiens courants divers (races pures).
	16e —	Chiens courants bâtards et croisements divers (races confirmées).
	17e —	Chiens courants bassets de toute origine.
3e *catégorie.* CHIENS DE CHASSE D'ARRÊT.	18e classe.	Braques français.
	19e —	Braques anglais. Pointers de grande race. Pointers de petite race.
	20e —	Braques étrangers divers.
	21e —	Chiens de chasse épagneuls. Epagneuls français. Epagneuls anglais (Setters). Epagneuls étrangers divers.
	22e —	Epagneuls anglais (petites races).
	23e —	Epagneuls d'eau (Retrievers).
	24e —	Barbets et griffons d'arrêt. Chiens barbets. Chiens griffons.

Digitized by Google

4e *catégorie.* LÉVRIERS	25e classe.	Lévriers à poils ras.
	26e —	Lévriers à longs poils.
5e *catégorie.* CHIEN DE LUXE OU D'AGRÉMENT.	27e classe.	Levrons.
	28e —	Petits épagneuls de luxe.
	29e —	Petits caniches de luxe.
	30e —	Chiens divers de luxe et d'appartement.

A. LES CHIENS D'UTILITÉ.

I. Territoire et frontières. — L'utilité pratique. — Les travailleurs et les fainéants. — II. Application du chien au trait. — Sollicitude et sensiblerie. — *Uti non abuti.* — Les forts. — Les prolétaires et les chiens. — Les considérations anatomiques. — La structure du cheval comparée à la structure du chien. — Faux raisonnement. — Les accidents. — Les modes d'attelage et de ménage. — Un fétu dans l'œil du voisin. — III. Les choix rationnels. — Une nature malléable. — Influence de l'éducation. — Judicieux apologue. — Travail et repos.

I.

Dans cette catégorie, on a spécialement réuni les races de chiens qui, par état, pourrais-je dire, servent habituellement à la défense de l'homme ou à la garde des troupeaux, et ne servent généralement qu'à cela.

On s'est arrêté à cette limite. Il eût été facile de la dépasser sans effacer néanmoins la ligne de démarcation qu'il est bon de maintenir entre les bêtes de pur agrément, les inutiles, et celles qui remplissent, au profit de l'homme, une profession, une fonction nécessaire, une mission importante et de tous les jours, mieux encore, de tous les instants.

Toutefois, l'utilité naît du service qu'on tire des choses. A ce compte, ainsi que l'a déjà fait remarquer M. L. Leblanc, ce ne sont pas quelques races seulement qui auraient droit de composer la première catégorie, mais un très-grand nombre, toutes celles, en effet, qui offrent au maître un intérêt, une satisfaction, voire un plaisir. Le défendre personnellement à l'occasion, écarter préventivement de lui par sa seule présence et par son attitude un péril, veiller et le jour et la nuit sur tout ce qu'il possède, voilà des services de premier ordre; « l'aider à s'emparer du

Digitized by Google

gibier, à détruire les animaux nuisibles, à se distraire dans maintes et maintes circonstances, c'est encore lui être utile. » D'accord. Cependant il y a une utilité plus haute dans les services des premiers, et la différence est telle qu'elle justifie à tous égards la séparation de ceux-ci et de ceux-là, et l'appellation donnée à ce groupe par lequel commence l'étude des UTILES.

En l'espèce, sans aucun doute, le caractère propre du service, c'est le travail : le chien de berger est assurément un rude travailleur ; les chiens de garde ne sont pas des fainéants, mais des factionnaires attentifs, des sentinelles sur la vigilance desquelles on peut toujours compter et se reposer en pleine sécurité. Mais il y a une autre forme de labeur que celle-là. On a souvent utilisé le chien au trait ou comme force motrice. Ce mode d'utilisation s'en va dans les conditions actuelles de notre civilisation. Cependant, les animaux qu'on y a soumis ou qu'on y soumet encore, appartenaient ou appartiennent nécessairement aux races spéciales qui viennent se ranger dans cette importante division : — LES CHIENS D'UTILITÉ.

II.

Ç'a été une grosse question, dans le temps (on ne s'en doute plus guère aujourd'hui), que celle de l'application du chien au trait. Il s'agissait de la faire interdire au nom de l'intérêt public. Les arguments en faveur de cette thèse ne manquaient pas ; ils se produisirent nombreux et furent soutenus avec une grande ardeur. La *Société protectrice des animaux* prit fait et cause pour les chiens, mais elle rencontra, parmi ses membres, un opposant qui plaida en sens inverse, de façon à replacer les choses sur le terrain de la froide raison. Ceci se passait en 1855 et mérite d'être rapporté tout au long. Ce n'est pas un ennemi de la gent canine qui a parlé en cette circonstance, mais un observateur sérieux. Il a donc combattu des idées fausses qui pouvaient avoir pour inconvénient de fausser les faits et de violenter en certains cas la libre disposition de l'animal. « J'ai cherché, dit fort bien M. L. Leblanc, j'ai cherché à faire comprendre que ces idées n'avaient pour mobile que de la sensiblerie. J'ai soutenu que,

Digitized by Google

dans des circonstances données, il était très-raisonnable d'utiliser le chien soit comme animal de trait ou comme bête de somme, ou encore comme force motrice de quelque mécanique. »

Le chien a droit à toute la sollicitude de l'homme, cela est incontestable ; mais ce droit ne le met pas au-dessus de celui que l'homme, en civilisant cet animal, a acquis de l'utiliser dans son intérêt le mieux entendu.

Ce n'est pas faire souffrir, ce n'est pas abuser d'un animal quelconque que de lui imposer, dans une juste mesure, de remplir la destination à laquelle il est devenu propre. Si cette proposition est vraie pour tous les animaux que l'homme a asservis à son usage, elle n'excepte pas le chien et ne l'exempte d'aucun des services dont il est capable. M. Leblanc a donc raison de répondre par la négative à cette question : est-ce maltraiter un chien fort, robuste et bien nourri, que de lui faire traîner un fardeau en rapport avec la puissance de traction qu'il peut raisonnablement fournir? « Voyez plutôt, dit-il, ces beaux chiens si bien en chair, aux muscles fermes, si dispos, choyés comme des enfants, et malheureusement quelquefois plus que des enfants, qui traînent lestement des charges proportionnées à leur force et à leur taille. Mais ils sont parmi les plus heureux de l'espèce et de la terre. S'ils travaillent, ils mangent bien et régulièrement : ils ne connaissent aucune des privations qui sont le régime habituel des chiens adorés, mais abandonnés des disciples de Mahomet. Ils ne connaissent ni la fatigue excessive ni les châtiments exagérés que subit le chien de chasse et ne sont exposés à aucun des dangers que celui-ci court incessamment dans l'exercice de ses aristocratiques fonctions. Ils sont de même à l'abri de l'obésité morbide des chiens de salon, que trop de tendresse prive de liberté et de mouvement, et ils ignorent « cette prison cellulaire très-laborieuse, presque perpétuelle, du chien qui s'agite toute la journée dans la roue d'un atelier de cloutier ou de coutelier. »

Vous qui ne voulez point voir soumettre le chien de forte race et de grande taille au trait, jetez les yeux sur cette pauvre femme qui s'épuise à pousser elle-même une charrette à bras pesamment chargée. Souffririez-vous que le chien dont elle a besoin

Digitized by Google

et qu'elle nourrit pour garder sa demeure et défendre ses marchandises, chemine librement et gaillardement à ses côtés lorsqu'elle succombe ? La maladie vient, et interdit à cette malheureuse de continuer un métier qui est au-dessus de ses forces ; mais la faim oblige, son enfant prend sa place ; il s'attelle et peine plus qu'il ne faudrait. Le chien est là, bien portant et vigoureux, tout prêt à donner son concours, et vous lui ordonneriez l'oisiveté, et vous lui imposeriez la fainéantise ! Non, il a droit au travail, et ce serait bien mal que de le lui défendre. La liberté est bonne en tout ; n'ôtez pas au travailleur qui peut se faire aider les moyens d'appeler à son secours les forces du chien avec lequel il partage le vivre et le couvert.

On a cherché dans l'organisation du chien les arguments qu'on pourrait faire valoir contre ceux qui l'attellent pour lui imposer l'action de tirer. En exagérant les faits on arrive à des raisons spécieuses. Il est vrai que la structure mécanique du chien est moins favorable au tirage que celle du cheval ou du bœuf, mais il ne s'agit pas de lui infliger une tâche impossible. Or l'expérience a manifestement démontré que le chien harnaché avec soin et attelé avec intelligence à une voiture basse, est capable d'efforts soutenus et d'un travail très-appréciable. Si cet animal a les articulations très-mobiles et les extrémités flexibles, il a, par contre, une grande puissance musculaire et une colonne vertébrale très-rigide. Ce qu'on demande, ce n'est pas de l'excéder ni de le surmener, mais simplement la liberté de l'utiliser dans la mesure de ses aptitudes et de ses moyens (1).

Ainsi envisagée, la question rentre dans ses termes généraux et rationnels.

Il est clair que le chien qu'on attelle doit l'être avec intelli-

(1) Les objections qu'on a faites à l'attelage du chien ont été élevées de même contre le service de la selle imposé au cheval. On a trouvé que ce harnais exerce une action nuisible sur la région thoracique et les organes importants que renferme la poitrine. Les sangles compriment les côtes et mettent obstacle à la respiration ; le poids du cavalier est une gêne ; ses jambes n'ont rien de commode pour l'animal qu'elles excitent, etc., etc. La conclusion serait qu'il faudrait cesser de monter le cheval. Mais un raisonnement pareil, un calcul tout aussi faux pourraient être appliqués aux exigences de la traction, et la conclusion deviendrait la même pour l'emploi du cheval aux différents services du trait. Si la nécessité de laisser inactif le cheval allait, par impossible, être démontrée et admise, comment pourrait-on justifier l'utilisation des forces des autres moteurs animés ? Rien de cela n'est fondé ni sérieux.

Digitized by Google

gence, j'allais dire avec science. Les harnais doivent être confectionnés à sa mesure et convenablement ajustés. Le collier lui convient mieux que la bricole. Celle-ci laisse moins de liberté aux mouvements de l'épaule et celui-là offre aux traits un point d'attache plus élevé, plus favorable de beaucoup à l'emploi utile des puissances musculaires. Les roues des voitures à traîner seront assez basses pour que les forces transmises agissent dans la direction des limons sans être décomposées et perdues en partie pour le déplacement du fardeau.

L'application du chien au trait est usuelle chez maintes peuplades pauvres ou peu civilisées. Elle y est sûrement d'un ordre moins élevé que l'emploi au travail d'animaux supérieurs en taille et en force matérielle; mais, comme à la plus belle fille du monde, on ne peut lui demander de donner que ce qu'elle a. Telle quelle, néanmoins, elle suffit aux besoins, et cela seul est déjà considérable.

Chez nous et nulle part, vraiment, il n'y a lieu de blâmer l'utilisation du chien au trait, puisque le pauvre peut rencontrer en lui un aide peu coûteux en même temps qu'un compagnon fidèle et un ami.

On objecte que les attelages de chiens peuvent faire naître certains accidents, et l'on argue de cela pour exciter à les interdire. Tous les accidents sont dans la nature. Ceux qui ont été causés par des chiens attelés auraient pu l'être, *a fortiori*, par des chiens libres. Le mal n'est venu ni des harnais, ni du véhicule, ni du chargement de ce dernier. En soi donc, l'attelage n'y est absolument pour rien et ne saurait être incriminé.

Le point à régler ici, c'est le moyen de contenir et de diriger les animaux attelés. Il serait puéril de s'y arrêter, car il n'y a là aucun problème à résoudre, aucune difficulté théorique à surmonter.

Les chiens libres vont partout à l'aventure, ce qu'on ne permet pour aucun autre animal. Le cheval, l'âne *e tutti quanti*, soumis au travail, ont des conducteurs astreints à certains règlements nécessaires ; il peut en être de même des chiens attelés, et je ne vois pas, en réalité, en quoi ces derniers seraient plus malaisés à mener que les autres, car le maître, lorsqu'il dresse convenablement ses animaux, réussit toujours à s'en faire obéir.

Digitized by Google

Or le chien est encore le plus soumis et le plus obéissant de tous.

Les Anglais, ces grands théoriciens de la protection, ont cherché querelle et livré bataille à ceux qui demandent la liberté de faire travailler le chien. Ils sont bien comme celui de l'Évangile qui aperçoit un fétu dans l'œil du voisin et ne sent pas la poutre qu'il a dans le sien. Ils ne veulent pas que le pauvre attelle son chien, eux qui exténuent sans souci, follement, pour le plaisir d'en finir plus vite, ces magnifiques meutes dont l'entretien et la conservation sont si pénibles, dont le dressage s'accompagne fréquemment des corrections les plus cruelles, eux qui ont imaginé les courses pour poulains de dix-huit mois!

M. Leblanc les trouve, sur ce terrain, en flagrant délit de contradiction et leur tient ce langage : « Je conjurerai encore nos voisins d'examiner si, dans les courses et dans certaines chasses, telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui, il n'y a pas des abus qui causent des souffrances, des accidents graves et durables, et même quelquefois la mort, à de bons et excellents chevaux..... »

III.

Il est difficile, pensons-nous, de ne pas se ranger aux opinions qui viennent d'être rappelées dans le paragraphe précédent. Certaines races de chiens, ce sont incontestablement les plus utiles, semblent être nées pour le travail, et les y appliquer dans la mesure de leurs forces, en les traitant sans dureté, ce n'est pas en abuser, mais en user judicieusement.

On commencera donc par les choisir capables et bien doués. Ceux-ci se rencontreront surtout dans les grandes races rustiques de notre première catégorie, et ils se montreront d'autant plus aptes au trait qu'ils auront plus développés la charpente osseuse et le système musculaire ; que les formes seront plus massives : que le corps sera proportionnellement plus court ; que les membres seront plus larges ; que la tête sera plus forte et plus accentuée ; que le cou sera plus épais ; que la ligne supérieure sera plus rigide ; que le rein sera plus ferme ; que la poitrine sera

Digitized by Google

plus ample. Ce sont là des gages de puissance et de santé. De pareilles conditions de structure se retrouveraient facilement chez des animaux que la culture, une culture intelligente et rationnelle, tenterait de diriger héréditairement, par voie de sélection éclairée, vers un but aussi bien défini. La nature du chien est essentiellement malléable, mais l'éducation de l'animal est plus abandonnée que suivie. En présence de ce fait, on est à bon droit surpris de la force de résistance que l'espèce oppose aux causes nombreuses de déchéance qui l'étreignent, car ses diverses races les moins soignées, les moins protégées contre les influences mauvaises, se soutiennent, en dépit de la misère, des privations, de la promiscuité, à un niveau tel qu'elles conservent encore toute leur utilité pratique alors même que toute valeur marchande s'est éteinte.

Toute-puissante est ici l'influence de l'éducation, et j'aurai plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, l'occasion de le démontrer. Je ne le ferai pourtant jamais aussi bien que l'a fait notre La Fontaine dans la jolie fable que voici et qu'il a précisément composée sous ce titre : l'Éducation. Méditez donc cet apologue :

Laridon et César, frères dont l'origine,
Venait de chiens fameux, beaux, bien faits et hardis,
A deux maîtres divers échus au temps jadis,
Hantaient, l'un les forêts, et l'autre la cuisine.
Ils avaient eu d'abord chacun un autre nom;
    Mais la diverse nourriture
Fortifiant en l'un cette heureuse nature,
En l'autre l'altérant, un certain marmiton
    Nomma celui-ci Laridon.
Son frère ayant couru mainte haute aventure,
Mis maint cerf aux abois, maint sanglier abattu,
Fut le premier César que la gent chienne ait eu.
On eut soin d'empêcher qu'une indigne maîtresse
Ne fît en ses enfants dégénérer son sang.
Laridon négligé témoignait sa tendresse
    A l'objet le premier passant.
    Il peupla tout de son engeance :
Tourne-broches par lui rendus communs en France
Y font un corps à part; gens fuyant les hasards
    Peuple antipode des Césars.

Digitized by Google

On ne suit pas toujours ses aïeux ni son père.
Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère.
Faute de cultiver la nature et ses dons,
Oh! combien de Césars deviendront Laridons!

Tous les principes de la zootechnie sont là. Heureux privilége que celui du véritable savoir! Il fait dire toutes choses juste et bien, en la forme la plus attrayante et la plus instructive.

Ce sont deux spécimens réussis, deux modèles à peu près parfaits en leur race qu'a voulu montrer l'artiste dans les magnifiques portraits de mâtins représentés (*pl.* XXVIII et *fig.* 57). Attelés comme il convient, ils tirent sans trop de peine, sans excès de fatigue tout au moins, un véhicule chargé et font un service qui, sans leur utile concours, courberait sous le joug une manière d'athlète. On confie l'attelage à un enfant, et dès lors ce dernier suffit largement au léger travail qui, par intervalle, lui incombe.

A chacun son lot. Tandis que les chiens tirent le fardeau, leur conducteur a peu à faire, et quand c'est à celui-ci à distribuer aux clients la marchandise transportée, l'attelage est au repos.

Les deux mâtins attelés sont de taille et de force. On applique au trait des animaux de moindre dimension, mais alors on doit proportionner la charge aux forces disponibles.

Ce mode d'emploi n'est plus guère usuel parmi nous et il y a peu de chance pour qu'il se répande davantage. La tendance contraire est bien plus dans nos idées et dans nos mœurs. Avons-nous tort ou raison? Je ne décide pas la question, mais je devais parler de l'attelage du chien à cette place.

Et maintenant que je l'ai fait, je passe, sauf à revenir plus loin sur le sujet.

Digitized by Google

1. *Les chiens de berger.*

I. L'utilité absolue. — Un chien de vieille roche. — Nombreuse famille et unité de race. — Le chien de Brie et ses congénères. — II. La variété des toucheurs de bœufs. — Queue perdue. — Anomalie héréditaire. — Une explication facile. — III. Les chiens de berger à l'étranger. — Un *fac simile*. — De père en fils. — Le chien, la brebis et l'agneau. — Attachement à ses devoirs. — IV. Les aptitudes naturelles. — Un proverbe. — Question d'hérédité. — Les conditions nécessaires. — Un rude service. — V. Au physique et au moral. — CHARMANTE. — Une histoire qui n'est pas un conte. — VI. Le chien des troupeaux en Amérique. — Récit épisodique. — Simple étude de mœurs. — Une attitude qui en impose. — VII. Imitations et contrefaçons. — A l'encontre des belles manières. — Que chacun soit mis à sa vraie place. — L'armature du chien de garde. — VIII. Maître Jacques et Finette. — Une mauvaise action. — Maigrotte. — Justice sommaire. — A la recherche d'un délinquant. — La consultation. — Je conclus. — Simple histoire.

I.

C'est dans les chiens de berger que se trouve l'utilité par excellence, l'utilité absolue. Les services qu'ils ont rendus à l'homme, ceux qu'ils continuent à lui rendre sont de telle nature qu'on se demande quel n'eût pas été son embarras, qu'elle n'eût pas été son impuissance si Dieu avait pu oublier de les créer. Ils ont certainement occupé la première place, à côté du maître, chez tous les peuples pasteurs ; ils occupent encore une place considérable chez les peuples civilisés. Il n'en est pas qui travaillent autant ni qui travaillent d'une manière plus profitable. Serviteurs sans gages, précieux domestiques, ils payent à très-gros intérêts les quelques attentions qu'on a pour eux et notamment celle de ne pas les laisser se mésallier.

Très-ancien, le chien de berger a traversé les divers âges du monde en restant lui-même, en se conservant partout le même. C'est un type si accentué que Buffon avait vu en lui la souche, la tige commune de toutes les races connues, le père de l'espèce. Je le regarde, écrivait le célèbre naturaliste, comme le vrai chien de nature et il se trouve dans presque tous les pays du monde.

Malgré cela et à cause de cela, il y a dans cette race de nombreuses variétés, de nombreuses familles, voulais-je dire. Le climat, la nourriture, les habitudes ou le genre d'existence du

Digitized by Google

maître, le côté spécial de la domesticité ont imprimé à certains groupes, que rien ne rapproche, que les distances laissent forcément isolés, indépendants les uns des autres, des caractères spécifiques assez accusés pour les distinguer d'une façon très-nette et très-tranchée. Sans détruire l'unicité de la race, l'existence de ces groupes divers et distincts la composent de plusieurs branches qui ont elles-mêmes leur autonomie propre (*pl.* XVIII, *fig.* 33, et *pl.* XXIX, *fig.* 59 et 60). Le fait est si réel et si saillant que les auteurs font de chacune de ces branches une race à part. Ce n'est, je le suppose, qu'une liberté de paroles, une sorte familière *de lapsus linguæ* ou *calami* qu'on ne pardonnerait pas à qui aurait la prétention de parler correctement la langue de la science, mais qui s'échappe sans conséquence des lèvres ou de la plume des gens du monde.

« Quoique depuis longtemps domestiqués sans doute, dit M. Pierre Pichot, leurs formes (il s'agit des chiens de berger) ont peu changé, et les races semblent presque partout être restées les mêmes. Celles-ci sont nombreuses, et la France en compte plusieurs fort belles, parmi lesquelles nous citerons en première ligne le *chien de Brie*, qui se distingue par son pelage long et soyeux, généralement de couleur fauve ou isabelle. Parmi les autres types, celui que l'on rencontre le plus communément est un grand chien à pelage noir ou fauve assez touffu, avec de grandes oreilles droites et pointues et une queue en panache. Une autre variété qui se rapproche du chien de Brie par les formes, mais qui est plus haute sur pattes, a le poil demi-ras sur la tête et les épaules, puis il devient laineux comme celui du caniche sur le dos et sur la croupe, où il forme de grandes mèches tordues et bouclées de teinte brune. Enfin les chiens dont se servent les toucheurs de bœufs constituent une variété spéciale, à formes plus fortes et massives, à poil noir et rude. La plus grande partie naît sans queue, anomalie qui est sans doute un transmission héréditaire venant de la section de cet appendice. »

On voit que l'écrivain emploie indifféremment ici et l'un pour l'autre, comme synonymes, les mots espèce et variété : celui de famille serait, je pense, mieux approprié et ne prêterait à aucune confusion. Il est beaucoup moins usité ; c'est à tort, croyons-nous. La langue n'est pas si riche qu'il faille encore en accroître

Digitized by Google

l'indigence en négligeant les ressources qu'elle met à notre disposition.

II.

Les dernières lignes de la citation précédente font mention d'une particularité qui a son prix, sa signification plutôt, dans toutes les questions que soulève la loi d'hérédité. La variété de chiens dite, « de toucheurs de bœufs, » cette variété de bergers qui ne gardent pas, mais conduisent en voyage des bandes de bœufs, naît le plus souvent sans queue, suivant une locution vulgaire, et plus exactement avec la queue très-écourtée, ce que d'aucuns considèrent comme une défectuosité, ce que d'autres ignorent être un fait de naissance et attribuent à une opération chirurgicale fort désapprouvée, sinon taxée de barbarie. Le point de départ de cette anomalie a bien été une amputation pratiquée de main d'homme, pratiquée avec suite sur toute une série de générations. Cette répétition constante du même fait, privant dès le bas âge les animaux d'une partie d'eux-mêmes non indispensable à la vie, accident pur et simple, mais permanent, s'est reproduite naturellement, s'est fixée, à la longue, est devenue en quelque sorte caractère et a donné, par voie de transmission héréditaire, une variété de chiens naissant avec la queue très-écourtée. Le nombre des coccygiens, c'est-à-dire des os qui forment la base de l'appendice caudal n'a rien de fixe précisément ; il varie d'une race à l'autre, voire d'un individu à un autre dans la même race. Quoi d'étonnant alors qu'ayant été réduit accidentellement chez les auteurs, à leur entrée dans la vie, pour ainsi parler, le nombre normal de ces petits os ne se retrouve plus chez les nouveau-nés ? C'est de la sorte qu'une anomalie se régularise, qu'une exception devient la règle.

Maintenant pourquoi, dans le principe, l'amputation a-t-elle été systématiquement, non capricieusement toutefois, pratiquée sur tous les animaux de la famille ? Voici l'explication très-plausible qu'on en donne.

« Dans le temps où les loups étaient plus nombreux qu'aujourd'hui, et où les chiens de berger avaient des combats continuels à soutenir, afin de donner moins de prise à leurs adversaires, le

Digitized by Google

bergers avaient l'habitude de couper la queue et les oreilles de leurs chiens. C'est donc à la suite de mutilations successives dans la même famille que cette difformité est devenue héréditaire et que l'œuvre du Créateur a été petit à petit modifiée. »

Je ne voudrais pas qu'on qualifiât « difformité » le résultat nécessaire d'une recherche forcée ; j'aimerais mieux qu'on fît servir le fait à une constatation nouvelle, toujours utile, du pouvoir de l'homme sur la reproduction modifiée des animaux dont il a su s'entourer, et dont il a fait la conquête si pleine qu'ils semblent être à présnt à son entière discrétion.

III.

En parlant, d'après Buffon, des métis nés du chien et de la louve, j'ai déjà dû souligner ce trait : la queue écourtée du chien, père des premiers métis, avait passé à sa fille et de celle-ci à sa petite-fille.

Ces petits faits ont leur importance.

On retrouve à peu près les mêmes variétés de chien de berger sur le globe, dit encore M. Pichot. Ceux de la Russie et de la Sibérie sont d'immenses animaux qui tiennent beaucoup de notre chien de Brie ; ils ont, comme lui, un pelage épais et soyeux que l'on a souvent l'habitude de laisser se feutrer, et qui forme alors sur tout le corps de l'animal de grands rouleaux aplatis qui lui donnent un aspect très-original.

Les chiens de berger anglais, reprend J. G. Wood, sont de plus petite taille que ceux de France et ont le pelage plus soyeux. Ils ont les oreilles droites ou seulement cassées du bout et une belle queue en panache. Le chien de berger d'Écosse, ou *Colley*, a le pelage plus laineux que celui de l'Angleterre, mais il a les mêmes formes élégantes, et ses oreilles pointues retombent en avant. Les plus estimés sont noir et feu ; ils ont souvent l'extrémité de la queue et le poitrail blancs. Les ergots supplémentaires des pattes de derrière sont souvent doubles.

En somme, et sans tenir compte des différences qui constituent les variétés dans la race, on peut attribuer à cette dernière les caractères généraux que voici : taille moyenne, médiocre même, suivant l'expression de plusieurs ; oreilles droites et courtes ;

Digitized by Google

museau effilé ; longs poils, principalement sous la queue, horizontalement portée ou relevée en haut, plus rarement pendante; pelage le plus ordinairement noir, plus ou moins foncé ; odorat moins développé que dans les autres races de l'espèce ; inaptitude à la chasse, ce qui tient certainement à ce qu'il n'a le loisir de la faire en aucun temps, comme le peu de sensibilité de l'odorat tient au défaut d'exercice de ce sens. La nature s'arrête toujours aux limites nécessaires, et ne dispense à chaque animal que les dons, que les qualités qui peuvent lui servir. Elle laisse sommeiller les facultés inutiles, mais elle porte jusqu'à la perfection absolue celles qui distinguent le type, celles qui deviennent l'aptitude dominante de celui-ci ou de celui-là.

Le chien de berger est un exemple frappant et concluant de cette assertion. On sait quelle fonction il a été appelé à remplir auprès de l'homme. C'est à lui qu'appartiennent la garde des troupeaux et la surveillance des propriétés où ces troupeaux pourraient commettre des dégâts. Avec quel zèle, quelle activité soutenue, quelle entente de ses devoirs, quelle intelligence singulière il s'acquitte d'une tâche délicate et laborieuse tout à la fois, d'une mission importante dont il a su comprendre toutes les exigences dans le cours d'une éducation généralement fort courte! C'est que bien doué à ce point de vue, porté par instinct à gouverner les troupeaux, comme le chien courant à suivre le gibier à la piste, il ne fait de père en fils, et depuis qu'il existe pour ainsi parler, que cette seule et même chose. Son aptitude s'y est perfectionnée, elle demeurera aussi haute tant qu'on ne la détournera pas au profit d'une autre faculté quelconque. Le chien de Brie, disait Tessier, fait mouvoir les bêtes à laine quand il en a reçu l'ordre, comme un colonel fait manœuvrer un régiment.

On l'admire à juste titre pour cette aptitude spéciale, mais il a souvent donné des preuves d'intelligence plus haute, et j'en veux citer une bien connue.

Il arrive parfois que la brebis se trouve pressée de mettre bas. On ne l'avait pas soupçonnée si rapprochée du terme de la gestation, et on l'a emmenée au champ avec le troupeau. Tout le jour, elle a fait effort pour conserver son précieux fardeau, mais en retournant à la bergerie, ses forces la trahissent. Empêchée

Digitized by Google

d'abord, elle s'attarde ; peu à peu les autres bêtes la dépassent ; alors elle s'écarte et, trouvant un buisson, une haie, elle se place derrière pour enfanter. Le berger, en tête de la troupe, n'a rien vu ; mais rien n'a échappé à *Fidèle* qui ferme la marche. Il a compris qu'il ne s'agit ici ni d'un caprice ni d'un acte d'insubordination ; il ne tourmente pas inutilement, cruellement la pauvre bête qui ne peut plus avancer. Délibérant alors avec lui-même, il laisse aller le troupeau tout en l'observant jusqu'à ce qu'il ait disparu, et demeure auprès de la future maman po r la garder, elle et le nouveau-né. La nuit se passe ainsi, sans boire et sans manger, dans l'anxiété aussi de n'être point à son poste tout en accomplissant un devoir nécessaire.

Le lendemain, berger et troupeau passant à vue, *Fidèle* élève la voix, appelle d'une façon significative ; on vient à lui ; son regard et sa pantomime disent tout, le lavent d'une grave accusation et révèlent son attachement à ses devoirs, son dévouement aux intérêts confiés à sa garde.

IV.

Je ne veux pas dire que tous sont également doués et capables. Ici, comme ailleurs, l'intelligence a ses degrés, mais j'ai voulu constater ceci, tout à l'avantage de la spécialisation, qu'aucun autre animal de la même espèce n'acquerrait aussi facilement et aussi complétement que le chien de berger les talents nécessaires à la gouverne d'un troupeau. Un chien courant n'y réussirait pas mieux que lui-même ne réussirait à suivre efficacement le gibier. C'est bien le cas de rappeler ce dicton : A chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

Il importe essentiellement de conserver, pure de tout mélange, la race des chiens de berger. Aucune autre ne pouvant la doter mieux qu'elle ne l'a été en vue de la fonction qu'elle remplit si bien, tout contact étranger lui porterait atteinte et la ferait déchoir. Il faut la maintenir ce qu'elle est, par voie de sélection rigoureuse, et se bien garder de la gâter par des croisements intempestifs.

En tant qu'individu, l'animal sera donc *de race,* alerte, docile, d'un naturel doux, bien constitué, vigoureux. Son travail consis-

Digitized by Google

tant à tenir le troupeau rassemblé d'une façon ou d'autre, au gré du berger obéissant lui-même à des exigences particulières et mobiles, diverses et passagères, il doit empêcher qu'aucune bête s'écarte de la ligne, soit pour obstruer une route dont un côté doit rester libre, soit pour aller brouter à droite ou à gauche des plantes qui doivent être respectées. Eh bien ! tout cela doit s'exécuter sans violence, sans brusquerie, par des avertissements, non par une répression brutale. Par trop d'ardeur ou d'impétuosité, le chien inspire trop de crainte à ses ouailles : il bouscule et blesse les bêtes les plus rapprochées de lui ; il épouvante les brebis pleines en les heurtant et détermine des avortements toujours regrettables ; il fatigue, il échauffe le troupeau en le menant trop vite et trop durement.

C'est donc un rude service que celui dont il est chargé ; c'est toujours une laborieuse tâche que la sienne. Il doit savoir beaucoup de choses, comprendre les commandements qu'on lui adresse et remplir son mandat dans la mesure la plus juste. Tantôt, sur un signe, il se portera prestement en avant du troupeau, soit pour l'arrêter, soit bonnement pour le ralentir dans sa marche ; d'autres fois, il doit venir en arrière et augmenter avec convenance une allure trop lente ; je le vois obligé encore de manœuvrer sur les flancs de la troupe pour empêcher qu'elle s'écarte ou s'étende. A de certains ordres dont l'exécution doit être tout aussi rapide, il s'arrêtera, il se couchera ; il donnera de la voix, se taira, se tiendra sur l'un des côtés de la troupe en marche ou du troupeau arrêté ; il fera le tour de celui-ci, et saisira sans lui causer aucun mal, une bête indisciplinée ou récalcitrante pour la faire rentrer dans l'obéissance et le devoir.

Je dirai dans un autre chapitre avec quelle simplicité on procède à une éducation aussi compliquée pour les produits de toute autre race, je voulais seulement donner, au passage, une idée de ce que doit être le chien de berger chez nous.

V.

Le chien de berger ne se classe ni parmi ceux de la fashion, ni parmi les mignons. C'est un paysan robuste, très-expert en son art, mais plus primitif que civilisé. Tout à son métier, il ne

Digitized by Google

va pas dans le monde et ne hante que le troupeau confié à sa garde. On ne le trouve pas beau; il est utile et dévoué à son devoir. Celui qui accompagne le toucheur de bœufs (*pl.* XXX, *fig.* 61) est plus sauvage encore et surtout plus rude. On l'a qualifié d'horrible bête, parce qu'il est hérissé, mal peigné, efflanqué, disgracieux dans ses formes et dans son allure, mais on lui rend justice : son œil vif révèle une intelligence extraordinaire. Plus rare encore que le chien de berger, celui des conducteurs de bestiaux est aussi plus cher. Certains gros bonnets, parmi les marchands de bétail qui tiennent le haut du pavé, se consoleraient plus aisément, on l'assure, de la perte de leur femme que de celle de leur chien, propos banal, mais significatif, et plus favorable, je me hâte de le dire, à la bête qu'hostile à la ménagère. Le refrain de la chanson de Pierre Dupont, vérité prise sur le fait à la ferme, a son pendant énergique sur les marchés de Sceaux et de Poissy :

Oui, j'aimerais mieux,
Voir mourir ma femme
Que d'voir mourir mes bœufs.

Nos expositions canines ont mis fort en relief notre chien de Brie. Le marché aux chiens de Paris, théâtre plus modeste et néanmoins réunion hebdomadaire de quelque importance, est le lieu, croyons-nous, où l'on montre le plus d'estime pour son congénère, le précieux auxiliaire, l'aide intelligent et capable du conducteur de bandes. De ce dernier on n'a guère parlé ; l'autre a eu ses admirateurs et ses panégyristes. Nous les ferons égaux devant la gravure; et chacun d'eux aura son image reproduite dans ce livre : à ce propos, nous recommandons au lecteur notre planche XXX, qui donne des portraits d'après nature du chien de Brie et du compagnon émérite du toucheur de bœufs.

Charmante (quel nom!) (*fig.* 62), deux fois vainqueur à l'Exposition universelle des chiens, en 1863, a une histoire que je vous demande la permission de raconter.

Il y avait une fois, ceci est arrivé longtemps après le déluge, un conducteur de bestiaux, rude à ses chiens autant qu'à lui-même. Un jour, aidé d'une chienne d'élite, douée d'un indomptable courage, il arrivait de loin à l'abattoir de Montmartre avec

Digitized by Google

une bande d'animaux qui avaient donné force travail à son premier lieutenant, une chienne numéro un, qu'il prisait fort et qu'il ne ménageait guère. Soutenue par son énergie, la pauvre bête suffit à la besogne, accomplissant une tâche incomparable : le maître, la sachant pleine et fort avancée dans son état de gestation, ne s'était point arrêté à si mince détail. Il l'avait mise en route, quand même, en se disant : advienne que pourra. A peine arrivée, sans avoir défailli un instant, la courageuse bête fut prise des douleurs de l'enfantement. On lui jeta un peu de paille fraîche en un coin ; elle s'y installa et mit bas sans que personne s'occupât d'elle, pas même son maître qui, appelé ailleurs, ne fit pas long feu à Montmartre.

Cependant, le jour vint où l'on se partagea un peu prématurément et au hasard les petits, sortes d'enfants perdus de l'espèce. *Charmante* fut adoptée par un apprenti de la boucherie, le jeune Bonami, un nom d'heureux augure. A ceux qui naissent ainsi en plein vent, la nourrice est rarement fidèle. Rendue à ses travaux avant l'heure, la mère de *Charmante* ne put l'allaiter ; Bonami l'éleva au biberon. Il s'acquitta si bien et si complétement de la chose que la petite grandit rapidement en talent comme en grâce. Sa position sociale se dessina dès les premiers jours. Vivant chez un marchand de bestiaux, elle s'y trouvait en contact habituel avec des troupeaux. C'était, par droit de naissance, son élément. Elle s'y complut, vit faire ses anciens, les imita sans effort, et, bien que son éducation ait été plus abandonnée que soignée, elle avait de si excellentes dispositions naturelles, qu'elle devint aussi apte que sa mère au métier difficile de chien de berger. L'exercice sans fatigues exagérées venant en aide à une alimentation riche, les soins de l'hygiène ne faisant pas trop défaut, *Charmante* s'est harmonieusement développée en toutes ses parties, a pris des formes puissantes et régulières, et finalement a justifié de tous points le nom un peu prétentieux qu'elle avait reçu par anticipation, avant la lettre.

Chacun a sa destinée. La conscription leva et enleva Bonami, qu'un même coup du sort transforma en dragon et transporta à Cambrai, où le régiment tenait garnison. *Charmante* fut de la partie, elle passa gaiement sous les drapeaux et préserva peut-être de la nostalgie l'amant forcé de Bellone ; elle ne le quittait

Digitized by Google

guère, au moins elle l'accompagnait partout et lui donnait résolûment l'exemple d'une douce philosophie. Au fond, elle regrettait, je pense, la vie de là-bas, plus librement et plus activement menée, plus conforme à ses goûts et à ses instincts; mais on n'est pas toujours maître de soi, on subit le sort, et c'est d'un sage esprit de s'y résigner sans trop de façons, surtout lorsqu'on ne saurait faire autrement.

Le nouveau dragon et sa *Charmante* faisaient donc bravement ici, et sans qu'il y parût trop, contre fortune bon cœur : le premier sacrifiant à Bacchus aussi fréquemment que les exigences du service et les largesses de la paye s'y prêtaient; l'autre, compagne fidèle et dévouée, se tirant partout d'affaire avec intelligence et aménité; celle-ci avait su prendre les manières aimables, les joyeuses allures du troupier français; elle plaisait, c'est un grand art, et bien qu'elle se présentât assez cavalièrement, on l'accueillait avec plaisir, on l'agréait partout où le hasard la conduisait sur les pas de Bonami. On avait raison, après tout, car ni celui-ci ni celle-là n'eussent permis à personne de monter méchamment sur le pied de l'un ou d'offenser maladroitement la patte de l'autre, deux organes également respectables sous la fière moustache du dragon et sous les crocs formidables de sa suivante.

Nos inséparables en étaient là. Un jour d'avril 1863, tous deux étaient en un lieu assez habituellement hanté par eux, le sabre buvant et causant bruyamment, l'autre attendant silencieuse et couchée aux pieds du loquace buveur. Par une porte ouverte, Bonami aperçut une troupe de bétail, mal menée et dont un conducteur inhabile ne savait pas avoir raison. Sur un signe presque imperceptible, *Charmante* s'élance et rétablit en un clin d'œil l'ordre dans le troupeau. Elle déploya dans cet acte familier, mais délicat, tant de prestesse et d'entente, un savoir si complet, une si grande précision, qu'elle s'attira l'estime et l'admiration du cabaretier, émerveillé en outre de l'élégance des formes, de l'intelligence et de la docilité de *Charmante*, aussi souple au moral qu'au physique.

Il n'était bruit alors, car c'était une nouveauté en notre pays, que de la prochaine Exposition universelle de chiens, organisée à Paris sous le patronage de la Société zoologique d'acclimâtation.

Digitized by Google

— Si j'étais de toi, fit avec conviction le cabaretier en s'adressant au dragon, si j'étais de toi, mon garçon, j'enverrais cette belle enfant-là à l'Exposition de Paris.

— Bah ! m'en priver..... et pourquoi faire ?

— Dam ! on dit qu'il y aura des médailles et même de l'argent à gagner. C'est une loterie, bien sûr, mais qui ne risque rien n'a rien.

— Ah! voilà ; il faut risquer quelque chose, et le prêt n'est pas lourd. Qu'est-ce que vous m'avanceriez bien, mon vieux, sur cette loterie-là?

— On peut s'arranger. Si tu ne peux pas te mettre en avant, je le pourrais peut-être bien, moi ; prête-moi la belle pour quelques jours; je l'expose à mes risques : si elle a de la chance, elle rapportera un prix, nous partagerons. Ça y est-il ?

— Ça y est.

. . . . . .

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Plus heureuse, plus méritante surtout qu'on ne l'avait espéré, *Charmante* fixa l'attention et fut appréciée à sa valeur. Ce fut comme une révélation ; elle obtint une médaille d'or de 100 francs, offerte par la Ville de Paris, et partagea, *ex æquo,* avec une chienne de garde de la race grand danois, un prix de 500 francs donné par S. A. le Prince impérial.

Son illustration date de cette époque mémorable. Elle avait un peu grisé Bonami, qui refusa sans sourciller un billet de 1,000 francs offert en échange de *Charmante* la précieuse. L'offre ne se renouvela pas, et les regrets d'assiéger l'esprit du dragon lorsqu'il revint au calme. C'était trop tard ; l'engouement passe vite et l'enthousiasme n'a pas toujours longue durée.

A tout prendre, néanmoins, la possession de *Charmante* n'est pas sans prix. Bonami a compris qu'il y avait mieux à faire que de la laisser militairement oisive et improductive ; il l'a confiée à ses parents, qui l'ont rendue à sa profession. Toute couverte des lauriers de l'Exposition, elle s'est remise, sans murmurer, à conduire des troupeaux au marché.

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

Digitized by Google

Elle s'acquitte avec zèle et succès d'un métier qu'elle adore. Elle a renoncé sans peine à la discipline régimentaire et se complaît dans l'existence de bohême que lui ont faite l'abandon et l'éloignement de Bonami, car personne n'a remplacé près d'elle l'absent. Elle s'en console à sa manière, en se livrant au travail alors même qu'elle n'y est pas conviée.

Cependant, on n'a pas voulu la voir emporter tout entière par l'âge. Dans un but de spéculation bien avéré (il n'y a pas de mal à cela), on l'a mariée, un jour, à un autre lauréat de la même exposition. *Libertin*, chien de même race, quoique volage, fut un époux assorti. La portée donna dix petits. Mère féconde, nourrice capable et dévouée, *Charmante*, les allaita et les amena tous à bien ; au point où s'arrêtent les renseignements qui m'ont permis d'écrire cette histoire, cinq nourrissons avaient trouvé preneurs à des prix satisfaisants ; les cinq autres attendaient des amateurs qui n'auront pas manqué. La souche était prisée et, dans cette famille autant et plus que dans aucune autre, on fait volontiers application du proverbe :

Bon chien chasse de race.

Le mot est bien à sa place ici. Le chien de berger, ainsi que l'a judicieusement remarqué Buffon, est supérieur par l'instinct à tous les autres chiens, en dépit de sa laideur, de son air triste et sauvage. Il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point ou a peu de part. Il est le seul qui naisse pour ainsi dire tout élevé. Guidé par dame nature, il s'attache, *proprio motu*, à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité qui surprennent à bon droit. Il les conduit avec une intelligence admirable et non communiquée : ses talents, il faut appeler les choses par leur nom, font l'étonnement et le repos de son maître.

VI.

Le chien de berger est le même partout. Nous estimons fort les nôtres ; celui de l'Amérique (*pl.* XVIII, *fig.* 33) n'est ni moins méritant ni moins apprécié par ceux qui l'exploitent. Il est d'ailleurs, à mon sens, aussi beau qu'aucun autre. Je ne partage pas

Digitized by Google

l'opinion des fantaisistes qui font de la beauté une abstraction, une affaire de caprice, une chose idéale ou de convention ; je l'assois, pour mon compte, sur une base plus rationnelle et plus solide, sur l'utilité effective. La figure 33 donne l'image du chien de berger de famille américaine ; elle le présente sous un aspect favorable et satisfaisant. Certes, ce n'est point là la physionomie d'un animal désagréable, mais avenant. Celui-ci n'est pas inférieur au nôtre par l'intelligence, ainsi qu'en témoigne le récit suivant emprunté au célèbre voyageur et naturaliste Darwin. « Pendant mon séjour dans une estancia (une ferme), dit-il, à Montévideo, j'éprouvai une agréable surprise en entendant raconter et en suivant de près le mode d'éducation adopté pour les chiens de berger du pays. Il est fort ordinaire de rencontrer d'immenses troupeaux de moutons, qui, éloignés de dix kilomètres des habitations, ne sont pas même accompagnés d'un berger, et dont la garde est confiée à un ou deux chiens. Je m'étonnai souvent de l'attachement mutuel des chiens et des moutons ; mais on peut dire littéralement que cet attachement prend naissance à la mamelle.

« Le système d'éducation consiste à séparer de bonne heure le jeune chien de sa mère, et à l'habituer au troupeau, dont il aura la garde future. Trois ou quatre fois par jour, on fait teter le jeune animal à une brebis, puis on le dépose sur une couche de laine. Jamais on ne lui permet de communiquer avec un chien étranger ou avec les autres membres de sa famille. On lui pratique, en outre, la castration, de sorte que, arrivé à l'âge adulte, il a à peine le sentiment de l'existence de son espèce. Il résulte de cette éducation que l'animal ne témoigne pas le moindre désir d'abandonner le troupeau, et, de même qu'un chien défend son maître, il prend la défense des moutons menacés. Lorsqu'on s'approche d'un troupeau, le chien s'avance en aboyant, et à ce signal tous les moutons se réunissent et s'abritent derrière lui. Cette espèce de chiens sait aussi très-bien ramener le soir, à une certaine heure, le troupeau à la bergerie.

« Leur plus grand défaut, tant qu'ils sont jeunes, est de vouloir jouer avec les moutons, et de ne laisser aucun repos à celui de leurs pauvres subordonnés qui devient l'objet de leur passe-temps.

Digitized by Google

« Chaque jour le chien de berger se rend à l'habitation de son maître afin d'y prendre sa ration de viande, et aussitôt qu'on la lui a donnée il s'échappe, la queue entre les jambes, comme s'il venait de commettre une action honteuse. Les autres chiens de la maison se conduisent à l'égard de l'étranger qui vient prendre sa part au gâteau de la façon la plus tyrannique ; le moindre roquet le poursuit et cherche à le mordre.

« Mais du moment où il a rejoint son troupeau, il s'arrête, fait volte-face, se met à aboyer, et les poursuivants décampent aussitôt. Les chiens sauvages se hasardent rarement, et seulement lorsqu'ils sont exaspérés par la faim, à attaquer les moutons gardés par ces fidèles bergers. »

Le chien de berger d'Amérique, on le voit, ne rappelle ici ni cet animal imbécile auquel la fable fait lâcher la proie pour l'ombre, ni la bête infidèle et pusillanime qui a donné cet autre sujet à La Fontaine : *Le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître.* Préoccupé de ses affaires dont il a été forcé de s'éloigner momentanément, il est prompt dans ses expéditions; il ne baguenaude pas en chemin, il ne s'attarde point en route. Il a si grande hâte de revenir à ses moutons, lesquels ne sauraient longtemps se passer de sa présence, qu'il dédaigne de répondre aux insultes des petits et aux attaques des forts tant qu'il n'est pas en vue de son cher troupeau ou qu'il ne l'a pas rejoint. Une fois là, cependant, il se retourne menaçant et courroucé : gare alors au poursuivant obstiné qui ne tiendrait pas compte d'un premier avertissement! Cela n'arrive guère. L'énergique gardien impose par le droit du plus ferme rehaussé d'audace et de véritable courage; par là, il réussit fort bien à faire respecter lui et les siens, c'est-à-dire les innocents ou les faibles confiés par le maître à sa probité, à son dévouement, à sa vigilance active et désintéressée. Remarquez ceci encore : il s'agit d'un neutre au point de vue de la génération. La perte des organes reproducteurs, en lui enlevant l'instinct génésique et toutes les passions qui l'accompagnent, n'ont oblitéré en lui aucune des qualités nécessaires à la garde des troupeaux, les seules que l'éducation ait cherché à développer utilement en lui.

L'attachement au maître est une autre qualité du chien de berger. Il n'en fait pas montre à tout propos. Esprit sérieux et

Digitized by Google

concentré, il est de ceux qui disent peu, mais qui, en temps opportun, savent agir et donnent au delà de toute attente. A l'occasion, il a toutes les délicatesses du dévouement. J'appuie l'assertion d'un témoignage, d'une preuve qui est de notoriété publique, car elle a été déjà maintes fois rapportée.

« En 1845, dit l'histoire, l'empereur de Russie s'adressa à un Genevois, pour avoir un troupeau de moutons mérinos. M. Pictet, agriculteur aussi distingué que médecin habile, fit choix des plus beaux sujets qu'il put trouver. Tous les animaux étaient de grand prix; il fallait les faire arriver sains et saufs. Des bords du Léman à ceux de la mer Noire, la route est longue et périlleuse... Au moment de donner le signal du départ, on s'aperçoit qu'il manquait la chose.,. la plus essentielle... un chien. Le docteur n'a pas songé à s'en procurer; il n'y en a qu'un seul à la maison, et c'est le sien, un compagnon si utile, si dévoué, si intelligent, qu'il ne s'en séparerait pas pour tout au monde. Que faire? il faut partir cependant; les étapes ont été calculées d'avance... Le docteur regarde son chien qui fixe à son tour ses yeux sur lui, et, s'armant de courage, il lui fait quelques signes, lui dit quelques mots : la pauvre bête a tout compris, et, bien que ses yeux expriment une profonde douleur, elle obéit sans murmurer, et se met aussitôt en devoir de faire détaler les moutons qu'elle ne doit quitter qu'à leur destination.

« M. Pictet avait accompli là un cruel sacrifice, et pensait souvent à son brave animal qu'il n'espérait plus revoir jamais : les jours passaient, et avec eux les regrets, les souvenirs du bon serviteur. Un jour qu'on ne songeait guère à ce dernier, les gens de la maison virent arriver le fantôme d'un animal qui avait dû être un chien jadis... quelque chose de hideux qu'on chassa sans pitié, malgré les cris plaintifs que le pauvre être faisait entendre. Quelques heures plus tard, le docteur, qui était à la campagne, vit s'avancer vers lui, en rampant sur le sol, un quadrupède informe, qui vint lui lécher les pieds, en poussant de sourds gémissements... Il le repoussa d'abord... puis, se ravisant, il examina avec attention certaines marques, certains indices... Il prononce un nom..... et l'animal se relève, pousse un joyeux aboiement et retombe épuisé de faim, de fatigue, et peut-être, devrais-je ajouter, d'émotion. Son maître le secourt, le

Digitized by Google

ranime, le sauve, et depuis ce jour lui fut plus attaché que jamais.

« Cette traversée, de plus de la moitié de l'Europe, entreprise par un animal qui n'a pour tout guide que son merveilleux instinct, pour toutes ressources que celles d'une proie incertaine ; ces fleuves, ces montagnes franchis par un faible être au prix de souffrances terribles, tout cela pour retrouver un maître !... non, un ami. »

VII.

Mais ce ne sont pas seulement les spécialités de la race des bergers qu'on emploie à la garde, ou plus exactement à la conduite des troupeaux. Profitant de l'instinct particulier à l'espèce entière, et qui pousse tous les chiens à courir après les autres animaux, l'homme dresse avec plus ou moins d'habileté et d'une manière plus ou moins réussie toutes sortes de chiens au métier de gardien ; il leur apprend à tourner d'un côté, de l'autre, à s'arrêter à son commandement, à revenir, à se coucher, à demeurer en observation, et il s'en fait ainsi de précieux auxiliaires. « On voit dans les campagnes, a écrit M. J. Lavallée, dans l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, à l'article Chien, des individus qu'on ne saurait rattacher à aucune espèce, mélange confus de toutes les races, qui conduisent les vaches au pâturage, qui, sur l'indication de leur maître, vont se placer le long de l'herbage réservé, ou bien qui, partant à la voix du bouvier, vont de toute la rapidité de leur course à l'extrémité de la prairie et ramènent en jappant les bêtes qui se sont trop éloignées. Le bœuf, la vache et les taureaux les plus difficiles à réduire finissent toujours par obéir aux aboiements d'un chien mâtiné, qui quelquefois ne pèse pas trois kilogrammes. C'est l'intelligence du maître qui passe dans son serviteur. Le bon bouvier fait le bon chien, et si le proverbe français dit : tel maître tel valet, le refrain espagnol dit : tel maître tel chien.

« .....Le fermier peut avoir aussi des chiens pour conduire les volailles et pour chasser les poules de ses blés et de ses enclos. Les petits *loulous*, les *bichons*, les *griffons* de petite taille sont excellents pour ce dernier usage. Néanmoins tâchez d'en trouver qui

Digitized by Google

ne soient point trop cruels, et qui se contentent de chasser les volailles sans les étrangler. »

A ce propos, voici encore une bonne recommandation du même auteur. Je la mets immédiatement à cette place de peur de l'oublier.

« Le fermier, le père de famille ne doit pas permettre que l'on agace les chiens sous le prétexte de les rendre plus braves ou plus hardis. Il ne doit pas souffrir qu'on les fasse combattre contre des vaches ou des taureaux. Ce sont là des habitudes stupides qui rendent les chiens hargneux et féroces, qui convertissent en animaux furieux les vaches les plus douces et les bœufs les plus patients. Il y a tout à perdre à aigrir le caractère de ces animaux. Qu'on laisse à ces conducteurs de bestiaux, plus brutes que les brutes qu'ils mènent, à ces valets de bouchers plus stupides que les bœufs qu'ils abattent, la sotte gloriole d'avoir des chiens féroces, dangereux pour tous les étrangers, et quelquefois pour eux-mêmes. Le bon cultivateur, le père de famille raisonnable, doit vouloir que tout sur sa terre soit traité avec douceur ; de cette manière, il n'aura pas de reproche à se faire si quelque malheur vient ensanglanter ses étables. Les animaux qui ne sont point ahuris par de mauvais traitements profitent mieux de la nourriture ; et dans la douceur tout est bénéfice pour le fermier. »

Ces paroles étaient bonnes à recueillir ; quand l'expérience et l'intérêt vont de conserve, c'est à nous tous d'obéir.

Et puisque nous sommes sur ce terrain, finissons par un mot qui a aussi sa pleine utilité.

Si bien doué et si apte qu'il soit, un chien n'est pas toujours le meilleur ; encore faut-il le mettre à sa place sous peine de le voir insuffisant ; encore faut-il l'approprier aux circonstances et à de certaines exigences toutes spéciales. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a lieu de donner la préférence aux animaux de grande taille dans les pays de bois ou de montagnes, hantés par les loups, puisque, dans ce cas, ils pourront avoir plus ou moins fréquemment l'occasion de se mesurer avec ces vilaines bêtes pour défendre le troupeau.

Dans les pays de plaine, au contraire, où les loups se montrent plus rarement, les chiens de berger peuvent être de plus petite

Digitized by Google

taille. Cependant, quand on fait parquer les troupeaux, il est bon que le berger ait des chiens assez forts, ou du moins qu'il se soit fait accompagner par un fort mâtin pour leur venir en aide au besoin. Dans tous les cas, que leur cou soit armé d'un collier garni de clous, car ils ont parfois à lutter contre les loups, à se battre avec des chiens errants. Il est sage de ne pas laisser leur gorge exposée sans défense aux dentées de l'ennemi ; les blessures peuvent y devenir mortelles.

Remplacer un bon chien n'est pas toujours aisé, et d'ailleurs, pourquoi ne pas prévenir un mal quand il peut être si facilement évité ?

VIII.

A ce propos, un fait me revient à l'esprit ; je suis trop communicatif pour ne pas le conter au lecteur sans plus attendre. Il met en scène maître Jacques, un fermier du Poitou, et une chienne de qualité, du nom de *Finette.*

Plus ou moins mâtinée, Finette avait une bonne dose de sang de chien de berger dans les veines. Or bon sang ne saurait mentir ; il ne mentait pas ici, et Finette déployait de grands talents à la conduite des troupeaux. Le fermier la tenait en haute considération, et si, par orgueil, il s'attribuait la meilleure part des mérites de l'intelligente bête, à la façon dont il l'avait dressée lui-même, il l'appréciait lui-même à toute sa valeur.

— Vous savez, disait-il tout chagrin à maître Jacques, vous savez comme on a de la peine à éduquer un chien pour le mettre à sa main, pour le rendre parfait à la garde et à la conduite des bestiaux. C'est d'autant plus important dans une métairie, qu'avec un ou deux chiens bien accoutumés, on n'a pas besoin de garder un grand fainéant de berger qui mange de gros gages et souvent détourne les filles, et que la besogne est aussi bien faite par des enfants, dont on utilise ainsi le temps perdu.

Donc, continua-t-il, j'avais une chienne excellente de six ans déjà, qui à elle seule me menait 50 à 60 moutons, ne les mordant jamais et suffisant à tout avec une petiote de douze ans que j'ai chez nous, l'ayant prise à l'hospice. L'autre jour, c'était le samedi avant la dernière foire de Rohan-Rohan, voilà que ma ber-

Digitized by Google

gère arrive toute en pleurs avec les ouailles effourvoyées, et pas de chien.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, la maigrotte? que dit la bourgeoise. — Moi j'étais à faire bûcher des souches dans mon grand pré. L'enfant ne répond pas et pleure encore plus fort.

— Où donc qu'est Finette? fait la bourgeoise. Alors voilà l'enfant qui pleure encore davantage. Enfin, ma femme en tire, morceau par morceau, quelques paroles entrecoupées de larmes.

— Y a, dit la petiote, que j'étions dans la grande pièce à Colas, qu'est au bord de la route, et moi y filais ma quenouille; les brebis étions ben tranquilles, et Finette était couchée tout au long contre moi, son museau sur mon cotillon. V'là que Finette entend une voiture. C'étaient des bourgeois qui allaient sur Niort, et puis Finette se met à courir tant qu'elle avait de jambes après la voiture (*pl.* XXXI, *fig.* 63). J'ai ben appelé tant que j'ai pu, mais elle ne m'entendait pas, et puis c'était loin, à une grande versaine, et puis elle sautait après le cheval du bourgeois, qui s'est mis à courir plus fort.

Tout d'un coup, v'là que Finette est revenue en traînant la patte et poussant des hurlements. J'ai voulu la caresser et elle s'est mise à crier encore plus. Et puis y avait du sang qui sortait d'en haut de sa patte et je n'ai pas pu l'arrêter avec mon mouchoir. Alors j'ai pris Finette dans mes bras pour la cajoler, mais elle brâillait toujours, et, de temps en temps, en se plaignant, elle faisait des sauts et elle tournait les yeux que ça me faisait frémir. J'aurais bien voulu l'apporter dans mes bras, mais elle pèse trop. J'ai essayé deux fois : à la seconde fois, elle est retombée par terre sans bouger. Je crois bien qu'elle est crevée. Alors j'ai eu peur. J'ai ramassé tout le berlinage à coups de fouet et me v'là ben ennuyée et ben chagrine de ma pauvre Finette que j'aimais tant.

— Quand je suis rentré, ma femme m'a raconté la chose. J'ai envoyé le charretier ramasser la bête, qui était bien morte tout à fait. Il y avait à l'épaule un trou comme d'une balle de petit calibre, et j'ai pensé que les voyageurs de la voiture, pour se débarrasser du chien *ostiné*, lui avaient tiré un coup de pistolet et que la balle avait ben pu toucher le cœur.

En résultat, me voilà un bon chien de moins que je n'aurais

Digitized by Google

pas donné pour trente pistoles, et pas moyen de le remplacer. Ça me chiffonnait tout de même, et je ne trouvais pas juste, je trouvais abominable que des passants, pour faire voir leur adresse, s'amusent à tuer de pauvres bêtes qui ne leur font pas de mal. Je suis donc venu à Niort, et j'ai demandé à la barrière si on n'avait pas vu, le jour en question, à l'heure à peu près que disait la bergère, une voiture de telle façon, avec un cheval gris.

Mais l'employé n'en savait rien. J'ai voulu en avoir le cœur net, et je suis allé trouver un avocat, lui demander si je n'avais pas le droit de poursuivre les gens qui ont tué Finette, au cas que je les connaîtrais. Il me semble, lui ai-je dit, qu'il est sorti, il n'y a pas longtemps, une loi qui défend de maltraiter les animaux, à plus forte raison de les périr.

Quand j'ai eu raconté l'affaire, l'avocat m'a dit : « Il y a bien une loi qui protége les animaux domestiques contre la brutalité et les mauvais traitements, et qui défend de les tuer sans nécessité : on l'appelle loi Grammont. Si donc un passant, sans motif sérieux, battait ou tuait votre chien qui n'aurait eu que le tort de courir après lui, ou d'aboyer sans le mordre ni mettre sa vie en péril, vous seriez apparemment dans votre droit, et peut-être, selon les circonstances, obtiendriez-vous une indemnité.

« Mais retournez la proposition. Supposez que vous passiez sur la grande route, bien tranquille, dans une voiture, avec votre famille, et que tout à coup un chien s'élance furieux sur votre cheval, l'étourdisse de ses aboiements, lui saute aux naseaux, si bien que la bête s'emporte et vous jette dans un fossé avec jambes ou bras cassés. Croyez-vous que, dans ce cas, le maître du chien ne serait pas responsable du mal qu'aurait causé cette mauvaise bête ? Tenez, a ajouté l'homme de loi, je vais vous lire l'article 1385 du Code Napoléon. »

Moi, je ne me rappelle pas bien le texte ; c'est ce mot-là qu'il a dit, par exemple ; mais voilà le sens de ce qu'il a lu : Le propriétaire d'un animal doit répondre du dommage qu'il occasionne, quand même il serait égaré ou échappé.

« Vous comprenez maintenant, m'a-t-il encore dit, que si le maître de la voiture, qui a tué votre chien, a eu le tort peut-être, dans une crainte exagérée, de prendre un pistolet au lieu

Digitized by Google

d'un fouet, au moins sa crainte était légitime, puisqu'il était menacé d'un danger véritable sans avoir rien fait pour s'y exposer ; tandis que votre chien, qui n'avait pas besoin de courir après la voiture, a cherché le mal qui lui est arrivé.

« Et supposons que le cheval se fût emporté, qu'il y eût eu voiture brisée, cheval blessé, maîtres contusionnés ou blessés, tout cela se serait résumé en une grosse indemnité qui aurait dû sortir de votre bourse. Ainsi, avis à vous, attachez vos chiens, ou au moins retenez-les, et empêchez qu'ils ne courent après les passants à pied ou à cheval. »

J'ai remercié monsieur l'avocat qui me donnait un si bon avis, et, en m'en retournant, je me suis dit qu'il fallait faire sévèrement la leçon aux gens pour qu'ils ne laissent plus courir ainsi les chiens après les voitures et les chasseurs aussi, comme ça n'arrive que trop, ben sûr.

— Et moi, rapporteur en l'affaire, je profite de la circonstance pour conclure en ces termes : que les fermiers et métayers, que tous propriétaires quelconques de chiens fassent à leurs gens, bergers ou autres, même recommandation expresse et même sage leçon ; puis je renvoie les uns et les autres au chapitre relatif à la législation.

---

2. *Les chiens de garde et de montagne.*

I. Une appellation un peu vague. — L'oreille et la voix. — Un avertissement pour deux. — Basse-taille et fausset. — Préjugé. — Sages conseils. — II. Les montagnards : — ceux des Alpes, — des Abruzzes, — du mont Saint-Bernard, — *e tutti quanti*. — III. Les mâtins. — La bonne pour tout faire. — Une opinion de Buffon. — Un peu de critique. — Les hypothèses. — A quand la vérité? — Les variétés. — IV. Un portrait. — Physionomie d'ensemble. — L'éducation du chien de garde. — Aptitudes et manières. — Jeunes et vieux. — V. La règle et l'exception. — Où s'arrête la loi Grammont. — Proverbe espagnol. — Un ours mal léché. — Vilain Cadet. — Démoc soc. — Plomb et poison. — VI. Le chien des Pyrénées. — « Ne forçons point notre talent. » — Instruction primaire. — Le protecteur. — Un chien en réputation. — Désir d'amateur. — Fin contre fin. — Marché conclu. — Livraison manquée. — Un tour de passe-passe. — VII. Le chien de Saint-Bernard. — Aptitude humanitaire. — Une petite statistique. — En l'exercice de pieuses fonctions. — Les épisodes du sauvetage.

I.

Nous ne sortons pas de la catégorie des utiles, mais nous ne serons plus précisément en face de la spécialité. Il ne saurait y

Digitized by Google

avoir de désignation plus large ou plus élastique (plus vague exprimera mieux le fait), — que cette appellation indéfinie — les

CHIENS DE GARDE.

Cette importante fonction, dévolue aux chiens en général, toute question de race écartée, repose sur deux facultés inhérentes à l'espèce, sur un double don de nature, précieux à tous égards : l'exquise finesse du sens de l'ouïe et l'aboiement provoqué par le moindre bruit inaccoutumé. Une habitation quelconque, isolée ou non, est moins qu'une autre exposée à souffrir de l'industrie des maraudeurs diurnes ou des attaques de voleurs de nuit lorsqu'elle est défendue par un chien attentif, toujours prêt à donner l'éveil, toujours prompt à prévenir de l'approche du danger.

On peut donc faire choix, parmi les variétés innombrables de l'espèce, depuis le dogue à la gorge de basse-taille jusqu'au roquet assourdissant et obstiné dont les jappements prolongés fatiguent l'oreille de sons aigres et discordants. On méprise ce dernier lorsqu'il jappe sans utilité ou sans discernement; mais on l'excuse, on lui rend justice lorsque ses avertissements ont leur raison d'être. Il faut aller plus loin et tout dire. Eh bien, cela est certain, l'intérieur d'un bâtiment, d'une habitation, n'est jamais mieux gardé que par un roquet, en dépit du proverbe espagnol : *perro ladrador nunca bun mordedar* (chien qui aboie, ne mord pas). Quoique les dentées du roquet ne soient pas redoutables, ce petit animal hargneux se blottit sous un meuble, et le bandit le plus hardi est arrêté par les cris qu'il ne cesse de pousser.

« C'est un préjugé de croire, dit M. J. Lavallée, que le chien de garde doit être féroce. Il ne faut pas sans doute un animal qui se familiarise trop vite avec les étrangers; mais dans le jour, il suffit que le chien, par ses aboiements, avertisse de l'approche des mendiants, des malfaiteurs, ou même de l'arrivée d'un étranger quelconque. Pendant la nuit, le chien le plus doux, pourvu qu'il soit doué d'intelligence, leur montrera les dents et leur fera sentir l'empreinte de ses crocs. Ce qu'il faut demander surtout à un chien de garde, c'est qu'il soit de bonne guette, qu'il n'aboie pas à tout propos et pour le moindre bruit. S'il est accoutumé à crier sans raison pour répondre aux hurlements qu'il entend dans le

Digitized by Google

lointain, vous ne vous dérangerez plus lorsqu'il aboiera pour un motif sérieux, et alors il ne vous sert à rien. Si, confiant en sa force, comme les chiens de forte taille, il se contente de donner quelques coups de voix, il n'avertit pas suffisamment; il ne faut donc prendre ni un chien trop criard, ni un animal trop chiche de gueule : il faut, autant que possible, que votre chien de garde ne contracte pas l'habitude de courir au dehors, qu'il n'aille pas manger les charognes abandonnées dans les champs ; qu'il ne coure pas après les chiennes folles, car c'est précisément pendant ces moments d'absence que les malfaiteurs s'introduiront chez vous. Les chiens d'ailleurs ne sont pas destinés seulement à repousser les mendiants et les voleurs : le chien de garde sert à éloigner les fouines, les renards, les loups, et tous ces animaux qui rôdent pendant l'obscurité.

« Il est bon de tenir les chiens de garde à l'attache une partie de la journée, afin que, dormant le jour, ils se trouvent mieux disposés à veiller pendant la nuit. La chienne est généralement plus sédentaire que le mâle, mais si la propriété est assez importante, il est mieux encore d'avoir un chien et une chienne. Il est plus difficile au malfaiteur d'empoisonner deux animaux que d'en détruire un seul : la chienne ne se laisse jamais entraîner par des appâts auxquels le mâle résiste difficilement. »

II.

Sans être aussi vague que l'appellation de *chien de garde*, celle de *chien de montagne* s'applique à des variétés bien distinctes ou bien tranchées.

Dans un travail fait à l'intention des visiteurs de l'exposition universelle des races canines, en 1865, la Société du jardin zoologique d'acclimatation a attaché les renseignements spéciaux qui suivent à cette classe intéressante de l'espèce.

« Les chiens de montagne sont des races qui, par leur forte taille, peuvent lutter avantageusement contre les animaux sauvages et qui, moins intelligents que les chiens de berger pour la conduite des troupeaux, sont plus spécialement consacrés à leur garde et à leur défense, ainsi qu'à celle des habitations (Pichot).

Digitized by Google

« Comme les chiens de berger, ils se rapprochent du type des animaux sauvages par leur tête allongée, leur museau pointu et leurs oreilles droites ou partiellement tombantes. Dans ce dernier cas, elles sont néanmoins de petite dimension, et n'atteignent jamais les proportions de celles des races plus domestiquées, comme chez les dogues et les chiens de chasse. Leur pelage est dur, et souvent ils ont le poil long comme pour mieux résister aux rigueurs des hautes régions qu'ils habitent.

« Dans presque tous les pays de montagnes on en trouve des races différentes.

« Les plus remarquables sont les *chiens des Pyrénées*, qui sont de grande taille ; leur poil est dur, assez long et fourni ; leurs oreilles sont tombantes et leur pelage blanc avec de grandes taches orange, ocre ou grises, surtout à la tête et au cou ; leur queue est très-touffue (Richardson).

« Les *chiens des Alpes* leur ressemblent, mais ils ont le poil plus long et les oreilles plus droites.

« Ceux *des Abruzzes* sont d'un blanc pur ; ils ont les formes plus légères et plus élégantes : leurs oreilles sont droites, mais un peu cassées du bout. Les troupeaux italiens de la campagne de Rome ont toujours une nombreuse escorte de ces chiens. Ils furent employés en France pour la chasse du loup, par le chevalier Antoine, porte-arquebuse de Louis XV, qui tua la terrible bête du Gévaudan (de Noirmont).

« Les *chiens du mont Saint-Bernard* (*pl.* XXXII, *fig.* 64) tiennent un rang important par suite des services qu'ils rendent aux voyageurs. L'espèce primitive que les moines dressèrent d'abord au service du sauvetage dans la neige, était un chien énorme, à pattes fortes et massives, la tête grosse et les babines pendantes, le pelage d'un jaune ocré plus ou moins foncé et un peu court, quoique très-fourni. Par suite d'une épidémie, vers l'an 1820, cette race disparut ; un seul individu survécut, et les moines durent reconstituer leur race par des croisements avec les *chiens de Leonberg*, race analogue à celle des Pyrénées (Hamilton Smith).

« Les chiens qui accompagnaient autrefois les troupeaux de la Camargue, descendaient sans doute de races des Alpes et des Pyrénées. Leurs oreilles sont assez pointues, mais tombantes, et

Digitized by Google

leur pelage blanc, presque laineux, était ondé et même frisé dans le jeune âge. Ils avaient les yeux bleus, étaient bas sur pattes et avaient les doigts largement palmés (Picnot).

« Dans l'Amérique du Sud, il y a plusieurs curieuses races de chiens de montagne qui n'ont été que rarement introduites en Europe; elles se rapprochent beaucoup du loup, et hurlent plutôt qu'elles n'aboient; on les emploie parfois au traînage. »

III.

A cette énumération des chiens de montagne doivent être ajoutées les branches multiples et touffues du *mâtin* qui fournit un immense contingent à la classe des chiens de garde dont il est la plus haute expression, le type.

Le chien de garde est, à proprement parler, le chien de basse-cour, le chien de la ferme et de la maison; c'est l'*alter ego* de l'homme. Comme le chien de berger, dont il prend souvent la place, dont il occupe souvent l'emploi sans trop de désavantage, on le trouve partout en tribus nombreuses, en groupes variés. Moins que lui, par conséquent, il est resté un, semblable à lui-même, plus que lui, à raison des conditions plus diverses où les circonstances le placent, il change et se modifie quant aux dimensions, au pelage, à la forme; seules, ses aptitudes se sont conservées partout aussi hautes. A dessein, j'emploie ici le pluriel, car le mâtin, ce garde général fidèle, cet esclave non assermenté du devoir, n'est pas, comme le garde particulier des troupeaux, un spécialiste. Il est à la gent canine, sous le rapport de la multiplicité des services, ce que la bonne pour tout faire est à la domesticité humaine. Il fait un peu de tout, et de tout s'acquitte d'une manière satisfaisante. Son odorat est assez fin pour qu'on puisse l'appliquer à la chasse; il attaque bravement le loup qui le redoute, et coiffe puissamment le sanglier.

Buffon en a fait un chef de races, la souche d'animaux très-dissemblables au physique. Transporté au nord, dit-il, le mâtin est devenu grand danois, et, transporté au midi, lévrier. Les idées du célèbre écrivain étaient, sur ce point, très-accentuées.

« Le grand danois, le mâtin et le lévrier, a-t-il dit, quoique différents au premier coup d'œil, ne font cependant que le même

Digitized by Google

chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé; le lévrier, un mâtin plus délié, plus effilé, et tous deux plus soignés; et il n'y a pas plus de différence entre un chien grand danois, un mâtin et un lévrier, qu'entre un Hollandais, un Français et un Italien. En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit le grand danois dans un climat plus froid, et le lévrier dans un climat plus chaud. »

Je ne me sens pas trop disposé à partager cette opinion. Si elle était fondée, le lévrier transporté au nord redeviendrait sans doute bientôt un grand danois, de même que ce dernier, porté dans les régions chaudes, deviendrait promptement un lévrier, et tous deux, amenés en France, devraient faire retour au mâtin aussi facilement l'un que l'autre. L'expérience n'est rien moins que favorable à ces transformations successives : lévriers, mâtins et grands danois vivent également bien sous toutes les latitudes et s'y conservent eux-mêmes, lorsqu'on use envers eux des moyens de conservation des races que la pratique a depuis longtemps mis à la disposition des éducateurs intelligents.

En vérité, je ne sais rien de l'origine du mâtin. Buffon le faisait théoriquement sortir du chien de berger qu'il considérait comme la souche de l'espèce. Pour lui, la transformation du prototype s'expliquait sans difficulté par l'influence du climat qu'il élevait à la septième puissance, car à son tour elle créait de véritables types : l'opinion de Buffon est contestable et contestée.

Ne rentrons pas à cette place dans la question toujours fort obscure des origines. On ignore celle de l'espèce; l'on n'est pas beaucoup plus avancé relativement à celle des principales races. A l'hypothèse de Buffon on oppose d'autres hypothèses : mais entre celles-ci et celle-là, il y a place pour la vérité qu'on n'a pas encore rencontrée, qu'on n'a pas du moins encore démontrée.

Les mâtins, disons-nous, se retrouvent partout. Les naturalistes ont mis fort en relief le mâtin français. Pour moi, qui ne veux pas en médire, je ferai seulement observer qu'il n'offre ici qu'une homogénéité douteuse. En Bretagne, il n'est pas tout-à-fait semblable à celui de nos départements du Nord ou à celui de tout autre point de l'empire, bien qu'il ait conservé, ici et là, en tous lieux, les traits caractéristiques du groupe.

Digitized by Google

Il en est de même encore lorsque l'on compare entre eux les mâtins propres des contrées plus ou moins éloignées les unes des autres. Il est certain, par exemple, que le mâtin espagnol diffère du mâtin écossais, que celui de Saint-Domingue (*pl.* XXXII, *fig.* 65) ne saurait être confondu ni avec celui du Mexique ni avec ceux que représentent les figures 58 de la planche XXVIII et 69 de la planche XXXV.

Attacher à ces différents groupes une seule et même description serait donc aussi malaisé que d'en donner une idée exacte par une seule figure. Il en résulte que les divers portraits du mâtin se ressemblent peu, et qu'en les rapprochant on se heurte à des dissemblances passablement accentuées.

IV.

Quoi qu'il en soit, et, sans doute, sous le bénéfice de ces observations, l'histoire naturelle indique, comme essentiels et caractéristiques de la race, les traits suivants :

Tête forte, le plus souvent allongée, aplatie au front; oreilles droites à la base et demi-pendantes dans le reste de leur étendue; taille longue, assez grosse, sans être épaisse; jambes longues, nerveuses, fortes; queue relevée en haut; pelage assez court sur le corps et plus long aux parties inférieures et à la queue; couleur ordinairement fauve, jaunâtre, avec des rayures noirâtres, obliques, parallèles entre elles, mais peu marquées et irrégulièrement disposées sur les flancs : d'autres individus blancs, gris, bruns ou noirs uniformes. Quant à la longueur du corps, bien qu'on la dise être en moyenne de 1 mètre du bout du museau à l'origine de la queue, il est réel qu'elle ne se fixe point à cette mesure; je la vois tout aussi variable que le pelage et j'en dis autant de la hauteur qui, dans les proportions ordinaires, s'arrête au tiers de la longueur du corps, mesuré comme je viens de le dire.

Les variations infinies qui se remarquent ici tiennent à deux causes dont l'influence est bien facile à apprécier : la diversité des positions et la promiscuité des sexes. Il n'y a pas de race plus abandonnée à elle-même que celle-ci, et l'on peut s'étonner à bon droit de l'étrange contraste qu'elle présente en fait, à savoir :

Digitized by Google

la variabilité infinie, la mobilité incessante de la forme, et la fixité, la constance des aptitudes, des qualités intérieures, des facultés.

On soigne à un degré quelconque l'éducation du chien de berger; on peut dire que le chien de garde se fait tout seul. On le met en possession des lieux et des choses à la sûreté desquels il est préposé et puis c'est tout; il a compris et ne faillit point à sa mission. Il veille et la nuit et le jour sur la maison et ses dépendances, cours, jardins, enclos, il sait bientôt reconnaître et distinguer, sans qu'on se donne jamais la peine de les lui montrer, les gens de l'habitation, les employés quelconques de l'usine, les habitués du logis ou ceux qui ont le droit d'aller et venir dans son domaine : il ne s'y trompe pas ; il ne demande à personne son laissez-passer, mais il sait à merveille qui en use dans l'intérêt du maître, et contraint ceux qui n'en ont pas à rester en dehors. Il est à l'œuvre toujours, sans trève ni repos, alors même qu'il n'a pas l'air d'y toucher. En pleine sécurité avec lui, on peut toujours compter sur sa sollicitude plus efficacement éveillée que ne pourrait l'être l'homme le plus attentif et le plus dévoué. Aussi l'on se demande comment le chien a pu se persuader que des objets pour lui de nulle vateur, tels que des meubles, des hardes quelconques, voire de l'argent, soient d'un grand prix aux yeux de son maître, et qu'il se fasse tuer auprès de ces objets plutôt que de les abandonner. On peut se demander encore d'où lui vient cet esprit d'égalité dans l'attachement, d'où vient qu'il défend avec le même zèle et la même ardeur le riche et le pauvre, celui qui le traite confortablement, et cet autre en compagnie de qui il vit de privations et dans la misère. Buffon l'a dit, dans son beau langage, « il se conforme aux mouvements, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent : il prend le ton de la maison qu'il habite ; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands, et rustre à la campagne. Toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner. Il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier et quelquefois

Digitized by Google

féroce ; il veille, il fait la ronde ; il sent de loin les étrangers, et pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par des aboiements réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit, et combat. Aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçaient d'enlever..... »

A ce portrait il y a des exceptions, mais elles sont rares. L'âge affaiblit la vitalité, les facultés conséquemment ; on ne saurait demander à la nature de prolonger les forces au-delà du terme qu'elle-même leur a assigné. L'activité et l'aptitude ont des limites naturelles. D'autre part, l'alimentation exerce une influence marquée sur les qualités du chien, et, chose remarquable, l'abondance leur nuit plus que l'insuffisance. Le chien trop substantiellement nourri devient replet, obèse, dormeur et paresseux, moins enclin à remplir son devoir, tous les devoirs de sa charge. Celui qu'on nourrit avec trop de parcimonie perd du côté de la force, de l'énergie et de la beauté, mais aucune de ses facultés ne s'oblitère.

Cette observation, qui se produit pour la première fois, dans l'espèce canine, est pourtant aussi vieille que la civilisation elle-même.....

V.

« Le chien prend le ton de la maison qu'il habite ; » cela est vrai au superlatif, sans être absolu néanmoins. J'ai constaté quelques exceptions très-remarquables à cette règle, et m'appuyant sur le fait, je dis que le chien ne se plie pas toujours aux mouvements, aux manières, aux désirs de ceux qui le possèdent et lui commandent.

Sans les avoir provoqués en rien, sans avoir influé sur leur nature par une mauvaise éducation, certains chiens de garde, d'humeur peu sociable, ne sont avenants pour personne, ne font accueil à âme qui vive, et confondent dans une commune aversion, maîtres, serviteurs, étrangers, tout le monde. Ceux-là sont dangereux, et la meilleure décision qu'on ait à prendre en ce qui les touche, c'est de les sacrifier. La loi Grammont elle-même

Digitized by Google

ne les protége pas ; ce n'est pas pour eux qu'elle a été édictée. Ne les faites pas souffrir en les tuant, mais condamnez-les sans hésiter ; n'accueillez en leur faveur aucun recours en grâce et que votre sentence soit exécutée dans les délais les plus rapprochés. Il y a justice à écarter les êtres malfaisants. Ici, c'est une question d'humanité. Il ne faut pas que, pour obéir à des idées de fausse sensiblerie, on reste exposé, soi et les siens, à des risques faciles à éviter ; il ne faut pas davantage y exposer les autres. Il y a là un devoir strict à remplir envers la société non moins qu'envers soi-même.

Une autre exception est encore à signaler. Tel maître, tel chien, dit un refrain espagnol. Le refrain est généralement mais non universellement vrai.

Je sais un château accessible à tout venant : amis, indifférents, simples passants, riches ou pauvres, tous y reçoivent un accueil gracieux ou favorable, une hospitalité peu commune ; c'est par excellence la maison du bon Dieu. On est heureux d'y entrer, on n'en sort pas sans avoir fait connaissance avec la bonté et tous les sentiments auxquels elle donne naissance. Là, j'ai vu toujours ouverts et le cœur et la main. L'esprit y est libéral ; le premier et le second mouvement y sont également bons ; la bienveillance est la loi de tous, châtelains et serviteurs. Tel maître, tel valet est ici en pleine vérité, en pleine lumière, mais le refrain espagnol y reçoit le démenti le plus pénible, le plus formel, le plus désagréable.

En dépit de tout, un chien de garde est devenu nécessaire au château. C'est ainsi que l'alliance de l'homme et du chien s'est faite étroite. On a demandé l'animal bien doué, j'allais dire bien né ; on l'a obtenu maussade, sournois, mal léché. Envoyé tout jeune et porteur des meilleures recommandations, il a été élevé avec soin chez ses nouveaux maîtres, en compagnie de petits chiens courants de bonne race et de joyeuse humeur.

Il les voyait d'un mauvais œil, il ne répondait à leurs gentillesses enfantines que par des grognements sourds et menaçants. Bientôt, il s'en écarta pour vivre seul et morose, tristement et méchamment, se refusant à toute provocation caressante. Il n'eût pas été bon de le prendre à rebrousse-poil, *a fortiori* de le châtier. Même pour ceux qui lui portaient sa nourriture, il n'était pas

Digitized by Google

aimable, mais renfrogné. Il grandit ainsi, en talent comme en grâce, faisant tache sur tous les points dans ce château hospitalier et ses dépendances.

L'histoire date de 1848 et 1849. L'animal était né sous une mauvaise étoile et à une époque difficile. Celle-ci avait déteint sur son caractère, sur ses goûts, sur ses opinions. Je suis bien forcé d'écrire ce dernier mot. Cadet (c'était le nom de ce vilain mâtin) s'était adonné à la politique; les aristos lui déplaisaient; à ses yeux toute élégance et toute propreté dans le vêtement trahissaient des idées d'ordre et des opinions arriérées. Ce n'était pas son affaire. Il le disait hautement en barrant le chemin, en se couchant au seuil d'une porte, en grognant d'une façon intelligible, sans se déranger en rien toutefois, contre ceux qui essayaient de passer outre. En maintes occasions, arrêté par ses mauvaises dispositions et par ses avertissements très-significatifs, je me suis détourné pour aller chercher une autre voie ou bien une autre issue, et, plus d'une fois, je l'ai retrouvé, l'animal, arrivé avant moi et en position de me chercher noise. Je ne lui avais jamais rien dit de désobligeant; il n'avait aucun sévice à me reprocher, ni injure à laver, ni vengeance particulière à exercer : j'étais le bien-venu au château et choyé par tous.

Mais Cadet n'en usait pas ainsi, par exception, vis-à-vis de moi; il traitait avec la même courtoisie les très-nombreux amis et visiteurs des châtelains. Il ne montrait de préférence pour aucun et ne donnait à ses maîtres aucun témoignage d'attachement ou d'affection. En compagnie de ceux-ci, les étrangers étaient tolérés; l'animal restait muet, mais il ne bougeait pas plus qu'un chien de faïence, et point n'était aisé de lui faire quitter la place lorsqu'il obstruait un passage.

Son aversion n'était pourtant pas universelle. Il laissait approcher, sans mot dire, les gens mal vêtus, les mendiants, ceux de la Bohême, les inconnus de la plus mauvaise apparence, toutes les espèces en un mot contre lesquelles il avait été réellement posté là pour avertir et défendre en un temps où ceci, au grand chagrin des maîtres, était devenu une nécessité. Il avait donc pris son métier à rebours et exerçait son état à l'encontre des intérêts qu'on avait désiré lui confier.

Cadet était un démoc soc, un être malfaisant, un ennemi du

Digitized by Google

beau, du bon et du bien. J'avais voté son éloignement; ses maîtres ne pouvaient l'aimer. On le donna, mais il n'accepta point l'ostracisme. Il revint nuitamment, plus grognon et plus menaçant. On l'exila une seconde fois, puis une troisième, sans plus de résultats. S'il détestait les châtelains, il ne haïssait pas le château : il entendait y demeurer sa vie durant. On lui donna satisfaction, mais une boulette, savamment préparée, hâta sa fin. Il n'était plus supportable; seul, le poison put en avoir raison et en guérir mes amis dont il était devenu le cauchemar.

Cadet était coureur et libertin nocturne. Ayant eu force aventures, il a laissé nombreuse lignée. La plupart de ses rejetons rappelaient à un degré quelconque sa charmante nature. Beaucoup ont été brusquement et violemment arrêtés dans leur carrière, qui d'une façon, qui d'une autre; le plomb et la pharmacie ont ici rendu plus d'un service à l'humanité.

VI.

Je veux dire encore quelques mots du *chien des Pyrénées* et de cet autre qui porte le nom de *chien du Saint-Bernard.*

Comme le chien de berger, le premier vit en compagnie des troupeaux, mais il en est le protecteur plutôt que le conducteur. *Marche-à-terre* ou *La Brie,* lorsqu'ils sont en fonctions, c'est l'activité en chair et en os; c'est le mouvement perpétuel. On les voit, pendant de longues heures, trotter sur les limites d'une emblave confiée à leur vigilance et la faire respecter par les plus inintelligents ou les moins soumis de la troupe. Que de fatigue, que d'allées et venues, que de cris ils évitent au berger!

Si zélés ou si instruits pourtant que soient nos briards et leurs pareils, ils ne suffiraient pas à la défense des troupeaux dans les régions infestées par les loups. Ils ne sont pas assez forts pour tenir tête à ces bêtes cruelles dont, en maintes occasions, ils deviendraient certainement les premières victimes. Il faut alors, ainsi que je crois l'avoir dit plus haut, il faut alors donner au chien de berger un appui, un compagnon qui fasse leur propre sécurité tout en donnant au pasteur et à ses ouailles un gardien plus puissant.

Ceci devient la mission spéciale des chiens de montagne en

Digitized by Google

tête desquels se place celui des Pyrénées. Si le chien de berger est trop faible contre la grosse bête, le chien de montagne arrive rarement et difficilement au degré d'instruction nécessaire à la conduite intelligente d'un troupeau. Ses aptitudes se prêtent peu à toutes les exigences d'une pareille tâche, de fonctions aussi fatigantes et aussi compliquées. L'homme ne perd pas son temps à lui donner cette direction ; il fait plus utilement, pour lui-même, en ne le contraignant point à essayer ce à quoi il est d'ailleurs peu disposé. Son éducation est autre que celle du chien de berger : en ne lui demandant pas de forcer son talent, on le maintient dans sa sphère et dans toute son utilité. C'est dès le jeune âge que l'on développe et que l'on consolide en lui le sentiment de hardiesse et d'intrépidité qui est sa caractéristique. On conseille de lui présenter alors un loup plus ou moins grièvement blessé, de le lancer sur la bête du geste et de la voix, de l'exciter à le saisir à la gorge pour l'étrangler, puis de le caresser, de le féliciter et de faire suivre une attaque hardie d'une récompense méritée. L'enseignement, du reste, n'est ni long ni difficile. Il est même assez rare qu'on ait besoin de recourir à de semblables épreuves. D'ordinaire, il suffit au bon chien de montagne de sa bravoure naturelle et de sa profonde antipathie pour le loup, pour aller droit à lui, l'assaillir et le vaincre, car c'est le cas le plus fréquent.

Le chien des Pyrénées connaît et remplit merveilleusement son devoir de protecteur. Il est également attaché au berger et au troupeau. Assez facile pour son maître, il est de ceux qu'on n'aborde pas sans précautions et avec lesquels il ne faut plaisanter qu'à leurs heures. Ce trait de caractère m'est remis en mémoire par une petite anecdote sûrement inédite.

Certaines touristes d'occasion, envoyés aux Pyrénées par leurs médecins, en ramènent volontiers un chien de race. C'est pour eux objet de curiosité, sujet de racontages féconds en épisodes. Ils ont assisté, cela va sans dire, à des combats terribles; ils ont été les témoins de luttes opiniâtres et de victoires sanglantes. Pareils faits rehaussent le prix de l'animal et quelques hommes sont ainsi organisés, que ce qui est en leur possession, ils le voient ou le disent très-supérieur à ce qui appartient à autrui. Pour moi, j'en ai connu plusieurs de cet acabit, un entre

Digitized by Google

autres à Bagnères, à Barréges, et autres stations pyrénéennes. Celui-là m'était devenu insupportable. Je le retrouvais invariablement partout, et le soir et le matin. Je l'avais toujours sur les talons, à la fontaine, au bain, dans la salle à manger, dans les rues, à la poste aux lettres, à la promenade, dans toutes mes excursions. Si j'avais été un personnage politique, il m'eût sans doute inquiété; je n'y ai rien perdu tant il m'a impatienté.

Mais il ne s'agit pas de cela; tout ce bavardage est étranger à ce que je voulais dire.

Venu seul aux Pyrénées, le quidam en question désirait « s'en retourner » en compagnie. La compagnie d'un chien peut avoir ses agréments. Celui des Pyrénées avait plu à notre homme qui, jusque-là, n'en avait même pas soupçonné l'existence. Sa haute taille, son grand air, sa force apparente et réelle, sa physionomie plus sombre qu'enjouée, sa tenue plus réservée que caressante, l'avaient séduit : il ne rêvait qu'au moyen de s'en procurer un exemplaire. Ainsi alléché, il se renseigne sur des indications plus ou moins comprises, il se met à travers monts et vallées à la recherche d'un berger qui pût lui donner satisfaction. Il se présenta si carrément à l'un de ces montagnards (le berger des Pyrénées n'est pas précisément désintéressé, « c'est là son moindre défaut »), il aborda si résolûment la question avec le premier qu'il rencontra là-haut, bien haut, que celui-ci lui fit un prix d'amateur, lui demanda une somme fabuleuse de son chien, bien connu pour son audace, devenu fameux à cent lieues à la ronde par ses victoires sur le loup et l'ours, deux ennemis à la dent cruelle.

Tant d'argent pour un chien, vous n'y pensez pas, mon brave; vous me prenez pour un autre.

— Dame, monsieur, chercher à acheter celui-ci, que vous voyez là, c'est fantaisie de prince, entendez-vous?

— Celui-là ou un autre, qu'importe!

— Un autre de sa race! ça sera encore cher, faut vous y attendre.

— Eh bien! un jeune, un tout petit.

— Ah ben, vous me donnez une idée. Je connais un berger qu'a une chienne et une fameuse encore, la seconde bête de nos montagnes. Elle a fait une belle portée qu'il ne donnera pas

Digitized by Google

pour rien, c'est certain, mais vous pourrez vous arranger ; le camarade est accommodant. Dites-moi où il pourra vous rencontrer, je l'enverrai vous trouver. Pour tout dire, moi, je veux garder *Tambour de basque*, la fine fleur de l'espèce.

Rendez-vous pris, notre homme revint à l'hôtel.

Deux jours après, un compère le demanda.

— Vous désirez, qu'on m'a dit, un chien de ma chienne.

Ça tombe bien. On m'en a retenu plusieurs, mais tous sont encore là et, vous pressant un peu, achetant tout de suite, je peux vous donner la préférence, vous aurez le plus beau de la bande. Les v'là qui commencent à manger comme père et mère, ça ne vous embarrassera pas en voyage.....

Longuement débattu, le marché fut néanmoins conclu. Le berger promit de livrer le plus fort des petits; on pouvait s'en rapporter à son honnêteté, mais, ne pouvant revenir lui-même, il désirait être payé séance tenante : mince détail que celui-là. On lui compta la somme, il l'empocha et prenait congé quand, une réflexion poussant soudain dans l'esprit de l'acheteur, celui-ci se ravisa et dit au malicieux montagnard : Où sont-ils vos chiens? je vous éviterai la peine de m'envoyer celui que vous m'avez vendu en allant le choisir moi-même.

— C'est ben vu, répond le berger, et c'est ben facile. A une portée de fusil de l'endroit où vous avez causé l'autre jour avec mon camarade; en tirant un brin sur la gauche, vous verrez dans un renfoncement de la roche, comme une voûte façonnée dans un tronc d'arbre. C'est là. Vous y trouverez la petite mère et la jeunesse. Faites votre choix vous-même. J'aime mieux ça; vous ferez comme pour vous, je ne peux pas mieux dire, mais vous êtes sûr de ne pas vous tromper, attendu qu'ils sont tous bons et bien venants.

Dès le lendemain, l'acheteur reprend le chemin de la montagne. Il se reconnait à merveille, il arrive droit à l'endroit indiqué. La planche XXXIII et la figure 66 le montrent en position. La petite mère s'est mise sur la défensive et l'encourage peu à passer outre, tant ses dispositions semblent malveillantes. Il a beau regarder autour de lui, chercher et appeler; la seule voix qui lui réponde est celle de la lice irritée. De guerre lasse, il bat en retraite et s'en revient comme il était venu, les mains vides.

Digitized by Google

Oncques depuis, il n'a pu remettre la main sur le satané berger, et les rieurs ne furent pas de son côté. En bonne justice, il me faut les condamner. Rire d'une mauvaise action, fût-elle de cet ordre, n'est pas charitable. Je tiens pour très-légitime la mauvaise humeur manifestée, en l'occasion, et contre le vendeur et contre ceux qui l'ont simplement trouvé plaisant. Un pareil tour de passe-passe est bonnement justiciable des tribunaux.

VII.

Et maintenant, qu'est-ce que le *chien du Saint-Bernard?* J'ai dit, d'après Hamilton Smith, à peu près tout ce qu'on sait de son origine. C'est une noblesse qui se compte par huit ou neuf cents ans. Malheureusement la maladie a tué la famille entière, moins un seul de ses représentants qui est resté cependant chef de race.

L'ancien chien du Saint-Bernard, a-t-on dit, était né du chien de berger et de la femelle du mâtin, heureuse alliance en l'espèce, car elle avait uni l'intelligence à la force, union précieuse et féconde en mérite, car, l'éducation aidant, il en était sorti une vocation étrange, une faculté singulière, une aptitude humanitaire devant laquelle l'esprit reste confondu ; et cette faculté était si profondément incrustée dans l'organisme qu'elle a passé tout entière dans le sang de la nouvelle famille issue du mariage de l'unique survivant de la première avec des femelles du Léonberg, race voisine de celle des Pyrénées.

Le chien philanthrope du Saint-Bernard est grand, fortement charpenté, admirablement doué ; c'est une spécialité merveilleuse. On sait quelles fonctions il remplit. Sa destination est celle-ci : aller à la recherche des voyageurs égarés dans ce terrible passage des Alpes dont il porte le nom, et mieux encore au sauvetage de ceux qui, surpris par la tourmente, y succombent, et sont en quelques instants plus ou moins enterrés sous les neiges.

L'histoire des services rendus à l'homme par les chiens de l'abbaye de Saint-Bernard est à peu près universellement connue ; tout le monde rend hommage à la sagacité, au zèle ardent et patient, à la douceur incomparable qu'ils déploient dans la difficile mission qui leur est dévolue par la charité. Et pour donner une idée

Digitized by Google

approximative de leur utilité effective, disons que les Frères du mont Saint-Bernard ne reçoivent pas moins de vingt à vingt-cinq mille personnes chaque année. Dans ce nombre de voyageurs combien auraient été empêchés, à leur détriment, sans la certitude d'une assistance attentive et ingénieuse ? et parmi les autres combien auraient péri sans les secours intelligents et dévoués, préventifs ou opportuns, apportés par les moines ou par la race de chiens créée, dressée par eux ? Ils se présentent sous une fourrure fauve, très-épaisse; leur physionomie est calme, placide; leur regard est bon, bienveillant, attirant si l'on veut bien me permettre le mot; ils ont l'oreille pendante ; la queue est longue et bien garnie. Cette description dit peu, l'examen de la planche XXXIV, figures 67 et 68, en dira davantage.

Aussi bien, elle les montre en plein exercice, dans l'exercice de leurs pieuses fonctions. C'est pendant l'un des hivers les plus rigoureux, sur un des points les plus élevés du passage, à plus de 2,000 mètres au-dessus de la mer. Autour d'eux il n'y a que des murailles de neige et le ciel est sombre; toute trace de route a complétement disparu. Malgré cela, plusieurs ont été forcés de partir, ils gravissent péniblement et lentement, ils vont à la grâce de Dieu, alourdis par la fatigue, engourdis par le froid, tâtonnant, hésitant et commençant à se désespérer. Les uns sont aperçus par les Frères, hélés à temps, opportunément secourus et conduits sans autre accident à l'abbaye. Ce sont les privilégiés ; ceux à qui la fortune a souri, ceux que Dieu a manifestement protégés ou ceux qui ont de la corde de pendu dans l'une quelconque des poches de leurs vêtements. D'autres, moins heureux, ont été violemment renversés dans un abîme ou, épuisés, la voix éteinte, se sont affaissés sur eux-mêmes à la suite d'une lutte inégale, mais courageuse contre les éléments déchaînés. Ceux-ci et ceux-là sont dans une situation des plus critiques ; il ne faut rien moins qu'un miracle pour les rendre à ce monde, pour leur rendre la famille à laquelle ils donnent, *in extremis*, leur dernière et poignante pensée. La neige les couvre, le froid les a saisis, la vie leur échappe. Les bons moines en peine et en quête d'eux sans savoir même s'ils sont ou s'ils ne sont pas, regardent et ne voient personne, écoutent et n'entendent aucune voix. Mais leurs courageux, leurs infatigables auxiliaires, que rien ne rebute, s'é-

Digitized by Google

cartent, vont, viennent, flairant, cherchant aussi, cherchant sans trêve, illuminés par l'intelligence, soutenus par l'amour du bien, conscients, allant, allant toujours, dans l'espoir que leur pénible labeur aura sa récompense. Ils ne se sont pas trompés; ils ont découvert une victime et vous les voyez occupés l'un et l'autre, car ils sont deux que leur instinct a poussés presque au même moment sur le même point.

Il y avait là un homme, terrassé par l'avalanche; ils l'ont senti; ils ont dégagé la figure et le cou; ils continuent l'œuvre d'une patte et se sont partagé le reste, car le sauvetage est à peine commencé. Il faut faire cesser la syncope, ce commencement d'asphyxie qui a enlevé toute connaissance, tout sentiment à ce malheureux. L'un, de sa chaude haleine, cherche à rappeler la circulation dans l'un des membres; l'autre donne de la voix, et informe ceux qui pourraient être à portée que leur venue aurait certainement son utilité. Et la précaution a son prix, car on aperçoit un Frère faisant diligence et se dirigeant vers un point dont il s'éloignait sans doute sans avoir rien soupçonné.

Et puis, voyez l'attention! l'une des bêtes porte à son cou, tantôt dans un petit baril, tantôt dans une gourde, un précieux cordial à l'usage du voyageur dont il faut ranimer les esprits; l'autre est enveloppé d'un manteau qui sollicite l'intelligence du ressuscité.

Tout le monde connaît l'histoire de ces enfants trouvés de même sous la neige, miraculeusement rappelés à la vie par un de ces chiens bénis et rapportés à l'abbaye après leur avoir fait comprendre par les plus tendres caresses, et après les avoir invités par des manières douces et engageantes, par des regards en s'aplatissant pour se mettre à leur portée, qu'ils avaient le droit, les pauvres petits, de les enfourcher et le devoir de se tenir tant bien que mal sur leur dos jusqu'à ce qu'ils aient pu être déposés en lieu sûr.

De tels chiens sont bien précieux; de pareilles bêtes ont l'intelligence bien ouverte!

On s'est plaint qu'il n'ait pas été envoyé de véritables chiens de Saint-Bernard à nos grandes expositions canines. Rien d'étonnant à cela. Et d'abord, la famille est peu nombreuse; ceux qui la cultivent songent uniquement au bien qu'elle est appelée à

Digitized by Google

faire; ils n'ambitionnent aucune des récompenses promises; ils ne la détournent pas de ses travaux persévérants.

Les autres, ceux qui la possèdent en amateurs ou en curieux, s'attachent peu à maintenir homogènes des animaux dont la conservation à l'état de pureté offre toutes sortes de difficultés. La sélection devient impossible quand les animaux sont à la fois aussi rares et autant disséminés.

---

3. *Les chiens des régions boréales.*

Le chien des Esquimaux et ses pareils. — Une caractéristique. — Une sorte d'Hercule. — Un vorace sans second. — Les chasseurs émérites. — Les chiens de Sibérie. — En poste. — Chien-loup et chien-renard. — Les chiens de Groënland; — ceux du Kamtschatka. — Les chiens de Laponie. — Les berceuses. — Le Loulou. — Un spécialiste destitué. — Les chiens comestibles.

Comme chacun des groupes précédents, celui-ci a son type. C'est dans le chien des Esquimaux qu'on le rencontre. Les analogues ne manquent pas. On les trouve en Sibérie, en Tartarie, au Kamtschatka, au Groënland, au Canada, en Islande, en Laponie, en Poméranie. Ce dernier, surnommé *Loulou*, est plus rapproché de nous ; nous en possédons une variété remarquable en Alsace dont elle porte le nom. On la retrouve particulièrement dans les grandes villes et dans les cités populeuses où elle exerce un emploi spécial.

Tous ces chiens ont une physionomie caractéristique : le poil droit, roide et soyeux; le museau très-pointu; la tête allongée; les oreilles droites et roides, quoique longues; la queue en brosse comme celle du renard, touffue et fortement recourbée sur le rein, formant presque un tour complet.

La figure 70 de la planche XXXV donne un très-beau spécimen du *chien des Esquimaux*. A son apparence athlétique, on sent qu'il est capable et résistant. Il est fort de toutes parts, trapu, gros dans les parties antérieures, large et musculeux à l'arrière, admirablement soutenu dans la ligne supérieure du corps : ample de poitrine, large de poitrail, solide dans sa membrure, il respire la puissance par tous les pores. Grosse et longue, la tête

Digitized by Google

rappelle celle du chien-loup que nous connaissons mieux. La queue en panache est relevée en cercle. La fourrure présente deux sortes de poils, l'une soyeuse, très-peu abondante ; l'autre, laineuse, au contraire, excessivement serrée, très-fine, ondulée; la couleur en est variée par grandes taches irrégulièrement distribuées de blanc, de noir pur ou de gris. Comme signes particuliers et caractéristiques : l'anus noir, et trois points noirs sur chaque joue, desquels partent quelques soies roides. L'animal est de grande taille.

Cette race habite le nord du globe, et spécialement les rivages de la baie de Baffin, en Amérique, où elle est employée, par les Esquimaux, au trait.

Le chien des Esquimaux se soumet volontiers à l'homme et s'attache assez étroitement à son maître. Toutefois, ceci est une particularité de la race, il ne connaît plus personne et ne craint aucun châtiment lorsqu'il désire satisfaire son appétit qu'on dit être à peu près insatiable dès qu'il se trouve devant une nourriture autre que celle qui lui est habituelle. Son régime ordinaire est peu substantiel et il s'en contente. On s'étonne même qu'il puisse vivre des maigres débris de poisson qu'il ramasse autour des huttes de ses maîtres. On l'applique au traînage, il y rend de très-bons services. On se demande comment vivraient les Esquimaux sans les secours qu'ils tirent de l'application, utile et nécessaire, de cet animal au travail. C'est effectivement en traîneaux, en traîneaux tirés par quatre et six chiens, que ce peuple chasse pour sa propre subsistance. C'est surtout le renne qui est la proie cherchée et convoitée. Les chiens esquimaux mettent à le découvrir une grande sagacité, et ils le poursuivent avec une telle ardeur, une fois qu'ils l'ont en vue, qu'ils deviennent alors absolument ingouvernables. Au reste, ils agissent de même dès qu'ils sentent un ours ou un veau marin. C'est donc à leur instinct de chasseur, à leur force et à leur impétuosité que sont attachés les moyens d'existence d'un peuple entier.

— Les *chiens de Sibérie* présentent moins d'uniformité que le précédent. Celui de cette région qui se rapproche le plus du type de ce groupe est un peu moins haut et sans doute aussi moins fort. On l'emploie de même au tirage des traîneaux et des charrettes, mais des traîneaux légers surtout, et on l'applique

Digitized by Google

d'une façon assez pittoresque au service de la poste. Ils y déploient une grande intelligence et beaucoup de vitesse. Attelés en longues files, de la manière la plus primitive et la plus rustique, ils tirent au moyen d'une corde qui leur entoure le cou et passe entre les jambes. Une fois liés au traîneau, ils partent ensemble au galop ; sans dévier jamais de leur route, ils arrivent du même pied, sans aucun temps d'arrêt, à la poste voisine, et, chose remarquable ! sans qu'il ait été plus besoin de les stimuler que de les diriger.

Le chien de Sibérie est partout couvert de longs poils, même sur la tête et les pattes. On avait cru autrefois qu'il s'accouplait volontiers, en l'état de liberté plénière, non-seulement avec le loup, mais aussi avec le renard. De là, la variété de *chien-loup,* qu'il rappelle d'ailleurs d'assez près, et cette autre variété que, par analogie, on désignait par l'appellation caractéristique de *chien-renard.* Ce dernier, je pense, a été complétement abandonné. Je ne sache pas qu'en aucun pays aujourd'hui on croie encore, non-seulement à l'alliance féconde du chien et du renard, mais à la recherche des sexes par ces étrangers, par ces dissemblables.

« La plupart des *chiens du Groënland* sont blancs, dit Buffon, mais il s'en trouve aussi de noirs et d'un poil très-épais. Ils hurlent et grognent plutôt qu'ils n'aboient : ils sont stupides et ne se montrent propres à aucune chasse. On s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux, auxquels on les attelle au nombre de quatre ou six. Les Groënlandais en mangent la chair et se font des habits de leurs peaux.

« Les *chiens du Kamtschatka* sont grossiers, rudes et demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément noirs ou blancs, plus agiles et plus vifs que nos chiens. Ils mangent beaucoup de poisson. On les fait servir à tirer des traîneaux. On leur donne toute liberté pendant l'été : on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler, et pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer et presque cuire ce mélange avant de le leur donner. »

Les *chiens de Laponie* (*pl.* XXXVI, *fig.* 71) sont employés au traîneau comme bêtes de trait, comme gardiens et conducteurs

Digitized by Google

de troupeaux. Ils sont aux rennes domestiques ce qu'est le chien de toucheur de bœufs aux bandes d'animaux de cette dernière espèce. Ils sont de petite stature et de couleur brune, fourrés comme des ours de peur du froid ; ils ont le museau long, fin et pointu comme le renard, obéissants et concentrés, parlant peu s'ils parlent, mais prompts à entendre le coup de sifflet du berger, qui les avertit quand, par hasard, ils n'ont pas vu — les premiers — que l'une des bêtes du troupeau s'écarte ou fait mine de fuir. Leur intelligence est développée à l'égal de celle de tout autre chien pasteur. Dans la hutte, ils sont serviables et doux aux enfants comme la nourrice la plus tendre à laquelle ils viennent volontiers en aide. On les voit alors, gravement accroupis, une patte posée sur le berceau, imprimant à celui-ci une oscillation lente et ménagée, surveillant avec sollicitude le sommeil du cher nourrisson, accélérant le mouvement lorsqu'il vient à s'agiter ou à crier dans sa couche de duvet, ou l'abandonnant à l'immobilité du repos quand enfin le sommeil s'est profondément emparé de lui.

Le *chien de Sibérie* a ses analogues, ses représentants en Europe, dans le *chien de la Poméranie* et dans le *loulou d'Alsace* (*pl.* XXXVII, *fig.* 72), qui en dérive. Il est aujourd'hui beaucoup moins répandu qu'il ne l'a été parmi nous. C'était le chien de garde des impériales de la malle-poste, des diligences et des voitures de roulage. On se rappelle encore avec quelle bruyante vigilance il les défendait en l'absence du conducteur ou du charretier. Toujours debout, attentif et rageur, il se campait fièrement à l'avant et au plus haut de l'équipage ; il s'y trouvait chez lui, à l'aise ; il s'y plaisait plus qu'en aucun autre lieu. Il est très-apprécié en Angleterre, où on le cultive avec une certaine prédilection, et où, par suite, on en voit de fort jolis. Il y en a beaucoup aussi en Hollande, sur les bateaux qui naviguent sur les canaux. Il y exerce les mêmes instincts de surveillance que chez nous. Sa spécialité est la même partout. On le voit aujourd'hui en compagnie de tous les camionneurs, dont il défend ou garde le chargement pendant les allées et venues forcées des employés ou des facteurs préposés au service du camionnage dans les grandes administrations privées.

— C'est encore à la même classe de chiens qu'appartiennent,

Digitized by Google

croyons-nous, les *chiens comestibles* particuliers à diverses contrées, ceux qui deviennent le régal par excellence des nègres ; ceux que les sauvages du Canada préfèrent de même au mouton et à la chèvre ; ceux enfin qu'on élève, en Chine, comme animaux de consommation, race à part et distincte du chien chinois nu, qu'on ne mange pas. Le chien comestible de la Chine a le plus ordinairement le pelage d'un roux vif ou orangé ; son corps est ample et développé, mais bas sur pattes.

---

4. *Les chiens de Terre-Neuve et du Labrador.*

Un portrait insuffisant. — Petite dissertation. — Les hypothèses de la naissance. — Aptitude à la natation. — Une phrase qui n'en dit pas long.

C'est en le comparant au mâtin qu'on a l'habitude de décrire le *chien de Terre-Neuve.* Il lui ressemble peu néanmoins, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur les figures 34 de la planche XVIII et 58 de la planche XXVIII. Après cela, il en est de même des deux races. En se multipliant, celle-ci et celle-là ont formé des variétés si nombreuses et des groupes si dissemblables qu'il n'est pas aisé de s'y reconnaître si l'on s'en tient à une simple description.

En effet, je lis, dans un ouvrage d'histoire naturelle, sans me trouver ni plus avancé ni plus savant, ces quelques mots à l'adresse du terre-neuve :

« Tête plus large que celle du mâtin, museau plus épais, oreilles pendantes, pattes fortes, poils longs, noirs et blancs. »

Et puis c'est tout. Est-ce donc assez?

Originaire, comme son nom l'indique, de l'Amérique du Nord, le chien de Terre-Neuve est une manière d'amphibie. J'entends par là qu'il a une vocation toute particulière pour l'eau. Il se plaît à y aller, à y demeurer. Il y baguenaude à la recherche des objets qui flottent à sa surface. On a profité de ce goût spécial pour l'appliquer au sauvetage des noyés. Il est aux malheureux qui se perdent dans les eaux ce qu'est le chien du Saint-Bernard à ceux qui se perdent dans les neiges. Il est ex-

Digitized by Google

cellent plongeur, ami de l'homme, fidèle et dévoué. L'éducation développe avec succès ses bons instincts, et lorsqu'il va chercher une personne au fond des eaux, il s'y emploie avec tant de douceur et de précaution qu'il la sauve sans lui faire aucun mal. L'intelligence, on le voit, se met de la partie.

Le chien de Terre-Neuve indigène est plutôt de moyenne taille que de grandes proportions. Il est à citer aussi pour son courage. Son manteau est noir, avec des taches blanches particulièrement sur le cou et au milieu du front ; il est surtout remarquable par des doigts palmés. C'est par là, sans doute, qu'il est si apte à fréquenter les eaux.

On emploie à Terre-Neuve, dit une notice publiée par la Société zoologique d'acclimatation, on emploie à Terre-Neuve les chiens au « charriage des bois, et, pendant la saison de la pêche, qui est pour eux la morte saison, on les laisse errer au hasard autour des villages et chercher leur nourriture comme ils peuvent. (Hamilton-Smith.)

« L'espèce primitive est toute noire, à poil plutôt ondé que frisé, petite de taille, un peu longue de corps et basse sur pattes. C'est par des croisements avec des chiens de montagne que l'on a obtenu la grande variété de terre-neuve blancs et noirs, si commune chez nous. En Angleterre, l'espèce typique noire est assez commune et la plus estimée. (Pichot.)

« Les terre-neuve sont de véritables chiens d'eau ; les doigts de leurs pattes sont largement palmés, et leur précieux talent de natation les a souvent rendus utiles dans des sauvetages. Il y a des *chiens de Terre-Neuve à poil ras ;* ils sont tout noirs, un peu bas sur pattes et longs de corps. Cette variété est rare et peu connue en Europe.

« Les *chiens du Labrador* ont un pelage plus laineux et plus bouclé que celui du terre-neuve ; leur taille est beaucoup plus grande et leur couleur est un mélange de gris et de brun doré. (Pichot.) »

—

Digitized by Google

5. *Les dogues* (mastiff).

I. Tête de colonne. — Silhouette. — Mauvais caractère. — Un grand criminel. — Les criailleries de maître Mouflar. — II. Célébrités de bon aloi : — *English mastiff;* — le dogue de Bordeaux; — *Perros de presa;* les chasseurs d'hommes; — le *mastiff du Tibet.* — David et Goliath. — *Carnassier* et *Jacques Bonhomme.* — Un pacha de contrebande. — Le combat. — Défaite imprévue. — Le brimborion vainqueur.

I.

La classe des dogues forme pendant à celle des mâtins.

Cuvier a fait du dogue, que nos aïeux appelaient *alan*, l'une des trois têtes de colonne de l'espèce. Ses caractères sont les suivants :

Tête grosse, large ; front aplati ; oreilles pendantes à l'extrémité ; yeux ronds, sanglants ; regard terrible, menaçant ; museau gros, court, plat ; nez retroussé ; lèvres épaisses, pendantes ; mâchoire inférieure plus longue que celle de dessus, disposition donnant à l'animal une grande facilité pour retenir entre les dents l'objet qu'elles ont saisi ; cou épais et court ; jambes courtes, épaisses ; corps gros et allongé ; queue relevée, repliée en avant par le bout ; poil presque ras sur tout le corps, excepté le derrière des cuisses et la queue où il est un peu plus long : lèvres, bout du museau, face externe des oreilles, noirs, et tout le restant du corps de couleur fauve pâle ; narines souvent séparées par une fente : longueur moyenne de la tête et du corps, $0^{m}82$; hauteur moyenne du corps, au train de derrière, $0^{m}45$; intelligence bornée et la dent cruelle. En effet, semblable aux méchants dont la langue est venimeuse, le dogue, quand il tient, emporte la pièce ; il mord et ne démord jamais. C'est, dans toute la force du terme, un vilain monsieur. Au demeurant, il est fort et courageux, peu sociable, bien que susceptible d'un certain attachement pour son maître. On l'élève pour la garde des maisons, et on l'a souvent dressé pour les combats d'animaux. Il y excelle, s'y échauffe et y va de si bon cœur qu'il arrive droit et vite à la férocité. Il n'est pas toujours facile de le réduire à l'obéissance ; il est rancunier et se souvient avec colère des châtiments qu'on lui a infligés. Il devient souvent

Digitized by Google

alors dangereux non-seulement pour les étrangers, mais pour les habitués du logis et même pour le maître. « J'ai bien vu, dit Gaston Phœbus, alan qui tuait son maître. » Pour moi, si j'avais un chien de cette humeur, son compte serait bientôt fait, et j'appuierais la formule sur ce dicton très-salutaire : Mieux vaut tuer le diable que le diable nous tue.

Quand par suite de circonstances données le dogue est appelé à repousser des attaques, à se battre et à combattre, on lui fait subir l'amputation des oreilles et de la queue. Il se plaint du procédé, mais à tort. C'est La Fontaine qui le lui a prouvé par A + B. Je ne résiste pas au plaisir de rappeler les termes mêmes de la démonstration, les voici :

Qu'ai-je fait pour me voir ainsi
Mutilé par mon propre maître ?
Le bel état où me voici !
Devant les autres chiens oserai-je paraître ?
O rois des animaux, ou plutôt leurs tyrans,
Qui vous ferait choses pareilles !
Ainsi criait Mouflar, jeune dogue ; et les gens,
Peu touchés de ses cris douloureux et perçants,
Venaient de lui couper sans pitié les oreilles.
Mouflar y croyait perdre. Il vit avec le temps
Qu'il y gagnait beaucoup ; car, étant de nature
A piller ses pareils, mainte mésaventure
L'aurait fait retourner chez lui
Avec cette partie en cent lieux altérée :
Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée.

Le moins qu'on peut laisser de prise aux dents d'autrui,
C'est le mieux. Quand on n'a qu'un endroit à défendre,
On le munit de peur d'esclandre.
Témoin maître Mouflar armé d'un gorgerin,
Du reste ayant d'oreille autant que sur ma main,
Un loup n'eût su par où le prendre.

II.

Le groupe des dogues est moins nombreux que celui des mâtins, mais il a plus de célébrité. Plusieurs familles ont un nom, j'allais dire de la renommée. Une courte mention a été accordée

Digitized by Google

à celle qu'on connaît le mieux par la notice publiée par la Société d'acclimatation à l'occasion de l'exposition universelle des chiens, en 1865. Je copie textuellement le passage.

« La grosseur de la tête de ces chiens, due au volume des muscles de la mâchoire et à l'écartement de ses branches, est le caractère le plus saillant de leur conformation. Confiants dans leur force matérielle, ils emploient peu la ruse, et attaquent de front, sans hésiter, avec une impétuosité dont ils sont souvent victimes. Leur museau est court et tronqué; leurs babines sont larges et pendantes ; leurs oreilles demi-tombantes et de forme déjà très-arrondie ; leur peau présente sur le front des rides nombreuses, leur pelage est ras et serré ; enfin ils ont tous les signes d'une longue domesticité. (Hamilton Smith.) Les Grecs semblent n'avoir connu ce type de chien qu'à partir de l'époque des conquêtes macédoniennes, et c'est alors seulement que les auteurs classiques en parlent. (Oppian.) Comme pour les chiens de montagne, il y en a de nombreuses variétés locales. Les plus célèbres et les plus beaux sont peut-être les *dogues anglais* (*english mastiff*) qui furent probablement importés par les Celtes dans le nord-est de l'Angleterre, et les Romains en faisaient venir beaucoup pour leurs combats du cirque. (Hamilton Smith.) Ils ont aujourd'hui un pelage fauve uniforme, à manteau noir. En France, il y a plusieurs belles variétés de dogue : *celle de Bordeaux*, de grande taille, est bien connue ; sa robe est blanche, blanche et noire, ou fauve bringé. Les *dogues d'Espagne* sont plus petits. On les emploie pour chasser le sanglier et pour exciter les taureaux dans les combats du cirque, où on les désigne sous le nom de *perros de presa*. Les dogues espagnols sont sans doute l'origine des dogues de l'Amérique du Sud, et notamment de ceux de Cuba, qui ont été beaucoup croisés avec les *bloodhounds* afin de former une race employée avec un cruel succès à la poursuite des nègres fugitifs. (Hamilton Smith.) »

Deux exemplaires de cette race, curieuse par sa spécialité, extraordinaire par l'ardeur tenace qu'elle déploie à la poursuite intéressée des nègres marrons, existent en ce moment au Jardin zoologique du bois de Boulogne. Ces terribles chasseurs de chair humaine, ces redoutables auxiliaires d'un maître en courroux ont eu pour ancêtres les limiers jadis employés par les Es-

Digitized by Google

pagnols dans leur guerre avec les Indiens. Ce sont des dogues aux formes légères, au pelage roux, à la face noire comme celle des mastiff, à la poitrine ouverte, au rein large et droit, deux indices de force et de puissance.

N'oublions pas enfin le *mastiff du Tibet* (*pl.* XXXVIII, *fig.* 74), à la physionomie étrange, plus rébarbative que rassurante; son manteau aux longs poils noirs et touffus est de nature particulière, comme la fourrure de tous les animaux indigènes à cette partie du monde. Il a le front haut : étroites et petites, les oreilles sont plates et tombantes ; l'œil est couvert par un pli de la peau qui n'illumine pas, qui assombrit le regard; le nez est gros et camard; l'ensemble n'est ni beau ni attrayant, mais triste et d'apparence brutale. Je soupçonne celui-là d'aimer peu à jouer, d'être « un pince sans rire », et je ne m'y fierais pas.

III.

Je demande à présent au lecteur de m'autoriser à lui raconter la défaite drôlatique, par un petit singe de deux sous, d'un dogue de la plus forte taille, de l'humeur la plus batailleuse et vainqueur en maints combats fameux. La disproportion physique entre David et Goliath ne donne même pas une idée de celle qu'offraient entre eux ce molosse et ce pygmée. J'arrive droit au fait.

L'Hercule appartenait à un boucher qui tirait vanité de la force, du courage indomptable, de la férocité de son « *carnassier* », c'était le nom caractéristique de ce bâtard d'un bull-dog célèbre et d'une mère que ses exploits avaient mise en grande réputation parmi les habitués de la barrière du Combat. L'animal « avait de qui tenir »; il ne mentait pas à son origine.

Le singe était de petite espèce; il avait nom *Jacques Bonhomme*. Sa destinée l'avait jeté aux mains d'un banquiste qui lui avait donné pour compagnon d'infortune..... un ours. L'homme faisait grand cas de ses bêtes. L'histoire ne dit pas à quel point celles-ci le payaient de retour; elle dit cependant que le singe et l'ours avaient fini par contracter amitié.

D'une discussion de cabaret sortit un défi. *Carnassier* fut engagé contre *Pacha*, l'ours en question. Au jour et à l'heure soi-

Digitized by Google

gneusement indiqués aux curieux et aux friands d'un tel spectacle, les deux animaux devaient se rencontrer dans une arène préparée *ad hoc*. La foule y vint : elle était animée, avinée, partagée, impatiente et bruyante. Tout à coup se fit le silence, — *conticuere omnes,* — les combattants étaient là, en présence. Les premières passes promettaient ; je vous fais grâce des horreurs de ce duel dont l'avantage restait manifestement à *Carnassier*, lorsque *Jacques Bonhomme*, lequel trônait en juge du camp sur les épaules du banquiste, prit en pitié son ami *Pacha* et s'élança prestement sur le dos du camarade pour le défendre bravement contre son terrible adversaire. Au dire de tous, il était temps. Le banquiste intervint, rattrapa *Jacques Bonhomme* et l'on sépara les combattants.

Le boucher n'était pas rassasié. Il aurait voulu que *Carnassier* pût se repaître, séance tenante, d'un beefteak d'ours et de ce petit morceau de singe, dont il n'aurait fait qu'une bouchée. Cette saillie de..... bon goût, fort applaudie par les spectateurs, chatouilla violemment l'amour-propre du montreur d'animaux. Un défi, vivement jeté à la face du boucher, fut aussitôt accepté aux acclamations joyeuses et retentissantes de la galerie. Une nouvelle rencontre fut décidée pour le lendemain, et le prix des places, surélevé, ne fut qu'un stimulant de plus pour la foule.

Les conditions du combat furent réglées ; la seule qui mérite d'être rapportée, la voici : Jacques Bonhomme serait armé d'un petit bâton long d'un pied (vieux style).....

Nouveau silence ! Carnassier et son maître, l'un tenant l'autre, arrivent les premiers ; mais ils n'attendent pas longtemps. Presqu'au même moment, par une autre porte, entre Jacques Bonhomme, résolûment posé sur les épaules du banquiste qui s'avance d'un pas grave et presque solennel, qui place au milieu de l'arène un escabeau sur lequel saute Jacques Bonhomme, puis, tirant de sa poche un petit bâton de bois dur et noueux, il demanda à l'adversaire si Carnassier était prêt, « s'il avait fait ses dernières dispositions ». Ce mot charmant mit les spectateurs en gaieté. « Un instant, dit de sa voix de tonnerre le boucher, prenez devant la société l'engagement de ne point me faire payer votre brimborion de singe quand mon chien l'aura mis en capilotade. »

Digitized by Google

« — Je vous tiens quitte, dit l'autre, mais gare à votre bête; je ne donnerais pas deux liards de sa peau.... » Et armant Jacques Bonhomme : « Tiens, dit-il, mon vieux, à toi ce gros matador là-bas! »

Au même instant, la grosse voix lâcha le chien en hurlant : « Carnassier, avale-moi ça! »

Le premier choc fut terrible. Culbuté, Jacques Bonhomme roula dans la poussière, et le molosse ouvrait de formidables mâchoires; mais le singe fut leste ; on le croyait englouti, quand, par une pirouette prestigieuse, il se trouva sur le molosse. Alors il se cramponne sur le cou du monstre, s'attache solidement à l'une de ses oreilles avec la main gauche, le force à se tordre de manière à ramener le museau à portée de sa main droite bien armée et lui administre sur le bout du nez, avec une vivacité de mouvements indicible, « une décoction de pichenettes » qui le mirent à la torture et lui firent jeter des hurlements lamentables.

Jacques Bonhomme était vainqueur et ne songeait pas à la retraite. Carnassier expirait sous le bâton. Marri et penaud, le boucher demanda grâce, paya le pari et s'en retourna avec son chien, bien maté cette fois, sans demander son reste et s'efforçant de ne point entendre les sarcasmes de la foule.

L'histoire est vraie, d'ailleurs je n'en rapporte pas d'autres.

---

6. *Les bull-dogs.*

L'entente cordiale dans la prononciation. — Un type dans la véritable acception du mot. — Un plaidoyer charitable. — A propos de la taille. — Les géants et les nains. — Question de programme. — Plus curieux qu'utile.

Si je conserve au nom de cette famille son orthographe anglaise, c'est que l'animal qu'il désigne est fort anciennement connu en Angleterre, d'où il nous est venu. L'appellation s'est francisée sans aucune difficulté. Pour cela, il n'était besoin que d'écrire en notre langue suivant la prononciation britannique. Boule-dogue et bull-dog, c'est tout un. Jamais l'accord n'a été ni plus facile ni plus complet entre indigènes des deux côtés du canal.

Digitized by Google

De race antique, très-constante et très-homogène, le bull-dog (*pl.* XIX, *fig.* 36) est un type, un père léguant à ses fils, lorsqu'on le marie à des femelles autres que la sienne, certaines qualités fort appréciables et qui se fixent elles-mêmes dans sa postérité. Ce fait d'hérédité a une grande valeur, il devait être mis en saillie à cette place. C'est un rôle important, en effet, que celui qu'a rempli le bull-dog dans la création intelligente de plusieurs races ou familles de chiens anglais. Nous reviendrons sur ce point, car il est bon qu'on sache, sur le continent, quelles améliorations ont été obtenues dans la nature ou dans les qualités du fox-hound et du lévrier par leur croisement avec le bull-dog.

L'exposition canine de 1863 a donné lieu à une excellente étude de cette race. Elle est due à un amateur distingué, M. Pierre Pichot, à qui nous l'empruntons.

Il n'y a pas de chiens, écrit-il, dont on ait plus médit que des bull-dogs, « et cela bien à tort, car si leur caractère est triste et morose, ils ont autant d'affection pour leur maître que n'importe quel autre chien, et leur intelligence est aussi développée que celle de toute autre race. C'est d'ailleurs une race pure dans laquelle on trouve toutes les qualités d'un très-haut sang, et entre toutes une audace inouïe, un courage à toute épreuve. C'est le zouave de la gent canine. Aucun chien n'endure aussi facilement que lui la fatigue, et dans ses combats avec les renards, les blaireaux ou tout autre adversaire, il semble insensible à la douleur. En un mot, rien ne le rebute ou ne le décourage. Le bull-dog est une création des Anglais, que les Chinois seuls ont dépassés dans l'art de modifier la conformation des animaux et de les approprier à leurs besoins. Le bull-dog est une mâchoire vivante construite pour mordre et ne point lâcher. C'est cette disposition qu'on a le plus cherché à développer en lui, et afin que l'animal, ayant une fois saisi sa proie, puisse respirer à son aise, on a fini par reporter le nez complétement en arrière. Quelle encolure de taureau! quels muscles pour fixer cette tête puissante au reste de l'animal! quelle largeur de gueule! et quel rempart de dents! La poitrine est large et profonde, le rein court et bien musclé; les membres sont fins, admirablement articulés, et le fouet, tantôt d'une finesse extrême, tantôt, par une de ces dif-

Digitized by Google

formités héréditaires, réduit à un simple tronçon de vertèbres aplaties et déformées. Quelques amateurs tiennent beaucoup à cette particularité, mais nous avons vu de très-beaux bull-dogs qui ne la présentaient pas et qui n'en étaient pas moins de belle race. Or, toutes ces qualités, le bull-dog les transmet à ses descendants, et les Anglais n'ont pas craint de mettre de son sang dans presque toutes leurs races canines. Aussi, en dépit des ordonnances de la préfecture, attachons-nous, comme étalon de force et de courage auquel on pourra toujours remonter sûrement, une grande importance à la conservation de cette précieuse espèce, et nous avons été aussi charmé qu'étonné de voir les plus beaux bull-dogs de l'exposition présentés par des Français, voire par des habitants de Paris ou des environs. Mais comme en France les bull-dogs sont surtout utiles pour des croisements excellents pour la chasse des renards et des blaireaux, nous reprochons en général à ceux de l'exposition leur taille beaucoup trop grande, qui n'a plus sa raison d'être depuis que le jeu barbare des combats de taureaux a disparu des mœurs anglaises, et pour lesquels surtout le bull-dog avait été façonné. »

Cette question de taille prend donc ici une grande importance. Elle mérite d'autant mieux de fixer l'attention que, dans cette race, l'instinct de la combativité s'était développé proportionnellement au volume du corps, en raison même du poids de l'animal. Par suite, ce dernier en était devenu dangereux. Spécialisé pour la bataille, l'instinct de la sociabilité s'était peu à peu effacé en lui, et son courage intrépide dégénérait vite en férocité.

Le dessin ne donne qu'à demi idée des dimensions différentielles qu'on peut observer entre les grands et les petits, entre les géants et les nains des groupes dogues et bull-dogs réunis. Je ne sais quel est le poids maximum des colosses, mais, à l'autre extrémité, il n'est pas rare de rencontrer des individus qui ne pèsent pas plus de 4 kilogrammes. Dans sa classification, le rédacteur du programme de l'exposition canine de 1865 avait établi deux sous-divisions, ainsi spécifiées : — Bull-dogs au-dessus du poids de 6 kilos ; — Bull-dogs au-dessous du poids de 6 kilos.

Étant donnée l'inutilité actuelle, étant démontré le danger de

Digitized by Google

la culture des variétés de forte race, il semblerait logique qu'on n'admît plus au bénéfice des prix, à la suite d'un concours, les animaux dont le poids serait supérieur à un maximum qu'il s'agirait de fixer rationnellement. On donnerait de la sorte une indication équivalant à un enseignement, et l'on pousserait sans doute l'élevage vers une direction plus conforme aux besoins.

Ce mode d'influence n'est pas assez exploité par les organisateurs des exhibitions publiques, générales ou spéciales. C'est un tort. Aussi nos concours, plus curieux qu'utiles, ne donnent-ils pas, il s'en faut, tous les bons résultats qu'il serait de leur essence de produire à courte échéance.

Notre planche XXXIX (*fig.* 75 et 76) donne deux spécimens de dogue et bull-dog de petites dimensions. Ce ne sont pas des types, ce sont des individus dont la composition et la venue n'ont rien de prévu et d'arrêté. Il y en a, par milliers, de semblables ou d'approchants, sans que cela tire à conséquence.

---

7. *Les terriers.*

E vero. — Les races qui s'en vont, — sans qu'on sache bien d'où elles sont venues. — Une origine douteuse. — Poil ras et long poil. — Tableaux parlants. — Blanc et fauve; — noir et feu. — Les blancs aux yeux bleus. — Les terriers d'Écosse et de l'île de Skye. — Les *Dandy-Dinmont* — *Bill* le sauveteur. — Histoire curieuse. — Le collier d'honneur. — Au feu!

Le groupe des *terriers* est facile à déterminer. En effet, cette appellation porte avec elle sa définition et sa signification précise. On l'applique à une classe de chiens de petite taille nécessairement (beaucoup restent au-dessous du poids de 4 kilos), et qui ont pour fonction d'aller attaquer les animaux sauvages dans leurs retraites souterraines, dans leurs terriers. Ils ont eu pour prédécesseurs les bassets, qu'ils ont presque partout remplacés, et eux-mêmes survivront peu, selon toute apparence, à leur inutilité. Indispensables naguère encore, ils faisaient partie de la plupart des meutes de chiens de renard; mais la manière de chasser ce dernier s'est modifiée; il est rare aujourd'hui qu'il faille creuser pour le trouver et le prendre. Or, comme c'était dans ces occa-

Digitized by Google

sions seulement que le terrier était utile, pour indiquer par ses aboiements l'endroit exact où l'on rencontrerait l'animal, on l'a supprimé dans la plupart des meutes modernes. Une autre raison, d'ailleurs, se joint à celle-ci pour hâter son éloignement définitif, son complet abandon, c'est qu'il est souvent cause de révoltes et de collisions dans le chenil.

On est toujours porté à rechercher les commencements d'une race, mais rarement les recherches aboutissent à un résultat satisfaisant. C'est avec celle de beaucoup d'autres, l'histoire du terrier. On ne sait rien de son origine, bien que quelques-uns mettent en doute son antiquité. Buffon lui donnait pour ancêtre le chien courant, et expliquait d'une façon un peu étrange la naissance du basset à jambes torses : « le défaut des jambes de celui-ci, disait-il, ne vient originairement que d'une maladie semblable au rachitis, dont quelques individus ont été attaqués, et dont ils ont transmis le résultat, qui est la déformation des os, à leurs descendants. » Pour moi, je n'accepterais pas, sans un sévère examen, une explication aussi peu plausible à première impression, mais la chose n'ayant ici aucune importance, je ne m'y attarderai pas.

La liberté forcée dans laquelle vit le chien, jointe à sa fécondité, multiplie quand même les variétés d'une race quelconque. Les terriers ne forment point exception à cette loi de l'espèce. Ils sont nombreux et divers. On les divise tout d'abord en deux branches très-distinctes : celle des terriers à poil ras, et celle des terriers à long poil, ou griffons.

Au point de vue général, on peut attacher au terrier le portrait suivant : petit, robuste, musculeux ; museau fort, un peu court ; oreilles petites, droites ou à demi pendantes ; jambes assez courtes ; courageux, hardi, entreprenant, mais plus dévoué à son état qu'à son maître.

Tout exact et ressemblant que soit ce portrait, il ne s'applique pas également à toutes les variétés de la race, je le démontrerai sans effort en rapprochant les figures de quatre spécimens assez répandus du *terrier à poil ras* (*pl.* XL, *fig.* 77), du *terrier d'Ecosse* (même *pl.*, *fig.* 78) et de deux variétés du *terrier griffon* (*fig.* 79 et 80 de la *pl.* XLI).

On n'est pas plus fixé sur l'origine des variétés que sur celle

Digitized by Google

de la race : beaucoup penchent à croire que les différences qu les séparent sont dues à des influences accidentelles ou locales et aux hasards du croisement plutôt qu'à des particularités distinctes, systématiquement poursuivies et réalisées par voie de sélection attentive ou réfléchie.

Parmi les terriers à poil ras les plus remarquables, on cite les *terriers à renard* anglais, aujourd'hui généralement blanc et fauve, qui accompagnent les meutes dans les comtés où l'on ne bouche pas les terriers les jours de chasse; puis les *terriers noir et feu*, qui se montrent très-ardents à la destruction des rats. A ceux-ci on avait l'habitude de couper les oreilles en pointe afin que, dans le combat, leurs adversaires aient moins de prise sur eux, mais on a cessé de pratiquer cette opération sur ceux qu'on emploie aux recherches souterraines, afin de laisser à l'oreille interne son protecteur né, l'oreille externe qui la couvre et la garantit.

Voici ce que la notice, composée pour l'exposition universelle de 1865, a dit des *terriers à long poil.* « Les variétés en sont plus nombreuses que celles à poil ras. Pour les formes, ils ressemblent à ceux-ci et sont de même d'excellents destructeurs de vermine. Les petits *terriers-griffons* à deux nez sont généralement blancs avec les yeux bleus. Les *terriers d'Écosse* présentent deux variétés, l'une à poil rude, généralement gris ou rouge, qui fournit le plus souvent de petits chiens de luxe; l'autre, basse sur pattes, longue de corps et revêtue d'un pelage long et épais. De cette dernière variété se rapprochent les *terriers de l'île de Skye;* ils sont beaucoup plus longs de corps : ce sont de véritables bassets à long poil, mais leurs oreilles sont grandes et droites. Ces chiens sont plus spécialement employés en Angleterre pour la chasse du lapin, et sont aussi, le *terrier d'Écosse* surtout, d'excellents destructeurs d'animaux nuisibles (Richardsox). Les *Dandy-Dinmont* sont une race particulière à l'Écosse, devenue aujourd'hui très-rare. Leur couleur est gris poivre et sel, ou fauve. Leur poil est long et dur; ils sont très-bas sur pattes. »

Le groupe des terriers a été illustré par l'un d'eux dont le nom — *Bill* — mérite de passer à la postérité. *Bill* appartenait à un nommé Wood, conducteur d'un *fire-escape*, à Londres. Le fire-

Digitized by Google

escape est l'appareil de sauvetage dans les incendies. *Bill* a simplement, et *proprio motu*, embrassé la profession de son maître, il s'est fait *sauveteur* dans les incendies, à l'égal du chien du Saint-Bernard dans les neiges, à l'égal du terre-neuve dans les eaux. Celui-ci, a-t-on dit, travaille plus par vocation que par philanthropie, c'est possible ; le chien du Saint-Bernard obéit à un instinct développé par une éducation spéciale, mais ce terrier, le premier de sa race, à quel sentiment a-t-il cédé lorsque, sans incitation d'aucune sorte, il s'est livré non accidentellement et par hasard, mais professionnellement et à toute occasion, au sauvetage des incendiés? « Il n'y a pas un feu dans le quartier, a dit son historien, que l'odeur de la fumée ou les premières lueurs ne lui révèlent immédiatement. Aussitôt il aboie. Son maître peut partir, l'instinct de l'animal ne l'a jamais trompé. Bill aboie, aboie toujours, jusque sur le lieu du sinistre. A peine arrivé devant l'incendie, Bill se met en quête de victimes à arracher à la mort. Par lui, son maître a sauvé 72 personnes; lui-même en a emporté beaucoup dans sa gueule. A son premier feu, Bill, s'enfonçant à travers les planchers qui s'effondraient, tomba dans le feu d'où on le retira non sans peine..... » L'accident ne le découragea ni ne le rebuta, car à tous les incendies qui suivirent et auxquels il accourut bravement, en sauveteur émérite, il fit des prodiges de vaillance au milieu des flammes.

Il est bien connu, il est aimé dans tout le quartier confié à la vigilance de Wood, le *fire-man,* et il y a rendu de si réels services qu'on lui a voté un collier d'honneur, solennellement attaché, un jour, à son cou par une foule d'habitants réunis à cet effet chez un M. Upson. Le collier porte une inscription en vers dont voici la traduction :

« Je suis le chien du *fire-escape;* mon nom est Bill. Quand retentit cette clameur : au feu! je ne suis jamais endormi ; je brave tous les dangers pour conduire la machine qui doit sauver la vie des hommes. »

Le chien — bonne d'enfants de Laponie — est dépassé.

Digitized by Google

8. *Les bull-terriers.*

Judicieuse association. — Heureux mélange. — Le destructeur de vermine. — Ne touchez pas à la perfection. — Beauté spécifique.

Voici encore une appellation heureuse, mieux que cela vraiment, une association judicieuse et réussie. Le bull-dog est plus lourd que vif et adroit ; le terrier n'a pas toujours assez de mordant et de ténacité. En les mariant, on a obtenu un métis, un animal qui rappelle sa double ascendance par les formes, un chien nouveau à la tête de bull-dog et au corps de terrier, un chasseur alerte et habile, entreprenant, dur au mal qu'il méprise ou qu'il surmonte, plus courageux qu'il n'est gros, et ne lâchant plus l'ennemi quand une fois il l'a saisi.

Tel est le bull-terrier qui s'est rapidement multiplié en Angleterre et, de là, s'est vite répandu parmi nous.

Sa spécialité est la destruction de la vermine. On en voit de toutes les tailles. Il devrait rester petit. On le pousse trop de nourriture, en France. La conséquence est de le grandir et, le grandissant, on le fait sortir de ses proportions naturelles. Alors ses membres s'allongent aux dépens de l'ampleur, et la symétrie du corps se perd. L'animal en est moins harmonique, il est moins beau, moins ensemble, moins fort, moins vaillant ; il vaut moins à tous égards. On ne le déforme pas seulement à l'extérieur en ne le maintenant pas ce qu'il doit être, on lui enlève une partie notable de ses qualités intimes, de ses aptitudes, de sa valeur intrinsèque. Or c'est grand dommage assurément que d'atténuer la perfection même, que de la détruire maladroitement quand on a été assez chanceux ou assez heureux pour la rencontrer.

Le bull-terrier n'est pas beau de cette beauté de convention qui s'arrête à la figure, mais il est beau de la beauté de l'athlète par les proportions, par l'harmonie et par la symétrie de toutes les parties de l'animal entre elles. Un métis ne saurait aspirer à un autre genre de beauté. Quel qu'il soit, enlevez-lui la régularité des formes, il ne reste plus qu'un animal défectueux, décousu, une manière de monstre.

Tel n'est pas, il s'en faut, le bull-terrier anglais bien fait et

Digitized by Google

réussi ; son poids s'élève peu, sa conformation est compacte, ses forces sont concentrées et ses qualités des plus hautes. On en a souvent vu, d'un poids inférieur à 4 kilogrammes, prendre des renardeaux ou de jeunes blaireaux, gueule dans gueule, et les arracher à reculons du fond de leur repaire.

Il est évident que, par suite de l'usage auquel ils sont destinés, on doit s'efforcer de les contenir en de petites proportions. Alors, en effet, ils peuvent terrer plus facilement et sont de meilleur service, c'est-à-dire plus utilisables.

---

9. *Les danois.*

Étrange ressemblance. — Le tohu-bohu. — Créations de première, — de deuxième — et de troisième main.— Bâtardise et métisation. — *Modus faciendi.* — Expériences à faire. — Un chien qui a passé de mode. — Description et comparaison. — Fils de dogue ou de mâtin. — Fils de chien d'arrêt ou de chien courant. — Un hippophile.

Dans ce groupe, nous trouverons : 1° Le *grand danois* et 2° le *chien de Dalmatie* (*danois dalmatian*) (*pl.* XLII, *fig.* 81 et 82), deux animaux qui se ressemblent et qui n'ont peut-être ni parenté, ni affinité.

1° Le *grand danois* vient-il du dogue ou du mâtin ? Buffon tient pour ce dernier, car il a écrit : « le mâtin transporté au nord, est devenu grand danois ; » mais d'autres, et parmi eux M. de Noirmont, le rattachent à la famille des dogues. Dans les deux cas, il est de formation secondaire, si l'expression est licite. Il serait même plus éloigné que cela du prototype de l'espèce, dans l'hypothèse de Buffon, puisque son père, dogue ou mâtin, serait lui-même un descendant très-modifié du chien de berger s'il était vrai que celui-ci fût la souche même de l'arbre.

Quoi qu'il en soit de son origine, ce chien, de tous le plus grand, serait devenu, lui aussi, chef de race : Buffon lui attribue la paternité du chien d'Irlande, qui, lui-même, aurait peuplé de ses variétés l'Irlande d'abord, cela va de soi, puis l'Ukraine, la Tartarie, l'Épire, l'Albanie.

Mais Buffon en a dit plus long. Tandis qu'il donne pour ascendant au grand danois — le mâtin, il fait descendre le *petit danois*

Digitized by Google

— du dogue transporté d'Angleterre en Danemark; puis à son tour, le petit danois, création de troisième main, porté dans les climats chauds, aurait formé le chien turc dont il sera parlé plus loin, ainsi que de son prétendu père considéré par les naturalistes comme tout à fait étranger à la famille des danois. Ils disent aussi — les savants — que, selon toute apparence, les chiens d'Épire, si célèbres par leur force, sont issus de l'accouplement du grand danois et du mâtin. Cette race ou cette sous-race, créée par bâtardise, existe encore et chasse avec succès et le loup et le sanglier.

Que d'obscurités en tout ceci! Et que la zootechnie serait plus avancée, plus sûre aussi dans ses préceptes, si toutes ces questions de races, dans l'espèce canine, pouvaient être élucidées, mises hors de doute et de controverses! A suivre ici la pensée de ceux qui savent le mieux et sont acceptés comme les plus autorisés, on arriverait à ces deux conclusions : bâtardise peut constituer race : en d'autres termes, le mélange de deux races peut en créer une troisième, et à son tour celle-ci est apte à en créer d'autres. C'est ce qu'on a formulé ainsi : métisation par métis crée des races.

En tout cela, néanmoins, il y a la façon, le *modus faciendi*. Ceci n'est pas toujours bien expliqué. C'est ainsi que l'alliance du bull-dogue et du terrier a donné naissance au bull-terrier, à un animal qui a son autonomie, qui se reproduit sous nos yeux toujours lui, quand on le veut, quand on ne lui permet aucune alliance en dehors de la famille; mais nul n'a dit comment il a été obtenu, pour quelle part sont entrés dans sa formation chacun des éléments employés, ni combien de générations ont été nécessaires pour le fixer et le parfaire. Rien n'était plus aisé à observer, à retenir, à enseigner; rien ne serait encore plus facile à recommencer et à dire. Nos grands établissements publics, Jardin des Plantes, Muséum, Jardin zoologique et d'acclimatation rendraient d'immenses services à la production éclairée des grands animaux domestiques en se livrant sur le chien à des expériences aussi utiles que faciles et nécessaires.

C'est pour la seconde fois, je crois, que j'émets ce vœu; mais la pensée m'en revient à chaque instant. C'est donc qu'elle m'apparaît comme chose essentielle et de premier ordre.

Digitized by Google

Qu'il descende du dogue ou du mâtin, le danois n'est pas d'hier; il date de loin, au contraire. Une fois réalisée, sa création a persisté. Cependant, l'animal n'est plus autant multiplié que par le passé; il se fait de plus en plus rare parmi nous et tend à disparaître en dehors de toute utilité spéciale. Il vivra sans doute plus longtemps dans quelques pays du nord où sa destination l'a défendu contre l'abandon. Il y a été attelé à des chariots. On l'utilisait de même en Flandre où il traînait certaines denrées au marché, où il était appliqué à tous les petits charrois des villes. Sa haute taille le rendait d'ailleurs fort propre à cet emploi.

Au surplus, il n'est pas grand seulement (on en a vu d'aussi hauts que de petits ânes), à une grande force il joint une réelle élégance de formes. Il est solidement charpenté, fortement musclé, de caractère doux et enjoué. Sa physionomie plaît; son museau est plus fin que gros; ses yeux ont le regard bon; ses oreilles sont courtes et un peu pendantes; sa robe est ordinairement d'un blanc bleuâtre, tacheté et pointillé de noir. Il est vif, alerte, bon gardien et hardi chasseur, attaquant bravement l'ours et l'élan. On le trouve encore assez répandu en Russie, en Danemark surtout et dans le nord de l'Allemagne.

Au physique, je ne le vois guère semblable ni au dogue ni au mâtin; sa conformation rappelle bien plutôt celle du lévrier que celle de ces rustres dont je ne veux pourtant dire aucun mal après en avoir parlé avec tout le respect que peut inspirer une crainte salutaire, avec toute l'estime aussi que peut faire naître une pensée d'utilité. Pour cela, il s'agit seulement de les mettre et de les tenir à la place qui leur convient. C'est du reste, je le suppose au moins, la seule qu'ils ambitionnent. C'est de la sagesse, mais la sagesse n'est pas déjà si fort à la mode.

2° Quant au *dalmatian*, voici ce qu'a trouvé à en dire l'auteur de la notice dont j'ai déjà parlé :

« Cette race de chiens, autrefois très-commune et fort à la mode en France, a aujourd'hui presque disparu de notre pays; son origine est obscure, et certains auteurs prétendent qu'elle est orientale, par la ressemblance du danois avec quelques chiens à pelage marbré que l'on retrouve sur les monuments. (Hamilton Smith.) Par ses formes, le danois tient et du chien d'arrêt et du

Digitized by Google

chien courant ; son pelage est ras, presque tout blanc et complétement tiqueté de gros points noirs qui souvent prennent les dimensions de taches (Wood). C'était un fort joli chien d'ornement dont on se faisait autrefois suivre à cheval ou en voiture ; on avait l'habitude de lui couper les oreilles au ras de la tête, ce qui lui donnait une physionomie toute particulière. Ce chien, moins intelligent que les autres espèces de luxe, est remarquable par son attachement pour les chevaux. Il est aujourd'hui passé de mode en France, mais on en trouve beaucoup en Angleterre. »

— Les danois ont aussi leur illustration. Ils sont susceptibles d'éducation et je me suis très-souvent étonné, en les voyant si présentables et si avenants, qu'on ne leur ait pas trouvé quelque emploi spécial. En voici un dont l'intelligence, la bonne volonté, la soumission, la docilité plutôt, sont portées jusqu'à la perfection. Un trait tout récent, dont il a été le héros, l'a mis en honneur en faisant parler de lui. Recueilli par les journaux, le fait dont il s'agit aura peut-être trouvé des incrédules, mais je connais la bonne bête ; elle est capable de choses plus extraordinaires et les accomplit simplement, naturellement, sans se faire prier avant, sans tirer vanité des éloges qu'elles lui valent après. Toujours prête à recommencer et serviable, elle n'attend et ne sollicite ni remercîment ni récompense. En cela, elle a pris du caractère et des façons de son maître.

Dernièrement donc, et par une nuit sombre, ce dernier suivait en tilbury l'avenue de Neuilly. Tout à coup le cheval se cabra ; le conducteur comprit qu'il se trouvait en face d'un obstacle bien imprévu.

Au même moment, un homme se leva devant le cheval en poussant un cri.

— Vous ne pouvez donc pas faire attention ? dit le voyageur d'un ton un peu brusque.

— Ah ! répondit l'homme, vous feriez mieux, au lieu de crier, de me prêter votre lanterne.

— Pour quoi faire ?

— J'avais 300 francs en or sur moi, ma poche s'est déchirée et tout est tombé sur la route. C'est une commission dont mon patron m'a chargé. Si je ne les retrouve pas, je suis perdu, déshonoré.

Digitized by Google

— Ce ne sera pas facile de retrouver vos pièces la nuit; est-ce qu'il ne vous en reste plus du tout?

— Si, j'en ai encore une.

— Donnez-la moi.

Et comme l'interlocuteur hésitait :

— Donnez donc, reprit l'autre, puisque c'est un moyen de les retrouver toutes.

Le pauvre diable donna sa dernière pièce.

Le voyageur siffla un magnifique chien danois, qui vint sauter autour de lui.

— Tiens! dit-il en mettant la pièce sous le nez de l'animal, cherche!

L'intelligente bête renifla un instant la monnaie, puis elle se mit à courir sur la route. A tout instant, elle revenait en gambadant, et déposait chaque fois dans la main de son maître un napoléon. Au bout de vingt-minutes, la somme entière était retrouvée.

Le pauvre homme qui recouvrait son argent, se retourna, plein de reconnaissance, vers le voyageur, qui était prestement remonté dans sa voiture.

— Ah! vous êtes mon sauveur, lui dit-il, apprenez-moi au moins votre nom.

— Moi, je n'ai rien fait du tout; votre sauveur, c'est mon chien; il s'appelle *Rabat-Joie*.

Et, là-dessus, il fouette son cheval et disparaît dans l'obscurité.

— Merci, merci! cria l'obligé de toute la force de ses poumons.

B. LES CHIENS DE CHASSE.

I. Plaisirs permis. — Une rude besogne. — Distinguons et dissertons. — Perfection et spécialisation. — II. Les règles de la reproduction. — Le guide de l'acheteur. — Le guide de l'éleveur. — Faire comme pour soi. — Le premier mari. — III. Une peinture magistrale. — Les deux maîtresses branches.

I.

«J'entends que le père de famille face estat d'avoir trois sortes de chiens en sa maison : l'une que l'on appelle chiens de

Digitized by Google

garde contre les secrestes embusches des larcins des hommes ; l'autre que l'on appelle chiens de berger pour résister aux violences et outrages des hommes et des bestes sauvages, et les repousser ; la tierce de chiens de chasse..... »

Après avoir parlé des deux premières classes, il faut aborder l'histoire sommaire de la troisième. Or ceci ne me paraît pas être une mince besogne. En effet, qu'elle soit un besoin ou un plaisir, la chasse est l'une des aptitudes inhérentes à l'espèce canine. C'est, a-t-on dit, « la fonction la plus conforme au naturel du chien. » On serait mal venu à s'inscrire en faux contre ce fait, mais il ne traduit, à tout prendre, qu'une vérité générale ou de convention. Il y a chasses de diverses sortes ; il y a surtout chasseurs et chasseurs. On a dit aussi, et avec non moins de raison : « Tous les chiens indistinctement peuvent être dressés à la garde des troupeaux. » Cela n'empêche pas que la grande famille des chiens de berger n'y soit beaucoup plus apte que toute autre. Et de même des chiens de chasse proprement dits qui y sont de tous les plus habiles, les plus habiles et les plus savants lorsqu'on les spécialise eux-mêmes, lorsqu'on les applique exclusivement à un genre unique de chasse. Le dogue et le mâtin ont souvent rendu, et ils rendent encore de très-bons services dans une meute de vautrait, ou bien pour attaquer et combattre le loup, surtout lorsque l'enceinte où doit avoir lieu la chasse se trouve limitée de manière que la bête attaquée ne puisse pas se forlonger, mais le chien de Saint-Hubert leur est à coup sûr très-supérieur dans la chasse au loup. C'est ainsi que le dressage à la conduite des troupeaux est plus facile et plus rapide pour l'animal spécialisé que pour tout autre de ses congénères.

C'est en vue de la perfection qu'on a spécialisé les aptitudes. les facultés dans les races ou mieux dans les diverses variétés d'une même race. La tâche qui incombe au gardien, au conducteur de troupeaux nécessite sa présence de tous les instants auprès des bêtes confiées à sa vigilance. Il eût très-mal rempli sa mission s'il avait conservé des idées de liberté, d'indépendance, si obéissant à des velléités de distraction et de vagabondage, il avait pu momentanément et capricieusement oublier ses devoirs, abandonner légèrement son poste à la vue d'un lièvre prenant ses ébats ou d'une compagnie de perdreaux en déplacement. En

Digitized by Google

face des exigences de son état, il a perdu jusqu'à l'instinct de la chasse, grand art auquel il demeure absolument étranger. Par opposition naturelle, le chien de chasse serait de tous le moins apte à prendre la place, à exercer l'utile profession de chien de berger.

II.

Cela étant, on a l'intention de ne pas mêler ces deux groupes distincts, on a soin de maintenir chacun de ces types dans sa spécialité. Et de même que l'on attache une grande importance au choix du chien de berger, de même on n'applique pas à la chasse indistinctement, à une chasse déterminée, tous les chiens chasseurs.

Voilà la règle.

Ceux-là doivent la suivre invariablement, rigoureusement, sans la moindre infraction, qui se livrent à la production ou à l'élève du chien de chasse. Il n'en est plus de même des simples acheteurs. Ces derniers n'ont d'ordinaire qu'un médiocre souci de la race : seul, l'individu les attire et leur importe. La race est sans conséquence, en effet, lorsqu'on n'a pas l'intention de faire produire les individus.

Si donc vous voulez acquérir un chien tout élevé, tout venu, tout prêt, ne vous inquiétez ni de sa robe, ni de son ascendance, ni de sa tournure; mettez-le seulement à l'essai. Sachez s'il est docile, s'il revient bien à la voix ; assurez-vous qu'il a du nez, qu'il est vigoureux et bien portant ; en un mot, voyez s'il est bon et, s'il remplit les conditions de votre programme, prenez-le, sans hésiter, fût-il roquet, mâtin ou corniau (1).

Voulez-vous, au contraire, élever et dresser vous-même le chien en compagnie duquel vous chasserez plus tard, la question change, car il n'y a aucun essai à infliger au petit qui tète encore; car aucun indice extérieur ne saurait vous faire préjuger d'une manière certaine ni les qualités ni les défauts futurs. Alors enquérez-vous avec soin, minutieusement même, de la valeur, des mérites,

(1) On donnait autrefois, on donne encore le sobriquet de corneaux ou corniaux à de méchants briquets mâtinés.

Digitized by Google

de l'aptitude dominante de la mère et aussi de l'étalon par lequel elle a été alignée.

En conformité du proverbe, le fils pourra tenir de ses auteurs. Par exception, les proverbes peuvent avoir tort, mais par exception seulement. Certes, il n'est pas sans exemple qu'une lice de haut lignage ait donné le jour à de détestables produits : cependant la présomption est que les enfants répéteront les parents. Avant de se donner la peine d'élever un chien, il faut mettre toutes les chances de son côté, pour que cette peine ne soit pas en pure perte. Poussez donc le scrupule jusqu'à vous informer du sort des portées que la mère a pu avoir antérieurement. La mésalliance est ici chose grave et de grande importance. C'est une tache indélébile. Les défauts du premier étalon accepté par une chienne vierge peuvent se reproduire pendant plusieurs portées successives alors même que le père change.

Ceci du moins est une croyance très-affermie dans l'esprit des chasseurs de profession et des éducateurs les plus expérimentés. Des faits nombreux, recueillis dans la production attentive des autres espèces, semblent d'ailleurs confirmer ceux qu'on a observés bien plus nombreux dans le chien. Pour ma part, je suis tout disposé à leur accorder quelque confiance, et j'ai toujours donné une très-grande et une très-sérieuse attention au choix du premier étalon auquel je mariais une femelle vierge. Préjugé ou non, on peut retenir la recommandation qui en découle et qui est celle-ci : choisissez très-soigneusement le premier mari d'une chienne d'élite, d'une jeune bête qui vous donne des espérances et dont les enfants peuvent être appelés à continuer la souche d'où ils seront sortis.

III.

Buffon a pompeusement, magnifiquement décrit les qualités et les aptitudes de l'espèce, mais il avait particulièrement en vue le chien de chasse lorsqu'il écrivait ce splendide passage : « C'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière : les talents naturels se réunissent ici aux qualités

Digitized by Google

acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports ; il annonce par ses mouvements et par ses cris l'impatience de combattre et le désir de vaincre. Marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et, par des accents différents, indique le temps, la distance, l'espèce et même l'âge de celui qu'il poursuit.

« Intimidé, pressé, désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal se sert aussi de toutes ses facultés, il oppose la ruse à la sagacité. Jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables : pour faire perdre sa trace, il va, vient et revient sur ses pas ; il fait des bonds, il voudrait se détacher de la terre et supprimer les espaces : il franchit d'un saut les routes, les haies, passe à la nage les ruisseaux, les rivières : mais, toujours poursuivi, et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place, il va lui-même troubler le repos d'un voisin, plus jeune et moins expérimenté, le faire lever, marcher, fuir avec lui, et lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint, afin de le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé.

« Mais le chien par cette supériorité que donnent l'exercice et l'éducation, par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite ; il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul peut y conduire ; il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer ; et, loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, et, le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif et sa haine. »

Le portrait est ressemblant, bien fait, fidèle, mais les chiens de chasse sont de deux espèces : les uns suivent silencieusement la piste du gibier afin de conduire le chasseur auprès de la pièce qu'il convoite et qu'il s'agit d'atteindre ; ce sont les *chiens d'arrêt*, ceux que nos aïeux appelaient *chiens d'oiseaux*. Les au-

Digitized by Google

tres chassent plutôt pour eux que pour leurs maîtres ; ils suivent la voie, en faisant entendre des aboiements qui ont leur charme ; ce sont les *chiens courants.*

Qu'il en soit ici comme il en sera dans un autre monde, dit-on, que les derniers soient les premiers. Aussi bien nous mettront-ils de prime saut en pleine et grande vénerie ; va donc pour les chiens courants !

---

a. Les chiens courants.

I. Définition et distinction. — Les variétés du genre à l'époque actuelle.—Eclectisme. — L'aptitude universelle. — Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. — II. Diversité des lieux de chasse, — des veneurs — et des chiens. — Trois types de chiens courants, — sans préjudice des autres. — III. Les indéfinis et les indéfinissables. — Vrai en deçà, faux au delà. — Le pour et le contre dans une question complexe. — Le croisement. — La sélection. — A la recherche de La Peyrouse. Ressuscité d'entre les morts. — Les partisans de l'alliance anglaise. — IV. Caractères, — conformation, — qualités. — Danger de mort.

I.

Il faut adopter la définition donnée par M. le baron de Noirmont, nommer *chiens courants* tous ceux qui chassent à voix sur une piste, et diviser cette nombreuse catégorie en deux classes :

Les chiens d'ordre qui servent à la grande vénerie ;

Les chiens employés dans les petites chasses, comme les *brachets* du moyen âge, les briquets, les bassets et terriers.

Cette distinction toute classique est pourtant un peu savante. Après l'avoir rappelée, nous la laisserons un peu à l'écart pour revenir purement et simplement à la classification plus libre de nos expositions canines, plus libre sans aucun doute, mais aussi plus conforme aux existences actuelles.

En effet, de nos jours les races sont beaucoup plus nombreuses et moins différentes qu'elles ne l'étaient autrefois. Nous ne sommes plus au temps où chacun tenait pour la sienne à l'exclusion de toutes les autres. On comprend mieux aujourd'hui que les qualités ne sont pas le domaine, le partage d'un seul type,

Digitized by Google

que plusieurs peuvent exister et que toute variété, ayant sa raison d'être, peut être cultivée avec avantage là où elle a son utilité spéciale, là où elle rend des services réels. On commence à aimer, à admirer le beau où qu'il soit et sous toutes les formes qu'il affecte.

On est donc en ce moment beaucoup moins absolu qu'on ne l'a été par le passé ; on devient plus éclectique, je veux dire plus rationnel et plus raisonnable qu'on ne l'était il y a quelques années encore. Cette tendance est générale, elle est celle des possesseurs de chiens de chasse à l'égal des éleveurs de nos différents animaux domestiques. Les grandes disputes ont cessé : grâce aux concours généraux, aux expositions universelles, qui ont rapproché les plus divers ou les plus éloignés, la lumière s'est faite, maintes obscurités ont été dissipées.

Parmi les chiens de chasse, les chiens courants sont les plus nombreux et les plus variés. On pourrait même dire, sans craindre de trop s'avancer, que tous les chiens ont plus ou moins d'aptitude pour chasser à courre. J'ai vu mon chien d'arrêt, dit M. J. Lavallée, aller se blottir près de la trouée d'un haie, y attendre et y saisir un lièvre dont un caniche suivait la piste en donnant de la voix.

Il ne saurait donc être question ici de passer en revue toutes les races et variétés de chiens courants, nous aurons fait assez pour cette classe, lorsque nous aurons étudié celles qui, à notre époque, marquent le plus. Leur portrait doit être conservé ; nous le donnons d'après des photographies bien réussies, mais cela ne nous empêchera pas de mettre sous les yeux du lecteur d'autres figures, fort bien faites aussi, et représentant plusieurs types variés du groupe. Telles sont d'abord dans trois planches qui se suivent et ne se ressemblent pas (*pl.* XLIII, XLIV et XLV) les expressives figures d'animaux réunis sous les numéros d'ordre 83, 84 et 85.

II.

Tous les pays, toutes les parties de la France, dit M. le comte Le Couteulx de Canteleu, ne demandent pas le même genre de chien, et il appuie fort judicieusement l'assertion des considérations suivantes :

Digitized by Google

« La chasse dans les fonds perdus, marécageux du Morvan, ou dans les sombres gorges du Forez et des Vosges, ressemble-t-elle à la chasse de la plate Sologne ou aux débuchers du Poitou et du Limousin ? La chasse du loup dans les montagnes noires de la Bretagne ou dans les grands bois de la Haute-Marne, ressemble-t-elle à la chasse du chevreuil dans les boqueteaux de la Vendée ou dans les bois clairs et percés d'Ermenonville ?

« Que le veneur vendéen ou poitevin, qui ne veut, ne rêve, ne comprend qu'un chien léger, assez haut sur jambes, un peu levretté, ne reconnaisse comme bon que ce genre de chiens, que ce soit le seul qui lui convienne, je le comprends ; d'abord parce qu'il chasse presque uniquement le chevreuil, ensuite à cause de ses grandes bruyères, de ses champs d'ajoncs, de ses grands fossés, de ses haies, de ses barrières, enfin parce qu'il a sûrement appris par expérience que le chien bâti en cheval de course est le seul qui convienne à son genre de pays ; mais néanmoins qu'il n'écrase pas de ses quolibets le chien lourd, carré, près de terre, des environs de Paris ; qu'il avoue franchement que ce dernier peut-être bon et convenir au pays où il chasse et où il est recherché.

« Le veneur de Fontainebleau, de Rambouillet, de Compiègne, de Chantilly, du nord de la Sologne, etc., chassant les grands animaux dans des forêts claires, bien percées et sans obstacles avec des débuchers dans des plaines plates, sans bruyères et sans clôtures, désire par-dessus tout des chiens sages, froids, tranquilles, obéissants, disposés à ne pas faire change, facilement créancés au milieu d'animaux qui bondissent de toutes parts. Ce veneur, dis-je, demande surtout ce bâtard ou ce chien anglais trapu, bâti en cheval de poste, ayant grande santé, sage et bien créancé, marchant grand train, qu'il a reconnu plus sûr et plus facilement de change, mieux ralliant et plus facile à mener en meute nombreuse, enfin qu'il a aussi appris par expérience mieux convenir à son genre de pays, et que le veneur vendéen gratifie du titre dérisoire de chien *durham*.

« Le chasseur de l'Est, de la Franche-Comté, du Charolais, du Morvan, de la Bourgogne, de la Bretagne, des Ardennes, etc., chassant dans de grands pays, souvent de grands déserts, dans des masses de bois et de forêts de vingt et trente mille hectares,

Digitized by Google

marécageux et coupés d'étangs, où, comme j'en ai vu, la main de l'homme n'avait peut-être jamais passé depuis la création du monde, dans des enceintes impénétrables de deux lieues de tour, ayant affaire à des bandes d'animaux, sangliers et loups, qu'ils ne peut songer à détourner, vu la grandeur, la difficulté et l'immensité des enceintes et des bois, la profondeur des vallées et des gorges souvent impénétrables, ne veut, de son côté, entendre parler ni du bâtard lévrier de la Vendée, ni du chien anglais bâti en hunter. Il lui faut, à lui, et il ne comprend que le vieux chien griffon ou poil ras, tenace à sa voie, fou de la chasse, rapprochant tout seul sa voie de loup du matin, lançant tout seul son animal sans qu'on soit forcé d'être sur son dos pour l'animer, le maintenant pendant toute la journée à travers les étangs, les fourrés d'épines noires sans s'inquiéter de son maître qui, se portant au vent pour ne pas perdre la chasse dont il est souvent à une lieue et s'avançant péniblement dans la boue et les fondrières jusqu'au ventre de son cheval, fait tous ses efforts pour tâcher de gagner le défilé, la gorge ou le passage connu, où il verra sauter l'animal et la meute.

« Que croyez-vous que ferait ce chasseur d'un chien anglais habitué aux bois clairs, aux allées ou aux plaines élastiques de l'Angleterre, ou d'un chien qu'il faudrait faire travailler dans les défauts et qui se garderait bien de tenir les abois d'un sanglier?

« Voilà donc trois grands types de chiens courants, tous les trois utiles, nécessaires dans chacun de ces pays, trois types précieux s'ils sont bien réussis..... : 1° le bâtard léger de Vendée, bâtard très-bien créé et maintenant devenu une race confirmée par la bonne sélection entre chiens de la même espèce et l'introduction de temps à autre d'un bon type étranger; 2° le staghound ou le bâtard vigoureux et trapu des environs de Paris, sage, robuste et froid; 3° le bon griffon ou poil ras français de la Vendée, du Morvan et de la Bretagne, l'intrépide à la chasse; si, dis-je, à ces trois types, nous joignons le petit chien de lièvre du vieux chasseur, qu'il soit d'Artois, qu'il soit harrier ou beagle, qu'il soit bâtard léger dans le type des chiens de chevreuil, nous arrivons à reconnaître quatre ou cinq modèles de chiens courants utiles, nécessaires, tous méritant nos soins,

Digitized by Google

notre appui et les perfectionnements dont toute race est toujonrs susceptible..... »

III.

Je ne pouvais pas donner une meilleure introduction à l'étude du groupe si complexe, j'allais dire si confus des chiens courants. En effet, à côté de quelques races très-distinctes pullulent la multitude des indéfinis et des indéfinissables.

La confusion est née du croisement, de l'abus des alliances en dehors, pratique irréfléchie, œuvre de prédilection de tous les éleveurs qui débutent, et, finalement, la perte de toutes les races anciennes et bien fondées. « C'est de là, dit encore M. Le Couteulx de Canteleu, c'est de cette manie exagérée des croisements que viennent l'abâtardissement, la dégénérescence et la ruine de tous nos chiens. »

Ceci est vrai ou erroné suivant les circonstances. Le croisement détruit ou améliore, suivant qu'il est ou judicieusement ou mal conduit. On l'accuse avec raison d'avoir gâté plusieurs races, excellentes en soi, et qui, par cela même, devaient être conservées à l'abri de tout mélange, de toute infusion de sang étranger; mais on lui attribue à juste titre la formation de plusieurs autres races d'un mérite réel, incontestable et incontesté, témoin tous ces bâtards tant vantés et qui tiennent aujourd'hui une si belle place dans le groupe.

Il faut donc distinguer et ne pas repousser un mode de production qui, à l'égal de tout autre, réussit ou échoue, selon qu'on l'applique opportunément ou à rebours, dans le sens d'une amélioration bien entendue ou menée à contre-sens.

Il est bien aisé de médire après coup du croisement. On ne s'en fait pas faute en général, et ceci même est assez bien porté par le temps de dénigrement qui court. Le croisement est de vieille recommandation sans être pour cela une opération surannée. La question d'âge! c'est là souvent, aux yeux des nouveaux venus dans l'étude des méthodes scientifiques, un défaut immense. L'amour de la nouveauté séduit parfois de bons esprits et les entraîne un peu à l'aveuglette hors des limites du vrai. On critique

Digitized by Google

alors un peu à tort et à travers et, une fois engagé dans cette voie, on y demeure, dût la bonne science en être méconnue.

Pour moi, la part laissée aux enthousiastes ou aux ignorants, je n'ai jamais pu voir dans la multiplicité des tentatives de croisements faites dans toutes les directions et à tous les étages de la production animale, je n'ai jamais pu voir que la constatation de ce fait, à savoir : on n'essayerait pas d'améliorer, par une voie quelconque, une race parfaite. Du moment où on la travaille, c'est qu'elle ne donne pas toute satisfaction ; c'est qu'elle ne remplit pas toutes les conditions de son existence ; c'est qu'elle n'est pas complétement appropriée à sa destination la plus large.

Nos anciennes races de chiens courants ont été longtemps en réputation, en honneur ; elles avaient des mérites fort appréciés. Un jour cependant, nos veneurs ont fait connaissance avec celles de l'Angleterre, qui ont d'autres qualités et d'autres mérites fort appréciables aussi. Les anglomanes ont tout aussitôt répudié les indigènes et adopté les étrangères ; d'autres, au contraire, ont jeté feu et flammes contre les enthousiastes et sont restés fidèles aux chiens de leurs pères sans en soigner assez la culture pour les empêcher de déchoir. Aucun de ceux-ci n'a agi rationnellement, sagement, judicieusement. Ceux qui ont fait mieux et bien sont ceux qui ont amélioré leurs races. Les uns ont employé la sélection, les autres le croisement bien entendu : ceux-ci et ceux-là ont également réussi.

La sélection a fait merveille aux mains de quelques-uns, non-seulement pour la conservation et l'amélioration de races nécessaires, qui s'en allaient à la dérive, que le défaut de soins conduisait à mal après les avoir simplement attardées, mais aussi pour le rappel à la vie, si je puis dire, de quelques autres, fort regrettées et que l'on considérait comme n'étant plus, tant leurs rares représentants étaient inférieurs à leurs ancêtres.

Ce fait devait être mis en relief autant pour l'honneur qu'il fait rejaillir sur ceux qui l'ont produit que pour attester, une fois de plus, le pouvoir de l'homme sur les animaux qu'il tient en sa puissance. Mais il a déjà été raconté par M. le comte Le Couteulx de Canteleu dans le passage que voici :

« Il est d'autres types que des veneurs, courageux et fidèles aux belles traditions du passé, ont osé faire sortir de la tombe

Digitized by Google

où ils dormaient depuis près d'un siècle, sous le faix des lauriers qu'ils avaient gagnés pendant cinq cents ans et plus. Ils avaient fait les délices de nos pères, ils étaient devenus légendaires, ces vaillants chiens,

> Qui par toutes foretz prenaient leur cerf tout seulz,
> En change et dehors change faisant bien leur métier.

« Les grands chiens blancs du roi, les chiens de Saint-Louis, les chiens fauves de Bretagne! . . . . . »

« Honneur donc à ceux qui ont recherché ces types perdus, qui les ont sortis de l'oubli et qui, travaillant à reformer ces belles races depuis longtemps méconnues et abandonnées, arriveront à nous montrer plus tard ce qu'étaient ces beaux chiens français, lorsque, Charles IX, Henri IV, Louis XIII,... et dans ces grandes forêts si mal percées, ils prenaient deux cerfs successivement dans la même journée.

« Ils sont loin maintenant de ces hauts faits, direz-vous; c'est possible, mais il y a trente ans, qu'étaient ces races? Étiolées ou perdues, isolées dans de rares chenils où elles végétaient inconnues du reste de la France.

« Honneur donc, dis-je, à ceux qui les ont recherchées, trouvées, perfectionnées.—Voyez cet ancien chien de Saint-Hubert: il est maintenant trop gros, trop massif (Charles IX le lui reprochait déjà). Vous tous veneurs, vous vous êtes récriés en le voyant, mais croyez-vous que de là ne peut pas sortir une race magnifique? — Croyez-vous que le veneur intelligent qui s'occuperait sérieusement de cette race et qui irait dans les Ardennes chercher quelques-unes de ces grandes chiennes noir et feu qu'on y trouve encore, chiennes légères, vites et vigoureuses, qui les croiserait avec des chiens comme le Druid de M. Cowen et qui ensuite par la sélection continuerait son élevage en choisissant pour recroiser les plus vites, les plus légers et les plus nerveux, n'arriverait pas à produire une race magnifique? — Avec ce chien on a un type qu'il est facile de perfectionner, car il a du gros, de la santé, du nez, de la gorge et, de plus, une grande disposition au change; on a à combattre le trop grand, le trop gros, le trop lourd, toutes choses, hélas! souvent trop faciles à faire disparaître.

Digitized by Google

« Espérons donc que dans l'avenir nous verrons à nos expositions canines une belle meute de chiens de Saint-Hubert complétement régénérés au point de vue de la chasse à courre et devenus de vrais chiens de meute.

« Autrement difficile était le perfectionnement du chien de Saintonge tel qu'il avait survécu à la dispersion et à la ruine de tous les équipages. Là, la base était terrible, — manque de santé, faiblesse, étiolement, impuissance, dégénérescence! Et cependant vous avez vu à notre première exposition, quelle transformation avait déjà opérée en vingt ans M. de Carayon. Déjà la santé et la force revenaient. Encore un peu plus de nerf, encore un peu moins d'oreilles, encore un peu plus de vie et nous avions le type le plus magnifique et le plus noble du chien courant. »

Tels sont, tels peuvent être partout les résultats de la sélection.

L'œuvre du croisement n'est ni moins remarquable ni moins enviable. Elle s'est parfois accomplie entre races anglaises et races françaises à la satisfaction des poursuivants. Différemment douées les unes et les autres, chacune d'elles avait, ici ou là, et des avantages et des inconvénients. Le croisement se proposait de conserver ou d'acquérir tout ou partie des avantages, et d'atténuer en totalité ou seulement dans une certaine mesure ce qu'on pouvait considérer comme des inconvénients.

C'est ainsi que les qualités et les défauts inhérents aux races des deux pays ont rendu maints chasseurs partisans de l'alliance anglaise. Fiancez, ont-ils dit, un pur sang d'outre-Manche à une lice poitevine, par exemple, et, s'il plaît au grand saint Hubert — sans le concours duquel rien n'est possible en vénerie, — les enfants issus de ce mariage international, forts, élégants et rapides, héritiers des pieds de leur père et de la gorge de leur mère, figureront parmi les célèbres bâtards et deviendront la gloire et l'orgueil du chenil qui les aura vus naître.

Le fait n'est pas, je l'avoue, très-scientifiquement exprimé, mais ce n'est pas à cette place que doit venir la question scientifique. Il ne pouvait s'agir ici que d'une constatation. L'ayant faite, à ma guise, ainsi que je m'en suis attribué le droit, je passe outre.

Digitized by Google

IV.

Si nombreux et si variés qu'ils soient, les chiens courants se tiennent par les caractères généraux que voici : museau aussi long, mais plus gros que celui du mâtin; tête relativement grosse et ronde; oreilles très-larges, longues, pendantes; jambes longues, charnues, corps plein, allongé; queue relevée; poil court, à peu près de même longueur sur toutes les parties du corps, d'un blanc uniforme ou d'un blanc varié de taches noires, brunes ou fauves, irrégulièrement distribuées. La taille est bien difficile à mesurer, car ici les extrêmes sont réellement fort éloignés et forment ou des géants ou des nains. Cependant, les moyens, ceux dont le nombre l'emporte de beaucoup sur le reste de la population du groupe, s'arrêtent vers ces deux dimensions : longueur du corps, $0^{m},86$; hauteur au train de devant, $0^{m},53$. Je passe outre.

On veut encore qu'ils aient le pied petit, sec, nerveux et allongé; le jarret droit et le tendon bien séparé de la jambe; la cuisse forte, bien musclée, la queue très-grosse à l'origine. Il faut que l'arrière-main soit plus élevée que l'avant-main, conformément au dicton espagnol : haut des pieds, bas des mains. Le front doit être large, les naseaux seront grands, bien ouverts, et l'oreille sera mince et plate.

Le chien courant est agile; il a le sens de l'odorat très-développé, habile si l'on veut bien me permettre l'expression; mais cette habileté, c'est l'intelligence qui la donne. Il est obéissant plus que fidèle. Il ne résiste guère à la vue d'un fusil entre les mains d'un étranger, et change volontiers de maître. C'est donc son métier qu'il aime, c'est à sa profession qu'il s'attache et qu'il reste le plus dévoué. C'est le chasseur par excellence et déjà nous avons dit avec Buffon à quel point la poursuite prolongée l'anime, l'exalte et l'excite, au point que, l'ennemi vaincu et mis à mort, c'est dans son sang qu'il « étanche sa soif et sa haine ».

Ceci est tout simplement de la férocité. Or la férocité accidentellement éveillée chez les chiens courants, chassant en meute, n'est pas sans danger pour l'homme qu'ils ne connaissent plus, auquel ils n'obéissent plus et dont ils méprisent les châtiments.

Digitized by Google

Nombre de faits ont été révélés qui témoignent des risques que peut courir le piqueur qui se place imprudemment au milieu d'une troupe de ces animaux, lorsque surtout, par cas fortuit, il a pu être porté à terre ou blessé.

Voici entre autres un fait qui ne remonte pas au déluge, et qui doit rendre circonspects les plus hardis.

Un piqueur de M. Schikler tomba de cheval, un jour, au milieu de la meute formidable de son maître, laquelle était bien composée d'une centaine de chiens courants. Aussitôt, entouré et pressé par eux, il se sentit lécher avec une certaine ardeur par ceux qui étaient à portée d'une blessure saignante occasionnée par la chute même. La vue du sang allécha la troupe qui se rua menaçante sur le malheureux et allait n'en faire que quelques bouchées, quand l'arrivée et les démonstrations énergiques des autres piqueurs sauvèrent le condamné.

Celui-là fut sauvé par un miracle..... Saint Hubert était intervenu à temps ; mais d'autres, moins protégés ou moins chanceux, y sont restés..... Horrible, horrible !

---

1. *Le chien de Saint-Hubert.*

I. Une vieille illustration. — Portraits de famille. — Histoire ancienne. — II. Les chiens blancs du roi. — Les bloodhounds. — Une remarque de Buffon. — III. Les obscurités du premier âge. — Deux opinions en présence. — Tout chemin mène à Rome. — Un sens exquis. — L'œil du maître. — Le garde et son compère.— La vertu récompensée. — Il a le nez fin.

I.

Nous voici en présence d'une vieille illustration. Le *chien de Saint-Hubert* (*pl.* XLVI, *fig.* 86) est l'une de nos plus nobles races de chiens courants. C'est M. le comte Le Couteulx de Canteleu qui le dit. Or on peut l'en croire, car nul ne le contredira. L'animal est de haute stature ; souvent il mesure plus de 0m75 à l'épaule. Son pelage, assez court et fin, surtout à la tête et aux oreilles, est d'un noir tirant sur le roux, aux sourcils de feu, aux pattes de la même couleur, oreilles assez longues, reins assez courts, moins haut sur jambes que le chien normand et

Digitized by Google

moins disciplinable, mais plus ardent, plus vite et donnant sur tout. Chasseurs intrépides, ces chiens ne quittent leur animal qu'à la mort, et c'est à eux que revient souvent l'honneur de ces chasses extraordinaires dont se glorifiaient les annales de la vieille vénerie. Vers la fin du VIIe siècle, dit-on, saint Hubert introduisit dans les Ardennes cette race de chiens, qui a pris son nom, et que les abbés de Saint-Hubert conservèrent précieusement en mémoire de leur fondateur. Au moment de la conquête des Normands, ils passèrent probablement en Angleterre; mais il y en eut sans doute aussi une grande importation sous Henri IV, lorsque MM. de Beaumont et Dumoustier menèrent à Jacques Ier des chiens de France.

Cette race a nécessairement eu ses historiens. L'un des derniers en date, ce n'est pas le moins sûr, M. le baron de Noirmont, en a parlé dans les termes que voici :

« Les *chiens de Saint-Hubert,* renommés dès le XIIIe siècle sous le nom de *chiens de Flandre*, étaient divisés en deux sous-races, les blancs et les noirs. Ils paraissent descendus de ces chiens belges dont parle Silius Italicus et que le poëte latin vante comme excellents limiers pour détourner le sanglier.

« Les plus estimés étaient *ces chiens noirs anciens,* dont les abbés de Saint-Hubert, en Ardennes, avaient toujours gardé la race *en l'honneur et mémoire du saint, qui estoit veneur avec saint Eustache* (Du Fouilloux). Ils étaient de moyenne stature, longs de corsage, mais bas sur jambes. Ceux de race pure étaient marqués de feu aux sourcils (ce qu'on appelait anciennement *quatrœillés* (1), avec les jambes de la même couleur. Ils ne devaient point avoir de poils blancs qu'au poitrail.

« Ces chiens étaient lents, de haut nez et très-collés à la voie ; ils chassaient de *forlonge et par le menu.* Leur manque de vitesse leur faisait préférer la chasse du loup, du sanglier et du blaireau.

« Des Ardennes, les chiens noirs de Saint-Hubert se répandirent en Hainaut, en Flandre, en Lorraine et en Bourgogne, puis, de là, jusque dans nos provinces méridionales. Les meutes de l'illustre veneur Gaston Phœbus étaient composées de chiens de Saint-Hubert.

(1) De *quatre œils.*

Digitized by Google

« Ces chiens étaient devenus fort rares en France et avaient beaucoup dégénéré du temps où d'Yauville écrivait (1788), quoique l'abbé de Saint-Hubert eût toujours continué d'en envoyer six ou huit en présent au roi chaque année. La race peut en être considérée comme éteinte sur le continent, mais elle semble s'être conservée pure en Angleterre dans celle des *bloodhounds* noirs, dont nous reparlerons bientôt.

II.

« Au xve siècle, continue M. de Noirmont, il existait en outre des chiens blancs de Saint-Hubert, moins recherchés que les noirs des gentilshommes, parce qu'ils ne voulaient chasser que le cerf.

« Un de ces chiens, nommé *Souillard,* offert à Louis XI, qui n'en tint compte, parce qu'il ne faisait cas que des chiens gris, donné par le roi au sénéchal Gaston de Lyon, puis par celui-ci à Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, ayant couvert une chienne braque d'Italie, devint le père de la fameuse lignée des *grands chiens blancs du roi.* On les surnomma *greffiers,* parce que le maître de la lice était un des secrétaires du roi, qu'en ce temps-là on appelait *greffiers.*

« Les chiens blancs étaient, dit Charles IX, de *vrais chiens de roi.* On n'admettait dans les meutes royales que ceux qui étaient d'une entière blancheur ou marquetés de fauve. *Grands comme lévriers,* ils avaient la tête aussi belle que des *braques,* portaient toujours la queue sur le rein et se distinguaient entre tous par la finesse de la peau et leur pelage excessivement ras, ce qui les rendait plus sensibles au froid.

« Du reste, excellents pour chasser le cerf, très-requérants, gardant admirablement le change et joignant l'ardeur à la docilité. »

Le chien de Saint-Hubert porte, en Angleterre, le nom de *bloodhound* (*chien de sang*). Comme le nôtre, celui-ci a vieilli, s'est effacé par l'abandon. Il servait jadis à la grande chasse à courre : en ce moment, on ne cite plus qu'un seul équipage, composé d'une quarantaine de têtes, et qui soit encore employé

Digitized by Google

à la chasse du cerf. On l'applique toutefois à la poursuite du daim, mais alors un ou deux animaux suffisent à la besogne.

Les *bloodhounds fauves*, à manteau noir, sont parmi les plus beaux que l'on connaisse ; il y en a aussi de roux uniforme, ou dont le manteau est simplement un peu plus chaud de ton, ou poil de lièvre. On les cultive avec soin en Angleterre, où la pureté de la race est devenue l'objet d'une attention très-suivie.

Les *bloodhounds de Cuba*, employés à la recherche des nègres marrons, ont le même pelage fauve, mais ils sont moins élégants ; ils sont lourds de formes ; ils ont les rides du visage plus marquées, les babines plus grosses et plus pendantes (*pl.* XXXVIII, *fig.* 74).

L'instinct dominant de la race, dans ses principales variétés, c'est la poursuite de l'homme. Il s'est montré de même très-éveillé, très-sûr sur tous les points, dans la Grande-Bretagne, comme dans l'Amérique du Sud, où l'animal a été introduit par les Espagnols, pour sa vocation bien décidée. Les Édouards ont utilisé sa race avec succès dans leurs guerres en Écosse contre les Bruces, et Élisabeth dans les guerres d'Irlande. Elle a combattu le braconnage en Angleterre, et une Société s'était formée dans le Northamptonshire, il n'y a pas plus d'une soixantaine d'années, qui l'a employée à la répression du brigandage ; elle y a très-efficacement concouru à la découverte et à la suppression des voleurs de moutons.

C'est ainsi qu'on retrouve toujours et partout le chien comme un auxiliaire indispensable à l'homme. C'est ainsi que se justifie, à chaque pas que l'on fait dans l'histoire de la civilisation, cette judicieuse remarque de Buffon : « Le premier art de l'homme a été l'éducation du chien, et le fruit de cet art la conquête et la possession paisible de la terre. »

III.

D'où vient le chien de Saint-Hubert ? D'où viennent les bloodhounds de Cuba et d'Angleterre ? On ne le sait pas bien. Sur la question d'origine, l'ignorance paraît être la même pour tous ; l'obscurité n'est pas moins épaisse autour du berceau des plus illustres qu'autour du lit des races secondaires.

Digitized by Google

Les Anglais donnent pour ancêtre à leurs bloodhounds leur ancien limier qu'ils déclarent être d'origine indigène et qu'ils font naître du mélange des vieilles races *sagaces* (habiles) et *celeres* (rapides). M. Le Couteulx, au contraire, pense que le chien de Saint-Hubert a passé chez nos voisins lors de la conquête des Normands, et que plusieurs autres importations successives sont venues fortifier ensuite la première.

Les deux opinions peuvent également se défendre. Le vieux limier anglais n'est point un mythe ; il a existé. Il était très-grand, très-membré, très-fort. D'un brun rougeâtre, son poil était ombré, par places, de teintes plus sombres. Il avait le museau et les mâchoires larges, les oreilles longues et pendantes, de la vigueur et une certaine rapidité. Ses qualités — finesse de l'odorat, force prodigieuse, courage inébranlable, — l'ont sans doute rendu très-précieux pour la chasse de l'ours et du sanglier, mais du jour où ces animaux sont devenus plus rares et où l'on s'est mis plus communément à la poursuite des plus agiles, on a cherché, dans les chiens, des auxiliaires nouveaux et variés. Le limier a successivement vieilli, mais en s'en allant il a laissé, pour le remplacer dans une besogne tout autre, des variétés à la naissance desquelles il a concouru. De là, les spécialistes : qui pour ou contre le cerf, qui pour ou contre le renard, le lièvre, que sais-je ?

Au chien de Cuba on attribue une autre origine : on le croit sorti du croisement des chiens de combat (*pugnaces*) et des rapides (*celeres*). Cela peut être, mais on en est réduit à de simples conjectures. On se dit seulement que cette race a dû être transportée au nord et au sud de l'Amérique par Christophe Colomb, et que tout se réunit pour faire supposer qu'elle a dû naître du *mâtin* et du *pointer*, fort communs l'un et l'autre en Espagne.

Le curieux ou l'important en ceci serait que, sorties de souches distinctes, les deux variétés se fussent rencontrées sur ces deux points avec une égale perfection : la puissance spécifique de l'odorat et la ténacité dans les recherches.

Ces qualités, ces aptitudes plutôt, se sont fidèlement transmises dans cette longue série de générations qui ont conservé le fonds même de la race à travers toutes ses diversités. On a cité de nombreux exemples de fidélité de l'odorat chez les uns et

Digitized by Google

chez les autres. Je n'en rapporterai qu'un, mais il est authentique.

Qui se ressemble s'assemble, au dire d'un proverbe applicable à des natures bien diverses, à des gens qu'on pourrait croire poussés par les circonstances dans des directions opposées. Quoi qu'il en soit de la remarque, on vit un jour, dans un des comtés du centre de l'Angleterre, un garde et un braconnier se rapprocher, s'unir fraternellement dans des vues coupables. Ils avaient des talents, leur apport fut égal. Merveilleusement doués, ils réussissaient à souhait; travailleurs nocturnes très-actifs, pleins de zèle, infatigables, plus heureux que ne l'eussent été d'honnêtes chasseurs, ils dévastaient à leur profit les meilleurs fourrés. Le garde couvrait d'autant mieux le braconnier, que le propriétaire était plus confiant en son garde. Cependant, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Tel devait être le sort des deux vauriens.

Fatigué de l'œuvre de destruction et de l'inutilité de la surveillance confiée à autrui, le volé se souvint finalement de cette vérité par trop oubliée :

Il n'est pour voir que l'œil du maître.

Une nuit donc, à l'heure propice aux malfaiteurs, et sans avoir prévenu personne, le maître rassembla à l'improviste tous ses gens, prit ses limiers et s'élança vivement, ainsi accompagné, dans une direction indiquée par la détonation d'une arme à feu.

Le garde et son compère, bientôt avertis, songèrent prudemment à la retraite, chose malaisée en l'occurence, car la voix sonore et bien connue des chiens accusait nettement à l'esprit du garde les difficultés de l'entreprise.

— Par le ciel, dit-il d'une voix mal assurée, nous serons bientôt pris dans ce champ. Venez vite, suivez-moi de ce côté.

Et ils s'enfoncèrent, sans plus attendre, dans les profondeurs du bois, dont ils suivirent les capricieux détours. Ils firent diligence et atteignirent sans encombre le point opposé où ils s'arrêtèrent pour reprendre haleine au bord d'un large vivier. Ils étaient poursuivis. La voix des limiers résonna fortement à leurs oreilles. Les chiens avaient pris droit et se frayaient un dernier

Digitized by Google

passage à travers d'épais fourrés. Il n'y avait pas un moment à perdre. Nos larrons, peu rassurés, entrèrent résolûment dans l'étang, s'y avancèrent jusqu'à ce qu'ils eussent de l'eau jusqu'au cou, puis demeurèrent immobiles et muets comme des poissons.

Il était temps. La meute arriva droit et juste au point où les deux fugitifs étaient entrés dans l'eau. A ce point, toutes émanations avaient cessé; la masse d'eau les avait *noyées;* l'odorat ne percevait rien au-delà du bord, mais en deçà il conservait toute sa puissance, toute sa finesse, toute sa sûreté. C'est bien ici, disaient clairement les bêtes en quête; après toutes sortes d'allées et venues, elles s'arrêtaient infailliblement au même endroit, elles répétaient invariablement, par leurs faits et gestes, par leurs intelligentes manœuvres, le même mot : — C'est ici..... Elles avaient raison. L'étang fut cerné; les délinquants furent découverts et pris.

L'homme est bien rusé, mais le chien a le nez terriblement fin.

---

2. *En Gascogne, en Saintonge, en Poitou.*

I. Bien apparentés les gasçons. — Comme faisaient leurs pères. — Faute de grives... — Querelle d'Allemand. — La variété de Toulouse. — Les girondins. — II. Les types du Midi. — M. Joseph de Carayon La Tour. — La première page d'un livre généalogique. — Création des *chiens de Virelade.* — Saintonge et Gascogne. — La consanguinité. — Renseignements précieux et précieux enseignement. — Un piqueur modèle. — La race de Virelade devant ses juges. — Le livre généalogique du chenil. — Les chiens bleus de Foudras. — Anglo-Poitevin-Saintongeois. — Le chien de l'Ariége. — III. Les chiens du bas Poitou — et ceux du haut Poitou. — Les chiens de Cérès.

I.

Les gascons (je n'entends parler que des chiens courants de Gascogne) proviennent, on l'affirme, d'alliances contractées au XIVe siècle entre chiens de Saint-Hubert et lices indigènes à la contrée. Ils forment une population éparse, mais encore assez nombreuse dans le sud-ouest de la France. Par le côté paternel, ils se trouvent apparentés aux variétés de Toulouse et de Bordeaux, qu'on peut réunir dans un seul et même groupe.

Digitized by Google

Effectivement, ceux-ci et ceux-là avaient conservé beaucoup d'affinité — ensemble qualités et défauts — avec les vieux Ardennais. Leur construction est robuste, mais un peu massive; ils sont longs de corsage et médiocrement râblés. La tête est forte et coiffée très-long. Ils sont bien gorgés et doués d'une finesse de nez très-remarquable : on aime cela en Gascogne. Je n'en fais pas un crime à nos spirituels compatriotes. Pour en revenir à leurs toutous, je dois dire qu'ils chassent le loup *d'amitié,* comme faisaient joyeusement leurs pères, ce qui ne les empêche pas de donner galamment sur le lièvre lorsque l'autre ne se présente pas.

C'est peut-être bien un proverbe gascon que celui-ci : Faute de grives, on mange des merles.

Les difficiles ne trouvent pas les merles morceaux de roi, mais à la guerre comme à la guerre. A l'imitation du maître, le chien n'est pas parfait. Celui de Gascogne, dit-on, est lent, musard, un peu trop collé à la voie; je le sais, au contraire, là où il a été choyé dans sa filiation, soigné dans son éducation, je le sais, dis-je, passablement ardent, je le vois, au contraire, actif dans les défauts et plein d'énergie. En effet, n'est-ce point un magnifique animal que le chien bleu de cette race, perfectionné par M. le baron de Ruble dans le Gers ? Celui-là a le rein large et puissamment musclé, le corsage épais et robuste, la tête expressive, la queue fine et bien portée sur le rein.

Du reste, la race est grande; les petits se tiennent au-dessus de $0^{m},76$, et les plus hauts dépassent parfois $0^{m},83$. Son pelage présente d'ordinaire ce mélange de poils noirs et blancs qu'on appelle *bleu*, avec des taches noires et des marques de feu à la tête et aux pattes.

La variété de Toulouse se distingue par des marques sang de bœuf.

Une autre, particulière au Lot-et-Garonne, née, dit-on, d'un croisement avec des briquets, est moins haute et moins forte, marquée de bleu sur les reins et sur les côtes, marquée de feu autour des yeux. Elle a les jambes fines, le pied sec et la queue effilée.

La famille des girondins a disparu. Elle existait encore, il y a quelques années, aux environs de Bordeaux. Elle était belle

Digitized by Google

d'aspect et de physionomie, de forte taille, au manteau blanc parsemé de grandes taches noires.

De judicieux croisements avec les chiens de Saintonge ont encore amélioré cette variété, complétement absorbée aujourd'hui par les voisines, et notamment par la race de Virelade, qui s'est appropriée les plus beaux spécimens survivants.

II.

A côté des gascons se placent les saintongeois. Ceux-ci et ceux-là, avec ceux du Poitou, sont considérés comme les types des races de chiens courants du Midi.

M. Joseph de Carayon La Tour est, je pense, le veneur de l'époque qui connaît le mieux, dans leur passé et dans leur présent, nos races méridionales de chiens. Il s'en est beaucoup servi en compagnie de chasseurs de race et il résume aujourd'hui le profond savoir, les hautes connaissances de plusieurs générations d'hommes voués par goût et par position aux plaisirs intelligents de la grande chasse à courre.

« J'ai été initié de bonne heure, dit-il, dans les principes de vénerie par le comte de Saint-Légier et le baron de Ruble. Fidèles conservateurs des anciennes traditions, ces deux veneurs ont aimé la chasse comme une science qui a ses préceptes et ses lois. Le comte de Saint-Légier possédait une race de chiens de Saintonge qu'il conserva précieusement pendant sa longue carrière. Quelques représentants de cette race existent encore chez son petit-fils, le vicomte H. de Saint-Légier. Le baron de Ruble, au contraire, s'était attaché à la race connue sous le nom de chiens de Gascogne, aussi ancienne que la première, et dont il est encore aujourd'hui l'heureux possesseur. »

C'est dans une notice inédite que M. J. de Carayon La Tour s'exprime ainsi. La notice dont il s'agit forme l'introduction du *Livre généalogique des chiens de Virelade*, nés d'alliances contractées entre reproducteurs choisis avec soin dans les deux branches d'une même souche, celles de Saintonge et de Gascogne.

L'œuvre remonte à 1846 ; elle s'est continuée depuis lors sans

Digitized by Google

interruption, sans relâche dans les attentions, sans mélange d'aucun autre sang, sous la surveillance immédiate du propriétaire, admirablement secondé par son piqueur, Jacques Baratte, veneur très-capable lui-même, éleveur instruit, homme à part aussi par les hautes qualités qui le distinguent et qui lui ont acquis tout à la fois l'affection et l'estime de ceux qui le connaissent.

Vingt années d'efforts suivis dans le sens d'une reproduction intelligente ont créé et mis au monde une nouvelle famille de chiens, qualifiée aujourd'hui de *race de Virelade.* Elle n'est pourtant pas, dit M. de Carayon La Tour, « une création, mais simplement une amélioration, une reconstitution des races de Saintonge et de Gascogne, qui doivent leur origine à la même souche. »

Par cette manière de dire, M. de Carayon se sépare de la multitude des veneurs qui prennent au hasard dans des races d'élite deux ou trois animaux plus ou moins authentiques, les marient indéfiniment entre eux, et de même toutes leurs suites, dont ils forment aussitôt un groupe distinct désigné pompeusement par ces deux mots prétentieux et sonores : « MA RACE ».

M. de Carayon a été plus attentif quant à son point de départ, qui lui a offert la double garantie des individus et de leur ascendance. Ce sont les mérites des chiens de Gascogne et de Saintonge qu'il a voulu réunir, fortifier, consolider dans la nouvelle famille de Virelade. Pour atteindre le but, il a puisé les éléments de reproduction dans les deux chenils où ils étaient les plus purs et les plus renommés chez MM. de Ruble et de Saint-Légier. Les deux races, d'ailleurs, je l'ai déjà fait remarquer, étaient très-voisines ; « elles étaient, écrit M. de Carayon dans sa notice, elles étaient de même taille, variant entre 23 et 25 pouces (vieux style). Elles avaient les qualités qui, de tout temps, ont distingué les chiens français : une grande finesse de nez, une belle gorge et une menée noble et droite.

« Sous poil blanc marqué de noir, les *chiens de Saintonge* avaient la tête fine, l'oreille papillotée, le cou long et léger, la poitrine profonde, le rein harpé, mais étroit, la cuisse plate, la queue basse, la patte de lièvre, sèche et nerveuse.

« Sous poil bleu marqué de noir, les chiens de Gascogne avaient

Digitized by Google

la tête forte, l'oreille longue et papillotée, les babines un peu pendantes, le dos large et musclé, la hanche saillante, la queue fine et relevée sur le rein, les membres très-forts.

« Les premiers, délicats, difficiles à élever, manquaient d'activité et péchaient surtout par le tempérament, ce qui provenait de la constance regrettable que le comte de Saint-Légier avait mise dans ses croisements en dedans, n'attachant à tort aucune importance aux fâcheuses et inévitables conséquences de la consanguinité. Cette race, cependant, avait dans les grandes journées, malgré son manque d'énergie, une persistance très-remarquable à maintenir sa voie, ce qui dénotait, chez elle, un véritable amour de la chasse et certainement une illustre origine. »

Avant de poursuivre, j'ouvre une parenthèse sur le fait de consanguinité dont il est parlé ici. A la façon dont il s'exprime, M. de Carayon donne à penser que le comte de Saint-Légier, fort insoucieux sur ce point, ne s'en préoccupait d'aucune manière et ne répugnait pas, conséquemment, à allier entre eux des animaux atteints des mêmes imperfections et sans doute aussi recommandables par les mêmes qualités. Dans ces conditions, les mariages consanguins présentent et des avantages et des inconvénients. Le résultat l'a bien prouvé dans le chenil de M. de Saint-Légier dont les produits, en dépit de leur manque d'énergie, se tenaient pourtant fermes sur la voie. Dans le cas spécial, cet avantage, cette qualité très-appréciée était le bénéfice de la consanguinité, comme le défaut d'énergie en était l'inconvénient et la perte. Mais que le résultat eût été autre et différent, si, sans sortir du chenil, sans sortir des croisements en dedans, on avait répudié, écarté avec soin de la reproduction les sujets les moins bien doués sous le rapport de l'énergie ! A la longue, sans rien perdre de ce qui était louable dans la famille canine entretenue chez M. le comte de Saint-Légier, on l'aurait fortifiée sous le rapport du tempérament et de beaucoup améliorée au lieu de la laisser déchoir par l'intervention intempestive des moins énergiques, lorsqu'ils plaisaient par ailleurs.

La consanguinité est une arme à deux tranchants qui se retourne très-aisément contre ceux qui ne savent pas la manier en connaissance de cause. Voilà la vérité vraie en ce qui la concerne, la vérité théorique et aussi la vérité pratique.

Digitized by Google

« Les chiens de Gascogne, reprend M. de Carayon, étaient d'une vigoureuse santé, ardents et actifs dans les défauts ; ils chassaient le loup d'amitié et le lièvre avec une rare perfection.

« En dehors de ces deux races, existaient dans la Gironde quelques individualités isolées, provenant de l'ancien équipage d'une société bordelaise dirigée par M. Desfourniel. Ces chiens, dits *chiens de Bordeaux*, avaient beaucoup d'affinité avec les races de Saintonge et de Gascogne que je viens de décrire. M. Desfourniel, véritable veneur, partisan décidé de la chasse française, avait élevé de très-beaux sujets parmi lesquels j'ai rencontré quelques types qui m'ont été très-utiles.

« Ces espèces, dont on ne trouve pas une description technique dans les anciens ouvrages de vénerie, devaient avoir une même origine et provenaient sans doute du croisement des chiens blancs et des chiens noirs, dont parle le roi Charles IX, dans son traité sur la chasse.

« A mes débuts, je fus donc en présence des races de chiens français les meilleures et les plus pures. Ayant eu l'occasion de chasser souvent avec les plus beaux équipages du nord de la France et de juger à l'œuvre un grand nombre de meutes de chiens anglais et de bâtards, il me fut permis d'apprécier les qualités respectives de ces différentes espèces. Je n'hésitai pas à donner toute ma préférence aux chiens français. « Droit dans la voie », fut ma devise d'équipage et je me livrai avec persévérance au développement de la race qui a pris le nom de Virelade.

« C'est à la suite d'accouplements judicieux aidés par une fortifiante éducation que les chiens dont se compose aujourd'hui mon équipage ont été obtenus. Par leur union ou leur mélange, le sang des chiens de Gascogne et de Saintonge s'est revivifié ; la force et la santé ont fait alliance avec l'élégance et la légèreté. »

Et M. de Carayon termine cette notice, trop courte à mon gré, mais très-substantielle, par la déclaration suivante que je me fais un devoir de reproduire : « J'aime à reconnaître que mon but aurait été difficilement atteint, si je n'avais pas rencontré dans Jacques Baratte, qui a tenu ce livre généalogique, une rare

Digitized by Google

intelligence comme piqueur, un parfait dévouement et un amour passionné pour la chasse des chiens français. »

Nos expositions canines ont mis très-en relief la race de Virelade et j'ai grand plaisir moi-même à appeler sur elle une attention bien méritée, car elle témoigne une fois de plus du pouvoir de l'homme sur les auxiliaires qu'il a conquis.

A ce titre, on lira avec intérêt ce qu'en a dit M. le comte de Lorge, à la suite de la dernière exhibition canine.

« Si nous parlons maintenant des chiens purs français, nous devons mettre en première ligne la meute gascon-saintonge de M. de Carayon la Tour, race qu'il a formée en croisant les gascons purs de M. de Ruble avec les saintongeois venant de M. de Saint-Légier. A force de soins et de persévérance il est arrivé à un magnifique résultat. J'oubliais de dire que dans le sang des chiens de M. de Carayon, il en entre aussi un peu des chiens dits chiens de Bordeaux, race qui avait beaucoup d'affinité avec les races de Gascogne et de Saintonge, et qui très-probablement en était déjà une descendance. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet et je renverrai pour plus amples détails au *Stud-boock* de M. de Carayon.

« Les chiens sont (*pl.* XLVII, *fig.* 89) (3) grands, forts et légers à l'œil, un peu longs peut-être et semblant manquer de souplesse ; tous marqués blanc et noir, l'oreille vrillée et le museau allongé : la cuisse plutôt plate et descendue et la patte de lièvre. Je ne les ai jamais vus chasser et ne puis en parler que par ouï-dire ; ils ont, dit-on, du fond, beaucoup même, et sont parfaitement collés à la voie ; mais ils ne chargent pas, ne rallient pas aussi facilement que des bâtards et ne doivent pas avoir leur vitesse.

« En ferait-on aussi aisément des chiens de change, j'en doute ; mais cette épreuve n'a pas été tentée, je crois, dans des forêts assez vives, pour que l'on ait une certitude à cet égard. Pour moi, comme pour tous ceux qui chassent de meute à mort dans le nord, l'est et l'ouest de la France, je crois pouvoir dire que le grand mérite des chiens de Virelade, qui peuvent, du reste, être parfaits pour leur pays, consiste dans la pureté de leur origine française et dans leur valeur comme souche. C'est de là, à mon avis, qu'il serait désirable de voir sortir lices et étalons pour les divers croisements de nos meutes de bâtards. »

Digitized by Google

J'ajouterai avec M. Leblanc ceci : dans leurs comptes rendus de l'exposition, les journaux anglais ont accordé la palme à la race de Virelade, en déclarant qu'il n'y avait pas d'animaux aussi parfaits sous tous les rapports, en Angleterre ; « c'est une belle victoire, écrit M. Leblanc, remportée sur des éleveurs aussi habiles et aussi persévérants. »

Le livre généalogique du chenil de M. de Carayon La Tour a été pour moi plein d'intérêt. Il m'a semblé qu'on y porte seulement les animaux d'élite destinés à faire partie de la meute. Il est évident que toutes les naissances n'y ont pas leur inscription.

J'y trouve : 1° les animaux qui ont fondé la famille ; 2° ceux qui, à partir de 1851, ont fait partie de l'équipage — *Droit dans la voie;* 3° la liste des élèves donnés, jeunes ; 4° la liste des lices étrangères à l'équipage envoyées aux étalons de la meute.

Celle-ci, forte de 28 à 30 têtes, se remonte annuellement parmi les élèves d'un an les mieux réussis.

L'état civil de chaque tête conservée, à la suite du nom de l'animal, donne ceux du père et de la mère, la date de la naissance, l'élévation de la taille et souvent des renseignements sur les preuves d'aptitude, sur les qualités constatées, puis sur la fin dernière, sur les causes de la sortie.

Un pareil tableau prend une immense signification. A mesure que le nombre des existences augmente, l'intérêt grandit. Il sera curieux de le relever plus tard et de voir quels progrès auront été accomplis à chaque période de dix ans, par exemple.

Nous ne posséderions, dans toutes les espèces, que des races supérieures si tous les grands éleveurs ouvraient à leurs produits un livre pareil dont les résultats seraient de cinq en cinq ans, je suppose, portés d'une manière ou d'autre à la connaissance du public. Il y aurait ainsi des haras-souche pour toutes les espèces, des lieux d'élevage renommés à juste titre, des éducations spéciales très-soignées, très-intelligemment conduites, où la masse des éleveurs viendraient chercher à bon prix les éléments de reproduction améliorée qui font toujours défaut.

Les races de Saintonge et de Gascogne ont toujours eu beaucoup d'affinité l'une pour l'autre. Leur union systématiquement renouvelée, avait produit au XVIIIe siècle les chiens blancs dits *foudras.*

Digitized by Google

Un peu bas sur jambes, légers de formes et nerveux, ceux-ci avaient le rein large, le fouet effilé, les oreilles minces et bien tournées. Leur peau était de couleur ardoisée, sous un poil blanc plus ou moins moucheté, ce qui les faisait paraître complétement bleus lorsqu'ils étaient mouillés.

Les derniers descendants en ligne directe des élèves de monseigneur de Foudras se sont éteints sous la Restauration, mais, dit M. de Noirmont, le mélange de race auquel ils devaient leur origine n'a jamais cessé de fournir des sujets excellents aux meutes du sud-ouest.

Entre voisins, les rapprochements sont faciles et fréquents. De là des ressemblances et des similitudes frappantes, alors même qu'une goutte de sang étranger intervient au hasard ou systématiquement; de là, néanmoins, des variétés auxquelles on donne des noms distincts; affaire d'ordre et de localité plus qu'autre chose, plus encore que dénomination vraiment justifiée, car la conformation offre peu de différences, car les aptitudes, qui sont les mêmes, acquièrent à peu près la même étendue, car la destination est la même et le même aussi est l'emploi.

Le chien anglo-poitevin-saintongeois et le chien courant de l'Ariége (*pl.* XLVII, *fig.* 87 (1) et 88 (2) sont bien les représentants du fait dont je parle et de l'idée qui l'exprime.

III.

Les chiens du Poitou formaient ancie nement deux familles. L'une, celle du *bas Poitou*, se rapprochait beaucoup des chiens de Saintonge; et c'est là tout ce que je puis et veux dire d'elle.

L'autre avait son existence plus indépendante, ou mieux plus distincte; elle jouissait de son autonomie et mérite une courte description; la voici :

Les *chiens du haut Poitou*, sous poil tricolore, de moyenne taille, à la tête busquée, à l'oreille médiocre, mince et soyeuse, au dos harpé, à la poitrine profonde, étaient d'excellents chiens de loup. Les plus estimés étaient les chiens de Larye, qui passaient pour avoir été amenés d'Écosse par la famille de ce nom. Par suite de croisements, ces chiens aussi étaient devenus très-rares. On raconte dans le pays qu'un gentilhomme poitevin,

Digitized by Google

qui possédait le dernier couple de chiens de Larye, ne pouvant se résoudre à les tuer en partant pour l'émigration, imagina de leur couper la queue et les oreilles. Les nobles animaux échappèrent ainsi à la tourmente, et leur maître put à son retour, s'en servir pour propager la race.

Les deux races, puisque races il y a, s'en sont allées de pair; elles ne subsistent plus guère que par les excellents bâtards qu'elles ont formés en s'alliant aux chiens anglais.

— Les *chiens Cérès*, qui devaient aussi leur nom à une famille du pays, avaient encore un petit nombre de représentants, il y a quelques années, sur les confins du Poitou, de l'Angoumois et du Limousin.

Hauts de 0m54 environ, blancs et orangés, bien faits, bien râblés, les chiens Cérès avaient la tête osseuse, le museau fin et allongé, l'oreille très-bien tournée, le jarret évidé, le pied de lièvre. Ils chassaient en perfection et le lièvre et le loup.

---

3. *Les normands; — ceux d'Artois, — et les vendéens à poil ras.*

I. Les chefs de race. — Un coin de la terre promise. — Plus vague que précis. — La race normande. — Voilà qui vaut son pesant d'or. — Un peu d'histoire. — Embrouillamini. — Encore les croisements. — Démêlons le faux du vrai. — II. Artois, picards et bassets. — Un homme averti. — Un et un ne font pas deux. — Les voix hautaines. — La gaillardise. — La vieille et la nouvelle race. — III. Les vendéens à poil ras. — Double-bâtard. — Pureté de race et manche large.

I.

Dans la classe précédente ont été intentionnellement réunis les trois principaux types de chiens courants du Midi. En celle-ci, par analogie ou par opposition, comme on voudra, se trouvent de même assemblés les principaux chefs de races à poil ras du nord et de l'ouest de la France.

Les premiers qu'il faille nommer à cette place sont ceux de *Normandie*, sorte de terre promise où les animaux de toutes les espèces se mettent par droit de naissance au premier rang, pour

Digitized by Google

peu qu'il convienne à l'éleveur de ne pas faire obstacle à leur perfectionnement ou de seconder par les attentions les plus simples l'œuvre privilégiée de la nature. Les chiens ne forment point exception ici, loin s'en faut.

Pour les plus anciens, on ne sait même pas d'où ils sont venus. Personne n'en a parlé jusqu'à Louis XIV. A cette époque pourtant, voilà qui est certain, la race normande fournissait de nombreuses recrues à la vénerie royale.

Toutefois, cette appellation de race normande est plus vague que précise. On la retrouve pour toutes les espèces domestiques et, dans chacune de celles-ci, la multiplicité se montre pour peu qu'on cherche et que l'on classifie. *La* RACE NORMANDE, disent les vieux hippologues. Or ce singulier ne dit guère et ne précise pas, car la Normandie produisait alors le cheval de selle du Merlerault, dont la réputation était européenne; le carrossier célèbre du Cotentin; le bidet de la Hague, fameux entre tous, *e tutti quanti*, sans la plèbe encore. Dans les espèces bovine et porcine, on rencontrerait la même diversité, et c'était toujours, pour le dehors au moins, *la* RACE NORMANDE!

Il paraît bien qu'il en a été de même pour l'espèce canine. A nulle autre pareille, *la* race normande, à en croire un Normand de ce temps-là, qui n'y allait pas par quatre chemins, Leverrier de la Conterie (ce nom-là vaut ici son pesant d'or), *la* race normande était tout simplement le véritable type des chiens courants.

Cependant, Leverrier de la Conterie lui-même distinguait en son pays deux races vraiment pures : l'une de chiens gris, fauves ou noirs, l'autre de chiens blancs, et, dans chacune d'elles, on trouvait de grands et de petits chiens.

Écoutons maintenant M. le baron de Noirmont dissertant sur ce grave sujet. Dix ans après La Conterie, dit-il, « d'Yauville écrivait que les limiers qu'on tirait de Normandie pour le service de la vénerie royale étaient noirs, marqués de feu, avec du blanc sur la poitrine ou d'un gris tirant sur le brun. Comme ces chiens ressemblaient beaucoup à ceux qu'on voit représentés dans les anciens tableaux et les vieilles tapisseries, d'Yauville en concluait que ces normands descendaient des chiens noirs de saint Hubert et des chiens gris de saint Louis. « Ce que je puis certi-

Digitized by Google

« fier, ajoute-t-il, c'est que la race existante est si ancienne que « les plus vieux veneurs, tant de Normandie que de ce pays-ci, « disent que leurs anciens même n'en connaissaient pas l'ori- « gine. »

« Les plus beaux des chiens de ces deux races normandes avaient la tête longue, le front ridé, les naseaux bien ouverts, les babines tombantes, l'oreille basse, mince, papillotée en dedans, l'œil gros, la paupière inférieure tombante, le *fanon de bœuf*, le corps long et robuste, le rein haut et arqué, la queue très-fine du bout et tournée en trompe, les cuisses bien gigotées, les pieds secs et pointus.

« Les chiens normands étaient lents, très-collés à la voie, avaient beaucoup de fond et belle gorge.

« Les deux races dont parle Leverrier de la Conterie ont fini par se confondre. Les chiens tricolores, descendus de ce mélange, sont eux-mêmes devenus très-rares. Dès le règne de Louis XVI, il restait fort peu de chiens de pur sang normand, et l'ancienne race était, au dire d'Yauville, déjà dégénérée par suite de croisements avec les chiens anglais. Aujourd'hui, on oserait à peine affirmer qu'il subsiste quelques individus isolés de la vieille race, qu'on puisse garantir entièrement purs de tout mélange.

« Les chiens normands pour lièvre descendaient de la race des *chiens des Essarts* dont Sélincourt fait un grand éloge. Dès le XVIIe siècle, cette race de *petits chiens fort beaux* qui chassaient de *si bonne grâce, balai haut*, était presque entièrement éteinte, ou s'était mêlée avec des *harriers anglais* et des *briquets* du pays. »

Cette question d'origine est partout et toujours obscure ; partout elle est la même et, toujours, on voit intervenir le croisement comme une œuvre destructrice, comme cause principale de dégénération. La vérité est-elle donc en cela ? Mais quelle aurait été chez nos pères la manie de gâter leurs belles et bonnes races par l'infusion du sang de races étrangères inférieures à celles qu'ils possédaient sous le double rapport des qualités physiques et des aptitudes ! J'ai peine à croire, je l'avoue, à tant d'ineptie. Nos anciens, ceci soit dit sans allusion blessante pour les contemporains, nos anciens, en fait de chasse, n'étaient pas plus bêtes que l'ordonnance ne porte. Ils nous valaient bien, je suppose, nous, que

Digitized by Google

certains seraient portés à dire leurs fils dégénérés. S'ils ne nous ont pas légué intactes les races canines dont le souvenir vit encore dans la mémoire de quelques veneurs, par simple tradition toutefois, c'est qu'apparemment elles ne suffisaient plus aux exigences du temps; s'ils ont tenté de leur communiquer de nouvelles facultés ou simplement d'autres qualités, par voie d'alliances étrangères, c'est, à n'en pas douter, qu'elles ne les possédaient pas et qu'ils avaient trouvé bon de les leur communiquer. Le croisement a pu avoir des effets plus ou moins heureux; il a donné des résultats plus ou moins favorables, mais il n'a pu intervenir, d'une manière générale, sans une nécessité absolue.

Pour moi, j'ai cette croyance; je la souligne, mais je laisse au lecteur toute liberté de la partager ou de la repousser. Je le prie seulement de se tenir en garde contre des accusations qui vont se répétant, sans preuves, de livre en livre et de bouche en bouche. En opposant à celles-ci des faits modernes, des créations récentes et heureuses, dues au croisement, on a sous la main, sous la plume et sur la langue de bons arguments à produire à l'encontre des idées reçues.

Chemin faisant, nous les produisons, non dans des vues de système et de parti pris, mais dans l'intérêt de la science qui a pour objet de démêler le faux du vrai, de séparer l'ivraie du bon grain. Il faut que les principes restent debout, que les saines pratiques demeurent quittes du mensonge et de l'erreur.

II.

Les *chiens d'Artois* portaient anciennement le nom de *chiens picards*. Celui qu'ils ont pris et dont ils se parent aujourd'hui s'appliquait alors aux *bassets*.

Cette explication était nécessaire pour prévenir la confusion. Un homme averti en vaut deux : nous savons maintenant à quoi nous en tenir, vous qui me lirez et moi qui écris.

Ancien picard et artésien de notre temps ne font qu'un. « Ce sont les mêmes chiens, dit M. de Noirmont, dont la race était conservée, au XVIIe siècle, dans les nobles maisons de Gamaches et de Supplicourt, en Picardie; chiens plus grands que les petits normands, de poil gris et fauve, justes à la voie, requêtant mer-

Digitized by Google

veilleusement, ayant de belles gorges et des voix *hautaines* qui se faisaient entendre d'extrêmement loin. Ils chassaient le loup comme le lièvre, mais ils ne voulaient point du renard. Doués de la *gaillardise* des chiens français et de la sagesse des anciens chiens anglais, ils portaient le nez haut, et donnaient plus de plaisir dans un rapprocher que tous les autres chiens dans une chasse entière. »

Assez nombreux encore aujourd'hui, les chiens d'Artois ont perdu leur autonomie et conservé leur nom. Ils sont presque tous croisés de normands ou d'anglais. On constate le fait sans dire ni pourquoi ni comment il s'est produit. Il en résulte qu'on ignore et sous quelle influence la transformation a été entreprise et quels résultats précis ont été obtenus.

La vieille race était blanche avec des taches fauves ou grises, elle avait la tête courte, le nez court et un peu retroussé, à la Roxelane, le front large, l'œil gros et beau, les oreilles plates assez longues, le corps assez râblu, la queue fournie, retroussée et quelquefois recourbée.

La nouvelle famille, je ne sais vraiment pas si elle mérite encore le nom de race, est restée excellente, surtout pour la chasse du lièvre. Son pelage est souvent taché de noir ou tricolore. Elle se sert de la combinaison ternaire d'où elle est sortie, non dans ses aptitudes, mais dans sa conformation. Celle-ci n'est pas encore bien assise, elle est encore troublée : les formes extérieures sont moins suivies, moins ensemble que ne le comporte une structure harmonique. C'est principalement dans l'arrière-train que se manifeste le défaut de symétrie. La taille ne dépasse guère 0m49 à 0m54.

Les vieux chiens d'Artois ne subsistent donc plus ; si on les retrouve, ce n'est qu'à l'état de métis ; mais ce mot est peu usité en l'espèce, il faut dire « bâtards » pour demeurer fidèle au langage de la vénerie.

III.

Les chiens courants à poil ras de la Vendée compteraient parmi leurs ancêtres ce fameux *Souillard* dont il a été déjà parlé et

Digitized by Google

qu'on donne comme l'auteur, comme la souche des grands chiens blancs du roi ou *greffiers*.

La parenté serait plus ou moins directe et rapprochée. Des chiens greffiers plus ou moins croisés, dit-on, sont issus les chiens vendéens, qui ont conservé en grande partie leurs qualités, mais dont la race, modifiée encore par de nouveaux croisements, est devenue rare à l'état de pureté.

Quoi qu'il en soit, ces bâtards nés eux-mêmes de bâtards, ont la tête nerveuse, épithète qui ne serait pas comprise sur un autre terrain que celui-ci; ils ont l'oreille souple, mince, longue et tombante; le poil court et fin; le fouet effilé. On les dit incomparables pour la finesse de l'odorat. Ils ne craignent pas la chaleur, ce qui a son prix; mais ils redoutent un peu le froid ainsi que le redoutaient les greffiers, leurs pères. Enfin, ils se créancent difficilement.

Je veux faire remarquer, en terminant, que tous ces chiens dont on fait des types, et pour cause, sont loin des conditions de pureté de race que les zootechnistes d'une certaine école et à leur suite un tout petit nombre d'éleveurs, exigent aujourd'hui d'une manière absolue chez les reproducteurs, — à tous les étages de la production; mais la loi est plus méconnue que respectée. La pratique a parfois la manche large.

---

4. *Les chiens courants à long poil.*

I. Ce que parler veut dire. — Le propre du type. — Le griffon de Vendée. — Les deux faces de la médaille. — Qualités et défauts. — Réflexions. — *Suum cuique*. — II. Les fauves de Bretagne. — Description exacte. — Ceux d'aujourd'hui comparés à ceux d'avant-hier. — III. Le chien de Bresse. — Les pleurards de l'espèce. — IV. Les chiens de loutre. — Les possesseurs de recettes. — Les prétentions pour rire. — L'éteignoir national. — Une formule mathématique. — Les tâtonnements de la pratique. — Les qualites du chasseur de loutre. — Un mot et un fait.

I.

Parmi les variétés classées sous la dénomination de chiens courants à long poil, le *chien de Vendée griffon* et le *griffon*

Digitized by Google

fauve de Bretagne prennent la tête, ils sont considérés par nos veneurs comme les types du genre.

Il est évident que ce mot n'est pas employé ici dans son acception rigoureuse.

Le propre du type, c'est la faculté de se reproduire d'une manière constante, même en dehors des influences locales et des circonstances particulières qui le donnent et le façonnent; c'est un principe supérieur qui va sûrement des ascendants aux descendants, qui se transmet sans perte, sans défaillance, quand on en surveille la transmission, qui passe en partie seulement, à des doses calculées, fortes ou faibles, au gré de l'éducateur, lorsque son immixtion entre dans les vues de ce dernier, qui peut se concentrer enfin ou s'étendre à volonté, suivant les combinaisons variées dont on attend une utilité déterminée.

Le *griffon de Vendée* (*pl.* XLVIII) entre-t-il dans ce cadre? remplit-il ces conditions? Évidemment non. « Le chien de Vendée griffon, dit M. Le Couteulx de Canteleu, ne forme pas, à proprement parler, une race à part, c'est une simple variété du chien de Vendée. » De son côté, M. Guy de Charnacé écrit cette phrase : « Dans une portée de chiens vendéens, à quelque variété qu'appartienne le couple dont elle sort, il y a toujours des individus de poil différent, quoique constamment blanc et orange. »

Cette diversité, cette instabilité plutôt, est l'opposé du type. L'expression prend donc, lorsqu'on l'applique au chien griffon de Vendée et dans la langue des veneurs, au moins, une signification spéciale, moins rigide que celle du langage scientifique.

Le fond du pelage du griffon vendéen est blanc ou jaune clair marqué de taches fauves ou noires; la taille est généralement très-grande; la structure est forte, la constitution solide. En somme, l'animal chasse bellement et le loup et le sanglier. Il est surtout incomparable pour rapprocher une voie ou suivre une piste dans les ruisseaux et les étangs. Là est son triomphe : dans ces conditions spécialisées, il n'a pas son pareil et laisse toujours les meilleurs souvenirs dans les équipages où il a été introduit.

A l'éloge se mêlent des reproches lorsqu'on étudie la manière de l'animal dans la chasse au cerf ou au chevreuil. Écoutons sur ce point la critique.

Digitized by Google

« Le chien vendéen a de la finesse, dit M. Guy de Charnacé, il a de l'activité dans ses retours, mais il manque de fond. En meute, il peut forcer des cerfs dans une certaine proportion, des chevreuils jamais, ou du moins rarement. Au bout de deux heures d'une chasse un peu vive, le chien vendéen se couche dans les fossés et dans les ornières, au lieu de travailler pour relever le défaut. Pendant ce temps, l'animal se forlonge et il devient impossible de le rejoindre. Nos pères chassaient toute une journée au chevreuil, et ils ne le prenaient qu'exceptionnellement. »

La critique est peut-être un peu sévère. Du reste, elle s'attaque indistinctement aux deux variétés de la race vendéenne. Elle atteindrait peut-être plutôt et plus complétement celle à poil ras que le griffon, et peut-être encore ne l'atteindrait-elle en plein que dans certaines circonstances. Il est certain que les chiens de Vendée n'ont pas la vitesse des chiens anglais. Or, pour accompagner et prendre cerfs et chevreuils, la vitesse est qualité de premier ordre. Les chiens qui en manquent, se trouvant surmenés dès le début de la chasse, sont bientôt forcés d'y renoncer. C'est ce que font les vendéens ; mais s'ils pouvaient aller moins rapidement pour commencer, ils se rebuteraient moins tôt, ils tiendraient plus longtemps, et ne seraient point accusés de manquer de fond. On a, je pense, confondu ici le fond et la vitesse. Il n'y a point d'animal, de si grand fond qu'il soit qui puisse résister à un degré de vitesse supérieure à la sienne. Du moment qu'on le sort de son train, de ses moyens, il ne donne plus qu'imparfaitement, que très-incomplétement la somme d'efforts qui est en lui.

Mais s'il n'est le meilleur des chiens à la poursuite des plus agiles, le chien de Vendée est vraiment incomparable dans d'autres circonstances, et j'ai voulu le montrer à l'œuvre dans la figure 90 (*pl.* XLVIII) où il est de compagnie avec ses pareils du Nivernais et de la Bretagne.

Un mot de ces derniers.

II.

Les *griffons de Bretagne* (*pl.* XLVIII) sont de très-vieille souche. Les plus anciennes chroniques armoricaines en font

Digitized by Google

mention ; malheureusement ils deviennent fort rares. Mais il en est ainsi de toutes choses. La civilisation n'est pas œuvre de conservation. C'est elle qui vieillit ou supprime, qui transforme ou rajeunit toutes les races domestiques. Ressemblons-nous donc si exactement à nos pères ?

Quoi qu'il en soit, les griffons fauves de Bretagne sont des « chiens de grand cœur, entreprenants et de haut nez, gardant facilement le change ». Ils sont de belle taille et de forte constitution ; rudes au travail, on les trouve par tous les temps ; ils ne craignent ni les eaux ni le froid. On ne saurait dire qu'ils résistent à la dure, car cette condition ne les entame pas. Le loup et le sanglier font admirablement leur affaire, ils les mènent généralement de façon à satisfaire les plus difficiles.

Leur pelage est d'un rouge vif, très-caractéristique. Quelques-uns cependant sont marqués de blanc, de gris ou de noir. Mais ces marques sont une tache, une tache et une cause de mésestime. La couleur acquiert dans certaines races une valeur spéciale. Sans avoir par elle-même une très-grande signification, elle prend, lorsqu'elle devient un signe distinctif de race, un caractère particulier par sa permanence.

Au dire de quelques auteurs, les représentants de la race actuelle rappelleraient encore assez exactement les chiens dont les seigneurs et ducs de Bretagne composaient leurs meutes, ils ajoutent, *ad majorem varietatis gloriam*, qu'ils rivalisaient avec les meilleurs. Ils avaient donc bonne renommée, et l'on se souvient encore, pour les citer à l'occasion, des hauts faits des meutes fameuses de l'amiral d'Annebauld, du célèbre Huet de Nantes que jalousait Gaston Phœbus, du seigneur de Lamballe qui vint du comté de Penthièvre prendre un cerf sous les murs de Paris. Mais ceci était déjà de l'histoire ancienne du temps de Jacques du Fouilloux, en 1651.

III.

On fait état aussi d'une autre variété, aussi fort belle, de chiens courants griffons, également rare à notre époque. Celle-ci porte le nom de *chien de Bresse*. On la dit issue en droite ligne des chiens ségusiens décrits par Arrien au troisième siècle de notre

Digitized by Google

ère : « C'était, dit-il en parlant des *Sigusii*, des chiens courants égaux aux chiens de Carie et de Crète pour la finesse de l'odorat, mais plus lents et d'une mine triste et sauvage. » En chasse, ils criaient beaucoup, tant sur le gîte que sur les voies, mais d'un ton si lamentable que les Gaulois les comparaient à des mendiants implorant la charité publique (DE NOIREMENT).

IV.

Les *chiens à loutre* (otterhound) de la Grande-Bretagne tiennent beaucoup, dit-on, de ces races, et surtout du vendéen griffon. Richardson en fait la description suivante : bas sur pattes ; tête longue et bien coiffée, mais couverte d'un poil ras tandis que le reste du corps est abondamment garni d'un pelage doux et dur de couleur jaune ou rougeâtre avec des taches noires ou grises.

Au rapport de Wood, on les employait beaucoup autrefois dans le pays de Galles pour la chasse du lièvre. Maintenant ils ne chassent plus que la loutre, genre de sport pour lequel ils ont une aptitude particulière. Ils vont à l'eau et nagent avec une très-grande facilité, sont très-mordants et méchants : il n'est pas toujours possible d'en réunir un grand nombre dans le même chenil.

Robinson ne trouve plus la race du vrai chien de loutre ; il la croit éteinte, ou plutôt il laisse à d'autres cette croyance, car lui ne suppose pas qu'il ait jamais existé un chien méritant cette dénomination, ou suivant avec plus de succès la piste de la loutre que celle d'aucun autre animal. Il est de ceux qui possèdent une recette pour chaque chose, une formule pour la production sur commande, mathématique en quelque sorte, d'une race donnée, d'une variété déterminée, ou simplement d'un individu isolé, d'un produit cherché.

Les éleveurs anglais ont cette prétention plus ou moins justifiée. Ils ont fait des tours de force en ce genre et, plus qu'ailleurs, chez nous, leur savoir a été fort exalté ; mais toutes les fois qu'ils ont échoué dans leurs tentatives excentriques, ils ne sont point allés le dire à Rome. Nous procédons autrement, en France. Nous crions bien haut et par-dessus les toits nos insuccès et nos

Digitized by Google

échecs, et nous étouffons un peu bêtement nos réussites..... ceci est tout français. Je reviens à Robinson.

Je m'engagerais sans crainte, dit-il, à former la meilleure meute de chiens de loutre en croisant de vigoureux chiens de lièvre avec des terriers à poil ras, pourvu que le mélange du sang du bull-dog donne à ces derniers cette insouciance du danger que tous les descendants de cette race entreprenante montrent à un degré si extraordimaire.

Voilà donc la formule. C'est simple comme bonjour en principe : la nouvelle race ou mieux le résultat désiré se trouvera constitué par une combinaison ternaire. Sous le rapport de la pratique, les indications sont un peu écourtées : elles laissent à désirer. Quelle sera la proportion respective des éléments employés, j'ai presque écrit des ingrédients à utiliser ? Robinson ne le dit pas ; il ne la connaît certainement pas, mais étant donnée la formule, il tâtonnera jusqu'à réussite complète.

C'est ainsi que font les éleveurs anglais pour toutes leurs productions animales, et à cette œuvre plus ou moins compliquée, ils déploient un grand art, un immense tact.

Tout cela pourtant n'est, de la part de Robinson, que de la spéculation pure. Il se sent de force à créer de toutes pièces des chiens de loutre sans croire à la nécessité de les produire spécialement ou directement. En effet, il rencontre, il voit ici et là des terriers à poils ras qui chassent très-volontiers et très-bien la loutre. Seulement on a eu l'attention, dès leur jeunesse, de diriger leur éducation en conséquence. On les a donc accoutumés de bonne heure à saisir une piste aussi légère que celle de la loutre.

Au surplus, ajoute-t-il, j'ai vu beaucoup de meutes de chiens de loutre sans avoir jamais pu reconnaître, chez aucune, de signes évidents d'une origine distincte.

La principale qualité nécessaire au chien de loutre est une haine vivace pour ce gibier, unie à un courage qui lui fasse supporter, sans faiblir les terribles morsures de la bête, car ni une peau dure ni un poil roide et crépu ne le défendront. Seul, le blaireau mord aussi cruellement, aussi douloureusement que la loutre. Il faut donc que tous les chiens de meute, réunis en vue de la chasse spéciale de cette dernière, aient le mépris de la souffrance,

Digitized by Google

qu'ils soient fermes sur les jambes, qu'ils aillent sans crainte à l'eau, et que rien ne les rebute, qu'ils soient indomptables.

— Est-ce que la morsure de la loutre ne ferait pas excuser un cri de douleur de la part d'un chien blessé? demandait un jour Robinson, membre de la Société protectrice des animaux, je le suppose, au piqueur d'une meute aguerrie.

— Si l'un de mes chiens, répondit sans hésitation ce dernier, se permettait cette lâcheté, je le pendrais aussitôt.

Et cet homme l'eût fait sans aucun doute comme il le disait. Il est vrai qu'un bon chien de loutre n'a jamais jeté un cri, ne s'est jamais plaint, si douloureusement et si profondément qu'il ait été atteint.

Pourquoi cette dureté et cette exigence envers le chien de loutre? C'est que, sans elle, sans ce courage muet et indomptable, il n'y aurait pas d'attaque possible de l'animal par le chien.

Lisez plutôt le petit racontage suivant; il est d'hier.

« Ce qui suit s'est passé sur la Tamise, près Reading, il y a quelques jours seulement (septembre 1866).

« Des chasseurs avaient un épagneul qui suivait un bateau en longeant la rivière.

« Dans un endroit assez isolé au bord de l'eau, le chien signale tout à coup, par ses aboiements, la présence d'une loutre.

« Une lutte ne tarda pas à s'engager, et la loutre mordant son adversaire à la tête l'étreignit fortement.

« Les deux combattants roulaient l'un sur l'autre, et le chien continuait à pousser des hurlements plaintifs.

« Le bateau s'étant rapproché de la rive, la loutre lâcha prise et plongea immédiatement.

« Le pauvre chien était blessé: il avait le museau déchiré.

« L'année dernière, plusieurs loutres avaient été prises à quelque distance du théâtre de ce combat. »

Et voilà pourquoi le chien de loutre doit être adroit, habile, insensible, dur à la souffrance, muet sous la douleur. En s'occupant de ses misères, il lâcherait tout et ne prendrait rien. D'ordinaire, on ne chasse pas en vue d'un résultat négatif.

Digitized by Google

5. *Trois spécimens de chiens courants anglais.*

I. Spécialisation et spécialistes. — Enthousiastes et réservés. — Toute chose est bien qui se trouve à sa place. — II. Le chien de cerf. — Les *desiderata* de la science et de la pratique. — Les chiens de renard. — Une supposition qui mérite créance. — Le chien de daim. — III. Extrait d'une notice composite. — *Staghound*, — *Foxhound*, — *Kerry-Beagle*. — IV. Les modifications successives du chien de renard. — Les recommandations d'un judicieux programme. — La conformation voulue. — Le manteau. — La taille. — Composition d'une meute. — Uniformité sous le rapport des qualités. — Considérations morales. — *Multum in parvo*.— Une règle qui ne souffre pas d'exception. — La perfection, *rara avis !*

I.

Nos voisins d'outre-Manche ont la vocation et le culte de la spécialisation. Ils ont eu, parmi les chiens d'ordre, ou du moins ils ont tenté de produire très-distinctement le *chien de cerf*, le *chien de daim* et le *chien de renard*. Leur succès sur ce point a été plus ou moins imaginaire, plus ou moins douteux ou complet, contestable dans tous les cas et sérieusement contesté en Angleterre même.

Cette dernière remarque était bonne à mettre à cette place. Nous sommes généralement, en France, admirateurs si naïfs, si excessifs, ou critiques si aveugles, si passionnés des Anglais, que nous exaltons ou rabaissons leurs œuvres, leurs productions en tous genres, sans plus d'examen, avec le même esprit de partialité irréfléchie. Les races d'animaux n'ont point échappé à cette double tendance du caractère national. Toutefois, si elles ont souvent provoqué la réprobation, elles ont, avec plus de vivacité encore, excité l'engouement. Le grand nombre n'a été ni avec les enthousiastes, ni avec les ardents du camp opposé; la généralité est restée indifférente, elle a laissé dire et laissé faire, se contentant d'observer en silence, pour se ranger, le moment venu, du côté du bon sens et de la saine pratique.

L'expérience, qui a charge de vérité, dit simplement que toute chose doit être en son lieu, que toute chose est bien qui se trouve à sa place. En l'espèce, comme on dirait au palais, certaines races fort appropriées à leur milieu et à leur destination

Digitized by Google

sur un point où elles donnent pleine satisfaction, sont tout à fait déplacées, défectueuses, pleines d'inconvénients ailleurs.

Il serait judicieux en tous les temps et dans toutes les situations d'écouter attentivement et de suivre à la lettre les conseils de l'expérience. Cette recommandation est tout aussi applicable aux races canines qu'aux autres.

Mais trêve de réflexions à côté ; je reviens aux divers groupes de chiens dénommés plus haut.

II.

En dépit de leurs prétentions, les amateurs de la chasse au cerf ne réussiraient pas à élever les chiens qu'ils y emploient au rang d'une race distincte. Ce sont, à ce que l'on dit, les successeurs, les descendants du limier de race primitive, lequel se distinguait fort, dans le passé, lorsqu'il se trouvait en présence du cerf ou du renard, car il compensait son manque de rapidité par la patience dans la poursuite.

Cependant, lorsqu'on déboisa le pays, dès que les campagnes devinrent praticables pour les chevaux, une nouvelle exigence surgit : on songea à la remplir en augmentant la vitesse du chien courant. Comment a-t-on réalisé ce *desideratum ?* Rien de plus précis à cet égard que ce qu'a écrit Robinson : « Des croisements variés, dit-il, des améliorations successives ont enfin produit l'espèce que nous appelons *chien de cerf* lorsqu'elle est fort grande, et *chien de renard* lorsqu'elle est de plus petite taille. »

Les Anglais ne sont jamais plus explicites que cela dans leurs recommandations zootechniques. Le croisement et la sélection, tels sont les grands moyens dont ils usent, mais on ne sait jamais par quelle série de générations ils ont passé pour obtenir le résultat cherché ; on ne sait même pas toujours quels éléments sont entrés dans leurs combinaisons, à plus forte raison ignore-t-on la proportion respective de chacun de ces éléments divers. A chaque pas, on s'aperçoit qu'ils sont doués d'un sens pratique exquis ; nulle part on ne trouve trace de science, explication de faits, exposition de doctrine.

Les chasseurs de renard allèguent, contre l'assertion d'une origine commune au chien de renard et au chien de cerf, la

Digitized by Google

spécialité distincte du premier. Cette spécialité est purement imaginaire pour Robinson ; c'est aller un peu loin peut-être : il y a sûrement un moyen terme entre les deux prétentions. Par suite d'une longue recherche et d'attentions très-suivies, des amateurs de l'une et de l'autre chasse, des spécialistes, en un mot, sont arrivés sans doute, en maints lieux, à composer des meutes plus généralement, sinon toujours exclusivement employées : celles-ci contre le renard, et celles-là contre le cerf. Les reproducteurs de ces groupes distincts, bien que d'origines ou de provenances diverses, alliés constamment *inter se*, dans la famille composée, lui ont donné à la fin un certain caractère d'homogénéité quant aux formes et quant à l'aptitude dominante, de manière à créer une variété à part, plus ou moins accentuée. Ainsi se seront produits, il y a tout lieu de le supposer, d'un côté des chiens de renard, de l'autre des chiens de cerf.

En voici d'autres encore : ce sont les chiens de daim. On pourrait aussi les confondre avec les deux précédents, dont ils sont les analogues, avec lesquels ils ont beaucoup de rapports. On est cependant forcé de convenir ici qu'il « existe une race de couleur jaune que l'on considère comme le vrai chien de daim de poétique mémoire. Il ressemble au vieux chien du Sud ; il a, comme lui, la voix sonore. Le daim fauve est quelquefois chassé par les chiens de lièvre, mais le vrai chasseur de daim n'admettra jamais que la race que nous avons mentionnée (Robinson). »

III.

Voici maintenant ce qu'a dit de ces trois sortes, prolongées dans le présent, la notice composite publiée par la Société zoologique d'acclimatation, à l'occasion de l'exposition des races canines, en 1865 :

« Les chiens courants anglais, tels qu'on les connaît aujourd'hui, sont de création toute récente, comme on peut le voir par la description que donnent les anciens auteurs des chiens de leur époque. M. Markham, qui écrivait sur la chasse sous Jacques Ier, donne du *staghound*, ou grand chien à cerf, une description qui semble être prise dans du Fouilloux (Hamilton Smith). La race du chien courant anglais la plus ancienne est le

Digitized by Google

southernhound ou chien du sud de la Grande-Bretagne, race dont il reste encore quelques équipages. Il est fortement construit, un peu bas sur pattes, bien coiffé, possède une très-belle gorge et un nez exquis; mais il est un peu lent, et par conséquent s'est vu détrôné par des chiens plus rapides (Richardson).

« Après le chien du Sud vient le véritable *staghound,* qui a aujourd'hui complétement disparu par suite de croisements d'où sont sortis les *foxhounds*, et les chiens que l'on appelle aujourd'hui staghounds ne sont que de grands foxhounds (Hamilton Smith).

« Le *foxhound* est une race essentiellement artificielle, tenant un peu de toutes les races possibles, et il serait difficile de dire quel fut le premier père et la première mère des chiens à renard d'aujourd'hui (Ashton Smith). Train de derrière ramassé, poitrine large, jambes droites, pieds arrondis comme la patte du chat, queue épaisse, bien garnie et bien portée, tels sont les principaux caractères du foxhound (Ashton Smith). Ils ont en outre l'oreille petite, placée très-haut et plate, et on a dans les équipages anglais l'habitude de l'arrondir. Du reste, on trouve dans chaque chenil en Angleterre un type de foxhound différent, et les mêmes maîtres d'équipage ont souvent changé plusieurs fois leur race pendant le cours de leur carrière (Ashton Smith). Le foxhound est docile de caractère et facile à mettre en meute, d'une rapidité souvent extrême, ce qui le rend chiche de voix. Il est inestimable pour sa belle construction et la vigueur de sa constitution, et il retraite gaiement après les chasses les plus fatigantes. Peut-être le plus vieux sang de foxhound d'Angleterre se trouve aujourd'hui dans le chenil du comte de Lonsdale, à Cottesmore. A l'exception des meutes de lord Yarborough, de M. Warde, du comte Fitzwilliam, du duc de Beaufort, etc., et de quelques autres, les meutes de chiens courants anglais ont changé si souvent de maîtres depuis cinquante ans qu'il est presque impossible de certifier leur origine. Cependant les meutes les plus estimées aujourd'hui sont celles des ducs de Rutland, de Beaufort, de lord Fitzwilliam, du marquis de Clevèland, de MM. Ralph Lambton et Osbaldesdone (Apperley).

« Une autre grande race de chiens courants anglais qu'il faut rapprocher du *southernhound,* qui en descend, dit-on, est le

Digitized by Google

kerry oeagle d'Irlande, grand chien très-analogue de formes au *bloodhound* et qui mesure jusqu'à 26 pouces de taille. MM. John O'Connell de Killarney et A. Herbert de Mucross, membre du parlement, ont été les possesseurs des deux dernières meutes de cette ancienne race. »

IV.

On ne saurait être surpris de l'obscurité qui entoure les commencements des plus anciennes races, lorsqu'on la trouve tout aussi grande à la naissance des races modernes.

Ashton Smith vient de dire ce qu'il en est pour le chien de renard (*foxhound*), race essentiellement artificielle, dont la perfection étonne lorsqu'on sait les nombreuses modifications qu'il a subies dans un laps de temps relativement fort court. Comme tous les autres chiens courants, il a commencé par être fortement bâti, plus lourd que léger, plus lent que rapide ; son poil alors était rude et presque hérissé. Du moment où, par suite d'exigences nouvelles, il dut acquérir les qualités opposées, sa forme se modifia ; il se fit tout à la fois plus beau, plus symétrique et plus allant ; il offrit l'heureuse alliance de la rapidité du train et de la force de résistance dans une structure modèle sous le rapport de la régularité et de la puissance.

Devenu l'objet d'une très-sérieuse attention, on a appris à le façonner, à l'édifier d'après les termes d'un programme parfaitement étudié.

On recommande très-expressément alors de ne point rétrécir sa tête ainsi qu'on l'a fait pour tous les chiens de chasse : ce résultat conduirait à l'extension de la vitesse, mais ce serait aux dépens des facultés olfactives. Le gain ne compenserait pas la perte ; il se rapprocherait du lévrier, il s'éloignerait du chien de renard.

Voici donc un premier point : évitez de contracter la tête de ce dernier. Ne la faites ni courte ni épaisse ; élargissez-la rationnellement dans la région du nez et ne ménagez pas l'ouverture des narines ; que le front soit découvert sans être très-élevé ; il n'est pas besoin de dépasser une longueur moyenne pour les oreilles. Les raccourcissant naturellement par voie d'hérédité, on n'aurait

Digitized by Google

point à les couper manuellement. Des oreilles trop longues s'accrochent aux buissons, se déchirent en passant à travers les ronces et les épines et demeurent, par là, très-sujettes aux ulcères; elles tombent trop bas pendant que l'animal prend ses repas et s'irritent par le bout au contact de la nourriture chaude ou par toutes autres causes. A quoi bon les avoir si longues, puisqu'il y a nécessité de les faire artificiellement plus courtes ?

Que le chien de renard ait le cou long et mince, sans vestige de fanon. Les épaules obliquement inclinées en arrière, musculeuses et pourtant non chargées. La membrure doit être solide, large, sèche, nerveuse; les articulations du genou et du jarret seront placées bas, afin de favoriser l'extension de l'allure et la rapidité de la marche, les hanches seront écartées, saillantes et fermes au toucher. La poitrine ne saurait être trop profonde. Le dos sera droit et ferme dans sa ligne; les reins seront larges et soutenus; les côtes ne céderont pas aisément au toucher. Ces diverses conditions impliquent l'énergie, la puissance, la rapidité, le fond. On veut que la queue soit légèrement courbée vers le haut et frangée de poils dans sa partie inférieure. C'est une idée comme une autre. On se complaît à voir, on admire volontiers l'arc gracieux que décrit ce long appendice en se recourbant sur le dos. Il n'y a point d'opposition à faire à cela. En course néanmoins, c'est-à-dire en chasse sérieuse, la tête sera haute et la queue basse; c'est la tenue de rigueur; elle est caractéristique de l'emploi de toutes les forces au déploiement de la vitesse.

L'état des pieds, leur conformation aussi ont leur importance. La patte doit être ronde, compacte, armée de griffes. C'est l'exercice qui la perfectionne, l'exercice librement pris dans le jeune âge. Les jeunes chiens auxquels on ne permettrait pas, dans leurs promenades rationnellement étendues et conduites, de courir sans contrainte n'arriveraient jamais à un complet développement et n'auraient pas la patte ronde du chat.

A la couleur du manteau s'attache aussi une observation justifiée. On recherche la variété des couleurs sur le même animal, afin que, à distance, il soit toujours possible de le reconnaître. Ce détail est nécessairement plus important aux yeux du chasseur qu'à ceux de tout autre.

Digitized by Google

La taille et les proportions du chien de renard ne sont choses ni indifférentes ni arbitrairement fixées. L'expérience exige qu'elles soient appropriées à la nature de la contrée où l'animal doit chasser. Nous avons déjà touché à cette question, nous pouvons y revenir. Disons donc que les grands chiens ne sont pas toujours les meilleurs. Dans un pays montagneux, par exemple, il faut donner la préférence aux animaux de taille et de poids moyens. Ils y sont plus aptes que les autres à saisir la piste et supportent plus aisément la fatigue des montées et des descentes; mais dans les localités où les obstacles sont élevés et rapprochés, difficiles et nombreux, de grands et vigoureux chiens deviennent nécessaires.

Dans tous les cas, quelle que soit la taille à laquelle on s'arrête, on fera judicieusement en adoptant une mesure uniforme. Ceci n'est pas simple plaisir des yeux, affaire de caprice, mais condition d'appareillement utile. Toutefois, l'opinion n'est pas unanime sur ce point. Ceux qui n'attachent aucune importance à l'uniformité de la taille sont forcés de racheter ce délaissement par la réunion extrêmement difficile des plus hautes qualités du genre dans chaque animal. En somme, on peut y gagner de n'avoir que des chiens d'élite, mais ce n'est pas chose toujours aisée. Au surplus, le choix sévère des animaux est toujours une recommandation de laquelle il ne faut point s'écarter; elle est essentielle et dominante, imposée par le but même qu'on se propose eu formant et en entretenant un chenil.

Les grandes qualités ne sont pas très-communes chez les géants d'une race quelconque. Les chasseurs qui ont visé aux grands animaux — soit 26 pouces anglais — n'ont pas toujours réussi à souhait. Ont-ils été plus heureux ceux qui se sont voués exclusivement aux petits — 20 pouces, par exemple? Ils ont eu beau dire : *multum in parvo,* qu'on traduirait librement en français par ces mots : « dans les petites boîtes les bons onguents », trop petit est un peu synonyme d'inférieur et très-proche voisin d'insuffisant. Je me tiendrais volontiers à égale distance des extrêmes et j'aurais pour moi l'expérience dans toutes les langues, fort d'ailleurs de cette autre maxime : *in medio virtus.*

Quoi qu'il en soit, de ce qui précède résulte évidemment ceci : la marque distinctive des chiens de renard, aussi bien que des

Digitized by Google

chiens de cerf, par exemple, ne dépend en rien de la taille. On peut en fabriquer d'aussi petits que les chiens de lièvre et les obtenir bons. On pourrait donc laisser l'affaire à l'appréciation personnelle de chaque chasseur en particulier si une règle, qu'il ne faut pas enfreindre, ne prescrivait pas comme une impérieuse nécessité d'approprier les chiens à la nature même de la contrée où ils doivent chasser.

On ne saurait faire aussi bon marché des qualités et l'on restera convaincu à cet égard en lisant le passage suivant que j'extrais du livre de Robinson dont je conseille fort la lecture.

« Les qualités des chiens sont des considérations fort importantes pour les amateurs de chasse au renard. On a dit avec justesse qu'un bon chien de renard ne ment jamais, que jamais il ne joue de la langue mal à propos. Il doit être vite, mais se garder de manquer la piste par trop de rapidité, et jeter de grands cris aussitôt qu'il se trouve en défaut. C'est le moment alors où le bon chien déploie tous ses moyens; car il se sent abandonné à ses propres ressources, et, chez de vieux routiers, ces ressources sont parfois inépuisables. Tandis que le nez du chien expérimenté est prêt à saisir la plus légère émanation, ses oreilles sont ouvertes à tous les bruits. Les exclamations du chasseur ou le son du cor sont parfaitement compris; et quand l'animal a confiance dans la qualité de la piste, son élan, son ardeur et sa détermination évidente font honneur à son sang.

« Tous les chasseurs de renard savent quelle variété l'on rencontre dans la nature des chiens. De quelque façon qu'on les élève et qu'on les dresse, il s'en rencontrera inévitablement dont on ne pourra tirer aucun parti. Parmi ceux mêmes qui, rassemblés, forment une excellente meute, que de caractères différents, que de qualités qui ne sont le partage que de quelques individus et dont les autres sont privés. Quelques-uns possèdent une merveilleuse facilité à découvrir le renard et y réussissent toujours, alors même que vingt ou trente couples de chiens ont été lâchés dans le même fourré, sans obtenir de résultat. D'autres ont une aptitude particulière à chasser dans les terrains accidentés; d'autres encore ne sont à même de faire preuve de leurs qualités de coureurs infatigables que dans les pays plats. »

La perfection, on le voit, n'est pas chose qu'il soit facile de

Digitized by Google

rencontrer, *rara avis*. Elle ne résulte guère que de l'association, et encore! Mais elle n'est pas rare seulement dans le chien de renard; les mêmes difficultés se présentent avec tous les autres quelconques, ainsi que nous pourrons le dire avant peu en nous occupant du chien de lièvre.

---

6. *Le harrier; — les beagles; — les briquets français.*

I. Les petits. — Une race éteinte. — Vive le foxhound! — Eloge posthume. — Les chiens de lièvre. — Appropriez toujours l'animal aux lieux et au genre de chasse. — La vitesse. — II. Les beagles. — Joli trio. — III. Les briquets de France. — Ceux qui ont un nom. — D'où ils viennent. — Un point d'interrogation. — Le type du groupe.

I.

Il s'agit toujours de chiens courants, mais de chiens courants de petite stature, des diverses familles de l'espèce particulièrement employées à courre le lièvre ou à la chasse du lapin.

S'il fallait s'en tenir à regretter le passé, on passerait sa vie à songer à ceux que le temps a emportés. Parmi eux se trouvent les anciens *harriers*, race éteinte en Angleterre, sans que rien ait périclité dans l'ordre général de la nature. Le harrier, qui s'en est allé, n'est plus, vive le petit *foxhound* qui l'a remplacé! Donnons pourtant au passage, et sans y regarder, un souvenir à ce chien qui a été pour beaucoup dans les plaisirs cynégétiques des générations qui l'ont connu.

Il était de vieille souche. Bien coiffé par ses longues oreilles, ses babines pendantes lui séyaient à merveille; il avait le nez sûr et la voix harmonieuse. On l'a justement qualifié, exactement défini en disant qu'il était un chien d'ordre en miniature. On le retrouve encore, mais d'un peu loin, dans certains petits foxhounds mieux gorgés que leurs pareils, mieux coiffés aussi et au nez plus fin. Ils n'ont donc pas péri tout entiers; facilement on les rappellerait par la sélection des meilleurs parmi ceux qui les représentent le mieux à notre époque.

Tels sont, par exemple, ceux qui ont été photographiés lors de

Digitized by Google

la dernière exposition publique de l'espèce, et que le crayon aussi spirituel qu'exact de notre excellent peintre, M. Hy. Lalaisse, a reproduits dans la planche XLIX, figure 91, à côté d'autres mignons, charmants aussi, les *beagles*, suivant l'orthographe anglaise, les bigles, suivant la prononciation et notre manière d'écrire un peu sans façon les mots étrangers qu'il nous plaît d'adopter quand nous sommes en veine d'excentricité ou de belle humeur.

Si la législation se met un jour en tête de protéger mieux le gibier contre l'activité malheureuse du braconnage, il n'est pas impossible qu'on tente de refaire et d'élever avec beaucoup d'attentiou une race spécialement apte à la chasse du lièvre. On se souviendra alors que les meilleurs chiens du genre se sont toujours rencontrés parmi ceux qui n'ont jamais poursuivi un autre animal. C'est un immense désappointement, en effet, pour le chasseur occupé d'un lièvre, que de voir tout à coup ses chiens s'élancer à la poursuite inattendue d'une vermine quelconque, renard ou autre.

Le chien de lièvre de nos jours, le plus autorisé dans les chasses anglaises, ne manque pas précisément de qualités. Sa tête est belle, mais un peu allongée comme dans toutes les races dont on exige beaucoup de vitesse. Ses oreilles sont minces, ses narines bien ouvertes ; sa poitrine est vaste, profonde ; les épaules sont larges et fortement couchées en arrière ; le ventre est léger, le mot sera compris, la rapidité n'est point de mise chez les ventrus ; la ligne supérieure du corps est droite ; la queue est bien fournie. Les jambes de devant sont bien plantées, osseuses et tendineuses, terminées par une patte ronde comme une balle ; les membres postérieurs rivalisent pour l'aplomb et l'ampleur, les cuisses sont particulièrement développées et musculeuses.

Tel est surtout le chien approprié aux contrées découvertes. Il est très-prompt à découvrir la piste, il ne laisse pas croître le gazon sous ses pattes, et ne permet guère à ceux qu'il poursuit de lui jouer de mauvais tours, si rusés ou si experts qu'ils soient en réalité.

Les considérations relatives à la taille du chien de lièvre sont absolument les mêmes que pour le chien de renard. Il serait oiseux de les répéter à si courte distance. La règle générale, le grand principe, c'est toujours ceci, à savoir : la taille et le déve-

Digitized by Google

loppement des formes sont dans la dépendance de la nature du pays de chasse. Ici néanmoins, il faut encore choisir les chiens de façon à ce que leurs qualités se trouvent en rapport avec la méthode particulière qu'on veut leur faire suivre dans la recherche et dans l'attaque du gibier, — élan impétueux ou poursuite persévérante.

Il y a, en effet, des chiens capables de peu de rapidité, dont l'odorat est si parfait qu'ils suivent seuls, en dehors des autres et d'aucun soutien quelconque, un lièvre pendant des heures entières, sans défaut et sans interruption. Ce n'est pas la manière usuelle aujourd'hui, elle n'en est pas moins dans les aptitudes de certains animaux qui, à cause de cela même, ont été parfois très-appréciés.

La façon la plus usitée en ce moment, chez nos voisins d'outre-Manche surtout, c'est l'extrême vitesse. Or cette faculté ne se rencontre que dans une conformation spéciale, déjà décrite.

Mais tous les chasseurs de lièvre n'ont ni les mêmes goûts, ni le même mode : sous ces rapports, au contraire, on les voit très-divers. L'un dirige tous ses efforts et ceux de ses chiens contre les ruses de l'animal. Un autre emploie des chiens forts et pesants, peu vites conséquemment, mais très-bien doués quant à l'odorat ; son plus grand plaisir est de voir retrouver la piste malgré toutes les difficultés ; chasseur dans l'âme, il n'aime à tuer son lièvre qu'après une poursuite prolongée. Ce n'est pas pour lui l'affaire d'un tour de main, c'est une distraction qui doit durer de trois à quatre heures. Mais son voisin préférerait souvent demeurer chez lui que de chasser de la sorte. Il est pressé de jouir et plus encore de vivre ; pour lui la chasse au lièvre est chose expéditive ; plus elle est courte, vive, promptement décisive, et plus il est satisfait.

Pour convenir à tous, il faudrait donc que les chiens de lièvre possédassent les qualités requises pour ces genres de chasse divers.

II.

Grâce aux expositions canines, tout le monde connaît aujourd'hui ces ravissants petits chiens tricolores qu'on nomme *beagles* (*pl.* XLIX, *fig.* 92), plus remuants et bruyants qu'ils ne sont

Digitized by Google

gros, ils chassent tout avec entrain, oui tout, Dieu me pardonne ! même le sanglier et le loup. Pour faire cependant plus intime connaissance avec eux lisons la page suivante, écrite en plein savoir par M. le baron de Noirmont.

« Bloome, auteur anglais qui écrivait en 1650, en décrit trois variétés : 1° les beagles du sud (*southern beagles*), semblables aux grands chiens du Sud, mais plus petits et plus râblés ;

« 2° Les beagles du Nord (*northern beagles*), appelés aussi *cat-beagles*, plus vites et de moyenne taille ;

« 3° Les petits beagles.

« La première de ces variétés, connue au siècle dernier sous le nom de *harriers*, était fort recherchée, en France, dès le commencement du dix-septième siècle. Leur taille ne dépassait pas 18 pouces anglais (0m45), leur robe était blanche et noire ; on faisait, en Angleterre, un cas particulier de la *mélodie délicieuse* de leur voix.

« Les petits beagles atteignaient rarement une taille de 14 pouces anglais (0m35). L'estime qu'on professait pour eux était en raison inverse de leur grandeur. Richardson dit en avoir vu qui n'avaient que 7 pouces (0m17) de hauteur à l'épaule. La reine Élisabeth possédait de ces petits chiens qu'on nommait *beagles chanteurs* (*singing beagles*) à cause de leur voix mélodieuse et de leurs *plaisants hurlements*. Ils étaient si petits, qu'on pouvait en mettre un dans un de ces grands gants que les hommes portaient alors. Il n'était pas rare de renfermer toute une meute de beagles dans une paire de paniers, pour les conduire à la chasse sur un cheval de bât.

« Les petits *bigles anglais,* dit Sélincourt, sont de très-jolis « chiens pour le lièvre. » Il se plaint seulement que les Anglais leur coupent la queue comme à des braques.

« Les beagles étaient fréquemment importés en France avant la Révolution. Sous le règne de Louis XVI, le comte de Roncherolles avait introduit cette jolie race en basse Normandie où elle a cessé d'exister pure depuis longtemps.

« Il y a encore en Angleterre des beagles à poil ras et à poil rude. Leur apparence est celle d'un chien du Sud ou d'un de nos vieux chiens français en miniature. Très-bien gorgés, très-collés à la voie, ils rapprochent parfaitement. »

Digitized by Google

Au fond, les beagles sont les briquets de l'Angleterre. Voyons donc à présent ce que sont les briquets français.

III.

C'est dans un traité de la chasse du lièvre et du chevreuil, écrit en 1627, par M. de Maricourt, que se trouve pour la première fois, disent les érudits, le terme de *briquet* appliqué au chien courant.

« Le propre des briquets, dit ce veneur, est de courre le connil. » Connil est le vieux nom du lapin. Telle est l'étrange destinée des mots. Le dernier seul est encore usuel parmi nous, tandis que l'ancien nous est à peu près inconnu aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le briquet était alors une spécialité, car il ne s'assujettissait point à courre un lièvre pendant longtemps. D'où venait-il en ce temps-là? Je n'en sais vraiment rien; aujourd'hui on le voit un peu partout. Ceux de la haute Marne, du Morvan, de la Gascogne, de Normandie, des Vosges, de Corse, ont un certain renom. Loin d'être unifiés, ils sont très-divers. Ceux de Bretagne et de Vendée, qui se placent en bon rang, tiennent d'assez près au griffon de ces contrées. Leur origine à tous est là. Ils descendent généralement des chiens d'ordre des localités où ils naissent, dont ils sont en quelque sorte une provenance. Ils sont, pour la plupart, le produit de croisements avec des chiens sans race et sans caractère. Malgré cela, ils sont tous voisins de leurs ascendants et plus ils leur ressemblent, plus ils sont estimés.

Que peuvent dire à cela les partisans absolus et exclusifs de la reproduction par le pur sang? Il y a là un fait entêté, se répétant partout, et brutal au possible. Lui tourner le dos est facile; l'expliquer serait moins aisé. Je crois qu'on se borne simplement à lui tourner les talons.

Il y a cependant quelque part, ici et ailleurs, là et là, de certains briquets, mieux nés ou plus racés, sous manteau fauve, ou noir et fin, et à poil ras, qui se distinguent comme le type du groupe.

Celui-ci, du reste, se compose de petits chiens durs, cognants, indisciplinés, ralliant mal, que l'on a vainement essayé de tenir en meute, et qui sont surtout employés pour la chasse au fusil. Ils ne

Digitized by Google

sont pas de longue haleine et mettent bas souvent après une vigoureuse poussée.

---

7. *Les étrangers.*

Les inconnus. — Les chiens de *Kostroma*. — Les chiens de porcelaine.

Les étrangers sont pour nous des inconnus ou à peu près. Si méritants ou si estimés qu'ils puissent être chez eux, nous n'avons que bien peu de chose à en dire ici. La vérité est qu'en aucun pays le chien courant ne présente ce grand caractère des races longtemps élevées avec soin de la France et de l'Angleterre.

En Allemagne cependant, il existe une manière de type très-voisin du chien de Saint-Hubert.

En Russie, les chiens de meutes, dits *de Kostroma* rappellent les *foxhounds* : leurs oreilles sont petites et demi-tombantes ; leur museau est un peu pointu.

A la fin du siècle dernier, on faisait beaucoup de cas, dans l'est de la France, d'une race de chiens courants de petite taille, à poil ras, blancs et orangés, que l'on nommait des *chiens suisses*. Ils ont la tête fine, les oreilles moyennement longues et bien tournées. Ils criaient agréablement et savaient bien se servir eux-mêmes. M. le marquis de Foudras a rendu célèbre un petit équipage de ces chiens suisses, importé par le comte de Choiseul et surnommé *les chiens de porcelaine*.

---

8. *Les bâtards.*

I. Une explication nécessaire. — Bâtardise et qualification. — Plaintes et récriminations. — Les premiers nés et les autres. — Les races confirmées. — II. Précis historique. — Anglais et français. — Anglo-français. — Le règne des *bâtards*. — Les *talbots*. — Les *boobies*. — III. L'opinion se prononce. — Une garde à carreau. — Nouvel examen d'une question précédemment étudiée. — Une théorie édifiée sur des faits constants. — IV. Etude des bâtards. — Dans le haut Poitou, — en Saintonge, — en Normandie. — Origine authentique d'une meute célèbre.

I.

Le titre de ce paragraphe nous met évidemment en face du grand nombre, non toutefois en présence de la multitude, du

Digitized by Google

vulgum pecus qui, en l'espèce, reçoit et prend une autre appellation.

Ici, bâtardise équivaut à qualification, non à déchéance. Il n'en a pas toujours été de même. Au commencement, on s'est plaint avec une certaine amertume de l'immixtion du sang étranger dans les veines de beaucoup de nos vieilles races tant vantées. « Depuis que les races anglaises se sont confondues avec les françaises, disait Sélincourt en 1683, l'on n'y connaît plus rien, et ces belles races de chiens antiques se sont évanouies, et de ces mélanges de races, il n'en est resté que la curiosité du pelage. »

Cette plainte ne constate pas seulement le fait de bâtardise, elle le spécialise. L'union entre races canines des deux côtés du canal a constitué des bâtards, mais nul autre sang n'a pénétré dans les veines des produits. Tous sont de sangs mêlés anglo-français et plus spécialement encore, anglo-vendéens, anglo-poitevins, anglo-saintongeois, anglo-normands, etc.

Les premiers nés du croisement ont surpris, comme toujours, surpris et fait naître des regrets, puis l'œil s'est habitué aux formes nouvelles, peu à peu régularisées d'ailleurs par les générations successives. A tout prendre enfin, les races mêlées avaient les unes et les autres des mérites réels, des qualités de premier ordre qui ne se sont point évanouies, qui se sont fortifiées, au contraire, si bien fortifiées même, que la plupart des bâtards ont acquis une réputation au moins égale à celle de leurs ancêtres et que les familles, soignées dans leur reproduction, sont considérées aujourd'hui comme des races précieuses et « confirmées ». Le mot est tout au long et en relief vraiment dans tous les traités de vénerie. Il n'étonne plus lorsqu'on se reporte à l'époque déjà reculée où a commencé ce croisement pour ne plus être interrompu en quelque sorte.

C'est toute une histoire. Elle a été sommairement racontée par M. de Noirmont, écoutez donc.

II.

« C'est du commencement du XVIIe siècle que date en France l'importation habituelle des chiens courants de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

« Henri IV reçut en présent de Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse, plusieurs meutes de chiens courants.

« Louis XIII mit dans ses équipages une meute de chiens d'Écosse chassant le lièvre, que ses successeurs conservèrent jusque sous Louis XVI.

« Les chiens de lièvre anglais sont fort vantés par Ligniville, de 1602 à 1634, et par Jacques Savary (1655).

« Robert de Salnove (1655), Selincourt (1683), Gaffet de la Briffardière qui avait servi pendant quarante ans dans la vénerie royale sous Louis XIV et Louis XV, rendent témoignage de la vogue toujours croissante des chiens anglais, non-seulement pour la chasse du lièvre, mais pour celle des grands animaux. Le dernier nous apprend que de son temps les meutes royales n'étaient plus composées que d'anglais et de bâtards.

« Tous reconnaissent des qualités à ces chiens, comme d'avoir du nez, de la docilité et de chasser avec ensemble. Ils leur reprochent unanimement d'être chiches de voix, trop lents dans les pays fourrés, trop vites dans les futaies et en débûcher, de ne pas bien battre les eaux et de ne chasser le plus souvent qu'à vue.

« En 1764, sur 140 chiens dont la grande meute royale était composée, il y avait environ un quart de chiens anglais de pur sang qui eussent été bons *s'ils avaient été plus faciles à réduire et à rendre sages.* C'est la première fois qu'on leur voit adresser ce reproche d'indocilité, si souvent répété depuis.

« D'Yauville accorde de grandes qualités aux chiens anglais. Ils sont fougueux et têtus dans leur jeunesse, mais quand ils sont dressés, on peut compter sur eux, tant pour la sagesse que pour les autres qualités nécessaires. Ils n'ont pas tant de noblesse que les beaux chiens français, mais ils sont plus légers, plus vigoureux et savent mieux *prendre leur parti* et *se servir eux-mêmes.*

« Il ajoute que, depuis quelques années, la race de ces chiens s'était un peu modifiée, sans doute par suite de croisements avec les chiens normands, et qu'ils étaient plus épais et plus traversés qu'autrefois.

« Une conséquence naturelle de l'introduction en France du sang anglais fut la création de races intermédiaires.

Digitized by Google

« Les bâtards anglo-français composaient, dès la fin du règne de Louis XIV, une partie notable des meutes du roi. Gaffet de la Briffardière, qui constate ce fait, dit que les bâtards sont mieux construits, qu'ils ont la menée beaucoup plus belle, et qu'ils chassent mieux que les anglais de pur sang.

« En 1722, le comte de Toulouse offrit au jeune Louis XV une meute de ces bâtards anglais, bien vigoureux et bien chassants, dit d'Yauville, grand partisan de cette race intermédiaire.

« Desgraviers, officier des chasses du prince de Conti, au commencement de la Révolution, déclare que les bâtards conservent la vitesse des chiens anglais et sont gorgés et collés à la voie comme des normands.

« La grande majorité de nos meutes se compose aujourd'hui de chiens anglo-français dont il s'est formé, dans nos provinces, plusieurs sous-races fort estimables, anglo-vendéens, anglo-poitevins, anglo-saintongeois, anglo-normands, etc., réunissant une bonne partie des qualités distinctives de leurs aïeux français à celles de leurs ascendants d'outre-Manche.

« L'avenir leur appartient fatalement; quelques regrets que doivent nous inspirer nos vieilles races et malgré de généreux efforts, elles deviennent presque partout trop rares pour recruter des meutes nombreuses, et Saint-Simon, s'il revenait au monde, trouverait plus que jamais sujet de déclamer contre le règne des *bâtards*.

« Les chiens que nous allons chercher outre-mer avec tant d'empressement sont tous originaires du continent, et ont été importés dans la Grande-Bretagne par les normands de Guillaume le Conquérant. Il est même assez curieux que ce soit en Angleterre qu'on retrouve aujourd'hui les descendants les plus authentiques de nos races perdues.

« Les chiens courants les plus anciennement connus dans cette île sont les *talbots,* qui tiraient probablement leur nom de la grande famille des lords Talbot (comme on disait en France, au XVIe siècle, les chiens de la Loue ou de la Hunaudaye).

« Les talbots, dont la race est entièrement éteinte depuis longues années, présentaient tous les signes distinctifs de nos plus vieilles

Digitized by Google

races. Ils étaient admirablement gorgés, très-lents et très-collés à la voie. Leur pelage était entièrement blanc, noir marqué de feu ou fauve.

« A ces traits, il est facile de reconnaître que les talbots descendaient des trois races de chiens les plus estimées en France, à l'époque de la conquête, les chiens noirs et les chiens blancs de Saint-Hubert, les chiens fauves de Bretagne.

« Du croisement des diverses variétés des talbots entre elles sortirent les *vieux chiens du Sud* ou *chiens lents* (*old southern-hounds, slow-hounds*). Leur robe était parfois tricolore, le plus souvent blanche marquetée de noir ou de fauve ; ayant la même origine que nos chiens normands, ils présentaient avec eux la plus grande analogie.

« Ces chiens du Sud étaient en honneur au XVIIe siècle. Ceux qu'on importait le plus souvent en France appartenaient à une variété nommée, en anglais, *boobies* (nigauds) et en vieux français *baubis* ou boubez, « plus bas de terre et plus longs que les autres, de gorge effroyable, hurlant sur la voie » (SÉLINCOURT).

« Ces *baubis* avaient le *nez dur* et le poil demi-barbet ; on leur coupait presque toute la queue. Sur le continent, on les employait à chasser le sanglier. Dans leur pays natal ils chassaient le renard et le lièvre.

Des talbots sont également issus des limiers anglais ou chiens de sang (*bloodhounds*), fort recherchés en France sous Henri III et dont les rares descendants ont reconquis depuis quelques années, en Angleterre, une valeur considérable. »

III.

Voilà des bâtards admirablement traités. Nés de parents illustres dont ils ont conservé la vaillance, les aptitudes, les mérites, qu'auraient-ils à envier aux autres, aux légitimes, à ceux dont la pureté n'a point été atteinte par le croisement ? Aussi l'opinion se déclare franchement pour eux : on les tient aujourd'hui après une existence de plus de deux cent cinquante ans, pour beaux et bons, pour confirmés et stables dans celles de leurs familles

Digitized by Google

qui ont été reproduites avec entente, soigneusement préservées du contact des bêtes communes et sans nom.

Il y a toutefois quelques discordances dans l'opinion. L'unanimité n'est pas moins rare que la perfection, mais l'opposition aux idées ou aux croyances générales qui tendent à s'établir comme des vérités solides est souvent condamnée à la contradiction.

C'est ce qui arrive ici.

Les travaux divers publiés par la Société zoologique d'acclimatation, à l'occasion des expositions de l'espèce canine organisées par ses soins, sont tous favorables aux bâtards. Le fait est si accentué que j'allais dire : favorables sans réserve, sans restriction, car ils les considèrent comme des *races* précieuses et les placent au rang des mieux assises, de celles qui sont « confirmées ».

Cependant, à la suite de cette opinion très-nettement exprimée en plusieurs lieux et notamment à la suite des paroles très-explicites de M. de Noirmont, on a composé — sans nom d'auteur cette fois — cette phrase très-significative assurément, manière de « garde à carreau » (il s'agit de meutes de bâtards, les plus communes aujourd'hui, et dont on vient de dire tout le bien imaginable) : « Ces meutes ont l'inconvénient de ne pouvoir se recruter en elles-mêmes, les bâtards perdant rapidement leurs qualités dès les premières générations, et on ne peut les conserver telles, qu'à condition de revenir toujours à des étalons de pur sang, soit anglais, soit français. »

J'aurais beaucoup à dire sur cette doctrine. Elle est si absolue dans ses termes qu'elle en devient fausse.

Ayant eu déjà l'occasion de la discuter dans ce livre, je puis être bref à ce passage.

Il est incontestable que, ne s'appartenant pas encore, les premiers nés d'un croisement quelconque, les premières générations, issues d'un métissage, ne sauraient offrir aucune certitude dans l'œuvre de la reproduction.

Cent et cent fois pour une est acquis ce point à la pratique. On a donc tort de dire : les bâtards perdent *rapidement* leurs qualités *dès* les premières générations. C'est, en effet, au début du croisement que l'instabilité est grande ; la fixité ne s'acquiert pas aussi promptement : bien établie chez les ancêtres, elle ne se défait

Digitized by Google

pas aussi vite. Mais si elle ne cède que lentement aux efforts qui la sollicitent, elle s'établit peu à peu et se consolide à la longue sous l'influence des efforts contraires.

C'est ainsi que se font et se défont les races, par agrégation et par la force opposée. Il en résulte que les qualités acquises doivent être fortifiées par le nombre et la succession des générations, qu'elles disparaissent d'autant plus rapidement qu'elles sont plus nouvelles chez les sujets obtenus, et qu'elles persistent d'autant plus qu'elles ont été plus anciennement fondées.

Voilà, je pense, la théorie expliquée. L'explication met à néant la doctrine erronée des partisans exclusifs du pur sang, et cette autre visée qui n'admet pas que le croisement puisse rien créer, rien fonder d'une manière stable. Si cette dernière était vraie, il n'y aurait pas une seule race qu'il fût possible de qualifier pure, et s'il n'y avait de pureté dans aucune, d'une part il n'y aurait pas de race à vrai dire ; d'autre part la théorie du pur sang ne serait plus qu'un vain mot.

IV.

A l'appui du paragraphe précédent, je me hâte d'ajouter un passage très-instructif de la *Vénerie française*, beau livre et bel album, publiés chez J. Rothschild, à la suite de la dernière exposition des races canines. L'ouvrage est important, il mérite de prendre place dans toutes les bibliothèques cynégétiques : s'il n'y est pas ce n'est pas ma faute, car je l'ai chaudement et consciencieusement recommandé.

Le passage que je lui emprunte traite *ex professo* des bâtards anglo-français, le voici en son entier. Je le recommande de nouveau tout particulièrement à l'attention, mieux encore aux méditations réfléchies du lecteur.

« Depuis que les chiens de race anglaise ont été introduits sur le continent, il s'est formé dans toute la France de nombreuses variétés de bâtards dont se compose aujourd'hui la presque totalité de nos meutes. Plusieurs de ces variétés se rapprochent beaucoup du type primitif, et ont été ramenées très-près du sang français. Tels sont, par exemple, les *bâtards du haut Poitou* de M. le vicomte de la Besge. Bien longtemps l'équipage de cet

Digitized by Google

habile veneur n'a eu à son rang que des chiens du haut Poitou et quelques chiens de Saintonge purs ; il ne comprend plus aujourd'hui que des bâtards ayant plus ou moins de sang anglais, mais les croisements ont été si judicieusement faits que les chiens n'ont rien perdu du type ni des qualités de la noble race française dont ils sortent, et n'ont emprunté au sang anglais qu'un peu plus d'ampleur et de force. (Journ. des Chasseurs.)

« La race ainsi formée au chenil de Persac s'est répandue peu à peu dans tout le pays, les meilleures meutes de bâtards du Poitou y comptent quelques ancêtres. La plupart des chiens composant le lot envoyé par M. Aimé Laurenec, descendent des chiens de M. de la Besge ; plusieurs ont aussi dans les veines du sang de l'équipage de M. Desvignes. Le grand prix de Vénerie leur a été décerné, et il serait difficile, en effet, de rien voir de plus parfait que ce lot choisi. Les *bâtards du Poitou* à M. de Béjarry sont d'un modèle plus gros et plus lourd que celui des deux meutes précédentes, mais un grand nombre d'entre eux cependant peuvent faire remonter leur origine au chenil de Persac, et comptent parmi leurs ancêtres Tenebro et Calchas, les deux plus beaux types de bâtards que le Poitou ait jamais produits.

« Les *bâtards saintongeois*, à M. Ramier, plus courts, plus râblés que les saintongeois purs, ont gardé la haute taille, la belle prestance, l'oreille papillotée de la race mère. (De Cherville.) Ils peuvent bien avoir aussi leur goutte de sang poitevin ; car ces deux sangs de Poitou et de Saintonge se sont tellement mêlés dans tous les chenils de ces contrées qu'il est bien difficile d'affirmer avec certitude que l'on possède l'un à l'exclusion de l'autre. (Journ. des Chasseurs.) Les bâtards dont se compose l'équipage de M. de Pully sont aussi des bâtards de Saintonge.

« Les *bâtards normands*, à M. de Broize, représentaient très-honorablement une race dans laquelle se recrutent aujourd'hui presque toutes les meutes du nord et de l'ouest de la France. Ils ont la grande taille de leurs ancêtres normands de race pure, mesurant de 24 à 25 pouces, et ont perdu un peu de la lourdeur de tête que l'on peut reprocher à cette espèce. Ils ont une gorge superbe et une vitesse très-suffisante, puisqu'un chevreuil ne dure pas plus de deux heures devant eux. Voici, du reste, l'origine authentique de cette meute, d'après une notice publiée par le

Digitized by Google

Journal des Chasseurs, et qu'il est intéressant de conserver, vu la difficulté que l'on trouve aujourd'hui à suivre la généalogie de la plupart de nos races parmi lesquelles la race normande a été l'une des plus belles et celle qui a le plus disparu peut-être, devant l'invasion anglaise :

« A la fin de la première révolution, M. de Vion acheta douze normands purs, mais, ne les trouvant pas assez vites, il fit venir des lices et des étalons d'Angleterre et les croisa avec ses normands; depuis, il continua à élever de ce premier croisement, sans remettre de sang anglais.

« M. le comte de Trébons acheta plus tard cet équipage, et s'attacha à continuer cette race en élevant toujours, avec le plus grand soin, les chiens les plus vites, les mieux construits et les plus criants. Il était arrivé à posséder un ensemble vraiment magnifique, lorsque, frappé par une perte des plus cruelles, il renonça à la chasse et céda une partie de ses chiens à M. le comte de Grente; les autres furent disséminés chez divers propriétaires.

« Une dizaine d'années plus tard, M. de Trébons voulant remonter son équipage, retrouva heureusement quelques individus issus de sa race, entre autres un étalon remarquable (*Galaor*), qui lui a donné des produits magnifiques. C'est avec ces différents éléments qu'il reconstitua la race que possède actuellement le pays.

« M. de La Broise avait déjà quelques individus de cette espèce qu'il s'était procurés chez M. Durécu, lorsque M. de Trébons eut l'obligeance de lui donner quelques-unes de ses lices dont il tira des élèves. Depuis, les deux chenils se sont prêté mutuellement leurs étalons, pour éviter les accouplements consanguins. Six générations se sont succédé sans qu'il ait été remis de sang anglais. Tels sont les chiens que nous avons vus à l'Exposition. En ce moment, l'équipage se compose de vingt chiens et de neuf lices, dont quatre pleines et trois venant de mettre bas. »

Digitized by Google

9. *Les chiens courants Bassets.*

I. D'un nom à un autre : — Agasse, — Bibarhunt; — chien de terre — et basset. — Les jambes droites et les jambes torses. — Les caractères communs.— Les variétés du genre. — Les qualités. — II. Les divisions. — La part de chacun et de tous.— Usurpation.— La chasse à la vermine — Un spécialiste émérite.— III. Un tourne-broche. — Les variétés à poils ras et à poils longs. — Valeur réciproque.— Les bassets à l'exposition de 1865.— Le oui et le non. — Marqués au B. — Intelligence d'un basset. — Le fort et le faible. — L'union fait la force. — Deux contre un. — Battu et content.

I.

Voici encore une dénomination heureuse. Le chien qui l'a reçue court, il court du moins autant que sa conformation basse et longue (*pl.* L et LI, *fig.* 94 et 95) le lui permet. Il ne court pas comme le lévrier, mais à sa manière, qui est la bonne pour ceux qui veulent chasser lentement et tirer devant les chiens.

Il y a des bassets de toutes provenances, ce qui revient à dire que les variétés de cette race sont nombreuses. Ils datent de loin d'ailleurs, car ils étaient déjà estimés dans la Rome antique. M. le comte Le Couteulx pense que les *agasses*, décrits par Arrien, n'étaient autres que nos bassets. Leur appellation a plusieurs fois changé. Au temps des Mérovingiens, on les désignait sous le nom, fort oublié aujourd'hui, de *bibarhunt* ou chiens à castor. On les employait comme terriers. Plus tard, on les nomma proprement *chiens de terre* et finalement *bassets.*

Ils forment deux classes ou variétés bien distinctes : les *bassets à jambes droites* (*pl.* L, *fig.* 94), les *bassets à jambes torses* (*pl.* LI, *fig.* 95 et 96); dans chacune d'elles, il faut le dire, se voient des animaux de toutes les tailles et de tous les pelages.

Leurs caractères communs sont les suivants : la tête du chien courant, mais une physionomie *sui generis*, étonnée, attentive, d'apparence un peu vieillotte, longue et pointue au museau; oreilles longues, pendantes; cou épais; corps allongé; queue longue et mince; membres excessivement courts; pattes fortes, contournées en dehors dans les variétés à jambes torses; marche lente; pelage ras, marqué de taches noires ou brunes, plus ou

Digitized by Google

moins étendues, nombreuses, sur un fond blanc, quelquefois noir et marqué de taches de feu : longueur moyenne, y compris la tête, 0m65 ; hauteur au train de devant 0m30.

L'Artois et la Flandre, le grand duché de Bade ont possédé dans les temps antérieurs et possèdent encore, à ce que je crois, les variétés de bassets les plus fameuses. Les allemands l'emportent sur les nôtres par la longueur des oreilles qui vont traînant à terre. Si c'est un avantage, il faut bien le reconnaître ; pour moi je me récuse.

Malgré leur conformation plus étrange que gracieuse, les bassets sont vigoureux et résistent bien à la fatigue. Ils sont parfaits pour la chasse au fusil. Ils se tiennent bien en meute, et leur voix, forte, sonore, s'entend de loin. Comme ils vont sagement toujours, à raison de leur structure, le gibier ne s'effraye pas de leur poursuite ; il joue en quelque sorte à leur portée, et cette faute lui devient fatale, car elle donne au chasseur le temps de gagner les devants.

Au surplus, les bassets donnent parfaitement sur toute espèce de gibier, mais surtout sur le lièvre, le chevreuil et le renard.

II.

En serrant d'un peu plus près l'étude des bassets. M. le baron de Noirmont l'a complétée et ses recherches nous permettront d'en faire autant.

L'usage, dit-il, de faire poursuivre les renards et les blaireaux dans leurs asiles souterrains par les chiens à courtes pattes est fort ancien en France où l'on en connaissait deux variétés dès le XVIe siècle ; les bassets à jambes torses, *communément à court poil, mordaces*, et ayant deux rangées de dents comme les loups ; les bassets à jambes droites, qui étaient *volontiers à gros poil, comme barbets,* de couleur noire, avec la queue en trompe.

Leverrier de la Conterie place en Flandre le berceau des bassets à jambes droites, et en Artois celui des bassets à jambes torses. Il préférait de beaucoup les derniers — chiens courageux, de *grande entreprise en terre*, longs de corsage et bien coiffés. Plus vites, les flamands étaient souvent *mauvais crieurs et bricoleurs.* A tout prendre, et malgré cette distinction un peu haute,

Digitized by Google

on était juste envers les uns et les autres en reconnaissant qu'on en rencontrait de bons et de médiocres dans les deux groupes.

Cependant, ne forçons pas la consigne, restons exact, répétons avec les grands veneurs du temps que les bassets à jambes droites ont l'avantage de servir à tout parce qu'ils *se ruent à deux métiers*, chassant sur terre comme des chiens courants et entrant dans les terriers *de grande fureur et hardiesse,* quoiqu'ils y restent moins longtemps que les autres. Mais c'est aussi le cas de rappeler que tous les chiens remplissent volontiers l'office de chien courant. « J'ai vu en Lorraine, a écrit quelque part M. J. Lavallée, à qui cette remarque appartient, j'ai vu en Lorraine un simple roquet tout couturé de cicatrices qui lui étaient restées de la chasse du sanglier. Il en avait fait tuer bon nombre par son maître. »

Si les bassets usurpent parfois les fonctions du voisin, il est aussi des chiens qui prennent plaisir à chasser sur leurs terres et qui les font oublier, tant ils remplissent avec succès la destination propre ou plus spéciale aux bassets. C'est M. de Noirmont qui prend la responsabilité du fait, responsabilité facile à porter, et que je partagerai volontiers avec lui.

En effet, dans plus d'une localité, des industriels vont de ferme en ferme chasser les fouines et les putois dans les greniers, avec de petits chiens innommés et sans caractère de race. Ils n'en ont ni moins de hardiesse, ni moins d'intelligence ; leur agilité est vraiment merveilleuse. Ils relancent avec audace ces bêtes nuisibles et puantes sous les tas de fourrages, sous les bourrées et les monceaux de pierres, ils les poursuivent le long des poutres et jusque sur les toits, les forçant de se montrer au chasseur embusqué, le fusil à la main.

Un lieutenant de louveterie du département de la Nièvre possédait, il y quelques années, un équipage de vingt chiens avec lesquels il chassait la martre dans les forêts du pays, les seules de France où cet animal vive encore en nombre. Malheureusement on ne dit pas à quelle race appartenaient ces enragés spécialistes.

Entre cette classe de chasseurs émérites et les bull-terriers il y aurait plus d'un rapprochement à faire.

Digitized by Google

III.

Très-connus en France et en Allemagne, les bassets, au dire de Hamilton Smith, n'auraient eu aucun « représentant en Angleterre si l'on en excepte le *turnpit* ou tourne-broche, espèce de terrier à petites oreilles, à corps long et à pattes torses, dont la race est aujourd'hui perdue. »

Il y a sûrement ici quelque malentendu, car dans son livre sur le chien de chasse, H. Robinson parle avec détail, au contraire, du basset. Il en trouve an moins trois variétés principales en Angleterre.

De son côté, le *Country Squire* s'exprime comme ci-après au sujet de ces chiens bassets : « Les espèces à poils ras et à poils longs ont leurs partisans; leur voix est harmonieuse (nous ne partageons pas cet avis), et ils sont plus vites que les chiens du Sud. Lorsqu'ils courent, leur tête rase le sol, ce qui leur donne une grande facilité à suivre la piste ; ils exigent un habile piqueur, car il arrive que, dans les chasses d'hiver, sur quatre-vingts couples on en trouve à peine quatre sur lesquels on puisse compter.

« Les bassets à poils ras sont les meilleurs ; leurs épaules et leurs cuisses sont parfaitement conformées. Les bassets à poils longs ont en général les lèvres épaisses et les narines larges, mais ils ont si peu de fond qu'on les voit souvent hors de service après la première saison de chasse ; on en rencontre beaucoup qui ont les jambes tortues. Après une course de deux heures, leurs forces sont épuisées, et le piqueur se voit forcé de cesser la chasse, car il ne peut compter sur l'assistance du plus grand nombre d'entre eux.

« Leurs formes et leur apparence extérieure dénotent suffisamment qu'ils ne sont pas destinés à de rudes fatigues. »

Les bassets anglais de l'époque ne vaudraient donc ni les nôtres ni ceux de l'Allemagne. Mais il n'en aurait pas toujours été ainsi dans le passé, car l'on cite à leur compte et à leur profit des faits de chasse de nature à donner satisfaction aux plus exigeants.

Contre l'opinion ou l'assertion de Hamilton Smith, il y a enfin le fait même de l'existence de la race qui a été fort bien repré-

Digitized by Google

sentée à notre dernière exposition, circonstance relatée dans le rapport de M. le comte de Lorge sur les *chiens courants*. Or on lit dans ce travail le passage suivant : « Il ne me reste maintenant à parler que des bassets. La réunion, ce me semble ne laissait rien à désirer. Je citerai en première ligne deux petits griffons à poils durs et jambes torses, d'origine anglaise évidemment. Un de ces gros griffons jambes torses, qui chassent tout, voire le loup, et cela seuls au besoin, quitte à en être croqués, et une paire de bassets poils ras, remarquables surtout par leur couleur mouchetée fauve et blanc absolument comme le corsage d'un daim. »

Voilà qui lève toute incertitude. Robinson disant : oui, a raison contre Hamilton Smith disant : non.

Toute construction anormale laisse dans l'esprit de tous certaines arrière-pensées plus ou moins bienveillantes. Méfiez-vous des gens marqués au B, disent maintes personnes, les meilleurs ne valent guère. Hum, ceux-ci pourraient bien alors différer fort peu des autres. Pourtant si les borgnes ont la réputation de ne manquer pas de malice, on accorde généralement beaucoup d'esprit aux bossus..... Les bassets ont leur lot, je les vois très-intelligents, et j'en veux citer une preuve.

Un jeune basset à jambes torses fut confié pour quelques jours par son maître à un chasseur de ses amis très-capable de parfaire son éducation. Il se prêtait, on ne peut mieux, à tout ce qu'on voulait, et recevait force encouragements, si bien qu'il se trouvait là comme chez lui. Un matin cependant il eut maille à partir avec plus gros, plus fort et plus méchant que lui. Il ne recula pas d'une semelle, fit tête à l'orage et reçut d'un chien de ferme, moins hospitalier que le fermier, par malencontre, une pile des mieux conditionnées. Le basset disparut. Inquiet de son absence on le chercha..... Il était retourné au domicile de son maître, lequel en était absent; mais il trouva dans la basse-cour un énorme dogue qui lui était tout dévoué, et à qui il raconta sa mésaventure. Celui-ci le retint à dîner, mais le lendemain ils prirent de compagnie le chemin suivi la veille par le pauvre basset éreinté. Ils entrèrent du même pied et allèrent droit au vainqueur de la veille. L'explication ne fut pas longue; l'attaque fut vive; les alliés se comportèrent hardiment et triomphèrent heureusement de l'ennemi. Deux contre un, cela se voit! Je ne les justifie pas;

Digitized by Google

je constate simplement le fait. Le mal-appris fut abominablement roulé et maltraité; il se retira meurtri et penaud au fond de sa niche, tandis que les deux bons amis, protecteur et protégé, revenaient gaiement chez eux et en se jouant, par la voie la plus courte, en prenant à travers champs, comme des chiens sûrs d'eux-mêmes.

---

b. Les chiens d'Arrêt.

I. A la guerre comme à la guerre. — Les *chiens d'oysels*. — Le *chien couchant*. — Les *choupilles*.— II. Une chasse par trop meurtrière. — Priviléges et monopole. — Rois et chiens. — Qu'est-ce que le chien d'arrêt? — Division du groupe.

I.

L'homme n'est pas sorti du néant, tout armé, à la façon de la Minerve échappée du cerveau de Jupiter. Il a dû se pourvoir lui-même et se fabriquer une à une les choses innombrables dont il allait sentir successivement le besoin. Jusque-là, il fit, suivant ce dicton, beaucoup moins vieux que lui-même, puisque c'est son expérience qui le lui a suggéré : à la guerre comme à la guerre, c'est-à-dire qu'il se passa de tout ce qu'il n'avait encore ni imaginé ni inventé, et qu'il utilisa pendant longtemps le chien, de manière à ce que celui-ci suppléât, autant que possible, près de lui, certaine arme à feu qu'il a trouvée bien commode après l'avoir créée.

Longtemps donc avant cette merveilleuse invention, — le fusil, on se servait de chiens d'arrêt pour quêter, trouver et faire partir le gibier qu'on chassait au faucon, ainsi que cela se pratique encore exceptionnellement aujourd'hui en quelques contrées et plus généralement en Angleterre, la terre promise du sport. On les appelait *chiens d'oysels*, dit M. de Noirmont. Plus tard, ajoute-t-il, on les employa pour chasser à l'arquebuse et aux filets. Dans les deux cas, il fallait que le gibier restât posé. Les chiens devaient donc arrêter très-ferme, ce qu'ils faisaient en se couchant sur le ventre. De là, le nom de *chien couchant* dont l'homme — cet illustre ingrat — a fait ensuite une appellation

Digitized by Google

injurieuse pour son prochain, la qualification accentuée de la bassesse. Pauvre chien! ce qu'il y a de meilleur en l'homme pourtant, ceci est à ta louange et à ta gloire, ce qu'il y a de meilleur en l'homme, c'est bien toi ainsi que l'a judicieusement dit un de tes amis en un moment de suprême expansion. Tu as été vengé. Le perfectionnement des armes à feu, en la rendant inutile, t'a complétement exonéré de cette façon de servir le maître. Le nom qu'elle t'avait infligé a disparu pour tous ceux de ta race, mais il est resté, comme un vice honteux, comme une ignominie, attaché à la personne des flatteurs par état et par intérêt, par calcul. Là est l'action basse, non dans la manière dont le chien accomplissait un acte intelligent, utile et désintéressé.

Le perfectionnement des armes à feu conduisit promptement à l'invention du menu plomb. Dès lors on tira les oiseaux au vol. « Il ne fut plus besoin de tant de fermeté dans l'arrêt, dit M. de Noirmont, et la plupart des chasseurs se contentèrent de *choupilles* qui quêtaient bien à commandement et marquaient seulement le gibier. » C'est ainsi que le chien, doué d'une intelligence rare, se prête à tous les désirs et à tous les besoins, se modifiant lui-même suivant l'occurrence. Sur un seul point, il ne change pas et reste toujours un, celui de l'obéissance à la volonté, de la soumission à tous les caprices du maître.

II.

Quand elle est trop active ou trop facile, la chasse devient un mal; elle ne décime pas seulement les animaux qu'elle poursuit, elle tend à leur entière destruction.

Je n'ai pas à m'imposer la tâche de faire ressortir à cette place la nécessité de protéger dans une sage mesure la reproduction du gibier, mais je puis bien dire que le chien couchant était devenu si habile à le découvrir, à le mettre au bout du fusil du chasseur qu'on dut l'arrêter, lui aussi, dans son action par trop décisive. On n'y manqua pas toutefois, ce fut moins par respect pour le gibier qu'en haine de l'animal qui donnait le moyen de s'en emparer trop sûrement et trop activement. Le fait est curieux. Voici en quels termes l'a dénoncé M. de Noirmont : « La chasse au chien couchant, devenue très-meurtrière, avait fait prendre cette sorte de

Digitized by Google

chiens en haine à nos rois, qui firent tous leurs efforts pour en détruire la race partout ailleurs que chez eux-mêmes et chez quelques chasseurs privilégiés. »

On n'y allait pas de main-morte en ces temps-là; écoutons la suite, ça ne laisse pas que d'être passablement édifiant.

« L'ordonnance de 1578, celles de 1600—1601 et 1607 condamnent absolument cette chasse, ordonnent de mettre à mort en tous lieux les chiens couchants, et prononcent, en cas de contravention, des peines pécuniaires qui vont se doublant et se triplant, s'il y a récidive, et auxquelles s'ajoutent, pour les délinquants roturiers, les verges et le bannissement.

« L'ordonnance des eaux et forêts de 1669, qui fit loi sur le fait des chasses jusqu'à la Révolution, ne punit plus la chasse aux chiens couchants que de l'amende et du bannissement, ce qui était encore plus que rigoureux. « La pluspart, dit à ce su-
« jet un commentateur du temps, s'imaginent qu'on ne peut
« aller à la chasse sans ces sortes de chiens couchants, c'est ce
« qui est etroitement et expressément défendu par cet article,
« parce que c'est chasse cuisinière. »

« A la fin du XVIIIe siècle, cette chasse était tolérée, sans avoir jamais été permise régulièrement.

« En ce qui les concernait personnellement, les rois de France avaient, au contraire, pour les chiens d'arrêt, une affection toute particulière,

« En 1596, au milieu des préoccupations de la guerre civile, Henri IV écrit à *son compère*, le connétable de Montmorency, pour le prévenir qu'il a égaré son *petit griffon moucheté à deux nez*. Il prie le connétable de le faire chercher, et de le renvoyer aussitôt, s'il le trouve.

« Louis XIV se plaisait à distribuer chaque jour de sa main, à ses épagneuls favoris, les sept biscuits que le pâtissier de la cour était tenu de leur fournir. Il dressait lui-même ses chiens couchants, et faisait admirer leurs talents à ses courtisans qui le suivaient à la chasse.

« Lorsque M. de Contades fut fait major du régiment des gardes, le duc de Saint-Simon prétendit qu'il devait cet avantage à des présents de chiennes couchantes fort bien dressées, que son père avait envoyées au roi.

Digitized by Google

« C'est lui, le grand roi, qui composa un jour, en l'honneur de sa chienne d'arrêt, le quatrain suivant :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle,
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

« Louis XV, au sortir de son dîner, recevait chaque jour du premier maître d'hôtel deux cornets de gimblettes qu'il distribuait à ses chiens d'arrêt. Quand le grand maître de France était présent, c'était lui qui, en vertu des priviléges de sa charge, présentait les gimblettes. »

Et maintenant, c'est assez, je pense, sur ce point ; le chapitre est plein.

Il faut définir cette espèce : Les chiens d'arrêt sont ceux qui suivent la piste en silence et indiquent la présence du gibier en s'arrêtant. Ils sont nombreux et variés autant presque que sont nombreux et divers les chasseurs qui les emploient.

Le principal avantage du chien d'arrêt est de ne négliger aucun point du terrain qu'on lui donne à explorer, de ne s'écarter jamais de celui qui l'a pris pour auxiliaire et qui, grâce à sa méthode, à son activité, à son habileté, peut parcourir sans préoccupation d'insuccès les moindres replis de ce terrain.

Un tel chien est un trésor, et son compagnon est presque toujours un ami. Les braconniers s'y attachent et le préfèrent à tout autre. Ils ne sauraient viser à battre de grands espaces dans un seul jour ; en limitant le théâtre choisi de leur exploitation, ils risquent moins d'être découverts et ménagent pour les jours qui suivront un gibier qu'ils ont laissé paisible dans ses retraites ou sur ses terres.

Nous diviserons les chiens d'arrêt en trois groupes principaux :

Les chiens d'arrêt à poil ras, ou braques;

Les chiens d'arrêt à poil long ou épagneuls;

Les griffons d'arrêt auxquels se rattachent, par un souvenir du moins, *barbets* et *caniches*.

Digitized by Google

1. *Les Braques.*

I. Approprié à nos besoins. — Reproches mal fondés. — En raison des exigences. — Les leçons de l'expérience. — II. Portrait du braque français. — L'anglomanie. — Retour aux races indigènes. — Braquets ou brachets. — III. Le chien à deux nez : — Examinons. — Une digression. — Le braque sans queue du Bourbonnais. — IV. Lâcher la proie pour l'ombre. — Les chiens de Saint-Germain et de Compiègne. — Les cent braques. — V. Les *perros de punta.* — Le *pointer :* — Conformation ; — aptitudes physiques ; — facultés olfactives. — VI. Bouteille à l'encre. — Croisement du pointer anglais et du braque français. — Question d'éducation. — La quête au large et la quête à domicile. — Le pointer russe.

I.

De tous les chiens d'arrêt, le *Braque* (*pl.* LII, *fig.* 97 (1)) est, je pense, celui dont on fait le plus fréquent usage en France. Cela signifie bonnement que, mieux qu'un autre, il est approprié à nos besoins. Les Anglais lui reprochent précisément les qualités qui nous le rendent précieux entre tous, sur nos héritages morcelés, dans nos cultures découpées en bandes et dans nos plaines rases où nous n'avons réellement que faire des grandes allures. Celles-ci procurent de réelles jouissances au sportsman dans les vastes couverts et dans les pays clos de haies, mais elles sont un réel inconvénient dans d'autres conditions où le chien chassant sous le fusil peut seul satisfaire son maître en marchant de conserve avec lui, en se mettant de moitié avec ses idées, ses goûts forcés et ses moyens.

Il est certain que la grande chasse à travers de vastes domaines doit avoir et a par le fait un tout autre caractère. Celle-ci a ses exigences qui seraient fort mal remplies par notre braque français. Le *pointer* leur est mieux approprié à tous égards et c'est lui qu'avec raison on y applique. Admirons-le alors, car il est sur son théâtre et dans son rôle, car il offre un beau spectacle à ceux qui le voient courant au galop, emporté et suivant une direction sûre, puis tomber soudain en arrêt, l'œil brillant, le corps et les membres tendus, les narines largement dilatées, aspirant avec une indicible volupté les émanations du gibier perçues longtemps avant que le bruit de ses foulées ait pu lui donner l'éveil, l'avertir du danger qui le menace.

Digitized by Google

Tel est, en effet, le pointer auquel nous reviendrons bientôt. Pour le moment, il s'agit du braque français, plus modeste, ou moins brillant dans son élan et dans sa course rapide, mais non moins sûr et non moins agréable sur son terrain. L'engouement pour le voisin lui a nui et on l'a négligé. Toutefois l'expérience s'est prononcée ; elle a montré l'utilité plus grande et plus haute de l'un ou de l'autre suivant les circonstances et le milieu, et elle les recommande également tous deux à la condition que chacun sera mis à sa place, que chacun sera adapté aux contrées où il devra chasser.

L'expérience a toujours raison, car elle est la raison même. En l'occurrence, elle dit aussi : la source principale des plaisirs de la chasse gît dans la satisfaction que l'on éprouve à voir travailler un bon chien dans toute la puissance de son intelligence, surtout quand ce résultat est l'ouvrage du chasseur qui, le pouvant, a voulu dresser son chien lui-même.

II.

Le braque a le poil ras, plus fin sur la tête et les oreilles que sur le reste du corps; son échine est au contraire garnie de soies plus rudes, et l'animal a la faculté de les hérisser lorsqu'il gronde. Sans être précisément communes et grossières, les formes ne se distinguent pas par la finesse. La robe est ordinairement mouchetée de roux et de blanc, plus rarement de blanc et de noir, parfois aussi composée par les trois nuances réunies.

Le braque se montre d'humeur facile et docile ; on lui accorde de la sagesse, de la prudence même. Il en est qui quêtent la tête levée, c'est la manière du pointer ; mais la plupart vont le nez à terre, et ceci offre un inconvénient, celui de les ramener souvent par la piste aux endroits déjà fouillés et de faire ainsi perdre du temps au chasseur.

De tous les chiens du groupe, le braque français est celui qui conserve le mieux l'odorat aux époques des grandes chaleurs. Il peut servir également à tous les genres de chasse, sauf cependant à la chasse au marais, car il a d'ordinaire une grande répugnance pour l'eau. On réussit parfois à vaincre cette répugnance, mais alors même ce n'est pas une bonne chose que de l'envoyer

Digitized by Google

habituellement à l'eau : son poil ras ne le protégeant pas assez contre certaines maladies spéciales, il serait promptement hors de service.

L'anglomanie a nui au braque français comme à maintes autres races de l'espèce, mais le bon sens a fini par ramener l'opinion et voici qu'on fait tout haut des vœux pour que, meilleurs juges dans leur propre cause et meilleurs appréciateurs des qualités de nos anciennes variétés françaises, les chasseurs recherchent, tandis qu'il en est temps encore, « les types purs qui nous restent, et reconstituent cette utile tribu des braques indigènes. »

Cette expression de types purs « porte immédiatement ma pensée à l'origine même de ce chien. Les plus érudits le font naître d'individus appartenant à une race de *brachets* ou *braquets*, qu'on aurait dressés à arrêter le gibier, et peut-être aussi des briquets qui nous rendent encore les mêmes services que les brachets rendaient à nos ancêtres.

Qu'étaient-ce donc que ces braquets ou brachets ? On suppose que c'étaient des chiens courants de moyenne ou de petite taille, très-lents, très-collés à la voie, criant d'un ton bas et lamentable, comme nos petits hurleurs, et rapprochant à merveille. On les employait au treizième et au quatorzième siècle à mettre sur pied *à la billebaude* les animaux qu'on dédaignait de détourner avec le limier, ceux qu'on voulait faire coiffer par des lévriers ou des alans, ceux qu'on voulait tirer avec l'arc ou l'arbalète. Les archers emmenaient aussi en laisse des brachets qui suivaient l'animal blessé. On donnait à ces derniers le nom de *chiens pour le sang*.

La construction et les aptitudes du braque, rendent assez probable l'hypothèse de l'origine qu'on lui prête. Par la figure, en effet, il diffère peu du chien courant, son ancêtre. Cependant il a le museau un peu plus court et moins gros par le bout ; sa tête est plus grosse, ce qui s'explique par la lenteur naturelle des allures, par son défaut de vitesse. Ses oreilles sont plus courtes, moins larges, en partie droites et en partie pendantes ; ses jambes un peu plus longues ; son corps plus épais ; sa queue plus charnue et plus courte. Il mesure en longueur $0^{m}67$ et en hauteur, au train de devant, $0^{m}50$.

Digitized by Google

III.

Je ne saurais passer sous silence cette particularité : la division du nez, car elle était devenue le caractère distinctif d'une variété.

Le chien à deux nez donc, suivant une appellation vicieuse, était un braque, un braque mis sottement à la mode par une véritable défectuosité qui l'a fait vite abandonner, car elle devenait un *impedimentum* pour l'animal qui se blessait en traversant des champs cultivés ou en fouillant dans les bruyères. Je suis toujours surpris de la facilité avec laquelle une erreur est accréditée et se généralise. Rien n'égale cette rapidité de propagation si ce n'est la lenteur avec laquelle une assertion vraie pénètre dans les esprits, avec laquelle une vérité s'établit et prend une petite place dans le domaine des choses acquises. Cette remarque vient bien ici en son lieu, car le préjugé relatif au *double nez* a fait en peu de temps le tour du monde civilisé. On a vivement recommandé, dit un écrivain anglais, le pointer français à double nez dans la supposition qu'ayant *deux nez*, comme l'indique son nom, ses facultés olfactives en sont doublées ; mais l'examen le plus superficiel suffit pour se convaincre que cette dénomination s'applique seulement à un cas de monstruosité due à une division accidentelle des chairs du nez et propagée ensuite par voie d'hérédité dans tous les descendants d'une même famille, rapidement disséminée et reproduite avec plus de soin que n'en comportait à coup sûr cette étrange particularité.

Il faut que l'ignorance soit bien grande pour que se soit aussi vite universalisée l'idée qu'un animal peut avoir *deux nez*. Deux nez répondraient à une organisation si compliquée qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter davantage à la possibilité même de leur existence dans un monstre, *a fortiori* dans une postérité nombreuse et variée. Que ce fait de rapide propagation serve au moins à constater auprès de tous les éleveurs la merveilleuse facilité avec laquelle, un peu d'attention aidant, on réussit à fixer dans les générations, un caractère, un défaut, une qualité, une aptitude, toutes choses pareilles étant, par nature, égales devant la grande loi de l'hérédité.

Digitized by Google

Et puisque j'ai mis le pied sur ce terrain, qu'une digression en amène une autre. Ce ne sera point un hors-d'œuvre, car tout ce qui tient à la génération est toujours actuel et revêt l'utilité la plus haute.

Il n'y a pas si longtemps encore qu'on supprimait, par une opération abandonnée aujourd'hui, la plus grande partie de la queue, chez le braque. C'était affaire de mode et non d'opportunité. La mode a passé, la queue est restée, moins toutefois à ceux à qui l'on a voulu l'ôter par droit d'hérédité. Effectivement on retrouve parmi les braques une variété — *le braque sans queue du Bourbonnais*, dont tous les produits naissent avec un tronçon de queue très-court. C'est, à n'en pas douter, le fait d'une transmission physiologique. Que ceci soit dit encore pour témoigner de la peine qu'éprouve l'éleveur à rendre à une famille d'animaux les caractères, les facultés dont il a contrarié ou empêché maladroitement, dont il a supprimé volontairement la répétition naturelle des père et mère aux enfants.

IV.

L'engouement de cette préférence irréfléchie, sotte et sans nom, cette admiration excessive qui fait abandonner légèrement ce qu'on a pour ce qu'on ne connaît pas, et bien souvent lâcher la proie pour l'ombre, est la disposition d'esprit dont l'éleveur doive le plus se défier.

Elle a été si grosse de mécomptes, si féconde en pertes renouvelées qu'il faut la tenir pour folle, folle à lier, s'il vous plaît, et la contenir avec force.

Nous avions de beaux et bons chiens braques, parfaitement appropriés à nos chasses et donnant aux chasseurs toute satisfaction. Nos voisins d'outre-Manche possédaient le pointer, une bête magnifique et puissante pour d'autres conditions cynégétiques. Du jour où nous avons vu celle-ci, nous avons voulu la posséder aussi, et nous l'avons importée à tort et à travers, la reproduisant *in and in*, ou la mêlant sans rime ni raison à nos variétés pour les transformer, sans y regarder davantage. Les plus heureux furent ceux qui purent commencer. On ne se conduira pas autrement lorsqu'on aura découvert et obtenu le dahlia

Digitized by Google

bleu ou la rose verte. Les premiers croisements eurent donc une immense vogue, on les rechercha avec un empressement qu'on n'eût pas mis à se procurer des objets indispensables ou de première nécessité. Chose curieuse pourtant! tandis que les *chiens* dits *de Saint-Germain et de Compiègne*, ces bienheureux descendants de braques anglais importés vers 1821, par le général de Girardin, premier veneur de Louis XVIII, tandis que ces beaux fils « absorbaient nos races indigènes, les Anglais revenaient au chien marron aux formes carrées et trapues, à la large poitrine à la tête carrée, qui sont les caractères typiques du braque.

« Outre ces types de braques, plusieurs races *de pays* et plusieurs espèces étrangères ont été conservées et forment aujourd'hui des espèces distinctes. Les principales sont : les *braques Dupuy*, grands chiens blancs et marrons à formes plus légères et élancés du braque français, créés dans le Poitou, il y a une soixantaine d'années, par M. Dupuy ; le *braque picard* plus communément à robe brune ou lie de vin ; le *braque sans queue du Bourbonnais*, chien trapu dont la queue fort écourtée vient sans doute d'une transmission héréditaire ; le *braque d'Anjou*, blanc et orange ou gris de souris ; le *braque de Navarre*, blanc avec des taches lie de vin et les yeux porcelaines.

« En Italie, on trouve de grands *braques bleus* du même poil que les chiens courants de Gascogne ; il y en a aussi en Espagne où ils sont marqués de feu. Ils sont devenus très-rares.

« Les braques de l'Allemagne ont les formes lourdes et épaisses et manquent en général de noblesse et de distinction. »

C'est à la notice imprimée à l'occasion de l'Exposition canine de 1866 que j'emprunte cet exposé sommaire très-suffisant en l'occurrence. A présent, voyons de plus près le pointer.

V.

M. Jos. Lavallée, dont on ne songera pas à contester la compétence en ces matières, écrivait tout récemment dans l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, à l'article CHIEN, les quelques lignes que voici : « Depuis quelques années on a amené en France des braques que les Espagnols appellent *perros de punta*. Ils ont passé par les îles Britanniques où on leur a donné le nom

Digitized by Google

de *pointer* sous lequel ils nous reviennent. Le pointer (1) est plus svelte (*pl.* LII, *fig.* 98 n° 2), il a la peau plus fine et les muscles mieux détachés que le braque français ; mais ce dernier est plus docile, chasse plus sagement et revient mieux à la voix de son maître. Le pointer, doué d'une grande finesse d'odorat, parcourt la plaine au galop sans s'inquiéter du maître qui le rappelle, et va piquer ses arrêts à trois ou quatre cents mètres en avant du chasseur. »

Je laisse de côté la question d'origine et aussi celle de ces emprunts ignorés ou de ces échanges de races, qui sont plus souvent affaire de caprice ou de hasard que besoin raisonné, et j'arrive aux différences de conformation qui tiennent surtout au mode d'emploi. La rapidité est inséparable de la forme svelte. Cause ou effet, ou plutôt l'un et l'autre tout à la fois, la légèreté de l'ensemble vient de la faculté qu'on nomme vitesse et la détermine ; elle entraîne, comme conséquences naturelles, la finesse des tissus et une certaine distinction ; les muscles se dessinent d'autant mieux sous l'enveloppe qu'ils sont moins entourés de graisse ; la graisse n'est pas le produit d'une grande vivacité d'allure. Tout se tient, on le voit. Mais on peut voir aussi que tous ces avantages de structure tiennent plus au mode d'emploi qu'à des conditions de naissance. Cela est si vrai, qu'en ne permettant pas au pointer d'user de ses facultés rapides, on le pousserait à une condition différente. Il engraisserait, il perdrait de sa légèreté et de sa finesse ; il serait moins anguleux, plus rond, plus commun. Par contre, le braque français lancé dans la direction donnée à l'élevage du braque anglais ferait bientôt, lui aussi, un pointer élégant, haut sur jambes, levretté, d'apparence un peu grêle.

Reste la question des facultés olfactives : l'un sent de loin, l'autre sent de près. C'est le rapide qui passe pour avoir le plus de nez ; galopant à toute vitesse, la tête haute, il ne perçoit bien que les émanations lointaines pour lesquelles il néglige les

(1) Ce nom désigne un chien qui arrête le nez haut ; c'est un mot qui fait image puisqu'il exprime une action. Cependant, l'usage, qui gâte souvent les choses et détourne les termes de leur signification primitive ou précise, l'usage l'a restreint presque uniquement, des deux côtés de la Manche, aux chiens à poil ras que nous nommons *braques*.

Digitized by Google

plus rapprochées lorsqu'elles sont moins développées. L'autre, pour qui l'espace est forcément circonscrit, ne s'attache pas aux prévisions éloignées, il furète, il quête sur place, bien plus qu'il ne cherche au large ; alors il va la tête basse et surprend les effluves, même les plus faibles, qui s'échappent dans le calme et le repos d'un rayon plus ou moins court. Chacun a sa manière parfaitement appropriée aux circonstances, chacun exerce le sens olfactif de la façon la mieux entendue pour sa destination et, tout bien considéré, il devient difficile, je le pense, de décider lequel a le plus de nez, lequel a l'odorat le plus exquis. Ce qu'il y a de plus remarquable en ceci, c'est l'intelligence de l'animal qui se plie aux besoins spéciaux, qui utilise ses facultés au mieux des désirs du maître pour ne cesser jamais d'être l'auxiliaire le plus précieux, le serviteur par excellence.

VI.

Tous ceux qui ont parlé du pointer en ont recherché l'origine. C'est toujours, on le sait, la bouteille à l'encre. Je m'entête à la chercher, moi aussi, chez tous ceux qui marquent et qui s'imposent comme des types de reproduction. Autour de ce point, qui est un centre considérable, rayonnent des questions de pratique de la plus haute importance : question de pureté de race, mode d'emploi des étalons de pur sang, création de races par croisement ou métissage, élévation de ces dernières au rang de type, tout est là.

Le pointer est-il un animal de race pure ? Ceci ne fait pas doute pour ceux qui l'emploient comme père. D'où vient-il cependant ? On ne le dit guère et on ne le dit que trop. « Par divers croisements, écrit-on avec l'attache de notre société zoologique d'acclimatation, on créa, en Angleterre, une race spéciale de braques plus particulièrement désignés sous le nom de *pointer* (quoique ce terme se fût aussi appliqué, dans l'origine, comme le mot *chien couchant* aux espèces à long poil). Ces chiens étaient très-élégants, hauts sur jambes, levrettés et un peu grêles, mais c'est par leur quête surtout qu'ils différaient des braques du continent, galopant à toute vitesse devant le chasseur et arrêtant le nez haut.

Digitized by Google

« Depuis que ces pointers, que l'on pouvait aux formes distinguer alors des braques, ont été introduits chez nous, il s'est produit de tels croisements que les types se sont complétement mélangés, et les pointers ou braques anglais ne diffèrent plus aujourd'hui des braques français et autres que par leur quête. »

On a obtenu, dit aussi M. Joseph Lavallée, d'excellents métis du croisement de ces deux races ; ils ont la docilité des braques français et le nez du pointer. Le plus souvent, ils sont d'un fauve jaunâtre ou seulement blancs marqués de taches jaunes, ce qui leur a fait donner le nom de chiens *orange*.

Il n'y a pas encore un siècle que les pointers sont connus en Angleterre ; mais on les y a tôt appréciés et leur propagation, fort intelligemment suivie, du reste, y a été extrêmement rapide. C'est par le choix des mieux conformés et des mieux doués qu'on les a portés à une grande élévation sous le rapport de la beauté physique et des qualités morales. Cette race apprend vite tout ce qu'elle doit savoir ; elle retient longtemps les enseignements qu'on lui a donnés et transmet sûrement à sa progéniture les qualités acquises. Ce fait a été mis en relief dans les chenils les mieux tenus, dans les éducations les plus attentives. Il y naissait effectivement des animaux qu'il devenait presque inutile de dresser tant les produits se montraient aptes à leur destination. « Il ne manque point de preuves authentiques, dit Robinson, de jeunes pointers de cinq à six mois, secondant volontairement leur mère. »

Ce serait bien le cas de rappeler le proverbe, mais il ne faut abuser de rien. Nous aurions d'ailleurs à le répéter sans cesse dans ce long chapitre, car dans maintes et maintes variétés, dans toutes celles qu'on n'abandonne pas par trop à l'incurie ou à l'abrutissement, les jeunes chassent d'instinct avant d'avoir atteint toute leur croissance et avant d'avoir reçu une seule leçon. La remarque est également applicable aux chiens des autres groupes, car tous sont naturellement portés à faire et font avec succès ce que faisaient leurs pères.

La spécialité du pointer est dans l'alliance de l'odorat, faculté sensoriale, à la vitesse, qualité plus essentiellement physique. Le pointer espagnol, le perro de punta, qui pourrait bien être le prototype du groupe, paraît le mieux partagé de tous, quant à la per-

Digitized by Google

fection du sens olfactif; le chien anglais est le plus rapide; le braque français est le plus minutieux, le plus persévérant, le plus consciencieux dans ce que j'appellerais volontiers la quête à domicile.

Le pointer russe, sorte de bâtard en l'espèce, ne se distingue que rarement par des qualités élevées. Il a l'air refrogné, le caractère un peu bourru, ce qui ne l'empêche pas de se montrer rude au travail et persévérant dans la recherche. Il est hardi et plein d'ardeur pour le gibier d'eau : sa race compte aussi ses illustrations.

Il y a de braves gens partout et de bons chiens en tous pays, alors même qu'ils ne sont ni des beaux, ni des fashionables.

---

2. *Les Épagneuls.*

I. Nationalité. — La famille aux cent têtes. — Au physique et au moral. — « *Wildbrat fut fidèle.* » — Le chien de Montargis. — Le fauconnier du roi. — II. Sollicitude et négligence. — L'épagneul à deux nez : — Celui de Pont-Audemer. — « Noirs comme des taupes. » — Les Anglaises. — III. Le *Setter*. — Les affinités. — Bel et bon. — Chien et chat. — Junon et un descendant de Rominagrobis. — Jeu de mains, jeu de vilains. — Le vol des œufs. — Flore et Bussy. — Une victime de l'amour maternel. — IV. Les derniers des Abencérages. — Résistance de la race. — Valeur détournée. — ..... « Il y a un mais. » — Précieux quand même. — V. Les mélanges. — Vaille que vaille. — Un demi-épagneul. — Informe et difforme. — Le *Newfoundland*. — Au petit bonheur. — Une explication au passage. — VI. — Trois autres groupes : — le *Springer*, — le *Cocker*, — le *Retriever*. — La spécialisation exagérée. — Deux rouages pour un. — En chasse. — VII. Excuses au lecteur. — Au pôle antarctique. — Nouvelle recette. — Les *Desiderata* du genre. — Une autre mixture. — Les satisfactions du vrai sportsman. — Les épagneuls d'eau. — Du goût et des couleurs. — De tous poils bonnes bêtes. — Faut de la toilette, pas trop n'en faut.

I.

Le groupe des épagneuls est d'autant plus nombreux qu'il est plus ancien. Comme le *perro de punta*, on le croit originaire de la péninsule Ibérique dont il rappelle et porte le nom. Entre les extrêmes de l'espèce, entre le gigantesque chien de renard, par exemple, et le basset de salon, la différence est grande. Si grande qu'elle paraisse néanmoins, elle est à peine comparable à celle

Digitized by Google

qui sépare les grands et les petits de cette famille aux cent têtes.

Malgré cela, l'histoire naturelle tient bon et réunit les plus divers sous les traits généraux que voici (*fig.* 99 et 100 de la *pl.* LIII, *fig.* 101 de la *pl.* LIV) :

Oreilles larges, pendantes; jambes sèches, courtes; corps assez mince, queue relevée; pelage de longueur inégale dans les différentes parties du corps, composé de poils très-longs aux oreilles, sous le cou, derrière les cuisses, sur la face postérieure des jambes, snr la queue qui forme un élégant panache, une parure tout à fait coquette, et plus court sur les autres parties du corps : généralement blanc avec des taches brunes ou noires, particulièrement sur la tête; une tache fauve au-dessus de chaque œil dans les individus dont la tête est noire; taille très-variable, car on est parvenu à la rapetisser extraordinairement dans maintes variétés de fantaisie.

Généralement un peu plus petit que le braque, l'épagneul est doux, facile à dresser, plus attentif ou moins étourdi que le braque, mais plus sensible à la chaleur et moins résistant à la fatigue; par compensation, il va parfaitement à l'eau. Il est aimant et d'une fidélité à toute épreuve. L'ordre principal de Danemark, appelé aujourd'hui, je ne sais pourquoi, l'ordre de l'Éléphant, a été institué en mémoire d'un épagneul nommé Wildbrat, qui avait montré un sincère attachement au monarque, son maître, abandonné de ses sujets. La devise de l'ordre rappelle encore le fait « *Wildbrat fut fidèle* ». Hélas, combien peu, en présence de l'adversité, ressemblent à Wildbrat et à ses pareils !

L'histoire de France a consacré le trait à jamais mémorable du célèbre chien de Montargis; l'histoire d'Angleterre en a enregistré un non moins étrange, mais beaucoup moins connu. Il met en scène non plus seulement un meurtrier, sa victime et le chien de celle-ci, mais deux peuples — les Danois et les Anglais — poussés l'un contre l'autre par suite de la sagacité et de l'affection d'un épagneul. H. Robinson raconte ainsi la chose.

« Lodebroch, du sang royal de Danemark, père de Humbar et Hubba, se trouvant en bateau avec ses faucons et son chien, fut jeté par la tempête sur la côte de Norfolk; il y fut découvert, soupconné d'espionnage et conduit à Edmond, alors roi des An-

Digitized by Google

gles de l'Est. Après qu'il se fut fait connaître, Edmond lui offrit l'hospitalité, le traita avec bienveillance et se montra émerveillé de ses connaissances en matière de chasse et de fauconnerie. Le fauconnier du roi, sentant sa jalousie excitée, et craignant que Lodebroch ne lui nuisît dans l'esprit de son royal maître et ne le privât de sa place, eut la lâcheté de l'assassiner et de cacher son cadavre dans les buissons. L'absence de Lodebroch fut immédiatement remarquée à la cour, et le roi manifesta la plus vive impatience de savoir ce qu'il était devenu; son chien qui était resté dans le bois sur le corps de son maître jusqu'à ce que la famine le forçât à abandonner son poste, revintau palais, et, par ses caresses, détermina le roi à le suivre. Le corps fut trouvé, et le meurtrier découvert. Par une juste punition, il fut placé seul dans le bateau de Lodebroch, et abandonné à la merci des flots qui, par un singulier hasard, le portèrent à la côte que le prince avait quittée. Le bateau ayant été reconnu, l'assassin, pour éviter la torture, déclara faussement que Lodebroch avait été mis à mort par ordre d'Edmond; cette nouvelle exaspéra les Danois qui, pour venger sa mort, envahirent l'Angleterre. »

II.

Les épagneuls français avaient de la réputation il y a 300 ans; l'Angleterre nous les empruntait volontiers alors. Mais elle s'est miseà les élever avec un soin tout particulier, s'attachant à les spécialiser, à en créer plusieurs variétés bien distinctes, et remarquables par leurs aptitudes particulières. Dans le même temps, on donnait moins d'attention à nos races; celles-ci furent bientôt dépassées par celles de l'autre côté du canal, au perfectionnement desquelles elles avaient contribué pour une large part, et depuis lors, aujourd'hui surtout, presque tous nos épagneuls ont été d'origine anglaise ou sont croisés d'anglais.

Nous en possédions jadis une fort belle race aux grandes taches brunes, accompagnées de nombreuses mouchetures grises sur un fond blanc. C'est, je crois, celle que les Anglais ont importée le plus fréquemmen chez eux. Elle est devenue extrêmement rare parmi nous. Les « types » les plus élevés qui nous restent encore sont l'*épagneul à double nez*, qui s'en va, et l'*épagneul de*

Digitized by Google

Pont-Audemer qui a les formes grosses et trapues ; les jambes plus courtes que hautes ; la tête large et longue ; le poil marron et blanc tiqueté, long surtout à la queue et aux oreilles.

On ne parle plus de ceux de Bretagne qui étaient peut-être les plus renommés du temps de Louis XI.

Les services rendus « *en déduit de gibier* » par des épagneuls appartenant à Charles d'Orléans, avaient encore accru la célébrité des races françaises.

On a beaucoup parlé aussi, dans tous les livres de chasse du seizième siècle, des épagneuls de poil moucheté, à queue *espiée*, et de certains autres aussi, qui étaient « *tout noirs comme des taupes*, les plus grands, les plus beaux et les meilleurs qu'on eût su voir. »

Les variétés en renom ne manquaient pas. Elles ont été négligées et n'ont pas survécu à l'indifférence. Il en est ainsi de toutes choses. Mais en regardant au pôle opposé, là où se concentrent la sollicitude, la recherche attentive, les désirs capricieux de la mode, un intérêt de plaisir, une satisfaction quelconque, tout se passe différemment. C'est l'histoire de l'épagneul en Angleterre où on distingue particulièrement les quatre variétés suivantes : les *setters*, les *springers*, les *cockers* et les *épagneuls d'eau*.

III.

Le *setter* (*pl.* LIV, *fig.* 101) est très-anciennement connu et employé aux usages du sport. On prétend qu'il a eu pour ancêtre le chien de Terre-Neuve, primitivement introduit en Angleterre par les premiers navigateurs qui abordèrent sur le continent américain et par les marchands orientaux.

Je ne veux plus discuter les origines, c'est bien assez de rappeler les suppositions des auteurs ou la tradition en ce qui concerne ou celle-ci ou celle-là. Je ne m'écarte pas davantage, je parle, sans plus attendre, du setter.

On le compare tout à la fois à l'épagneul du continent et au pointer.

Les épagneuls anglais ou setters, dit la Société d'acclimatation, ont les formes plus fines et plus élégantes que les nôtres ;

Digitized by Google

leur poil est aussi plus fin et plus soyeux. On en trouve de différents pelages, mais la variété noir et feu, qui a pris le nom de lord Gordon, celui qui contribua le plus à la fixer, est l'une des plus estimées. En Écosse, il y a une race à pelage rouge brique très-remarquable, et telle est aussi la robe des *setters irlandais*.

La variété anglaise, dit à son tour, H. Robinson, ne diffère point de taille avec le *pointer*, mais ses membres sont plus déliés et admettent plus de rapidité ; il a également du fond, beaucoup de sagacité, de docilité et d'attachement pour son maître. Il a même de la bienveillance pour les autres animaux, voire de l'affection pour celui qui, entre tous, à en croire le proverbe, est le moins sympathique à l'espèce. Ils s'aiment comme chien et chat a souvent reçu un étrange démenti par notre épagneul et le setter. Voici, entre autres, un fait authentique et curieux.

Une chienne du nom de Juno, magnifique setter, d'humeur caressante et de mœurs remarquablement douces, vit introduire un jour, chez la personne qui la possédait, un jeune chat qu'on venait de séparer de sa mère; à sa première approche, qui n'avait rien de brusque ni de menaçant, le fils de Rominagrobis témoigna sans équivoque, de l'aversion héréditaire de tous ceux de sa race pour les chiens. Juno, au contraire, sembla s'éprendre d'un sentiment tout maternel pour l'orphelin et se montra résolue à vaincre l'antipathie qu'il lui manifestait d'une façon si évidente. Replié sur lui-même, la figure expressive et peu avenante, le poil hérissé, la menace dans le regard, dans la voix et dans la patte, le jeune chat disait clairement à son vis-à-vis de ne pas se risquer davantage, de ne pas faire un pas de plus sous peine édictée depuis la création dans le livre de dame Nature. L'intelligente Juno comprenait à merveille ce langage, la tenue de la petite bête était significative, mais elle avait son idée fixe, elle n'était pas chienne à renoncer pour si peu. Elle insista; elle mit dans son œil tant d'aménité, tant et tant de douceur dans ses manières, tant de patience aussi dans ses façons, avançant ou reculant suivant les dispositions plus ou moins hostiles ou irritées de l'ennemi, qu'elle réussit enfin à le captiver et à s'en faire un nourrisson. J'oubliais de dire que, accouchée tout récemment, et privée de toute sa progéniture, elle avait du lait, seule nourriture encore connue au petit chat. Une fois faite la connaissance, la confiance

Digitized by Google

vint. La pauvre Juno s'offrit de si bonne grâce, se présenta si commodément, ses mamelles avaient des senteurs si parfumées que, l'appétit aidant, toutes choses se passèrent entre les deux bêtes ainsi qu'il arrive tout naturellement et sans cérémonie, sans compliment comme disent certaines gens, entre une mère et son enfant. Les voilà donc couchés ensemble, devant l'âtre du foyer, l'un tetant et y allant de bon cœur, c'est certain, l'autre léchant et caressant avec amour. A partir de ce moment (il n'y a que le premier pas qui coûte), le nourrisson ne quitta plus sa mère adoptive; une vive amitié unit celle-ci à l'autre qui le lui rendit suivant son cœur. Le petit devint grand, car Dieu lui prêta vie; il jeta son essaim et vécut de sa vie propre, de son existence de chat, tantôt dans les greniers, tantôt dans les champs, tantôt ici et là, quelquefois aussi dans les gouttières, mais l'heure des repas le ramenait toujours à la maison. Une fois repus (les deux animaux mangeaient sans se jalouser dans la même gamelle), la chienne et le chat faisaient assez ordinairement une partie qui se prolongeait plus ou moins, et qui était aussi agréable à l'un qu'à l'autre; ils se couraient, ils se pelotaient en se mordillant, ils se récréaient « amicablement », selon l'expression d'un vieux troupier qui prenait plaisir à les regarder, « amicablement », en effet, car ils ne se blessaient jamais, car leurs jeux ne finissaient jamais, comme tant d'autres, au souvenir amer de ce dicton : jeux de mains, jeux de vilains; non-seulement les mains ou les pattes, mais les griffes et les dents semblaient être vivement engagés; le tout cependant sans malice, sans mauvaise intention, avec tant de délicatesse et de précaution qu'aucune maladresse n'était commise, que le plaisir était toujours entier, complet et sans mélange.

J'aurais maints faits à citer à l'avantage des épagneuls. Il m'eût été agréable d'en rapporter quelques autres, mais je n'écris pas l'histoire anecdotique de la race. En voici un pourtant que je ne saurais passer sous silence par la raison qu'il porte avec lui son enseignement et son utilité dans la question de l'élevage.

On sait que deux poules, couvant trop près l'une de l'autre, peuvent, si la fantaisie leur en vient, se dérober réciproquement quelques œufs, un, deux ou trois. Celle qui les a pris la première devient victime à son tour; puis elles recommencent toutes deux

Digitized by Google

et les choses vont ainsi tant qu'on n'y met pas bon ordre en éloignant davantage les obstinées.

Deux chiennes épagneules — Flore et Bussy — ont, à ma connaissance, imité ce manége; Flore, mère de Bussy, mit au monde une seconde portée dont on ne lui laissa qu'un seul petit. Bussy, déjà grande fille, eut une grande tendresse pour son frère puîné; elle imitait la mère et le caressait avec amour. Puis l'occasion se présentant, elle l'enleva et le transporta dans sa niche où elle en avait tous les soins imaginables sans pouvoir l'allaiter néanmoins et pour cause. Flore, bonne personne, ne se fâcha point, mais bonne mère elle alla reprendre son cher nourrisson et le réintégra dans son nid. Bussy revint à la charge ; Flore renouvela sa revendication. Enfin les allées et venues se répétèrent jusqu'à ce qu'il y eût mort du pauvre petit qui ne trouva pas de meilleur moyen de mettre fin aux deux amours dont il était l'objet si malencontreux.

Les œufs que se volent réciproquement les couveuses n'ont pas une destinée meilleure. On peut être sûr qu'ils ne réussiront jamais qu'à diminuer les couvées.

IV.

Le setter irlandais est un animal de grande taille, d'un port imposant, très-vigoureux et remarquablement doué. Lorsqu'on ne l'a pas brusqué au dressage, ce qui arrive trop souvent, lorsqu'on ne l'a pas maltraité outre mesure, ses qualités se développent successivement, généreusement, et il devient, sans trop d'efforts, prudent, courageux, persévérant. Il en est qui ont une tendance à ramper, ce sont les derniers *chiens couchants*, les derniers des Abencérages, les derniers souvenirs d'une faculté abandonnée, qui se réveille chez quelques-uns sans utilité présente, sans opportunité, puisque le chasseur y a depuis longtemps renoncé. Si j'insiste, c'est pour faire — une fois de plus — la preuve de la résistance que la race oppose à tout effort d'affaiblissement ou de destruction. C'est une force dont l'éleveur doit profiter lorsqu'elle opère dans la direction de ses desseins, qu'il doit combattre sans relâche, au contraire, lorsqu'elle

Digitized by Google

se montre en sens inverse de ses vues, du but qu'il s'est proposé d'atteindre, du résultat qu'il poursuit.

Une faculté qui ne doit pas servir n'est plus seulement chose superflue, c'est souvent valeur détournée, chose nuisible. L'éducateur du chien qui montre de telles dispositions à ramper, doit donc immédiatement réargir contre elle, car elle n'arrive pas jusqu'au fait même, jusqu'à l'action complète; elle se désordonne et se termine d'ordinaire par un élan subit au milieu de la bande ou de la couvée poursuivie, et le chasseur n'en retire que déception.

Comme toute médaille, celle du setter a son revers. On rend justice à ses qualités et l'on y attache un grand prix, mais on sait aussi que ce chien exige un plus long dressage que le pointer, par exemple; que, trop souvent, son ardeur l'emportant, il oublie les instructions reçues, et qu'il y a nécessité de lui donner, au retour de chaque saison, quelques nouvelles leçons. Au professeur des premiers temps, il faut ajouter le luxe d'un répétiteur annuel. Le setter est oublieux de ses devoirs. L'éducation chasse en lui le naturel, mais dès qu'on lui laisse la bride sur le cou, vite le naturel revient au galop. Le setter, alors même qu'il n'est plus un enfant, lors même qu'il est en âge de raison, ressemble fort à cet écolier, plein de bon vouloir, qui se charge de ses cahiers ou de ses livres en partant pour la promenade avec l'intention d'apprendre ou de repasser ses leçons. Une fois aux champs, livres et cahiers sont tôt oubliés. Ainsi du setter étourdi ; il s'amuse avec l'oiseau qu'il a rencontré en lui donnant librement la chasse et ne se résigne pas, ainsi que le veut son métier, à se traîner paresseusement et savamment derrière le gibier.

Une qualité fort appréciable du setter est son extrême résistance à la fatigue. Il a pour lui la vitesse et le fond. Ses facultés olfactives acquièrent une grande perfection, mais cet avantage est parfois atténué par l'excès de son élan qui lui fait dépasser le gibier. Il a les pattes fortement protégées par un épais coussin de poils, comme le lièvre et le lapin. Il en résulte qu'il redoute moins l'usure, moins aussi les piqûres aiguës des bruyères, et la rude épreuve d'un travail prolongé dans les marais.

Le setter est le chien des grands parcours, des longues distances, de la chasse ardente et suivie, des terres marécageuses;

Digitized by Google

il ne redoute pas la fatigue; le chasseur qui s'appuie sur sa bonne volonté et sur son courage n'a à craindre ni ralentissement d'allure ni nonchalance, deux inconvénients du pointer fatigué, si ardent qu'il se soit montré au départ.

V.

Le setter s'est allié librement ou par autorité, par suite de l'intervention rationnelle ou capricieuse du maître, avec des races très-diverses. Il est né de tous ces mariages des sortes nombreuses et singulièrement variées. On voit donc bien des chiens qu'on appelle aussi des setters et qui les rappellent plus ou moins, à des degrés plus ou moins rapprochés. Ceux qu'on a le plus cultivés sont une mixture d'épagneul anglais, du chien de renard et du pointer. Ce sont des bêtes, vaille que vaille, qui se reproduisent *inter se* suivant les hasards de la fantaisie ou de la promiscuité des sexes.

Les enfants ne sont pas toujours mauvais, dépourvus de qualités; mais ils ne sont pas tous bons, ils ne sont pas tous également faciles à dresser. On semble même redouter tout particulièrement les produits du croisement du setter et du pointer. Ils sont aussi incertains au physique que peu sûrs au moral. Laissons de côté ce dernier; arrêtons seulement nos regards sur le demi-épagneul de la planche LV, figure 104, et, le considérant pendant quelques instants, nous verrons en lui tous les signes de la bâtardise. Il n'y a de saillant ici que le grossier; il n'y a d'accentué que le commun; on ne trouvera pas un trait à louer; l'expression de la physionomie n'est que le reflet de l'ensemble. Je n'aime ni la tête, ni le corps, ni les membres; je ne trouve rien à louer, ni l'œil, ni l'oreille, ni le museau : Nulle part la grâce, nulle part la beauté physique.

Ce portrait rappelle le produit du premier croisement du lévrier et du bull-dog, un animal informe, difforme; un être incomplet, inachevé; un animal troublé dans sa propre substance, incohérent et qui aura besoin de plusieurs générations pour devenir quelque chose. Ceci pourra être l'œuvre du temps ainsi que le montre la figure 105, planche LV, offrant une variété d'épagneul, celle du *newfoundland*, issue du croisement, mais

Digitized by Google

d'un croisement suivi jusqu'au terme de sa perfection relative, une exception bien rare.

La différence est notable entre les deux animaux, mais plus accentuée encore au fond que dans les apparences. Le newfoundland n'est pas arrêté seulement dans sa structure, il est fixé, confirmé dans ses éléments, et transmet avec certitude à ses descendants, et ses formes et ses aptitudes. Cependant au début, à son berceau, la variété n'était pas ; elle est sortie peu à peu, de génération en génération, des premiers fruits d'une combinaison plus ou moins certaine quant au résultat définitif. Si les premiers nés n'avaient donné aucune espérance, si leurs suivants s'étaient démentis, l'œuvre eût été abandonnée à mi-chemin. Un demi-succès, un à peu près a conduit à mieux, et le mieux à bien.

Le hasard est souvent pour beaucoup dans les créations animales : le grand nombre reste en route faute d'utilité ou de soins ; quelques-unes survivent, sont adoptées pour les avantages qu'elles promettent ; devenant alors l'objet d'attentions raisonnées et réfléchies, d'une culture soigneuse et rationnelle, elles se propagent vite et parviennent à la célébrité par le haut patronage qui les sort de la foule, qui les fait valoir suivant leur mérite éprouvé.

C'est ainsi que se font les races. En disant comment elles sortent des limbes, j'ai sûrement expliqué pourquoi leurs commencements sont enveloppés de tant d'obscurités. C'est lorsqu'elle a conquis ses qualités une à une, sa valeur, qu'une race s'épand, qu'elle prend un nom et se fait une réputation. A cette époque, elle est déjà loin de ses créateurs qu'on ne retrouve plus guère alors que très-confusément et qui, si on les retrouvait, paraîtraient souvent, neuf fois sur dix peut-être, très-inférieurs à leurs descendants actuels.

Ces considérations devaient se produire dans le livre, à une place ou à une autre. Ceci est au fond sans réelle importance. L'essentiel était qu'elles se produisissent. Je les écris au moment où elles viennent sous ma plume sans plus m'inquiéter de savoir quelle sera leur destinée. Le chercheur scientifique a d'ordinaire la main heureuse. Il saura trouver tout ce qui peut l'intéresser dans ce livre, à quelque page que je l'aie mis.

Digitized by Google

VI.

Voici maintenant trois autres variétés d'épagneuls que je ne saurais passer sous silence. Elles appartiennent toutes trois à l'Angleterre, la patrie des spécialistes, et portent des noms qui équivalent à des définitions. Les *springers* sont les *traqueurs* du genre ; les *cockers* sont les chasseurs émérites du coq de bruyère; les *retrievers* sont ceux qui vont à la recherche utile des pièces blessées. Enfin, il y a encore les *épagneuls d'eau.*

Le *springer* (*pl.* LIV, *fig.* 102) est un beau spécimen, une charmante variété de la race. Ses formes sont harmonieuses, sa conformation est symétrique, sa physionomie avenante et son naturel très-doux. Il chasse le faisan et la bécasse; on l'emploie aussi à la chasse du lièvre. Il a beaucoup de nez et se tire admirablement d'affaire. Il quête en donnant de la voix, et déploie dans les fourrés les plus épais une activité merveilleuse. Cependant, il n'est pas rare que l'ardeur l'emporte et que le bruit qu'il produit alarme à une grande distance le lièvre qui détale et disparaît avant que le chasseur ait pu le voir. En l'espèce, de pareils avertissements sont tout à fait déplacés; ils nuisent plus que de raison. Le chien a ici un tout autre rôle à remplir; il a charge de gibier. Il manque donc essentiellement à ses devoirs lorsqu'au lieu de favoriser le chasseur, il le contrarie dans son action et contribue au salut de ceux dont il doit assurer la prise.

Le *cocker* (*pl.* LIV, *fig.* 103) est-il beau? oui, d'une beauté relative lorsqu'il est bien doué ; non, d'une manière absolue. Il est moins ensemble et moins réussi que le *springer*. Comparativement à celui-ci, il a la tête ronde et courte; la taille moins haute; les jambes courtes ; les formes compactes, mais moins harmonisées, ses oreilles sont longues et bien garnies de poils, ainsi que les pattes et la queue.

Le cocker chasse faisans et bécasses, lièvres au besoin, ces derniers de plus près que le *springer*, plus utilement aussi, car au lieu de donner de la voix en quêtant, il va silencieusement, avec précaution et se contente, lorsqu'il a trouvé à qui parler, lorsqu'il a fait agréable rencontre, d'éveiller par un léger gro-

Digitized by Google

gnement l'attention intéressée du chasseur. Mais sa recherche favorite, son travail de prédilection, son aptitude particulière la plus haute, tout est pour le coq de bruyère qu'il affectionne tout spécialement au profit de son maître. De là même lui vient le nom qu'il porte.

Si, par le côté que je viens de dire, le cocker l'emporte sur le springer, il faut avouer que ce dernier est beaucoup plus fort et capable d'un travail plus difficile et plus soutenu dans les bruyères et les épines.

Celui-ci et celui-là ont eu leurs familles d'élite. Parmi les plus renommées de la variété des springers, on cite celle du Sussex, qui est noire; celle du Norfolk, qui est blanc et marron, et enfin celle des *clumbers* ou *épagneuls* bassets, blanc et orange, qui chassent sans donner de voix. Les familles de cocker les plus estimées sont celles du *pays de Galles,* noir et marron, puis celle du *Devonshire,* blanc ou marron, ou blanc et orange.

Le *retriever* serait, d'après la version la plus accréditée, le résultat du mélange de l'épagneul d'eau, une autre spécialité, et du petit terre-neuve noir. En quelles proportions s'est faite et se maintient la combinaison? Ce point d'interrogation témoigne de trop de curiosité; nul ne saurait y répondre, je crois, et je suis très-marri de n'en savoir pas plus qu'un autre là-dessus, moi qui, à cet égard, suis bien plus curieux que qui que ce soit au monde. Mais à l'impossible nul n'est tenu, et je ne suis en mesure de rien hasarder sur un point aussi délicat.

Je dirai pourtant que la variété ne doit pas être très-confirmée, car s'il est vrai que la majorité des chiens réunis, classés sous cette appellation, très-significative aussi, porte le manteau des épagneuls, il n'est pas moins vrai qu'une minorité imposante ne met aucune honte à se montrer sous un poil court.

A long poil ou non, les retrievers sont employés à suivre la piste du gibier atteint par le plomb du chasseur et à rapporter les pièces. Ce sont encore des spécialistes anglais, créés pour suppléer à l'insuffisance des chiens d'arrêt qui, en Angleterre, ne sont jamais utilisés que pour la quête.

C'est une application très-recherchée du grand principe de la division du travail. Certes, ce principe a du bon : en certains cas cependant, au lieu de simplifier, il complique. Un chien pour

Digitized by Google

la quête, un autre pour le rapport, cela fait deux chiens, si je ne me trompe. Eh bien! on peut trouver, sans être un fou, un avare, un animal, ou ce qu'il plaira à messieurs les Anglais, on peut trouver, en l'occurrence, que c'est un de trop. Pour moi, pauvre et indigne, je me sens disposé à concentrer sur un seul, capable des deux actions, toute l'estime au moins qu'un bon insulaire d'outre-Manche accorde, sans marchander, aux deux bêtes qu'il emploie pour une seule chose aussi simple : trouver une pièce, quadrupède ou oiseau, la tenir en respect jusqu'au moment décisif, puis aller joyeusement et intelligemment la chercher, morte ou vive, là où sa mauvaise étoile l'a jetée, et la rapporter proprement à son maître comme un trophée digne de tous deux, associés dans un même plaisir pour une égale satisfaction. Deux rouages pour un là où un seul rouage suffit largement est une faute contre la science et le bon sens, contre la théorie et l'application. Il peut se faire que j'aie tort. Si, oui, ne tenez compte de mon raisonnement; si, non, faites-en simplement à votre tête, comme j'ai fait à la mienne en écrivant ces dernières lignes. Je veux encore dire pourtant qu'un chien complet me semble de beaucoup préférable à deux demi-chiens seulement. Pour moi, si je chasse, c'est une fête de voir travailler sous mes yeux la bête intelligente et soumise. Elle va, la gueule tendue, le nez au vent, traçant un sillon rapide dans l'herbe des luzernes ou dans les trèfles en fleurs. Elle s'arrête, flaire et repart, décrit des cercles, retourne à son maître et s'élance en avant. Elle n'oublie rien, ni les couverts où se blottit la caille, ni les sillons où fuit la perdrix, ni les buissons où le lièvre s'endort. Quand elle a senti la présence de ses ennemis ailés, elle avance à petits pas, se ramasse, se replie, se traîne, puis sans mouvement, sans haleine, tendue, immobile, elle fixe sa proie, et son âme est dans ses yeux. C'est une statue vivante, occupée à un repos animé. Les minutes se passent, elle n'a pas bougé. Le gibier s'envole enfin, le chasseur lève ses bras armés, le coup part, les plumes volent au vent, l'oiseau tombe; le chien victorieux s'en saisit, et, la queue frétillante, l'œil humide, remet joyeusement entre les mains de son maître le trophée de leur commune victoire.

Digitized by Google

VII.

Je viens de relire la fin du précédent paragraphe et je reste stupéfait de la hardiesse avec laquelle je me suis exprimé en un sujet aussi spécial et aussi grave. Il en résulte que je sens la nécessité de faire retraite. Il en coûte beaucoup cependant de changer quoi que ce soit à ce qu'on a écrit avec conviction. Après tout, il ne s'agit pas ici de faits historiques controuvés, mais de simples opinions. Il n'y a donc aucun inconvénient à ce que mon siége, qui est fait, reste ce que j'ai voulu qu'il fût; mais pour que le lecteur entende ici deux cloches ou deux sons, j'emprunte à un auteur anglais, à Robinson, tout ce qu'il a écrit sur le retriever, car son chapitre me paraît particulièrement intéressant d'un bout à l'autre, depuis *a* jusqu'à *z*. C'est donc lui qui va parler à présent. Ne faut-il pas que chacun ait son tour?

« Le retriever n'a point de lignage fixe, dit-il; on peut l'obtenir par le croisement de deux variétés du même genre : le terre-neuve et l'épagneul, par exemple. L'un au moins des parents doit avoir le poil raide, la peau dure et être peu élevé sur les jambes; tous deux doivent être très-robustes, bien doués sous le rapport de l'odorat et capables de persévérance dans la poursuite du gibier. Il est de la plus grande importance que le retriever soit dressé tout particulièrement à ne jamais s'élancer à la recherche du gibier sans en avoir reçu le signal. Il devrait à la rigueur être capable de remplir le rôle de chacun des chiens que nous avons décrits. Si l'on s'est adressé à des producteurs de bonne race, il n'est point aussi difficile qu'on pourrait le croire de dresser un chien de race croisée de manière à obtenir les qualités d'un pointer passable, d'un setter meilleur encore, et d'un animal parfaitement apte à poursuivre dans les fourrés le gibier blessé. A un regard, à un geste, il doit s'élancer dans les taillis ou plonger dans la rivière pour y retrouver l'oiseau frappé. Nous avons connu un chien de cette espèce qui appartenait à un sportsman éminent et dresseur de chiens par excellence; il se vantait de faire rarement usage du fouet, et tous ses chiens sans exception semblaient avoir une espèce d'adoration

Digitized by Google

pour lui, tant ils mettaient de zèle à exécuter ses ordres. Il recommandait d'employer dans les pays boisés des retrievers produits par le croisement du setter et du chien de Terre-Neuve; un croisement entre le pointer et le chien de Terre-Neuve peut être également fort bon, mais bien qu'un excellent pointer soit inappréciable, nous croyons que généralement sa progéniture, produit d'un croisement, n'a pas grande valeur. Ce proverbe « ce n'est point une hirondelle qui fait l'été » trouve ici son application, car s'il est possible qu'un croisement de ce genre ait dans certaines circonstances produit de bons résultats, au moins pouvons-nous affirmer que nous n'en avons jamais vu d'exemple. M. Gilbert Forrester nous informe qu'il a connu quelques bons chasseurs qui obtenaient leurs retrievers par le croisement de l'épagneul et du vieux chien bigarré du sud; il n'approuve pas cet accouplement et nous eussions été surpris de le voir recommander par un sportsman aussi consommé. Nous eussions en vérité prévu les inconvénients qui, d'après ses remarques, furent le résultat de cette expérience : les produits participaient trop de l'une ou de l'autre des deux races; dans les localités où le gibier était abondant il a vu l'un de ces chiens poursuivant à travers le bois un animal blessé abandonner son gibier, pour suivre un lièvre frais qui venait de partir devant lui, et courir une demi-heure en aboyant avant de revenir à l'appel de son maître, sans rapporter l'animal blessé ni l'autre, comme il était facile de le prévoir. Si, au contraire, c'est le sang de l'épagneul qui prévaut, le retriever s'élance en glapissant et avec une immense rapidité aussitôt qu'il a fait lever une bande de perdreaux ou un faisan.

« Il est inutile d'insister sur l'importance du retriever; le vrai sportsman n'est satisfait que lorsqu'il possède des chiens parfaitement appropriés à toute espèce de chasse et destinés à être exclusivement réservés au rôle qui leur convient particulièrement. Nous avons connu un chasseur qui, lorsqu'il sortait précédé de ses pointers, était toujours suivi d'un retriever doué des plus rares qualités. Ses pointers faisaient admirablement leur devoir; lorsqu'ils étaient en arrêt deux coups de feu partaient et le plus souvent deux oiseaux étaient atteints, les chiens d'arrêt alors restaient immobiles et, à un mouvement de la main ou à un

Digitized by Google

mot du sportsman, le retriever partait comme l'éclair et revenait avec les deux oiseaux. L'intelligence de ce chien était telle que lorsqu'il avait à rapporter une double proie, il tenait l'un des deux oiseaux par le cou et l'autre par l'aile près du corps, de manière à n'en endommager aucun et à ne pas gêner sa marche. Dans la chasse au faisan, sa soumission extraordinaire et son intelligence remarquable faisaient les délices de tous ceux qui étaient témoins de ses exercices. Ce qu'il fallait surtout admirer c'était la perfection de son dressage. Dans les circonstances ordinaires il suivait, sur les talons de son maître, et paraissait spectateur indifférent de ce qui se passait autour de lui, mais en cas de nécessité il remplissait également bien le rôle du pointer, du setter et de l'épagneul, et n'attendait qu'un signal pour entrer en fonctions. Les setters et les épagneuls de ce sportsman, de même que ses pointers, étaient de bonne race et admirablement dressés, les setters surtout, car nous n'avons pas besoin de rappeler que les épagneuls, quelque soin que l'on ait apporté à leur éducation, sont doués d'une impatience naturelle, d'une ardeur et d'une fougue à la poursuite du gibier qui leur fait dépasser les bornes, négliger l'observation des ordres du chasseur, voler au faisan abattu, et s'il lui reste quelque vie, le happer et souvent le déchirer. Le retriever, aussitôt qu'il a reçu le signal, s'élance vers le gibier blessé et généralement le rapporte dans un parfait état de conservation. La possession des oiseaux n'est pas le seul but du vrai sportsman ; ce n'est point le plaisir de tuer qu'il doit chercher dans la chasse ; que le boucher se vante d'avoir coupé la gorge à cinquante porcs en une heure ou abattu une douzaine de bœufs avant son dîner, nous le comprenons, c'est dans la nature de son brutal emploi, mais lorsque nous entendons le sportsman se féliciter d'avoir vu les plumes voler en l'air, et les oiseaux abattus de droite et de gauche, nous ne pouvons nous empêcher de le comparer au boucher. L'opinion du chasseur réfléchi est que les trésors immenses de la nature sont ouverts devant lui, qu'il doit appliquer son intelligence à en faire un usage modéré et à maintenir l'équilibre entre la destruction et la reproduction. En poursuivant le gibier, il prévient un accroissement dangereux et destructeur, et en le faisant avec modération il ne commet pas un vol envers la société, et ne prive

Digitized by Google

pas les autres de la part à laquelle ils ont droit dans les plaisirs dont il jouit. »

Quelques mots sur les *épagneuls d'eau*, et puis j'en aurai fini avec cette classe intéressante.

Les épagneuls d'eau sont à poil frisé, formant de petites boucles très-serrées, excepté sur le museau où le poil est ras. Leur stature varie, mais leur force est grande, grand aussi est leur courage et ils excellent comme nageurs. On les emploie plus généralement au bord de la mer, des lacs et des larges rivières ; ils sont parfaits au marais.

Le préjugé de la couleur atteint un peu toutes les races, et s'attache indistinctement à toutes les variétés. Du goût et des couleurs il ne faut pas disputer, a-t-on dit. Malgré cette recommandation de la suprême sagesse, on ne se fait pas faute de deviser sur la couleur de la robe du chien dans toutes les ramifications ou les bigarrures de l'espèce. On s'est particulièrement acharné sur ce point en ce qui concerne le riche manteau des épagneuls d'eau. On veut, à toute force, que sa couleur offre un indice certain de facultés plus hautes ou moindres. Ainsi le chien noir aurait plus de hardiesse, le brun plus d'énergie ou de rapidité à la nage ; le tacheté plus de finesse, de *subtilité* d'odorat..... balivernes que tout cela, idées préconçues des gens qui ne réfléchissent pas et prennent pour argent comptant tout ce que le préjugé ou la tradition leur apportent.

De tous poils bonnes bêtes ; la nuance n'y fait rien, c'est certain, mais la race, mais les dispositions individuelles et l'éducation bonne ou mauvaise, réussie ou non.

L'épagneul d'eau a été, pendant longtemps aussi, victime d'une mode absurde. Celle-ci lui enlevait toute sa toison et le privait de la protection qu'en certain cas elle lui assure.

Sur ce point écoutons Markhem, l'ami intime de la variété.

« Il est bon, dit-il, de raser la partie postérieure de l'épagneul d'eau, lorsqu'on le destine aux chasses d'été ; ce chien est naturellement plus fourni de poils sur la partie postérieure qui s'enfonce toujours plus profondément dans l'eau. La nature lui a donné une armure pour le préserver de l'humidité et du froid ; mais pendant l'été, l'ardeur du soleil et la fatigue, qui résulte de son travail, rendent sa fourrure insupportable au chien, et, en

Digitized by Google

même temps qu'elle lui ôte une grande partie de ses facultés de résistance à la fatigue, elle le prédispose à la gale ou à d'autres maux du même genre.

« Il est inutile d'ajouter que ce fardeau l'empêche dans tous les cas de nager avec autant d'agilité et de vitesse que s'il en était exonéré.

« Quant à la tonte générale j'y suis de tout point opposé ; cette opération n'aurait d'autre résultat que d'enlever au chien tous les avantages que lui a donnés la nature, et de le rendre assez délicat et sensible au froid pour que l'eau lui devienne désagréable et même nuisible. » .

Voilà la mesure ; ne la dépassons pas, et tous nous nous en trouverons bien, maître et serviteur.

---

3. *Les Griffons d'arrêt.*

I. Pelage dur et manteau soyeux. — Italie et Piémont. — *Requiescat in pace.* — Physionomie et caractère. — Les variétés. — Les uns s'en vont, les autres viennent. — II. Les conditions recherchées. — Méchants propos. — Un trait d'exquise délicatesse. — III. — Les qualités reconnues. — Pauvres bêtes ! — Étude de mœurs. — Un veau, trois moutons, un chien et...., un monstre. — Ingratitude et dévouement. — Poison et contrepoison. — IV. L'instabilité du nom. — Entre barbets et caniches. — *Habent sua fata.* — Portrait de ces messieurs. — L'histoire du caniche. — Le chien à la mère *Radis.* — La carrière des armes. — Mort au champ d'honneur. — *Erit justus.* — Le marché aux chiens. — Retapé à neuf. — Le gandin.

I.

Le groupe des *griffons d'arrêt* (*pl.* LVI, *fig.* 106 et 107), se présente avec le pelage dur ou avec le manteau soyeux. Le chien est depuis si longtemps le compagnon et le commensal de l'homme que, dans toutes les ramifications de l'espèce, il offre à l'observateur des variétés infinies.

D'où viennent les griffons d'arrêt ? Eh, *chi lo sa !* On hasarde pourtant une version. Laquelle ? — Celle-ci.

Les Alpes ont deux versants, comme les médailles ont deux faces, comme tout bâton a deux bouts. Le versant piémontais

Digitized by Google

était habité par des gens qu'on nommait *barbets :* le versant dauphinois par d'autres qu'on appelait *griffons ;* et voilà.

Tout cela (sans garantie du gouvernement, bien entendu) pour dire que, dans le passé, les meilleurs chiens griffons venaient d'Italie et du Piémont.

Aujourd'hui l'appellation s'applique à tous les chiens dont le poil est rude, long et droit ; certains chiens d'arrêt la portaient dès le temps de Henri IV, époque où l'on professait une grande estime pour les griffons à deux nez, difformité reconnue et mode perdue : *requiescat in pace.*

Les griffons d'arrêt sont encore haut prisés de notre temps, et l'on en rencontre facilement d'admirables spécimens. Robustes, épais, d'une physionomie rude et sauvage, ils ont le poil fauve ou mélangé de gris, de noir et de blanc sale. Mais ceci ne caractérise qu'à demi leur robe touffue, sorte d'armure efficace puissamment protectrice, qui lui permet de pénétrer dans les fourrés les plus serrés, de braver même les fortes épines des ajoncs. Ainsi couvert et cuirassé, il craint peu la douleur et s'y expose bravement ; il est plein d'ardeur et de courage, très-intelligent, excellent pour buissonner ; il va volontiers à l'eau et résiste fort bien à la fatigue. Cependant, je mets ce mot pour tenir lieu du mais, puisqu'il y a toujours un mais, cependant il a « sa tête » et souvent il « fait sa tête » ; il répond plus ou moins mal aux désirs du dresseur dont il méconnaît fréquemment les efforts, dont il n'écoute pas les leçons avec toute l'attention voulue, surtout lorsqu'il s'agit de s'astreindre au rapport.

« Les griffons chassent le nez haut, arrêtent tout, et chassent aussi le nez bas et suivent par le pied. » (Sélincourt.)

Il y a des griffons à poil dur qui sont de couleur lie de vin ; ils ont conquis une juste célébrité.

Ceux qu'on nomme *bouffes* et qui, d'après Buffon, auraient pris naissance d'un croisement entre épagneul et barbet, ont le poil à demi frisé, laineux et long, formant sur les épaules un épi caractéristique.

Parmi les *griffons à poil soyeux* celui des *dunes de Boulogne* paraît être le plus renommé.

La race des griffons est certainement l'une des plus anciennes parmi celles qui ont survécu, car beaucoup se sont éteintes. Les

Digitized by Google

uns s'en vont, les autres viennent. C'est l'histoire de tout ce qui a vie en ce monde. En attendant, le griffon est encore ce qu'il a été dans les temps antérieurs. Le fait est d'autant plus remarquable qu'il est plus isolé. Tandis que toutes les races se mêlent et se transforment, celle-ci ne change pas. Elle a gardé son type, son originalité. Le griffon marche posément, attentivement, sans oublier un instant que le chasseur suit ses pas et a les yeux attachés sur lui. De temps en temps il tourne la tête et cherche dans l'expression du regard, dans la tenue du maître, l'approbation de sa conduite. Il est bien différent en cela du pointer, par exemple, qui chasse en véritable égoïste, sans souci des autres. Les deux ne font pas la paire assurément, et l'on se rappelle ce mot d'un vieux chasseur, très-expert, et qui mettait le griffon d'arrêt for au-dessus de toutes les variétés du genre : « J'emploierai peut-être le pointer lorsque, à force de s'être usé les pattes à courir, il n'aura plus que la taille du basset. »

II.

On veut que le griffon d'arrêt ait l'encolure forte, le poitrail large, le nez gros et court, les naseaux bien fendus, le poil le plus dur possible, taillé en aiguilles à la façon des soies du sanglier. Cette épaisse cuirasse qui défend la peau contre les atteintes des ronces et des épines, protége aussi l'animal contre la douleur des corrections. Cela fait qu'il les craint peu. Il profite de l'occasion, ainsi que je l'ai dit, pour obéir à ses fantaisies plus qu'aux commandements les plus fermes. Il va donc comme il lui convient, sans trop se plier aux exigences d'une chasse bien ordonnée. Aussi lui reproche-t-on de ne pas battre suffisamment son terrain, de se contenter trop souvent de parcourir les remises perpendiculairement au chasseur en jetant par acquit de conscience les yeux tantôt à droite, tantôt à gauche, mais sans obliquer jamais ni décrire les zigzags savants d'une heureuse stratégie qui deviennent parfois l'unique cause des succès d'une laborieuse journée.

On dit aussi, mais que ne dit-on pas? On dit qu'il a la dent dure, qu'il abîme et déchire le gibier; que parfois il happe les oiseaux de petite dimension, le frétin de la chasse, comme grives

Digitized by Google

et cailles, qu'il s'oublie même jusqu'à traiter les perdreaux avec un égal sans façon. C'est très-vilain. On le lui dit très-durement à l'occasion, mais on sait quel cas il fait des châtiments. Au surplus, d'aucuns l'excusent en attribuant la faute à un excès d'ardeur plus qu'à une intention criminelle, plus qu'à un mauvais instinct. Ce n'est pas l'épagneul pourtant qui se conduirait de la sorte. Celui-ci a des attentions d'une grande délicatesse et rapporte, de la meilleure grâce du monde, sans le déchirer ni le gâter, le gibier, voire tout autre objet qui ne doit point être sali. Un fait à l'appui; je demande pardon pour cette courte digression. Assis avec une charmante femme près de la fenêtre d'un petit salon d'été, nous suivions, elle et moi, un peu machinalement des yeux un bel épagneul, fort aimé, dont une éducation soignée avait parachevé la riche nature. En jouant sur un immense gazon frais et vert, tapis des premiers jours de mai, l'animal nous donnait le spectacle aimable de ses joyeux ébats. Nous remarquâmes tout à coup qu'il avait trouvé en un coin quelque chiffon. Il le lançait au loin, courait pour le reprendre et le secouait fortement en se parlant à lui-même, en grognotant dans ses dents. Le vieux linge n'y tint pas; il fut promptement en lambeaux. Le jeu cessa, mais le favori de madame avisa, sur un fauteuil de jardin, un mouchoir de fine batiste, coquettement brodé et oublié là par sa maîtresse. Aussitôt il s'élance, saisit le mouchoir, puis revenant à toutes jambes, il bondit prestement par la fenêtre et dépose l'objet sur les genoux de la comtesse qui caressa mignonnement et remercia de la plus douce voix que j'aie jamais entendue. Nous prîmes plaisir à constater qu'il n'y avait sur la batiste ni salive, ni humidité, ni trace des dents de l'animal attentif et précautionneux. Après la scène du chiffon, le fait prenait sa signification.

III.

Malgré tous les péchés qu'il peut commettre, on rend volontiers justice au griffon. Sa valeur, comme chien d'arrêt, n'est au moins contestée par personne. Ses facultés olfactives sont très-développées; sa patience, sa persévérance, son mépris de la souffrance, son endurance au travail, la facilité avec laquelle il supporte les privations, et surtout son aptitude multiple pour la

Digitized by Google

chasse quelconque en plaine, au bois et au marais le recommandent tout particulièrement et le rendent précieux au chasseur rustique.

Il est précoce et montre de bonne heure ses dispositions, son instinct de chasseur de profession. On en voit qui, dès l'âge de six mois, possèdent à un degré satisfaisant le sentiment du gibier. Le doute n'est pas permis lorsqu'ils arrêtent la bécasse comme le feraient de vieux chiens.

Il n'est pas à ma connaissance, dit M. Robinson, qu'un chien de cette espèce ait refusé de chasser, quel que fût l'état de fatigue dans lequel il se trouvait et lors-même qu'il avait travaillé durant quinze jours consécutifs. Le griffon ne se rebute jamais. Il est très-rustique. Les travaux qui seraient excessifs pour toute autre race ne lui nuisent en rien; il les supporte avec vaillance et sans aucun trouble pour sa santé.

Au bois, nul obstacle ne l'arrête. Il n'est fourré, si épais, ni si épineux qui l'intimide; il se mettra tout en sang le nez et les oreilles sans se dégoûter du métier, sans reprendre haleine ou demander grâce. Loin que d'aller à l'eau lui soit pénible, il paraît se complaire à y entrer, à quelque température qu'elle soit. Quand le devoir s'impose, il n'hésite pas; il va franchement, hardiment, sans souci des obstacles. En hiver, il s'élance au milieu des glaçons à la recherche malaisée du gibier, et l'on en cite qui se sont précipités sous la glace, dans un étang entièrement fermé et qui ont péri, là, prisonniers des eaux, par excès d'ardeur, faute d'avoir pu retrouver l'ouverture qui leur avait livré passage.

Pauvres bêtes! ont-elles conscience de leurs actions? Je n'hésite pas à le croire, et je suis forcé d'ajouter que l'homme — le maître—moins bien doué parfois, ne se montre pas toujours envers ce zélé serviteur qu'on appelle le chien, aussi bon ou aussi reconnaissant qu'il le devrait.

Au moment où j'écris ceci, tous les journaux m'apportent sous ce titre : « *Un trait de mœurs caractéristique*, le récit d'une mauvaise action qui appuie singulièrement et tristement la remarque précédente.

« Un de ces jours passés, disent-ils, car ils se sont tous répétés à la ronde, un boucher traversait la Tamise dans une barque,

Digitized by Google

lui sixième, car il conduisait à l'autre rive un veau, trois moutons et un chien, après avoir obtenu la permission du conseil privé. Arrivé au milieu du fleuve, le veau imprudent, qui n'avait jamais assisté à un pareil spectacle, avance la tête hors du bateau et se met à examiner avec une patience digne de sa race les mille formes des vagues et les évolutions des poissons.

« Pour exprimer le contentement qu'il éprouve, il fait un si brusque mouvement que la barque penche de son côté et que l'infortuné animal dégringole dans le fleuve, la tête la première.

« Les trois moutons paraissent se demander du regard s'ils ne suivront pas la même route que leur camarade; heureusement pour le paysan, leur conclusion est négative, car, avec leur insouciance bestiale, ils se recouchent au fond de la barque et continuent à ruminer à leur aise.

« Le boucher voit avec anxiété les mouvements désespérés du veau, lorsque tout à coup le chien s'élance dans la Tamise et se dirige rapidement du côté de la victime. Le veau tourne vers lui un regard suppliant ; il se laisse saisir par l'oreille et s'abandonne, autant que faire se peut, aux efforts vigoureux de son sauveur.

« Les deux animaux arrivent ainsi près de la barque, et le boucher n'a qu'à se pencher pour retirer hors de l'eau le jeune imprudent.

« Le chien, tout glorieux du service qu'il vient de rendre à son maître, saute joyeusement à son tour et vient réclamer les caresses qui lui sont dues :

« Le boucher lui assène un violent coup de pied dans le ventre en disant :

— Veux-tu t'en aller, vilaine bête ! tu vas tout me mouiller..... »

Il y a pourtant en Angleterre des sociétés protectrices des animaux. Il est vrai qu'elles ne seraient pas nées si elles n'avaient point eu à réprimer la brutalité des hommes, tâche ingrate qu'elles n'accompliront jamais à la complète satisfaction des bêtes, leurs victimes.

Le chien de Terre-Neuve et celui du mont Saint-Bernard font profession de sauver de la mort, chacun à sa manière, des hommes qu'ils ne connaissent pas et dont ils n'ont rien à atten-

Digitized by Google

dre; tous les chiens de garde défendent, chacun suivant ses moyens, la propriété quelconque du maître, quelques traitements qu'ils en reçoivent. Le chien de cet affreux boucher a fait plus que son devoir pour une récompense problématique; il méritait mieux; son maître n'est qu'une brute; une brute pareille est à cent piques d'un chien tel que lui.

Le poison appelle l'antidote. A un trait d'ingratitude, opposons un acte de dévouement, cela repose. En février ou mars 1865, le fait a été recueilli par le *Nouvelliste de Rouen* et répété par toutes les feuilles qui en ont eu connaissance, un chien tombe à l'eau, au port Saint-Ouen, dans la Seine, très-grosse et très-menaçante alors. Il luttait, mais vainement, contre la violence et la rapidité du courant; le pauvre animal était en détresse. Son maître reconnaissant l'inutilité de ses efforts à l'épuisement manifeste des forces, se jette précipitamment dans le fleuve, tout habillé, nage énergiquement vers l'animal, arrive à lui et tous deux regagnent, sains et saufs, le rivage hospitalier aux applaudissements des passants.

A mon avis, ce trait vaut bien l'autre.

IV.

Ce ne sont pas seulement les races qui se modifient, ce sont aussi les noms qui changent.

Au XVIe siècle, par exemple, on confondait, sous la même appellation de *barbets,* tous les chiens à long poil, griffons courants, griffons d'arrêt et chiens couchants à toison frisée, ceux que nous appelons aujourd'hui *caniches*. Très-fréquemment employés alors à la chasse des oiseaux aquatiques, ces derniers étaient désignés sous le nom de *chiens cane;* la femelle seule portait celui de *caniche*.

Aujourd'hui, entre barbets et caniches, il n'y a qu'une distinction peu tranchée; on applique volontiers à l'un la dénomination de l'autre et réciproquement. C'est sans conséquence, en ce qui les concerne, tant les points de ressemblance sont nombreux. Il n'en est plus ainsi des autres qu'il a fallu séparer et étudier à part.

« Les barbets frisés et à demi poil, dit Sélincourt, suivent tout

Digitized by Google

par le pied, chassent le nez bas quand le gibier fuit, et, quand il demeure, chassent le nez haut et l'arrêtent. Ils chassent sur terre et dans l'eau; leur principale nature est de rapporter. Ils sont rudes au gibier, les frisés plus que les autres, mais tous sont les plus fidèles chiens du monde et qui ne veulent connaître qu'un maître et ne le jamais perdre de vue. »

M. le baron de Noirmont ajoute : Il y avait de très-grands barbets, dont le poil, quoique frisé, était moins laineux que celui des caniches. On a cessé d'employer ceux-ci à la chasse, mais on a cultivé leurs talents d'agrément, leurs aptitudes variées. C'est parmi eux que se recrutent les chiens savants. Leur intelligence est bien connue; elle a fait leur fortune, je ne dis pas leur bonheur, car leur étrange destinée se partage entre les tréteaux des jongleurs et l'escabeau de l'aveugle.

Les barbets, au pelage laineux, sont en général de grande taille. Destitués de leurs anciennes fonctions de chasseurs au marais, ils ne servent plus guère que comme chiens de garde. Plus petit et au pelage plus long, abondant, tirebouchonné, le caniche est de couleur blanche ou noire. On se dispute son origine. Les uns le disent né natif du Danemark; les autres le croient indigène de France. Les Anglais tiennent pour cette dernière opinion ainsi qu'en témoigne le nom de *French Poodle* qu'ils donnent au plus spirituel et au plus populaire des chiens.

Nos figures 108 et 109, planche LVII, représentent assez bien, aux proportions près, les différences de physionomie qui séparent et distinguent des animaux assez rapprochés du reste. L'histoire naturelle les place côte à côte; elle les nomme en les réunissant sous les caractères généraux que voici : tête grosse et ronde; cavité cérébrale plus vaste que dans aucune autre race; sinus frontaux très-développés; oreilles larges, pendantes; jambes courtes; corps épais, raccourci; queue presque horizontale; poil long, frisé sur tout le corps, de couleur noire ou tacheté de noir sur du blanc, quelquefois tout blanc, ou bien jaunâtre ou roussâtre : longueur de la tête et du corps, 0m80. Il aime l'eau et nage avec la plus grande facilité. En Espagne, où on le nomme *perro de agua*, on l'utilise encore pour la chasse sur les étangs et sur les marais.

Il faudrait un volume pour faire l'histoire du caniche, pour ra-

Digitized by Google

conter les traits les plus saillants de sa vie. Ceux-ci fourmillent, plus curieux, plus extraordinaires, plus étonnants, plus merveilleux les uns que les autres ; ils sont divers, ils feraient supposer, dans l'animal, des aptitudes complétement opposées. Le caniche est l'antipode des spécialistes. Animal complet, il a toutes les facultés, toutes les vertus, toutes les perfections, à l'exclusion de tous les vices. Il brille par les qualités les plus hautes dans l'ordre civil et dans l'ordre militaire ; il a sa place dans les fastes de la nation. Il s'attache au plus pauvre, au plus déshérité, non moins qu'au plus riche et au plus heureux ; il devient, suivant l'occurrence, l'ami fidèle, le compagnon inséparable et dévoué, le guide sûr, incorruptible, d'un seul ou de plusieurs. On l'admire et on l'aime quand, après avoir tenu, pendant tout un jour, la sébille de l'infortuné, on le voit ramenant, le soir, au logis celui qui l'exploite dans son attachement, dans sa fidélité, dans son désintéressement ; on l'admire encore lorsqu'il embrasse la carrière des armes pour donner à tous l'exemple de la bravoure. Par ce côté vraiment il est bien Français.

On se rappelle l'histoire de Moustache, le caniche à la mère *Radis*, une cantinière toute française, elle aussi. L'histoire ne fera pas hors-d'œuvre à cette place. Permettez-moi de la rapporter, après tant d'autres, pour que le souvenir ne s'en perde pas. Moustache est l'une des plus hautes illustrations de l'espèce et l'une de nos gloires les plus pures. Il vivait à une grande époque, celle de nos premières campagnes d'Italie où il se distingua par une audace peu commune. Ce fut surtout à la bataille de Marengo qu'il brilla du plus vif éclat, qu'il conquit valeureusement l'estime des plus braves et l'amitié de tous ceux de nos soldats qui le connurent. Ce qu'il fit alors n'était point ordinaire. Il se livra, en stratégiste intelligent, clairvoyant et consommé, à des marches et contre-marches savantes qui avaient pour objet, qui eurent pour résultat de découvrir les mouvements de l'ennemi et d'empêcher les nôtres de tomber dans les embûches qu'on leur tendait. On le vit sans cesse à l'avant-garde, allant toujours le premier à la découverte, ne donnant que des indications sûres. Il avait su inspirer aux soldats une telle confiance qu'ils le suivaient sans hésitation, aveuglément, par tous chemins où il les attirait. Plus d'une fois, grâce à sa vigilance, à son flair si délié, à son

Digitized by Google

tact de chien de guerre, ils ont surpris et mis en déroute l'ennemi qui s'avançait nuitamment et par des voies détournées pour surprendre lui-même des troupes qu'il ne pouvait croire aussi bien gardées.

A la fin, *Moustache* fut blessé, mortellement blessé dans une affaire des plus chaudes et à laquelle il prit la meilleure part. Ce fut pour la troupe un grand chagrin, on l'emporta à l'ambulance parmi les morts et les mourants ; il y fut soigné avec une très-vive et très-active sollicitude, mais il mourut. L'armée lui rendit les honneurs militaires.

Ce fut un brave ; *erit justus.*

Le caniche n'a pas toujours une destinée aussi haute. Bien qu'elles lui fournissent maintes et maintes occasions de se distinguer et d'être utiles, les carrières civiles ne lui apportent pas toujours honneur et profit. On en fait parfois, lui, intelligent et spirituel plus qu'aucun, on en fait parfois un animal bien ridicule. M. Victor Borie, la plume fine et légère, est allé l'observer au marché aux chiens de Paris, un affreux bazar où la pauvre bête est conduite sous des formes bien diverses. Quand on sollicite pour lui un acheteur bien disposé, on prend soin de sa toilette (*pl.* LVIII, *fig.* 110), on l'endimanche avec la prétention imbécile de le rendre plus beau; on l'habille alors du mieux qu'on peut, dit M. Victor Borie. Or voici en quoi consiste cette fameuse toilette, ces atours, ces ajustements des jours du marché où on l'expose *retapé à neuf et flambant* : «La moitié de son corps est tondue afin qu'il ressemble à un lion ; ses jambes, chaussées de brodequins, rappellent les fantastiques chaussures des saltimbanques; ses oreilles, gracieusement posées en avant, lui donnent les airs d'une vieille coquette, et sa moustache impertinente, audacieusement retroussée, le fait ressembler à s'y méprendre à un habitué du boulevard de Gand. »

Ce gandin fort bien représenté par notre figure 110, c'est le modeste caniche, l'être le moins prétentieux, le moins ambitieux et le plus serviable qui soit au monde ; c'est le chien du soldat, des plus déshérités entre tous, et des peintres.

Digitized by Google

c. Les Lévriers.

I. Une question difficile.— Deux ou trois hypothèses. — Au moyen âge. — Ceux-ci et ceux-là : — les écossais, — les russes, — les *Sloughis*, — d'autres encore; — les *Vertragi* — et les *Galgos;* — les *Greyhounds* et les *Charnègres.* — Levrettes et levrons. — II. En Sibérie; — dans le Kurdistan; — en Roumélie; — aux Baléares; — partout. — La loi du 3 mai 1844. — III. Un animal distingué. — Dissertation graphique. — Pas de règle sans exception. — Sauvée du massacre. — Reconnaissante et dévouée. — A la vie et à la mort. — Une fin lamentable. — Une composition de maître. — Les dessinateurs d'autrefois et les artistes d'aujourd'hui. — IV. Un peu de zootechnie. — Théorie confirmée. — *Brillant* et son histoire.

I.

D'où vient le lévrier ? Je crois avoir déjà dit la réponse faite par Buffon à cette question tant soit peu indiscrète. Je la reproduis néanmoins : transporté au nord, le mâtin est devenu grand danois, et transporté au midi, — lévrier. Les grands lévriers viennent du Levant; ceux de taille médiocre d'Italie ; et ces lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus levrons, c'est-à-dire lévriers encore plus petits.

Voilà l'opinion du grand naturaliste. Il serait aisé de faire ainsi le tour du monde, car il y a des variétés de lévriers en tous pays. Géographiquement les choses iraient de soi ; scientifiquement, ce serait peut-être moins sûr.

On peut s'arrêter aujourd'hui à ces deux points :

Après le chien de berger, le plus anciennement connu est le lévrier.

Tout donne à penser que le lévrier est d'origine asiatique.

Cette origine est incontestable, dit la Société zoologique d'acclimatation. Elle est contestée cependant. H. Robinson la déclare douteuse et penche à croire ces deux choses :

Le lévrier n'est qu'un type modifié de l'ancien limier ; — c'est le lévrier qui a donné naissance à toutes les variétés de chiens de chasse.

Abandonnons les temps les plus reculés et arrivons d'un seul bond à une époque un peu moins éloignée : « Au moyen âge, dit M. le baron de Noirmont, les lévriers jouaient un rôle important dans toutes les chasses, depuis celle du sanglier jusqu'à celle du lapin.

Digitized by Google

« On les divisait alors en *lévriers d'attache*, *lévriers pour lièvre et levrons.*

« Les lévriers d'attache, dont l'office était de coiffer le loup et le sanglier, étaient des animaux de haute et forte taille, presque tous à poil rude. On en tirait de Bretagne, d'Irlande et d'Écosse.

« Les deux premières races sont complétement éteintes. Les lévriers d'Irlande étaient les plus grands de tous les chiens. Ils dépassaient un mètre de hauteur au garrot (40 pouces anglais).

« Les lévriers à poils rudes de la haute Écosse (*Highland deerhounds*) sont encore en grande estime dans les îles Britanniques. Les *sportsmen* qui se livrent à la pénible et dure chasse du cerf à la carabine dans les montagnes d'Écosse (*deerstalking*), les lancent à la poursuite d'un animal blessé que deux de ces chiens suffisent à porter bas. Cette scène émouvante a souvent été représentée par les peintres anglais, notamment par le célèbre sir Edwin Landseer.

« Les lévriers d'Écosse, semblables pour la forme et la physionomie au grand lévrier d'Irlande, mais moins grands (ils n'atteignent guère que 0m70 à 0m75 de hauteur), ont le poil long et dur, gris de fer, fauve et quelquefois blanc ; tous doivent avoir le bout des oreilles et le nez noirs.

« Ils sont fort rares en France actuellement.

« Les grands lévriers à poils rudes de Russie et du Caucase, qui coiffent le loup et le chacal des steppes, ceux à poils soyeux de Perse et de Syrie, ne paraissent pas avoir jamais joué un rôle dans les chasses du temps passé.

« Le nord de l'Afrique produit de très-grands lévriers, généralement fauves bringés et à poils ras, nommés *sloughis* en langue arabe. En Algérie, les indigènes leur font chasser le sanglier, le chacal, le bubale et la gazelle. Ces chiens, fort estimés et difficiles à trouver quand ils sont de race pure, étaient connus et appréciés de nos aïeux ; dans une lettre écrite à Charles IX par Pierre Bon, consul de Marseille, on voit que le roi d'Alger envoie à ce prince des chevaux barbes, des lions et des lévriers fauves.

« Les lévriers pour lièvre, considérés comme les plus nobles

Digitized by Google

de tous, étaient plus petits et plus sveltes que les précédents; tous étaient à poils ras et d'une couleur uniforme, noirs, fauves ou blancs. Ces derniers étaient les plus estimés au moyen âge.

« La race de ces chiens est fort ancienne dans notre pays : les lévriers gaulois, ou *vertragi*, étaient fort recherchés des Romains dès le siècle d'Auguste. Ovide compare Apollon poursuivant Daphné à un lévrier gaulois qui chasse un lièvre, et qui, près de le saisir, précipite sa course, le museau allongé.

« On prisait sur tous, pour la chasse du lièvre, les lévriers de Bretagne, de Picardie et de Champagne : ceux d'Angleterre, d'Espagne (*galgos*), de Portugal et du Levant n'étaient pas en moindre renom.

« La chasse du lièvre avec les lévriers était déjà à peu près tombée en désuétude chez nous, lorsque la loi de 1844 est venue la ranger au nombre des chasses prohibées. Nos races françaises de lévriers ont disparu depuis longtemps, et l'on ne voit plus en France que quelques *greyhounds,* devenus des chiens purement de luxe, comme les lévriers d'Écosse, de Russie, de Perse et les *sloughis,* qu'on y amène par curiosité et en très-petit nombre.

« Certains lévriers, nommés *charnègres* ou *charnaigues*, issus d'un ancien croisement entre lévrier et chien courant, réunissaient la vitesse des premiers à une certaine finesse d'odorat, et pouvaient suivre par le pied le gibier que les autres lévriers ne chassent qu'à vue. Ils étaient communs en Espagne. En France, ces *charnègres* n'étaient connus qu'en Provence. Il en existe encore quelques-uns, dit-on, dans la Camargue, où l'on s'en sert pour chasser le renard, le lièvre, la perdrix rouge, qu'ils forcent à la course, et le lapin qu'ils prennent au terrier.

« Quiqueran de Beaujeu, évêque de Senez, qui a écrit au seizième siècle un ouvrage à la louange de la Provence, décrit les charnègres comme ayant le poil d'un blanc sale, le corps effilé et médiocrement grand, les oreilles longues et droites.

« Les charmants petits animaux que nous nommons *levrettes* et plus correctement *levrons* (1), ont été importés originairement d'Italie en Angleterre, où on leur donne le nom de *levrons italiens*

(1) Au dix-huitième siècle, le mot *levrette* s'appliquait à tous les lévriers femelles, quelle que fût leur taille. La femelle du lévrier s'appelait *levriche* (*Dict. de Trévoux*).

Digitized by Google

(*italian greyhounds*). D'Angleterre, ils sont venus en France. On en tirait aussi d'Espagne et de Portugal, mais les plus beaux des lévrons étaient les anglais « que la nature semblait avoir faits autant pour le plaisir de la vue que pour la chasse. » (SELINCOURT.)

« Autrefois les levrons chassaient le lapin dans les parcs: Louis XIII se livrait à cette chasse dans une garenne qui existait alors au bout des Tuileries. »

II.

« Toutes les variétés de poil se rencontrent chez les lévriers : tantôt il est long, ondé et soyeux comme dans les *lévriers de Russie* et *de Sibérie,* tantôt il est bouclé et laineux comme chez certaines races du *Kurdistan*, tantôt il est ras sur le corps et long sur les oreilles et la queue seulement, comme chez les *lévriers de la Roumélie,* tantôt dur comme chez le *lévrier d'Écosse*, tantôt complétement ras comme chez le *lévrier anglais.* Dans la Grande-Bretagne, on élève ces chiens avec autant de soin que les chevaux de course en vue d'augmenter leur vitesse et leur légèreté. Dans les épreuves auxquelles on les soumet (*couring*) et sur lesquelles s'engagent des paris considérables, ce n'est pas la prise du lièvre qui donne la victoire, mais l'énergie et la vitesse employée pendant la course : aussi cherche-t-on à donner aux lévriers beaucoup de feu et de franchise, et un chien qui court le lièvre avec ruse, coupant au plus court et profitant des fautes de l'autre chien, est réputé mauvais et est sûrement vaincu quoique par ces manœuvres il parvienne à tuer avant son compétiteur. (STONEHENGE.) Une race fort intéressante de lévriers, est celle *des Baleares,* ce sont des chiens de moyenne taille, à pelage rouge ou fauve, à oreilles droites, d'une construction un peu épaisse et massive, qui ont beaucoup de nez et que l'on emploie surtout pour la chasse du lapin. Ce sont les seuls lévriers dont l'usage ait été toléré en France où l'on s'en sert dans le Midi. » (PICHOT.)

Cette note, publiée par la Société zoologique d'acclimatation, complète l'emprunt que nous avons fait au travail de M. de Noirmont. Nous n'avons plus à y ajouter qu'un mot relatif aux défenses faites par la loi du 3 mai 1844.

Digitized by Google

Celle-ci n'interdit pas d'une manière absolue l'usage du lévrier, elle en restreint seulement l'emploi à la poursuite et à la destruction des animaux nuisibles.

Toute chasse semblable, rappelons-le pour la forme, doit avoir été, au préalable, autorisée par un arrêté du préfet.

III.

C'est un bel animal que le lévrier; il est beau par la finesse, par la distinction de sa structure : spécialisé pour une course rapide, il offre le spécimen du coureur parvenu à la perfection, monté à la septième puissance. Il a la tête légère, le museau très-effilé, ce qui l'a fait comparer à la hure d'un brochet. Il a le front très-bas, ce qui est causé par l'oblitération des sinus frontaux; ses lèvres sont courtes ; son regard est doux ; ses oreilles sont à demi pendantes. Il est harpé ; ses jambes sont fines et longues; je ne veux pas dire qu'elles sont grêles, car elles sont tendineuses et sèches, car l'os qui forme la base des divers rayons des membres est d'un grain fin et serré, d'une grande densité. Les membres postérieurs sont remarquablement plus longs que ceux de devant comme chez tous les animaux construits pour une extrême vitesse. Aux pattes de derrière, le cinquième doigt manque souvent. Les muscles, quoique réduits à leur moindre volume, sont très-énergiques et puissamment contractiles ; l'abdomen est fortement retroussé et ne charge pas la machine d'un poids inutile, et de même de la queue qui est longue, mince et peu charnue. La poitrine est vaste, surtout dans les dimensions de la hauteur et de la profondeur, et les os du cou sont entourés de muscles épais et forts qui jouent un rôle considérable dans la progression.

Admirablement disposée pour l'activité, pour les bonds énergiques, pour une locomotion rapide et puissante, cette machine ne sera conduite que par une intelligence très-médiocre. On peut appliquer au lévrier, sans l'offenser, sans être injuste envers lui, ces deux mots caractéristiques : bonne bête. En effet, l'animal est bon, sans méchanceté d'aucune sorte, acceptant volontiers les caresses d'où qu'elles lui viennent, sans discernement; il est bête et reste borné, en dépit de tous les efforts d'un éducateur soigneux. Bienveillant pour tous, si l'on veut me permettre le

Digitized by Google

mot, il ne s'attache sérieusement à personne. Il a peu de nez, ce qui résulte de la conformation étroite de la tête, mais il a la vue très-perçante et l'ouïe très-fine. Il est très-frileux. Les petites variétés, celle du *lévron* ou *lévrier d'Italie*, celle dite *lévrier chien turc* (*pl.* LIX, *fig.* 113 et 114), tremblent continuellement, la dernière surtout, qui a la peau nue et grasse du chien turc.

— En relisant ces dernières lignes, je me sens étreint par le remords. Elles sont vraies pourtant — on peut m'en croire, — mais, vous le savez comme moi : pas de règle sans exception. Écoutez donc, voici qui témoigne au moins d'une reconnaissance peu commune, même parmi les chiens en qui on la trouve plus fréquemment et plus haute que chez d'autres assurément.

Sauvée du massacre, dans les ruines mêmes de Sébastopol et tandis qu'elle léchait encore les mamelles de sa mère foudroyée, une toute petite chienne de la race des grands lévriers russes fut apportée en France par un capitaine d'artillerie qui vint mourir, à quelques années de là, au fort de Vincennes. La petite bête avait grandi et s'était singulièrement attachée à son maître. Grande fut sa douleur lorsqu'elle le perdit; elle suivit tristement le convoi, la queue basse, hurlant d'une façon lugubre, pleurant plutôt. Au bord de la fosse, elle se plaça au premier rang, ne quittant pas des yeux le cercueil et refusant avec obstination de s'éloigner, Aux premières pelletées de terre, jetées par le fossoyeur, elle gronda sourdement, le poil hérissé, les yeux pleins de larmes, les dents menaçantes. La besogne continua cependant. A mesure qu'elle avançait, la colère s'apaisait et la douleur montait, trahie par des secousses nerveuses, par un hurlement à part. Quand tout fut terminé, elle jeta une clameur étrange, une sorte de sanglot, puis en quelques bonds disparut sans qu'il fût possible de la retrouver....

La fin de cette histoire authentique, écrite par M. Maillard et recueillie par le *Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Je ne puis la refaire, je la copie.

« La nuit était venue, une belle nuit d'été claire et sereine; tout dormait dans la ville des morts; la lune éclairait largement les pierres blanches et les cyprès noirs. Le gardien du cimetière s'était endormi, tout était calme et silencieux.

« Tout à coup, un cri inouï, inhumain, effroyable, retentit,

Digitized by Google

puis un autre, puis des gémissements, des sanglots et des aboiements désespérés. Le gardien se lève en sursaut, s'arme du premier objet qui se trouve sous sa main et s'élance dans le cimetière. Les cris et les gémissements le guident vers la tombe de l'officier enterré le jour même.

« Elle était bouleversée, défoncée, rouverte en partie; un chien énorme, fou, furieux, hurlant, terrible, s'acharnait sur la fosse humide, la grattait et la creusait avec rage, rejetant avec une rapidité incroyable, de ses pattes ensanglantées, la terre molle encore. L'espace qu'il avait déblayé ainsi avait déjà une profondeur considérable, et le chien continuait de creuser avec fureur, pleurant et aboyant lugubrement. Un instant après, il cessa de crier. Le pauvre animal, fidèle jusqu'au-delà du tombeau, était arrivé au bois du cercueil qu'il flairait, cherchant sans doute un moyen de briser ce dernier obstacle.

« Remis de sa surprise, le gardien s'approcha alors, et voulut écarter le lévrier; il l'appela doucement, puis plus fort, puis il lui jeta des pierres pour le forcer à sortir. Alors une lutte s'engage entre l'homme et le chien : exaspéré par le désespoir, furieux d'être dérangé dans son épouvantable tâche, le lévrier bondit hors de la fosse et se rua sur le gardien; l'animal était énorme, vigoureux, enragé peut-être, l'homme comprit qu'il allait être étranglé; il avait une bêche à la main, il la leva et l'abattit de toute sa force; d'un coup du tranchant il fendit le crâne du chien qui roula dans la fosse aveuglé par son propre sang, et tomba sur le cercueil de son maître où il expira en gémissant.

« Cette aventure nocturne fut connue dès le lendemain; on s'émut au régiment de la mort affreuse du pauvre chien, victime de son affection pour son maître. Les officiers firent enlever son cadavre, et on l'enterra dans le bois, près du fort, au pied d'un chêne, sur l'écorce duquel un artilleur grava avec son sabre ce seul nom, qui est à la fois le nom et l'épitaphe du lévrier : « Fidèle. »

. . . . . .

L'admirable bête, dont l'histoire vient d'être racontée, a fourni à M. Hippolyte Lalaisse l'un des beaux portraits dont il a composé la planche LIX. Elle est à la gauche [*fig.* 115 (1))] et montre, en effet un splendide spécimen de ces grands lévriers que les Russes

Digitized by Google

appliquent spécialement à la chasse du loup. Au côté opposé, est le lévrier d'Afrique, qui porte le nom de sloughi]*fig.* 117 (3))]; au milieu est celui de Kurdistan [*fig.* 116 (2))].

Chaque fois que la fortune s'y est prêtée, nous avons fait dessiner d'après nature. Nos dessins alors ont pris un cachet d'exactitude qui saisit. Ils sont un étrange contraste avec tous ceux que nous fournissent l'art et la science aux époques antérieures.

L'observation est venue malgré moi, sous ma plume. Elle est faite, que le lecteur me la pardonne. Elle devait se produire ici ou là. Qu'importe la place, puisqu'elle n'est point un hors-d'œuvre.

IV.

J'en aurais fini avec ce groupe dont l'utilité est très-faible aujourd'hui, parmi nous, si je ne voulais faire ressortir un résultat très-fréquent et même ordinaire du croisement. Les qualités absentes, chez un reproducteur considéré tout à la fois en lui-même, comme individu, et en la race d'où il sort, peuvent se retrouver dans les produits qu'il donne lorsqu'on le marie à des femelles douées à un certain degré des qualités qui lui manquent. C'est chose précieuse que de ne pas atténuer dans les fils d'une femelle les avantages propres à la race de celle-ci par un mâle qui ne les possède pas, par un mâle qui dote bien les siens sans frapper d'impuissance la participation d'une autre.

C'est le cas du taureau Durham, type de la bête à viande opposé au type laitier. Livré à des vaches laitières, le taureau Durham améliore la conformation de la bête à lait, sous le rapport de la production de la viande, sans toucher à la faculté laitière, sans porter aucune atteinte à cette faculté que la mère transmet tout aussi entière que si elle avait été alliée à un taureau de race laitière. Je n'ai pas besoin de dire que ce résultat d'un croisement au premier et même au deuxième sang irait ensuite s'affaiblissant dans les générations poursuivies dans le sens de la bête à viande. Le propre du croisement poussé jusques à ses dernières limites est contenu dans cette formule : « ôte-toi de là que je m'y mette, » mais la substitution est l'œuvre du temps, œuvre

Digitized by Google

des générations accumulées, et non le fait de l'improvisation, affaire du jour au lendemain.

Les qualités saillantes de la mère ne sont pas effacées, ne sont même pas amoindries chez les produits qui résultent de son mariage avec un étalon chez lequel ces qualités sont complétement absentes, telle est la loi qui se dégage de ce qui précède et que je voulais mettre en relief, à la condition que le nombre des générations ne viendra pas solliciter exclusivement l'influence paternelle, auquel cas celle-ci deviendrait certainement prédominante.

Une confirmation de cette doctrine se rencontre fortuitement dans le récit suivant intitulé : *Un chien à tout faire,* édité par l'*Indépendance belge* et répété par la presse universelle. Le fait est contemporain.

« On va souvent chercher au loin des exemples d'intelligence exceptionnelle de la part des animaux. En voici un que nous sommes à même de constater tous les jours *de visu*, puisque son auteur, — un lévrier de race croisée, au pelage blanc marqué de roux, à l'instar des bœufs de Pierre Dupont, — habite la place Sainte-Gudule, à Bruxelles, et y jouit d'une légitime popularité.

« *Brillant,* ainsi se nomme cette gloire de la gent canine, a depuis longtemps déjà, quoiqu'il ait à peine franchi le seuil de l'adolescence, cessé de remplir auprès de ses maîtres aucune des fonctions qui constituent ce qu'on peut appeler les métiers de chien. *Brillant* est monté en grade, il a franchi d'un bond la distance qui sépare la niche de l'antichambre ou de l'office : de simple veilleur de nuit il est passé messager, factotum, chien de confiance. Un peu d'arithmétique et de littérature, et on en fera un comptable, peut-être même un secrétaire.

« Le matin, maître *Brillant,* la tête haute et son panier crânement suspendu aux dents, fait sa première visite au boulanger, lequel, sûr de sa bonne conduite et de sa discrétion, s'empresse de lui remettre le pain de ses maîtres. De nouvelles courses attendent, au retour, le zélé commissionnaire qui, toujours muni de son panier, se rend successivement, et sur une simple indication verbale, chez l'épicier, chez la fruitière, à l'estaminet, où il apporte une bouteille vide qu'il remporte pleine, après avoir surveillé avec soin l'opération du mesurage et en avoir constaté la moralité.

Digitized by Google

« Plus tard, c'est le courrier de son patron qu'il faut porter à la poste; et rien alors n'est plus plaisant et à la fois plus intéressant que de voir *Brillant,* une ou plusieurs lettres à la gueule, dressé sur ses pattes de derrière au-dessous de la boîte de la grande poste, une de ses pattes de devant appuyée au mur et, de l'autre, tirant par son vêtement soit un passant, soit le factionnaire, et le priant du geste de jeter ses lettres dans la boîte, à l'orifice de laquelle sa taille ne lui permet pas d'atteindre.

« Et tous ces petits prodiges de mémoire, de discernement, de raisonnement pour ainsi dire, l'intelligent animal les accomplit dans un ordre quelconque, à toute heure, sans être escorté ou tout au moins dirigé par quelque signe, sans jamais commettre ni erreur ni quiproquo.

« Un jour, — il n'y a pas bien longtemps de cela, — il s'est trouvé un maraudeur assez cynique pour voler au fidèle messager le litre de faro qu'il rapportait du voisinage du passage Saint-Hubert. Le pauvre *Brillant* rentra, ce jour-là, bien humilié et bien triste, et l'on eut beaucoup de peine à le consoler de sa mésaventure.

« A côté de l'animal ingénieux et dévoué, l'homme grossier et méchant... Hélas! ce n'est pas la première fois que cela se voit, depuis le lion d'Androclès, qui a fait dire au poëte de la *Légende des siècles :*

Et l'homme étant le monstre, ô lion, tu fus l'homme. »

Ce qui me touche en ceci, je l'ai dit : ce n'est pas le pittoresque de l'aventure, c'est ce fait que le lévrier, animal d'intelligence bornée, a produit avec une chienne innomée, mais de race intelligente assurément, le lévrier croisé, bon à tout faire, dont on vient de raconter la vie utile.

C'est là, pour ma part, tout ce que je veux en retenir à l'appui de mes idées sur le croisement.

Digitized by Google

C. LES CHIENS DE LUXE OU D'AGRÉMENT.

I. Les mignons et les excentriques. — Miniature et caricature. — Aristocratique existence. — Les monstres. — Les pauvres d'esprit. — Les enfants gâtés. — Un Etat dans l'Etat. — II. La levrette d'Italie. — Le chien nu de Chine. — Le levron turc. — III. Les petits épagneuls : — les King-Charles, — le blenheim. — Une monographie. — IV. Les petits caniches : — le bichon de Malte, — les havanais, — ceux du Pérou et des Baléares. — V. Les petits terriers. — VI. Les carlins : — le mopse, — le chien d'Alicante. — VII. La question scientifique toujours, — et à propos de tous. — Expériences à faire.

I.

Dans cette catégorie et sous ce titre de fantaisie, viennent prendre place, au hasard, les mignons et les excentriques, les petits et les nains, les incroyables. les enfants gâtés, les plus beaux, comme les plus laids, les chiens d'appartement, les amis des fanatiques, maîtres ou maîtresses, bien plus esclaves de leurs compagnons que ceux-ci de leurs aimants possesseurs. On les trouve en tous pays, très-divers nécessairement, mais toujours privilégiés, toujours choyés, objets d'attentions scrupuleuses, de soins renouvelés et d'incessantes gâteries, aimables ou grognons, d'ordinaire exigeants, ennuyeux et caressés à l'avenant. Ils sont de toutes sortes et presque aussi nombreux chez le pauvre que chez le riche. C'est la mode qui les porte, qui les apporte et les emporte.

La plupart ne sont que des diminutifs des grandes races : plusieurs en sont la miniature, d'autres, au contraire, n'en sont que la caricature. Il en est qui passent leur vie à dormir, mollement étendus sur de riches coussins de soie aux vives couleurs, où le bleu et le rose dominent. Ce sont les heureux ; ils ne se promènent qu'en voiture et mangent délicatement les mets les plus recherchés et les mieux choisis. On consulte soigneusement leurs goûts ; on joue avec eux quand ça leur plaît, on ne les contrarie jamais. Ils sont gentils et rendent volontiers en belle humeur, en doux regards, en gracieuses caresses, partie des attentions et de la sollicitude dont on les entoure, eux les petits, les jolis, les fashionables, les artistes.

Il en est aussi, dont la situation n'est pas moins enviable, et

Digitized by Google

qui sont tout autres néanmoins. Ils couchent dans des paniers coquettement ornés et arrangés; ce sont de luxueux berceaux, fort bien imaginés, dans lesquels ils dorment tout le jour, sans que rien puisse les tirer de l'état de torpeur qui leur est habituel. On dirait que tout autre existence leur est impossible; ils n'ont qu'un minimum de vie. Ce sont les monstres du genre. Leur intelligence est au niveau de leur vitalité, et l'on s'explique difficilement l'engouement qui s'attache souvent à leur petite personne plus informe qu'agréable. Ils ne donnent au maître, à la maîtresse plutôt, ni caresses, ni attachement : ce sont des pauvres d'esprit, mais le domaine des maîtres est à eux.

Les derniers enfin, ce ne sont peut-être pas les moins heureux, ont une condition moins dorée, moins entourée, mais plus libre et, sous ce rapport au moins, plus large, Ils ne sont ni moins fêtés, ni moins aimés, ils s'appartiennent davantage, respirent plus souvent à pleins poumons et témoignent de la satisfaction qu'ils en éprouvent par des joies bruyantes, un contentement de tous les instants, mille provocations aimables, un caractère charmant; ils payent de cette monnaie l'attachement qu'on a pour eux. Ils n'ont ni coussins d'Orient, ni berceaux à part, mais ils s'installent en sybarites sur le meilleur fauteuil, sur quelques hardes des maîtres, parfois sur le lit, au beau milieu de l'édredon où ils se trouvent à merveille. La première place au feu est la leur; ils jouent avec les enfants; ils tyrannisent les chats; ils ont toujours quelque *pâtira* à leur discrétion; ils mangent les meilleurs morceaux et trouvent — les gaillards — qu'il fait bon vivre.

Les chiens de luxe ou d'appartement, malgré toutes leurs prétentions, n'ont pas celle de constituer des races distinctes; ils forment, comme certaines classes, un État dans l'État, une catégorie vraiment spéciale, une sorte d'omnium dans lequel on trouve de tout. Cependant on rencontre plus particulièrement, parmi les animaux qui composent ce groupe hétérogène, les *petits lévriers*, les *petits épagneuls*, les *petits caniches*, les *petits terriers*, quelques autres encore, au nombre desquels on peut nommer en première ligne les *carlins* et le *chien d'Alicante*.

Digitized by Google

II.

Les *petits lévriers* se sont beaucoup propagés depuis quelques années. La *levrette d'Italie* tient manifestement le haut du pavé. Elle est essentiellement aristocratique, très-distinguée de formes, d'allures et de manières ; fine, légère, de petite taille, délicate au physique et au moral; elle n'aime ni la pluie, ni le vent, ni la poussière; il lui faut un vrai temps de demoiselle. C'est la sensitive de l'espèce. Trop de soleil la grillerait sûrement, on ne l'y expose qu'à bon escient, mais on la protége soigneusement contre le froid et l'humidité. Bête essentiellement barométrique, elle réclame des vêtements chauds et fourrés. On est certain de lire avant peu, sur la quatrième page des grands journaux, aux annonces anglaises, en attendant mieux, les noms des spécialistes élégants qui se borneront à tailler et confectionner robes de chambre et paletots à l'usage des levrons. Ce jour-là, la civilisation aura fait un nouveau pas..... en avant (*pl.* LX, *fig.* 113 et 114).

La robe de la levrette italienne est en général d'une seule couleur : le poil fauve, doré ou gris de souris, est le plus recherché; il y en a de blanches, elles sont rares et un peu précieuses de leur nature ; il en est aussi de couleur isabelle claire, fond uni; mais quelquefois le pelage est varié de ces deux nuances. Il y en a donc pour tous les goûts.

Une variété curieuse est celle du *chien nu de Chine.* Ce dernier a la peau satinée et complétement dépourvue de poils. Le dessus de la tête, la nuque et les oreilles sont couverts, cependant, de longues soies roides, noires et blanches ; la queue se termine par une touffe des mêmes crins. Introduite dans l'Amérique du Sud par les ouvriers libres que l'on est allé recruter en Chine pendant ces dernières années, cette sorte y est devenue assez commune, surtout au Pérou. Son croisement avec des races diverses a offert, comme particularité, l'absence du poil sur le corps du croisé, et la persistance du poil de la race de la mère sur la tête des petits. Le chien de Chine a donné sa peau nue, et n'a point légué les longues soies qui lui couvrent la tête. Au point de vue de la zoologie, le fait est à noter.

Digitized by Google

Le levron turc (*fig.* 114) appartient de droit à cette classe composite.

III.

Le groupe des *petits épagneuls* ne laisse pas que d'être nombreux, nombreux et multiple. Il renferme, en effet, des variétés diverses : le *King-Charles*, le *blenheim*, l'*épagneul chinois noir et blanc*, certains *chiens du Japon* et de *Chine à jambes courtes*, tous plus ou moins proches, arrière-petits-cousins pour le moins, plus voisins par la destination que par le sang. J'allais oublier, j'aurais eu tort, l'*épagneul écossais* et le *petit épagneul anglais* qui sont bien animaux du même ordre, *ejusdem farinæ*, et de charmants spécimens, ainsi que le montrent les figures 118 et 119 de la planche LXI.

La Société zoologique d'acclimatation donne, sur eux, les renseignements que voici :

« Les petits épagneuls comptent plusieurs races très-célèbres et ont de tout temps été les chiens de luxe les plus estimés. Les *King-Charles* prennent leur nom de Charles II d'Angleterre, et cette race depuis cette époque a été conservée dans toute sa pureté par les ducs de Norfolk. Ils ont le museau très-court et la tête remarquablement ronde; l'œil est proéminent, les oreilles tombantes et couvertes de longs poils soyeux et légèrement ondés, traînant jusqu'à terre, leurs pattes même en sont abondamment fournies; enfin ils doivent être noirs, marqués de feu aux yeux et aux pattes. Il y en a une variété noire et blanche, mais qui est plus grosse que l'espèce noire et feu et moins estimée.

« Le *blenheim* a à peu près les mêmes formes que le King-Charles, mais son pelage, légèrement ondé, est blanc, marqué de taches orange foncé. Il prend son nom du château de Blenheim, près de Woodstock, dans l'Oxfordshire, où cette race est élevée avec grand soin depuis un siècle, quoiqu'elle soit en fait beaucoup plus ancienne. (Richardson.)

« En Chine, on a trouvé deux races de petits épagneuls de luxe très-remarquables par la longueur de leur corps, la brièveté de leurs pattes et le peu de longueur de leur museau ; ils ont, en outre, la queue fortement recourbée sur le dos et formant pres-

Digitized by Google

que un tour complet. La plus grande variété est d'un blanc jaunâtre; l'autre beaucoup plus petite, est blanche et noire. Un trait caractéristique de leur physionomie, c'est que l'extrémité de leur langue pend presque continuellement en dehors de leur bouche, ce qui arrive souvent aussi pour les King-Charles. »

J'ai connu beaucoup de ces derniers; je n'en ai jamais rencontré qui eussent cette mauvaise habitude ou cet inconvénient. Le King-Charles, fort recherché pourtant par une certaine classe d'amateurs, trouve, à côté, des juges extrêmement sévères. M. Victor Borie leur voit de grands yeux bêtes, des jambes courtes et torses; il les voit traînant péniblement leur derrière, orné d'une trop lourde queue; il les appelle des « chiens ridicules », qui « ont remplacé de nos jours, auprès des dames, le non moins affreux carlin de nos pères. »

A ce portrait peu flatté et peu flatteur tout à la fois, je ne reconnais pas les beaux King-Charles que j'ai souvent caressés tantôt ici et tantôt là. Les yeux sont gros, mais non dépourvus d'intelligence. Dans son genre la tête est belle, admirablement coiffée; la physionomie est avenante; le manteau est soyeux et fin; la queue est riche; les membres sont terminés par d'élégantes manchettes, l'harmonie est dans toutes les régions du corps et les allures sont franches.

Le King-Charles est extrêmement doux, mais plus timide encore avec ceux qui le caressent. Il ne répond guère aux avances qu'on lui fait; elles lui pèsent et semblent blesser sa modestie. Il n'aime pas qu'on s'occupe de lui, mais il n'en témoigne aucun déplaisir. Lorsqu'on lui parle avec bienveillance, il se couche et se traîne comme pour montrer qu'il aurait préféré qu'on l'eût laissé paisible, il est obéissant en ce sens qu'il ne fait point ce qu'on lui défend de faire; mais, pour le reste, il désire conserver son libre arbitre. Il ne se plie volontiers au caprice, à la fantaisie de personne, et n'oppose qu'une force d'inertie aux sollicitations qui ne sont point de son goût. Naturellement propre (la propreté va bien à son élégance et à ses façons d'aristocrate), il refuse de sortir par la pluie et par la boue. On peut le contraindre; il se soumet alors, en est-il plus heureux?

Il est susceptible d'un très-grand attachement, mais il ne se prodigue pas. Bienveillant, je ne trouve pas d'autre mot, pour

Digitized by Google

tous ceux de la maison, il n'aime réellement que l'un de ses habitants à la fois. Il aime sérieusement alors, sérieusement et exclusivenient. Ce ne sont pas les caresses reçues qui l'attachent, c'est le choix qu'il a fait, *proprio corde*. La favorite vient-elle à disparaître, il la cherche en silence, il la regrette; son chagrin se manifeste souvent d'une manière des plus étranges, il s'en prend à quelque chose, à quelqu'un jamais; il mettra en lambeaux un tapis, un fauteuil, un tabouret, un canapé, et ceci deviendra le travail d'une nuit sans sommeil, d'une nuit passée dans le désespoir. Lorsque la lumière se sera faite pourtant, lorsque tous les regrets auront été reconnus inutiles et vains, toute l'affection donnée sera reprise et reportée exclusivement sur celui ou celle que chérissait le plus la personne absente. Nulle autre n'en recueillera la moindre parcelle, tout ira se concentrer sur un seul.

Un animal qui se conduit ainsi est essentiellement aimant, mais il fait preuve aussi d'intelligence dans le choix de la personne aimée. Le King-Charles est fidèle et de bonne garde. Sans flatter jamais qui que ce soit, recevant avec reconnaissance les soins nécessaires sans jamais demander rien, il veille avec sollicitude sur le maître qu'il s'est donné et sur tout ce qui lui appartient. Son affection est sincère, sans affectation, vive et profonde sans manifestations d'aucune sorte; il aime avec désintéressement; car il ne sollicite jamais.

Il est sobre et prévoyant (sa prévoyance vient de sa nature concentrée). Son repas étant trop copieux, il en distraira ce qui pourra être conservé. Alors il le range, il le cache pour le mettre à l'abri des voleurs, il l'enfouit sous terre. Puis l'appétit revenant, si on ne lui donne pas assez, plutôt que de demander ou d'importuner, il va à sa cachette, trouve sa réserve et mange honnêtement ce qui lui appartient.

Telles sont les mœurs de ces jolies petites bêtes qui ne fatiguent ni de leurs caprices ni de leurs ennuis ceux qui les possèdent. Ils vivent silencieusement, aiment sans le dire et sans quémander jamais ni récompense ni salaire. C'est la discrétion à toute épreuve, la discrétion en chair et en os, une vertu des plus rares.

Il m'a semblé que je devais les réhabiliter dans l'esprit des

Digitized by Google

gens qui ont pu prendre d'eux une opinion fausse sur la foi de M. Victor Borie que j'aurais voulu pouvoir compter au nombre de leurs amis.

IV.

Je viens de parler si longuement du King-Charles que je sens la nécessité d'abréger beaucoup ce que j'aurais pu dire des *petits caniches*, ces autres mignons qu'on aime et qu'on adore bien plus que si M. le maire, revêtu de l'écharpe officielle, s'était avisé de l'ordonner de par un article quelconque du Code Napoléon.

Après cela, le moyen de ne pas aimer « comme ses petits boyaux » des amours de chiens, tous ces jolis petits tyrans qui forment le groupe du *bichon*.

Y a-t-il rien de plus beau que le *bichon de Malte* (*pl.* LVIII, *fig.* 111), vieille noblesse et pourtant haute nouveauté toujours? Savez-vous bien que Strabon en a parlé et que les archéologues le découvrent sur les monuments de la Rome d'autrefois. Il est là, c'est certain ; oui, c'est bien lui ; tenez, regardez : ce corps assez long, cette tête ronde, ces oreilles tombantes, ces longues soies, qui ont été d'un blanc pur ou jaunâtre, si longues, en effet, que des pattes et des oreilles, elles arrivent jusqu'à terre ; cette queue fortement recourbée sur le dos et garnie de même, tout cela écrit lisiblement son nom. Un pareil bichon devait vivre jusqu'à la consommation des siècles. Que sa destinée s'accomplisse et que nos amateurs ne le laissent pas tomber en désuétude. Il y va de l'une des plus belles variétés de chiens de luxe créés par la fantaisie humaine.

C'est très-intentionnellement que j'écris ce dernier mot. Au chapitre des croisements, j'aurais pu dire à quel point le caprice règne ici, à quel point l'espèce du chien est ductile et malléable. Je n'ai point entamé ce côté de la question, si curieux pour les amateurs, si intéressant pour la science, de crainte d'être entraîné trop loin, mais l'occasion se présente de dire un mot, en courant, et je la saisis. Ce mot n'aura rien de savant, il sera la simple constatation d'un fait.

Théophile Gautier, en exploration de curiosités ou d'excentricités, fut conduit, un jour, chez lord D..., Anglais de haute nais-

Digitized by Google

sance, de grande fortune et de vie élégante, « qui, ayant beaucoup connu les hommes, préférait les chiens, même avec le correctif de la rage.

« Autour d'une cour en fer à cheval, continue notre auteur, étaient rangées des niches de différentes dimensions, contenant chacune un chien idéal, fabuleux, fantastique, introuvable. Dès qu'un chien existe à deux exemplaires, lord D... n'en veut plus. Il a une meute de chimères, de monstres sans prix : ses pointers sont si bas sur jambes qu'ils rampent comme des phoques. Ses dogues ont des têtes d'hippopotames et peuvent s'avaler tout entiers; ceux-là ont des oreilles qui font trois fois le tour du corps; ceux-ci sont fourrés d'une toison pareille à de l'herbe sèche, chacun est doué d'une impossibilité : ce sont des rêves chinois exécutés par la nature, et qu'on croirait en porcelaine craquelée, tant ils sont extravagants.

« Lord D... possède le caniche noir sans un seul poil gris, rareté aussi phénoménale que le merle blanc ou le phénix! Les chiens que l'on croit précieux, les Blenheim, les King-Charles sans museau à force d'être camards, et dont la tête n'a de place que pour les yeux, il les repousse du pied et dit : « Ne regardez pas cette bête, elle vaut à peine mille écus. C'est un chien commun; il y en a trois ou quatre pareils, un chez lady B..., un autre chez le major C... En voici un qui vaut la peine d'être examiné, »

« Et il vous montre un animal gros comme un écureuil dépouillé, avec des pattes d'allumettes si frêles, qu'on craindrait de les briser en les touchant. « Il a atteint toute sa croissance, et c'est le plus âgé de mes pensionnaires. »

Quelle souplesse dans l'espèce! Et quelle merveilleuse habileté chez l'éleveur! Le pouvoir de l'homme sur la nature animale est immense, incommensurable. L'hérédité, cette forte loi de la nature, se prête à tout ce qu'on sait exiger d'elle. Je l'avais déjà constaté, mais cette vérité ressort si bien de ce qui précède, que je la rappelle de peur qu'on ne l'oublie.

— On trouve à la Havane (*pl.* LVIII, *fig.* 112) un voisin de celui-ci, beaucoup plus petit cependant et couvert d'une toison idéale pour la finesse et le soyeux. Malheureusement, les havanais ne résistent pas longtemps aux rigueurs de notre climat.

Digitized by Google

Les *bichons du Pérou,* car il y en a aussi au Pérou, ont le poil moins soyeux que leurs pareils de la Havane; leur toison aussi est moins épaisse.

Ceux des *Baléares* ont le poil frisé en boucles et laineux du caniche, avec la queue recourbée sur le dos.

Voici enfin le *chien-lion* qui disparaît peu à peu au point de n'être bientôt plus qu'un souvenir. Disons qu'il avait le pelage fourni sur la tête et sur le cou, et ras sur le reste du corps. Il avait aussi un bouquet de poil à l'extrémité de la queue, sa couleur était fauve.

Que ceux qui le regrettent se le disent.

Il y en a d'autres, mais je ne crois pas devoir m'attarder plus longtemps et je finis par une simple remarque commune à tous. Ils exigent des soins de propreté nombreux et fréquents qui assujettissent et écœurent les plus fanatiques. Ils ont toujours la larme à l'œil, et les yeux chassieux. Cet inconvénient a des suites qui n'embellissent pas la bête et qui suffiraient à me la faire repousser. Mais tout le monde, je suis forcé d'en convenir, ne pense pas et ne voit pas comme moi.

V.

Sont encore avec quelque raison considérés comme chiens d'appartement les *petits terriers noir et feu*, *blancs*, *jaunes*, *noirs,* dont le poids reste au-dessous de 2 kilogr. et demi.

Mais ils n'offrent rien de particulier que le fait même de leurs petites dimensions, car ils représentent très-exactement les formes, la structure des terriers ordinaires dont ils sont les descendants. Le *toy-terrier* des Anglais. ou *petit rattier*, est absolument le terrier noir et feu; son crâne est cependant plus rond et les yeux sont plus proéminents, très-sortis serait l'expression propre.

Ils ne doivent pas avoir le moindre poil blanc et leur pelage est souvent très-rare, surtout à la poitrine et au ventre, dans le dessous conséquemment.

L'éleveur s'astreint souvent à des caractères de convention qu'il réussit fort bien à perpétuer. Que ne met-il le même soin

Digitized by Google

toujours en ce qui concerne les qualités sérieuses, les aptitudes bien définies?

VI.

Parlons encore du carlin (*mopse* ou *pug-dog*) et du chien d'Alicante.

Le carlin (*pl.* LXI, *fig.* 120) a fait son temps en France où on ne le voit plus guère, mais il est encore assez recherché en Angleterre où on le paye, par excentricité sans doute, des sommes folles.

Nous avons encore tous connu ces vilains chiens qui ont fait les joies de ma toute petite jeunesse, car j'en ai possédé une véritable meute. Mais ceci ne saurait intéresser personne et je me borne sagement à montrer la silhouette du petit monstre qu'adorent encore aujourd'hui beaucoup d'Anglaises pour ses mérites ou ses beautés cachées, je suppose.

Eh bien! le *pug-dog* a la tête toute ronde, le front haut, le museau court et souvent le nez rejeté en arrière. Ce dernier trait est réputé difforme et on n'en veut plus; soit, à cela je n'ai aucune objection à faire, tant s'en faut. Son pelage est de couleur café au lait ou isabelle, et il a toute la figure, jusqu'aux yeux, d'un noir foncé qui doit se terminer brusquement. C'est ce que l'on appelle le masque. La queue est fortement recourbée en anneau sur un des côtés de l'arrière-train et non sur le dos. Sa taille est petite et il est un peu bas sur pattes. Les oreilles sont demi-tombantes, mais on a l'habitude de les couper au ras de la tête. L'animal est court; ses proportions sont mal harmonisées; son allure est disgracieuse : total laid — ou très-laid, du museau à la queue. Il est vrai qu'il est criard, sans intelligence ni attachement, et qu'il rachète tout cela par un autre agrément : il a l'haleine forte; il répand par tous les pores une odeur *sui generis*, des exhalaisons malsaines, et sans retenue des vapeurs.... Oh! shoking....

Il avait un pendant — le *chien d'Alicante*—un pendant par les formes seulement, car le chien d'Alicante avait le pelage bouclé de l'épagneul d'eau. Buffon lui donnait pour ascendants le *doguin* et le *petit épagneul;* c'est ce qu'il appelait un double métis,

Digitized by Google

l'un des ascendants étant déjà le produit du croisement, soit en l'espèce, le doguin qui est né du bull-dog et du petit danois; le petit épagneul, au contraire, était considéré, lui, comme étant de race pure.

VII.

Si je relève le fait, c'est pour mettre en saillie, une fois encore, cette opinion maintes fois exprimée qu'avec des *métis simples*, c'est-à-dire issus de l'alliance de deux *races pures*, on obtient des *doubles métis*, ou des animaux nés « du mélange d'une race pure et d'une race déjà mêlée. » Je sais que Buffon n'est plus une autorité pour les partisans exclusifs de la reproduction par le pur sang, mais je sais aussi que le *chien d'Alicante*, dont l'origine mêlée n'est pas contestée, constituait race et se reproduisait à la manière de celle-ci, homogène et constante.

Le *chien de Burgos*, issu de l'épagneul et du basset était dans le même cas, et ces autres aussi : le *chien-lion*, né de l'épagneul et du petit danois; les *chiens bouffes*, fils du grand épagneul et du barbet; le *roquet*, qui a pour auteurs le doguin et le petit danois, et le *chien de Malte* dont j'ai parlé un peu plus haut et qui vient du petit épagneul et du petit barbet.

Dans les grandes races, on trouve d'autres exemples non moins remarquables. Ainsi, le grand danois et le grand épagneul ont donné naissance au *chien de Calabre,* qui est un bel animal à longs poils touffus, et parfaitement fixé dans sa structure et dans ses aptitudes. Allié au mâtin, le dogue donne un métis—le *dogue de forte race*, qui se reproduit avec ses qualités propres.

Tout cela me ramène à une pensée déjà formulée au commencement de ce livre. La zootechnie a beaucoup à gagner des facilités que lui offriraient les expérimentations scientifiques sur l'espèce du chien. Muséums et jardins zoologiques d'acclimatation devraient s'emparer de l'idée et la mettre largement sur le chantier; elle serait féconde en résultats pratiques d'une immense portée; car elle éclairerait toutes les obscurités qui règnent encore dans le domaine de la production et de l'élevage des animaux domestiques. L'expérience directe mettrait fin à d'interminables

Digitized by Google

discussions en donnant à la vérité tout son relief, en forçant l'erreur à faire une retraite définitive. — Ainsi soit-il.

D. LES CHIENS DE RUE.

Simple mention. — La multitude. — Les mariages à la grosse. — Le droit du plus fort. — La base de l'édifice. — L'idéal des naturalistes. — Enfants de trente-six pères. — Les vocations. — Rapprochement de l'état de nature. — Les qualités ne font pas défaut. — L'attachement fatal. — L'attachement stérile. — L'attachement fécond. — Intelligents services de Mogador, le roturier. — C'est le solitaire, qui voit tout, entend tout, — est partout et fait tout. — *Sic vivendum, sic pereundum.*

C'est pour ne les pas passer complétement sous silence, c'est pour leur accorder une simple mention au passage que je consacre, à la fin de ce long chapitre, quelques mots aux animaux de tout acabit que l'on désigne fort justement sous l'appellation bien définie de *chiens de rue*. J'en ai déjà parlé en m'occupant du croisement, il ne me reste que peu de chose à en dire à cette place.

Produits hétéroclites de l'amour et du hasard, le chien de rue résulte de la rencontre plus ou moins fortuite des ascendants et ne peut se rapporter, à aucun degré, à une race quelconque. Il est de l'espèce, il n'appartient spécialement à aucune variété. Il compose la multitude, *servum pecus*. De loin en loin ou fréquemment, suivant l'occurrence, un sang patricien peut se mêler au sien, car ici aucun noble n'hésite à se mésallier. C'est le fait, c'est l'œuvre des citadins. Les campagnards restent plus entre eux, sortent moins de leur caste sans qu'aux champs les unions soient beaucoup mieux arrangées, ou que les sexes tiennent davantage à obéir à ce précepte : il faut en mariage des époux assortis. Les longues préméditations, la recherche raisonnée, intéressée, n'entrent dans les calculs ni du mâle ni de la femelle libres. Celle-ci se livre, à son heure, au poursuivant le plus adroit, le plus prompt, le plus entreprenant. Ici s'impose le droit du plus fort ; en l'espèce il est bien certainement le meilleur. Il domine sans partage, car il domine et opprime. Les femelles repoussent les

Digitized by Google

faibles, et les puissants n'ont aucune peine à les éconduire ; c'est entre les forts seulement que peuvent s'établir lutte et dispute.

Il y a là des garanties sérieuses, une sauvegarde effective de la conservation de l'espèce, quelles que puissent être d'ailleurs ses bigarrures.

L'espèce est dans le plan de la nature ; les variétés et les races sont œuvres secondaires, produits de l'art, résultats plus ou moins péniblement conquis par l'élevage.

Les chiens de rue, à l'égal de tous les autres quelconques, et plus encore peut-être qu'aucun autre, sont la base solide de l'espèce. Ils suffiraient à la maintenir à son rang en dehors des efforts tentés pour créer ou pour conserver les races qui rehaussent le plus son utilité en spécialisant ses aptitudes, en exaltant ses facultés les plus précieuses, d'un usage plus universel, d'une application plus heureuse. Il suit de là que la conservation de l'espèce à laquelle a sagement pourvu la nature ne préoccupe personne, et que la création et le maintien des races, préoccupation vive de l'éleveur, reste complétement en dehors de l'œuvre première et principale, en dehors de l'existence même de l'espèce. Et, chose étrange ! tandis que l'homme a tant de peine à obtenir les races correspondantes à ses besoins divers ou simplement à ses idées fantaisistes, la nature, seule et si contrariée qu'elle soit par ailleurs en tout sens, conserve sans effort le fond même de l'espèce, non dans son prototype, cet idéal des naturalistes, mais dans son essence même qui est impérissable. Si bien que les mélanges, qui sont destructeurs des races, sont précisément le moyen tout puissant de conservation de l'espèce.

Tels sont en réalité les chiens de rue, ces animaux qui, suivant la remarque de Buffon, « ressemblent à tous les chiens en général sans ressembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mélange de races déjà plusieurs fois mêlées. »

En effet, il n'y aurait point à faire fond sur des reproducteurs empruntés à cette catégorie variée entre toutes, variable surtout par le fait même de sa reproduction, non-seulement au physique, mais aussi au moral. Sous les rapports de la grandeur, de la forme et de la couleur, le doute n'est pas possible. Très-souvent la femelle met bas, dans la même portée, des petits de structure et d'aspect bien différents, alors même qu'elle n'a reçu

Digitized by Google

qu'un mâle et que, par conséquent, ils sont tous enfants du même père. Il n'y a ici aucune fixité à attendre, aucune certitude à avoir.

Au point de vue des aptitudes, la variété est la même entre produits d'une même ventrée. Chacun a sa vocation et, la consultant, l'éleveur tirerait bon partout de tous dans le sens de la faculté la plus haute dévolue à chacun. En l'absence d'une culture spéciale, d'une éducation appropriée, l'intelligence se développe par l'exercice, chez le chien de rue, dans toutes les directions sollicitées, et la somme en est vraiment surprenante.

Loin d'avoir faibli par la reproduction libre ou abandonnée, l'espèce a conservé toute sa séve, et fournit à tous les besoins quelconques en raison de leur étendue, de leur multiplicité, des exigences les plus diverses de la civilisation.

Le fait est spécial à l'espèce du chien ; il forme exception, car le même abandon des autres conduit à la déchéance, à la dégénération, à l'avilissement. C'est que, dans ce cas, l'abandon par l'homme laisse au libre arbitre tout son effet, et qu'ici le libre arbitre équivaut à soumission pleine et entière aux grandes lois naturelles ; dans l'autre cas, c'est l'incurie, l'ignorance du maître qui se substituent à ces lois pour les enfreindre, pour les empêcher de ressortir à leur plein effet.

La distinction est profonde et tranchée ; elle est si essentiellement fondée qu'elle devient indiscutable.

Il ne faudrait donc pas s'imaginer que les chiens de rue sont les déshérités, que les qualités et les mérites leur manquent. Loin qu'il en soit ainsi, on les trouve en général admirablement doués et capables. Ils ont les facultés de l'intelligence et du cœur, ils rendent par tous pays les meilleurs services à l'homme. Ils ont donné mille et mille preuves de capacité, de fidélité à remplir des devoirs difficiles et d'attachement incomparable, ce dernier malheureusement poussé parfois jusqu'à l'aveuglement, jusqu'au danger par conséquent. Il est répréhensible alors, mais alors même il n'est que l'exagération d'une qualité bien précieuse.

Je jetterai une vive lumière sur ces derniers mots en rappelant un trait qui a fait beaucoup de bruit en son temps, il y a une trentaine d'années. Il s'agit, bien entendu, d'un chien sans nom,

Digitized by Google

d'un chien de rue. Je laisse parler maintenant le journaliste qui a accueilli et recueilli l'anecdote suivante.

« Il y a peu de temps deux voyageurs cheminant à pied sur la grande route (en Angleterre), entendirent des gémissements sortir d'un fossé ; ils se dirigèrent de ce côté et aperçurent un homme à plat ventre qui paraissait beaucoup souffrir. Ils se mettaient en devoir de lui donner des secours ; mais le malheureux avait auprès de lui un chien, son chien, qui ne voulut jamais permettre qu'on s'approchât de son maître. Ils proposèrent alors à ce dernier de tuer l'animal ; mais il les supplia de n'en rien faire. Ils prirent alors le parti de continuer leur route pensant que le malade pourrait se remettre et se relever tout seul.

« Le lendemain matin un paysan venant à passer par là, vit dans le fossé un homme qu'il jugeait être mort, ce dont il se mit en devoir de s'assurer ; mais le chien, qui n'avait pas quitté son maître, voulut se jeter sur lui : il prit alors le parti d'aller chercher du secours, et il revint avec main-forte. Il fallut livrer au chien un combat opiniâtre pour pouvoir s'approcher du maître ; enfin on y parvint, mais on ne releva plus qu'un cadavre. Les vêtements du malheureux portaient visiblement l'empreinte des efforts que la bonne bête avait inutilement tentés pour sortir le corps du fossé. Examen fait du mort, on vit qu'il avait éprouvé une attaque d'apoplexie. On le reconnut pour un marchand forain. »

Tout en ne souhaitant à personne une fin aussi déplorable, je souhaite à tout possesseur de chien un être qui ait pour lui un attachement pareil.

Mais loin d'être une exception, chez le chien, la fidélité et l'attachement sont qualités ordinaires, inhérentes même à l'espèce. On s'étonnerait de ne les pas rencontrer en lui au bénéfice du maître tandis qu'aucune preuve de leur manifestation, si haute qu'on la suppose, ne surprendra jamais personne. On l'admirera, on en sera touché, on n'en sera pas surpris. La seule chose à désirer, c'est que l'intelligence s'y mêle et élève encore au-dessus d'elles-mêmes ces qualités déjà si précieuses.

La chose n'est pas rare, en vérité. Un trait entre mille me revient à l'esprit. C'est de l'à-propos ; je le cite pour donner un pendant à celui qui précède. Aussi bien est-il encore récent, et beaucoup se rappelleront de l'avoir trouvé dans les journaux,

Digitized by Google

assez friands de ces petits faits qui jettent une variété nécessaire dans la composition un peu sérieuse de leurs feuilles.

Les allants et venants d'un petit village du Var, dans la direction d'un bois peu éloigné, purent s'étonner du manége un peu étrange d'un chien sans race, qui, attiré par le bruit qu'ils faisaient au passage, sortait brusquement du bois, venait à eux sans l'apparence d'une menace, et cependant aboyait d'une façon particulière en regardant le point d'où il était parti, comme s'il les invitait à le suivre. Aucun ne prêta une suffisante attention aux efforts soutenus de l'intelligent animal.

A quelques jours de là, on s'aperçut qu'une petite maison, habitée par une femme seule, était restée fermée et que la veuve n'avait pas été aperçue. On écrivit à ses deux fils. Ils arrivèrent en toute hâte et trouvèrent dans la basse-cour, poules, lapins, etc., morts ou mourants d'inanition. Le malheureux chien, toujours aux aguets, accourut de son côté, triste et abattu. Il eut des caresses pour les fils de sa maîtresse et parvint à s'en faire suivre. Il les conduisit en un point du bois, caché par un épais buisson dont le branchage recouvrait un ravin. Au fond de celui-ci gisaient — morts — la mère et son cheval, tombés ensemble selon toute probabilité, et fidèlement gardés par un affreux chien de rue que j'aurais trouvé le plus beau du monde si j'avais été l'un des fils de la veuve infortunée.

— Les anecdotes du genre fourmillent. Elles sont authentiques, mais si nombreuses qu'on y prête à peine attention. Les traits d'attachement et de dévouement qu'elles rapportent sont dans le sang de l'espèce. Si je voulais en grossir ce livre je n'aurais que l'embarras du choix. En voici une pourtant à mettre au compte des chiens de rue. Se trouvant à sa place ici, je la recueille, bien qu'elle ne soit pas complétement inédite.

Il y a quelques jours, un propriétaire allait à la campagne visiter une construction qu'il y fait élever. Le chemin était glissant; en passant sur l'une de ces planches étroites qui souvent encore en Bretagne, sont la seule communication d'un village à l'autre, le pied lui faillit et il tomba dans un fossé profond, dont les bords, taillés en glacis, ne lui prêtaient aucun appui pour remonter. Son chien s'élance à son secours, le tire par ses habits, mais c'est en vain qu'il essaye de l'amener au sommet.

Digitized by Google

Voyant l'inutilité de ses efforts, le fidèle animal, court alors vers un homme qu'il aperçoit de loin, le caresse, aboie douloureusement, et semble vouloir lui faire comprendre le danger qui menace son maître. Cette personne étonnée suit le chien, arrive au fossé, et ne revient pas de sa surprise en voyant la position critique du prisonnier, qui, par un hasard singulier, était un de ses proches parents; il ne l'avait pas vu depuis longtemps et venait le visiter.

— J'en ai connu un autre qui était bien laid, si laid en vérité qu'il en était beau. Mais quel attachement au devoir et à ses maîtres ! Quelle fidélité et quelle intelligence !! Il était tout dans la maison, chien de cour et de salon, chasseur comme un braconnier et plus habile que le meilleur chat à la destruction des petits hôtes incommodes de la ferme. Il avait dépeuplé le pays de rats, de fouines, de mulots et autre vermine quelconque.

Il appartenait à un vieux garçon. Celui-ci menait joyeuse vie et recevait de nombreux amis. Chez lui il y avait table ouverte, table bien servie ; la cuisine était toujours chaude, il s'en exhalait des odeurs et des parfums auxquels ne résistaient ni les chiens ni les chats du voisinage.

Les jours de gala, Céleste, la cuisinière, faisait la leçon à Mogador. « Mon brave toutou, disait-elle, il y a fête ici aujourd'hui ; on mettra les petits pots dans les grands, tout sera en l'air chez nous : boucherie, poissons, volaille et gibier, il y a de tout. Je mets tout cela sous ta garde; je confie à ton zèle toutes ces richesses ; veille à ce que nul ne touche à rien, et pille tous les voleurs. »

Ce discours débité avec des cajoleries dans la voix et quelque mignardise, Céleste allait et venait, s'absentait en toute sécurité laissant toutes grandes ouvertes, portes et fenêtres.

En rentrant, elle voyait quelquefois dans un coin un chat éreinté et à moitié mort, ou bien elle entendait les cris déchirants d'un chien sévèrement arrêté au passage; elle n'eut jamais, au grand jamais, à constater un délit quelconque.

Mogador avait l'estime de tout le canton, et la sincère affection de son maître. Mogador n'avait point de parchemins; il était né dans la rue, à la belle étoile, et tandis que le soleil entrait dans le signe du *cancer*.

Digitized by Google

— Le chien sans nom, sans caractères, sans race est partout : il est à la ville et au village, à la ferme, gardien vigilant, compagnon sûr, ami fidèle et dévoué ; il ne cherche pas de condition, il accepte franchement celle que le destin lui envoie et y demeure inviolablement attaché, faisant sien tout ce qui appartient au maître pour le défendre au profit de ce dernier. Il se mêle à tout et à tous, voit et observe utilement, ne dormant que d'un œil, attentif au moindre bruit, ne faisant défaut à rien. Il est inséparable de la métairie dont il devient par la force des choses le second habitant et le premier occupant. Il connaît et remplit scrupuleusement tous ses devoirs sans avoir jamais eu d'autres professeurs que l'instinct qui illumine son intelligence. Vous le voyez d'ici plus calme qu'affairé, assis, couché ou allant et venant suivant les besoins du moment, comme un maître au milieu de son tout petit royaume et de ses subordonnés de toutes sortes, les surveillant et ne les tourmentant pas. C'est lui qu'a désigné dans ces deux vers très-vrais, l'auteur du *Poëme des champs*.

> Et le petit brisquet, pauvre chien sans ancêtres,
> Très-rageur au passant et très-doux à ses maîtres.

Entre ceux-ci et lui, de sa part surtout, il y a union étroite, indissoluble ; c'est à la vie et à la mort (*sic vivendum, sic pereundum*).

Digitized by Google

La reproduction. — L'élevage.

A. LA REPRODUCTION.

I. Plus libre qu'asservi. — Le gros de la population. — Les lois de nature. — Le chien de rue. — Acquérir et conserver. — Les modes de reproduction. — Question de principe. — II. Tendance à la séparation des caractères. — Les exemples. — L'hérédité à distance. — L'Hérédité immédiate. — III. Prépondérance de la femelle. — Vrai et faux. — Rien d'absolu. — Une œuvre mystérieuse. — Les incertitudes. — Un axiome. — Une proposition contestable. — Les croisements à l'envers. — IV. Hippocrate dit : oui, mais Galien dit : non. — Entre l'enclume et le marteau. — Histoire ancienne. — L'état actuel de la science. — L'âne de Buridan. — Elz. Blaze et. Jacq. du Fouilloux. — Aux plus beaux, aux meilleurs et aux plus purs l'œuvre de la propagation. — V. Les règles de l'appareillement. — Du haut en bas de l'échelle. — Une exception. — VI. Les convenances de l'éleveur. — Considérations diverses. — En amour, — Étude de mœurs. — Une particularité physiologique non encore expliquée. — Poursuite harbare. — La période d'apaisement. — Les dangers du célibat. — *Virginitatis jugum nemini imposito.* — La médecine sans médecin. — Respect aux dames. — VII. Régime de la future maman, — à la française, — à l'anglaise. — De 1 à 16! — VIII. La lice en gésine. — Les précautions faciles. — En Angleterre et en France. — IX. Le cordon.... — La toilette du nouveau-né. — M. de Buffon a la parole. — La nourrice.

I.

L'existence libre, quasi-indépendante du chien rend en grande partie l'espèce à elle-même quant au fait de sa reproduction. L'homme intervient aussi, mais le plus ordinairement après coup et bien plus pour arrêter une propagation indéfinie que pour diriger l'œuvre même d'une multiplication contenue. Seules, les quelques races spécialisées, cultivées dans des vues très-définies pour une destination spéciale, font exception à cette règle qui est elle-même, en l'espèce, une exception. Le gros de la population demeure à peu près abandonné à ses instincts génésiques et les satisfait autant que les circonstances s'y prêtent. Les mariages s'y arrangent, ainsi que je l'ai dit à la fin du précédent chapitre, un peu au hasard et plus, beaucoup plus, suivant les lois de la nature, lesquelles ont tout prévu pour que, en dehors des créations utiles ou de simple agrément, en dehors des variétés excentriques ou de pure curiosité, l'espèce fût sauvegardée et conser-

Digitized by Google

vée. Les races les plus brillantes peuvent se former, se transformer, s'abâtardir, s'éteindre, l'espèce n'en sera pas atteinte ; elle restera ce qu'elle est dans ses branches principales, les retranchements capricieux ou forcés qu'elle subit ne pouvant rien contre elle.

En l'état de dépendance étroite où elles vivent, les autres espèces domestiques, moins celle du chat, la moins domestiquée de toutes, bien entendu, ne survivraient pas à un tel régime, partout signalé comme destructeur de la forme et du fond, des qualités physiques et des facultés ou de la puissance morales.

Cependant, les facilités laissées au chien ont d'autres conséquences qu'il ne faut pas méconnaître et contre lesquelles l'éleveur doit être soigneusement en garde lorsqu'il s'agit de la conservation des races spécialisées.

Pour les contenir toutes à un degré quelconque, le chien de rue n'a précisément aucune spécialité ; avec lui et par lui on réussirait sans doute à créer telle ou telle race déterminée ; mais il ne faudrait pas songer à réaliser cet idéal, à le fixer surtout, sans y mettre le temps nécessaire, sans poursuivre l'œuvre et la parachever dans une longue série de générations ; et, une fois obtenu le résultat cherché, sans l'affirmer et le confirmer par un choix judicieux des reproducteurs, par une sélection sévère, rationnelle, forcée. La conséquence de ceci est qu'il ne faut plus abandonner à elle-même une race spécialisée, sous peine de la voir s'éloigner très-rapidement et plus ou moins complétement du point de perfection où des attentions antérieures, un mode de reproduction *in and in* l'ont successivement élevée. Ce n'est pas en la mêlant à d'autres, en effet, ce n'est pas en l'adultérant, qu'on maintiendrait une race dans sa pureté, dans ses avantages spécifiques, dans toutes les conditions de structure qui font son utilité propre et sa supériorité relative ou absolue. C'est en ne sortant pas de la race, c'est en mariant *inter se* les représentants les plus complets et les mieux doués de celle-ci qu'on en fait une production distincte et qu'on exalte à leur maximum les facultés qui l'ont constituée à part. Travaillé dans le sens de la vitesse, le lévrier est devenu de tous les chiens le plus rapide ; il est évident que si on le mariait à tout autre, sa vitesse en serait amoindrie tandis que l'autre race gagnerait, au contraire, sous le

Digitized by Google

rapport de la rapidité des allures et des conditions diverses d'organisation qui en sont inséparables par cela même qu'elles contribuent à la donner et à la soutenir. Toutes les fois donc qu'il s'agira de combattre la lenteur ou le peu d'extension des mouvements dans une race, on pourra la marier avec toute chance de succès à celle du lévrier, ses allures en seront accélérées ; seulement, on re rappellera que le lévrier a peu de nez et que, so s ce rapport, il gâterait à un degré quelconque, les animaux qu'on voudrait doués des facultés olfactives les plus développées.

Aucune race n'a le courage indomptable, proverbial, du bulldog. Toute alliance en dehors ne pourrait donc que l'affaiblir en lui, mais il dotera de cette qualité précieuse tous ses fils : faiblement, si on le marie accidentellement à une race molle et timide, fortement, au contraire, dans les conditions opposées.

Il serait oiseux d'accumuler les exemples. Il en est de toutes les qualités et de toutes les facultés comme de celles dont je viens de parler.

Mais il faut conclure. Le principe de la sélection est d'application d'autant plus impérieuse ou recommandée que la race à préserver de tout contact étranger se trouve plus entourée d'animaux divers, de variétés plus nombreuses, d'existences plus diffuses. Le chien de rue est de tous celui qui porterait l'atteinte la plus profonde à une race spécialisée par la raison qu'il ne s'appartient par aucun côté, qu'il est la résultante fortuite et passagère de forces multiples et d'influences très-diverses, par la raison qu'il est un individu seulement, un être isolé au milieu de tous, et qu'il ne représente rien de particulier, rien de stable : ses caractères ne sont pas assis, mais indécis et fugaces.

II.

« On cite, dit Robinson, un fait remarquable se rapportant à l'élevage du chien et qui devrait être généralement connu, c'est qu'il existe dans les produits une tendance à une séparation entre les différentes races dont ils se composent. Ainsi chez un jeune chien dans lequel se confondent en proportions égales quatre races différentes, on ne trouvera pas au même degré les qualités ou les défauts particuliers à chacune de ces races ; il ressemblera

Digitized by Google

à l'une beaucoup plus qu'aux autres. Ce fait est beaucoup plus évident encore lorsqu'il y a mélange de huit races, et en supposant que la portée soit de huit, elle pourrait se composer d'animaux représentant chacun une de ces races dont ils descendent. Ceci explique qu'une « femelle de terrier à longs poils, accouplée à un terrier mâle également à longs poils, mette bas un ou même plusieurs petits à poils ras, bien que depuis deux ou trois générations tous les reproducteurs aient été à longs poils, c'est qu'en remontant plus haut encore il y a eu un croisement avec un chien à poils ras. Il en est de même de la couleur et des marques particulières qui changeront ou s'effaceront pendant une, deux ou même trois générations et reparaîtront ensuite. Chez la plupart des races de chiens ce fait est assez difficile à établir, parce qu'on ne tient pas soigneusement note des croisements successifs et qu'on ne pourrait sans crainte d'erreurs remonter bien haut, mais en Angleterre il est tenu note de la généalogie des lévriers de pure race, avec indication de la couleur des individus et des particularités de toute nature qui les distinguent. Ces registres remontent à plus de vingt générations. C'est ainsi que l'on a pu constater les curieuses observations qui vont suivre et qui sont appuyées sur des documents dignes de foi.

« Il existe dans la Grande-Bretagne une espèce de lévriers bien connue et justement estimée qui descend tout entière d'une chienne appelée *Parrot-nosed-bitch;* ce nom, qui signifie « chienne au nez de perroquet, » lui avait été donné à cause de la conformation bizarre et extraordinaire de son nez. Cette lice fut accouplée en 1825 à un lévrier mâle nommé *Streamer* et donna naissance à une chienne nommée *Ruby;* ni chez cette dernière ni chez aucun des petits auxquels elle donna le jour dans ses deux premières portées ne se reproduisit ce nez extraordinaire, tandis que, dans la troisième, dont le père, nommé *Blackbird*, appartenait à M. Hodgkinson, on retrouva chez deux des petits — *Blackbird* et *Starling*, — le nez extraordinaire. Dans cette même portée se trouvait une femelle devenue célèbre du nom de *Old Linnet*, de qui descendent un grand nombre de lévriers de premier ordre. Chez ces derniers, cette particularité ne s'est jamais reproduite, à deux exceptions près ; une dans la troisième génération et une dans la cinquième chez un chien nommé *Lollipop*, né chez

Digitized by Google

M. Thomas de Macclesfield, propriétaire de toute la génération. Une des femelles de cette race est remarquable pour avoir dans chacune de ses portées un jeune chien bleu, bien que cette couleur ne se soit jamais vue depuis *Ruby* dont nous avons déjà parlé. Ces faits sont très-remarquables et prouvent la tendance des jeunes animaux à reproduire les qualités et les marques distinctives des générations précédentes, mais comme ils sont reconnus vrais par tous les éleveurs, il est inutile que nous nous y arrêtions plus longtemps; les exemples que nous avons cités n'ont pour but que de prouver aux gens inexpérimentés ce qu'ils auraient pu prendre pour une assertion hasardée. »

Ceci est le fait de l'hérédité à distance, de l'atavisme, force considérable, immense, d'autant plus formidable qu'elle est plus profonde, plus capricieuse et plus inattendue dans ses effets. Elle domine chez les animaux sans race ou de toutes races parce qu'ils ne sont point autonomes, parce qu'ils appartiennent à plusieurs; elle est jugulée en quelque sorte par l'unité, par la conformité des caractères dominants et des qualités assises chez les races anciennes et bien fondées dont la reproduction, par ce côté, offre une certitude beaucoup plus grande.

L'hérédité prochaine, immédiate, celle des auteurs directs, est d'autant plus incertaine, au contraire, incertaine et instable, que le produit est plus moderne, que la race d'où il vient a moins de racine dans le passé.

III.

Les éducateurs de chiens, mais entre tous, les chasseurs, les possesseurs de meutes, proclament comme un principe, tiennent pour vérité fondamentale que, dans l'acte de la génération, le choix de la femelle a plus d'importance que celui du mâle, et leur conviction trouve plus d'un étai.

En premier lieu, la chienne reste plus communément la propriété de l'éleveur; le chien peut être éloigné ou changé après un début qui ne satisfait pas entièrement.

Mais le principal argument en faveur de la femelle est la supposition que ses formes, plus que celles du chien, se reproduisent dans la progéniture.

Digitized by Google

L'assertion est à la fois vraie et fausse. Des deux côtés les faits sont nombreux, indéniables, si patents que, dans mon impartialité, je n'ose soutenir qu'une chose, à savoir : l'égalité entre les deux sexes se manifestant par la prédominance ou de celui-ci, ou de celui-là, suivant des circonstances à peu près inconnues. On voit des chiens produire excellemment avec toutes les lices qu'ils couvrent et, réciproquement, des femelles se reproduire presque exclusivement, donner à leurs petits le cachet de leur race, transmettre avec certitude leurs meilleures qualités avec tous les mâles qu'elles fréquentent. Mais on voit tout aussi souvent des mâles ne donner bon qu'avec certaines mères renommées, et à leur tour celles-ci échouer dans leur contact avec des étalons qui avaient pourtant fait preuve de mérite. D'autres enfin, de l'un ou de l'autre sexe, donnent, en dépit de leur propre mérite apparent, de leurs aptitudes constatées, et quelque divers que soient les mariages, constamment médiocres ou mauvais : ils ont pour pendants des animaux qui se comportent tout différemment et qui produisent bien avec tous.

Ceci est l'histoire de la reproduction. L'espèce canine ne fait point exception. La génération est œuvre mystérieuse. Nous pouvons bien en constater les effets, mais ses lois nous sont encore peu connues et nous devons nous résigner à une ignorance qui, selon toutes les probabilités, n'est pas près de cesser.

Je ne m'arrêterai donc ni à exposer ni à discuter les hypothèses auxquelles elle a donné naissance. Le vrai s'y mêle apparemment au faux, mais si intimément qu'il y a impossibilité, faute de preuves, de distinguer celui-ci de l'autre.

Les petits tiendront-ils plus ou moins du père ou de la mère? Je n'en sais rien. Le fait de l'allaitement par la mère est-il une raison pour que l'influence de la mère l'emporte? Beaucoup sont pour l'affirmative et parlent d'or à ce sujet. Pour moi, je ne vois pas bien nettement que l'expérience leur donne gain de cause. J'ai mille preuves pour une, au contraire, que toutes les particularités, acquises ou accidentelles, passent aussi sûrement aux enfants, qu'elles viennent du mâle ou de la femelle. S'il en est ainsi d'un rien, d'un trait éphémère, *a fortiori* en est-il de même des vices et des qualités, des défauts et des perfections inhérents à la race. De là cet axiome : des deux côtés le bon produit le bon.

Digitized by Google

« La race se transmet, dit-on, sans changement aux rejetons, en proportion de sa pureté et de son ancienneté. Ainsi les produits d'un lévrier femelle de pur sang accouplé à un chien de sang mêlé ressembleront bien plus à la mère qu'au père. »

Cette proposition ne saurait être accueillie à l'égal d'une loi. Elle est si fréquemment démentie par les faits, elle est si peu constante, elle souffre tant et tant d'exceptions qu'un souffle la renverse. Elle est un point de doctrine pour les partisans absolus du pur sang. Pour eux, c'est une nécessité, car sans elle leur système croule ; il n'est guère plus solide avec elle pourtant.

L'hérédité domine tout ici. La pureté de race ! c'est quelque chose sans aucun doute, mais ce quelque chose est facilement altérable et n'offre qu'une très-faible résistance à une attaque sérieuse. J'admets que les fils de cette levrette ou de cette femelle de lévrier lui ressembleront plus qu'ils ne ressembleront au père, animal croisé, chien de rue si l'on veut ; mais qu'à leur tour les femelles issues de cet accouplement soient mariées ou à leur père ou à l'un de ses pareils, et on verra de quel côté sera la plus grande ressemblance.

Les théoriciens du pur sang ont une médaille dont ils ne considèrent jamais que la face. Retournez-la cependant, elle a un revers. Étudiez ce qu'on nomme les croisements à l'envers, pratiquez-les avec la suite qu'on donne aux autres, et vous mesurerez facilement après l'influence du pur sang, dans l'acte générateur, sa force de résistance que vous dites si grande et qui cède ni plus ni moins que l'autre à la grande loi d'hérédité qui plane au-dessus de vos théories, impuissantes à l'entamer.

J'avais déjà eu l'occasion, dans un précédent chapitre, de formuler ces idées ; en les appuyant ici, je ne me répète pas, je les affirme de nouveau.

Je n'aurais rien à ajouter cependant à ce que j'ai dit des effets de la consanguinité dont j'aurais pu parler à cette place, et je passe de même, pour le même motif, sur un sujet non moins important — la sélection.

Digitized by Google

IV.

Autre chose à présent.

La première fécondation a-t-elle une influence quelconque sur les suivantes ? Oui, sans aucun doute, répondent les grands éleveurs, les plus experts et les autres. Sur ce point la croyance est absolue et universelle. « Ce fait a été si positivement établi, dit Robinson, qu'il est inutile d'en donner les preuves. » C'est faire bon marché d'une des questions de science les plus hautes.

Affirmer et nier sont choses également faciles. L'influence dont il s'agit est niée, très-formellement niée par quelques-uns et entre autres par M. A. Sanson, dans la deuxième partie de son livre — l'*Économie du bétail.* Affirmation et négation paraissent ici se valoir, avec cette différence que les croyants s'appuient sur une masse de faits considérables et que les autres invoquent seulement une impossibilité physiologique qui met à néant les observations des premiers dont ils n'entendent tenir compte. Les praticiens et les observateurs disent oui ; certains savants et les théoriciens disent non. Qui tentera de les accorder mettra le doigt entre l'enclume et le marteau. Je l'ai trop sensible pour me risquer. Plus que M. A. Sanson, je fais cas des remarques individuelles et des observations séculaires, mais tout autant que lui j'aime à consulter la science.

Pour le moment et dans le cas dont il s'agit, la science ne me donne pas satisfaction ; elle disserte, elle ne prouve pas et, pour être plus à l'aise, elle regarde comme n'étant pas, elle nie purement et simplement les faits les plus authentiques, sous le prétexte étrange qu'ils n'ont pas été contrôlés. En cela elle met particulièrement en cause et prend à partie « la fameuse histoire de la jument arabe fécondée par un couagga, et qui fit, en 1815, dit-on, un mulet rayé comme le père ; puis après avoir reçu l'approche d'un étalon noir, un « poulain tigré, ressemblant plus au couagga qu'à son père » ; successivement plusieurs autres poulains ayant encore, quoique à un moindre degré, de la ressemblance avec le couagga.

Cette histoire, ajoute M. Sanson, traîne dans les livres sans que personne ait jamais songé à en vérifier l'authenticité ; elle n'a

Digitized by Google

donc que la valeur d'une simple assertion, c'est-à-dire une valeur égale à zéro dans une question scientifique de cette importance. M. Sanson a tort, et c'est pourrais-je dire en le copiant, c'est sa propre négation qui a une valeur égale à zéro. La fameuse histoire a été contrôlée. M. Sanson aurait pu s'en assurer en allant visiter le musée de l'École de chirurgie de Londres. C'est au moins ce qu'assure Stonehenge, un hippologue accrédité d'outre-Manche, dans le passage suivant de son livre : *Le cheval anglais.*

« L'influence de la première fécondation, dit-il, semble s'étendre aux suivantes : cela a été prouvé par plusieurs expériences et se remarque spécialement dans l'espèce chevaline. Dans la série de modèles conservés au musée de l'École de chirurgie, les marques du couagga mâle uni avec une jument ordinaire se sont continuées pendant trois générations, au-delà de celle où le couagga avait servi de père, et elles sont assez apparentes pour ne pas laisser sur cette question l'ombre d'un doute. »

Je suis moins affirmatif que Stonehenge et tous les éleveurs de chiens; je suis moins négatif que M. Sanson. M. Sanson raisonne d'après « l'état actuel de la science, » mais l'état actuel de la science n'est pas la science même. Je reste entre les deux opinions, non comme l'âne de Buridan entre ses deux picotins, mais hésitant parce que je ne trouve d'aucun côté une démonstration complète. Toutefois, ma propre expérience me ferait pencher vers ceux qu'a contredits M. Sanson avec plus de dédain que de raison plausible (1).

(1) « Une chienne de belle race, couverte par un mastin, engendre de beaux et de vilains chiens. Cela se comprend, dit Elz. Blaze. Mais cette même chienne, faisant plus tard d'autres portées, et n'ayant eu pour celles-là qu'un beau chien de sa race, engendre encore des petits qui sont mastinés. Ce phénomène, pour être inexplicable, n'en est pas moins certain ; il s'est renouvelé souvent sous mes yeux. »

Nam semel est imbuta recens quo semine vulva,
Et quicumque prior conjux impleverit alvum,
Concubitus æterna sui monumenta relinquet.

« De quelque Chien qu'vne Lyce sera couuerte, la premiere fois qu'elle sera en chaleur, et de sa première portée, soit de Mastin, Leurier ou Chien courant, en toutes les autres portees qu'elle aura après, il s'en trouuera tousiours quelqu'vn qui ressemblera le premier Chien qui l'aura couuerte : qui est la cause qu'on doibt bien regarder à la premiere fois qu'elle viendra en chaleur, de la faire couurir à

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit néanmoins, la pratique conseille bien sur ce lorsqu'elle dicte ce précepte : « Veillez à ce que le succès de toutes les portées à venir de la lice ne soit pas compromis par une fécondation préalable et mauvaise, » et lorsqu'elle le corrobore par les recommandations suivantes qui termineront bien, je pense, toutes les précédentes.

« C'est pas ces principes généraux que nous devons nous laisser guider dans le choix du chien et de la chienne à consacrer à la reproduction, en nous efforçant de trouver des animaux aussi remarquables que possible par la conformation du corps, les qualités de l'intelligence et du caractère et la perfection du système nerveux. Ainsi, si vous vous consacrez à l'élève du pointer, choisissez un père et une mère de bonne apparence et qui remplissent bien leurs fonctions à la chasse, qui soient doués d'un bon odorat, qui travaillent bien et qui aient de la vigueur ; s'ils sont parfaitement dressés, ils seront préférables encore. En n'attachant pas à ces points l'attention qu'ils méritent on obtiendra souvent des résultats peu satisfaisants.

« Pour assurer la réussite, quelques vrais amateurs étudient soigneusement la généalogie du mâle et de la femelle qu'ils se proposent de choisir ; ils ont l'assurance alors, qu'aussi loin qu'ils peuvent remonter, leurs ancêtres étaient doués de ces qualités sans lesquelles, selon toute probabilité, leurs propriétaires ne les auraient pas conservés. S'il était établi qu'un pointer descend d'un chien et d'une chienne renommés par leur performances ou provient d'animaux ayant été la propriété d'un sportsman justement renommé il serait prisé plus haut qu'un autre pointer sans généalogie, lors même que ce dernier lui serait supérieur par sa conformation et remplirait également bien ses fonctions à la chasse. L'importance de la généalogie est une appréciée chaque année, et des éleveurs expérimentés [illegible]

quelque beau chien de bonne race : car en toutes le autres [illegible] il y en aura tousiours quelques vns qui tiendrons de la [illegible] iourd'huy on ne fait cas des premieres laictees des Chiennes [illegible] viennent volontiers foibles et menuz, si est ce qu'il [illegible] couurir la Lyce à quelque beau Chien courant et de [illegible] mastinee, les autres laictees en tiendroyent : autrement [illegible] faire couurir, elle deuiendra ethique, et à grand'peine [illegible] graisser. » (J. du Fouilloux.)

Digitized by Google

général de consacrer à la reproduction tout chien ou toute chienne dont les ancêtres ne leur sont pas connus pour avoir appartenu à des personnes soigneuses elles-mêmes dans leurs choix. Dans la plupart des cas, cette connaissance suffit lorsqu'il s'agit de pointers, de setters, d'épagneuls, etc., mais la généalogie des lévriers et des chiens de renard de pur sang peut se tracer à travers une douzaine de chenils d'une réputation établie. Cette attention devrait s'étendre à toutes les variétés de chiens dont les performances ont de l'importance ; sans elle on ne pourra compter sur la reproduction de formes particulières. Les éleveurs de petits chiens de valeur, tels que les épagneuls King-Charles, les levrettes, etc., sont excessivement soigneux. L'expérience leur a prouvé que la négligence est une source de continuels désappointements. » (H. Robinson.)

V.

Pour tous ceux qui vivent en liberté, c'est le grand nombre, le mariage s'accomplit au temps fixé par la nature et sans la permission de M. le maire. Ils observent à leur manière les règles de l'accouplement, nous n'avons rien à y voir.

Mais il en est dont l'existence se passe dans une captivité assez étroite pour que l'art de l'appareillement les conserve et doive s'appliquer à leur reproduction bien entendue.

Il faut, en premier lieu, ne permettre l'accouplement qu'aux animaux qui ont atteint la maturité ; d'autres ont dit la puberté. C'est un peu trop tôt. Si recherchées qu'elles soient, les primeurs n'ont qu'une valeur relative. Certain dicton gastronomique trouverait ici, mais en partie seulement, une application figurée, qui serait tout à fait dans la cause : il faut manger les petits pois avec les riches et les cerises avec les pauvres. Les tout petits pois doivent être rejetés en l'espèce. Tous les chiens commencent à être pubères entre le huitième et le dixième mois. Dès cette époque donc, ils sont aptes à l'accouplement, non mûrs toutefois pour une bonne reproduction. Il faut, si l'on veut agir sagement et mettre de son côté les meilleures chances de réussite, laisser les premières cerises aux plus pressés et attendre l'heure de la pleine

Digitized by Google

maturité. Chez les chiens, cette époque varie de un à deux ans. Les petites races sont adultes avant les grandes. On peut admettre un an pour les petits, deux ans pour les autres et dix-huit mois pour les intermédiaires. On spécifie davantage en Angleterre en désignant nominativement quelques groupes et l'on dit : un an ou même plus tôt pour les petits terriers et les petits chiens d'appartement; de quinze à dix-huit mois pour la classe des braques, des pointers et des setters; dix-huit mois révolus pour les lévriers et deux ans pour les mâtins.

Telle serait l'échelle de la maturité des diverses branches de l'espèce; s'il y a les précoces, il y a aussi les tardifs. On ne gagnerait pas à avancer les premiers, on aurait tort de ne pas utiliser les autres en temps opportun.

Remarquons en passant que les habitudes, ou les actes naturels, en ce qui touche la propagation de l'espèce, ont résisté chez les chiens à l'influence de la domesticité et sont restées à peu près les mêmes dans toutes les races.

Effectivement, chez le grand danois et chez le mâtin de forte race, comme chez le bichon et le carlin ; sous l'équateur comme sous les régions polaires, l'époque de la puberté est la même.

Les mâles seraient toujours prêts à s'accoupler ; très-lascifs ils ne font jamais vœu de continence, et se livreraient avec ardeur aux plaisirs de l'amour en toute saison et par tous les temps. Les femelles, au contraire, ne se montrent disposées que deux fois l'an, en hiver et en été, plus fréquemment en hiver.

D'où vient cette différence quant aux dispositions ? Elle semble en réalité quelque peu étrange. Je soupçonne qu'elle tient à ce que,en l'état de domesticité, le nombre des mâles surpasse de beaucoup celui des femelles. Celles-ci n'ont point à se presser ; elles auront toujours pleine et entière satisfaction.

Les autres ne sont sûrs de rien ; ils chôment plus qu'ils ne voudraient, car la privation devient souvent une souffrance. Ils sont donc toujours altérés, partant toujours prêts à vider une coupe difficile à atteindre. On compatit volontiers au supplice de Tantale, mais on accable de mauvais traitements le pauvre chien que, à l'encontre du vœu le plus impérieux de la nature, on contraint à une chasteté forcée, laquelle n'est plus une vertu, mais un feu qui brûle, une fièvre qui dévore, un mal violent qui va

Digitized by Google

parfois jusqu'à la rage. L'homme est injuste et le chien, qui n'en est pas cause, est souvent sa victime.

Une règle se dégage de tout ceci : Ne livrez à la reproduction que des animaux adultes, forts, capables, ayant santé parfaite et bonne constitution. Sous ces rapports, les exigences sont plus grandes encore pour le choix des femelles, attendu qu'elles doivent être en état de supporter, sans faiblir, les fatigues doubles de la gestation et de l'allaitement.

Cependant la règle fléchit en un cas spécial. Voulez-vous n'obtenir que des produits incomplets, des animaux amoindris, de petite taille et d'un développement contenu ? Choisissez alors, pour un dernier mariage, les reproducteurs les plus affaiblis. Je ne dis pas que la recette soit infaillible ; c'est néanmoins la voie la plus sûre.

VI.

En dépit des préférences naturelles de la chienne qui se permet de ne rechercher qu'à ses heures les préliminaires de la maternité, l'éducateur a ses raisons pour profiter, lui aussi, des époques qui lui conviennent le mieux, que l'expérience lui montre comme étant les plus favorables à l'élève.

Ces époques sont renfermées, chez nous, entre les mois d'avril et de septembre pour les grandes éducations. Au cœur de l'hiver, les petits qu'on ne pourrait abriter complétement, qu'on ne pourrait tenir assez chaudement, auraient à souffrir du froid et seraient retardés dans leur croissance, sans compter avec certaines maladies qui pourraient venir par surcroît.

La question d'élevage n'est pourtant pas exclusivement affaire de température. Il faut accorder l'époque de la naissance avec d'autres considérations ou d'autres exigences qui ont aussi leur importance. Ainsi les chiens de chasse devant commencer leur travail en automne et n'étant pas suffisamment aptes au travail à l'âge d'un an, il y a nécessité de chercher à les faire naître aux premiers jours du printemps.

L'époque est à peu près indifférente pour les chiens d'appartement, les oisifs et les plus choyés de l'espèce. On les reçoit donc lorsqu'ils se présentent. Cependant, on a pu remarquer

Digitized by Google

qu'ils sont plus vigoureux et mieux venants quand ils naissent pendant les mois d'été. La vive lumière et la chaleur du soleil, l'air vivifiant du dehors leur valent mieux que l'atmosphère plus sombre et plus concentrée des intérieurs, que l'ardeur inégale du foyer ou que la chaleur énervante d'un calorifère.

La femelle témoigne de ses dispositions prochaines à l'accouplement par cet état particulier d'excitation physiologique qu'on nomme les *chaleurs*.

« La chaleur, dit Buffon, dure dix, douze et quelquefois quinze jours; elle se marque par des signes extérieurs : les parties de la génération sont humides, gonflées et proéminentes au dehors. Il y a un petit écoulement de sang tant que cette ardeur dure, et cet écoulement, aussi bien que le gonflement de la vulve, commence quelques jours avant l'accouplement. Le mâle sent de loin la femelle dans cet état, et la recherche; mais ordinairement elle ne se livre que six ou sept jours après qu'elle a commencé à entrer en chaleur. On a reconnu qu'un seul accouplement suffit pour qu'elle conçoive, même en grand nombre. Cependant lorsqu'on la laisse en liberté, elle s'accouple plusieurs fois par jour avec tous les chiens qui se présentent. On observe seulement que, lorsqu'elle peut choisir, elle préfère toujours ceux de la plus grosse et de la plus grande taille, quelque laids et disproportionnés qu'ils puissent être : aussi arrive-t-il assez souvent que de petites chiennes qui ont reçu des mâtins périssent en faisant leurs petits. »

En l'état de contrainte, chez les femelles qui vivent en troupe, en meute, la période des chaleurs se prolonge; il n'est pas rare de l'observer pendant une vingtaine de jours dans les contrées plus septentrionales que méridionales. La divisant, on lui trouve trois époques distinctes. La première est toute de préparation. Tant que celle-ci dure, tant qu'elle n'est pas achevée, la femelle ne se livre pas. Les mâles « par l'odeur alléchés, » attirés par les promesses du plaisir, et par instinct génésique, viennent de toutes parts, courtisent la belle tout en se menaçant entre eux, la suivent, lui font cortége, sans qu'elle réponde en rien à leurs sollicitations; loin de là, elle repousse carrément les provocations directes et les plus hardies. L'heure n'est pas venue encore; le travail des organes internes n'est pas complet. L'excitation pro-

Digitized by Google

duite par la poursuite du mâle est sûrement nécessaire, mais sa fréquentation inopportune serait sans doute nuisible à l'œuvre de la fécondation.

Quoi qu'il en soit, les plus entreprenants, parmi les postulants, sont forcés d'attendre, car la femelle la plus lascive n'entend à rien et ne cède pas.

La volonté change dès que s'ouvre la seconde période, celle que j'appellerai de fécondation. Autant la résistance a été absolue jusque-là, autant les facilités se multiplient alors pour durer jusqu'à ce que le vœu de la nature ait été rempli, complétement satisfait. C'est le moment des querelles, des gros mots, des coups de dents, des batailles. Les soupirants se sont groupés en nombre ; ce sont les appelés. Quant aux élus, ils s'imposent bien plus qu'ils ne sont choisis. Les petits sont écartés par les gros qui, d'ailleurs, sont bien plus du goût de la femelle. On se demande d'où vient cette préférence marquée pour les plus grands et les plus forts, non de la race de la future mère, mais de l'espèce, préférence étrange qui conduit fatalement les petites femelles à des parts extrêmement laborieux et souvent impossibles. De ce fait, dont les motifs ne se découvrent pas, on n'a encore risqué aucune explication.

Les accouplements avec un seul ou plusieurs se renouvellent un nombre de fois indéterminé et tant que dure la période de fécondation. Les mâles se succèdent (il y en a toujours qui attendent), sans distinction de race, de position sociale, au hasard des circonstances et de la force du poignet. On prétend cependant qu'après s'être prêtées à tout et avec tous, sans la moindre résistance, certaines femelles, honteuses plus tard d'avoir si bestialement agi, prennent en haine les petits conçus de galants qui auraient dû être éconduits, et les dévorent sans autre forme de procès pour ne pas conserver vivants les souvenirs d'alliances par trop disparates. C'est ainsi que, dans la gent canine, les fils portent parfois la peine des erreurs commises par une mère inconsidérée. On fait de ceci affaire de race. Je ne garantis pas la chose, l'explication, voulais-je dire.

Dévorer partie du fruit de ses entrailles n'est pas d'usage plus ou moins rapproché ou éloigné parmi les chiennes seulement : cela se voit aussi et de temps en temps ou de loin en loin, chez

Digitized by Google

d'autres femelles sans que le crime puisse être imputé à la cause plus ou moins réelle trouvée ici. Il y a par là encore l'un de ces mystères douloureux qu'on ne réussit point à expliquer. Je passe.

« Une chose que tout le monde sait encore, dit Buffon, et qui cependant n'en est pas moins une singularité de la nature, c'est que, dans l'accouplement, ces animaux ne peuvent se séparer, même après la consommation de l'acte de la génération. Tant que l'état d'érection et de gonflement subsiste, ils sont forcés de demeurer unis ; et cela dépend sans doute de leur conformation. Le chien a non-seulement, comme plusieurs autres animaux, un os dans la verge, mais les corps caverneux forment dans le milieu une espèce de bourrelet fort apparent, et qui se gonfle beaucoup dans l'érection. La chienne, qui, de toutes les femelles, est peut-être celle dont le clitoris est le plus considérable et le plus gros dans le temps de la chaleur, présente de son côté un bourrelet, ou plutôt une tumeur ferme et saillante dont le gonflement aussi bien que celui des parties voisines, dure peut-être bien plus longtemps que celui du mâle, et suffit peut-être aussi pour le retenir malgré lui : car au moment que l'acte est consommé, il change de position; il se remet à pied pour reposer sur ses quatre jambes ; il a même l'air triste, et les efforts pour se séparer ne viennent jamais de la femelle. »

C'est une étrange destinée que celle de ces conjoints, de ces deux êtres l'un à l'autre attachés au-delà de leur propre volonté et lorsqu'il leur serait si agréable à tous deux de se quitter et de se tourner les talons. L'anatomie et la physiologie ne découvrent ici qu'un obstacle matériel ; il est certain qu'il y a autre chose encore, un motif dont nous ne saisissons pas la portée. Chez les autres espèces domestiques, l'union cesse immédiatement après que le mâle a répandu la semence, immédiatement après l'éjaculation ; dans celle-ci, au contraire, la jonction se prolonge contre le gré des deux sexes et dure quelquefois plusieurs heures, quelque moyen violent qu'on emploie pour l'abréger. Je ne repousse pas absolument l'explication physique qu'on donne du fait; mais elle ne me rend pas complétement raison de l'acte physiologique et je vois encore, en l'espèce, un de ces mystères ennuyeux qu'on aimerait à pénétrer.

Digitized by Google

Le fait suffit néanmoins en lui-même pour montrer qu'il faut le souffrir, car on ne saurait l'empêcher, et qu'il n'y a point lieu à pourchasser des animaux qui n'en peuvent mais. Les sévices qu'on exerce alors contre eux sont de la brutalité pure. En les frappant, en les violentant pour les forcer à se désunir avant le dégonflement graduel, normal, des parties démesurément grossies et durcies par un afflux sanguin considérable, on agit contre nature et l'on expose les deux, — le mâle et la femelle tout à la fois, — à des accidents consécutifs d'une certaine gravité.

La troisième période des chaleurs est celle du retour au calme complet. Elle suit une marche descendante, comme la première avait suivi une progression croissante. Durant celle-ci, la femelle allait vers l'accomplissement d'un acte passager. Cet acte consommé, elle revient à une situation d'apaisement et de repos, qui assure la bonne réussite de l'œuvre de la fécondation. Tous les signes apparents des chaleurs vont s'affaiblissant et disparaissent par degré. Au début, le mâle est attiré, toléré à distance; on sent qu'on aura besoin avant peu d'offres de services dont l'acceptation est seulement ajournée. Dans la troisième période, il fatigue; son obstination pèse, on le repousse ou tout au moins on ne lui donne aucun encouragement à persévérer dans une recherche désormais inutile et sans but. Le mâle commence par faire la sourde oreille ; il ne semble pas vouloir comprendre tout d'abord ; mais la nature ne revient pas sur ce qui a été fait. Toute trace d'excitation physiologique s'efface chez la femelle, et dès lors les plus récalcitrants ou les plus tenaces imitent les plus perspicaces : ils se retirent avec regret sans aucun doute, mais peut-être aussi avec l'espérance de trouver bientôt fortune ailleurs. Il faut le leur souhaiter, et ne rien leur promettre. Les femelles sont relativement rares chez les chiens. Ceux-ci le savent de reste et se disent tristement, je suppose, après maintes tentatives infructueuses : Non, vraiment, n'en a pas qui veut.

Les mâles ne sont pas seuls voués par les circonstances à une chasteté forcée. Le maître impose souvent le célibat aux femelles. Alors il les surveille de près, il les sépare soigneusement du compagnon de leurs jeux, de leurs ébats ou de leurs travaux ; il les renferme et les retient prisonnières en dépit de leurs réclamations les plus hautes. Elz. Blaze a plaidé pour qu'on leur accorde

Digitized by Google

satisfaction toujours. Il faut, assure-t-il. que la lice fasse comme sa mère, c'est-à-dire qu'elle fasse des enfants : *virginitatis jugum nemini imposito,* et il voit, menacées par la rage, les chiennes que l'on condamnerait à un célibat perpétuel. Sans aller aussi loin, je crois que, très-souvent, leur santé en est éprouvée. Excitées et fiévreuses, elles exigeraient quelques soins passagers qu'on leur refuse à l'habitude. Ces soins sont néanmoins faciles, et je les indique alors même qu'on ne devrait pas en tenir grand compte : diminuer la quantité des aliments ou composer la ration moins substantiellement, voilà tout le secret. Qu'on sache bien, toutefois, que soumettre un animal quelconque à un régime moins excitant ou moins échauffant, suivant l'expression consacrée, ce n'est pas le mettre à la portion congrue et le faire souffrir de la faim.

On rend la chienne à sa vie accoutumée immédiatement après la cessation des chaleurs. Les Anglais ne le font guère avant d'avoir administré « une médecine rafraîchissante. » On sait que nos judicieux et avisés voisins ont des médecines pour toutes les situations et pour chaque jour de l'année. Grand bien leur fasse et à leurs chiens aussi. Je ne crois pas qu'il faille y soumettre indistinctement et quand même tous les nôtres.

Nos chiens se tiendraient heureux de faire l'amour à leur guise, mais ceux que l'on empêche de s'y livrer ne réclament que très-exceptionnellement les remèdes qui, paraît-il, le font oublier aux chiens d'outre-Manche.

Fécondée ou non, ceci est assez caractéristique, la chienne est respectée par le mâle dès qu'elle n'est plus « en folie ». C'est pourtant la qualification qu'on applique à l'état physiologique par excellence, à la condition normale de la femelle poussée par des voies secrètes dans le sens du vœu le plus impérieux de la nature.

VII.

La lice pleine, dit M. J. Lavallée, doit recevoir une nourriture suffisante ; si elle souffrait de la faim, ses petits viendraient au jour faibles et mal constitués. Rien d'ailleurs n'est plus hideux que ces animaux dont la peau seule recouvre les os. Un chien

Digitized by Google

maigre ressemble au spectre de la famine ; c'est un reproche continuel contre l'avarice de son maître ; c'est le déshonneur d'une exploitation rurale ; mais il ne faut pas non plus, par un excès contraire, que la lice devienne trop grasse, les petits souffriraient de la pléthore, plus encore que de la famine. Les conduits, oblitérés par la graisse, rendraient le travail de la parturition plus difficile, et cette opération de la nature pourrait devenir funeste pour les petits et pour la mère. Il est donc mieux qu'elle soit un peu maigre. La chienne porte environ de soixante-deux à soixante-quatre et même soixante-six jours. Il est bon de lui préparer le liteau où elle déposera ses chiens. Si l'on est dans la belle saison, et que la température soit douce, la chienne peut élever ses petits dans une niche en plein air, bien garantie, toutefois, de la pluie et des trop grands vents. Mais s'il fait froid, il faut la tenir dans un endroit tempéré, dans une écurie, dans une étable, dans une bergerie en ayant soin de protéger son lit par une séparation en planches ou bien en claie, de peur que les jeunes chiens ne soient foulés aux pieds par les chevaux ou par les bœufs.

Ces recommandations — à la française — sont d'une extrême simplicité dans leur laconisme substantiel. En Angleterre, on y ajoute des indications un peu plus précises et prolixes.

Je copie à dessein le passage suivant, extrait du livre de Robinson. De la sorte, le lecteur aura la chose en partie double et moi, j'aurai prêté une oreille complaisante à cette remarque de l'un de nos anciens : *bis repetita placent.* Je m'y prête parce que c'est court ; d'ailleurs, une fois n'est pas coutume.

« Quand il est positivement établi qu'une lice est pleine, l'exercice qu'on lui fait prendre doit être accru jusqu'à la sixième semaine, et pris régulièrement chaque jour en évitant soigneusement tout effort violent, soit en galopant, soit en sautant. Une chienne de valeur est souvent conduite en laisse pendant la dernière semaine ; de quelque façon que ce soit il faut qu'elle fasse de l'exercice jusqu'au dernier moment ; on évitera de cette manière la nécessité de recourir aux médecines. Pendant les dernières semaines la nourriture doit être réglée selon la condition de l'animal ; elle doit être augmentée s'il est trop maigre, diminuée s'il est trop gras ; son état doit être compatible avec

Digitized by Google

une santé parfaite et ne tendre ni vers l'épuisement ni vers l'échauffement. Un embonpoint excessif rend plus difficile la naissance des petits, et très-souvent nuit à la sécrétion du lait; dans ce dernier cas la fièvre de lait est rendue plus grave. Pendant la dernière semaine il vaut mieux séparer la lice des autres chiens; à cette époque elle est agitée et cherche instinctivement une place pour mettre bas; si on l'empêche d'occuper un coin qu'elle paraît désirer elle est inquiète. La nourriture doit être alors très-humide et se composer principalement de bouillon, ou de pain et de lait auxquels on ajoute de la farine d'avoine quand l'état des entrailles l'exige.

« La meilleure manière de préparer à la lice une place pour y mettre bas, est de clouer un morceau de vieux tapis dans le coin d'un plancher bien uni, ou sur une porte ou autre pièce de bois élevée à quelques pouces du sol. Si la femelle occupe ordinairement un chenil de bois on peut l'y laisser; elle s'y trouvera mieux que partout ailleurs, mais si quelque accident survenait soit à la mère, soit aux petits, il serait difficile d'arriver à elle, et pour ce motif une autre place est préférable. Une pièce de bois, grande ou petite selon la taille de la chienne, avec un rebord assez élevé pour empêcher les petits d'en rouler, et supportée par des briques à quelques pouces du sol, suffit à l'animal le plus précieux; si un morceau de tapis est cloué sur le bois et qu'un peu de paille recouvre le tout, la mère et les rejetons jouiront de tout le confort possible. Le tapis est utile en ce qu'il permet aux petits d'y enfoncer leurs griffes quand ils sont suspendus aux mamelles de leur mère; sans ce secours ils glissent sur la planche, s'agitent et sont incapables de prendre une nourriture suffisante, éparpillent la paille et restent à découvert et exposés au froid. »

Disons encore que les portées de la chienne sont très-variables quant au nombre des naissances. Souvent limitées à 1 ou 2 petits dans les petites races qui ne dépassent guère 4 à 5, elles sont de 7 à 12 pour les autres, qui peuvent aller jusqu'à 16. La règle est celle-ci : les grandes et fortes races se montrent plus fécondes que les petites, et les premières portées d'une chienne sont généralement moins nombreuses que les suivantes.

A présent que nous sommes édifiés sur tous ces points pas-

Digitized by Google

sons à un autre et nous occupons des soins à donner à la lice en gésine, à celle qui vient de « chienneter ».

VIII.

Pour le commun des martyrs, pour toute cette population qu'on croit injurier en la qualifiant de bâtarde, les choses se passent tout naturellement, sans qu'on y pense, sans que personne s'en occupe ; la pauvre mère se tire de là toute seule, sans songer à se plaindre, heureuse même, je le suppose, que nul n'intervienne dans ses propres affaires, dans une affaire de famille par excellence.

Il n'en est plus tout à fait de même dans les chenils, pour les femelles qui vivent avec d'autres, pour celles que Robinson a eues particulièrement en vue dans le passage que je lui ai emprunté un peu plus haut. Ici la question doit être serrée d'un peu plus près ; voyons donc.

Pendant que la lice met bas, le calme le plus absolu lui est nécessaire. Elle n'est plus précisément à la noce; la joie n'est pas loin, mais nous sommes encore dans l'attente. Pour le moment, la pauvre bête, comme toutes ses pareilles, est agitée, inquiète, soupçonneuse. Ne la troublez pas, vous qu'elle ne connaît guère ou qui ne la connaissez pas, car dans sa crainte d'un danger pour ses petits, elle est capable de les détruire elle-même. Singulière fantaisie dont nous ne pénétrons pas le secret ! La couveuse des airs ne revient pas au nid qui a été touché ; elle défend les petits menacés en sa présence, mais elle abandonne les œufs que l'on a examinés tandis qu'elle ne les couvrait plus. Nombre de femelles tuent impitoyablement ceux des petits qu'un inconnu ou un maladroit a indiscrètement regardés ou maniés sans l'ombre de menace et par simple curiosité.

Tout cela est vrai, mais pourquoi cela est-il ?.... Qu'un autre le dise.

« Tant que dure le travail de la parturition, dit Robinson, aucune nourriture n'est nécessaire, à moins qu'il ne se prolonge plus que de coutume. Aussitôt terminé, on administre à la chienne une potion de gruau tiède, fait mi-partie de lait, mi-partie d'eau, et on renouvelle la dose toutes les deux ou trois heures. Rien de

Digitized by Google

froid ne peut être donné pendant les deux ou trois premiers jours à moins qu'on ne soit au cœur de l'été : lorsque la température s'élève de 60 à 70 degrés Fahrenheit, ces précautions sont inutiles. S'il est difficile de se procurer du lait, on peut donner du bouillon dans lequel on a fait cuire de la farine d'avoine. Cette nourriture est continuée jusqu'à ce que la sécrétion du lait soit bien établie ; elle peut devenir alors plus substantielle, se composer d'aliments humides et d'une quantité de viande un peu plus considérable, que celle à laquelle la lice est accoutumée. Cette règle est la seule bonne à suivre. Les chiennes qui ont été habituées à la viande s'affaibliront si elles en sont privées en ce moment; la quantité de lait pris aux mamelles par les nourrissons épuise considérablement le système. Celles, au contraire, qui n'en ont point fait usage préalablement deviennent fiévreuses si on ne la leur ménage pas. Une lice en bonne santé et qui n'est ni épuisée par la famine, ni trop grasse par excès de nourriture, donnera rarement de l'embarras à cette époque, mais dans l'une ou l'autre de ces conditions, la sécrétion peut ne pas s'établir. Dès le premier jour, la lice doit être encouragée à quitter ses petits deux ou trois fois par vingt-quatre heures pour satisfaire ses besoins naturels, ce que, dans son excessive tendresse pour sa jeune portée, elle est trop sujette à négliger. Lorsque la sécrétion du lait est bien établie, la lice doit prendre régulièrement une heure d'exercice chaque jour. Dès la seconde semaine, elle sera enchantée de quitter ses petits de temps à autre, et se prêtera volontiers à faire de l'exercice si on l'en laisse libre. La meilleure nourriture pour une chienne qui nourrit est du bouillon mêlé de pain et de viande, ou du pain et du lait, selon les habitudes antérieures. »

En France, l'hygiène condense davantage ses recommandations. Cela tient, à n'en pas douter, à ce que nous exigeons moins de rapidité dans le travail imposé aux chiens, et aussi à ce que l'élevage en grand ou en commun est moins nombreux, puis en dernier lieu, peut-être, à ce que nos races sont toutes plus rustiques ou moins exigeantes que les races anglaises.

Ces conditions diverses se retrouvent en toutes choses ; dans les recommandations écrites et dans les usages de la pratique. Ici, le livre est sobre et croit avoir dit tout ce qu'il est utile de dire dans cette seule phrase : l'alimentation de la chienne qui

Digitized by Google

allaite doit être plus abondante, car elle mange pour elle et pour ses petits. Plus elle a de force et de lait, mieux ses nourrissons se developpent, plus ils deviennent robustes.

IX.

J'allais omettre un détail. A mesure que les petits naissent, la mère coupe avec les dents le cordon ombilical et se hâte de manger l'arrière-faix, affreuse vilenie qu'elle fait disparaître dans un intérêt de salubrité, de sanité de la couche. Ce n'est pas tout, la besogne est plus grosse et plus compliquée. Les petits sont tout gluants, couverts de choses que je ne nommerai pas; il faut faire, sans attendre, leur toilette et la faire avec coquetterie, soigneusement, au grand complet. Toute travaillée ou dolente qu'elle est encore, la pauvre bête, obéissant avec sollicitude à un besoin que nul autre ne saurait remplir ni avec la même délicatesse, ni avec la même sollicitude, lèche le nouveau-né ici, là, par tout le corps sans oublier un seul point, revenant et insistant chaque fois que cela est nécessaire, ne s'arrêtant qu'après l'achèvement complet et parfait. Elle fait plus; ne témoignez aucun dégoût en apprenant ceci, mais admirez, elle fait plus pour tenir le nid propre, pour que rien n'incommode les petits, ni humidité ni mauvaise odeur, elle fait disparaître en les avalant, et l'urine et les excréments..... Vous savez tout son amour pour sa progéniture, tout le courage qu'elle déploie, à l'occasion, pour la défendre, mais ce fait autrement significatif, vous ne le supposiez peut-être pas. Qu'il soit divulgué à sa louange!

« Lorsqu'il vient de naître, dit Buffon, le chien n'est pas encore entièrement achevé. Dans cette espèce, comme dans celle de tous les animaux qui produisent en grand nombre, les petits, au moment de leur naissance, ne sont pas aussi parfaits que dans les animaux qui n'en produisent qu'un ou deux. Les chiens naissent communément avec les yeux fermés. Les deux paupières ne sont pas simplement collées, mais adhérentes par une membrane qui se déchire lorsque le muscle de la paupière est devenu assez fort pour la relever et vaincre cet obstacle; et la plupart des chiens n'ont les yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps, les os du crâne ne sont pas

Digitized by Google

achevés, le corps est bouffi, le museau gonflé, et leur forme n'est pas encore bien dessinée ; mais en moins d'un mois ils apprennent à faire usage de tous leurs sens, et prennent ensuite de la force et un prompt accroissement. »

Pour qu'il en soit ainsi, on le comprend, la mère devra être nourrice abondante, c'est-à-dire alimentée de façon à remplir toutes les exigences de la situation en ce qui la regarde elle-même, sous peine de ne pouvoir suffire longtemps aux exigences de la nichée. C'est ici que se révèle toute l'importance de l'unique recommandation que fasse l'hygiène française : *multum in parvo.*

B. L'ÉLEVAGE.

I. Fécondité trop active. — De trois choses l'une. — Les précautions nécessaires. — Les regrets légitimes. — L'amour maternel. — II. Les considérations relatives à l'allaitement. — III. La nourrice étrangère. — Substitution des petits. — Deux opinions divergentes. — La vérité au fond du puits. — IV. A l'aveuglette. — Une éclaircie. — Le savoir des Anglais. — Une épreuve un peu forte. — Plaisanterie passe science. — Le cercle de feu. — A choisir. — V. La production des nains. — VI. Durée de l'allaitement. — Régime alimentaire. — Méthode anglaise. — Phrase incidente. — La cuisinière bourgeoise. — Question d'appétit. — VII. Un lieu d'élection. — Une prescripiion dont il faut se souvenir. — VIII. La chirurgie des petiots. — Opération excentrique. — IX. Le pensionnat des chiens. — Installation commode. — Un retour à du Fouilloux. — X. Le sevrage. — XI. Encore l'alimentation. — La croissance. — Les modifications de la forme. — Un peu de physiologie. — XII. Les bons effets de l'exercice sur les formes et sur les qualités.

I.

En l'état de domesticité, la fécondité de la chienne, eu égard surtout aux vues des possesseurs, est souvent trop active ou trop rapprochée. On se donne parfois autant de peine pour réduire le nombre des petits que pour les faire produire.

Trois cas se présentent : ou bien on ne veut conserver aucun des nouveaux nés, ou bien on ne peut en élever que quelques-uns, ou bien on désire les conserver tous.

Tout détruire n'est pas sans danger pour la mère ; cela exige au moins certaines précautions d'autant plus nécessaires qu'on

Digitized by Google

tient davantage à la lice pour un motif ou pour un autre. Lorsqu'on se résigne à une pareille extrémité, il faut enlever les petits aussitôt après leur naissance, avant qu'ils aient ajouté à l'excitation physiologique et normale des mamelles, celle qui résulte d'une succion active, plus ou moins prolongée et répétée. La fièvre de lait peut prendre alors des proportions pénibles et fatales.

Il est cruel d'avoir favorisé l'œuvre de la fécondation pour en supprimer violemment les résultats. Quand cela est impérieux pourtant, il faut le faire de la façon la moins nuisible pour la mère. Le mieux serait de lui laisser un ou deux nourrissons ; mais si on doit les lui enlever tous, il est bon de les emporter un à un à partir du second. Le petit qu'on lui laisse chaque fois, le dernier-né, captive son attention, et lui fait prendre plus aisément son parti de la perte des autres ; enfin, on lui prend le dernier de tous aussitôt que possible afin de ne pas lui donner le temps de s'y attacher davantage.

Malgré ces précautions, elle éprouvera d'immenses regrets et un très-réel chagrin. Ne soyez pas insensible à sa misère et calmez sa souffrance par quelques caresses accompagnées de bonnes paroles. Elle eût énergiquement défendu tous ses petits contre tout autre que vous-même, vous vous devez un peu à l'adoucissement de la peine que vous lui causez. Ayez soin surtout qu'elle ne puisse sortir et aller à la recherche de ses petits, aucune fatigue ne lui coûterait, aucune imprudence ne l'arrêterait. On cite avec complaisance le trait d'une pauvre chienne dont on avait noyé toute la progéniture dans un réservoir fort écarté. Elle y alla tout droit, les découvrit sans difficulté, les rapporta tous l'un après l'autre et expira presque immédiatement « à la vue du dernier ». Ce fait n'a d'étrange que la mort aussi prompte de la mère ; il est ordinaire, il est de règle en quelque sorte pour le reste.

Chez nos femelles robustes, l'enlèvement de tous les petits, s'il est exécuté avec l'attention que je viens de dire, ne détermine aucun accident fâcheux pour elles. On se borne à les tenir à la diète d'aliments solides pendant quatre à cinq jours, plus ou moins, en raison de l'état de gonflement des mamelles. En Angleterre on est obligé d'y mettre un peu plus de cérémonie, de

Digitized by Google

constituer un régime rafraîchissant, d'administrer « un purgatif léger » et de faire prendre un exercice modéré. En l'espèce, ces indications sont tout à fait à leur place et l'on fera bien de les suivre.

II.

Pour le cas où l'on ne veut élever que partie de la portée, il y a deux choses : le nombre des petits que l'on garde et le choix à faire de ceux-ci.

Quelques amateurs disent : il ne faut guère laisser à une lice, si vigoureuse qu'elle soit, plus de trois élèves. Pour garder les autres, il faut les confier à une nourrice qu'on adjoindra à la mère.

Cette limitation ne serait pas acceptée par tous les éleveurs ; elle est un peu rigoureuse en effet, elle ne s'explique et ne se justifie même qu'à l'égard des lices qu'on ne veut pas tenir longtemps éloignées de leurs travaux accoutumés, qu'à l'égard surtout des bêtes de chasse sur lesquelles on compte pour la saison dont l'ouverture se trouve toujours alors un peu trop prochaine.

Hormis ce cas qui a ses exigences, on ne saurait limiter autant la capacité de la mère. Il est certain qu'en la soutenant par une alimentation appropriée, elle ne souffrira aucunement d'allaiter de six à huit petits, qu'elle les amènera facilement à bien si on la laisse exclusivement à son œuvre de nourrice : au-delà de ce nombre, la fatigue pourrait venir et, de plus, les petits pourraient bien ne pas trouver, pendant les premières semaines, en proportion de leurs besoins et languir. C'est alors qu'une seconde nourrice serait vraiment utile.

Quoi qu'il en soit, la chienne suffit à allaiter tous ses petits pendant les trois ou quatre premiers jours : à partir de là, il y a souffrance pour la portée et pour elle-même, si le nombre des nourrissons dépasse celui des bonnes mamelles, c'est-à-dire de celles qui s'emplissent de lait. Tous alors n'ont pas une part égale : les plus faibles ne tettent pas à la soûlée et la mère n'en est pas moins épuisée. C'est un double inconvénient : on y remédie en sacrifiant partie de la portée, en la partageant entre la

Digitized by Google

mère et une seconde nourrice, ou bien en allaitant les petits par un moyen artificiel.

L'allaitement artificiel n'est praticable que pour quelques-uns; il réussit mal pour un grand nombre et je ne le conseille pas; mais on peut l'éviter en certains cas en régularisant l'allaitement naturel. La méthode est empruntée à l'éducation des veaux: sans s'appuyer sur les mêmes données économiques, elle conduit au même résultat. Elle consiste à partager en deux la portée et à donner à la mère chaque division à son tour. Les Anglais ont parfois recours à ce stratagème que Robinson décrit tout au long. Quand il y a, dit-il, trop de petits, les moins forts souffrent de la faim « à moins que les plus vigoureux ne soient tenus à distance, pour permettre aux autres de se nourrir à leur tour. On se procure un panier couvert, doublé de laine, si le temps est froid, on y met le tiers ou la moitié des petits à peu de distance de la mère pour qu'elle ne soit pas inquiète, mais en tenant le couvercle baissé afin qu'elle ne les enlève pas avec la gueule. Toutes les deux ou trois heures on fait un échange, on remet près de la mère ceux qui étaient dans le panier et *vice versa*. Au bout de dix jours, en leur introduisant dans la gueule le bout du doigt imbibé de lait de vache sucré et en leur trempant le museau dans la soucoupe qui le contient, on leur apprend à laper: de cette manière on n'éprouvera que peu de difficultés à en élever même une douzaine; mais quelques soins que l'on prenne pour venir en aide à la mère, ils ne seront jamais aussi grands que si on ne lui en avait laissé qu'un petit nombre; c'est pourquoi les éleveurs de lévriers limitent leur portée à cinq, six ou sept petits au plus; ils détruisent les autres ou les font nourrir par une autre chienne. »

III.

En ce qui touche la nourrice « adjointe à la mère », c'est, je crois, une pratique plus anglaise que française, et une pratique qui présente ses difficultés. J'emprunterai encore au livre de Robinson le chapitre qu'il a consacré à ce sujet assez important pour l'élevage, chez nos voisins.

« Il n'est pas indispensable, dit H. Robinson, que la lice des-

Digitized by Google

tinée à venir en aide à la mère soit de la même race que les petits qu'elle doit nourrir; pour remplir ses fonctions, une femelle à robe lisse est préférable à une femelle à robe crépue, sujette à receler des puces et à augmenter la malpropreté d'autre manière encore. Pour toutes les races de grande taille, le boule-terrier accomplit très-bien cette tâche, et son lait est généralement abondant et de bonne qualité. Pour les petites races, tout chien d'appartement conviendra, pourvu que sa peau soit saine, et que sa constitution ne soit pas altérée par la privation d'air ou une nourriture grossière. Les jeunes lévriers sont fréquemment élevés par des femelles de bouledogues sans en ressentir aucun inconvénient, ce qui prouve clairement l'avantage du système. Pour fixer le nombre de petits qu'une lice peut nourrir convenablement sans nuire à sa santé on peut s'en rapporter à la règle suivante : autant de petits de lévriers ou de pointers, qu'elle pèse de fois sept livres; ainsi une femelle de boule-terrier, de force moyenne, en nourrira trois, son poids étant de vingt-et-une livres environ. Lorsque la substitution des petits doit se faire, on procède de la manière suivante : on se procure un panier chaud dans lequel on introduit une partie de la litière sur laquelle la lice et ses petits ont reposé; on lui enlève alors toute sa progéniture qu'on enferme dans le panier avec les petits destinés à être nourris, en prenant soin de les mêler de telle sorte que les nouveaux venus soient mis en contact avec la paille de la litière et avec les propres rejetons de la chienne. On les laisse en cet état pendant trois heures, durant lesquelles on fait prendre à la lice une promenade d'une heure; ses mamelles seront alors péniblement distendues par l'abondance du lait. On place ensuite tous les petits dans le nid et on la laisse retourner vers eux en la surveillant de près. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent elle les laissera teter tranquillement, et si elle les lèche tous de la même manière on peut les lui abandonner en toute sécurité, mais si elle repousse les nouveaux venus on doit lui mettre pendant douze heures une muselière qu'on n'enlèvera que pour lui permettre de manger, ou la surveiller jusqu'à ce qu'elle lèche tous les petits indifféremment. Le jour suivant on lui enlève, deux par deux, ses propres rejetons à l'exception d'un seul, en laissant une heure d'intervalle entre chaque disparition et en s'efforçant de les lui cacher.

Digitized by Google

Le lendemain le dernier est emporté de la même manière et elle agit envers ses petits d'adoption comme envers les siens. Quelques personnes pressent les mamelles de la lice pour en faire sortir du lait dont elles frottent les membres des petits, mais je n'ai trouvé aucun avantage à cet expédient et, comme je n'ai jamais éprouvé de difficultés à faire adopter des petits, je ne conseille pas de recourir à d'autres moyens que ceux que j'ai indiqués. Dans la plupart des cas, la lice qui n'a été amenée que pour servir de nourrice est étrangère à ceux qui l'entourent, et une muselière est souvent nécessaire pour la sûreté des domestiques qui la soignent aussi bien que pour celle des petits. Mais si elle paraît calme et de bonne humeur, on peut se dispenser de cette précaution. »

En France, les chasseurs me paraissent avoir d'autres idées sur le fait de la nourrice étrangère dont ils redoutent l'influence lorsqu'elle n'est pas de même race que le père et de bonne race. Ils lui attribuent alors une action, réelle ou supposée, défavorable au développement des qualités morales. « D'autant que les petits chiens tettent longuement leur mère, disait J. du Fouilloux, ils tiennent plus de sa complexion et nature : ce qu'on peut veoir par expérience : car quand une Lyce a de petits Chiens, faictes en nourrir la moytié à vne mastine, vous trouverez qu'ils ne seront iamais si bons que ceux que la mere aura nourris. »

Qu'y a-t-il de vrai en ceci? Je ne le sais pas bien. La question mériterait d'être examinée. Ne me sentant pas en mesure de lui donner une solution inattaquable, je l'abandonne. Pour ne pas faire complétement défaut au lecteur, cependant, sur un point aussi important, j'ajouterai que je suis tout disposé à faire à la nourrice une part d'influence quelconque. Plusieurs faits me conduisent vers cette opinion, vers ce préjugé, si l'on veut. Mais n'y a-t-il pas un grain de justice au fond de la plupart des préjugés?

Quoi qu'il en soit, pour le moment, j'abandonne la thèse et je fais simplement remarquer que ce n'est pas toujours une petite besogne que de substituer des nourrissons étrangers aux propres nourrissons d'une chienne. La difficulté est d'autant plus grande que les races sont plus éloignées ou diffèrent plus l'une de l'autre. Grognier repoussait également l'allaitement étranger et l'allaite-

Digitized by Google

ment artificiel. Il ne faisait pas plus de cas de l'un que de l'autre dans « l'élève des chiens de bonne race ». « C'est en sacrifiant leplus grand nombre de chaque portée, disait-il, qu'on en conservera de vigoureux. »

IV.

Ceci nous met en face de la nécessité de choisir. En supprimant une partie des nouveau nés, il faut essayer de conserver les plus beaux, c'est-à-dire les meilleurs. Comment faire? Peut-on risquer utilement à cet égard des conseils? Peut-être, mais qui oserait dire qu'ils porteront juste. Pour moi, je crois qu'on agit un peu, sinon tout à fait à l'aveuglette. L'inconvénient est moindre quand, lors du choix des reproducteurs, on a mis par devers soi le plus de chances possibles de réussite. L'égalité est plus réelle aussi lorsque la lice n'a reçu qu'un seul mâle, lorsque tous les petits sont le résultat de fécondations rapprochées.

Les Anglais paraissent moins embarrassés que je ne le suis pour donner un « bon » avis en l'occurrence. On nous les montre toujours comme sachant plus et mieux que nous. Je ne suis pas convaincu qu'on ait toujours raison de les croire plus savants que nous ne le sommes, mais dans les circonstances difficiles, dans les cas réservés de la science et de la pratique, j'aime assez à les laisser parler. A cela je trouve deux avantages : le premier, c'est de donner pleine et entière satisfaction aux anglomanes, à ceux qui ont la foi — une foi robuste; le second de dire carrément aux autres : vous voudriez peut-être bien vous montrer sévères, exigeants plus que de raison envers moi — sur ce point spécial ; mettant sous vos yeux la quintescence du savoir des plus capables, ou des plus malins, je vous réduis au silence. Quand les maîtres ignorent, comment les autres sauraient-ils? Écoutez donc les Anglais.

« La plupart des éleveurs ont des principes différents d'après lesquels ils se guident dans le choix des petits à conserver. Les uns prennent les plus lourds, les derniers nés ou les plus longs de la portée, tandis que d'autres ne sont influencés que par la couleur. Quant aux petits chiens de fantaisie qui ne peuvent avoir d'autre mérite que l'apparence, il faut accorder à la couleur

Digitized by Google

toute l'importance qu'elle mérite, puisqu'il en est dont la valeur est diminuée de cent pour cent par de légères variations dans les marques. Parmi les pointers et les setters on pourrait aussi préférer un chien avec beaucoup de blanc à un autre d'une seule couleur, celui-ci fût-il préférable sous d'autres rapports, à cause de la plus grande utilité du premier à la chasse. Ce sont les formes qui décident surtout du choix des lévriers, et bien qu'elles ne soient pas, au moment de la naissance, ce qu'elles seront plus tard, il est certaines indications qui ne sont pas à mépriser. *Si en soulevant un petit par la queue il met ses jambes de devant en arrière, plus loin que les oreilles, on peut supposer que la conformation du quartier de devant sera sans défaut, pourvu que les jambes et les pieds soient bien formés, ce qu'il est très-difficile de vérifier à cette époque.* On peut conjecturer aussi la largeur des hanches, et la forme de la poitrine et des reins; la longueur du cou se dessine déjà, mais pas avec la même certitude que les épaules et les côtes. Un état d'embonpoint permanent qui se remarque chez un ou deux des petits, est un signe de leur force actuelle ou de la vigueur de leur constitution, soit que par la violence ils privent les autres de leur part de lait, soit que, soumis au même régime, ils prospèrent davantage. Le nombril doit être examiné pour voir s'il n'y a point rupture ; et comme cet examen ne peut se faire avec succès qu'à la fin de la première semaine, cette raison seule est suffisante pour différer le choix jusqu'à cette époque. Lorsqu'il y a moyen, il vaut toujours mieux garder presque tous les petits jusqu'après le sevrage, en les faisant nourrir par la mère aidée au besoin d'une autre lice ; les formes futures sont alors évidentes et les conséquences du sevrage se font sentir soit par un dépérissement de tout le corps, soit par une prompte guérison. Parfois cependant, ce moyen est impraticable et l'on se voit forcé de recourir à un choix immédiat ; dans ce cas il faut se laisser guider par les principes indiqués plus haut. » (*Le Chien de chasse, par H. Robinson.*)

Je trouve cette qualification de principes un peu haute et ambitieuse, mais les Anglais sont gens très-positifs.

L'épreuve à laquelle on doit soumettre les petits lévriers me semble aussi un peu forte. Elle me remet en mémoire celle que de mauvais plaisants ont *conseillée* un jour en vue de reconnaître si

Digitized by Google

certain nouveau-né était bien de sa province, un fils de son père. Lancez-le contre la glace du salon, disaient-ils, s'il réussit à s'y accrocher, c'est qu'il est bien de sa race. Je n'ai pas beaucoup plus de confiance en la plaisanterie éditée par Robinson que de croyance en celle-ci ; et le sujet me paraît véritablement mal choisi, car aucun chien, si ce n'est le bull-dog, n'a la conformation plus accentuée et mieux définie que le lévrier. Il y a donc pour s'y reconnaître, en ce qui le concerne, mieux que la fameuse épreuve indiquée. Pour moi, je la mettrais volontiers sur la même ligne que celle donnée en vers latins par le poëte Angelis. Pour connaître les meilleurs chiens d'une portée, dit-il, il faut les mettre dans un cercle de charbons ardents, sans toutefois qu'ils puissent être atteints par les flammes, après cela, faites approcher la mère, elle franchira l'obstacle pour arriver à ses petits ; elle les transportera tous dans sa niche, mais celui qu'elle aura mis le premier à l'abri du feu sera le meilleur ; ainsi de suite jusqu'au dernier, qui sera le moins bon.

Je donne le choix entre les deux méthodes : moi qui ne les ai essayées et qui ne les recommande ni l'une ni l'autre, je vous les présente *ex æquo*, car, en bonne conscience, je crois qu'elles se valent ; les deux font bien la paire.

V.

J'ai dit quels reproducteurs il faut employer pour obtenir les nains de chaque race ; il faut ajouter à cette première indication celle qui en continue les effets. Vouloir des chiens en miniature est un caprice comme un autre. En l'espèce, il a au moins l'avantage de fournir la preuve qu'en diversifiant les moyens l'art multiplie les produits.

Il a trouvé ici la manière de contenir les dimensions, d'étouffer la croissance. En frictionnant chaque jour les petits avec l'alcool, on durcit la peau qui ne se distend pas. C'est au moins l'explication qu'on donne. Il pourrait bien se faire qu'elle ne fût pas complète et qu'à cette action toute physique s'en ajoutât une autre intérieure, physiologique, plus puissante même que la première. Il est impossible qu'une partie de l'alcool employé en frictions répétées ne soit pas absorbée : cette liqueur a dès lors un

Digitized by Google

effet physiologique quelconque. Lequel? Je n'ose me prononcer. Cependant, je n'ignore pas que l'alcool est un poison — un poison narcotico-âcre, — et que, d'autre part, il devient un agent hémostatique.

Si l'on veut bien ne perdre pas de vue qu'on l'applique sur la peau d'animaux très-jeunes, on se rendra compte de l'influence qu'il peut exercer et qu'il exerce réellement sur leur constitution. Il est certain qu'il la contient et que, en la contenant, il porte une notable atteinte aux sources de la vie. Ces nains artificiels, ces mignons nés de la contrainte, du ralentissement de tous les actes vitaux, sont des êtres relativement ou absolument faibles et souvent valétudinaires. Ils ne vivent, pourrait-on dire, que portés par des soins à part, et leur existence est diminuée, raccourcie, autant qu'eux-mêmes ne sont que des exemplaires amoindris, réduits, de la source d'où ils procèdent. Ils se reproduisent plus ou moins difficilement, et ceci n'est point un fait exceptionnel. J'entends par là que les fonctions génératrices sont, en eux, au niveau de l'activité de toutes les autres fonctions de l'économie.

VI.

L'allaitement des petits chiens est de deux ou trois mois. On l'abrége ou on le prolonge sans inconvénient, suivant les circonstances, l'état de la mère, les exigences de sa destination, le nombre des petits qu'on lui a laissés. La nourriture vient en aide dans tous les cas où on veut soulager la nourrice, pousser les petits et les préparer au sevrage.

La nourriture alors se compose de lait et de soupe mi-liquides en petite quantité d'abord et plus abondamment ensuite. En Angleterre, le pays du grand élevage et de l'élevage en grand, le pays des grosses ou fortes alimentations, on prête à cet objet une attention dont on ne se doute guère dans nos petites éducations isolées, assez soignées d'ailleurs, et que l'on imite assurément dans ceux de nos chenils qui ont quelque importance.

En Angleterre donc, on fait volontiers bouillir le lait et on le donne sucré. Il est vrai que, dans cette heureuse contrée, le sucre est à prix assez réduit pour que le chien puisse y être élevé au rang des consommateurs de cette denrée. Est-ce donc que la

Digitized by Google

production du sucre est si abondante chez nos voisins ? oh ! mon Dieu, non. C'est en France qu'on en produit d'immenses quantités. L'Angleterre va le chercher aux colonies et le consomme à des prix que nous ne connaîtrons probablement jamais. C'est ainsi que les choses se passent généralement chez nous. Plus nous produisons et plus difficile devient la vie ; plus nous perfectionnons nos industries et moins nous avons de satisfactions; nous pourrions consommer le sucre à douze ou quinze centimes le demi-kilo, le fisc nous le fait payer 60 à 70 centimes. Je ne me plaindrais pas de l'anglomanie, nul ne songerait à s'en plaindre, si nous savions imiter les Anglais par leurs bons côtés. Nous avons trop d'esprit pour faire acte de sens commun ; nous aimons mieux aller aux antipodes et prendre le contre-pied de tout ce qui est bien et bon.

Mais je m'attarde à ce bavardage économique, je reviens aux chiens de nos chiennes. On donne aux nourrissons anglais, comme nourriture appropriée avant le sevrage, du lait bouilli et sucré ; on leur en donne autant qu'ils en veulent, trois fois par jour, ou toutes les quatre heures, si la portée est nombreuse.

Dès la quatrième semaine, le régime change pour se faire plus substantiel. Voici la formule écrite :

Prenez une tête de mouton, faites bouillir dans l'eau jusqu'à ce que la viande se détache et « tombe en pièce » ; enlevez ensuite avec le plus grand soin tous les os jusqu'au plus petit et au dernier, puis divisez la viande en morceaux de la grandeur d'une petite féverolle de cheval ; mêlez le tout au bouillon de manière à « composer une espèce de crème » en y faisant bouillir de la farine de froment pendant un quart d'heure ; laissez refroidir et servez alternativement la mixture avec le lait bouilli et sucré auquel on ne tarde pas non plus à mêler de la farine.

Est-il nécessaire de faire remarquer que les besoins des jeunes augmentent en proportion de la décroissance de la sécrétion des mamelles ? Cela veut dire que la ration alimentaire, que la portion de lait et de bouillon doit s'élever en raison des exigences et se donner à des heures plus rapprochées.

L'expérience fixe bientôt sur la quantité nécessaire. S'il faut offrir en suffisance, il ne faut pas dépasser la convenance, la mesure raisonnable. Se retirer de table avec la faim serait un

Digitized by Google

peu sévère, mais il ne faut pas donner jusqu'à la satiété. Les petits doivent finir chaque repas avec l'avidité qu'ils montrent en le commençant : tout autre symptôme indiquerait la surabondance. Il y aurait à cela deux inconvénients qu'il faut prévenir ou éviter avec le même soin : on perdrait inutilement une part de la nourriture préparée et on retarderait le développement en provoquant le dégoût des aliments. Dans aucun cas, le vase quelconque contenant la ration ne doit être laissé à la portée des élèves lorsqu'ils ne l'ont pas immédiatement vidé. La nourriture s'aigrit promptement, sa vue déplaît et, loin d'en être aiguisé, l'appétit y perd.

En France, on est un peu plus réservé sur la viande et on a raison. C'est affaire de climat.

VII.

A l'âge qu'ils viennent d'atteindre, les petits commencent à courir. Voici une nouvelle exigence qu'il faut ne pas méconnaître. On leur donnera donc accès dans un terrain plus étendu que celui où ils ont passé les vingt à vingt-cinq premiers jours de leur vie. Alors on dispose un plan incliné qui leur donne toute facilité pour descendre de leur échafaudage de planches et pour y remonter. Quand le temps est froid, disent les Anglais, la meilleure place à donner à une lice pour y mettre bas est une sellerie, chauffée par un poêle, ou une stalle vide dans une écurie, mais alors il faut que des planches empêchent les petits de se glisser au milieu des chevaux. Dans l'un ou l'autre cas, il y a une quantité de chaleur artificielle qui favorise la croissance des petits et leur donne une vigueur suffisante pour leur permettre de supporter plus tard toute espèce de froid avec impunité. Par une température douce, une box ordinaire est la meilleure place que l'on puisse choisir ; on fixe l'échafaudage de planches à quelque distance de la porte, et on recouvre le sol briqueté de sable ou d'une légère litière de paille : la paille est préférable, si la température n'est pas très-élevée. Dans ces boxes les petits peuvent faire autant d'exercice que leur santé l'exige et gagner l'appétit nécessaire pour prendre la nourriture que demande leur croissance.

Digitized by Google

On peut sans inconvénient se rapprocher de ces conditions très-faciles à remplir.

En France, nous y ajoutons une prescription qui n'est pas un hors-d'œuvre, qui a, au contraire, une très-réelle utilité. Ce n'est qu'un détail, mais un détail essentiel à raison de l'importance toujours grandissante de nos basses-cours. On recommande donc d'arranger toutes choses de façon à ce que les petits chiens puissent se promener dans la basse-cour même afin qu'ils s'accoutument de bonne heure à voir, à fréquenter volailles et bestiaux, à vivre en paix au milieu d'eux. On empêche alors, sans avoir besoin de recourir jamais à une répression plus ou moins opportune et efficace, qu'ils prennent l'habitude de les tourmenter, de leur donner la chasse et de les mordre, vilains défauts d'une correction très-malaisée.

VIII.

C'est avant le sevrage qu'on pratique l'écourtement de la queue, lorsqu'il y a lieu à raccourcir cet organe. C'est à la même époque que l'on procède à l'enlèvement des griffes, opération toute anglaise, à ce que je crois.

On a raison d'opérer tandis que les nourrissons se trouvent encore avec la mère. En premier lieu, la douleur est moindre ou du moins de plus courte durée; en second lieu la langue de la maman supplée à celle du petiot qui ne sait pas encore qu'il peut s'en servir pour hâter la cicatrisation de ses plaies. La pauvre mère ne manque pas de s'y employer et la guérison est prompte.

L'écourtement de la queue, comme disent les Anglais, est chose en soi des plus simples. Un coup de ciseaux est bientôt donné et il est aisé de pratiquer la section entre deux os. J'aime à croire qu'on a partout abandonné le procédé barbare de couper la queue avec les dents, singulière idée, pratique cruelle et barbare qu'on a partout préconisée, jusque dans les livres. Il est à désirer aussi qu'on laisse entière la queue à tous les chiens à qui la destination spéciale ne fait pas une nécessité de la porter plus ou moins écourtée. Elle est, en l'espèce, l'un des principaux moyens d'expression de l'animal. Son agitation rapide est un signe de plaisir. Le chien d'arrêt la tient immobile et horizontale dès

Digitized by Google

qu'il fixe le gibier arrêté ; le chien effrayé, intimidé, ou malade l'abaisse et la cache entre ses jambes.

L'enlèvement des griffes est une opération moins usitée : j'ignore même si on la pratique en France. « Si l'ongle seul doit être enlevé, dit H. Robinson, ce qui devrait presque toujours être, les dents peuvent très-bien remplacer une paire de pinces, et par leur aide on peut l'arracher en laissant la griffe elle-même. »

L'amputation des oreilles se fait plus tard, vers le quatrième mois seulement. Il est élémentaire qu'avant de couper une chose, elle soit venue. Avant le quatrième mois, les oreilles ne sont pas assez développées pour qu'on puisse les travailler en connaissance de cause. Rien ne presse même encore à cet âge, et mieux vaudrait sans doute attendre la fin du second trimestre ou même de la première année. La raison qui milite le plus en faveur d'une opération tardive, c'est l'abondance de la perte de sang qu'elle entraîne généralement.

Robinson a aussi ses idées sur le raccourcissement des oreilles. Il veut qu'on le pratique sur les terriers dans le courant du quatrième mois. Il veut aussi qu'on marque les chiens courants à l'initiale du propriétaire avant de les mettre en pension, opération pour laquelle, comme chacun sait, on emploie des lettres en fer rougies au feu. La chose est vraiment des plus simples et ne comporte aucun autre détail.

Couper ou arrondir les oreilles nécessite un peu plus d'attention et d'expérience. L'instrument dont on se sert, ici, est une paire de grands ciseaux effilés. On saisit une oreille de la main gauche, on s'efforce de tenir dans leur position naturelle les deux couches de peau qui recouvrent le cartilage, et, de la main droite, armée des ciseaux, on opère en taillant d'un seul coup, sans mâcher. Je préfère le procédé français qui retire et maintient la peau vers la base de l'oreille afin qu'elle recouvre, après l'amputation, la plaie faite au cartilage.

Ce qui justifie une pareille mutilation, c'est que les chiens courants travaillent dans des taillis, dans des lieux couverts de ronces ou d'arbrisseaux épineux auxquels les oreilles trop longues se déchirent. Or ces sortes de blessures sont d'une guérison extrêmement difficile et finissent par fatiguer beaucoup les chiens. On est donc très-généralement d'accord sur la nécessité de rac-

Digitized by Google

courcir ou d'arrondir les oreilles. Si l'on discute parfois à cet égard, c'est seulement sur la quantité de substance à enlever. L'habileté consiste à laisser les deux oreilles bien pareilles et non d'inégale grandeur.

Cette opération doit toujours être pratiquée de bonne heure. On blâme avec quelque raison ceux qui n'y procèdent qu'au retour de la pension. Plus elle est tardive, plus elle fait souffrir. Les chiens qu'on envoie élever au dehors et qui ne la subissent qu'en rentrant au logis inaugurent ainsi bien tristement leur changement de situation; ils restent sombres et malheureux. Il est facile de les soustraire à pareille épreuve.

Tout cela est de pratique anglaise. Je ne sache pas qu'en France on mutile de la sorte les chiens courants. On y croirait offenser Dieu « qui les a faits beaux en toutes leurs parties ». Le mot est de M. Jacob Baratte ; je le trouve juste.

IX.

Bien qu'il ne soit plus guère pratiqué en France, le pensionnat des chiens est une vieille institution, très-usitée encore en Angleterre. Je n'entends parler que de celui qui s'applique au premier élevage. Car, au rebours de nos voisins, nous le réservons plus volontiers aujourd'hui pour l'époque du dressage. En Vendée, néanmoins, le seul point où l'éducation du chien courant soit l'objet d'une spéculation suivie, l'élevage extérieur et disséminé rappelle fort bien ce qui se faisait autrefois chez nous et ce qui se fait encore sur une grande échelle chez nos voisins.

Les chiens naissent donc chez de grands propriétaires, plus soigneux que les autres en ce qui touche les judicieuses combinaisons du mariage. A six semaines, on les sépare de la mère et on les met en nourrissage chez des métayers choisis. La pension se prolonge d'ordinaire pendant douze à treize mois, et coûte mensuellement de 7 à 8 francs par tête. Alors, les animaux rentrent au bercail où ils attendent une vente plus ou moins prochaine. On les laisse complétement étrangers au dressage, les acheteurs préférant les avoir tout neufs et les trouvant, en leur état d'ignorance, beaucoup plus faciles à mettre dans la voie.

La pension, quoi qu'on en dise, n'est pas toujours le temps le

Digitized by Google

plus heureux de la vie. Si ceci est une vérité pour nous autres qui en avons tâté sans avoir pu l'oublier, ce n'est pas tout à fait un préjugé pour les chiens dont H. Robinson a recueilli les réclamations, les plaintes et les récriminations. Il dit bien qu'il est des circonstances où la pension est une nécessité, mais il ajoute que l'élevage au logis est d'ordinaire meilleur tout à la fois pour les chiens et pour ceux qui auront à les utiliser : au surplus, je mets le lecteur à même de se former là-dessus une opinion très-nette en copiant le passage suivant de l'écrivain anglais.

« Lorsqu'on n'a qu'un ou deux jeunes chiens à élever, dit-il, on peut les conserver au logis, excepté dans les villes où il est difficile de leur donner l'espace et la liberté dont ils ont besoin, et l'air et le soleil qui leur sont nécessaires. Mais lorsqu'on doit en élever un grand nombre, comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de lévriers, de pointers ou de setters, il y a de grands inconvénients à les garder chez soi, car une ou deux douzaines de jeunes chiens dans une maison ne peuvent guère contribuer à la beauté et à la propreté du jardin ; de plus l'agglomération d'un trop grand nombre de petits est préjudiciable à leur santé ; pour éviter cet inconvénient il est d'usage de les envoyer à trois ou quatre mois, chez des paysans, des bouchers, de petits fermiers, etc., pour y être entretenus, moyennant payement d'une pension hebdomadaire. Les jeunes lévriers peuvent être élevés dans un grand enclos qui doit avoir au moins trente ou quarante pieds de long, avec un abri couvert à l'une des extrémités ; mais les chiens courants ne font pas assez d'exercice dans un espace limité et doivent absolument être conduits en promenade. Ce n'est donc que pour l'élève des lévriers que les deux systèmes peuvent être comparés ; peut-être aussi pour les pointers et les setters si on les fait sortir chaque jour lorsqu'ils ont quatre ou cinq mois.

« A mon avis on doit de préférence élever les jeunes chiens chez soi, lorsqu'on peut le faire convenablement ; ce système a tous les avantages de l'autre sans en avoir les inconvénients qui consistent dans la mauvaise habitude qu'ils acquièrent de donner la chasse à la volaille, aux lapins et souvent aux lièvres. De plus le petit, élevé au logis, étant la plus grande partie du temps renfermé dans un espace restreint, est disposé à galoper et à s'a-

Digitized by Google

bandonner à toute son ardeur, aussitôt qu'on le laisse sortir, et fait ainsi plus d'exercice que celui qui est élevé d'une autre manière. Après avoir étudié les deux systèmes, je me suis convaincu qu'il est préférable sous tous les rapports de garder les jeunes chiens chez soi, mais que sans aucun doute l'autre méthode peut produire de fort bons chiens.

« Le meilleur procédé consiste à entourer d'une palissade une partie de gazon, ou si l'on peut se procurer un petit enclos entouré de muraille, d'y adjoindre un ou deux mètres de terrain tout à l'entour ; par ce moyen on procure aux petits une excellente place pour y galoper. Une excellente méthode encore est de bâtir en bataillon carré quatre grands abris où les jeunes chiens puissent dormir et se réfugier, et d'établir tout à l'entour du bâtiment une promenade de deux mètres de large qu'on peut ou séparer en quatre parties ou ne pas diviser du tout. Dans ce dernier cas, les petits pourront courir tout autour du bâtiment, exercice dont ils sont grands amateurs; lorsqu'il est nécessaire de diviser la promenade en plusieurs compartiments, les séparations doivent être mobiles, afin que chaque lot de petits puisse à son tour en jouir sans partage. Lorsque ce dernier plan est adopté, la promenade doit être pavée, ce qui augmente considérablement la dépense ; dans le premier cas on peut se contenter du sol naturel, les petits n'y étant pas assez fréquemment pour le détruire. »

Tous les avantages de la pension avaient été énumérés par J. du Fouilloux à qui j'aurais pu les emprunter. Ceux qui croient le plus au profond savoir des Anglais devraient bien prendre la peine de consulter nos vieux classiques. Ils ont été souvent les maîtres ou les instituteurs de nos voisins qui n'ont pas souvent la justice de les nommer. Je viens de réparer un de ces oublis plus ou moins involontaires.

X.

Il me faut revenir en arrière, car je n'ai pas encore sevré les enfants.

Ceux-ci tettent plus ou moins longtemps. Dans un élevage en règle, on sèvre les petits entre la cinquième et la sixième semaine ; dans les petites éducations isolées, l'allaitement se prolonge da-

Digitized by Google

vantage, pendant huit et dix semaines. On a raison dans les deux cas. Le sevrage précoce force à nourrir davantage et développe hâtivement les animaux bien soignés; le sevrage tardif ne nuit pas au développement des petits parce qu'alors ceux-ci sont en très-petit nombre et généreusement nourris.

Dans les conditions opposées, rien ne serait pour le mieux ni relativement aux uns ni relativement aux autres.

Dans les éducations isolées, c'est la mère qui s'éloigne peu à peu du nourrisson et ne lui permet plus de teter que de loin en loin; elle lui apprend à se passer d'elle et finalement le repousse.

Dans les éducations plus importantes, le maître intervient et emploie deux procédés. Ou bien il sépare brusquement, une fois pour toutes, définitivement dès le premier jour, ou bien il rend la mère aux petits à des intervalles de jour en jour plus éloignés.

Chacune de ces méthodes a ses partisans. Je tiens pour la première avec beaucoup de praticiens, non-seulement en ce qui concerne les chiens, mais aussi en ce qui concerne tous les animaux domestiques.

Le petit chien qui a soif, grand'soif de lait, pour en avoir été privé pendant plus ou moins longtemps, est très-avide et âpre; il a des dents et des griffes dont il se sert douloureusement pour la mère en s'attachant à ses mamelles. Il en résulte que celle-ci ne permet plus au nourrisson de satisfaire complétement son appétit. Alors le lait s'accumule dans les glandes, y perd ses bonnes qualités et détermine des engorgements; ou bien les mamelles tarissent et les petits qui sont habitués à y vivre ne prendront pas en suffisance les autres aliments destinés à remplacer le lait avec avantage.

On évite ces inconvénients par un sevrage brusque, absolu, lorsqu'on l'applique à des animaux qui savent déjà manger.

Il est rare néanmoins que le sevrage n'éprouve pas un peu les petits. Il est rare qu'il ne détermine pas la perte d'une partie de l'embonpoint et qu'il ne soit pas un petit temps d'arrêt pour la croissance. C'est la « graisse de lait » qui fond et disparaît.

Il n'y a pas de mal à cela. Tout changement brusque de régime est suivi d'un effet analogue à tous les âges de la vie. La chair due à la diète lactée ne conviendrait pas aux animaux adultes, à ceux surtout qu'on élève pour une destination active.

Digitized by Google

en vue de travaux exigeant l'emploi de forces vives, leur prompte dépense et leur rapide réparation. Tout est donc pour le mieux, si l'alimentation qui va remplacer la précédente est appropriée aux circonstances et judicieusement administrée.

Il ne s'agit plus d'ailleurs de la nourriture seulement; il s'agit aussi du logement et d'un exercice convenable.

Je réserve la question d'habitation pour la reprendre un peu plus loin, mais je dirai dès à présent quelques mots de l'alimentation et des exercices dans leurs rapports avec les animaux en sevrage.

XI.

Le premier point est de faire obstacle à un amaigrissement trop considérable afin de raccourcir autant que possible le temps d'arrêt qui se manifeste toujours à un degré quelconque dans l'accroissement. La qualité, la quantité et la bonne répartition de la nourriture deviennent donc ici choses très-importantes dans les grandes éducations. Les autres vont de soi et n'offrent aucune difficulté.

Le régime adopté avant le sevrage, lait bouilli, bouillon de viande épaissi par la farine de froment, convient à merveille et peut être continué encore pendant quatre à cinq semaines. On peut cependant y ajouter les os de viande qui, de jour en jour, entreront pour une part de plus en plus considérable dans l'alimentation.

Mais la régularité dans les heures de repas devient ici chose des plus essentielles ainsi que l'a maintes fois démontré l'expérience directe. Deux petits du même âge, de la même portée, pour tout dire en un mot, également bien soignés sous tous les autres rapports, mais diversement traités quant à la régularité seule des repas, ne marchent pas parallèlement vers leur perfection. Celui des deux qui mangera toujours aux mêmes heures prendra le pas, se développera d'une façon plus harmonieuse, plus symétrique, suivant l'expression anglaise, que celui qui restera soumis aux caprices de la domesticité.

La perfection des formes du corps, la beauté physique, la symétrie sont bien plus qu'on ne le soupçonne dans l'étroite dépendance de la régularité de l'alimentation. Ce n'est point une minutie que la cause et ce n'est point une imagination que le

Digitized by Google

résultat. L'expérience est facile à renouveler pour tout le monde. Je le recommande très-spécialement au point de vue des services qu'elle peut rendre à l'élève des autres animaux, petits ou grands. Cet élément, nouveau en quelque sorte, de la réussite plus complète de l'élevage, ne le grève en quoi que ce soit et peut en accroître notablement les profits. Cela vaut bien la peine d'y penser et de s'y arrêter.

J'ai toujours été surpris des changenents considérables de forme, de structure plutôt, qui s'opèrent chez les animaux après le sevrage, et j'ai pu m'assurer que beaucoup tenaient indépendamment de la nourriture, à la manière inégale dont elle est répartie, suivant les saisons, et à la façon irrégulière dont elle est habituellement administrée chaque jour.

La même remarque s'applique bien plus facilement aux chiens d'une même portée. Tant qu'ils tettent, si les mamelles leur donnent en suffisance, ils *poussent* ensemble de partout, qu'on me passe l'expression, ils se ressemblent au moins par là, alors même qu'ils sont différents par la race. J'en dirai autant des petits de la chatte et de la femelle du verrat. Ceci devient donc comme une loi de l'accroissement. L'égalité dans l'alimentation, la manière dont celle-ci est prise nivellent le développement et mieux encore la forme générale du corps, de telle sorte qu'il se produit, sous la même influence, deux ensembles : celui de chaque individu en particulier, et celui des frères et sœurs d'une même portée entre eux. Les conditions opposées déterminent des effets contraires et donnent les résultats disparates dont l'éleveur se plaint sans en soupçonner la cause. Les Anglais ne l'ont pas mieux connue que nous-mêmes bien qu'ils la combattent mieux que nous en général par un régime plus substantiel. Ils se sont faits plus que nous, et depuis longtemps, nourrisseurs abondants. Ils donnent volontiers de bons aliments à la jeunesse ; nous sommes généralement plus parcimonieux envers eux, et nos mécomptes en ont été plus nombreux. Malgré cela, les changements inattendus qui se manifestent chez les produits, à partir du sevrage jusqu'à leur complet développement, font encore le désespoir des éleveurs. Ils mettent souvent en défaut leur tact et leur savoir. Il en résulte que le choix des individus à conserver est très-difficile même pour les plus habiles.

Digitized by Google

Tous les jeunes animaux, disent-ils, croissent par accès, et les proportions varient selon le degré de développement qu'a atteint la partie soumise à l'examen. Ainsi, à quatre mois, un chien peut paraître trop long, mais, le mois suivant, ses jambes ont tant grandi qu'il a perdu cette apparence ; un autre qui est tout jambes et côtes, au milieu de sa croissance, finit par devenir un animal bas, vigoureux et bien musclé, souvent aussi les quartiers de devant et de derrière croissent alternativement et paraissent trop bas à tour de rôle. Un œil expérimenté peut donc seul prévoir, à l'époque du sevrage, quelles seront les formes définitives. Cependant soit alors, soit un ou deux jours après la naissance, il est possible de former des conjectures, subordonnées toutefois à la continuation de la santé, et à des soins convenables sous tous les rapports. De mauvais pieds se trahissent de bonne heure, mais les membres prennent de belles formes après les déviations les plus extraordinaires surtout chez les lévriers dont les jointures paraissent souvent déformées et défectueuses pendant la croissance. Souvent l'animal le plus lourd et le plus disproportionné en apparence devient remarquablement beau et ne doit pas être rejeté légèrement, à moins que la sentence ne soit prononcée par un éleveur d'expérience.

On voit à quels tâtonnements demeurent voués les plus experts et aussi à quelles erreurs inévitables ils restent exposés. Rien mieux que ceci ne témoigne de l'utilité de la science. La pratique isolée flotte entre mille incertitudes, et sans elle la science manque de force et d'appui : leur alliance seule est féconde.

La croissance n'est aussi variable dans ses manifestations que parce que l'alimentation la pousse ou la laisse aller tantôt dans une direction et dans un autre. Elle peut, je le crois, atténuer beaucoup des effets qu'on n'est jamais sûr de voir disparaître. Reste à trouver le mode. Ceci devient l'œuvre de l'observation. Il suffit d'être sur la voie pour arriver, dans un temps donné, au résultat cherché.

XII.

Ce qui précède pourrait être regardé comme étant un peu absolu si on ne rattachait les considérations déduites à un autre

Digitized by Google

élément qui en est inséparable, qui en forme le corollaire. Cet élément, c'est l'exercice.

Pendant l'allaitement, les petits chiens dorment plus qu'ils ne s'exercent. Au sevrage, l'existence se partage plus également entre la veille et le sommeil, entre le mouvement et le repos. L'agitation, les jeux, la vivacité des actions musculaires sont autant de moyens employés par la nature pour aider au développement. Mais ces moyens n'ont rien de régulier dans leurs effets, et leur direction n'est pas aisée. On intervient autant qu'on le peut par le terrain clos où on place les petits, mais cela même n'a qu'une influence excessivement limitée, relativement au libre arbitre de chaque individu isolé ou groupé en famille.

Quoi qu'il en soit, l'exercice, nécessaire à tous les âges, a des effets d'autant plus marqués sur la croissance et la conformation que les animaux sont plus jeunes. On observe notamment ces effets sur la structure des pieds ou des pattes et sur la texture des os et des muscles, mais ils sont tout aussi réels sur l'organisme entier. Le chien, comme tous les êtres vivants, du reste, ne peut croître qu'en raison du travail auquel son mécanisme est astreint. Les muscles qu'on laisse inactifs ne se développent pas à leur maximum ; dans ce cas aussi les pieds restent faibles et minces, les tendons et les ligaments ne prennent ni la densité ni l'élasticité voulues pour la résistance à la fatigue.

C'est pour cela que vient à sa place cette recommandation importante : mettre à la disposition des élèves, tant que dure la croissance, un espace couvert en partie et suffisamment grand pour y prendre leurs ébats, pour y jouer tout à leur aise.

Pendant cette première période de la vie, toute d'indépendance ou à peu près, on commence néanmoins l'éducation. On la commence sans la pousser bien loin : on se borne à la plus simple donnée de l'obéissance et à la notion pratique du nom, deux choses élémentaires et faciles par la douceur et la répétition.

Digitized by Google

Éducation et dressage.

Les premiers éléments. — L'instruction secondaire. — L'enseignement supérieur. — Les effets d'un dressage rationnel. — Infériorité des ignorants. — Gradation et graduations. — Les bonnes dispositions.

Les animaux domestiques donnent des produits ou rendent des services ; ce sont ou des fabricants ou des serviteurs. On ne tire bon parti des uns et des autres qu'en les mettant à même de bien faire ce qu'on leur demande ou ce qu'on en attend. Aux premiers il faut des conditions favorables au genre de fabrication ou de production propre à chacun d'eux ; aux seconds il faut une instruction professionnelle qui leur apprenne le métier pour lequel ils ont héréditairement le plus d'aptitude ou instinctivement la vocation la plus haute.

Inhérents à l'élevage, les premiers éléments de l'éducation sont inséparables des premiers soins, des premières attentions que reçoivent les jeunes animaux dont on se propose de faire des auxiliaires, des serviteurs utiles. C'est un commencement nécessaire, un point de départ qu'on aurait grand tort de négliger. Ce n'est pas encore le dressage, mais cela y mène en y préparant dès les premiers jours, pour ainsi parler.

L'instruction secondaire, celle qui, venant immédiatement après a pour objet de façonner le caractère de l'élève, de l'assouplir, de le plier à l'obéissance, de lui apprendre à faire opportunément, dans la mesure juste de l'utile, ce dont il est le plus capable, voilà bien le dressage, la voie par laquelle doit passer l'apprenti pour devenir maître.

Quant à l'instruction supérieure, celle qui perfectionne l'individu, elle résulte tout à la fois des dispositions naturelles, d'un dressage complet et de l'expérience que donne l'usage, c'est-à-dire la fréquente application des facultés.

Donner à chaque animal, élevé en vue du travail, en vue d'un emploi quelconque, le degré d'instruction qui lui est nécessaire pour remplir sa destination à la satisfaction du possesseur, c'est

Digitized by Google

accroître beaucoup la somme de ses services, de son utilité, et par conséquent de sa valeur.

Un dressage rationnel développe tout à la fois les qualités morales et les qualités physiques. C'est une gymnastique convenablement réglée dont les effets exercent assez d'influence pour transformer les mauvais en passables, les médiocres en bons : résultat précieux, car toutes les existences, dans une certaine sphère au moins, doivent trouver leur utilisation. Par contre un dressage inintelligent conduit à l'opposé du but. Ses effets sont bien différents. Il nuit aux meilleures natures et développe en elles le germe de vices qu'une éducation bien menée eût certainement étouffés, dominés, matés.

L'absence de dressage laisse les animaux dans une condition inférieure. Entre ceux qui ont été dressés ou instruits et ceux auxquels on n'a rien appris, il y a tout juste la différence qui sépare l'arbre greffé du sauvageon. Mais tout effet utile n'est pas dans le fait même du *greffage*. Celui-ci doit se produire dans les conditions voulues, celles que l'expérience a révélées aux bons observateurs.

Pour être profitable le dressage doit commencer de bonne heure, ainsi que je l'ai déjà fait pressentir. Celui-là seul aurait des inconvénients qui serait précipité dans ses moyens, mené trop vite, de manière à exiger de l'élève des efforts supérieurs à ses forces. Le dressage tardif marche rarement sans encombres. Ses commencements sont pénibles, souvent enrayés par la résistance qui appelle le châtiment. Presque nulle chez les plus jeunes, la résistance grandit avec l'âge et avec les forces. Alors elle provoque trop habituellement de la part d'un dresseur inhabile ou impatient l'emploi de moyens brusques et violents, qui, au lieu de hâter l'instruction, rebutent l'élève. Les choses vont si loin, dans cette fausse direction, que le dressage devient presque impossible et que l'animal restera, pendant toute sa vie, un sujet indocile, un mauvais serviteur. Loin de le parfaire, l'éducation l'aura gâté.

Pour la plupart, les produits des races spécialisées ne montrent guère que de bonnes dispositions à s'instruire, à développer leurs aptitudes, à se perfectionner dans le sens de leur vocation. Par exception seulement, on en trouve de réfractaires au

Digitized by Google

dressage. Les sujets difficiles sont ceux qu'on a manqués au début, soit parce qu'on a trop exigé d'eux tout d'un coup, soit parce qu'on n'a eu ni l'habileté ni la douceur nécessaire pour leur faire comprendre ce qu'on leur demandait.

Ces généralités sont applicables à toutes les éducations, j'arrive maintenant aux procédés de dressage à employer suivant les races et leur destination propre. Sous ce rapport, ma tâche se trouve simplifiée par ce qui a été dit précédemment en traitant de quelques races. C'est autant de fait. Il ne me reste plus à parler maintenant que de l'éducation du chien de berger et du dressage des différentes sortes chasseresses.

A. L'ÉDUCATION DU CHIEN DE BERGER.

I. Les mauvais. — Simple tolérance. — Les éducations manquées. — Plus savants que les maîtres. — Par demandes et par réponses. — II. Les indisciplinés et les mal appris. — Les dociles et les capables. — Comment l'aptitude vient aux chiens — Instituteur et disciple. — Les classes. — Ce qu'il faut éviter. — Le moniteur. — Les chiens de race. — Les mâtins. — Un moyen extrême. — Une tradition qui se perd. — III. Les annexions. — Les professions répréhensibles. — Les contrebandiers. — Les sévérités de la méthode.

I.

Les mauvais chiens, ceux dont l'éducation a été manquée ou est restée incomplète ont fait souvent souhaiter que les bergers pussent se passer de ces auxiliaires, si utiles pourtant, indispensables même à la conduite et à la surveillance des troupeaux de bêtes à laine. Les médiocres et les pires ont fait mal dire de tous et méconnaître des services signalés. On les tolère donc par nécessité ; on supporte leurs inconvénients en vue des avantages qu'on en retire. Les inconvénients passeraient inaperçus si on prenait la peine d'instruire à fond tous les animaux qu'on applique au ménage et à la garde des troupeaux, si on les faisait passer régulièrement et graduellement par toutes les phases d'un dressage achevé.

A l'habitude il n'en est pas ainsi ; on coupe au court, on va

Digitized by Google

trop vite, on n'enseigne qu'à demi et l'on n'apprend pas à l'animal tout ce qu'il est essentiel qu'il sache. On se montre trop exigeant envers lui, et l'on n'est point assez sévère pour soi-même. A bien voir les choses on conviendrait, je pense, que le savoir des chiens de berger est encore au-dessus de celui de leurs instituteurs. C'est donc à ces derniers, non aux autres qu'il faut imputer ou l'ignorance ou les mauvaises façons des élèves. Cela tient sans doute à ce que les bergers négligent encore plus leur instruction professionnelle que celle de leurs précieux auxiliaires; cela pourrait bien tenir un peu aussi à ce que l'intelligence et le zèle de ceux-ci l'emporte sur le dévouement et les connaissances exactes des autres. Je regrette que la comparaison soit à l'avantage des chiens, mais je ne parle d'eux que pour être vrai : on les a calomniés, je rétablis les faits, tant pis pour ceux que la vérité pourrait offenser.

Qu'il me soit au moins permis d'ajouter, à ma décharge, qu'on a donné aux bergers tous les moyens de s'instruire et aussi toutes les instructions dont ils pouvaient avoir besoin pour soigner par eux-mêmes l'éducation de leurs chiens. S'ils s'acquittent mal de leur tâche, c'est donc leur faute, et si leurs chiens ne sont pas mieux doués, c'est encore et toujours leur faute.

Daubenton a consigné dans un livre, composé il y a plus de quatre-vingts ans, tout ce qu'il était possible de dire sur un pareil sujet. Je suis tellement fondé à m'exprimer de la sorte que, dans l'impuissance de mieux faire, nul n'a essayé. Tous les écrivains qui sont venus après lui, le nombre en est formidable, se sont contentés de le copier ou de le paraphraser. Cette partie de son livre, comme tout le livre, du reste, écrite par demandes et par réponses, mérite d'être conservée entière et avec sa signature. Supprimer les demandes et coudre les réponses à la queue leu leu n'est pas travail plus difficile qu'original. Imitant mes devanciers qui ont tous agi sans plus de façon, sans même indiquer la source où ils puisaient si libéralement, j'aurais pu, tout comme un autre, m'approprier l'œuvre du maître; je crois faire mieux en la lui laissant entière; elle n'en aura que plus de crédit auprès de mes lecteurs.

Digitized by Google

II.

Je copie donc tout bêtement les six ou sept pages dans lesquelles Daubenton a traité du chien de berger, de ses inconvénients et de la nécessité de le bien dresser pour en faire un serviteur capable.

« *D.* Quel mal les chiens peuvent-ils faire aux moutons, et comment l'empêcher ?

« *R.* Les chiens trop ardents et mal disciplinés se jettent sur les moutons, les mordent, les blessent et leur causent des abcès. Ils épouvantent les brebis pleines, et en les heurtant, ils les font quelquefois avorter ; ils renversent les bêtes languissantes qui ont peine à suivre le troupeau ; ils les fatiguent toutes, et les échauffent en les menant trop vite et trop durement. Pour empêcher tous ces inconvénients, il ne faut employer à la conduite des troupeaux que des chiens d'un naturel doux, bien appris à ne montrer les dents qu'aux loups et jamais aux moutons. Un bon chien bien dressé les fait obéir, sans leur nuire ; ils s'accoutument à faire d'eux-mêmes ce que le chien leur ferait faire de force. Ils se retirent lorsqu'il s'approche ; ils n'avancent pas du côté où ils le voient en sentinelle sur le bord d'un terrain défendu.

« *D.* Comment les chiens servent-ils à diriger la marche d'un troupeau ?

« *R.* Lorsqu'un berger conduit son troupeau devant lui, il peut bien hâter la marche du troupeau, et celle des bêtes qui restent en arrière ; mais il ne peut pas empêcher que le troupeau n'aille trop vite, ou que des bêtes ne s'en éloignent en le devançant, ou en s'écartant à droite ou à gauche ; il faut qu'il se fasse aider par des chiens. Il les place autour du troupeau, ou il les y envoie pour y faire rentrer les bêtes qui vont trop vite en avant, qui restent en arrière, ou qui s'écartent à droite ou à gauche.

« *D.* Comment un berger peut-il faire exécuter ces différentes manœuvres par ses chiens ?

« *R.* Il faut qu'il les dresse de jeunesse, et qu'il les accoutume à obéir à sa voix. Le chien part à chaque signe, et va en avant du troupeau pour l'arrêter, en arrière pour le faire avancer, sur

Digitized by Google

les côtés pour l'empêcher de s'écarter ; il reste dans son poste, ou il revient au berger, suivant les signes qu'il entend.

« *D.* Que faut-il faire pour dresser un chien de berger?

« *R.* Il faut apprendre au chien à s'arrêter, à se coucher, à aboyer, à cesser d'aboyer, à se tenir à côté du troupeau, à en faire le tour, et à saisir un mouton par l'oreille au commandement que le berger lui fait de la voix ou de la main.

« *D.* Comment apprend-on à un chien à s'arrêter ou à se coucher suivant la volonté du berger ?

« *R.* En prononçant le mot *arrête,* on présente au chien un morceau de pain ou d'autre aliment qui le fait arrêter, ou on l'arrête de force ; en répétant cette manœuvre, on l'accoutume à s'arrêter à la voix du berger.

« Pour dresser un chien à se coucher lorsqu'on le voudra, il faut le caresser lorsqu'il s'est couché de lui-même, ou après l'avoir fait coucher de force en le prenant par les jambes, et prononcer le mot *couche ;* s'il veut se relever trop tôt, on le frappe pour le faire rester. Lorsqu'il est tranquille on lui donne à manger, et on parvient à le faire obéir en prononçant le mot *couche.*

« *D.* Comment fait-on aboyer un chien lorsqu'on le veut, et comment l'empêche-t-on d'aboyer ?

« *R.* On imite l'aboiement du chien, en lui montrant un morceau de pain, qu'on lui donne lorsqu'il a aboyé ; ensuite on prononce le mot *aboie.* On l'accoutume aussi à cesser d'aboyer, lorsqu'on prononce le mot *paix-là.* On menace le chien, et on le châtie lorsqu'il n'obéit pas ; on le caresse et on le récompense lorsqu'il a obéi.

« *D.* A quel âge faut-il dresser les chiens pour les bergers ?

« *R.* On commence à dresser les chiens à l'âge de six mois, s'ils ont été bien nourris et s'ils sont forts ; mais s'ils ont peu de force, il faut attendre qu'ils aient neuf mois.

« *D.* Comment apprend-on à un chien à faire le tour du troupeau, à le côtoyer, à marcher en avant, à revenir sur ses pas et à rester en place ?

« *R.* Pour apprendre à un chien à tourner autour du troupeau, il faut jeter en avant du chien une pierre pour le faire courir après, et la jeter encore successivement de place en place

Digitized by Google

jusqu'à ce qu'on ait fait, avec le chien, le tour du troupeau, toujours en prononçant le mot *tourne.*

« C'est aussi en jetant une pierre en avant, et ensuite en arrière, que l'on dresse le chien à côtoyer le troupeau, en prononçant le mot *côtoie :* on dit *va*, pour le faire aller en avant : *reviens*, pour le faire revenir, et *arrête*, pour le faire rester en place : on emploiera d'autres mots pour faire obéir les chiens, dans les pays où les bergers auront un autre langage.

« *D.* Comment apprend-on à un chien à saisir un mouton par l'oreille, pour le ramener lorsqu'il s'égare, ou pour l'arrêter au milieu du troupeau, en attendant le berger ?

« *R.* On fait tourner le chien autour d'un mouton qui est seul dans un enclos; ensuite on met l'oreille du mouton dans la gueule du chien, pour l'accoutumer à saisir le mouton par l'oreille, ou on attache un morceau de pain à l'oreille du mouton qui est au milieu d'un troupeau; alors on anime le chien à courir à l'oreille du mouton : il s'accoutume ainsi à le saisir. Par cette manœuvre, on apprend au chien à arrêter le mouton que le berger lui montrera dans un troupeau (1).

« Les chiens peuvent aussi arrêter les moutons en les saisissant avec la gueule par une jambe de devant ou par une jambe de derrière au-dessus du jarret; mais ce dernier moyen n'est pas sans inconvénient; souvent le jarret reste engourdi , et le mouton boite pendant quelque temps.

« *D.* Comment le chien fait-il obéir le troupeau ?

« *R.* En courant dessus il fait fuir devant lui les premières bêtes qu'il rencontre, et de proche en proche, tout le troupeau prend la même route, si le chien continue de le presser. Lorsqu'une bête n'obéit pas assez vite à son gré, il l'approche et la menace de la voix.

« *D.* Lorsqu'un chien est bien instruit, ne peut-il pas en instruire un autre ?

« *R.* Il faut moins de temps et de peine pour instruire un jeune

(1) Cette mesure de faire prendre ou arrêter les moutons par l'oreille est quelquefois suivie de déchirures ou de trous lorsque les bêtes se défendent ou se sauvent, et ne peut être employée pour les moutons qu'on marque à cette partie, comme les métis mérinos; la suivante est préférable malgré le léger inconvénient indiqué par *Daubenton.*

Digitized by Google

chien, lorsqu'il en voit un qui sait conduire le troupeau; le jeune chien veut prendre les mêmes allures, mais il se trompe souvent; il ne serait peut-être jamais bien instruit, si le berger ne lui apprenait pas les choses que l'exemple de l'autre chien ne peut pas lui faire entendre.

« *D.* Quels chiens faut-il prendre pour le service des troupeaux, et combien en faut-il?

« *R.* Tous les chiens alertes et dociles sont bons pour être dressés au service des troupeaux. On appelle *chiens de race* ceux dont le père et la mère sont bien exercés à conduire les troupeaux: on croit que ces chiens de race deviennent plus facilement que les autres de bons chiens de berger. Dans les cantons où les terres exposées aux dégâts des moutons ne se rencontrent que rarement, un seul chien suffit pour cent moutons; mais lorsque ces terres sont près les unes des autres, et que le troupeau en approche souvent, il faut deux chiens, et même trois ou quatre, parce que deux ne pourraient pas résister toute la journée, ou pendant plusieurs jours de suite, aux courses presque continuelles qu'ils sont obligés de faire, pour détourner les moutons qui s'approchent des terres défendues. Il faut donc avoir assez de chiens pour les relayer, et leur donner le temps de se reposer lorsqu'ils sont trop fatigués. Dans les cantons où les loups sont à craindre, il faut que les chiens des bergers soient assez forts pour leur résister, et assez aguerris pour leur donner la chasse. Les chiens bien garnis de poil supportent mieux le froid et la pluie que les autres.

« *D.* Quelle race de chiens préfère-t-on aux autres dans les cantons où les loups sont peu à craindre?

« *R.* La race des chiens que l'on appelle *chiens de berger*, parce que ce sont ceux que l'on emploie le plus communément pour le service des troupeaux; ils sont naturellement fort actifs, et on les rend aisément très-dociles. On peut aussi dresser des chiens de toute autre race.

« *D.* Quelle est la meilleure race de chiens pour la garde des troupeaux dans les cantons où les loups sont à craindre?

« *R.* Celle des mâtins. Ces chiens sont forts et courageux; mais il faut les armer d'un collier de fer hérissé de longues pointes, et les animer contre le loup les premières fois qu'ils ont à le com-

Digitized by Google

battre, ou les mettre de compagnie avec d'autres chiens déjà aguerris.

« D. Quelle précaution faut-il prendre lorsqu'on est obligé d'employer un chien mal discipliné qui blesse les moutons?

« R. Il faut lui casser les deux dents canines, que l'on appelle les crochets, et qui entreraient profondément dans la chair du mouton, lorsqu'il le mordrait. »

Le moyen est violent, mais il paraît qu'il n'y en a pas d'autre. Il y en aurait au moins un pour le rendre inutile ; ce serait de donner à la reproduction intelligente de l'espèce et au dressage attentif des individus les mieux doués des soins spéciaux et si bien suivis que le défaut de mordre disparaîtrait à peu près complétement. Ce résultat n'est pas malaisé à obtenir, mais il faudrait le chercher. On n'accorde pas à la culture de la race assez d'attention pour le voir très-prochain. Loin de tendre vers son plus haut degré de perfection, elle semble bien plutôt marcher en sens contraire. En cela, elle suit bonnement le courant des idées et des faits. La *bête à laine* s'en va pour faire place à la *bête à viande*. L'importance du berger diminue, et le chien, son précieux auxiliaire, ne lui survivra pas. Il devient autre; il oublie ses qualités les plus hautes, ses qualités morales pour s'en tenir aux seules qu'exige désormais le court accompagnement de la bête à viande de son point d'engraissement au marché et à l'abattoir. Le berger ne pouvait ni ne devait souffrir que son chien blessât à l'oreille, aux jambes ou ailleurs, des animaux de prix qu'il fallait conserver longtemps en santé. Il devient fort indifférent au conducteur quelconque de troupeaux destinés à une fin prochaine que le chien en morde quelques bêtes. Entre cet homme de peine et le berger de profession la distance est grande : voyez leurs chiens, ceux-ci leur forment pendant et leur ressemblent. Il y a toujours une relation nécessaire, un rapport forcé entre la cause et l'effet.

III.

Je trouve ici l'ocasion de faire une annexion. Je cède à des précédents bien connus et je place à côté du chien autonome des bergers, d'autres chiens qui ne le rappellent en rien, et qui ne lui

Digitized by Google

ressemblent pas davantage, c'est justement le propre des annexions. J'ai toujours compris qu'il y avait du chien dans la politique.

Eh bien donc, obéissant à l'homme qui ne le vaut pas toujours, entièrement subjugué par lui, cet animal exerce au profit du maître des professions très-diverses. Parmi celles-ci, j'en vois de clandestines, peu avouables ou répréhensibles, auxquelles il se livre avec un dévouement aveugle, avec une intelligence remarquable et une insouciance du péril, vraiment digne d'éloges quand même. En effet, voici le chien du braconnier que l'on sait pour le moins aussi rusé et aussi habile que le braconnier lui-même; ce n'est pas peu dire. Il y a aussi celui qu'on applique à ce terrible métier de chasseur d'hommes. Rien qu'à le désigner j'en ai la chair de poule. Laissons ces deux types, car ils sont de race. La profession qu'ils exercent est dans leurs aptitudes naturelles savamment développées par des professeurs émérites. Leur instruction coûte peu, ils y sont héréditairement préparés.

Mais en voici d'autres, de toutes provenances ceux-là, et que nul lien ne rapproche entre eux. Ils sont grands et forts. Par ce côté seulement, ils se ressemblent. Ils n'ont pas de petits noms; ils portent celui d'une sorte de corporation. Ce sont des contrebandiers. Jadis prospère, cette industrie est fortement menacée. Le libre échange lui a porté le coup fatal. Née sous le bon régime de la prohibition, elle ne survivra pas à la protection. Si le libre échange n'avait porté que de tels fruits, je n'aurais pas assez de bénédictions pour ses patrons. Mais il ne s'agit pas de ceux-ci, parlons des autres.

C'est l'instruction qui faisait du chien un auxiliaire extrêmement précieux, un complice sûr et dévoué du contrebandier et du fraudeur, un seul voleur en deux personnes. L'enseignement était court, mais il ne manquait jamais son effet. La méthode avait son prix. « Ces messieurs, disait courtoisement Él. Blaze, font passer la frontière à des dogues chargés de marchandises prohibées. Pour qu'ils connaissent leurs ennemis, tous les jours ils sont battus à grands coups de fouet par un homme vêtu de l'uniforme des douaniers. Aussi, du moment qu'ils aperçoivent l'habit vert à boutons blancs, ils s'éloignent à triple galop. » J'aurais pu donner d'autres renseignements, plus circonstanciés.

Digitized by Google

N'en voyant pas l'utilité, je m'abstiens et crois bien faire d'en user de la sorte envers un monde et une profession pareils.

B. LE DRESSAGE DES CHIENS DE CHASSE.

La tâche du chien du berger. — La science variée du chasseur. — L'instruction professionnelle.

Si pénible que devienne parfois la tâche imposée au chien de berger par les circonstances, elle est simple en soi, car elle n'exige que la répétition de quelques actes faciles à accomplir. Il en résulte que son instruction n'embrasse qu'un petit nombre de connaissances bien définies, qu'un enseignement plus perfectionné qu'étendu.

Il n'en est plus de même du dressage des chiens de chasse dont le travail a plus de variété et nécessite des connaissances plus compliquées. D'ailleurs les chiens de chasse sont divers par la raison que le gibier n'est pas un. La manière de le chercher, de le découvrir, de l'atteindre est multiple; elle s'adapte forcément aux habitudes, aux milieux, aux moyens de fuite et de défense propres à chacune des espèces comprises sous cette appellation générique. Un seul chien n'aurait pu suffire à des besognes si diverses : obéissant au principe de la division du travail, on a spécialisé les aptitudes de l'espèce et créé des variétés de chiens qui se partagent utilement, pour l'accomplir à merveille, une tâche par trop supérieure aux forces d'un seul. Chaque spécialité de chiens de chasse restant chargée d'une besogne à part a des aptitudes particulières qu'un mode de dressage particulier développe et perfectionne.

Nous aurons donc à nous occuper ici des types principaux, savoir : de l'éducation des chiens d'arrêt et de rapport, du dressage des épagneuls et de celui des chiens courants.

Digitized by Google

1. *Dressage des chiens d'arrêt.*

I. L'art du dresseur. — *Labor improbus*... — Les conditions premières.—L'obéissance passive. — Curiosité déplacée.— Regardez, mais ne touchez pas. — Dictionnaire de poche. — Passons à d'autres exercices. — II. Sous le fusil. — La leçon du tir. — Un point délicat. — Battre le terrain. — Néophite et vieux routier. — En passe de devenir savant. — Procédé à l'envers. — III. Les raffinements de l'instruction. — Les exhalaisons ; — le vent ; — la piste. — Ombre au tableau. — Le fait accompli. — Les facultés olfactives. — Les spécialistes. — Les chasseurs à deux fins. — Relativement à la distance. — Faut de la sévérité, pas trop n'en faut. — IV. L'arrêt. — Les minuties de l'enseignement. — En compagnie. — La jalousie. — Plus de persévérance que de précipitation. — Les vacances. — Les étourderies d'un débutant. — V. Une condition *sine qud non*. — Un peu d'étonnement. — Les timorés. — Le mal de la peur. — Promesse de plaisir. — VI. La mission du *Retriever*. — Clef ou pivot. — Les leçons relatives au *Rapport*. — Patience et longueur de temps. — Petits manéges et petits exercices. — Les ruses du métier. — Bonne précaution à prendre. — VII. Sur terre et sur l'onde. — Complications. — La natation de commande. — Les indications nécessaires. — VIII. Les instituteurs de profession. — Bourreau et victime. — Deux méthodes. — Intéressants détails.— Théorie et pratique. — En zigzaguant. — Cherche, cherche! — La quête. — Utiles recommandations. — La poudre parle! — Le conscrit au feu. — Difficulté à vaincre. — La victoire est à nous! — Les fautes à corriger. — Le collier de force. — Allez en paix. — La perfection relative. — Chien et rosière. — La pierre philosophale.

I.

L'éducation du chien d'arrêt est certainement l'une des plus longues et des plus compliquées. Les principes et les méthodes sur lesquels elle s'appuie ont été longuement controversés et longtemps incertains. L'art de dresser paraît enfin fixé aujourd'hui, mais il a fallu des siècles pour l'amener à son degré de perfection actuel. C'est le moment de le faire sortir des mains d'un petit nombre d'initiés et de le vulgariser. Tant de gens chassent de nos jours que l'art de dresser convenablement soi-même le chien dont on veut se faire accompagner est devenu un besoin.

C'est pourtant, il ne faut pas se le dissimuler, une tâche malaisée qui exige dans le dresseur beaucoup d'expérience, d'habileté et de suite : *labor improbus*.

Et d'abord, que le jeune chien soit de race connue et distinguée ; qu'il soit bien conformé ; qu'on le commence de bonne heure ; qu'on le surveille sans cesse, qu'on le nourrisse comme il

Digitized by Google

doit l'être, qu'on lui laisse la liberté voulue et qu'on lui donne autant d'exercice qu'il en faut pour consolider toute sa structure. C'est le prendre de loin comme on voit ; ce n'est que bien juste ce qu'il faut.

Ainsi l'éducation du jeune animal doit commencer vers la fin de janvier. Tout ce temps est nécessaire pour qu'il soit prêt à l'ouverture de la saison des chasses, en août, par exemple.

Sous le rapport de l'alimentation, il y a une attention à avoir, celle de donner peu de viande. Celle-ci aurait, paraît-il, l'inconvénient d'ôter aux facultés olfactives une partie de leur finesse, de leur « subtilité ». Or sur elles reposent essentiellement les futurs succès de l'éducation. Le chien qui ne posséderait pas toutes les chances possibles de trouver le gibier ne devrait même pas être mis en dressage. S'il n'a pas l'ôdorat exquis, le chien d'arrêt ne réussira à rien.

Ce ne serait pas assez non plus que cet animal fût élevé en pleine liberté dans une cour aérée, il faut encore qu'on puisse le conduire dehors chaque jour, et lui fournir maintes et maintes occasions de répondre au nom qu'on lui a donné, de se soumettre sans effort à la volonté nettement exprimée, à des commandements, à des ordres, à des défenses qui naissent occasionnellement pendant le cours de la promenade.

Il faut donc l'amener successivement à une obéissance immédiate et absolue, mais sans recourir à une sévérité exagérée ou terrifiante. Ceci exige nécessairement beaucoup de patience et de tact. Les caresses et les corrections jouent, suivant l'occurrence, un rôle important ; qu'elles viennent, les unes et les autres, au moment opportun et jamais à contre-temps. C'est là un grand point.

Que, chemin faisant, on ne tolère jamais une curiosité déplacée. Le jeune chien qu'on promène ne doit pénétrer dans un enclos quelconque, lors même que les portes en seraient ouvertes, sans s'être assuré que le maître y consent ; il doit rester constamment sous le joug, ne se livrer à aucun acte bénévole, s'attacher exclusivement à faire suivant la volonté de celui qui commande. Il a le droit et le devoir d'obéir ; toute initiative lui est retirée.

Mais voilà qui est encore plus fort. Tandis que, pressé par la

Digitized by Google

faim, il prend la nourriture qu'on lui a apportée, il faut qu'il s'arrête et suspende son repas s'il en reçoit capricieusement l'ordre. Pour l'accoutumer à ce degré d'obéissance, on met à sa portée une friandise quelconque et, du geste et de la voix, on lui fait comprendre cette recommandation vulgaire : regardez, mais ne touchez pas. La bonne bête finit par se soumettre. Que la récompense suive toujours de près un acte aussi méritoire. C'est à l'intelligence qu'on s'adresse en se livrant à de telles pratiques. La leçon a pour résultat d'apprendre que ce qui sera permis dans un temps donné, dans un instant même, n'est encore ni opportun ni licite.

Ce ne sont là que des préliminaires. Il en est d'autres encore. Au premier commandement le jeune chien doit se ranger derrière le maître dont il emboîte le pas pour ainsi dire, ou s'élancer vivement suivant une direction indiquée, ou se coucher sur place. Chacun de ces ordres est donné avec une certaine fermeté de la voix et traduits par des mots appropriés dont on fera plus tard usage à la chasse. En ne les variant pas on les aura bientôt fixés dans la mémoire de l'animal.

Pour faire passer le chien derrière et suivre sur les talons, on lui dit : *derrière !* ou bien : aux pieds !

Pour le faire pénétrer dans un enclos ou dans une pièce en culture, on indique la direction du geste en prononçant le mot: Passe !

Pour le faire coucher, on dit du ton du commandement : Couche !

Pour modérer un excès d'ardeur, on prononce : tout beau !

Pour retrouver une pièce de gibier, blessée ou morte : Cherche !

Pour lui faire remettre le gibier trouvé : Apporte !

Ces premières leçons apprises et répétées sans faute comme sans hésitation, le chien possède déjà un bon fonds. C'est le jeune homme qui lit couramment après avoir ânonné ; c'est l'artiste en herbe qui exécute plus ou moins harmonieusement à livre ouvert les morceaux des grands maîtres.

C'est le moment de passer à d'autres exercices et de s'attaquer à d'autres difficultés.

Digitized by Google

II.

Le chien d'arrêt est destiné à travailler sous le fusil. Il est temps de lui faire faire connaissance avec les détonations de cette arme dont la vue le réjouira si fort plus tard. On commence par tirer le pistolet à une courte distance de lui, de façon à ne pas l'effrayer. Quand on en vient là, on tient l'animal en laisse. Il est possible que le bruit ne l'étonne même pas. Cela arrive avec des chiens de bonne race qu'on a élevés en liberté, au milieu du mouvement et de tous les brouhahas de la vie ; mais ceux qu'on a tenus un peu trop à l'écart ont d'ordinaire beaucoup de timidité et doivent être peu à peu familiarisés avec tout ce qui leur est inconnu. Dans ce cas, on répète l'épreuve du tir au pistolet, et on la renouvelle, sans rien brusquer, autant que cela est nécessaire.

Le chasseur aime que le chien se baisse quand le fusil part. La leçon de tir se complique donc de celle qui doit amener le chien à se coucher au moment où il entend la détonation.

Cette seconde leçon ne peut venir que lorsque le bruit de l'arme ne cause plus ni crainte ni surprise à l'élève. On procède alors de cette manière : au moment où part le coup de feu, on attire subitement à soi le chien qu'on tient par une corde, on l'amène ainsi à sa portée et on lui ordonne de se coucher. Après une ou deux manœuvres semblables, on donne l'ordre sans plus attirer à soi l'animal qui se couche sur place.

Nous abordons à présent une partie délicate. Il s'agit d'enseigner à notre apprenti l'art de battre le terrain, point des plus essentiels, car le chien chasse mal qui se borne à chercher au hasard, sans ordre ni méthode, follement, pour son propre compte plus qu'en vue de la satisfaction du chasseur. On comprend donc que ce soit un art plein de science que de battre le terrain systématiquement, que d'en fouiller méthodiquement et une à une toutes les parties, en se tenant aussi près du fusil que le permettent la nature du sol, l'allure du chasseur et le degré de sauvagerie du gibier.

Une fois sur le terrain, le chien né pour la chasse ne se fait pas prier, il y va gaiement, sans contrainte. C'est un premier point.

Digitized by Google

Toutefois, il ne doit se mettre en quête qu'après en avoir reçu l'ordre et il aura toujours l'oreille ouverte à tous les commandements, à tous les avertissements qui peuvent l'atteindre et qui doivent le diriger. Ceci est une disposition naturelle, une faculté inhérente à la race dont la plupart des produits, en s'appliquant à prévenir ou à accomplir toute la volonté du maître, semblent bien plus s'y associer par une intelligente participation que s'y soumettre aveuglément ou servilement. A ce trait peuvent se reconnaître les animaux de race pure.

Pour ses débuts sur le terrain, on fait accompagner le néophyte d'un vieux routier sachant toutes les ruses du métier. Les voilà libres, à l'entrée des champs à explorer. On ordonne au maître d'école de chercher. Il se met immédiatement en quête en suivant celle des deux lignes de la figure 121 (*pl.* LXII) qu'on lui a indiquée (1). L'élève accompagne sans avoir sûrement rien compris à l'ordre. Le vieux découvre une pièce de gibier et va faire son devoir, mais l'ignorant qui le suit part comme une flèche à la poursuite de l'oiseau qu'il perd bientôt de vue. Cette manière déplaît fort au vieux et le jeune ne s'en soucie guère, tout préoccupé qu'il est d'un résultat fort inattendu. Mais déjà le moniteur s'est remis en quête et, savamment, cherche encore, il cherche et trouve. Plein d'espoir, cette fois, il arrête ; peine perdue, l'écervelé renouvelle sa première escapade et les oiseaux de s'enfuir à tire d'ailes. Déception ici, mécompte là ; tout est à recommencer. Le vieux ne comprend rien à l'imbécillité du jeune, mais celui-ci a obéi à son instinct et, ce faisant, il a pris goût au travail ; il a compris que ce dernier doit le mener à quelque chose. Loin de s'y refuser à l'avenir, il s'y livrera avec ardeur. La leçon a donc été fructueuse : son but aurait été manqué, au contraire, si une correction inopportune et maladroite était venue l'empêcher d'apprendre et de comprendre la seule chose utile qui pouvait ressortir de ce premier pas dans la carrière.

Cette leçon se renouvelle jusqu'à ce que l'apprenti se montre

(1) La manière dont deux chiens doivent battre le terrain est indiquée dans la planche 62, figure 121. La ligne pointillée *d*, *d*, *d* représente la direction droite suivie par l'un d'eux, et la ligne pleine *g*, *g*, *g*, la direction de gauche, parallèle à la première et adoptée par le second chien. Deux chiens sûrs d'eux ne se trompent pas et suivent invariablement la direction qui leur a été montrée au départ.

Digitized by Google

disposé à travailler par lui-même. Alors on le prend seul et on le fait chasser à satiété. Bientôt la fatigue le calme ; sous sa bienheureuse influence il réfléchit à tous les résultats négatifs qui l'ont excité d'abord, puis attristé ; il réfléchit et la réflexion le conduit à se mettre en arrêt *proprio motu*. L'instinct a parlé, et l'expérience est venue; la lumière s'est faite, l'ignorant est en train de devenir savant.

Tenez, le voilà qui a saisi une piste; il s'arrête en hésitant, puis se précipite brusquement vers la gent ailée et la poursuit, mais à mesure qu'il se fatigue sans utilité, sans aucune satisfaction pour lui-même, il devient moins impétueux et finit par prendre l'attitude du pointer ou du setter. C'est l'affaire de deux, trois ou quatre jours au plus; mais une fois sue la leçon, la connaissance est acquise.

Qu'on se rappelle le seul objet qu'on s'était proposé — enseigner à battre le terrain. La fermeté dans l'arrêt est subordonnée à cette connaissance première.

On procède souvent à l'envers, en apprenant au chien à se mettre en arrêt avant de lui avoir enseigné la manière de battre l'espace. C'est une méthode essentiellement défectueuse. Elle gâte les meilleures dispositions naturelles, force à infliger des corrections injustes qui ne sont pas comprises et conduisent à mal.

Au chien qui apprend à battre le terrain dans les règles, il ne faut demander rien autre chose tandis qu'il y est occupé. Par lui-même, le travail est assez difficile pour qu'on ne le complique pas. Je me résume.

Conduire l'élève sur le terrain avec un maître d'école qui lui montre à chercher; le faire travailler seul dès que le goût lui en sera venu, autant pour l'amener à réfléchir sur ce qu'il fait que pour ne pas dégoûter le vieux d'une recherche qui ne saurait aboutir en la compagnie d'un pareil étourdi; et alors apprendre à fond au jeune l'art de chercher librement, mais suivant les diverses directions données de la main ou à l'aide du sifflet, à droite, à gauche, en avant ou en arrière, et à confirmer son action chaque fois qu'il se mettra en arrêt. Ce résultat obtenu, lui rendre un compagnon et les faire travailler ensemble, chacun de son côté, en la manière indiquée par la figure 121.

Digitized by Google

III.

L'art de battre savamment et systématiquement le terrain ne s'arrête pas là. Il exige encore que le chien en quête opère sous le bénéfice du vent, qu'il ne perde point de temps sur une fausse piste et surtout qu'il évite de faire lever le gibier sans tomber en arrêt.

Chaque animal exhale une odeur qui lui est propre. C'est par l'odorat que le chien d'arrêt découvre la présence du gibier dans le terrain qu'il explore. Les émanations qu'il perçoit en fouillant viennent du corps et prennent le nom de piste, de piste du corps. Il est donc de la plus grande importance que le vent souffle du gibier vers le chien. Je sais bien que cela n'est pas toujours ce qu'il y a de plus aisé, et que cela n'est même pas toujours possible ; mais je ne puis rien contre les impossibilités. J'ai donné la règle, elle a naturellement ses exceptions. En face de celles-ci, chiens et chasseurs se tirent d'affaire comme ils l'entendent. A la guerre comme à la guerre, dit la sagesse des nations. Le mot est parfaitement applicable en l'espèce ; et puis d'ailleurs ne faut-il pas aussi qu'il reste au gibier quelque chance d'échapper aux poursuites multipliées et acharnées dont il est l'objet permanent ? Sans ces chances-là, il y a « *belle lurete* », ma foi, il y a belle heure que de gibier il ne serait plus question nulle part.

Ce n'est pas avec des apprentis qu'on essayerait de tourner la difficulté du vent contraire, on y réussit encore assez avec de vieux chiens qu'on envoie à l'opposé du point où l'on est soi-même et qui battent ensuite le terrain, suivant les règles voulues, en revenant vers le chasseur. L'important est d'apprendre au jeune chien à travailler avec méthode pour les cas les plus usuels. Le reste vient plus tard, par surcroît, comme un fruit naturel de l'expérience entée sur de bons principes.

Jusqu'ici nous avons laissé aller paisiblement l'élève, nous l'avons dirigé sans doute, mais sans trop le contraindre et sans le contrarier. Le moment est venu cependant où il faut rectifier les défauts qui menaceraient de faire ombre au tableau de ses qualités. Voyons donc.

Il pourrait par ignorance contracter l'habitude de chasser trop

Digitized by Google

bas, de s'écarter trop du chasseur, d'abandonner le gibier aussitôt après l'avoir trouvé.

Le premier de ces défauts a l'inconvénient de faire rester le chien sur la piste du pied, celle que laisse l'oiseau sur le sol, au lieu de prendre la piste du corps. Pour des profanes, la distinction est peut-être bien un peu subtile, les initiés ne plaisantent pas là-dessus et font de cela une grosse affaire. Le chien qui chasse trop bas leur déplait donc et ils ont imaginé, pour corriger une telle imperfection, un moyen très-compliqué, très-gênant pour le chien, et dont la réussite est des plus rares. Tout cela revient à dire que le mal est sans remède, et qu'il y a plus d'inconvénient à chercher à le redresser qu'à s'arranger du fait accompli. Le fait accompli! Il n'est pas toujours sage de le renverser. Il faut bien qu'il ait pour lui la force, car je vois qu'il gouverne le monde : ne l'a-t-on pas appelé la grande légitimité de ce siècle?

Un dernier mot cependant. Beaucoup de chiens ont une merveilleuse faculté pour saisir à de grandes distances la piste du corps, tandis qu'au contraire ils ne trouvent que fort difficilement la piste du pied. Cette qualité pourrait être spécialisée dans les variétés de chiens d'arrêt qu'on veut utiliser dans les vastes espaces ; elle est moins appréciable chez les animaux qu'on fait chasser sur de petites étendues ; elle constituerait un inconvénient plus qu'un avantage chez ceux qu'on emploie exclusivement pour le rapport, chez le *retriever*, par conséquent.

Tout cela est la quintescence des choses. Un bon chien d'arrêt peut posséder à un degré satisfaisant la double faculté de prendre, suivant l'occasion, ou la piste du corps, ou la piste du pied. Un pareil cumul n'est pas une énormité et se rencontre d'ordinaire dans toutes nos variétés françaises de chiens d'arrêt ; mais on l'apprécie moins outre-Manche, dans les comtés où l'on spécialise l'*arrêt* dans une variété et le *rapport* dans une autre. Ce n'est là pourtant que l'exception ; j'ai commencé par le fait usuel, par l'exigence quasi universelle.

Mais qu'il soit fait — ici et là — au goût de chacun. Que chacun recherche dans ses chiens les facultés qui lui sont le plus utiles et dresse ses compagnons ou ses auxiliaires à sa guise. N'est-il pas bien heureux qu'il puisse y en avoir pour tous les

Digitized by Google

goûts ? J'admets donc tous les raffinements du dressage, mais en même temps je constate qu'un chien ne manque ni de mérite ni de véritable valeur pour ne les pas offrir tous. Je fais à la spécialisation toutes les concessions imaginables, et je rends hommage à la perfection absolue dont elle est la source unique. Néanmoins je reconnais tout aussitôt que deux facultés ne s'excluent pas, peuvent exister à la fois chez un même individu et y acquérir assez d'élévation pour le rendre doublement précieux.

S'éloigner trop du chasseur est un défaut réel que l'on corrige sans trop de peine en forçant le chien, à l'aide du fouet, si cela est nécessaire, à prêter attention à la voix et à la main, ou en attachant au collier de l'animal une longue corde qu'on laisse traîner sur le sol ou que le dresseur tient à la main quand l'élève est très-étourdi. Vingt, trente ou quarante mètres de corde suffiront et dompteront bientôt le chien le plus fougueux et le plus indiscipliné. Quelques animaux très-courageux, les setters particulièrement, persévèrent jusqu'à l'épuisement presque complet de leurs forces.

Les chiens envers lesquels on se montre trop sévère, ceux que l'on menace ou que l'on châtie plus qu'on ne les caresse ou qu'on ne les encourage, tandis que leur timidité demanderait qu'on agît tout différemment, contractent facilement le défaut d'abandonner le gibier aussitôt après l'avoir trouvé. En dénonçant la cause du mal, j'ai indiqué tout à la fois le moyen de le prévenir et le moyen de le guérir. Le sens commun veut ici qu'on préserve l'animal d'un défaut dont il faut ensuite prendre la peine de le corriger.

IV.

Il faut aborder maintenant une autre partie de l'enseignement, celle qui a pour objet l'arrêt.

L'arrêt est l'aptitude spéciale de cette classe de chiens qui en porte le nom ; il est dans les dispositions naturelles de l'élève, il ne s'agit que de le développer et d'en régler utilement les effets. Presque tous les jeunes chiens auxquels on apprend à buissonner commencent à arrêter ; l'immense majorité même acquiert de la fermeté avant de savoir battre le terrain selon les règles. En cela,

Digitized by Google

ils sont fidèles à leur propre nature, et se conduisent conformément à l'instinct qui les domine, à leur faculté la plus haute. Sous ce rapport donc, leur éducation est bientôt faite et parfaite.

Quelques-uns cependant, moins bien doués ou trop ardents, réclament des leçons qui leur apprennent leur métier ou qui les obligent à le pratiquer efficacement. Ces derniers s'emportent à la vue du gibier et s'élancent à sa poursuite sans songer à l'inutilité de leurs actes. Inaptitude ou légèreté, il y a là quelque chose à faire. On a recours alors à l'enseignement par l'exemple. On donne pour compagnon à l'apprenti un moniteur capable et on les fait chasser de compagnie. Le vieux chien prend les devants, on fait en sorte de lui laisser une avance d'environ quarante mètres. On le met ainsi à même de trouver le gibier. Dès qu'il en est là, on s'occupe exclusivement de l'élève qu'on empêche — de la voix, par un commandement très-ferme — de s'élancer vers le maître en arrêt. Je le suppose obéissant ; il s'arrête au moment de prendre son élan, ou même lorsqu'il était déjà parti ; il commence à comprendre qu'il est en défaut. C'est le cas d'aller doucement à lui, de le caresser et, par là, de le récompenser pour son acte de déférence, pour sa soumission et son obéissance. Cependant, il sollicite l'autorisation de rejoindre son heureux compagnon, il est toujours prêt à partir ; exigez qu'il demeure afin que la leçon profite ; il a senti le gibier et son désir de lui courir sus se trahit aisément ; imposez-lui encore votre volonté pendant quelques instants, puis avancez lentement et faites-vous accompagner de même en réprimant toute velléité d'aller plus vite que vous-même, contenez l'impatient, retenez-le à votre hauteur de la voix et de la main, et, lorsque les oiseaux auront levé, faites-le coucher à l'aide de ce commandement : à bas ! dont il doit depuis longtemps connaître la signification.

Cette leçon peut être répétée ensuite. Il est rare que le jeune chien en exige plus de deux. Il est ordinaire, en effet, que, dès la seconde fois qu'il saisit la piste, il arrête avec une fermeté satisfaisante.

Quand plusieurs chiens chassent ensemble, il faut que tous demeurent en arrière, cessent d'avancer lorsqu'un autre tombe en arrêt. Les animaux bien nés le comprennent de bonne

Digitized by Google

heure et se conforment bénévolement à cette exigence. Les plus entreprenants ou les moins intelligents ont besoin qu'on éveille en eux ce sentiment des convenances. C'est encore quelques leçons spéciales que devra donner l'instituteur. Il procède comme pour enseigner l'arrêt et a soin de se tenir entre le moniteur et l'élève de manière à faire face à celui-ci lorsque l'autre arrête. Il empêche l'élève de s'élancer pour partager la piste saisie et convoitée. Souvent ici la jalousie s'en mêle. C'est, on l'assure, et je veux bien le croire, c'est un sentiment commun à tous les chiens. D'où vient-il? On prétend qu'il prend sa source dans un bon sentiment, « dans le désir d'obtenir l'approbation du maître ». Hum! je ne demande pas mieux, mais il n'est pas précisément à sa place ici, et je vois que chacun recommande de ne pas lui laisser le temps de prendre racine chez les chiens d'arrêt, sous peine de les tenir constamment seuls dans l'avenir, de ne jamais leur donner un compagnon de chasse.

La leçon consiste à aller au chien qu'on a arrêté, à le caresser et à l'encourager sans lui permettre d'avancer d'un pas, en le forçant à une immobilité complète pour deux ou trois minutes. On se dirige alors vers le vieux, sans s'occuper de lui, mais en ayant les yeux fixés sur le conscrit que l'on contient de la voix et de la main sitôt qu'il fait mine de bouger. A supposer que le maître d'école ait faussement arrêté, le disciple ne le lui pardonnera pas. Déçu dans son espérance, il retire à tout jamais la confiance qu'il avait pu mettre en lui. Par la suite donc, on peut en être certain, il deviendra très-malaisé de l'empêcher de courir et de juger par lui-même.

Voilà qui montre à quel point il importe de choisir pour moniteur un chien habile, bien doué et parfaitement dressé. Cette partie de l'éducation offre ses difficultés, on le voit. Elle demande des exercices suivis et répétés, de la patience et de la persévérance, deux choses qui ne se vendent guère au marché et qu'il faut savoir puiser en soi si l'on veut obtenir des résultats satisfaisants, Ils seront tels lorsque l'élève, sachant battre le terrain suivant les règles, réussira à trouver le gibier par lui-même et à l'arrêter, en même temps qu'il se tiendra à distance de son compagnon de travail et qu'il ne fera pas un pas vers lui lorsqu'il le verra en arrêt.

Digitized by Google

Alors il sera aussi instruit et aussi bien dressé qu'il puisse l'être sans le fusil. Le moment d'user utilement de ce dernier approchant, on donne à l'étudiant une quinzaine de jours de repos. Ces vacances lui sont nécessaires ; l'arc ne saurait être constamment tendu. Cependant avant l'ouverture de la chasse sérieuse, on fera une répétition générale destinée à remettre toutes choses précédemment acquises en mémoire et à rappeler surtout la fermeté de l'arrêt. Trois ou quatre jours de travail suivi seront encore bien nécessaires.

Et puis ce ne sera pas tout. Une fois en chasse vive, il fau bien s'attendre à quelque étourderie. La discipline pourra bien avoir tort lorsque retentiront les premiers coups de feu et lorsque tomberont, hélas ! les premiers oiseaux. Ceux donc que les premières représentations devraient trouver impatients, feront bien de ne pas prendre avec eux un débutant des premiers jours. Qu'ils le confient à un garde, à un dresseur, à quelqu'un de capable que n'étonne pas cette fougue et qui soit en état de la réprimer.

A quelque parti qu'on s'arrête néanmoins, il faut toujours que chien et chasseur, destinés à aller en guerre de compagnie, prennent le temps de se connaître et réussissent à s'entendre sur toutes choses de la chasse en la forme où ils doivent la pratiquer ensemble.

V.

A cette période de l'éducation, on comprend mieux que jamais à quel point l'obéissance absolue est une qualité nécessaire chez le chien d'arrêt. Immédiatement après que les oiseaux ont levé, il faut faire coucher l'élève en prononçant toujours le même mot : couche, ou plutôt : à bas, ou simplement en élevant la main si on peut rencontrer le regard du chien.

Tant qu'on ne se sert pas du fusil, l'ordre est assez régulièrement entendu, compris, exécuté. Il n'en est plus toujours de même lorsqu'on emploie l'arme de destruction et que le gibier tombe sous le plomb. L'instinct l'emporte sur l'art, le chien s'élance et le voilà en faute. Il faudra ici beaucoup de patience et de persévérance pour réprimer une action naturelle, mais la ré-

Digitized by Google

pression est nécessaire sous peine de voir perdre au chien toute fermeté dans l'arrêt. Le premier mouvement sera toujours de s'élancer sur le gibier ; or, ce premier mouvement, qu'il soit ou ne soit pas le bon, serait à l'heure même des plus inopportuns ; il faut apprendre au chien à le repousser et à ne le suivre pas.

Voilà qui met bien en relief l'importance des leçons qui apprennent au chien à se coucher dès qu'on le lui ordonne ; il faut que, contrairement à la vive tentation qu'il éprouve de se porter en avant lorsqu'il entend le coup de fusil, la détonation soit pour lui le signal de se coucher immédiatement. Alors tout va bien, l'animal conserve toute sa fermeté et le chasseur en tire avantage.

La crainte du fusil inspire parfois un sentiment tout autre. Alors, loin de s'élancer vers le gibier, le chien prend une direction opposée et file, la queue basse, avec toute la vitesse dont il est capable. Ce sont les animaux timorés qui se comportent ainsi. On peut dire hardiment que ce ne sont pas les meilleurs. Leur nature impressionnable et nerveuse les dominera toujours à un degré quelconque et supérieur au désir de remplir ses devoirs.

On guérit difficilement du mal de la peur lorsqu'il résulte de la constitution même de l'individu ; on le guérit facilement au contraire lorsqu'il vient simplement d'ignorance. Les chiens que la détonation du fusil épouvante sont conduits derrière les tireurs et tenus à la main, car si on leur laissait la liberté de fuir, ils en profiteraient lestement à la première décharge. Le coup de fusil parti, on les mène vers le gibier abattu et on leur laisse happer la proie. Peu à peu, ils comprennent en établissant le rapport existant entre la cause et l'effet. Alors ils cessent de craindre, et la détonation devient pour eux une promesse de plaisir.

VI.

La pièce de gibier tuée, ou simplement blessée, doit être rapportée au chasseur. Cet acte est quelquefois la mission exclusive du retriever, le spécialiste du genre, mais il est beaucoup plus souvent l'une des fonctions du chien d'arrêt. Il faut bien le lui apprendre alors, car sans cela, il ne serait pas complet.

L'utilité du retriever vient de ce que, dans la recherche du gi-

Digitized by Google

bier blessé, le chien d'arrêt se résigne difficilement et rarement à courir au loin après l'oiseau qui a pu fuir, à une distance un peu éloignée. Le chien spécialisé pour le rapport a donc sa raison d'être dans les chasses pratiquées sur de vastes espaces ; mais il n'a réellement rien à faire dans les autres auxquelles suffit parfaitement le chien d'arrêt.

L'obéissance est encore le pivot de l'éducation en ce qui concerne le rapport. En effet, le chien qui doit remplir cette fonction, tout en se tenant constamment prêt, ne doit pourtant jamais partir à la recherche du gibier sans en avoir reçu l'ordre.

Cette partie de l'éducation doit commencer de très-bonne heure; lorsqu'elle vient un peu tard, on court les risques de n'obtenir pas une obéissance parfaite. Or, c'est là un très-grave inconvénient.

Du reste, la disposition à chercher et à rapporter est une de celles qui se manifestent les premières chez l'animal en qui elle est susceptible d'être développée et perfectionnée. Il faudrait donc renoncer au dressage des chiens qui se montreraient réfractaires aux premières leçons.

Les jeunes retrievers s'exercent *proprio motu*, sans y être incités, à l'acte du rapport. On les voit porter des bâtons, une pierre, des objets quelconques et solliciter pour qu'on les leur prenne ; ils semblent épier aussi le moment où on voudra bien les requérir d'aller chercher un objet déterminé qu'ils ont plaisir à rapporter. Ce n'est encore qu'un jeu, une gymnastique fonctionnelle tout instinctive, mais il est bon d'en faire cas et de l'encourager dans une certaine mesure, car il est bon de n'aller jamais jusqu'à la fatigue ou jusqu'à l'abus.

Une attention très-essentielle, c'est de ne jamais arracher, de ne jamais prendre de force l'objet apporté. Il faut exiger du chien qu'il le laisse tomber sur le sol, aux pieds du maître, ou qu'il le lâche dès qu'on le touche. Dans aucun cas il ne faut autoriser l'animal à jouer avec, à le mordre ou à le lacérer. La perfection consiste à ramasser honnêtement l'objet, à le porter dans la gueule proprement et sans serrer les dents.

On exerce souvent un jeune chien à rapporter en lui faisant prendre et porter, pendant quelques instants, un mouchoir de poche, un petit bâton. Aussitôt que ce premier acte est familier,

Digitized by Google

on étend pour ainsi dire la leçon. On enseigne à chercher de petits objets dans un gazon déjà long ou dans des buissons. Lorsqu'il réussit à trouver ces objets, on leur substitue de jeunes animaux vivants, soit de petits lapins à peine assez âgés pour courir. On en cache un, par exemple, après l'avoir traîné sur le gazon, de manière à imiter la progression naturelle au gibier blessé. On met alors l'élève sur la piste et on l'excite à chercher, en le dirigeant ou en l'aidant si cela est nécessaire. Lorsqu'il a trouvé, on lui fait saisir le petit sans lui causer aucun mal et on le lui fait rapporter. A chaque effort intelligent, on encourage de la voix; à chacun des actes accomplis, on fait une caresse. Il faut parfois un peu de patience et de persévérance, mais en général les leçons ne sont point perdues. Après plusieurs répétitions, qui ne vont jamais jusqu'à la fatigue, le chien devient habile à trouver et à rapporter les lapins. On essaye alors avec un perdreau ou un faisan blessé dans une chasse sérieuse.

Cette partie de l'éducation est fort longue; elle exige surtout une pratique suivie, renouvelée. Que les leçons soient courtes, mais reprises à des intervalles rapprochés! L'une des difficultés, pendant la chasse, c'est que le rapporteur ne la trouble pas lorsqu'il n'a pas d'autre fonction à remplir. Beaucoup de chasseurs le tiennent ou le font tenir en laisse tant qu'on n'a pas besoin de lui. C'est une bonne précaution à prendre avec les jeunes, avec ceux qui ne sont pas encore bien confirmés. Ils doivent être habitués à se coucher et à attendre le commandement du chasseur. Lorsqu'on néglige cette recommandation, la détonation détermine une excitation difficile à calmer, et le chien fait souvent lever d'autre gibier avant qu'on ait eu le temps de recharger le fusil.

VII.

Le dressage de l'épagneul est encore plus compliqué puisqu'il s'agit de lui apprendre à chasser et sur terre et dans l'eau. L'enseignement est le même pour la recherche et le rapport. Les leçons dans l'eau ne peuvent, toutefois, commencer que dans la saison des chaleurs afin d'éviter les inconvénients qui résulteraient, pour la santé, d'un poil mouillé se séchant difficilement par une température humide et froide. En été, d'ailleurs, les

Digitized by Google

jeunes oiseaux sont encore lents et maladroits. C'est un encouragement pour le chien à prolonger davantage ses exercices.

Une complication se présente souvent. Les rives de la plupart des cours d'eau sont infestées de rats qui attirent l'attention des épagneuls d'eau et leur donnent de furieuses tentations. Mais cette chasse doit leur être formellement interdite; elle les détournerait de soins différents et de travaux plus sérieux.

Lorsque le gibier, atteint d'un coup de feu, tombe à l'eau, il faut enseigner à l'élève à s'y précipiter immédiatement et à rapporter sa proie à terre sans délai. C'est une besogne qui doit être faite à la housarde et rien ne doit être épargné pour que le chien le comprenne et se conforme à cette exigence. Pour éviter qu'aucune hésitation se fasse jour dans la détermination à prendre par le chien, le dresseur est parfois obligé d'entrer lui-même dans l'eau et d'y soutenir un entrain prêt à fléchir. Il s'épargne de la sorte beaucoup de peine pour la suite, car si l'on souffre une seule fois que l'élève abandonne le gibier, il deviendra extrêmement difficile à dresser d'une manière satisfaisante.

Il est une attention à avoir ici. Il faut souvent indiquer au chien le point de la surface de l'eau où il trouvera l'oiseau. L'œil du chien qui nage est si peu élevé au-dessus du niveau, et l'oiseau est parfois si profondément enfoncé, que le plus léger bouillonnement peut empêcher de voir à plus d'un mètre de distance. L'utilité d'un renseignement, d'une bonne indication ne fait donc aucun doute.

Comme les autres chiens, l'épagneul d'eau doit être dressé à se coucher après la détonation et à suivre tranquillement sur les talons pour éviter de troubler le gibier d'eau que le tireur attend au passage. Le plus léger bruit est contraire. Il faut apprendre au chien à demeurer silencieux et à n'agir que par ordre. Les besoins étant les mêmes, les recommandations ne sauraient varier.

VIII.

Bien que, dans ce petit traité, j'aie cherché à me tenir à égale distance de tout système exclusif et de toute recommandation exagérée, je ne voudrais pas jurer que mes conseils seront goûtés

Digitized by Google

ou adoptés par l'universalité des chasseurs, et surtout par les instituteurs de profession. Ces derniers ont leur raison pour ne trouver rationnel que ce qu'ils font eux-mêmes ; mais la pratique et l'expérience soulèvent autour d'eux des milliers de contradicteurs. On ne les tient pas tous en la plus haute estime et, malgré cela, on les emploie. Cela veut dire que la nécessité, bien souvent, impose silence aux convictions les mieux établies.

Le Chasseur rustique, un maître ès-art celui-là, est tout à fait de cet avis. Il est vrai qu'il n'a écrit que pour l'immense majorité des chasseurs, tandis que dans ce qui précède, je n'ai pas perdu de vue les grands seigneurs. Entre ceux-ci et ceux-là toute distinction vient de ce fait unique que les petits n'ont qu'un ou deux chiens dont ils peuvent s'occuper eux-mêmes; les gros matadors procèdent sur une échelle plus haute et, dans l'impossibilité de faire eux-mêmes, sont forcés de remettre à d'autres le soin de leurs intérêts et de leurs plaisirs. Ces derniers ne sont pas d'ordinaire les mieux servis.

Quand le moment est venu de commencer l'éducation de votre chien, dit Ad. d'Houdetot, gardez-vous de le confier à l'un de ces dresseurs de ruelles et de faubourgs qui surgissent de toutes parts, « qui prennent autant de pensionnaires qu'ils en trouvent, et conduisent dans la plaine un véritable troupeau de chiens étiques qui ne savent que hurler, se dépasser et se battre. » Remettez-le plutôt à un garde consciencieux qui le nourrira et s'en occupera ; mais s'il vous prend fantaisie d'assister à la première leçon, vous verrez qu'elle est juste ce qu'il faut pour rebuter l'animal et lui faire prendre le métier en aversion.

C'est entre les mains de ce savant que fleurit l'emploi imbécile et brutal du collier de force et du fouet, deux instruments dont il abuse, qui l'érigent — lui — en bourreau et l'autre en victime. Les voilà tous deux dans une cour de petite étendue. Le chien emprisonné dans cet affreux et redoutable collier, l'instituteur armé d'un fouet. La leçon sera suivie de point en point. Commençant par le fameux chevalet en bois, elle finira routinièrement par le lapin en passant par tous les intermédiaires prévus, le tout assaisonné de jurons, de secousses aiguës et de coups redoublés. Le pauvre élève ahuri et meurtri ne se relèvera pas de cette triste entrée en matière. Ne comptez plus sur lui ; il ne fera

Digitized by Google

jamais rien de bon ; le voilà gâté sans rémission. C'est malheureusement le sort d'un trop grand nombre.

Les dresseurs de l'ordre de celui-ci n'approuveront pas plus la méthode d'éducation décrite un peu plus haut, que je n'approuve la leur. Nous sommes, eux et moi, dans deux camps opposés. S'ils ne viennent pas à moi, il est certain que je n'irai pas à eux.

Mais il ne s'agit pas de cela, il s'agit d'un chien en qui l'on a malencontreusement, par brutalité le plus souvent, éteint la disposition à « rapporter ». Il est un moyen de la rappeler.

Laissez là le collier de force et le fouet dont la vue seule est une menace ; mais remplacez-les par quelques friandises du goût de l'élève, un saucisson, un peu de viande, du sucre.....

Vous jetez un morceau à quelque distance. La gourmandise est un grand maître. Le chien ne se fait pas prier ; il se retourne vivement, va ramasser la chose, la mange, puis revient tout affriandé, se léchant les babines et sollicitant qu'on le mette encore à l'épreuve. Le procédé est renouvelable ; la manœuvre recommence et réussit tout aussi bien que le première fois.

Cela fait, on modifie la manière. On enferme viande ou saucisson dans un sac de peau, voire dans un gros gant, et contenu et contenant sont lancés ensemble après avoir été bien montrés à l'élève qui a regardé et qui a vu, auquel même vous avez pu, tout en agissant, expliquer ce qu'il aura à faire pour mériter une nouvelle friandise. Il court et va chercher. Rappelez-le doucement par son nom, encouragez-le du regard, caressez-le de la voix. Il a saisi l'objet. il reviendra vers vous ; tâchez qu'il lâche le paquet ou bien retirez-le-lui de la gueule avec précaution. Ouvrez alors et donnez-lui morceau de viande ou saucisson.

Répétez la leçon, elle est comprise ; l'élève la récitera couramment, sans faute, mais donnez-lui, sans l'oublier jamais, le bon point qu'il convoite.

Ce mode d'enseignement vaut mieux que celui du chevalet ; il est plus sûr : il oppose la douceur intelligente à la force brutale. Je ne sache pas un chien qui ne lui donne la préférence.

Les gardes qui instruisent si bien le chien à rapporter s'y prennent de la même façon pour lui apprendre à arrêter ou à aller à l'eau. Je n'ai plus besoin de combattre leur méthode. Je m'en tiens donc à ce que je viens de dire pour éviter de renou-

Digitized by Google

veler ma critique. Au fond, c'est toujours la contrainte et la violence qu'emploient les mercenaires de l'éducation ; je ne puis et ne veux recommander, moi, que la persuasion, la patience et la douceur qui n'excluent en rien la fermeté. Punir et récompenser à propos, tels sont les deux pôles de l'affaire ; mais il y a punir et punir. Une parole dure appuyée d'une apparence de menace, constitue une punition efficace et presque toujours suffisante. Il est bien rare qu'il soit nécessaire d'arriver jusqu'aux voies de fait lorsqu'il s'agit des chiens d'arrêt à moins qu'on n'ait affaire à plus de deux à la fois, ce qui est réellement assez.

Ainsi comprise, l'éducation du chien devient fort simple, et tout chasseur intelligent devient apte à la diriger en personne pour peu que son apprenti se trouve dans les conditions du programme que j'ai tracé, chemin faisant, et dont le point de départ, j'insiste, est l'obéissance absolue, puisque sans cette qualité toutes les autres sont frappées d'impuissance.

Arrivons à la pratique, entrons en plaine et cherchons l'application des connaissances précédemment acquises. Et d'abord, vidons une petite difficulté. J'ai dit ce qu'on entend par piste du corps et piste du pied, par quêter en fouillant le nez près de terre et quêter le nez haut. Il s'agit ici de petites chasses, et conséquemment des avantages que présentent ces chiens *terre à terre* comme les qualifie le Chasseur rustique. Ils suivent admirablement, dit-il, la piste d'un perdreau démonté, celle d'une caille ou d'un râle qui se dérobe après s'être laissé arrêter, et ils rendent finalement plus de services que d'autres dans les gros temps et à mauvais vent, par la raison bien simple que les émanations élevées sont plus facilement entraînées que celles qui tiennent au sol, aux feuilles et aux racines des plantes en contact avec le gibier.

Notre marche est fréquemment attardée par des explications, mais aucun de nos écarts n'est une faute, aucune de nos digressions n'est un hors-d'œuvre, nous cheminons comme le chien quête, en zigzaguant, par la raison que nous ne devons rien omettre, que nous devons tout voir et tout dire. Donc exposez le moins possible votre chien à lever le gibier à mauvais vent, ne lui permettez pas d'aller à sa guise ; maintenez-le plutôt sur vos talons, il doit obéir à cet ordre : *Derrière*. Puis quand le moment de la quête est venu, dites-lui le mot de passe : *Cherche*.

Digitized by Google

Surveillez-le, calmez son excès d'ardeur; ne le laissez pas s'éloigner de plus de quinze à vingt pas, rappelez-le alors et qu'il se rapproche. A supposer qu'il soit indolent et froid, stimulez son zèle en répétant le fameux : *cherche, cherche!* Que tout ce travail s'exécute en courant de petites bordées à droite et à gauche, et que votre élève prenne l'habitude de quêter horizontalement en croisant devant vous et à votre portée; mesurez l'espace qu'il doit parcourir et explorer au chemin que vous parcourez vous-même; qu'il en fasse quinze et vingt fois plus que vous, en long et en large, mais plus, beaucoup plus en large qu'en long. C'est à vous à le diriger dans cette manière de quêter qui est la bonne, qui doit être et sera bientôt la sienne.

Il donc quête, l'intelligent animal, il quête en croisant, tout à son métier... « Soudain, dit le Chasseur rustique, distrait dans son allure par une émanation étrangère, il a pris le pas, il évente, le nez haut, et, cédant bientôt à cette puissance magnétique que rien ne peut définir, il s'arrête comme cloué sur place!... Encouragez-le dans son arrêt en prononçant lentement et à demi-voix cette syllabe : *beau! beau!*... Ne passez jamais devant lui, de crainte d'intercepter les émanations du gibier qu'il flaire avec une ardente sensualité... si vous voulez vous rapprocher de la pièce, que ce soit du côté opposé au vent en décrivant un quart de cercle... si votre chien vous regarde, s'il s'inquiète, arrêtez-vous... pour ne pas l'exposer à forcer son arrêt, ce qui n'arrive que trop fréquemment lorsque le gibier se dérobe... Effacez de votre vocabulaire le mot *pille*, si contradictoirement en usage. Quand vous jugerez le moment venu, marchez quelques pas de plus, prenez bien vos précautions, car il faut à tout prix tuer cette première pièce, fût-ce même à terre et sous le nez du chien. Ajustez-la donc, non de sang-froid, c'est impossible, mais sans vous presser, ce qui revient au même : si nous n'êtes pas certain de votre coup, ne tirez plutôt pas; songez que nous ne sommes ici qu'à l'école, que tout doit être subordonné à l'éducation de votre élève..... »

Tandis que je cause de la sorte, voici du nouveau. Toute une compagnie s'est levée. C'est une surprise. La poudre parle, mais l'apprenti a perdu la tête. Une pièce tombe, les autres filent, il ne sait auquel entendre et s'adresse follement à la volée..... Ah!

Digitized by Google

rappelez-le encore, faites-lui un petit discours de circonstance, expliquez les choses en grondant avec plus de douceur que de contrariété, car il était dans son rôle : seulement remettez-le à bon vent sur le perdreau tué ou démonté ; il s'agit à présent ou de poursuivre ou de rapporter.

Cependant il faut affermir notre conscrit et l'habituer au feu. C'est besogne à faire en allant à la remise de la compagnie ou à l'un de ses membres qui s'en sera détaché. Placez à terre à l'insu de l'élève trop affairé pour s'en apercevoir, le perdreau que vous avez tué et que vous avez réussi à lui faire trouver et rapporter, puis tirez à l'improviste un coup de fusil en l'air ! Voilà notre élève qui s'emporte de nouveau et dans tous les sens, mais ne voyant rien, honteux et malheureux de la déconvenue, il vous revient comme pour avoir explication ou consolation. Causez avec lui, blâmez-le de son emportement irréfléchi, calmez-le et le conduisez dans la direction du perdreau que vous savez pour le lui faire rapporter. En recommençant un peu plus loin, il aura bientôt compris qu'à chaque nouvelle détonation, c'est auprès de vous qu'il doit opérer et il ne s'emportera plus.

Allons maintenant à la remise d'un perdreau isolé et arrivons droit au fait, très-simple en soi : nous sommes des plus favorisés : parti sous le nez du chien, qui a fait son devoir, l'oiseau a été *peloté*, Médor se conduit comme un vieux de la vieille, il s'élance, trouve la pièce, la prend avec précaution et l'apporte franchement, sans hésitation. La victoire est à nous ! S'il s'était agi d'un lièvre, il aurait fallu surveiller les actes de Médor : rappelez-vous ceci, il ne doit saisir la pièce que par le milieu du corps. Avis au lecteur ! Avis important, car on ne corrige jamais, quoi qu'on fasse, le chien d'avoir la dent dure. Il n'y a ni collier de force, ni ruses, ni brutalité qui tienne, le défaut a sa source dans une disposition invincible. Il fallait l'empêcher de grandir en la réprimant dès la première éducation, maintenant c'est trop tard ; réformez la bête sans plus attendre et oubliez-la.

Les imperfections communes à la jeunesse consistent à courir après le gibier, à manquer quelque arrêt, à baguenauder en face d'une alouette, à se diriger sur le coup de fusil d'un autre chasseur, etc., etc., peccadilles que tout cela lorsque l'obéissance est confirmée. On veille, on reprend avec fermeté, on fait claquer

Digitized by Google

le fouet, on administre au besoin, en cas de récidive, une correction légère, mais on ne maltraite jamais un pauvre animal à qui, seule, l'expérience manque à présent. Lors donc que vous corrigez, que ce soit toujours avec modération et sans colère.

Au surplus, la faute a ses degrés. Le jeune chien succombe toujours à la tentation de pousser un lièvre. Prenez patience, apprenez-lui qu'il ne doit poursuivre que ceux qui ont essuyé votre feu et bientôt la réflexion lui fera démêler les cas où il peut accepter la lutte de ceux où il doit laisser courir plus rapide que lui. En attendant, remplissez votre office : instruisez, reprenez, expliquez, grondez, corrigez même à l'occasion, mais toujours avec retenue et jamais sans nécessité, quand il n'y a plus opportunité. Or, ce serait bien le cas, par exemple, si Médor se mettait à poursuivre une perdrix tirée, comme il vient de poursivre un lièvre ; ceci est péché capital. Alors réprimez sévèrement sous peine d'inutilité. En l'occurrence, il faut employer le collier de force, le faire sentir une bonne fois pour toutes, et en affubler l'animal dans les exercices qui suivront. Ce sera une menace salutaire et qui dispensera peut-être d'un nouvel usage. C'est aussi la conduite à tenir envers le chien qui s'obstine à s'éloigner trop du maître pendant la quête. Aux grands maux les grands remèdes. Le collier de force est le dernier degré du châtiment. Pour qu'il soit efficace, il ne faut ni en user à contretemps, ni en abuser. *In medio virtus;* voilà.

J'ai conseillé à l'instructeur de causer avec son élève. C'est manière de parler. Il est certain que la causerie ne consiste pas en cris, en exclamations, en hélas de toutes sortes. On s'entretient bien sans cela. Le gibier est aux écoutes, ne l'épouvantez pas, ne l'effrayez pas : chasseurs, parlez bas ; la terre est un conducteur rapide et facile de la voix.

Et maintenant, si je n'ai pas tout prévu, je crois néanmoins en avoir dit assez. Allez en paix et pratiquez sagement, si vous pouvez. Après deux ou trois journées de chasse, vous trouverez dans votre compagnon une allure plus décidée ; il arrêtera au galop ployé en deux, surpris, dit le Chasseur rustique, un peintre d'après nature, voyez-vous, « surpris dans un mouvement inachevé, le cou cassé sur l'épaule, une patte en l'air, attendant l'arrivée du maître, tournant vers lui sa belle tête, l'invitant du regard ! Pan-

Digitized by Google

tomime expressive, qui associe l'âme à toutes les joies du corps. »

Alors soyez satisfait et, de peur de tenter le grand saint Hubert, votre digne patron, jouissez sans plus d'ambition, de votre œuvre et de votre chien, de celui-ci qui est une perfection relative, de celle-là que vous avez heureusement conduite à bien. En effet, je vois votre élève passé maître, car il est tel que peuvent le désirer les plus intrépides, les plus exigeants : — docile, obéissant au moindre signe; le nez fin; quêtant vivement en zigzag et le nez haut; tenant ferme à l'arrêt qu'il quitte et reprend au commandement; cessant la poursuite du lièvre au premier rappel; rapportant le gibier sans le meurtrir; allant à l'eau bellement, sans se faire prier.

Ne vous y trompez pas, un tel chien, M. d'Houdetot qui s'y connaît, je le répète, le fait observer avec justice, un tel chien est plus difficile à rencontrer qu'une rosière belle, vertueuse et riche.

Donc, soyez heureux, car vous avez presque trouvé la pierre philosophale du chasseur.

---

2. *Dressage de l'épagneul.*

L'instruction de l'épagneul. — En présence du gibier. — Dans les petits fourrés. — Oiseaux et quadrupèdes. — L'ardeur contenue. — Les moyens barbares. — Une vengeance en réserve. — La première en forêt. — Les encouragements inopportuns. — La chasse en battue.

J'ai pu parler de l'épagneul dans l'un des paragraphes précédents, spécial à la quête du gibier blessé à mort et à son apport au chasseur; il reste maintenant à dire les conditions particulières de son instruction.

Le point de départ, c'est toujours l'obéissance sans laquelle il n'y a rien à tenter, rien à obtenir. La soumission complète, absolue aux commandements, telle doit être la base fondamentale de l'enseignement.

Dès que le chien obéit sans résistance, sans hésitation même, on le met en rapport avec le gibier qu'il est destiné à chasser. En l'espèce, c'est le faisan et les autres oiseaux, c'est aussi le lièvre.

Digitized by Google

En Angleterre, on ne veut pas qu'il s'attache au lapin et on lui apprend à le négliger. On demande aussi au dresseur d'apprendre à l'élève à donner une note différente pour chacune des espèces qu'il rencontre. Ceci est nécessairement la perfection et met le chien en haute estime, lisez en haute valeur.

Le travail commence dans de petits fourrés, pas trop peuplés de lapins, cependant, parce l'apprenti s'y trouve sous la surveillance plus facile, sous la dépendance plus étroite de l'instituteur que dans des bois de plus grande étendue. Ceci a son importance, on le pense bien, car il faut encore veiller à ce que l'animal, oubliant de chasser pour lui-même et dans son seul intérêt, comprenne qu'il chasse pour le maître et qu'il est seulement l'auxiliaire ou le complément du fusil. Il faut donc qu'il se tienne toujours à portée du chasseur, et le point essentiel de l'éducation est assurément l'un des moins aisés à obtenir.

L'épagneul dressé à la chasse exclusive du gibier ailé doit être arrêté, interpellé, admonesté, réprimé, aussitôt qu'il se met à la poursuite d'un quadrupède. Il est facile de se rendre compte que ce résultat ne s'obtienne qu'à la longue. Il est rare, en effet, qu'il se confirme avant une ou deux saisons de chasse pendant lesquelles l'animal est surveillé de très-près.

L'ardeur est naturelle aux bons et aux meilleurs, mais elle doit être contenue. Ici, l'obéissance et la soumission deviennent d'un immense secours. Le chien qui les oublie chasse mal et ne donne guère de satisfaction. C'est une valeur emportée ou détournée. Les Anglais, lorsqu'ils n'ont pas su rendre leurs épagneuls obéissants, les punissent de leurs excès d'ardeur par des moyens cruels. Ils en ont de rechange et j'admire la fécondité de leur imaginative que j'aimerais mieux voir féconde dans la direction opposée. Ils conseillent l'une de ces trois choses qui ne me plaisent guère : 1° glisser dans le collier une des pattes de devant et forcer ainsi l'animal à courir sur trois pattes seulement ; 2° boucler une petite courroie ou lier un morceau de ruban très-serré au-dessus du jarret de manière à rendre impossible l'usage du membre ; 3° mettre au chien un collier chargé de plomb.

Tout cela est bien barbare. Je ne le cite que comme un trait de mœurs. C'est bien en Angleterre que devaient prendre naissance les sociétés protectrices des animaux. Le second moyen a été par-

Digitized by Google

fois employé avec tant de persévérance que les pauvres bêtes en sont restées estropiées, affectées de boiterie incurable. C'est la honte de l'humanité que de pareils traitements infligés au chien. Adressez-vous à son intelligence et ne le maltraitez pas. Il me semble parfois, lorsque je songe à l'injustice et à la dureté de l'homme, que la rage a été donnée au chien comme un moyen pour lui de se venger de la brutalité humaine.

La chasse est-elle coupée par une haie, le tireur doit garder le jeune chien du côté où il se tient lui-même afin de pouvoir le diriger plus sûrement et le surveiller de plus près ; mais dès que celui-ci connaît tous ses devoirs et les remplit sans éffort, on l'envoie de l'autre côté de la haie pour qu'il envoie le gibier au chasseur. La seule attention qu'il faille avoir alors, c'est que le chien ne s'écarte pas trop et se trouve toujours à la portée de la voix.

La première chasse en forêt, lorsque celle-ci est profonde, nécessite de faire accompagner le jeune chien, encore inexpérimenté, de deux bons animaux de la fermeté desquels on soit sûr. En leur compagnie, il prendra une leçon profitable. Il y aura lieu néanmoins à empêcher qu'il s'emporte, qu'il chasse trop loin, auquel cas il pourrait bien gâter la piste du jour. La surveillance d'une part, et d'autre part la soumission feront éviter l'inconvénient signalé. Si la leçon de fusil a été bien donnée, bien apprise et retenue, toute difficulté sera vite surmontée, car le chien sait alors que c'est l'arme et non lui qui est l'instrument de destruction. Il fait donc attention au fusil sans lequel il n'a aucune chance de s'emparer du gibier qu'il convoite.

Il y a un écueil aussi à éviter de la part du chasseur, c'est de ne pas donner au chien des encouragements par trop bruyants, qui avertissent le gibier et le font s'éloigner trop tôt. L'épagneul convenablement dressé n'a que faire d'excitations continuelles. Plus libre, il fait mieux que lorsqu'il est sous l'appréhension ou dans l'attente perpétuelle d'une recommandation inopportune, d'un ordre prématuré, que sais-je ?

Enfin, dans la chasse en battue, les épagneuls qu'on y mène, doivent seconder les traqueurs, non les tireurs. C'est à ces derniers de ne pas permettre aux chiens de s'éloigner trop, de peur qu'ils ne repoussent le gibier et n'agissent en sens contraire du résultat cherché.

Digitized by Google

Dans la chasse isolée, le chien a besoin d'être plus complétement dressé et de bien connaître le chasseur auquel il s'associe dans un intérêt commun.

---

3. *Dressage des chiens courants.*

Petites races et grandes races.

Nous sommes ici en présence de deux classes d'animaux bien distinctes par la destination différente qu'on leur donne : 1° Les chiens courants de petites races qui ne sauraient forcer le gibier, mais qui le chassent dans les bois d'où ils l'expulsent et à la sortie desquels il est tiré par les chasseurs postés aux bons endroits ; 2° les chiens de grandes races, uniquement réservés à la chasse à courre et dont on forme ces meutes formidables qui poursuivent tous les gibiers, depuis le lapin, le lièvre, le renard, *e tutti quanti*, jusqu'au roi des forêts, le cerf : — grand spectacle et salutaire exercice.

---

a. Dressage des animaux de petites races.

I. Aptitude et spécialité. — Cause et effet. — La fausse sécurité. — Il faut choisir les bons, — et remonter jusqu'à la source. — Question d'hérédité. — II. A six mois. — Conseils et recommandations. — Une bonne fortune. — *Væ victis!* — La proie du vainqueur. — Au sortir du dressage.

I.

Chercher le gibier sous bois, le faire sortir de ses retraites et l'amener au chasseur armé qui l'attend, c'est bien une aptitude et une spécialité. Beaucoup de chiens s'y emploient volontiers, mais les plus parfaits ne sont pas les plus nombreux. Les petits épagneuls et jusqu'aux King-Charles pratiquent volontiers cette chasse à laquelle ils deviennent même parfois très-habiles.

Toutefois, la perfection est encore plus rare chez le chien courant que chez tout autre. Cela tient sans doute à ce que, leur

Digitized by Google

dressage terminé, ils opèrent seuls, hors de la surveillance immédiate du maître. Dans ces conditions, une faute n'est point réprimée, et un défaut grandit, à l'ombre, sans qu'on le reconnaisse assez tôt pour le rectifier.

Les chiens les plus propres à cette chasse sont les plus lents— les bassets et les petits briquets. Leur lenteur fait ici leur succès; elle n'effraye pas le gibier qui, dès lors, se laisse suivre de près, et ne sort du bois qu'à une allure tranquille. Averti à temps par la voix du chien, le chasseur est sur ses gardes, il tire sans se presser, un animal qui passe sans précipitation ou tout au moins sans impétuosité.

Sous l'effet d'une poursuite trop ardente, le lapin rentre vite au terrier; il se joue au contraire de la recherche d'un chien inhabile à lui donner une chasse tant soit peu active. On voit à quoi tient le succès d'une pareille chose; on voit où est, dans ce cas spécial, la cause de supériorité d'une race sur une autre.

Les bassets et les petits briquets chassent d'instinct sous bois et sont, pour ainsi parler, tout dressés d'avance, sauf en deux points très-essentiels : l'obéissance absolue et immédiate au rappel, et la persistance à suivre la même voie sans se laisser mettre en défaut.

L'obéissance n'est que très-exceptionnellement un don naturel. Pourquoi le chien renoncerait-il à son propre mouvement avant d'avoir appris que la volonté du maître doit être sa première loi? Il faut donc que cette nécessité lui soit enseignée et qu'il en comprenne les avantages pour lui-même dans le travail qu'il fait en compagnie du chasseur. Là est la difficulté à surmonter. Elle est encore plus grande dans les variétés de chiens courants que dans les autres chiens de chasse, à raison de la plus grande liberté qu'il faut bien laisser au premier et de son action moins rapprochée de la présence du chasseur. Alors le naturel reprend vite le dessus, et on le constate de toutes parts en disant : le chien courant est moins docile et moins résigné à l'obéissance que le chien d'arrêt; en chasse, il est bien plus poussé par un mobile égoïste que par le plaisir et le désir de satisfaire le maître. N'est-ce pas aussi lui demander plus qu'il ne peut donner? De là pourtant, vient une double conclusion : 1° Le chien courant doit être mené un peu plus sévèrement qu'un autre; 2° il faut s'efforcer

Digitized by Google

de n'instruire que des animaux de bonne souche et bien conformés.

Le dressage court effectivement le risque de s'égarer lorsqu'il s'attache à des individus peu disposés à l'enseignement ou défectueux et peu capables.

Voilà qui relève singulièrement la nécessité de prêter une attention suivie et toute spéciale à la reproduction du chien courant. Le dresseur a donc besoin de se renseigner et de faire porter ses informations jusqu'aux auteurs. Les descendants montrent des dispositions d'autant meilleures au dressage que leurs parents ont été eux-mêmes plus faciles à instruire et chasseurs plus habiles. La proposition inverse est tout aussi exacte et fondée en fait. En deux ou trois générations, on verrait s'éteindre toutes les qualités qui rehaussent les diverses variétés de chiens courants. Il suffirait pour cela de laisser les auteurs dans l'inaction ou de les employer à de tous autres usages domestiques. Les qualités ne se transmettent que dans des conditions de culture très-perfectionnée ; il n'en est plus ainsi des défauts, de l'incapacité, si prompts à naître, si difficiles à extirper ensuite; ils cèdent plus malaisément aux efforts dirigés contre eux que ne se développent vite les qualités et les aptitudes, que celles-ci ne se conservent et ne se fortifient sous l'influence de la recherche la mieux entendue.

II.

Souvent, on commence le dressage des chiens courants dès l'âge de six mois. On les mène au bois dans la matinée, mais seulement après que la rosée est dissipée. Avant ce moment et tandis que la terre est encore humide, la tâche serait plus facile, car les chiens saisissent avec bien plus de facilité la piste du gibier quand la rosée couvre les plantes ou le sol. Mais on suppose qu'il est important, pour commencer au moins, que les chiens se façonnent aux plus grandes difficultés. Ils mettent alors plus d'ardeur à chercher la piste et ne se rebutent pas aussi promptement.

C'est pour répondre à cette nécessité d'une recherche vive et suivie qu'on ne veut pas, au cas où serait connu le gîte d'un

Digitized by Google

lièvre, par exemple, que les jeunes chiens y soient menés brusquement et tout droit. La pratique conseille, au contraire, d'essayer de leur faire prendre de loin le sentiment du gibier qu'ils doivent découvrir en travaillant, en se donnant quelque peine.

Une fois lancée la bête, il faut les suivre, si rude que soit la tâche, pour voir comment ils s'acquitteront de la besogne. On comprendra bien alors l'importance de la docilité au rappel que l'on a dû, avant tout, inculquer aux plus jeunes.

Il est presque indispensable, lorsqu'on va au bois dresser de jeunes chiens courants, de se faire accompagner par un ou deux vieux chiens, chasseurs émérites et dociles. On les emploie comme moniteurs, mais par moments seulement, car les novices, s'ils croyaient pouvoir compter sur leurs anciens, ne se feraient pas prier pour leur laisser le soin de lancer le gibier. Or il importe qu'ils apprennent à s'acquitter de cette besogne qui est dans leurs attributions.

Si par hasard l'instituteur a la chance qu'une bête fauve traverse la chasse, c'est une bonne fortune qu'il ne laissera pas échapper et il s'assurera si ses élèves sont portés à prendre le défaut, auquel cas il corrigerait fort et ferme ceux qui se seraient permis de dérailler, de quitter la voie. On recommande même, dans la crainte de ne pas rencontrer fortuitement un sujet d'enseignement si nécessaire, de faire préparer un défaut au moyen d'une peau de lièvre fraîche que l'on ferait traîner en temps utile en travers de la voie.

Le chien courant n'a pas la continence du chien d'arrêt et on ne cherche pas à la lui donner. Loin de là, le gibier qu'il a mis sur pied, qu'il a poursuivi et atteint, devient sa proie, sa récompense, le but final de ses efforts. Pour le lui apprendre de bonne heure et pour l'encourager à bien faire, on conseille à l'instituteur de faire apporter au bois un morceau de venaison qu'il distribue en temps utile à ses élèves. La sévérité envers ceux-ci, lorsqu'ils commettent des fautes, n'exclut pas les encouragements; mais de ces derniers autant que des corrections, il faut savoir user à propos, sans jamais abuser ni de celles-ci ni des autres.

Pour faire entrer en chasse sérieuse de jeunes chiens au sortir du dressage, il est bon de ne les conduire que deux à la fois. La

Digitized by Google

surveillance en est plus facile et la direction moins pénible. C'est le cas d'entrer soi-même sous bois pour voir plus exactement comment ils s'y comportent et pour rectifier les fautes si fréquentes aux débutants.

---

b. Dressage des chiens courants de grandes races.

I. Premières dispositions. — Condition d'âge. — Marcher en laisse; — marcher en harde. — La discipline. — Les professeurs de la dernière heure. — La meute en défaut. — Egoïstes n° 1. — L'épreuve. — Rompre les chiens. — La curée. — Composition de la meute. — II. Les talents naturels. — A l'adresse de l'instituteur et de l'éleveur. — A qui la faute. — Mauvaise éducation. — Un exemple à côté. — La chasse savante. — III. Le pour et le contre. — Les bagatelles de la porte. — Le chat. — Les petits s'amusent. — La leçon profitera; — mais gare aux volailles! — Seconde épreuve; — leçon plus forte. — A cache-cache. — Les traînards. — Punition; sévérité. — Il faut que force reste à la loi. — Prisonnier et condamné au silence. — Le droit de mordre méchamment. — Qui s'y frotte s'y pique.

I.

C'est de bonne heure, vers le huitième mois, que les chiens de cette classe montrent leurs premières dispositions. Ils commencent alors à acquérir le sentiment du gibier et à suivre les voies. Cela donne déjà un moyen de les observer et de les juger. Il ne serait pas prudent, toutefois, de les laisser travailler sérieusement une piste avant l'âge d'un an. Plus tôt, les forces manquent pour une poursuite efficace; alors les animaux abandonneraient la première piste pour en chercher une autre, et le point de départ ferait contracter une mauvaise habitude, celle de prendre le change.

Il faut apprendre, avant tout, au chien courant à marcher en laisse, après quoi on l'accouple avec un autre, une sorte de moniteur qui lui indiquera par l'exemple ce qu'il aura à faire. Avec un chien de son âge, il jouerait ou se battrait; ce n'est ni le moment ni le cas; avec un compagnon hargneux ou méchant, il aurait à souffrir et son attention serait détournée; il faut l'unir à un sage, à un brave qui ne le tourmente pas et qui lui impose quelque respect.

Après ces premières leçons, on fait marcher les chiens en

Digitized by Google

harde ; ils apprennent à suivre le piqueur. Celui-ci donc va devant, le fouet à la main et empêche qu'aucun chien rompe l'alignement et le dépasse. La troupe est soutenue en arrière par un aide qui suit et s'oppose à ce qu'aucun animal s'écarte ou s'attarde. Ni avant-garde ni traînard, mais une troupe marchant droit, hardiment, sagement, et bien ensemble, reconnaissant la voix et la trompe du piqueur, obéissant à la moindre injonction et sans se faire tirer l'oreille encore sous peine édictée, car tous les cas sont prévus. La discipline est d'autant plus rigoureuse qu'on marche en troupe et que nul ne doit broncher. Chacun pourtant a le droit de jaser et je ne vois pas qu'on s'en fasse faute. La musique ne manque pas d'agréments; elle réjouit ceux qui la comprennent.

Il n'y a plus qu'à les faire chasser ; mais c'est encore une grosse affaire. Voyons donc.

Commencez par les mettre en compagnie de vieux chiens, chasseurs émérites. Ce sont les meilleurs professeurs de la dernière heure.

Jeunes et vieux, maîtres et disciples vont donc aller de pair. Évitez que les premiers travaux soient trop faciles. Conduire de jeunes bêtes sur la voie lorsque la fraîcheur du matin permet de saisir la piste sans avoir pour ainsi dire à la chercher, de même que commencer les exercices dans des taillis où les émanations du gibier se rencontrent jusque sur les petites branches placées à hauteur du nez du chien, voilà qui n'apprendrait rien et qui aurait ce double inconvénient : faire croire qu'il n'y a que des pistes à l'improviste et qu'on peut toutes les saisir — le nez haut, à la façon du pointer.

Mais toute la meute est en défaut, on reconnaît l'impossibilité de la remettre sur la voie. Alors c'est partie remise. On couple immédiatement et on revient au logis. C'est une punition nécessaire. En se comportant différemment, en effet, on laisserait croire aux chiens ceci : une bête étant perdue, il y a permission d'en faire lever une autre. Or ce n'est point cela, il s'agit tout au contraire de relever un défaut et non de laisser venir l'habitude du change.

La prise sera invariablement suivie de la curée. Vous avez affaire au type des égoïstes. Sur ce, le chien courant ne plaisante

Digitized by Google

pas. Qu'il apprenne donc dès son premier pas dans la carrière, que sa peine trouvera toujours sa récompense. Le gaillard est imbu du proverbe : toute peine mérite salaire ; il ne fait crédit à personne.

C'est en leur faisant chasser le renardeau qu'en Angleterre on perfectionne l'éducation des chiens courants. A défaut de cette bête puante, on utilise pour la même fin, tantôt un levraut, tantôt simplement un lapin domestique. On opère ainsi dans le mois d'août. Je m'arrête à l'hypothèse du renardeau.

Dès le matin, on conduit les chiens en un point d'un bois dont on a fait boucher les terriers, à l'avance. On a aussi placé des hommes à la lisière. Ceux-ci auront pour mission d'empêcher les chiens de quitter le théâtre de la chasse.

Le piqueur, cela va de soi, accompagne sa meute, se trouve sous bois avec elle et la surveille. Il s'agit alors de s'opposer à ce que les chiens poursuivent tout autre animal qu'ils pourraient faire lever. Ici, des coups de fouet bien appliqués auront une réelle efficacité, car il faut rompre les chiens qui prendraient le change.

Le renardeau tué, le piqueur s'en empare ; la jeune meute est rassemblée en un endroit assez spacieux où l'on suspend le mort à une branche assez élevée pour qu'il y soit hors de la portée de la dent. Alors le piqueur procède à la distribution, en ayant soin de faire la part meilleure aux plus jeunes chiens et surtout à ceux qui se seraient montrés timides et craintifs.

Voilà pour le chien considéré isolément, dans son individualité. Mais il y aurait bien des choses à dire sur la constitution de la meute (*pl.* 63, *fig.* 122), car dix animaux, tous excellents et bien choisis, s'ils ne sont pas réunis d'après certaines vues d'ensemble, pourraient bien ne faire qu'une meute détestable. Ceci sort de mon cadre ; j'effleurerai donc à peine le sujet pour le faire entrevoir, n'ayant pas réellement à le traiter à cette place.

Le premier point à observer touche à la rapidité respective de chacun des chiens. Il va de règle que tous ceux qui doivent chasser ensemble soient de vitesse égale, marchent du même pied. Sur 10 chiens, si 2 sont beaucoup plus vites que les autres et les distancent vivement, il est évident que 8 deviennent inutiles, car 2 seulement travaillent d'une manière profitable.

Digitized by Google

Relativement à la taille et à la couleur, c'est assurément affaire de goût et d'élégance. Il ne fant pas trop de disparates, dirai-je, et tout est à peu près bien quand les animaux sont du même pied. Les chiens courants de la grande espèce mesurent de 52 à 60 centimètres.

II.

L'éducation des chiens, on a pu le comprendre en parcourant ces pages rapides, n'a d'autres visées que celles-ci : éviter avec soin de gâter leurs aptitudes, ce que Buffon appelait « leurs talents naturels », développer et perfectionner leurs qualités, faire en sorte que les seules facultés qu'on désire utiliser, dans les races spécialisées, soient actives et prédominantes.

Le mode de reproduction est le meilleur point de départ de l'enseignement, un dresseur intelligent n'oublie jamais ce côté de la question, mais l'éleveur ne doit jamais perdre de vue qu'il est le précurseur du maître de dressage, de l'instituteur des chiens. Ainsi partagée, la tâche devient plus facile à remplir : l'élève répond mieux aux leçons qu'on lui donne, et le chasseur qui emploie l'animal en tire de meilleurs services.

Quand les choses tournent mal, à qui la faute? à qui s'en prendre? Au maître, à l'enseignement ou au disciple? Je suis bien tenté de répondre que le moins coupable de tous est assurément ce dernier. Quand le chien de berger ne vaut rien, c'est que le berger inhabile n'a pas su faire son éducation; quand le chien de garde est par trop féroce, c'est qu'on n'a pas su lui faire comprendre la mesure dans laquelle il devait restreindre ses moyens de défense; quand le chien de chasse, quel qu'il soit, fait plus, moins, ou autrement qu'il ne doit faire, c'est qu'on l'a manqué et mal enseigné. Partout je vois l'homme comme la cause active ou efficiente; partout où je le trouve intelligent et avisé je vois le chien capable et suffisant, répondant de tous points à ce magnifique portrait tracé par Buffon : « Fidèle à l'homme, le chien conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux ; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau ; il s'y fait mieux entendre que la voix du berger. La sûreté, l'ordre et la discipline sont le fruit de sa vigilance et

Digitized by Google

de son activité. C'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protége, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. »

Voilà bien, dans toute sa perfection, le chien de berger. J'ai donné précédemment le splendide portrait du chien courant de grande race, tracé par la même main. Buffon ne pouvait pas oublier le chien d'arrêt, dont les mœurs et les aptitudes sont si différentes. Il a donc pensé aussi à lui et voici ce qu'il en dit au passage : « Lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel (celui de la chasse savante) dans le chien domestique, lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvements, qu'on l'a accoutumé á une marche régulière et à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode et toujours avec succès. »

Ces emprunts au grand livre de notre grand naturaliste m'ont paru être parfaitement à leur place à la fin du chapitre spécial à l'éducation des chiens. Plus une aptitude est susceptible de développement, plus les moyens de la perfectionner demandent, en leur application, de soins attentifs et de profond savoir de la part du professeur.

III.

J'ai peut-être bien été un peu rapide en m'occupant du dressage des chiens courants. J'ai fait comme eux, je crois, j'ai vitement expédié la besogne, poussant droit devant moi, sans croiser devant le chasseur ainsi que le fait tout bon chien d'arrêt bien appris. Mais le lecteur, s'il saisit la grande corde du collier de force, m'oblige à revenir et à quêter parmi les points négligés pour aller tout d'un bond au plus pressé. J'obéis au premier appel, c'est tout au moins de circonstance et prêcher d'exemple.

Je fais commencer, *pianissimo*, le dressage des toutous de six à huit mois. Pour quelques-uns, c'est déjà trop tard. Elzéar Blaze, un maître aussi, j'en conviens volontiers, demande qu'on s'occupe d'eux beaucoup plus tôt. Il ne craint pas d'éveiller leurs instincts dès l'âge de deux mois. Ça me paraît un peu prématuré : je me borne à en faire la remarque. Il y a sûrement ici du pour et du contre. On sait de quel côté je me suis rangé et de quel

Digitized by Google

autre le savant professeur : la galerie appréciera. J'ajoute ceci pourtant : s'agit-il, si doux qu'il doive être, d'un travail régulier, je désapprouve formellement ; ne s'agit-il, au contraire, que d'un amusement passager ayant jusqu'à un certain point sa raison d'être, je m'abstiens et je laisse faire.

Un jour donc que vous aurez rapporté de la chasse une bête morte, petite ou grosse, lièvre, lapin ou chevreuil, donnez-la aux moutards. Ils vont la flairer, la fouler aux pieds, en connaître et, comme l'ogre du conte, sentir la chair fraîche. Alors ils s'animeront. En eux déjà naîtra la soif du sang, leurs yeux prendront de l'éclat, ils mordilleront, car ils ne peuvent encore mordre ; l'odeur du gibier les a changés, transformés ; ils ont, dès à présent, la physionomie de l'emploi ; ces conscrits à la mamelle ont déjà quelque chose du héros.

La leçon est à peine commencée. Vous avez un chat. Vous le posez sur le corps enseignant et lui donnez soit un morceau de ce corps, soit une viande quelconque trempée, saucée dans le sang du gibier mort. Le chat ne fera ni une ni deux ; il prendra le morceau et l'emportera en se sauvant comme un voleur. Les petits, qui auront tout vu, lui donneront la chasse en criant, mais le brigand, à sa proie attaché, grimpera quelque part ou sur quelque chose et attendra les événements. Vous voyez d'ici les chiens se grouper en bas et, dans une attitude pleine de menace, très-expressive, donner à qui mieux mieux un charivari à Grippeminaut qui, lui, ne s'effraye pas pour si peu, et qui, croyant bien sûr de tenir ce qu'il a emporté, attend pour le dévorer qu'il soit seul en son coin.

Observez les petites canailles. Celui des chiens qui sera le plus tenace à la besogne, qui criera le plus fort et le plus longtemps après ce monstre de chat, deviendra, Blaze l'assure, le meilleur de la bande.

Après quelques minutes, retirez au chat ce que vous lui aviez traîtreusement offert et partagez-le entre ses poursuivants. Vous leur ouvrirez de la sorte des appétits qui, plus tard, deviendront votre joie.

La leçon peut être répétée ; mais je ne voudrais pas qu'elle revînt plus souvent que de raison. Elle est d'origine espagnole et pousse le raffinement jusqu'à cette précaution fort autorisée, du

Digitized by Google

reste : ne donner aux chiens, s'ils sont destinés à chasser une seule espèce, que de la chair ou du sang d'animaux de cette espèce, cela va de soi.

Ce qui va bien de soi encore, par exemple, c'est qu'on tienne très-soigneusement enfermés des élèves ainsi menés. Ils feraient bientôt gueule basse sur les petites volailles en attendant qu'ils puissent s'emparer des autres et courir après les moutons. Après quoi, ils ne se gêneraient guère pour aller à votre insu, de ci de là, commettre toute sorte de sottises et de dégâts. Il faudra s'attendre, lorsque sera venu le moment du travail sérieux, à ce qu'il sera besoin d'user largement du fouet pour réprimer l'esprit d'indiscipline vigoureusement fortifié par un mode d'enseignement un peu trop favorable à sa facile expansion.

Elz. Blaze n'oublie pas cette sorte d'agrément dont il sait tout le prix ; avant d'en faire sentir le poids, il veut que les tout jeunes soient bien confirmés dans la connaissance des premières notions. Il demande qu'on les mette dans une pièce où l'on aura préalablement introduit un daim, un chevreuil ou un cerf, mort et écorché, mais recouvert de sa peau. Là, les petits s'amusent, lèchent le sang et se disputent les bonnes places. On leur vient en aide, en leur distribuant par morceaux le cœur de la bête. Alors, on retire la peau, on l'étend en vue du cadavre et les chiens l'auront, pour dormir, toute une nuit.

A six mois, ce n'est plus une excitation absolue, sans réserve. On permet de flairer, de fouler, de lécher même, et puis c'est tout. La moindre velléité de mordre sera désormais formellement interdite, et le fouet de tomber vite et ferme sur chaque délinquant jusqu'à ce que la défense soit entrée dans la tête du plus obstiné. La défense aura ses limites, car toutes les épreuves se termineront invariablement par une « petite curée ». Au fond, l'animal leur appartient en totalité ou en partie, mais ils ne doivent en manger qu'avec l'autorisation du professeur.

Si le chat en question s'avise d'entrer et fait mine de guigner la proie, laissez faire les toutous, ils lui flanqueront une bonne poussée. C'est ainsi qu'en apprenant à ne pas manger de venaison avant d'y être autorisés, ils sauront la faire respecter par les gourmands, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Quand on commence à les mener au bois, on leur fait de petites

Digitized by Google

niches : on joue à cache cache avec eux pour les habituer à vous chercher et à vous rencontrer. Dans ces sorties, dans les simples promenades, il y a les musards et les traînards, parfois des mal disposés ou des malades. Il peut devenir nécessaire de ménager les forces de ceux-ci ; dans aucun cas, ils ne doivent arrêter le gros de la troupe, empêcher que les choses suivent leur cours naturel. On profite de l'occasion pour leur apprendre à tenir silencieusement les arrêts forcés. Il y a bien par là, un arbre, un buisson. Vous avez deviné ; on les y attache avec une chaîne qu'ils ne puissent ni rompre ni effiler comme ils feraient d'une simple corde. Le procédé ne leur sera rien moins qu'agréable ; ils s'en plaindront tout haut, très-haut. Ne souffrez pas que cela dure. Commencez par tirer les oreilles en réclamant le silence. Cette première sommation ne sera pas écoutée ; les cris continueront ; vous retirez et plus fort et plus ferme ces parties sensibles, puis vous partez. De nouvelles lamentations vous rappellent bientôt, alors fouaillez d'importance. Si l'affligé se résigne, s'il se tait, caressez-le ; mais si la voix lui revient, revenez au châtiment. Il faut que force reste à votre volonté suprême ; c'est la loi.

La loi est dure et se complique de plusieurs articles d'une interprétation quelque peu malaisée pour des bavards de profession. Tandis qu'il est ainsi en pénitence et philosophiquement abandonné à ses tristes pensées, le chien doit demeurer muet comme un poisson. Il n'y a sollicitation ou excitation qui tienne ; quoi qu'il voie ou entende, il ne doit se permettre ni cri ni aboiement quelconque, sous peine de nuire ou à la chasse qui se fait ou à la leçon qui se donne un peu plus loin aux amis. Toute parole de sa part appelle, à titre de réplique, une énergique et prompte correction. Ah ! le bon temps est passé, car désormais il ne s'agit plus de libre arbitre, le frère fouetteur se tient à portée, il a le geste prompt et la main lourde. Le prisonnier ne reste pas pour cela exposé aux insultes des passants ; il a le droit de mordre, mais à l'improviste, sans avertissement aucun, et, ce faisant, il éloigne même ou réprime efficacement toute tentation qu'on pourrait avoir de l'enlever à son maître. Ah ! ceci est bien, respect à la propriété : « le bien d'autrui ne convoiteras, » ce n'est plus seulement de la petite morale, j'appuie le commandement. Et

Digitized by Google

maintenant, je m'arrête, car je ne compose pas un traité de vénerie.

La nourriture. — L'habitation. — L'hygiène.

A. LA NOURRITURE.

I. Économie publique. — Hygiène spéciale. — Population exubérante. — La loi universelle. — Une intervention forcée. — Les règlements de police. — Dénombrement approximatif. — Les oublis de la sensiblerie. — Les éducations norwégiennes. — La destruction forcée. — Ne faussons pas le sentiment public. — II. Statistique à vol d'oiseau. — Les inutiles. — Les déclassés. — Le vivre et le couvert. — Les expurgateurs. — Riches et pauvres. — Une mission providentielle. — La chimie bienfaisante. — La salubrité publique. — Vermine terrestre. — Deux services pour un. — III. Gastronomie. — Influence de l'alimentation. — La cuisine des chiens. — Questions de régime. — L'âne et le chien. — Pâtres et bergères. — IV. Une meute de carlins. — Les prétentions d'outre-Manche. — La précocité. — Les exigences du climat. — Les jeunes et les vieux. — A l'anglaise. — Les viandes malades. — Moyens de conservation. — La cuisson. — La composition des matières alimentaires. — La ration-type. — Les substitutions. — Poids et mesures. — Une règle invariable. — V. Le cuisinier français. — Le régime à Virelade. — Les excès. — La *mouée*. — Faut l'oublier.

I.

La question à étudier sous ce titre présente deux côtés importants : l'un, tout économique, se rattache aux idées les plus hautes d'économie publique ou sociale ; l'autre, tout individuel en quelque sorte, est simplement du ressort de l'hygiène spéciale à l'espèce.

La possession du chien n'est pas tout à fait sans inconvénient. Il en est de cet animal, utile entre tous, comme de tout ce qui a vie en ce monde. La multiplication exagérée devient un mal. La population canine doit donc être contenue, restreinte en certaines limites en deçà desquelles les besoins ne seraient pas complétement satisfaits, au-delà desquelles il y a exubérance, excès, danger, destruction d'équilibre.

En l'état de sauvagerie des espèces, la nature a sagement prévu toutes choses. Relativement au point particulier qui m'occupe en ce moment, elle a édicté une de ces grandes lois qui ne

Digitized by Google

sont jamais enfreintes impunément et sous lesquelles elle force à rentrer violemment lorsqu'on a eu le malheur de s'en écarter.

La science a mis le fait en formule. Or voilà son arrêt signé Guérin-Menneville.

« Lorsqu'un être, végétal ou animal, est protégé dans sa multiplication par des moyens artificiels, et que cette multiplication acquiert ainsi un développement anomal, d'autres êtres, destinés à limiter cet accroissement numérique, ne tardent pas à l'attaquer, afin qu'il ne puisse jamais dominer et rompre le juste équilibre qui garantit l'existence perpétuelle de toutes les espèces de la création. »

En l'état de civilisation, l'homme doit intervenir et, le moment venu, imiter la nature lorsqu'il l'a contrariée dans ses vues, ou tout au moins lorsque les circonstances lui révèlent qu'ayant oublié ses lois les plus importantes, il court le risque d'en éprouver bientôt lui-même un dommage.

J'ai dit déjà qu'une immense destruction suit de près les conséquences de l'immense fécondité de la chienne. Toutefois, cette destruction, bénévole et précoce, ne suffit pas toujours. Alors, la population canine prend, par moments, en certaines contrées, des proportions exagérées. Quand il en est ainsi, elle prélève pour sa subsistance, une masse d'aliments exorbitante et l'une des maladies les plus terribles que nous connaissions—la rage—devient une menace permanente pour l'homme et pour les animaux dont il s'entoure par nécessité.

On a donc cherché à déterminer les limites dans lesquelles devrait être rationnellement maintenue la population de l'espèce canine. Malheureusement, la recherche offrant des difficultés insurmontables, elle n'a abouti qu'à un résultat négatif. Pourtant elle a appris que le nombre des chiens suit assez régulièrement le chiffre de la population humaine dans les contrées égales en civilisation, et qu'alors celle-ci oublie un peu la loi de proportionnalité, d'où résulte une multiplication un peu trop facile du chien. De là des règlements de police un peu excessifs et toute une législation qui ont pour objet de faire rentrer les nombres dans des limites plus étroites; de là des moyens violents de destruction des adultes, qui soulèvent contestations et mécontentements.

Digitized by Google

En France, on nourrit entre 2,500,000 et 3,000,000 de chiens, presque autant que de chevaux. La statistique voudrait bien être plus exacte dans ses approximations, mais que ceux qui peuvent être plus précis lui jettent la première pierre. Ces nombres ont paru excessifs. Les amis les plus chauds, les défenseurs les plus chaleureux de l'espèce passent condamnation sur ce fait. On admet donc d'une voix unanime que la réduction est utile à la fois à l'intérêt public et au bien-être des survivants. La divergence s'établit seulement sur ce point : faut-il attendre que la réduction s'opère successivement par la mort naturelle des animaux? Y a-t-il lieu, au contraire, de la brusquer en profitant de toutes les circonstances qui, permettant de saisir maintes bêtes hors la loi, autorisent à les mettre à mort sans plus tarder?

S'il y avait un moyen de contenir la reproduction dans de justes limites, tout le monde serait d'accord. Ceux qui ne veulent pas de la mort violente pour les chiens errants, oublient un peu les petits innocents qu'on détruit le jour même de leur naissance ou quelques jours plus tard. On les noie à l'habitude, et je ne sache pas que ce moyen soit des plus doux, je ne sache pas que ce mode de destruction « blesse moins la justice, la morale et le sentiment public », que tout autre, que l'*occision* pratiquée par ordre. On ne dit rien contre la mise à mort des chiens dont on consomme la viande, on ne dit rien contre les tueries de chiens, spécialement élevés pour la peau. En France, on ne postule pas encore pour l'établissement de boucheries où l'on ne vendrait que de la viande de chien et on ne fait pas de ces grandes éducations norwégiennes en vue seulement de l'exploitation plus ou moins lucrative de leur fourrure et de leurs autres produits (1). L'espèce y est donc livrée exclusivement aux chances de mort naturelle. Eh bien ! ces chances sont de beaucoup inférieures à la fécondité active. Il n'y a réellement aucun rapport entre les naissances et les décès. Par cela même apparaît la nécessité d'une

(1) En Norwége, on élève des chiens par troupeaux dont le nombre varie de 500 à 3,000, comme on fait des moutons dans les pâturages ou à la bergerie. Ils sont la fortune de beaucoup de gens qui les tondent périodiquement et les sacrifient en temps opportun pour en exporter la fourrure en Amérique, dans la Grande-Bretagne, etc. Les belles peaux servent à confectionner des vêtements, des lanières de carrosserie, et les corps sont convertis en engrais.

Digitized by Google

grande destruction. Celle qui n'a point eu lieu à la naissance laisse une marge plus ou moins grande à celle qui peut devenir nécessaire plus tard.

Cela étant, il faut se résigner, détourner les yeux pour ne pas voir, car on n'est pas forcé d'assister aux exécutions légales, et se borner à demander que la mort des condamnés soit aussi douce que possible. La sensibilité a ses droits, des droits imprescriptibles, mais elle n'a rien de commun avec cette sensiblerie ridicule qui tendrait à fausser le sentiment public et toutes les notions de la justice ou de la morale. Retrancher de la population canine des existences inutiles dont la continuation est un danger pour la société, n'est pas plus répréhensible que de tuer bœufs, moutons, porcs, volailles, gibier, animaux de toutes sortes utiles à la consommation.

Il faut de toute nécessité qu'une grande partie des naissances s'éteigne à une époque quelconque de la vie, avant celle de la mort naturelle. Contre ce fait nous ne pouvons rien. Point de cruauté, aucune souffrance inutile, mais la destruction dans les limites rationnelles, voilà ce qui est pratique, je pense; voilà ce qu'il faut se résoudre à supporter puisqu'il n'est de l'intérêt ni au pouvoir de personne de l'empêcher.

II.

Relativement à la quantité de nourriture consommée par les chiens, on s'est livré à des calculs profonds et on a posé de gros chiffres dont l'ampleur semblerait donner raison à certains économistes. Il est certain que 2,500,000 chiens mangent, qu'ils mangent beaucoup même. En portant seulement à 80 millions de francs le prix de toute leur consommation annuelle, soit 32 francs l'an pour chacun, c'est-à-dire moins de 9 centimes par tête et par jour, on reste dans les limites d'une évaluation modérée. Sur ce point donc, la critique a peu à reprendre. Elle est plus satisfaite lorsqu'elle poursuit le raisonnement dans ses conséquences. Voyons donc quelles conséquences on en tire.

Supposant qu'il y a de six cent mille à un million de chiens absolument inutiles, on s'apitoie sur ce fait en ce qu'il détourne de la consommation humaine une masse de subsistances qui trou-

Digitized by Google

verait là un emploi charitable des plus précieux et des plus louables.

L'argument est à la fois pauvre et spécieux. Il s'agirait d'abord de s'entendre sur cette qualification : les inutiles.

Les inutiles ne sont pas les oisifs et réciproquement les oisifs ne sont pas les inutiles. Nombre de chiens, vivant de peu et appartenant aux plus nécessiteux à qui ils ne rendent en réalité aucun service autre que celui de leur société ne sont point des inutiles malgré l'oisiveté à laquelle ils sont condamnés. Les inutiles ne sont pas davantage parmi ces petits chiens de luxe que la fantaisie et le caprice entretiennent plus chèrement. Nous pourrions faire ainsi le tour de l'espèce sans rencontrer les inutiles. L'utilité serait malaisée à circonscrire ici tant les formes en sont variées, multiples, diverses. Je les trouve pourtant quelque part, les inutiles, et je qualifie tels, chez nous, en notre état de civilisation, tous ceux qui n'ont pas d'état civil, qui ne sont réclamés par personne, qui n'ont ni feu ni lieu. Encore, l'appellation que je leur applique alors est-elle forcée, car, à tout prendre, ils seraient bien mieux nommés les dangereux.

Les chiens n'ont pas tous un réfectoire et une bonne cuisine; beaucoup cependant ont le vivre et le couvert. Ceux-là sont assurément parmi les heureux de la terre. Il y a ensuite ceux qui, ayant un gîte, n'ont pas de pain sur la planche et sont le plus souvent obligés d'aller chercher « leur vie » hors de chez eux. Ce ne sont pas les plus à plaindre. Leur industrie les fait assez bien vivre. S'ils sont citadins, ils se font aimer ici ou là, on leur met de côté, à des heures qui leur conviennent toujours, des morceaux qui ne leur déplaisent pas, des reliefs divers dont ils s'arrangent fort et qu'ils absorbent proprement sans nuire à personne, sans faire l'ombre de concurrence ni aux mendiants de profession ni aux pauvres auxquels on a dit qu'ils faisaient tort. S'ils sont campagnards, ils cherchent ailleurs et réussissent à trouver, tantôt bon et tantôt à peine passable, mais « tout fait ventre », et ceux-là encore mangent sans rogner la part de personne.

Il ne faut pas perdre de vue ce fait bien acquis : le chien mange une masse de choses qui se perdent et dont l'homme ne se nourrirait en aucun cas. Eh bien ! quels sont les chiens qui dévorent

Digitized by Google

ces choses perdues et sans nom? Ce ne sont ni les beaux, ni les travailleurs, ce sont les pauvres de l'espèce, ceux contre lesquels on est le plus disposé à sévir, ceux qu'on injurie et pourchasse, ceux que l'on regarde comme inutiles et dont on décrète impitoyablement la mort. Pour moi, je les défends toutes les fois qu'ils ont un maître, je les protége tant qu'ils sont inoffensifs. Je n'aime pas et je n'estime pas le chien à raison de l'opulence que le sort lui a faite, je l'aime et je l'estime à raison de son utilité quelconque, riche ou pauvre. Je ne repousse que celui qu'on a abandonné ou qui, par une cause ou par une autre, se trouvant sans toit, sans attache, n'étant réclamé par personne, est une menace certaine, un danger pour tous.

Le riche ne doit porter ombrage à qui que ce soit. Son maître est compatissant, on ne le voit jamais songer à ses chiens avant d'avoir fait une large part à ceux de ses semblables qui ont à souffrir et qui souffrent d'autant moins, croyez-le bien, que lui-même a plus de superflu. Le mendiant et les malheureux ne jalousent ni le chien de luxe de la petite maîtresse, ni le chien de meute d'un grand veneur ; veneurs et petites maîtresses n'ont jamais la main fermée.

Si le chien du riche, injustement traqué par les froids économistes d'une certaine école, n'a pas, sans l'avoir méritée, l'animadversion des mendiants et des nécessiteux qui ne mendient pas, que le chien du pauvre, en tant que pauvre, ne soit poursuivi, honni, maltraité par personne lorsqu'il ne commet aucune action répréhensible, et tant qu'il appartient à quelqu'un. Indépendamment de ce qu'il est pour son maître, il a une utilité sérieuse, effective, de tous les instants. Il remplit officiellement un rôle d'épurateur public ; à sa manière, il balaye, il nettoie les rues, les allées, les impasses, les coins les plus abandonnés des villes et des villages ; il leur enlève à toute heure du jour et de la nuit mille immondices que le soleil mettrait en fermentation, mille et mille restes odieux, cuits ou crus, livrés à la pourriture, à la putréfaction et à ses pénibles ou dangereuses conséquences. On n'a pas trop l'air de s'en apercevoir. Cela est pourtant et le fait acquerrait une incommensurable valeur, en moins de quelques jours, si les utiles du genre s'avisaient de se mettre en grève pendant une semaine seulement.

Digitized by Google

L'occasion s'était présentée déjà, pour moi, de dire à quel point est active la puissance digestive du chien. C'est bien le cas de revenir sur ce sujet et d'insister, d'insister en effet et de produire cette remarque que le chien pauvre, celui qui accomplit la mission de salubrité vraiment providentielle dont je parle ici, n'en est jamais incommodé tandis que celui des autres classes en éprouve souvent les dérangements les plus désagréables. Ne soyons pas ingrats envers lui; ne le maltraitons pas pour toute récompense des services qu'il nous rend. En maintes circonstances qui passent trop inaperçues, il est un agent volontaire d'une chimie bienfaisante, un creuset de flamme vivante où passent d'effrayantes masses de fermentation putride. La nature l'a pourvu dans ce but, presque à l'égal des rapaces et des oiseaux épurateurs, d'un appareil admirable qui reçoit, détruit, transforme sans se laisser rebuter ni se lasser jamais. Au lieu de l'exécrer ou d'en avoir horreur, rendez-lui justice; il fait plus pour la salubrité publique que maints règlements de police incessamment édités ou rappelés mais toujours oubliés et en grande partie inobservés; il fait plus que vous-même dans l'intérêt de votre santé et de celle des vôtres. On ne sait pas se rendre compte de l'utilité de toutes les destructions qu'il opère, il y aurait là-dessus un beau et terrifiant chapitre à composer; un autre l'écrira sans doute; pour moi, je me bornerai à ce simple fait.

Parmi la vermine qui pullule sur terre, au nombre de cette innombrable armée de dévorants qui occupent le sol et le sous-sol de nos habitations, beaucoup, très-heureusement pour nous, se mangent les uns les autres. Ce ne serait pas assez. Chiens et chats aident activement, utilement à une destruction toujours nécessaire mais presque toujours insuffisante. La proie vivante! c'est bien et c'est bon; ce n'est pas la plus urgente. Les cadavres déjà infectés sont les plus dangereux. Eh bien! le chien seul ose y toucher, seul en beaucoup d'endroits le chien les fait disparaître. Cette taupe prise au piége, puis stupidement abandonnée au bord du chemin le plus fréquenté et bientôt envahie par les mouches, leur mets le plus délicat lorsqu'elle est en putréfaction, ce rat mort et empoisonné, tous ces débris inconnus voués à la putridité et sur lesquels viennent des myriades d'insectes ailés qui vous inoculeront la peste et le charbon, à vous, à

Digitized by Google

vos enfants, rien qu'en vous effleurant un point imperceptible de la peau, sans que rien puisse vous préserver, toutes ces infamies sont cherchées et dévorées par le chien en quête de nourriture, par le chien mendiant.....

« On estime, disait il y a quelques jours à peine, un journal anglais à ses lecteurs, on estime qu'il y a, en Angleterre, un rat et dix souris par acre de terre. » Si le compte est vrai, quelle n'est pas la population de ces rongeurs en Angleterre et ailleurs ! La statistique s'est donnée carrière sur ce point, chez nos positifs voisins. Je copie les chiffres qu'elle a imprimés en leur forme originale ou excentrique, ça ne laisse pas que d'être curieux.

Elle a donc trouvé que l'Angleterre, cette terre promise du bétail, nourrissait bon an mal an, quelque chose comme 91,116,000 rats et souris, lesquels consomment 182,232 boisseaux en une demi-année, c'est-à-dire 182 jours et demi, quantité qui suffirait à la subsistance de 5,831,424 personnes, à raison d'un pain de deux livres par jour et par tête, pendant six mois, ou de 2,915,712 personnes pendant toute l'année.

Le chien en géneral, le petit bull-terrier en particulier, un animal qu'on regarde un peu comme chien de luxe, travaillent avec ardeur à la destruction de ces vampires. Ils tuent les vivants et mangent les morts, deux services pour un.

III.

Dans le plan primitif de la nature, le chien est carnivore. En l'associant à sa vie, l'homme en a fait un omnivore ; il le nourrit comme il se nourrit lui-même, de viande, de farineux, de légumes. Le mélange lui convient autant qu'il convient au maître, ainsi que la denture en fournit la preuve anatomique. Les dents, en effet, sont de deux sortes : les unes, aiguës et tranchantes, coupent et déchirent les chairs, les substances molles ; les autres ont assez de surface pour broyer et moudre les matières dures, os et matières farineuses, pain.

A la rigueur, du pain sec et grossier suffit à l'alimentation de certains chiens, du chien de berger et du chien de cour, par exemple. Ceux qu'on nomme les utiles sont encore les plus sobres. Il ne faut pourtant pas abuser de la permission et profiter des

Digitized by Google

facilités qu'ils donnent pour ne pas les nourrir en suffisance. Ce serait un mauvais calcul en ce qui concerne les animaux qui peinent, ceux dont on exige beaucoup de travail. L'influence de l'aliment est la même sur tous. Il est certain qu'un mâtin de forte race, nourri de pain sec, a moins d'énergie et de résistance que celui dont le régime mixte se compose de pain et de matières animales. On le sait de reste dans les contrées où on l'emploie à la défense des troupeaux contre les loups ; on le sait parfaitement là où l'on demande au chien quelconque l'emploi actif, répété ou prolongé des forces musculaires.

La meilleure manière de lui faire consommer le pain, c'est de le tremper en soupes ; mais il y a soupes et soupes. J'en ai vu de bien maigres, car elles avaient pour tout assaisonnement un peu de sel, pas beaucoup, attendu qu'en sa qualité de matière imposée, le sel coûte cher, lorsqu'il ne devrait, pour ainsi parler, coûter que la peine de se baisser pour en prendre. L'addition du sel, en si petite quantité que ce soit, améliore néanmoins la préparation. Ainsi, un peu de sel et la cuisson modifient la qualité digestive des substances végétales et suffisent à les rendre tout à la fois plus agréables et plus nutritives.

Lorsqu'il en est ainsi avec de l'eau pure, c'est bien mieux encore si les circonstances permettent d'introduire dans l'alimentation des matières grasses qui donnent du corps au bouillon. C'est un acheminement vers un régime supérieur plus en rapport avec les exigences d'une existence occupée. Partout où cela devient possible, il faut donc le faire. Dans le voisinage des villes, là où le cheval de non-valeur arrive pour finir, la soupe à la viande bouillie devrait être usuelle pour les gros chiens de garde et pour les chiens de berger. Les résidus de la fonte du suif, nommés *crétons* ou *crotons*, peuvent également servir à « graisser » la soupe. On recommande avec soin de ne jamais faire manger de viande de mouton au chien de berger, de crainte que, y prenant goût, l'envie de mordre au sang ses subordonnés ou ses ouailles ne devienne fatale à plusieurs. L'animal a été créé et mis au monde pour les aimer jusqu'à la dent exclusivement, pour les faire respecter et ne leur causer de dommage d'aucune sorte. Délivrez-le donc avant tout de la tentation, pour le présent et pour l'avenir ; ainsi soit-il. Mais la défense n'atteint que le chien de

Digitized by Google

berger, « les tripailles de moutons » et autres résidus peu estimés des boucheries forment ici morceaux de choix et peuvent concourir à composer d'excellentes soupes de chien.

Grognier demandait il y a une trentaine d'années, qu'on améliorât judicieusement le régime alimentaire de cet animal. « Dans les pays, disait-il, où la viande de boucherie, même celle de cheval, sont fort rares, les laitages sont généralement abondants. Pourquoi ne pas donner, dans ces localités, aux chiens protecteurs, gardiens des troupeaux et du logis, des soupes de petit-lait, n'eussent-elles pour base que des pommes de terre, plus économiques que le pain, qui nourrissent fort bien les chiens? On donne beaucoup trop de viande aux chiens favoris et pas assez aux chiens utiles.

« On ne doit pas oublier que le chien boit souvent, qu'il souffre beaucoup lorsqu'il a soif, et qu'à la condition de boisson suffisante il pourrait supporter de longues abstinences d'aliments solides.

« Lorsqu'un chien est exclusivement nourri de végétaux, il doit faire tous les jours plusieurs repas. Si on lui donne de la viande comme base de son alimentation, il lui suffira, exigeât-on de lui les plus rudes travaux, d'un seul repas, toutes les vingt-quatre heures. Il faut considérer que le chien, animal de proie, ne se procure pas, dans l'état de nature, à point nommé sa nourriture, et que ses organes digestifs ont dû être disposés de manière à recevoir tout à coup une grande masse de nourriture appropriée à son naturel, et la digérer lentement.

« Les chiens trop peu nourris, et c'est le plus grand nombre parmi les plus utiles, sont maigres, faibles ; ils font mal leur service ; ils durent peu, et sont plus sujets aux maladies, particulièrement à la gale.

« Les chiens trop abondamment alimentés, et c'est le plus grand nombre parmi les oisifs et les inutiles, sont replets, empâtés, dormeurs, éminemment paresseux, encore plus que les premiers, sujets aux maladies, sans excepter la gale. »

Les observations de Grognier auront toujours de l'actualité. Je dois ajouter cependant qu'on nourrit mieux aujourd'hui les travailleurs qu'on ne les nourrissait autrefois. L'alimentation humaine s'est beaucoup améliorée depuis une quarantaine d'années

Digitized by Google

sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Le chien y a trouvé son compte, soit qu'on lui donne directement plus et mieux, soit qu'il trouve davantage dans les débris parmi lesquels il fouille utilement pour lui-même et pour la salubrité publique.

Ce sujet a été traité avec un soin égal et en quelques mots seulement par M. Jos. Lavallée dans son excellent article Chien de l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, œuvre capitale de ce siècle, monument élevé à l'agriculture contemporaine par la grande maison Firmin Didot, monument digne à tous égards de notre belle et féconde industrie.

M. Jos. Lavallée s'exprime en ces termes :

« La nourriture d'un chien de forte taille est d'un kilo de substances alimentaires par jour. Si l'animal est très-fort il a besoin d'une quantité plus grande. On peut, au contraire, la diminuer s'il est de petite taille. La nourriture peut se composer exclusivement de pain, mais il est mieux qu'elle soit mélangée de quelques substances animales, et même de quelques végétaux. Le pain de suif, en le faisant bouillir plusieurs heures, fournit un bouillon que les chiens acceptent volontiers. On peut y joindre aussi des pommes de terre, des betteraves sucrées ou bien des fèves, en ayant soin de réduire ces végétaux en menues parcelles. Mais il est mauvais de nourrir les chiens exclusivement de chair, car, dans ce cas, ils contractent une odeur désagréable ; leur haleine devient fétide, et ils sont plus sujets aux maladies de peau. Il faut donner aux chiens une nourriture suffisante, autrement ils vont courir, aussitôt qu'ils sont détachés, pour se mettre à la recherche des charognes. Ils quittent la garde de la maison ou celle du troupeau pour aller assouvir leur faim. Ils sont exposés à rencontrer des chiens errants ou des loups qui vont aussi au carnage ; et lorsqu'ils ne feraient pas de mauvaises rencontres, les excréments et la viande putréfiée dont ils se repaissent alors ne tardent guère à altérer leur santé. Il est bon que le chien destiné à la garde de l'habitation reçoive toujours sa nourriture au logis ; mais il ne doit pas en être ainsi pour les chiens qui gardent les bestiaux. Il est de ces animaux paresseux qui abandonnent les bêtes confiées à leur garde pour venir rôder autour des bâtiments, soit par paresse, soit dans l'espoir de saisir quelque os ou quelque morceau de pain. Pour les accoutumer à rester aux

Digitized by Google

champs, il faut que le bouvier ou la bergère emporte la nourriture du chien et la lui donne dans la campagne en la divisant en plusieurs portions, afin que le chien, sachant qu'il n'a pas reçu toute sa pitance, ne s'éloigne pas, dans la crainte de perdre ce qu'on ne lui a pas encore donné. »

La coutume d'emporter aux champs la nourriture du chien protecteur et gardien du troupeau se fait vieille et commence à se perdre. C'est un tort. Elle a été rajeunie par La Fontaine dans sa charmante fable : *l'Ane et le Chien*, mais où sont bergers et bergères lisant les fables de La Fontaine? L'âne est le malavisé et l'égoïste qui ne pense qu'à lui, qui, pour ne perdre pas un coup de dents se refuse de mettre à la portée de son compagnon, « mourant de faim », le panier au pain hissé sur son dos. Il fait d'abord la sourde oreille, puis, la bouche pleine d'herbe savoureuse et fraîche, il dit ironiquement au pauvre affamé de prendre patience, que le maître, se réveillant bientôt, songera sûrement à lui et lui offrira

La portion accoutumée.

L'apologue fut compris; le chien se coucha en rond aux pieds du maître endormi et.... mais

Sur ces entrefaites un loup
Sort du bois, et s'en vient : autre bête affamée.
L'âne appelle aussitôt le chien à son secours.
Le chien ne bouge.....

Il rend la pareille et persifle malicieusement l'imbécile qui, tout à l'heure, s'était refusé à lui rendre un bien mince service. Profitant de l'occasion, rassuré par le beau discours qu'il entendait,

Seigneur loup étrangla le baudet sans remède.

Et Jean de La Fontaine de terminer ainsi :

Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide.

Le fabuliste a raison, mais je n'aurai pas tort si j'ajoute que pâtres et bergères, négligeant de retenir à son poste, près d'eux,

Digitized by Google

le chien sans lequel ils demeurent ou si faibles ou si insuffisants, commettent une faute dont ils pourraient bien avoir à se repentir. Qu'ils n'oublient jamais leur auxiliaire, qu'ils le traitent avec affection, avec attention tout au moins; que l'animal soit leur ami et jamais ils n'imploreront en vain les secours qu'ils peuvent et doivent en attendre.

IV.

Tout ce qui précède concerne bien plus l'élevage isolé que les grandes éducations. Celles-ci ont des exigences spéciales dans les pays civilisés. Elles se restreignent toutefois aux diverses races qu'on applique à la chasse et plus particulièrement encore aux chiens dont on compose des meutes.

Je me sens moins à l'aise pour traiter ce sujet spécial, moi qui, en fait de meute, n'ai jamais eu qu'une troupe pleurarde, indisciplinée et gourmande de carlins.

J'essayerai néanmoins, en rappelant mes souvenirs, en m'attachant, dans ce paragraphe, à dire comment les Anglais traitent leurs chiens, afin que mon œuvre, à moi, toute française, par exemple, réflète un peu aussi les idées et les méthodes accréditées de l'autre côté du canal, en un pays où les prétentions sont grandes parmi les veneurs.

En tout élevage d'animaux, chez nos voisins, une idée est dominante et se retrouve en fait dans une pratique très-suivie. Il faut nourrir substantiellement les petits dès le jour du sevrage, comme on a substantiellement nourri la mère pendant toute la durée de la gestation et de l'allaitement. On arrive de la sorte à un développement précoce, à une maturité hâtive d'où résultent une utilisation plus profitable des aliments et la possibilité d'un emploi beaucoup plus rapproché des élèves à leur destination respective, d'où résulte encore que, tout en nécessitant des frais relativement considérables, ce mode est en définitive celui qui laisse le plus de bénéfice à la spéculation.

Le principe est bon, la pratique est judicieuse. Toutefois, je me hâte d'ajouter que ce mode d'alimentation abondante est bien plus dans les exigences du climat de l'Angleterre que dans les besoins climatériques de la France. Nous ferions bien d'adopter, dans

Digitized by Google

une certaine mesure, et le principe et l'application chez nous, mais le défaut d'abondance n'a pas, de ce côté-ci de la Manche, les inconvénients graves qu'il aurait de l'autre côté. La sobriété qui nous donne des races rustiques, ne ferait que des animaux chétifs et improductfs en Angleterre; l'abondance excessive fait les races précoces, mais exigeantes et délicates tout à la fois.

Je conclus : les Anglais sont physiologiquement et spéculativement forcés de nourrir beaucoup en tout temps et de commencer à faire ainsi dès le plus jeune âge. Tout en adoptant leur pratique, nous aurions tort de donner des rations aussi abondantes que celles qui poussent les jeunes et soufflent les autres.

J'ai dit plus haut quel est, en Angleterre, le régime des petits. Pour m'occuper ici des adultes, je dois dire que les chiens commencent, entre trois et quatre mois, à être nourris comme les vieux. La seule différence que comporte alors le régime est dans le nombre des repas qu'on rapproche davantage pour les jeunes. Jusqu'à six mois, on en distribue trois par jour ; passé cet âge, on n'en donne plus que deux. En maints chenils, on ne met plus la table qu'une seule fois par jour pour les adultes ; en d'autres, la ration est constamment répartie en deux repas, un le matin et l'autre le soir.

Il est d'usage, dans les chenils bien tenus, de favoriser la sortie des excréments par une promenade qui précède l'heure de chaque repas et de renfermer après pendant une ou deux heures. Les gros repas forcent nécessairement au repos.

Quand on donne du lait, on l'épaissit au moyen de farines de froment ou d'avoine ; on forme alors des bouillies convenablement cuites auxquelles on mêle du biscuit préalablement détrempé dans l'eau chaude. Alors on ajoute rarement la viande à la ration, mais seulement quelques os qui amusent et exercent utilement les dents.

Toutefois ce mode d'alimentation est considéré comme trop coûteux. Il est donc plus indiqué comme un bon spécimen que recommandé sous le rapport économique.

La viande forme souvent la base du régime des chiens en Angleterre. Elle y réussit mieux qu'en France où le chien peut, sans inconvénient, en consommer de plus grandes quantités qu'en France. Toutes proportions gardées et « sans compa-

Digitized by Google

raison » comme diraient nos paysans, c'est exactement ici pour le chien comme pour l'homme.

La question pourtant n'est pas seulement de nourrir à la viande, mais de n'en fournir que de bonne qualité. On est revenu de cette opinion que la chair des animaux morts de maladies quelconques, voire d'affections contagieuses, est complétement inoffensive. Quelques repas, longuement espacés de cette viande, ne sont suivis d'aucun effet fâcheux ou nuisible, c'est incontestable ; mais, à l'habitude, l'usage en est mauvais, et les Anglais proscrivent avec soin la viande que pourraient fournir les cadavres d'animaux morts de maladies prolongées, de maladies contagieuses ou de toutes autres ayant nécessité une médication active et abondante.

Il faut encore que la viande, bien choisie, se trouve en bon état de conservation au moment où on la fait consommer. C'est là une grosse affaire, car on n'a pas l'habitude de tuer journellement pour les chiens, On a donc recours à certains moyens de conservation. H. Robinson en indique deux : frotter la viande avec une solution de chaux vive concentrée ; la suspendre au beau milieu d'un arbre très-feuillu après l'avoir *enduite* de chaux. De l'une et l'autre façon, l'auteur anglais prétend avoir conservé en parfait état des membres de cheval, pendant six semaines en été, et pendant trois mois en hiver.

Il va sans dire que la viande n'est jamais administrée crue, mais cuite. On fait avec elle du bouillon qu'on emploie à la confection « de puddings » ou de soupes trempées avec du biscuit. On donne les os sur le gazon ou sur une aire très-propre en ayant soin d'écarter les petits fragments qui pourraient être avalés entiers.

Dans un pays où l'on tient essentiellement à développer l'appareil locomoteur chez les animaux qui ont pour mission spéciale de l'utiliser au profit du maître, on a étudié de près les propriétés spécifiques des aliments. Je ne veux pas dire que les connaissances y soient devenues très-précises sur ce point ; on les a cherchées du moins et c'est déjà quelque chose sans doute. En s'aidant des travaux de Liebig, on a dressé le tableau de la valeur proportionnelle de diverses matières nutritives au point de vue, fort intéressant d'ailleurs, de la formation des muscles et des

Digitized by Google

os d'une part, et d'autre part de la formation de la graisse. La graisse nuit à la vitesse, à la rigidité de la fibre musculaire et donne un poids inutile. Il est donc essentiel d'en former le moins possible chez l'animal qu'on doit éviter d'alourdir, car il faut ensuite la lui faire perdre. Pour atteindre ce résultat on tente de déterminer la proportion respective des éléments qui, dans une même substance alimentaire, servent à la formation du muscle et de l'os et à celle de la graisse.

Ramenant tout à un chiffre commun, on a trouvé que sur dix parties formant l'os et le muscle, il y en a

De 2 à 5	qui forment	la graisse	dans le lièvre et le lapin,
15	—	—	dans la viande de cheval maigre,
17	—	—	dans le bœuf maigre,
19	—	—	dans le mouton maigre,
27 à 45	—	—	dans le mouton gras,
30	—	—	dans le lait,
46	—	—	dans la farine de froment,
50	—	—	dans la farine d'avoine,
57	—	—	dans la farine d'orge,
86 à 115	—	—	dans les pommes de terre,
153	—	—	dans le riz. (Robinson.)

Considérant le lait comme l'aliment type, on a trouvé qu'une ration composée par parties égales de viande de cheval et de farine de froment, pesées en leur état naturel, avant cuisson, par conséquent, donnerait la ration type du chien qui recevrait ainsi une nourriture mixte, animale et végétale.

Ce serait beaucoup de viande, croyons-nous, pour de très-jeunes animaux qui ne seraient pas suffisamment exercés, mais ceux auxquels on laisse une grande liberté et qui en usent largement supportent très-bien cette forte nourriture. On établit cependant encore une distinction et l'on recommande de donner une proportion moins élevée de substances animales aux chiens qui ont à faire un fréquent usage de leurs facultés olfactives. On a cru remarquer effectivement que trop de viande à l'ordinaire peut oblitérer à un degré appréciable le sens précieux de l'odorat, lequel doit être dominant dans les chiens d'arrêt et les chiens courants.

D'autre part, la nourriture fortement animalisée, celle qui se

Digitized by Google

compose en grande partie de viande est considérée comme trop échauffante pour le chien en général. On doit donc en corriger les effets par l'usage assez rapproché de rations composées de légumes verts, choux, navets, carottes et pommes de terre cuits, écrasés et mêlés à la farine ou au bouillon. Ces mélanges sont acceptés comme une friandise.

On remplace la viande, dans la composition des rations offertes aux chiens d'arrêt, par les déchets de graisse dont on fait le suif. On les mêle alors assez ordinairement à la farine d'avoine. Est-ce bien bon cela ? L'habitude et la faim aidant, on prétend que oui par là-bas ; moi, je n'en sais vraiment rien et je ne voudrais pas en mettre la main au feu.

Comme quantité, les Anglais ont une mesure. Ils disent : pendant la croissance, la nourriture par tête et par jour doit varier de un douzième à un vingt et unième du poids du corps, suivant l'activité du développement et les besoins spéciaux de la race : après la période d'accroissement, trois hectogrammes des aliments composés comme ci-dessus suffisent en moyenne pour les animaux qui font un exercice modéré. Il faudrait donc y ajouter si le travail, devenant plus sérieux, plus prolongé ou plus pénible, augmentait les déperditions.

La règle est celle-ci : partout et toujours, nourrir en raison des exigences individuelles. Dans le jeune âge, fournir à tous les besoins du développement normal et régulier ; plus tard, s'attacher à réparer toutes les pertes de l'économie sous peine d'insuffisance, d'affaiblissement et de maladie.

V.

Tel est le mode d'alimentation le plus généralement usité en Angleterre pour les chiens d'ordre. Il ne paraît pas convenir autant aux chiens français dont la manière de vivre est, je crois, plus simple, moins abondante et plus végétale. La remarque s'accentue encore plus lorsqu'on l'applique aux animaux entretenus dans les contrées régionales du pays. Elle a pour base, je l'ai peut-être déjà dit, les besoins physiologiques, lesquels ne sont pas, au midi, ce qu'ils sont au nord, et réciproquement.

Le grand art du nourrisseur consiste à choisir, entre tous les

Digitized by Google

aliments, les mieux appropriés à la nature des espèces et à la situation des individus, eu égard aux divers milieux. L'alimentation n'a pas seulement pour objet de nourrir : en nourrissant, il faut viser à la santé, à la condition la meilleure en laquelle doivent être tenus les animaux. Les fortes nourritures nécessaires au chien de meute en Angleterre, conduiraient sûrement à mal les nôtres. Toutefois, les maladies sont nombreuses, très-fréquentes chez nos voisins et, je le crois, la mortalité y est aussi très-active. Les chiens d'ordre travaillent sans doute plus violemment en Angleterre qu'en France, mais beaucoup de travail a ses exigences relativement à l'alimentation. L'animal qui fatigue doit recevoir des rations substantielles. Le chien ne supporterait pas les courses véhémentes et prolongées qu'on lui impose s'il ne mangeait pas de viande. Or l'usage journalier de celle-ci oblige à la donner dans un état de conservation souvent peu satisfaisant et à faire consommer des matières de valeur douteuse ou de qualité apocryphe. Il y a, dans ce fait, cela est certain, une source toujours renouvelée d'indispositions et de maladies à l'abri desquelles on a raison de se tenir en surveillant de près le régime ordinaire, en composant les rations d'une façon plus hygiénique.

Nos veneurs prêtent à ceci une grande attention et je les en félicite. Leur méthode se résume assez bien par le passage suivant d'une lettre que vient de m'écrire M. Jacques Baratte, piqueur habile, instruit et très-expert de M. J. de Carayon La Tour, dont j'ai déja parlé. « Quant à la nourriture des chiens, me dit-il, j'ai essayé de tout : pain de suif, farine de maïs en bouillie, riz, biscuit de mer, pain d'orge pure, pain second des boulangers.... J'ai fini par reconnaître jusqu'à l'évidence que la meilleure nourriture est le pain que je fais moi-même avec des farines de bonne qualité, composant un mélange à parties égales de froment et d'orge.

« Au retour de la promenade du matin, je donne le pain sec ; le soir je le distribue en soupes faites avec des débris de boucherie.

« Aux animaux de grande taille, je donne, par jour, un demi-kilogramme de viande et sept cent cinquante grammes de pain.

« Je désapprouve ceux qui nourrissent leurs chiens avec de la viande d'animaux morts de maladie ; je blâme de même ceux qui,

Digitized by Google

ne sachant pas conserver la viande, la font consommer lorsqu'elle est déjà en putréfaction. De là viennent bien des maladies, et cette puanteur, cette véritable peste qui rend inabordables les chenils pour un maître d'équipage et ses visiteurs. »

Elz. Blaze était trop bon chasseur pour prêcher l'économie dans l'alimentation du chien. Il parle du pain, à la condition qu'il soit rassis, comme d'une nourriture quelconque, plus frugale que substantielle néanmoins, et s'il la trouve à peu près suffisante pour le déjeuner, il demande très-positivement quelque chose de mieux ou de plus confortable pour le dîner. Il est vrai qu'il se met un peu trop en face du pain de seigle ou du pain d'orge, deux substances plus relâchantes ou engraissantes que toniques et fortifiantes. Malgré cela, il penche complaisamment vers le régime anglais et suppose que, à l'instar de certain enfant consulté sur le degré de tendresse plus ou moins haut qu'il professait ou pour son père ou pour sa mère, le chien qui travaille aime mieux la viande dont il a réellement besoin pour suffire à de grandes exigences. C'est d'ailleurs mon avis, mais je la fais entrer pour une part seulement dans le régime mixte que je trouve préférable à tous égards, suffisant, et supérieur à la diète exclusivement animale, laquelle jaunit prématurément les dents, communique une mauvaise odeur et prédispose à de vilaines maladies.

Ce qui reste de tout cela, c'est la nécessité d'un régime composé. Blaze y vient lui-même et s'explique à ce sujet dans les termes très-explicites que voici : « En achetant aux bouchers ce qu'ils nomment les issues, en les nettoyant plusieurs fois à grande eau, en les faisant cuire dans une marmite, vous obtiendrez un bouillon qui, mêlé ensuite avec le pain, donne une bonne *mouée*. Vous y mettrez du sel un peu moins que si cette soupe devait être mangée par des hommes. Cette nourriture n'est pas succulente, mais vos chiens ne sont pas chiens pour rien. »

Cette dernière réflexion ne me plaît pas : elle gâte tout le plaidoyer de l'auteur, jusque-là favorable au bon traitement que méritaient ses clients, ses amis ; oublions-la, mais rappelons-nous le reste qui est parfaitement orthodoxe en toutes ses recommandations.

Digitized by Google

B. L'HABITATION.

I. Les chiens isolés. — Où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir. — Chambre ou salon. — A l'intérieur. — A la cour. — L'habitation du chien de berger. — A l'abri des intempéries. — La loge-pratique. — Cabane ou tonneau. — Les recommandations du bon sens. — « Le chemin des chiens. » — II. Salubrité et confort, — les fenêtres; — la porte; — la ventilation. — L'aménagement intérieur. — La cour. — III. Le grand chenil. — Les plagiaires. — Le programme de J. du Fouilloux. — Le chenil de Virelade. — Courte légende. — Le chenil de l'école d'Alfort.

I.

On ne donne pas d'habitation spéciale au chien isolé. Il est le commensal du logis du maître dont il partage la destinée, avec lequel il vit dans la plus étroite familiarité. Celui-ci et celui-là ont en quelque sorte même vivre et même couvert ; leur existence est commune dans toute l'acception du mot, car ils existent à la fois l'un pour l'autre et l'un par l'autre. Le chien n'a pas seulement ici place au feu et à la chandelle ; il a mieux, beaucoup mieux. Il le sait sans qu'on le lui dise; il s'installe volontiers au meilleur endroit et en prend tout à son aise sauf à se faire rappeler à l'ordre de temps en temps. Il est de ceux dont le poëte a dit :

> Laissez-leur prendre un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

Il n'agit toutefois alors que du consentement du maître à qui il est tout dévoué en retour de la gêne bénévole qu'il lui impose.

Mais tous n'ont pas la chance d'habiter une chambre ou un salon, d'élire domicile sur une descente de lit bien chaude ou entre les bras du fauteuil le plus élastique de l'appartement : il en est qu'on envoie coucher à l'écurie, sous la mangeoire ou bien en un coin derrière les chevaux. Ceux-ci n'ont point encore à se plaindre si on renouvelle en temps utile la couche épaisse de bonne paille qui leur est destinée. Le jour, ils vont et viennent dans la maison ; c'est la nuit seulement qu'on les met en la compagnie des chevaux dont ils savent se faire aimer en les aimant eux-mêmes.

Digitized by Google

D'autres ont une loge à eux. C'est leur maison, la niche à Fidèle. On la fait quelquefois en pierre, c'est une faute. Construisez-la en bois bien sec, dans de bonnes proportions relativement à celui qui doit l'habiter et placez-la en un point élevé, à l'abri de l'humidité, hors de l'atteinte trop prolongée des ardeurs du soleil.

Les loges destinées aux chiens de garde ont une position forcée ; elles trouvent place à proximité et en vue de l'entrée principale de la cour d'exploitation. Placez-les de manière cependant à ce que les allants et venants, à ce que les inconnus qui vont et viennent, dans le jour, sans mauvaises intentions, n'aient pas à repousser une attaque imprévue, à redouter une morsure. Le chien a pour devoir d'avertir les gens de la maison, il ne doit pas être un épouvantail quand même, encore moins un danger sans nécessité.

C'est aussi à portée de la bergerie et du logement du berger que le ou les chiens préposés à la garde du troupeau trouvent un abri convenable, une loge, des cabanes commodes ou confortables dans lesquelles ils puissent, rien qu'en dormant d'un œil et d'une oreille, se reposer des fatigues d'une longue journée d'activité et de laborieuse sollicitude. Il faut penser à eux aussi dans l'établissement du parc. On adjoint alors à celui-ci une loge qui puisse être facilement transportable. On la place tout contre le parc, à l'opposé du point occupé par la cabane du berger. Pour y abriter mieux le fidèle gardien dont la santé est précieuse, on ferme en travers le bas de l'ouverture sans porte par laquelle il entre et sort à volonté au moyen d'une planche assez haute pour protéger le corps de l'animal lorsque celui-ci a pris position et s'est couché. En levant la tête au moindre bruit, — le gaillard a l'oreille fine et entendrait l'herbe pousser, — il voit par-dessus la planche qui ne le gêne guère ni à l'entrée ni à la sortie.

Jusqu'ici, on le voit, le chien a peu d'exigences. Retenez ceci néanmoins : que tout réduit à lui destiné soit en un point bien sec et abrité pour le moins contre le vent du nord ; que la pluie n'y pénètre pas et que le soleil ne le brûle pas.

Pour un chien de taille ordinaire, on peut adopter ces dimensions intérieures : hauteur de 1 mètre à $1^{m}25$; largeur de $0^{m}70$ à $0^{m}90$, profondeur de $1^{m}10$ à $1^{m}50$. Faites la construction en plan-

Digitized by Google

ches épaisses, assemblées avec soin et protégées par la peinture. Le fond ou plancher est toujours en bois, c'est de rigueur alors même que les côtés et le dessus seraient en maçonnerie ; on l'élève au-dessus du sol, précaution à deux fins, car en éloignant ainsi une cause d'humidité, on laisse libre, en dessous, la circulation de l'air, cause d'assainissement. La perfection voudrait que la cabane se trouvât abritée sous un toit quelconque, mais ce *desideratum* est rarement rempli.

On remplace souvent cette cabane par un tonneau couché et défoncé par l'un de ses bouts. Bien heureux lorsqu'on l'éloigne un peu de terre et lorsqu'on le surmonte d'un toit quelconque en planches ou en chaume. On simplifie par trop souvent en ne prenant ni l'une ni l'autre de ces précautions. Ah ! l'incurie nous domine singulièrement. Ce que je demande là n'est ni coûteux ni malaisé à faire, eh bien ! on ne le fait guère, je le dis à la honte du maître, d'un maître négligent et qui chercherait querelle au plus honnête homme de la terre qui regarderait son chien de travers ou qui se permettrait seulement d'en médire un brin. L'homme est ainsi fait : croyez-vous qu'il change d'ici à la consommation des siècles ? Je le désire, je ne l'espère point.

L'hygiène, une science toute de bon sens, voudrait qu'auprès de chaque loge il y eût un vase quelconque, jatte ou petite auge, dans laquelle on tiendrait toujours de l'eau potable, bien propre. C'est encore aisé, mais.... mais va-t'en voir s'ils viennent.... chansons ! que les recommandations les plus essentielles et en même temps les plus simples de l'hygiène.

Il faut maintenant arriver au chenil que le « compte Jacques du Fouilloux » appelait *le chenin des chiens* dans la *Vénerie*, ouvrage très-curieux dont la première édition remonte à plus de trois cents ans, car elle porte le millésime de 1561.

On peut se dispenser aujourd'hui de définir le mot chenil. Personne ne s'y trompe à notre époque. Le chenil est le local où on loge les chiens. Qui le croirait? Cette définition est au nombre des conquêtes de 1789. Charles « très-Chrestien Roy de France, neufiesme du nom, » entendait qu'on n'appliquât cette appellation qu'au logement des chiens royaux, désignant le mot *estable* pour la demeure de tous les autres. « Il n'appartient à nul de nommer *chenil* le lieu où il met ses chiens qu'à celui qui a meutte

Digitized by Google

de chiens royale, qui peuvent prendre le cerf en tout temps, sans autre ayde que de leurs chiens. » (La Chasse royale.)

Les dictionnaires ont été un peu plus élastiques en étendant la signification à tout lieu où l'on met les chiens de chasse, royaux ou autres, à tout logement des équipages et des gens d'une vénerie. De nos jours on est encore allé plus loin en appliquant le même nom à l'hôpital des chiens, et l'usage a poussé l'irrévérence, d'ailleurs sanctionnée par tous nos lexiques, jusqu'à flétrir de ce nom, jadis si aristocratique, toute habitation en désordre, fort sale et très-mal tenue. Mot et patron n'ont point eu de chance. Je veux croire qu'au temps du « royal autheur » le palais des chiens n'était rien moins que le type de la malpropreté et du désordre. Si nous l'avons ainsi transformé, il n'y a sûrement pas à en tirer vanité.

Quoi qu'il en soit, toute demeure spécialement et exclusivement réservée aux chiens est un chenil. Il y en a de petits et de grands. Les derniers deviennent des établissements plus ou moins considérables qui se complétent par des dépendances nécessaires.

Je parlerai des petits d'abord, les plus nombreux dans un pays à la propriété morcelée, comme est le nôtre. Je dirai ensuite quelques mots des autres.

II.

Lorsqu'on nourrit assez de chiens pour qu'il soit utile et commode de leur donner une habitation distincte, celle-ci doit réunir toutes les conditions de salubrité et de confort voulus pour que les animaux s'y maintiennent en santé. On choisit au rez-de-chaussée une pièce ouverte, si faire se peut, au levant et au couchant. On en établit le sol avec soin afin de préserver les habitants de toute humidité, car celle-ci est quasiment leur plus grand ennemi, la cause la plus active et la plus prochaine de maladies. On forme donc le fond d'une couche assez épaisse de pierrailles et de mâchefer bien battu sur lesquels on pose des poutrelles et un plancher. J'ajoute que le plancher offrira une pente suffisante pour faciliter le séchage lorsqu'on croira devoir laver à grande eau. Si le terrain n'était pas de nature sèche, on l'assainirait par le drainage; ça coule de source. Je n'insiste pas.

Digitized by Google

Il faut des fenêtres, une porte, un ventilateur, toutes choses dont la destination et les fonctions sont bien connues. Je demande qu'on place les fenêtres assez haut pour que les animaux n'aient jamais la fantaisie de s'échapper par cette voie pour aller courir le guilledou. Si elles étaient un peu basses, si elles se prêtaient en quoi que ce soit à la tentation, il y aurait lieu de les griller en dedans, complication qu'il est bon d'éviter. J'aimerais à ce qu'elles s'ouvrissent en tabatière, par le haut, et en dedans, de façon à ce que, en les tenant ouvertes, l'air du dehors aille se mêler à celui des couches supérieures du local avant d'arriver à la hauteur de ses habitants.

La porte n'a rien de particulier. On demande qu'elle soit large, car elle servira souvent à des étourdis, à une gent toujours pressée de sortir et assez peu raisonnable pour se précipiter violemment au risque de se blesser. Faites donc les choses, établissez cette porte de manière à prévenir les accidents.

Le ventilateur est indispensable. C'est par lui que seront entraînés l'air usé et les émanations délétères qui se dégagent incessamment du corps des animaux. Cet appareil répond à deux besoins : expulsion de tous les gaz irrespirables d'un intérieur habité, facilité donnée à l'air pur de pénétrer pour remplacer celui qui s'est échappé. C'est peut-être la première fois que le ventilateur est proposé pour un chenil. Faites cependant qu'il devienne à la mode, car il est vraiment indispensable ici. Jamais chenil privé d'une cheminée d'appel ne sera complétement sain. Or, si logement a besoin d'être salubre, à coup sûr c'est bien celui-ci.

Il s'agit à présent de l'aménagement intérieur, chose très-importante aussi et des plus simples, raison de plus pour qu'on lui accorde l'attention qu'elle réclame. Il faut faire le lit des chiens, car ces animaux aiment à se coucher. Ce sont d'intrépides dormeurs. S'ils se livrent ainsi à des sommeils prolongés, c'est que leur nature le leur impose ; obéissons à cette indication et préparons-leur une couche rationnelle et confortable.

Ce sujet a été fort bien étudié par M. Bouchard-Huzard dans un excellent livre qui devrait être entre les mains de tous les agriculteurs (*Traité des constructions rurales*). Je lui emprunte avec profit pour mes lecteurs le passage suivant :

Digitized by Google

« Disposez, dit-il, des deux côtés du chenil, des banquettes mobiles percées de trous, ou lits de camp en bois, de 1 mètre de largeur environ : elles seront élevées de $0^{m}15$ au-dessus du sol, un peu inclinées en avant, avec un petit rebord, et appuyées sur des tasseaux en bois ou en briques ; on les relève le long des murs, pour laver et nettoyer le dessous, qui doit être dallé.

« Des séparations ou cloisons en bois léger de $0^{m}40$ à $0^{m}50$ de hauteur établies à la distance de $0^{m}80$ environ entre elles, formant des espèces de stalles sur les planchers ou sur les banquettes, empêcheront les chiens de se mordre, et arrêteront la transmission des maladies contagieuses, telles que la gale et les chancres. Des loges à ouverture plus étroite, placées dans les angles, seront réservées pour les lices portières. Un lambris appliqué le long du mur sera utile à la santé des chiens.

« — Il sera facile de calculer la grandeur à donner au chenil : si l'on suppose de chaque côté une banquette de 1 mètre, et au milieu un passage de 2 mètres, soit 4 mètres de largeur, on n'aura, pour obtenir la longueur du local, qu'à multiplier $0^{m}80$ par la moitié du nombre de chiens que l'on veut qu'il puisse contenir. L'expression en surface sera

$$S = \frac{n \times 0{,}80 \times 4}{2} = n \times 1^{m.c}60^{d.c}$$

ou $1^{mc}\ 60^{dc}$ par chaque chien, dimension qu'on peut porter à 2 mètres carrés dans certains cas particuliers.

« — Un petit chenil peut être placé à côté d'une pièce où se tiendra quelqu'un pendant la nuit. Dans ce cas, un guichet de communication, ouvert à la hauteur de $1^{m}50$ au-dessus du sol, permettra de voir ce qui s'y passe. Les fenêtres destinées à l'éclairage doivent être au moins à la même hauteur, afin que les chiens ne tentent pas de s'élancer à travers.

« — On pratique quelquefois dans la porte d'entrée du chenil une petite ouverture à coulisse de $0^{m}30$ à $0^{m}35$ de côté, qui ne laisse passer qu'un chien à la fois.

« — On joindra au chenil une cour où les chiens auront la liberté de se rendre suivant leur désir ; la surface en sera un peu plus grande que celle du chenil. Une auge toujours remplie d'eau

Digitized by Google

pure y sera placée ; il serait même bon que les chiens pussent y jouir d'une mare pour se baigner. »

Voilà pour les chenils de la petite propriété.

Voyons à présent ceux qu'on édifie pour les grands équipages de chasse.

III.

Tous les écrivains de la vénerie ont consacré au chenil un chapitre spécial. Ce chapitre, toujours le même, se transmet invariablement, et d'âge en âge avec une fidélité exemplaire. L'accord en tous les points, *rara avis*, existe ici, et je ne puis qu'en féliciter les veneurs qui sont ainsi en possession d'un programme complet et parfait.

On semble en faire les honneurs, lorsqu'on cite une source, à Charles IX, mais le roi veneur n'a été lui-même qu'un plagiaire, car son chapitre relatif au *chenil* « est *la reproduction* à peu près textuelle du chapitre XII du livre de J. du Fouilloux, portant ce titre : « *comme doit estre situé et accommodé le chenin des chiens.* »

C'est, je viens de le dire, un programme arrêté *ne varietur* depuis trois siècles. Je le copie en entier, mais j'y ajouterai probablement quelque chose.

« Le chenin doit estre situé en quelque lieu bien orienté, où il y ait une grande court bien aplanie, ayant 80 pas en quarré, selon la commodité et puissance du seigneur. Mais d'autant qu'elle est spacieuse et grande, elle en est meilleure pour les chiens : parce qu'ils veulent avoir du plaisir pour s'esbatre et se vuyder. Par le milieu du chenin y doit avoir un ruisseau d'eau vive, ou une fontaine, près laquelle faut mettre un beau grand tymbre de pierre pour recevoir le cours de la source qui aura un pied et demy de haut, afin que les chiens y boivent plus à leur ayse et faut qu'iceluy tymbre soit percé par un bout, afin de faire évacuer l'eau, et qu'on la nettoye quand on voudra. Sur le hault de la court, doit estre basty le logis des chiens, auquel faut qu'il y ait deux chambres, dont l'vne sera plus spacieuse que l'autre, et en icelle doit avoir vne cheminée grande et large, pour y faire du feu quand mestier sera. Les portes et fenètres

Digitized by Google

d'icelle chambre doivent estre situées entre le soleil levant et le mydi. La chambre doit estre eslevée de trois pieds plus haut que le plan de la terre, et y faut faire deux cois, afin que l'urine et immondicité des chiens se puissent vuyder. Les murailles doivent estre bien blanchies, et les planchers bien collez, de peur que les araignées, pulces, punaises, et leurs semblables s'y engendrent et nourrissent. Les fenestres doivent estre bien vitrées de peur que les mouches y entrent. Il leur faut tousiours : laisser quelque petite porte ou huysset, afin qu'ils s'aillent vuyder et esbatre quand ils voudront. Puis il faut avoir en la chambre des petits chaslits qui soient eslevez de terre d'vn bon pied, et que souz chacun des pieds du chaslit y ait vn petit rouleau ou boule pour les mener là par où on voudra, afin de pouvoir nettoyer dessous et aussi quand ils viendront de la chasse, et qu'il est question de les faire chauffer et seicher, on les puisse rouler et approcher du feu. Et si faut qu'iceulx chaslits soient foncez de clies, ou bien d'ais percez, afin que s'ils pissaient, l'urine s'écoulast à terre. Il faut une autre chambre pour retirer le valet de Chiens, afin de reserrer ses trompes, couples et autres choses requises à son art.

« Ie n'ay voulu parler des chambres somptueuses que les Princes font faire pour les Chiens, esquelles il y a des poiles, estuves et autres magnificences : parce que cela m'a paru leur estre plus nuisible que profitable : car s'ils sont accoustumés telles chaleurs, estanz traittez si délicatement, et qu'on les meine en quelque lieu où ils soient mal logez, ou bien s'ils courent par temps de pluye, ils seront suiets à se morfondre, et à devenir galeux. Parquoy i'ay bien voulu dire, qu'alors qu'ils viennent de la chasse, et qu'ils sont moüillez, il suffit seullement qu'ils soient bien chauffez et couchez seichement, sans leur accoustumer tant de magnificence. Et parce qu'aucunes fois on n'a pas la commodité d'avoir fontaines ou ruisseaux, il est requis de faire petits baillots de bois, ou bien quelque tymbre pour mettre leur eau. Il se faut bien donner garde de leur donner à boire en aucun vaisseau d'airain ou de cuivre: parce que ces deux espèces de métaux sont véneneuses de leur nature, et font tourner et empunaisir soudainement l'eau, qui leur serait grandement contraire. Il est aussi nécessaire d'auoir de petits baquets de bois pour mettre

Digitized by Google

leur pain, qui doit estre rompu et découpé par petits loppins dedans, parce que les Chiens sont aucunes fois desgoutez et malades : aussi qu'il y a certaines heures qu'ils ne veulent manger : qui est la cause que les baquets ne doivent estre sans pain, comme nous avons mis au pourtrait cy dessus. »

Or ce « pourtrait » (*pl.* 64, *fig.* 123) le reproduit exactement. A mes yeux il offre ce double avantage : donner une idée de la manière dont on « illustrait » les livres il y a trois siècles, répéter par l'image la traduction fidèle du chapitre que je viens d'emprunter à un maître veneur de ce temps-là.

L'établissement est complet dans sa simplicité. Si les chiens ne se montrent pas beaux, c'est que l'artiste a odieusement trahi la ressemblance. Les dessinateurs employés par du Fouilloux avaient moins de talent que ceux qui nous prêtent aujourd'hui leur utile et précieux concours. Je consigne cette remarque pour rappeler que nos pères nourrissaient de belles et bonnes races canines, très-supérieures aux spécimens d'artistes qui sont venus jusqu'à nous.

Et maintenant, pour ne point allonger outre mesure cette partie de mon livre plus gros déjà que je ne l'aurais voulu, je me borne à mettre en regard du *chenin* de Jacques du Fouilloux :

Un projet d'établissement du *chenil*, étudié et arrêté par M. Joseph de Carayon la Tour qui, cédant à mes pressantes sollicitations, m'a gracieusement autorisé à le produire en plan et en élévation (*pl.* 65 et 66, *fig.* 124 et 125).

Cette belle construction, que je crois pouvoir donner comme un modèle, sera prochainement élevée à la Tour, en face du château de Virelade dont une race de chiens courants, renommée aujourd'hui, porte le nom. C'est en pleine connaissance des besoins que le projet a été mûri. S'il est beau sous le rapport architectural, il est bien plus heureusement entendu encore sous le rapport scientifique. Toutes les exigences y trouvent leur pleine et entière satisfaction ; aucune des recommandations de l'hygiène n'y a été oubliée. Cette fois, le programme des anciens a été revu, rationnellement augmenté et considérablement amélioré. Ce point sera aisément mis en saillie par l'examen détaillé du plan dont il deviendrait oiseux de parler plus longuement, tant il est intelligible et facile à interpréter en son en-

Digitized by Google

semble et jusque dans ses moindres détails. Quelques mots cependant peuvent être nécessaires.

Et d'abord, l'accès en est facile. Faisant face au château, l'établissement se trouve relié à lui par une allée qui lui est propre et qui débouche dans « le chemin du départ, » voie spéciale au chenil qui a, de plus, ses allées et chemins de service, le tout commodément tracé, et gracieusement contourné.

Remarquez à présent avec quelle judicieuse entente ont été disposées les cours attenantes à chaque partie de l'établissement. Le premier et le second chenil ont chacun la leur, c'est entendu. Là est le gros de la population, on ne pouvait pas l'oublier. Ils forment en apparence l'objet essentiel, l'œuvre principale. A eux se rattache le pavillon de l'homme de garde : cela devait être ; puis à l'autre extrémité la salle des veneurs et à la suite de celle-ci, sur un autre plan, la chambre du piqueur, la cuisine, le chenil des chiennes et les hangars. Sous l'un se trouve le réfectoire, le baquet des toutous, et sous l'autre un fourneau pour la préparation des aliments et une pompe.

Mais que les accessoires ou les dépendances sont intelligemment compris, soignés; et quelle importance ils acquièrent dans leur ensemble!

Je me borne à mentionner le chenil spécial aux lices en gésine, ou nourrices, avec une cour fermée pour chacune ; l'infirmerie traitée avec la même attention ; une chambre aux provisions avec logement du valet de chiens au dessus.

En face du grand chenil, séparé en premier et second, de l'autre côté de la cour commune, dite cour de service, de magnifiques boxes pour les chevaux de chasse, une sellerie, un lavoir ; en arrière encore à distance convenable, la fosse à fumier, puis en un point bien choisi, un beau hangar aux provisions (foin, paille, etc.).

Les deux grands chenils sont voûtés en pierre de taille : la naissance de l'arc est à 2 mètres du plancher inférieur qui est à $0^{m}15$ au-dessus de celui de la salle des veneurs, et celui-ci domine rationnellement le sol extérieur.

Les bancs ne présentent pas de séparations. Ils sont établis contre les murs, à une hauteur de $0^{m}25$. Ils mesurent 0^{m} 80 de largeur et portent, en rebord, une petite planche de $0^{m}15$ de saillie qui retient la paille formant couche ou litière.

Digitized by Google

L'espace a été calculé de façon à ce que chaque chien ait une place carrée de 0m80.

Les cours sont grandes, aérées, ombreuses pourtant, grâce aux plantations qui les protégent, et toujours pourvues d'eau saine et potable.

Pour 30 chiens, une cour ne peut avoir moins de 25 mètres carrés. On les sépare ou on les clôt en palissade ou en fil de fer afin de laisser à l'air sa libre ou facile circulation.

Dans le midi, on établit le fourneau de la cuisine en plein vent, ou plutôt sous un hangar placé à bonne distance du chenil afin de ne pas y attirer les mouches en été.

Les chiens mangent tous au même baquet, sous un hangar tenu avec une recherche de propreté qui fait plaisir à voir et qu'il faut louer hautement.

Un homme à qui l'on n'impose pas d'autres devoirs suffit au service de 40 à 50 chiens.

Voici à présent une vue intérieure du chenil (Hôpital des chiens) (*pl.* 67, *fig.* 126) de l'École impériale vétérinaire d'Alfort. Ici, tout commentaire devient inutile.

C. L'HYGIÈNE.

I. La science de la santé. — Le chien bien portant. — Santé relative. — Population libre et abandonnée. — Les misères de l'espèce. — II. Les gâteries nuisibles. — Les absurdités du maître. — La consultation. — Le boucher facétieux. — Un secret à garder. — III. *Aqua et panis.* — Au déjeuner. — La soupe. — Ni chaud ni froid. — Sérieux inconvénients. — Au chenil. — Gloutons et timides. — Au gras et au maigre. — La condition. — Les obèses. — Les auxiliaires de la santé. — Les soins de propreté. — Les garnisaires. — Utilité de la puce ! — IV. La tenue du chenil. — Une vérité renouvelée des Grecs. — Le pansement de la main. — Règlement intérieur. — Le service des gens. — Assainissement du chenil. — Les lavages. — Les urinoires. — Ventilation et fumigations. — Immondices et litière. — V. Les ébats. — Les précautions voulues. — Les bains de santé. — Les recommandations de l'antique vénerie. — Les bains médicamenteux. — Les signes généraux d'une indisposition.

I.

L'hygiène sera simplement pour nous la science de la santé, c'est-à-dire de cet état particulier dans lequel chaque appareil

Digitized by Google

d'organes doit être maintenu pour remplir librement et régulièrement les fonctions qui lui sont dévolues, de la santé sans laquelle il n'y a rien à attendre d'un animal, quel qu'il soit, ni travail musculaire, ni produit en nature, ni jouissance d'aucune sorte.

L'hygiène embrasse donc tout ce qui peut avoir une action quelconque sur les êtres vivants. L'alimentation n'en forme, à vrai dire, qu'un chapitre. Après nous être occupé plus haut des aliments, nous aurons par conséquent à revenir ici sur plusieurs points négligés à dessein et qui tiennent aux règles à suivre pour la bonne administration de la nourriture. Et de même, après avoir traité de l'habitation, nous aurons à parler des soins de propreté qui la concernent.

Chez le chien, les signes de la santé sont faciles à saisir : c'est la gaieté, la vivacité, la parfaite liberté des mouvements, l'appétit et le facile accomplissement des actes digestifs ; c'est la respiration calme et égale, le poil plus ou moins lisse suivant la race, et offrant ce reflet particulier qui le rend luisant, c'est-à-dire vivant ; c'est la souplesse de la peau, le froid du bout du nez humecté par une légère rosée, et la température des oreilles un peu plus basse que celle des autres régions du corps ; c'est le langage expressif de la queue, compris par les moins intelligents, et aussi celui des yeux vifs, brillants et caressants pour les amis ; c'est enfin la couleur d'un rose vif et uniforme de la conjonctive, des gencives et de la membrane de la bouche, celle-ci convenablement humectée par la salive.

Voilà le chien bien portant.

Il y a toutefois une santé relative, une manière d'être qui n'est pas à proprement parler la maladie, et qui n'est pas davantage la condition la meilleure. Cette façon d'être, par malheur, devient le propre du grand nombre ; elle a envahi la multitude et frappe l'observateur. Sur sept à huit cents chiens dont je vois peuplées les rues de certaines villes où chacun prétend les aimer et les soigner avec plus ou moins de sollicitude éclairée, je n'en trouve pas cinquante qu'on puisse dire bien portants. Ou trop nourris, c'est-à-dire déformés par l'accumulation exagérée de la graisse, et alourdis par une obésité repoussante, ou maigres, décharnés, hideux, couverts du triste manteau de la misère, telles

Digitized by Google

sont les deux grandes divisions que je suis forcé de faire dans cette population libre des rues où, malgré les règlements de police, grouillent, pêle-mêle, ceux qui ont trop et ceux qui n'ont point assez, les prétendus aristocrates, la classe moyenne et la plèbe.

Cet état spécial n'est pas sans danger, je le crois, j'en ai la conviction. Il est la conséquence nécessaire d'un régime doublement défectueux. Qu'il se caractérise par plus ou par moins, l'excès est également condamnable et nuisible. Ici, à n'en pas douter, il nuit; je le condamne. A voir une population ainsi menée, on sent bien les fâcheux effets de l'abandon ou de l'absence des soins rationnels sur la constitution et sur la beauté physique des individus. Quand il y a tant de races distinguées, on est surpris à bon droit de ne rencontrer que des animaux affreux. L'homme est bien coupable de laisser ainsi, de gaieté de cœur, se dégrader et s'abâtardir le chien qu'il serait si aisé d'élever et de maintenir sur les plus hauts degrés de l'échelle de la perfection de l'espèce.

II.

En revenant sur la question du régime alimentaire, je ne m'attarderai pas dans les broussailles du chemin. Les petits chiens de salon, les races de fantaisie que la mode multiplie si rapidement et dissémine à tous les vents, sont en général les plus mal traités. On les bourre, on les souffle; on leur donne sans mesure; on invente pour eux des mets nouveaux, et, chose vraiment étrange! on profite de la bizarrerie d'humeur de ces êtres capricieux, jaloux, fantasques, pour leur faire accepter des substances auxquelles ils ne toucheraient jamais volontairement, et qu'ils prennent avec colère cependant, tourmentés qu'ils sont par l'envie, pour empêcher que le chat ou tout autre, à qui on les menace de les offrir, les reçoive en réalité. On abuse des pauvres créatures, on s'en fait un jeu, on s'en amuse. Singulière façon de les aimer! Elle est pourtant des plus ordinaires. Je sais une charmante petite chienne de la Havane dont on a si bien excité la jalousie envers et contre tous, qu'on lui fait avaler, lors même qu'elle est repue, toutes sortes de choses qui ne lui conviennent point — des petits radis, du thon mariné, des fragments de cornichons, toutes

Digitized by Google

les sucreries et petits fours imaginables, des feuilles de salade, des prunes à l'eau-de-vie. C'est à n'y pas croire, tant cela paraît invraisemblable, et pourtant rien n'est plus vrai.

La tristesse, le malaise viennent vite à la suite d'une vie pareille. Consulté au sujet d'une jolie havanaise qui se trouvait en situation semblable, un docteur de ma connaissance répondit complaisamment à la dame qui possédait l'animal : faites trève avec un régime de fantaisie et bornez-vous à composer de petites pâtées suivant l'ordonnance que voici :

Pain du plus pur froment trempé dans l'eau,
Foie de veau cuit dans le pot au feu et râpé,
Cœur de bœuf coupé en très-petits morceaux.

Mêlez ensemble par parties égales, sans pétrir et sans tasser, servez frais et distribuez à petites doses.

Il s'agissait de se procurer du foie avec du cœur. La dame s'adresse au boucher avec recommandation expresse de fournir des qualités supérieures à seule fin d'obtenir une pâtée la meilleure possible. Le boucher trouva, là, matière à rire. Il se fit remettre le petit carré de papier qu'on lui avait lu et après en avoir sérieusement médité l'ordonnance : « Madame, dit-il, au profit de qui a été formulée cette merveilleuse recette doctorale, au profit de votre jolie havanaise, pas vrai ? J'en ai essayé ; c'est bon, mais j'ai mieux que ça. Un médecin étranger, de grand renom, un compatriote de ces charmants animaux, m'a donné un secret, j'en use depuis plus d'un an et mon petit mignon de chien, souffreteux jusque-là, a repris vigueur et santé. J'ai l'expérience pour moi, je vous en transmets le fruit avec désintéressement, pour le double plaisir de vous être agréable et de faire une bonne action ; une fois n'est pas coutume, mais vous me garderez le secret ; j'y compte.

« Le vrai régime de ces amours de chiens qui nous viennent de la Havane, le voici :

« Comme nourriture, des pommes vertes à discrétion ;
Chaque matin un petit bain de pieds, légèrement salé ;
Tous les soirs un petit lavement au miel. »

En divulguant ceci je commets, Dieu me le pardonnera, j'espère,

Digitized by Google

une haute indiscrétion. Plus de mystère ! voilà la recette dans le domaine public ; je n'ai pas pris le moindre brevet d'invention. Si le fisc y perd quelque rentrée, les clients de mes éditeurs y gagneront. En mon âme et conscience, je trouve qu'il y a compensation et je passe la tête haute, la conscience en repos, sans peur et sans reproche.

III.

Le régime que je viens de dire est tout spécial aux chiens de la Havane naturalisés français. Il conviendrait peu, il réussirait moins à l'alimentation des autres ; mais j'ai déjà fait connaître la nature et le mode de préparation des nourritures que l'expérience conseille de donner à ceux-ci.

Et d'abord le pain et l'eau — *aqua et panis.* Que le pain soit confectionné avec de bonnes farines, avec soin et convenablement cuit. Il ne sera jamais du jour et on veillera à ce qu'il ne vieillisse pas trop, à ce qu'il ne s'altère pas surtout en vieillissant. On le divise en morceaux rationnels et on en mesure la quantité à l'appétit des animaux. Donnez en suffisance, rien de plus : rester sur sa faim au sortir de table est un dicton dont il ne faut pas méconnaître la sagesse.

Au déjeuner, la ration de pain arrosée d'eau fraîche pure et limpide constitue un repas un peu frugal sans doute, mais suffisant en temps ordinaire lorsque le travail n'a rien d'excessif.

Le soir, il y a festin, on donne la soupe grasse, bien faite, en proportionnant toujours la dose aux besoins, en donnant moins dans les jours d'oisiveté relative, en élevant la dose quand les bêtes fatiguent. Il ne doit rien rester jamais. Sept à huit minutes après que les chiens se sont attablés, tout doit avoir disparu. Je connais des gens qui s'ennuieraient fort d'être plus longtemps à table, mais c'est l'exception. Ceux qui vivent pour manger l'emportent sur ceux qui mangent pour vivre. N'exagérons rien, tenons-nous dans un juste milieu. De celui-ci on a dit trop de mal, je soutiens qu'il a du bon. C'est ainsi que la soupe ne doit être ni trop chaude ni froide, mais entre les deux. J'ajoute, du Fouilloux le voulait et sans doute aussi beaucoup d'autres avant qu'il fût né, j'ajoute que la préparation des ali-

Digitized by Google

ments doit être surveillée sous le rapport de la qualité et de la propreté, dans des vases autres que ceux en cuivre. Le nettoyage des ustensiles quelconques employés à la cuisine ou au réfectoire, est chose de rigueur et qu'il faut faire avec un luxe de précaution qui n'atteindra jamais l'excès.

Le pourquoi de ces recommandations découle de source. Le chien est légèrement glouton de sa nature : lorsqu'il est rationné comme je le demande ici, au nom de l'hygiène flanquée d'une économie fort bien entendue, il avalerait presque bouillante, et sans souffler dans la cuillère, la soupe qu'on lui servirait au sortir de la marmite. Ça n'est pas fameux pour l'estomac de lui envoyer des aliments qui le brûlent, mais il y a une autre raison, particulière à tous les chiens, qui, dans l'intérêt de leurs fonctions, ont à utiliser fréquemment leurs facultés olfactives. Les chasseurs sont tous d'accord sur ce point : les aliments trop chauds oblitèrent à un degré quelconque le sens de l'odorat, chez le chien. Voilà qui devient grave. Un chien de chasse qui n'a plus toute la finesse du nez voulue est une non-valeur ; il dégringole jusqu'au bas de l'échelle de l'utilité spéciale et n'est plus bon tout au plus qu'à garder la porte d'une basse-cour.

Au chenil, les choses ne se passent pas tout à fait comme ailleurs. Les repas sont l'affaire du valet de chiens le plus soigneux ou du piqueur. « Lorsqu'il entre au chenil, dit Elz. Blaze, il doit même toujours avoir le fouet à la main et crier, *derrière Miraut, derrière Bustaut*, en ayant soin de nommer ceux qui s'approcheraient de lui. Chaque fois qu'on parle aux chiens, il faut dire leurs noms ; lorsqu'un coup de fouet est lancé, celui qui le reçoit doit sentir et savoir que c'est pour lui. On ne doit pas caresser les chiens courants comme les chiens d'arrêt. S'ils vous approchaient, s'ils vous sentaient, s'ils vous léchaient, l'envie pourrait les prendre d'aller plus avant ; l'odeur de la chair fraîche les pousserait au crime, et vous deviendriez un jour victime de votre popularité.....

« Les chiens ne doivent attaquer la soupe qu'après que le valet en a donné la permission. Dans un chenil bien ordonné, tout doit se faire comme dans une caserne ; le soldat ne mange la soupe qu'après le roulement du tambour. Lorsque le valet de

Digitized by Google

chiens a rempli les auges, il crie : *allons, mes beaux, allons, mes toutous, au pain, au pain*, et vous verrez que ce commandement s'exécutera tout de suite avec ensemble et précision. Un valet de chiens qui sait vivre a soin de régaler sa meute de quelques fanfares pendant le repas ; c'est un plat de plus qui ne coûte pas cher. Il doit connaître ceux qui mangent trop vite, qui sont querelleurs, et ne permettent pas à d'autres le libre accès de la table commune. Ceux-là doivent être retenus pendant quelques minutes ; il ne faut leur permettre de commencer qu'au moment où les autres ont à moitié fini. Par la même raison, le valet remarquera les chiens timides ; il les encouragera, les placera favorablement à l'auge, et les protégera le fouet à la main. Les chiens courants sont voraces comme des loups ; c'est vraiment prodigieux tout ce qu'ils pourraient engloutir dans un repas, et comme le dit J. Catz au bas d'un de ses emblêmes :

« Le chien, le jeu, l'amour, le feu
Ne se contentent oncq de peu.
Qu'on donne au chien du pain, qu'on donne du fourmage,
Il gloute sans mascher et veut jà davantage.
Quel grand faveur que faict la dame à son amant,
Rien ne lui oncq suffit, il va toujours avant. »

Chez certains veneurs on sépare les chiens qui s'engraissent trop, on les met « au gras » suivant l'expression consacrée, par antithèse, puisque la séparation momentanée a lieu pour les empêcher de prendre part au repas pendant toute sa durée ; c'est bien plutôt « au maigre » qu'il faudrait dire puisque la chose a pour effet de laisser prendre moins d'aliments à chaque repas et de faire tomber tout un excès d'embonpoint.

L'embonpoint contenu en certaines limites est l'un des signes de la santé ; mais en deçà et au delà, on trouve la maigreur et l'obésité. Sur les frontières de celle-ci et de l'autre, la santé n'est point atteinte, mais un pas de plus dans les deux directions et l'on arrive à l'excès, à un état qu'il faut également éviter. Notre mot embonpoint est un peu vague et puis il pousse trop à un état de graisse très-voisin de l'obésité. Le mot anglais *condition* offre plus de précision. Il caractérise mieux l'état, la situation physiologique la plus compatible avec l'exercice libre et ré-

Digitized by Google

gulier des fonctions de la vie et aussi avec la destination particulière à chaque individu. La condition du mâtin ou du bulldog, par exemple, n'est plus celle du chien courant ou du lévrier.

Comme l'obésité, d'ailleurs, la maigreur a ses degrés. Ces états opposés se guérissent ou se combattent par les contraires. En dehors de toute maladie, l'excès de travail, l'insuffisance dans la mauvaise qualité des aliments, l'absence des soins les plus urgents conduisent insensiblement à l'émaciation, à l'appauvrissement absolu, à la misère et à tout ce qui lui sert de cortége ; trop de nourriture, et pas assez d'exercice occasionnent la plénitude et déterminent la condition pénible qui prend le nom d'obésité et qui est la source de beaucoup de maux, de plusieurs affections de peau repoussantes.

L'abstinence ou du moins un régime plus sévère et un exercice rationnel d'une part, moins de fatigue, plus de nourriture et de meilleurs soins de l'autre, tels sont les voies par lesquelles on se tient également éloigné des deux extrêmes que je viens de dénoncer comme étant une situation mauvaise l'une et l'autre.

Le Chasseur rustique, dont le chien d'arrêt était l'objectif, a donné sur tout cela d'excellents conseils. « Enregistrons, dit-il, en terminant cet article, qu'une nourriture saine, régulière, qu'un exercice journalier, sont les meilleures auxiliaires de la santé ; qu'un chien dans la force de l'âge doit avoir une ration de pain sec le matin, et une bonne soupe grasse le soir ; qu'on peut sans inconvénient, surtout lorsqu'il fatigue, y ajouter un peu de basse viande, des os même ; les plus gros sont les moins dangereux, ceux qui présentent des inconvénients sont les petits os *creux* des ailes et des pattes de volailles, qui, en se cassant sous la dent, forment autant d'esquilles aiguës qui l'égorgent ou lui déchirent l'estomac et les intestins ; que la pomme de terre employée sans mélange est une mauvaise nourriture, et que la mauvaise nourriture est la source de toutes les maladies..... »

Laissez les chiens courants à part puisque ceux-là ont leur hygiène en quelque sorte distincte, et traitez tous les autres ainsi que le demande M. A. d'Houdetot en si bons termes.

Digitized by Google

IV.

Revenons à l'habitation. La simple niche est facile à nettoyer : je ne veux pas dire par là qu'il soit déjà si aisé d'obtenir qu'on la tienne propre ; qu'on la vide fréquemment ; qu'on la balaie aussi souvent et aussi soigneusement qu'il convient ; qu'on en renouvelle la paille autant que cela est nécessaire ; qu'on en approprie enfin les entours de façon à ce que le chien y soit bien, s'y plaise et n'y trouve pas de causes de maladies honteuses presque aussi pénibles pour le maître que pour lui-même.

La paresse et l'incurie sont de vilaines choses, tâchez qu'elles n'entrent point chez vous, et ces chiens, vos amis, les gardiens de vos personnes et de vos propriétés, s'en trouveront bien.

Je passe, sans les regarder, à côté de ces paniers ou de ces corbeilles dans lesquels les petits oisifs de l'espèce dorment pendant la plus grande partie de leur vie, en un coin de la chambre à coucher de maîtresse. Ces enfants gâtés dont on devient si bénévolement esclave n'obtiennent pas toujours qu'on secoue à toutes les fêtes carillonnées le tapis, ou le coussin, ou la peau de mouton, qui forment leur couche habituelle. Aussi les insectes pullulent là dedans comme dans la fourrure du toutou qu'ils tourmentent en le chatouillant désagréablement et en le suçant à qui mieux mieux. La pauvre bête se venge en cédant maints de ses tourmenteurs avides aux gens de la maison : ceux-ci en font leur profit. En effet, on sait quelles fonctions utiles à la santé la science assigne à la vermine, celle de forcer le patient qu'elle dévore à se gratter et, par là, à exciter le fonctionnement de la peau empêché par la malpropreté qui la couvre et en obstrue les pores, circonstance favorable à plus d'une maladie. Les chiens bien tenus, de même que les gens voués à la propreté, ne connaissent pas les insectes de cet ordre-là : et je leur en fais mon sincère compliment. Ceux-ci, les insectes naturellement, ne trouvent à vivre que là où l'incurie accumule les horreurs de la saleté.

Le chenil réclame des soins très suivis. Le nombre des habitants en accroît les exigences. Cela se comprend puisque les chiens passent là leur existence presque entière. La grande liberté dont jouissent les populations canines n'est pas le partage

Digitized by Google

des chiens de meute ou de travail journalier qui ont pour demeure ordinaire un chenil. Il en résulte que le service s'y complique et que les valets de chiens doivent être surveillés de crainte de ces oublis volontaires auxquels pousse une négligence coupable. Une meute représente parfois un capital considérable; elle est toujours assez difficile à bien composer, à organiser d'une façon intéressante et complète eu égard à sa destination, il est donc bien naturel qu'on arrange les choses de manière à l'avoir toujours en bon état et toujours prête. Aussi, conformément à une sage prescription d'Elz. Blaze, un maître d'équipage doit-il placer, à la porte du chenil, un règlement bien fait, contenant les heures des repas, de la promenade, du nettoyage, etc. etc., toutes choses qui doivent s'effectuer journellement et régulièrement, et à l'exécution desquelles il importe de veiller, tant le zèle des sous-ordres est prompt à s'endormir. Je n'apprendrai à personne leur façon d'agir; elle est si générale et si usuelle que chacun la sait pour en être la victime toujours désignée et, croit-il, privilégiée. Hélas! c'est aujourd'hui le privilége de tous; tous, en effet, nous sommes égaux devant les services de nos gens. Donc,

Il n'est pour voir que l'œil du maître.

c'est pour la seconde fois que je vous répète cette vérité renouvelée des Grecs, ni plus ni moins que le noble jeu d'oie d'enfantine mémoire : ne l'oubliez jamais.

« Tous les matins, dit Elz. Blaze, d'accord en cela avec tous les hygiénistes, tous les matins, les chiens doivent être bouchonnés. On doit voir si, pendant la nuit, aucun n'a reçu de coup de dents. La paille sera secouée ou changée sur les bancs, le dessous sera nettoyé; la cour sera raclée, balayée, lavée; on rincera les auges, on les remplira d'eau fraîche. Les heures du déjeuner, du dîner, seront fixes, et rien ne devra les faire avancer ni reculer. Seulement les jours de chasse on donnera la soupe une demi-heure après le retour au chenil, un peu plus tard, si l'on veut, mais jamais plus tôt. On voit des chiens si fatigués après avoir chassé qu'ils ne peuvent pas manger. Le valet devra les connaître. Il gardera leur portion pour la leur donner quand

Digitized by Google

ils se seront bien reposés. Avant de présenter la mouée, le valet bouchonnera les chiens. S'il fait froid, cette opération se fera devant un bon feu de fagots, vif et clair. Le lendemain, on devra les éponger, les peigner, les nettoyer. En les voyant il faut qu'on ne puisse pas croire qu'ils sont sortis du chenil.

« Vous devez fixer la ration de vos chiens, et veiller à ce qu'on la leur donne. Cette ration doit varier suivant la saison. Au printemps on peut la diminuer pour l'augmenter plus tard, lorsque la chasse commencera. Un chasseur doit veiller à toutes ces choses. De chacune d'elles dépendent la santé, la conservation d'une meute, et quels regrets n'auriez-vous pas si vous perdiez vos plus beaux chiens par la négligence d'un valet. »

Il y a sur ces divers points unanimité parmi les veneurs et j'aime à croire que tous agissent comme ils parlent. J'en réponds pour M. Jacques Baratte, le piqueur de M. J. de Carayon La Tour. Or voilà ce qu'il me mande sur ce point important : « En premier lieu, je m'occupe beaucoup de l'assainissement du chenil. J'évite en toutes saisons l'humidité, quoique les carrelages exigent un lavage à grande eau, presque journalier. L'hiver, je sèche les chenils avec un grand feu, et je fais des fumigations aromatiques. En été, après le nettoyage du matin, je remplace les fumigations par des aspersions d'eau chlorurée. Je soigne particulièrement la ventilation. En l'absence des chiens, j'établis des courants d'air indispensables à la salubrité. Pendant les plus fortes chaleurs, j'enferme les chiens dans l'obscurité qui les invite au sommeil.

« Je regarde la propreté comme chose tout-à-fait essentielle. Aussi la paille des bancs est souvent changée; on lessive même les bancs pour leur enlever la crasse qui engendre la vermine. Au printemps, j'emploie comme préservatif des maladies de peau, si communes sur le chien, des bains sulfureux : ce moyen réussit à merveille. »

Tout cela me semble parfaitement rationnel. Si j'avais une objection à faire, elle porterait contre les lavages du chenil. Je n'aime pas l'eau dans les habitations des animaux, quels qu'ils soient. Tous redoutent les effets de l'humidité. Le chien ne fait pas exception, loin de là. Eh bien! malgré les précautions prises pour sécher ce qui a été lavé, une certaine humidité persiste et celle-là même, je voudrais l'éviter. Faites donc en sorte que les

Digitized by Google

lavages soient aussi rares que possible et n'en usez pas sans une extrême nécessité. M'est avis qu'une couche de sable fin, pur, et bien sec, simplifierait beaucoup la grosse affaire du nettoyage et éloignerait les lavages qui me déplaisent. J'ajoute que la question des urinoires prend ici une très-grande importance et qu'en lui donnant une bonne solution on appelle en un seul point le dépôt général des immondices. Alors leur écoulement et leur enlèvement sont et plus rapides et plus faciles. Je trouve le moyen dans J. du Fouilloux. Le livre est si vieux ! oui, mais il a été tant de fois rajeuni ! En cherchant à raccourcir ses recommandations, on les a quelquefois oubliées, eh bien ! celle-ci mérite d'être rappelée. « On doit changer la paille, a-t-il dit, deux ou trois fois la semaine, pour le moins : et entortiller des bouchons ou de petits bastons, et les ficher en terre pour les faire pisser. C'est une chose certaine, que si vous frottez un bouchon ou autre chose avec du galbanum, tous les Chiens ne faudront iamais à venir pisser contre. »

Ainsi, du sable, des urinoires judicieusement placés, une ventilation scientifiquement disposée et intelligemment conduite, des soins intérieurs constants, tels sont, à mon avis, les vrais moyens de tenir proprement et sainement l'intérieur du chenil sans recourir à des lavages aussi fréquents.

Reste l'usage des fumigations. Je ne le condamne pas, mais je suis plus tiède qu'ardent à ce sujet. Une bonne ventilation peut les rendre en grande partie inutiles. On pourrait les remplacer dans tous les cas, en plaçant sur une planchette quelconque, dans le voisinage de l'urinoire commun, ensemble côté des mâles et côté de ces dames, un petit paquet de chlorure de chaux, plus ou moins ouvert ou fermé en raison des besoins. Les fumigations aromatiques sont une vieillerie, bonne à masquer momentanément les mauvaises odeurs, mais tout-à-fait impuissante sous le rapport de la salubrité. Le seul oubli qu'il me semble possible d'adresser au plan du chenil projeté à Virelade est là. On n'a pas prévu la nécessité d'établir des ventilateurs. Or jamais chenil ne sera complétement salubre sans ces appareils.

On monde avec soin le matin, ou pendant la promenade des animaux ; on enlève plusieurs fois les ordures pendant la jour-

Digitized by Google

née, et, le soir, on secoue à la fourche la paille propre des lits de camp ou bancs, pour la nuit. Ainsi tenu, le chenil est toujours propre et les visiteurs n'en sont pas détournés par la mauvaise odeur. Je parle des visiteurs par pure galanterie; il va sans dire que mon objectif a été la santé du chien.

V.

Une autre chose essentielle non plus seulement à la santé, mais à la bonne condition des chiens, c'est l'exercice qui prend ici le nom d'*ébat*.

En soi, le mot est significatif, Il dit plus et autre chose que le terme exercice. Il exprime le fait d'une promenade utile et agréable, d'une récréation qu'on utilise dans le sens de la profession même de ceux qui vont « s'esbatre. » On mène à l'ébat les chiens soir et matin dans la belle saison et seulement une fois par jour dans les gros temps. C'est une manière de les tenir en haleine, en état continuel d'entraînement, en bonne condition, en un mot, et de leur faire repasser une partie des leçons qu'ils ont reçues au dressage.

Le Parfait Chasseur, ouvrage publié en 1810, traite ce sujet dans les termes que voici : « Les chiens sont doués d'un instinct raisonneur et d'un odorat superfin : on peut tirer de leur ébat ou promenade un double avantage ; et l'exercice, nécessaire à leur santé, peut, à l'aide d'un piqueur intelligent, tourner au profit de leur instruction, et à la perfection de leur mémoire. Ils en deviendront plus obéissants et retiendront mieux leurs noms. Entretenir leur santé, et utiliser leur promenade, doit être le but de tout bon piqueur : mais comme tous les chiens n'ont pas la mémoire aussi parfaite et le même degré d'intelligence, les piqueurs doivent, en cas d'écart ou d'oubli de leur part, se servir de leurs fouets pour faire rentrer à la meute le fautif, en l'appelant toujours par son nom.....

On mène les chiens à l'ébat deux fois par jour, savoir : dans l'été, le matin à six heures, et à cinq le soir; à mesure que les jours raccourcissent, on retarde la première promenade et on avance la seconde, de façon qu'en hiver, le premier ébat com-

Digitized by Google

mence à huit heures le matin, et l'autre le soir à trois heures. En hiver, chaque promenade doit être d'une demi-heure, et l'été d'une heure, à l'effet que les chiens aient le temps de prendre l'herbe, de se mettre à l'ombre et de se rafraîchir.

« Ces promenades journalières doivent servir aussi d'école continuelle. Là, on fait faire des retours aux chiens, on les arrête au milieu de leur course, et on corrige les chiens qui s'écartent et ne veulent pas rentrer à la meute, ayant soin d'accompagner la correction de l'appel de leur nom, pour le leur faire bien connaître et les rendre souples et obéissants. »

Les traités de vénerie en disent plus long, mais mon cadre n'en comporte pas davantage, et d'ailleurs je ne sens pas la nécessité de délayer plus le sujet.

En prenant ainsi leurs ébats, les chiens s'échauffent. Évitez qu'ils se refroidissent, car ceci a ses inconvénients, voire ses dangers. Le chien ne sue pas à la manière des autres animaux, mais un exercice violent élève beaucoup la température de son corps. S'il venait, en cet état, se coucher en un point froid et humide ou si seulement on arrête tout à coup sa course et qu'on le laisse exposé à des courants d'air très froids, il peut s'en trouver mal et contracter des maladies très-diverses. Il ne sera pas plus heureux, dans les mêmes circonstances, s'il a été mouillé par une abondante rosée, par la pluie ou par la chasse au marais.

Voilà qui impose l'obligation de le tenir en mouvement pendant quelques instants, en le rentrant, pour éviter qu'il se couche encore tout haletant et avant que la chaleur du corps ait un peu diminué. Lorsqu'il a été mouillé, séchez-le en grande partie en le frottant avec un linge sec ou au moins laissez-le s'approcher du feu jusqu'à ce que toute l'humidité de la peau et des poils soit évaporée.

Un pansement est chose excellente alors. On préviendrait l'invasion de beaucoup de maladies et notamment celles de la peau, toutes très répugnantes, en bouchonnant, brossant et peignant les chiens qui ont fatigué, qui ont été longtemps exposés à la poussière, à la boue, aux insultes des insectes. Les frictions de la peau ont un effet hygiénique sûr. Leur usage journalier entretient la santé et, en les appropriant, en les débarrassant de la vermine qui les envahit si volontiers, il rend moins pénible ou

Digitized by Google

plus agréable le contact des chiens, car il leur enlève en grande partie l'odeur écœurante qui leur est particulière.

J'aimerais aussi l'usage des bains pendant la belle saison. Ce moyen hygiénique exerce une salutaire influence sur le chien et dispense de recourir aux bains sulfureux préventifs qui réussissent si bien au piqueur intelligent et soigneux de Virelade.

Il est d'ailleurs depuis longtemps, et non moins que les bains médicamenteux, dans les prescriptions de la vénerie. Je les trouve dans notre vieux du Fouilloux, et je lui laisse dire comment il entend que les choses se passent si, dans l'autre monde, il a conservé volonté et autorité.

« Aussi par les grandes chaleurs, dit-il, les Chiens se chargent souuentes fois de pouls, pulces et d'autres vermines et salletez : et pour y remédier, il les faut lauer une fois la sepmaine en vn bain fait avec des herbes, comme s'ensuyt..... »

Je vous fais grâce de la recette qui est un peu surannée, et j'arrive au mode opératoire. « Puis quand tout aura bien bouilly ensemble, et que les herbes seront bien consommées, il les faut oster de dessus le feu, et les laisser refroidir iusques à ce que l'eau soit tiède : puis lauer les chiens et bouchonner avec le bouchon, ou bien les baigner les vns après les autres. Et doiuent estre faittes toutes ces choses au temps des grandes chaleurs, trois fois le moys pour le moins. Et aussi aucunes fois quand on ramène les chiens des villages, ils craignent les eaux, et n'ont pas la hardiesse de se mettre dedans. A cette cause le valet de Chiens doit regarder et eslire les iours qu'il fera chauld, lesquels enuiron l'heure de midy doit compter tous ses Chiens, et les mener sur le bord de quelque riuière ou estang, et se despouiller tout nud, en les prenant l'vn après l'autre : puis les porter bien auant pour les apprendre à nager, et accoustumer l'eau. Ayant fait cela deux ou trois fois, il cognoistra que ses Chiens ne craindront plus les eaux, et qu'ils ne feront plus de difficulté de passer et nager les riuières et estangs. Voilà comme les bons valets de Chiens les doivent gouverner : car en faisant toutes ces choses susdites, il est impossible que leurs Chiens ne soyent pas bien pansez et dressez. Aussi bien souuent les Chiens courent par temps de pluyes, de verglatz, et autres mauvais temps : ou bien font des efforts à courre, et à nager les riuières. Quand telles

Digitized by Google

choses arriuent, le valet de Chiens leur doit faire vn beau grand feu pour les chauffer et sécher. Et quand ils seront secz, il leur doit frotter et bouchonner le ventre, pour faire tomber la terre et fange qu'ils pourroyent auoir : car s'ils couchoyent mouillez, ils seroyent en danger d'eux morfondre et deuenir galeux..... »

Au sortir des bains froids, que j'appellerai bains de santé, il faut laisser aux toutous la liberté de s'ébattre en courant et en se jouant et les y exciter même pour qu'ils sèchent promptement, avant de rentrer chez eux.

Pour les bains médicamenteux, on se sert d'un baquet dans lequel l'animal puisse tenir debout et avoir du liquide par dessus le dos. La température officielle varie de 25 à 26° centigrades. Ce point est important, il faut s'y tenir avec soin. Au sortir de la baignoire, occupée de 15 à 25 minutes, on essuie le chien devant un bon feu ou en plein soleil, on l'enveloppe d'une couverture de laine et on le laisse au repos, bien tranquille.

La précaution de ne pas profiter du moment où l'animal vient de manger, pour donner le bain, est de rigueur. Il faut laisser, pour le moins, écouler trois heures entre le dernier repas et la mise au bain.

J'ai commencé par donner les signes qui appartiennent à la santé ; leur absence est déjà un indice défavorable. Alors d'autres signes paraissent, au bout desquels il faut s'attendre à voir éclater une maladie quelconque. C'est par leur énumération que je termine ce chapitre.

Le chien n'est plus en santé lorsqu'il se montre triste, peu dispos, engourdi, lorsque, refusant la nourriture, il recherche l'obscurité et ment à toutes ses habitudes. Alors son poil est piqué, terne ; sa gueule est sèche ou bien écumante ; ses yeux sont ternes, ou animés, ou hagards ; le bout du nez et les oreilles sont brûlants ; la queue est pendante ; les mouvements sont lents et irréguliers.... attention ! car le mal est proche.

—

Digitized by Google

Les maladies.

Tout meurt. — Que les malades soient soulagés! — Entre deux partis. — Ni l'un ni l'autre. — N'est pas savant qui veut. — En avant!

Après la santé la maladie, comme après le beau temps la pluie; ces choses-là sont dans la nature; nul ne saurait assurément s'y soustraire. Vous mourrez tous un jour, mes frères, et moi aussi, peut-être, disait naïvement en chaire un bon curé à ses paroissiens, lesquels en vérité n'avaient pas trop l'air de s'en douter, laissant aller les choses, sans intervenir, leur tout petit bonhomme de chemin. On peut en dire autant des chiens, si précieux qu'ils soient. Ils mourront tous, un jour, c'est bien certain. Que ce soit néanmoins le plus tard possible et pour ceux qui ont une utilité quelconque et pour ceux auxquels on tient pour une cause ou pour une autre, Qu'ils vivent donc longtemps ceux-là, et que, s'ils deviennent malades, on s'efforce de les soulager; qu'on se hâte de les guérir afin de les délivrer autant que possible du mal; ainsi soit-il.

Nombreuses sont les maladies qui atteignent les chiens, très divers sont les maux dont ils peuvent souffrir. Je n'avais pas le dessein de m'en occuper, mais quelques chasseurs et quelques éleveurs en qui j'ai confiance, consultés par moi avec une déférence très-légitime, me conseillent de ne pas rester incomplet sous ce rapport et d'aborder très-carrément un sujet qu'ils me croient en mesure de traiter *ex professo*. J'ai peur, au contraire, de rester insuffisant. Pour éviter d'en faire la preuve, j'essayerai de me glisser entre les deux partis qui se présentaient à moi: m'abstenir ou faire un traité. Ni l'un ni l'autre me paraît bien, puisque le mieux est parfois un traître ennemi. Je ne m'abstiendrai pas et je n'écrirai pas tout au long ce petit livre de pathologie canine qu'on me demande; je m'arrête à un moyen terme et je tâcherai de faire si bien qu'on ne puisse me reprocher ni d'être trop long ni d'être trop court.

Une division très-ancienne et toute naturelle se place au bout de ma plume d'oie. Ce n'est pas très-savant, c'est simple. J'ai

Digitized by Google

des motifs pour être simple, n'est pas savant qui veut : j'en sais qui aspirent à le devenir et qui n'y réussissent pas. Leur déconvenue est énorme; je n'en ris pas : faut être charitable.

Voici donc les maux apparents et les maladies cachées, c'est-à-dire les mille et une misères qui sautent aux yeux parce qu'elles sont externes, et ces autres qu'il faut deviner avec tact, au flair, en quelque sorte, parce qu'elles restent intérieures.

Cherchons celles-ci et voyons celles-là. Ce n'est pas toujours une tâche aisée, mais on ne peut s'attacher exclusivement à ce qui est facile. Le *labor improbus* est, dit-on, souvent couronné du succès ; l'obstacle est généreux.

En avant donc !

A. LES MAUX EXTERNES.

Ainsi le veut la méthode. — 1. Les plaies : — Un instrument de guérison; — un baume incomparable. — Le pansement des plus mal troués. — Un médicament composé. — Sabre et épée. — Un dicton de la grande vénerie. — Le chien décousu. — La fine chirurgie. — Les suites ordinaires. — La morale de ceci. — Une morsure à part. — Le venin de la vipère. — Les piqûres d'abeilles *et ejusdem farinæ*. — Un liquide héroïque — La brûlure. — 2. Un petit mal qui n'est pas un bobo. — 3. La marche forcée et ses conséquences. — Onguent miton mitaine. — L'aggravée. — Coupez le mal dans sa racine. — Traitement en règle. — Shocking ! — Une épine dans le pied. — 4. La lèpre morale et la lèpre physique. — L'invasion. — Les acares. — Un mal invétéré. — La contagion. — L'hôpital ou le bourreau. — Les dartres. — Les insectes. — Curatifs et préservatifs.

Extérieurement, le chien est exposé à toutes sortes de lésions : plaies de diverses natures, morsures, déchirures, brûlures, ulcères, usure des pieds, toutes les affections de la peau, que sais-je? Ne pouvant parler de toutes à la fois, il faut bien les prendre l'une après l'autre. Ainsi le veut la méthode. Ce n'est pas ici qu'on pourrait dire avec la moindre raison : un beau désordre est un effet de l'art. L'art médical ne se prête pas à ces idées fantaisistes. Avec lui, ou par lui, il y va toujours de la vie, chose sérieuse au premier chef.

Digitized by Google

1. *Les plaies.*

Tout le monde sait ce que c'est qu'une plaie, une solution de continuité quelconque à la peau. Il y en a de bien diverses que le chirurgien se plaît à distinguer, à définir, à classer. Ceci n'est plus notre affaire. Allons droit au fait et tâchons de guérir la lésion par suite de laquelle la peau a été trouée, par suite de laquelle très-souvent aussi, les parties charnues qu'elle recouvre, voire les organes profonds de la machine se trouvent plus ou moins intéressés.

Quand il ne s'agit que de la peau et des chairs, le mal n'est pas grand, surtout si le blessé peut l'atteindre avec la langue et le lécher. Voici assurément le remède le plus simple que je puisse imaginer; c'est aussi le meilleur. N'ayez alors aucun souci de la chose, si étendue qu'elle vous apparaisse, et ne vous en mêlez que pour laisser à l'animal le repos dont il peut avoir besoin et pour lui donner les autres soins usuels dont rien ne saurait vous dispenser. Quelle merveilleuse propriété ont donc ici la langue et la salive, — baume et instrument incomparables! on a cherché à l'expliquer. Je ne vois nulle part une explication satisfaisante; mais qu'importe. Le fait est là, il suffit; laissez faire: «il se guérira plus tôt de sa langue, s'il se peut lécher, que de tous les onguents de quoy on les sçauroit frotter. »

Beaucoup plus longue est la cicatrisation, la guérison des plaies assez mal placées pour ne pouvoir pas être léchées. Heureusement, on a des moyens efficaces de les traiter. On les nettoie très proprement avec de l'eau mêlée de vin ou d'un spiritueux quelconque; on enlève avec les ciseaux les poils du voisinage et on panse avec l'eau-de-vie camphrée, mieux encore avec la teinture d'aloës qui ne plaît à aucun insecte et les repousse tandis que la suppuration les attire. Enfin, on préconise beaucoup un médicament composé de térébenthine, de jaune d'œuf et de sucre. Voici la manière de se servir de ce digestif excellent et d'ailleurs fort employé.

Prenez térébenthine gros comme un œuf et le jaune de celui-ci, ajoutez aussi gros que le jaune de sucre réduit en poudre impalpable, et mêlez avec soin. Faites un petit plumasseau avec de la

Digitized by Google

filasse très-propre, enduisez-le de digestif et enfoncez-le tout dans la blessure avec précaution au moyen d'une sonde. « Cela attirera l'humeur, mangera les mauvaises chairs, et tiendra la plaie bien vermeille. » Au bout de cela donc est une prompte guérison.

Les plaies les plus dangereuses du chien lui sont faites par le cerf et par le sanglier. Celui-ci a de redoutables *défenses* qui opèrent à la façon du sabre, qui déchirent et labourent la peau sans pénétrer dans le corps ; l'autre a de terribles *andouillers* qui percent et traversent à la manière de l'épée. Les luttes corps à corps entre ces animaux énergiques et les chiens qui les chassent sont presque toujours sanglantes et souvent mortelles : *au cerf la bière, au sanglier la mière,* c'est-à-dire le barbier, le chirurgien, disaient les vieux veneurs : or leur dicton est d'une incontestable vérité.

Voilà donc un chien décousu : ses boyaux sortent que ça fait pitié. Portons-lui secours, à ce courageux animal, car il peut en guérir, et, une fois sur pied, il n'en sera que plus entreprenant, plus adroit à la bataille. Prenez-le, enveloppez-le délicatement dans un mouchoir qui retienne l'intestin, et portez le malheureux blessé à l'ambulance, c'est-à-dire dans la maison la plus voisine. Là, couchez le patient sur une table en lui donnant une position commode sur le côté ou sur le dos. Couvrez vos mains d'huile fraîche et faites tiédir de l'eau propre ; visitez les portions d'intestins sorties, lavez-les doucement, car elles sont salies par le sable ou la boue et maculées de sang, posez-les sur un linge fin ou dans un plat recouvert d'une couche d'huile après avoir été chauffé en le passant dans l'eau ; nettoyez minutieusement, car il ne doit rester adhérent aucun corps étranger. Cela fait, replacez les intestins dans la cavité du ventre et opérez une suture. Pour cela, vous aviez préparé une forte aiguille et de bon fil que vous aviez de même trempés dans l'huile. La couture se pratique à larges points, en traversant la peau une fois en dessus ou en dehors, l'autre fois en sens inverse et arrêtant chaque point par un nœud, afin que si, plus tard, un point casse, les voisins le suppléent. Ayez soin de n'intéresser que la peau, de ne prendre ni piquer la doublure, c'est-à-dire les intestins. Faites bien, dussiez-vous y mettre plus de temps qu'un chirur-

Digitized by Google

gien consommé. La question n'est pas d'aller vite, mais d'arriver à bon port. Il ne reste plus qu'à barbouiller de cérat ou de saindoux la couture, après quoi on entoure le corps d'un bandage qui la protége et on met au cou un chapelet qui empêche ou la langue ou les dents de toucher au pansement. L'heure viendra où on laissera l'animal se lécher ; pour le moment il n'y aurait ni opportunité ni avantage. Faites une bonne couche en un endroit sec et chaud et laissez l'animal réfléchir à ce qui lui est advenu pour qu'il évite à l'avenir de se faire découdre une autre fois.

Le régime consistera, pendant les huit à dix jours suivants, en lait coupé de moitié eau. Il y aura de la fièvre et grande soif, ne craignez pas de donner à boire ; le petit-lait sera bon. Au quatrième jour, on lève l'appareil. On lave la plaie avec du vin et de l'huile bien battus ; il y a nécessité de la tenir très proprement ; mais désormais tout ira bien. Quand on reviendra à la soupe, on multipliera les repas pour ne pas donner trop à la fois, mais quarante jours suffisent d'ordinaire pour rendre le chien à sa destination. Mettez-le alors, en le reconduisant à la chasse, mettez-le à même de se venger sur une nouvelle bête du coup que lui a porté l'autre.

La morale, la voici. Quand on s'attaque à des animaux capables de vous découdre, il faut avoir du linge, des aiguilles, du fil, du cérat, une petite trousse qui renferme les objets dont on peut avoir besoin tout d'abord.

Les blessures occasionnées par la morsure d'un animal affecté de rage ou par un reptile ont une gravité d'un autre ordre à raison sans doute de la profondeur à laquelle pénètre et se trouve déposé le *virus* malfaisant qui développera bientôt un mal mortel au sein d'un organisme sain et vigoureux.

Je réserve intentionnellement tout ce qui concerne la rage, celle-ci aura son article à part, mais j'en finirai de suite avec la blessure faite par la vipère, blessure que le léchement de la langue ne guérit pas. En effet, le point offensé ou atteint par la bête vénimeuse se gonfle et devient très-douloureux. On observe ensuite des mouvements convulsifs, et peut survenir la gangrène qui emporte rapidement le malade. Ici, je mets tout au pire. Les choses ne vont pas toujours aussi loin ; on voit plus souvent revenir la santé après quelques jours de fièvre et d'anxiété. Le remède

Digitized by Google

est très connu. Il consiste à donner un coup de canif ou de bistouri sur l'enflure et à frictionner la plaie avec de l'ammoniaque liquide, quelque peu étendue d'eau. On administre même avec succès à l'intérieur quelques gouttes du même médicament.

Les piqûres d'abeilles, de guêpes, de frelons ne sont ni moins douloureuses ni moins dangereuses à raison de leur multiplicité et du venin qu'elles déposent dans les tissus. Le remède est le même que pour la morsure de la vipère, mais n'attendez pas, portez de prompts secours à ce malheureux qui souffre cruellement et hurle d'une façon lamentable en se débattant.

Tout cela veut dire que, dans la trousse ou simplement dans l'une de vos poches, vous devez avoir un petit flacon bouchant à l'émeri et plein d'alcali volatil, ou ammoniaque liquide, le médicament héroïque qui combat presque instantanément les effets des blessures faites par toutes ces mauvaises bêtes, par toutes ces bestioles de l'enfer.

Les lésions produites par le feu sont autrement combattues.

Si la brûlure est légère, il suffit de l'arroser fréquemment avec de l'eau froide, ou bien avec de l'éther. Si la chose est plus grave, si elle a soulevé la peau et déterminé à sa surface la formation d'ampoules, on lotionne avec une décoction de graine de lin et de tête de pavot, on applique des cataplasmes émollients laudanisés, et l'on panse ensuite les plaies qui surviennent comme les plus simples. Avec plus de gravité encore, consultez le vétérinaire et conformez-vous à ses bons avis.

2. *Les chancres de l'oreille.*

Les chancres de l'oreille sont de véritables petits ulcères. Ils occupent le bord libre de l'organe, et ils ont pour caractéristique d'empiéter sans cesse sur lui à mesure qu'ils le rongent. Ce n'est plus un simple bobo ; c'est une véritable maladie, assez difficile à guérir même.

On ne sait que trop comment celle-ci s'annonce, car elle est très-commune. L'animal témoigne d'une certaine souffrance ; il éprouve une démangeaison assez forte pour avoir besoin de secouer très fréquemment les oreilles ; la tête ne conserve pas sa

Digitized by Google

position naturelle ; elle s'incline du côté le plus malade : la physionomie prend une expression de tristesse particulière.

A l'intérieur, l'oreille est tuméfiée et rouge : sur le bord, et principalement à la pointe, se dessine un petit point rouge, lequel saigne par les secousses, s'indure, puis s'excave dans son centre et se transforme en un véritable chancre, à bords calleux et ridés, qui progresse peu à peu en détruisant le cartilage et en déchiquetant l'oreille.

Le traitement est long. Il appelle l'emploi des purgatifs, la cautérisation de la plaie avec divers caustiques ou même avec le feu, et quelquefois l'amputation de l'extrémité ulcérée.

Dans tous les cas, on retient les oreilles captives sous un béguin, afin de prévenir les inconvénients qui résultent de leur *secouement* continuel.

3. *Les maladies du pied.*

« Souuentes-fois en courrant par les campaignes et rochers, les Chiens s'aggravent et escorchent les piedz. » Ce mal commence par une sorte d'usure, ou tout au moins il est dû à une excessive fatigue sur des terrains très durs, hérissés de pierres, d'épines et autres gentillesses. Alors le dessous des pieds est au vif, et la marche n'en devient ni plus aisée ni plus sûre. Il est rare que le mal se produise dès une première entrée en campagne ; il ne survient d'ordinaire qu'après plusieurs jours de marche forcée. Il a des degrés, par conséquent, et pourrait être prévenu par quelques soins spéciaux. Visitez donc les pieds du chien toutes les fois qu'il a fatigué et, si vous les trouvez rouges en dessous, appliquez une couche de suif qui tiendra toute la nuit.

Ne vous moquez pas de cet onguent miton mitaine, sorte de panacée dont vous pourrez souvent avoir à vous féliciter. Il a arrêté dans leur cours maints petits bobos douloureux et menaçants. Ne le dédaignez pas trop. On en rit ; pourquoi n'en rirait-on pas? C'est ce que fera le chien *in petto*, le lendemain du jour où vous lui aurez graissé le dessous de ses pattes endolories. Il en rira parce qu'il pourra vous accompagner de nouveau et cou-

Digitized by Google

rir joyeusement les champs au lieu de demeurer tristement au logis où vous ne seriez pas avec lui.

A défaut de la facile précaution que je vous conseille, vous verrez se développer l'*aggravée* qui est la fourbure des chiens. Elle résulte de l'inflammation d'un tissu qui forme la base des tubercules plantaires de la patte; elle est occasionnée par les contusions répétées auxquelles sont exposés les animaux chassant sur un sol raboteux durci par la gelée, pierreux, etc. Elle est d'ailleurs facile à reconnaître. Il y a chaleur, rougeur, douleur vive et engorgement des tubercules plantaires. L'inflammation est bien caractérisée, rien n'y manque. Si vous la laissez progresser, elle gonflera le membre qui ne viendra plus à l'appui, alors l'animal ne se tient plus debout et la fièvre s'en mêle. Attendez encore : la plante du pied se crevasse, un liquide mi-sereux, mi-pus, suinte et décolle l'ongle dont la chute est imminente.

Ne laissez pas exalter ainsi le mal. Averti par les symptômes du début, arrêtez-le à l'origine ; vous pouvez en avoir facilement raison. Quelques applications froides sur les pieds au moyen d'un coussinage d'étoupes, le repos, et puis c'est tout, en nourrissant dans le sens rafraîchissant pendant un ou deux jours. Si l'extrémité des membres était le siége d'un gonflement appréciable, on aurait recours à des lotions, ou à des cataplasmes astringents, composés de couperose verte (sulfate de fer), de terre glaise et de vinaigre; on emploie aussi le blanc d'Espagne, la suie, le sel : les substances ne manquent pas et toutes sont à peu près également efficaces. Il y a surtout les pédiluves ou les compresses imbibées d'un mélange d'extrait de saturne et d'eau, mais l'application de ce moyen nécessite l'usage d'une muselière faite de façon à ce que le malade ne puisse pas s'empoisonner en se léchant les pieds... Shocking!

La première chose à faire lorsque le chien se met à boiter, c'est de visiter le pied. Une épine est souvent cause du mal. En la retirant aussitôt, le mal disparaît aussi vite ; *sublata causa tollitur effectus:* voilà ce que l'expérience a suggéré à nos anciens d'écrire à notre profit, à nous qui ne sommes venus que très-longtemps après eux.

Digitized by Google

4. *Les affections de la peau.*

Pour faire pendant à la lèpre morale, nous avons la lèpre physique, deux vilaines choses. En tête des maladies de la peau, chez le chien, figure la lèpre physique, mal composé et multiple, venant de malpropreté et s'en allant bien plus malaisément qu'il n'est venu, mal ancien et traité dans les termes suivants par J. du Fouilloux, qui en savait là-dessus presque autant que nous à trois siècles de distance. Écoutez-le :

« Il y a quatre espèces de galles : Sçauoir est, la galle rouge et menue, qui enfle les iambes des Chiens ; la galle dartrée, laquelle vient large comme la paume de la main, qui enlève le cuir des Chiens ; la galle commune appelée rougne ; la galle noire qui est souz le cuir, laquelle faict tomber tout le poil. Desquelles galles la rouge est la pire et plus malaisée à guarir, parce qu'elle est engendrée de morfondeures, que les Chiens prennent l'hiuer en passant les eaux, et à coucher en lieux humides, sans estre chauffez ni séchez : ou bien leur vient pour estre nourris aux boucheries à manger le sang des bœufs et vaches, qui leur eschauffe le corps. Telles espèces de galles se doiuent guarir en cette sorte. Il faut premièrement purger le Chien : puis le lendemain luy tirer enuiron deux onces de sang, puis à deux iours de là, on le doit froter d'un onguent fait selon la recepte qui s'ensuit.... »

Et chaque sorte de gale a son « onguent » spécial.

L'invasion de ce vilain mal est révélée par le hérissement des poils sur les régions affectées, particulièrement le dos, le cou, le ventre, les membres et le pli des articulations ; par la rougeur plus ou moins accusée de la peau sur laquelle s'aperçoivent de petits boutons vésiculaires, blanchâtres au sommet, contenant un liquide séreux qui, en se desséchant, forme croûte et tombe en écailles ; par un léger prurit qui se change bientôt en une démangeaison persistante et intolérable.

Au second degré, les poils deviennent secs, ternes et tombent ; la peau s'épaissit, se ride, et sous les croûtes grisâtres qui la couvrent, se trouvent comme de petites plaies occupées par des insectes nommés *acares*.

Digitized by Google

Plus tard et sous les nouveaux progrès du mal, qui devient hideux, les animaux perdent l'appétit et la gaieté, ils dépérissent et tombent peu à peu dans le marasme; signal d'une fin plus ou moins prochaine. En suivant sa marche, la maladie se complique d'autres affections qui font prendre les bêtes en pitié et décident ordinairement à les sacrifier. En agissant de la sorte, on fait du moins preuve d'humanité. C'est déjà un peu tard. En s'y prenant de meilleure heure, on aurait évité beaucoup de souffrances; on aurait guéri, mieux encore, on aurait fait obstacle à l'invasion de la maladie.

Celle-ci reconnaît pour causes : une habitation insalubre, une nourriture insuffisante et de mauvaise qualité, le défaut d'exercice, l'obésité, la contagion, toutes choses faciles à prévenir.

Commencez par soustraire l'animal aux effets de la contagion, puis logez sainement et nourrissez bien, faites la propreté en tout et déjà vous aurez repoussé l'ennemi aux trois quarts, si même vous ne le forcez à disparaître en entier. S'il se montre rebelle, donnez deux ou trois bains tièdes qui seront suivis de quelques bains sulfureux et d'applications antipsoriques dont le vétérinaire donnera la formule en même temps que celle des purgatifs s'ils deviennent nécessaires.

Pour les gales invétérées, la médication se complique comme le mal. J'abandonne les bêtes arrivées à ce degré à leur malheureux sort. Envoyez-les au bourreau si vous ne voulez les faire passer par l'hôpital des chiens d'où ceux-ci ne reviennent pas toujours.

D'autres maladies peuvent être confondues avec la gale. Il n'y a pas grand inconvénient à cela dans la pratique. Elles lui ressemblent si bien, elles lui tiennent de si près qu'on ne les traite pas autrement, et l'expérience donne raison au traitement.

J'en dirai autant des diverses variétés de dartres, très-proches voisines et par la nature et par les effets. On leur oppose avec succès mêmes soins, même régime et mêmes médicaments.

Il faut rattacher encore à ces maladies l'existence en grand nombre, la multiplication calamiteuse de ces insectes particuliers que tout le monde connaît, les *puces*, les *poux*, les *tiques*, parasites abominables, tourmenteurs actifs, dévorants insatiables

Digitized by Google

auxquels il faut faire une guerre incessante, acharnée. Heureux, forts par le nombre et la vitalité dans la condition misérable du chien et dans la malpropreté, ils ne prospèrent pas dans les circonstances opposées.

En constatant ce double fait, je donne les moyens de débarrasser les malheureux chiens et de les rendre au repos, à une sorte de béatitude qui leur manque trop souvent. On travaille plus activement à leur complète destruction en lotionnant les poils et la peau avec des solutions de savon vert et de sulfure de potasse; avec des décoctions de feuilles de tabac, de graines de staphysaigre, etc., etc.; et en brossant, peignant souvent. Les lotions d'eau phénique méritent confiance, j'ai donc eu tort de les oublier à l'occasion de la gale et de ses proches. Veuillez en prendre note. Il en est parfois des remèdes comme de certaines choses d'un ordre plus élevé : les derniers sont les premiers.

On traite plus spécialement le *tiquet*, *tique*, ou *louvette* que les chiens contractent, à leur immense déplaisir, dans les bois et qui se cramponnent de préférence à la peau des oreilles où ils tiennent comme teigne. On les force à lâcher prise en les asphyxiant. On les recouvre d'huile, et le tour est joué. C'est simple comme bonjour.

Comme préservatif des puces, on a conseillé de faire coucher les chiens sur des copeaux fins et frais de sapin jaune, qu'on renouvelle toutes les semaines. On a indiqué aussi la paille qui a préalablement servi de litière aux chevaux et dont on a soigneusement séparé les crottins. J'aurais assez confiance en cette litière qui, bien sèche, pourrait faire la couche profonde du lit des chiens. On la recouvrirait donc légèrement de paille neuve. Je sais par expérience que les puces fuient le cheval et tout ce qui le touche ou l'approche. Il peut en être fier et nous pourrions en faire profiter nos malheureux chiens, les victimes et la proie de ces peu intéressants parasites.

Digitized by Google

B. LES MALADIES INTERNES.

Les malades qui appartiennent au médecin. — Au diable les rebouteurs et les charlatans! — *Errare humanum est.* — Un discours en trois points. — 1. Une maladie du jeune âge. — Une manière de Protée. — Les signes du mal. — Les complications.— Les recettes.— L'expérience parle.—Après la parole l'action.— J'ai dit. — Je me ravise.— Un traitement infaillible.— 2. Un mal qui répand la terreur. — Les symptômes. — La transmission. — Savante étude. — Connaissance nécessaire. — L'épée de Damoclès. — La rage spontanée. — L'incubation. — Le commencement de la sagesse. — Sombre tableau. — Le préjugé de l'hydrophobie. — Le besoin de mordre et de déchirer. — La bave. — Les illusions de l'ignorance. — L'aboiement. — La douleur muette. — Les traces de morsure. — Poussé par le mal. — Pauvre égaré! — Exacerbation. — Les derniers signes. — La fin. — La fausse sécurité. — Sérieux avertissement. — La police et la prévention. — L'art du dentiste. — Pourquoi il faut aviser. — L'émoussement des incisives et des canines. — Les expériences indispensables. — 3. De vilains hôtes. — Réflexion philosophique. — Les parasites du dehors et du dedans. — Repoussons l'ennemi — Les affections vermineuses. — Les causes et les effets. — Mode de génération. — L'habitation fait l'habitant. — La toute-puissance de l'hygiène. — Le ver solitaire. — Plus vrai que les métamorphoses de la fable. — Chenille et papillon. — Le ruban au mètre. — Les œufs. — Une ampoule. — Les modes d'absorption. — Les migrations. — Difficile à atteindre. — Les ordonnances du docteur.

Le chien n'est pas moins sujet aux maladies internes que tous les autres animaux. Les soins les mieux entendus ne réussissent pas toujours à l'en préserver. Celles qui lui sont plus particulières revêtent en général une grande gravité; les autres, au contraire, ne présentent rien de spécial.

C'est ici que je sens mieux encore la nécessité de me borner. Pour les maux que j'ai précédemment étudiés, on peut souvent se passer de l'intervention du médecin. Il n'en est plus de même de ceux qui résultent du trouble fonctionnel des grands appareils de la vie. Pour ceux-là, m'écrit M. J. Baratte, je conseille de recourir au vétérinaire parce qu'il est réellement impossible qu'un homme de chenil acquière le savoir nécessaire pour les traiter convenablement et en connaissance de cause.

J'ai été frappé de cette déclaration et je la rapproche volontiers de ce passage d'un article de M. J. Lavallée, chasseur émérite et savant : « En général, dit-il, toutes les fois qu'un chien est malade, ayez recours à un homme de l'art, et ne prêtez jamais l'oreille aux rebouteurs, ces charlatans de village dont les recettes sont plus dangereuses que la maladie elle-même. »

Digitized by Google

Je m'appuie sur l'opinion de ces messieurs parce que, à raison de leur véritable savoir, elle pèse ici d'un grand poids. Elz. Blaze a fait leur procès aux charlatans et aux hommes de science. Alors à qui donc recourir ? Il est certain que les plus grands docteurs ne sont point infaillibles ; *errare humanum est*, disent ensemble la sagesse et la vérité, mais l'ignorance grossière peut-elle inspirer plus de confiance ? Non ; là où l'homme de science succombe, les autres n'ont sûrement rien à reprendre.

Tout cela doit me rendre et me rend effectivement très-circonspect ; tout cela fait qu'au lieu de noircir ici maintes et maintes pages d'une lecture à peu près inutile, je me bornerai à parler 1° de cette manière de Protée qu'on nomme — la *maladie des chiens*, — nom qui dit tout ou ne dit rien pour vouloir tout dire, mais au sujet duquel tout le monde s'entend ; 2° de la *rage*, 3° et du *tænia*, à raison des rapports que celui-ci et celle-là ont avec la santé de l'homme.

1. *La maladie.*

C'est une affection en quelque sorte obligée du jeune âge. Peu d'élèves y échappent, beaucoup en meurent : parmi ceux qui « en réchappent » un certain nombre restent affligés de maux cruels. Une en son principe, peut-être, elle se diversifie à l'infini et se complique très diversement d'une forme particulière d'inflammation qui frappe chez celui-ci, chez celui-là et aussi chez cet autre, sur un appareil organique différent, les yeux, les bronches, les poumons, les organes digestifs en totalité ou en partie, le système nerveux, les muqueuses, les organes parenchymateux, tout et le reste, elle n'oublie rien, n'exempte et n'excepte rien ; sur chacun c'est, pour ainsi parler, un aspect nouveau, mais au fond c'est toujours, oui vraiment toujours — la maladie. Les éleveurs la redoutent à la façon dont le chat échaudé redoute l'eau froide. Moins avisés pourtant, au lieu de chercher sinon un préservatif, un atténuatif au moins dans les moyens simples et rationnels de l'hygiène, ils livrent carrière à la folle du logis et se vouent à mille et un prétendus remèdes aussi inefficaces qu'absurdes. Chasseurs, gardes, amateurs et fantaisistes se réunissent sur ce point dans un même fait sans valeur avec le

Digitized by Google

même désir toujours trompé et le même espoir incessamment et invariablement déçu. Mais l'esprit de routine est infatigable, rien ne le lasse et ne le rebute. Il est vrai que le mal qu'il s'efforce de vaincre est plus tenace encore; car il ne prend garde à rien et vainc tous les obstacles qu'on lui oppose.

La maladie respecte les petits qui tettent; mais le sevrage lui livre bientôt quelques sujets. Elle frappe ici ou là, à sa guise, depuis cette époque critique jusqu'à l'âge de deux ans ou même un peu plus. Elle n'a pas de saisons bien qu'elle se montre peut-être plus fréquemment pendant les chaleurs sèches; elle ne sévit qu'une fois sur le même individu, mais elle peut se transmettre dans certaines circonstances, lorsqu'elle revêt certaines formes, et d'ailleurs infectionne les lieux occupés par les malades, d'où la nécessité de les séparer des bien portants et de ne pas les réunir eux-mêmes en grand nombre dans un même local. Les chiens élevés dans les grands centres de population en sont les plus fortement atteints.

Voici, dit M. J. Lavallée, comment un maître de la science, Prudhomme, a décrit ce mal : « Les symptômes de cette affection sont la tristesse, la nonchalance, une diminution notable de l'appétit. Bientôt la faiblesse est extrême, l'animal n'écoute plus le commandement; sa tête est pesante, il s'ébroue et tousse de temps en temps, la soif est ardente; par le nez, il s'écoule un liquide vert jaunâtre qui obstrue les narines; les yeux sont chassieux, la respiration s'accélère et une légère diarrhée s'établit.

« Si l'état de maladie ne s'améliore pas, l'affaiblissement augmente, et bientôt le chien ne peut plus se tenir sur son train de derrière; ses yeux se creusent, deviennent ternes, s'ulcèrent même quelquefois; une bave écumeuse et filante s'échappe de la gueule, la diarrhée est très-forte; enfin il survient des mouvements convulsifs, et la vie s'éteint. Si, au contraire, la maladie doit se terminer d'une manière favorable, on voit diminuer successivement l'intensité des symptômes que nous avons décrits en premier lieu. L'appétit revient, et avec lui la vigueur et la gaieté de l'animal. La maladie du chien dure ordinairement de vingt à quarante jours. Elle s'accompagne souvent, 1° d'une ophthalmie très-grave, se compliquant d'ulcérations de la cornée lucide; 2° de l'inflammation des bronches, du poumon et des plèvres; 3° d'une irritation in-

Digitized by Google

testinale et des voies génito-urinaires ; 4° des phénomènes nerveux peuvent aussi l'accompagner, et même persister quand les autres symptômes ont complétement disparu. Les convulsions épileptiques sont toujours fatales. »

Et M. Lavallée continue : « On a publié une foule de recettes empiriques pour la guérison de cette maladie. Le plus grand nombre de ces prescriptions sont absurdes et peu efficaces, quelques-unes sont pernicieuses. Il faut combattre cette affection par un traitement rationnel. Au début de la maladie, lorsque les voies respiratoires commencent à être attaquées, un séton, placé sur la nuque comme dérivatif, amène presque infailliblement un bon résultat. Des boissons adoucissantes doivent aussi calmer l'irritation. Si des accidents nerveux viennent compliquer la maladie, on peut recourir à l'emploi du camphre, aux préparations opiacées ; mais il faut que ces substances soient dosées par la main d'un praticien habile. »

J'ai laissé parler les autres, mais je dirai aussi mon mot.

J'ai vu, j'ai traité nombre de jeunes chiens atteints par « la maladie ». J'ai suivi les effets de médications très-variées en appliquant invariablement la même lorsque j'agissais par moi-même ou lorsque mon rôle se bornait à donner des conseils. J'ai vu presque toujours échouer les traitements ordonnés par les autres et presque toujours réussir le mien.

Celui-ci ne rentre par aucun côté dans la multitude des recettes que l'on condamne avec raison, et il n'offre pas matière à secret.

Je dis simplement : vous avez de jeunes chiens en élevage, observez-les de près, de très-près. Au premier symptôme de la maladie, agissez. Tout est dans ce mot important — au premier symptôme. Celui-ci a complétement échappé à tous ceux qui ont écrit sur la maladie des chiens. Cela tient à ce qu'on les a appelés non à l'apparition de ce signe, mais après l'invasion du mal. Le chien n'est pas encore malade lorsque je le mets en traitement, mais j'ai la certitude que la maladie est proche. Loin d'être triste, nonchalant, etc., il est encore très-gai, très-joueur. Cependant il ne mange plus autant ni aussi volontiers ; il commence à *toussoter ; il toussaille* de temps en temps, et il a — voilà le signe certain — *il a les yeux chassieux.*

Ne perdez pas une heure ; vite un séton animé au cou, un la-

Digitized by Google

vement émollient matin et soir, et, chaque matin à jeun, de une à trois grandes cuillerées de sirop de violette ; et puis c'est tout. Continuez tant que l'excrétion des résidus de la digestion ne sera pas facile et normale, tant que la chassie salira les yeux. En général, ce symptôme disparaîtra dès que la suppuration sera bien établie au séton. Ne vous hâtez pas trop de supprimer celui-ci ; le chien n'en souffre pas longtemps et son action prolongée lui sera salutaire.

Est-ce un traitement préservatif que celui-là ? Je ne crois pas. Le chien était envahi de la façon la plus bénigne ; il a eu tout juste assez la maladie pour ne l'avoir plus dans l'avenir.

Voilà ma pensée ; je la donne loyalement, sans présomption, mais sans crainte. J'ai dit.

Je me ravise. Un autre traitement a été indiqué dans un petit livre de M. A. Sanson, portant ce titre : *Notions usuelles de médecine vétérinaire.* Ce traitement inspire une telle confiance à l'auteur que je n'hésite pas à le lui emprunter et à le mettre sous les yeux du lecteur. De la sorte ce dernier n'aura que l'embarras du choix. Il pourra tout au moins les essayer tous deux et demander à l'expérience le motif d'une préférence autorisée.

M. Sanson ne prend pas le chien aussitôt que moi. Lorsqu'il songe à le traiter, l'animal est déjà triste, et déjà montre aux narines un peu de jetage. Maintenant, je le laisse parler.

« Le moyen infaillible, dit-il, d'arrêter le développement de la maladie ainsi caractérisée et de prévenir des complications de fluxion de poitrine, de bronchite, d'entérite ou de danse de Saint-Guy, par lesquelles elle se termine si souvent, c'est d'administrer tout de suite au malade, matin et soir, une cuillerée à café chaque fois de teinture de quinquina dans un verre de vin rouge. Les symptômes disparaissent toujours sous l'influence de ce traitement si facile à mettre en pratique, et cela d'autant plus sûrement et plus vite qu'il a été employé dès l'apparition des premiers signes.

« Toutes les poudres vendues pour guérir les maladies des chiens, tous les remèdes de gardes ou de chasseurs sont inférieurs à ce moyen, dont nous pouvons garantir par une large expérience l'efficacité. »

A son tour, c'est M. Sanson qui a dit.

Digitized by Google

2. *La rage.*

I.

A ce nom seul chacun frémit! Et vraiment il y a de quoi. A part ses symptômes et la propriété qu'elle a de se transmettre par inoculation, tout en est inconnu, rien ne réussit à en enrayer la marche. C'est le désespoir du médecin et un irremédiable fléau pour l'humanité. Tous ceux qu'elle frappe sont fatalement voués à une fin prochaine et horrible sans que leurs cadavres, explorés jusque dans leurs derniers replis, aient jamais offert l'ombre d'une révélation aux plus savants. Les chercheurs n'ont pas manqué, mais leurs efforts sont restés sans résultats. Sera-t-on plus heureux dans l'avenir? Après tout ce qui a été dit et fait, il est bien à craindre que non. Au moins faut-il essayer de tirer parti du peu que l'on sait. On connaît, je le répète, ces deux choses seulement : les symptômes et les propriétés contagieuses du mal. Ne soyons pas ingrats. Ces notions acquièrent en l'espèce une importance immense. Connaître d'une manière certaine les causes d'une maladie de cet ordre est chose considérable en soi, si, étant donnée cette connaissance, on a la possibilité de se mettre à l'abri de toute atteinte.

D'où qu'elle vienne, la rage est une maladie du chien transmissible à l'homme et aux animaux par la morsure. On s'effraye avec raison à l'idée du nombre d'hommes et d'animaux qui peuvent être mordus par un seul chien enragé.

La statistique évalue à près de 14 millions de têtes la population connue de l'Europe. Quelle ne serait pas l'étendue du danger que ferait peser cette terrible maladie sur la société si elle se répandait davantage. Nous avons au moins cette consolation : son développement a des limites, et ces limites, elle ne les franchit pas ; Dieu soit loué!

II.

Un professeur d'un immense savoir, un praticien très-distingué, le fonctionnaire éminent qui préside aujourd'hui aux destinées de

Digitized by Google

la science vétérinaire, et marche glorieusement à sa tête, a fait de la rage une magnifique étude. Du haut de la tribune de l'Académie de médecine, son travail est tombé heureusement dans le domaine public. Je l'y prends pour en faire profiter ceux qui me liront, heureux de pouvoir laisser tout ce qui va suivre sous l'autorité incontestée de M. H. Bouley, mon honorable ami.

Mettant de côté maintes questions des plus intéressantes, je ne m'attache ici qu'à la connaissance de la rage et aux précautions à prendre pour réduire à l'impuissance du mal l'animal atteint ou seulement soupçonné atteint.

Bien des erreurs sont accréditées relativement à ce mal redoutable. Il ne faut pas s'en étonner; il répand l'épouvante. Or la peur ne raisonne pas; elle voit tout de travers et s'inquiète peu de la vérité. Nous marcherons contre les idées fausses comme on marche à l'ennemi, dans le dessein avoué de les terrasser.

La rage canine, croit-on, se manifeste surtout et exerce ses plus grands sévices, à l'époque des plus grandes chaleurs de l'année, en juin, juillet et août. Ce n'est là qu'un préjugé, mais un préjugé dangereux, car en dehors de ce malencontreux trimestre la prudence s'endort bien à tort. Il y a des chiens enragés en toutes saisons, et les relevés statistiques la montrent, jusqu'ici, plus fréquente dans les mois humides d'avril, mars et janvier qu'aux autres époques de l'année. La menace est permanente, voilà ce que disent les faits observés : c'est l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de tous !

Maintenant, quelle sera la durée de l'incubation du mal chez le chien mordu, ou chez l'homme?

Et d'abord, j'ai oublié de dire que les plus fortes présomptions sont malheureusement en faveur de ce fait : la rage, maladie spéciale au chien, est susceptible de se déclarer spontanément en lui. S'il n'y a pas certitude absolue, il y a au moins, pesez cette déclaration de la science, il y a au moins les plus graves présomptions.

Quant à la durée de l'incubation, rien de très-précis : néanmoins, les cas les plus ordinaires, chez le chien toujours, se manifestent entre la sixième et la douzième semaine de l'inoculation ou de la morsure. On parle d'extrêmes beaucoup plus éloignés : douze

Digitized by Google

jours et plus de sept mois. Je le disais bien, rien de précis, autre épée de Damoclès !

Autre préjugé, bien redoutable aussi. On dit, on croit, on ne doute pas que la rage est nécessairement et toujours caractérisée par la fureur, et tous voient, touchent, caressent, soignent, gardent près d'eux, à la maison, au milieu des enfants, sans défiance, le chien malade qui n'a point d'accès, qui ne cherche pas à mordre. Voilà une sécurité bien malheureuse, car le mal qu'il couve peut très-bien être la rage. Retenez cette manière d'aphorisme :

La crainte du chien malade n'est pas seulement le commencement de la sagesse; c'est la sagesse même.

Voici les premiers symptômes de la rage; ne passez pas légèrement; s'ils sont encore obscurs, ils ont déjà la plus haute signification; l'animal ne s'appartient plus; avant peu l'orage qui gronde sourdement en lui éclatera dans toute sa violence :

Humeur sombre, agitation, changement continuel de position. Ceci n'est presque rien; attention! c'est déjà beaucoup.

Mais l'analyse devient réellement impossible. Je me vois forcé de reproduire en entier le saisissant tableau des symptômes tracé par M. H. Bouley. Je le prends dans l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur* (article Rage) et je voudrais le savoir gravé dans la mémoire de tous.

« L'animal cherche à fuir ses maîtres ; il se retire dans son panier, dans sa niche, dans les recoins des appartements, sous les meubles, mais il ne montre aucune disposition à mordre. Si on l'appelle, il obéit encore, mais avec lenteur, et comme à regret. Crispé sur lui-même, il tient sa tête cachée profondément entre sa poitrine et ses pattes de devant.

« Bientôt il devient inquiet, cherche une nouvelle place pour se reposer, et ne tarde pas à la quitter pour en chercher une autre. Puis il retourne à son lit, dans lequel il s'agite continuellement, ne pouvant trouver une position qui lui convienne. Du fond de son lit, dit Youatt, il jette autour de lui un regard dont l'expression est étrange. Son attitude est sombre et suspecte. Il va d'un membre de la famille à l'autre, fixe sur chacun des yeux résolus, et semble demander à tous, alternativement, un remède contre le mal qu'il ressent.

Digitized by Google

« Sans doute ce ne sont pas là ce que l'on peut appeler des symptômes pathognomoniques, mais comme déjà cette première peinture est expressive! Si ces signes ne suffisent pas pour permettre tout d'abord d'affirmer l'existence de la rage, ils doivent, à coup sûr, faire naître dans les esprits prévenus la pensée, et conséquemment la crainte de son avénement possible.

« Une des particularités les plus curieuses et les plus importantes à connaître de la rage du chien, c'est la persévérance, chez cet animal, même dans les périodes les plus avancées de sa maladie, des sentiments d'affection envers les personnes auxquelles il est attaché. Ces sentiments demeurent si forts en lui que le malheureux animal s'abstient souvent de diriger ses atteintes contre ceux qu'il aime, alors même qu'il est en pleine rage. De là des illusions fréquentes que les propriétaires des chiens enragés se font sur la nature de la maladie de ces animaux. Comment croire à la rage, en concevoir même l'idée, chez un chien que l'on trouve toujours affectueux, docile, et dont la maladie se traduit seulement par de la tristesse, de l'agitation et une sauvagerie inaccoutumée! Illusions redoutables, car ce chien, dont on ne se méfie pas, peut, malgré lui-même, faire une morsure fatale, sous l'influence d'une contrariété, ou, comme il arrive souvent, à la suite d'une correction que son maître aura cru devoir lui infliger, soit pour n'avoir pas obéi assez vite, soit pour avoir répondu à une première menace par un geste agressif aussitôt contenu.

« Dans la plupart des cas, si les maîtres sont mordus, c'est dans des circonstances analogues à celles qui viennent d'être rappelées.

« Le plus souvent, le chien enragé respecte et épargne ceux qu'il affectionne. S'il en était autrement, les accidents rabiques seraient bien plus nombreux, car la plupart du temps les chiens enragés restent vingt-quatre, quarante-huit heures chez leurs maîtres, au milieu de la famille et des gens de la domesticité, avant que l'on conçoive des craintes sur la nature de leur maladie.

« A la période initiale de la rage, et lorsque la maladie est complétement déclarée, dans les intermittences des accès, il y a chez le chien une espèce de délire qu'on peut appeler le *délire*

Digitized by Google

rabique dont Youatt a parlé le premier, et qu'il a parfaitement décrit.

« Ce délire se caractérise par des mouvements étranges qui dénotent que l'animal malade voit des objets et entend des bruits qui n'existent que dans ce que l'on est bien en droit d'appeler son imagination. Tantôt, en effet, l'animal se tient immobile, attentif, comme aux aguets, puis, tout à coup, il se lance et mord dans l'air, comme fait dans l'état de santé le chien qui veut attraper une mouche au vol. D'autres fois, il se lance furieux et hurlant contre un mur, comme s'il avait entendu de l'autre côté des bruits menaçants.

« En raisonnant par analogie, on est bien autorisé à admettre que ce sont là des signes de véritables hallucinations. Mais, quoi qu'il en soit du sens qu'on veuille leur attribuer, il est certain qu'ils ont une grande valeur diagnostique, et leur étrangeté même doit éveiller l'attention et mettre en garde contre ce qu'ils annoncent.

« Cependant ceux qui ne sont pas prévenus ne sauraient y attacher d'importance, d'autant que ces symptômes sont très-fugaces et qu'il suffit, pour qu'ils disparaissent, que la voix du maître se fasse entendre. « Dispersés, dit Youatt, par cette influence magique, tous ces objets de terreur s'évanouissent, et l'animal rampe vers son maître avec l'expression d'attachement qui lui est particulière.

« Alors vient un moment de repos ; les yeux se ferment lentement, la tête se penche, les membres de devant semblent se dérober sous le corps, et l'animal est prêt à tomber. Mais, tout à coup, il se redresse ; de nouveaux fantômes viennent l'assiéger, il regarde autour de lui avec une expression sauvage, happe comme pour saisir un objet à la portée de sa dent, et se lance à l'extrémité de sa chaîne, à la rencontre d'un ennemi qui n'existe que dans son imagination.

« Tels sont les symptômes de la période initiale de la rage. Ils ne peuvent pas se montrer toujours les mêmes chez tous les chiens, au contraire, ils se diversifient dans leur expression, suivant le naturel des malades.

« Si, avant la première attaque, dit Youatt, le chien était d'un naturel affectueux, son attitude inquiète est éloquente ; il semble

Digitized by Google

faire appel à la pitié de son maître. Dans ses hallucinations, rien ne témoigne de sa férocité.

« Dans le chien naturellement sauvage, au contraire, et dans celui qui a été dressé pour la défense, l'expression de toute la contenance est terrible. Quelquefois les conjonctives sont fortement injectées, d'autres fois elles ont à peine changé de couleur, mais les yeux ont un éclat inusité et qui éblouit : on dirait deux globes de feu.

« A une période plus avancée de la maladie, l'agitation du chien augmente. Il va, vient, rôde incessamment d'un coin à un autre. Continuellement il se lève et se couche, et change de position de toute manière.

« Il dispose son lit avec ses pattes, le refoule avec son museau pour l'amonceler en un tas sur lequel il semble se complaire à reposer l'épigastre ; puis, tout à coup, il se redresse et rejette tout loin de lui. S'il est enfermé dans une niche, il ne reste pas un seul moment en repos; sans cesse il tourne dans le même cercle. S'il est en liberté, on dirait qu'il est à la recherche d'un objet perdu ; il fouille tous les coins et les recoins de la chambre avec une ardeur étrange qui ne se fixe nulle part.

« Et, chose remarquable, et en même temps bien redoutable, il est beaucoup de chiens chez lesquels l'attachement pour leurs maîtres semble avoir augmenté, et ils le leur témoignent en leur léchant les mains et le visage.

« On ne saurait trop appeler l'attention sur cette singularité des premières périodes de la rage canine, parce que c'est elle surtout qui entretient l'illusion dans l'esprit des propriétaires de chiens. Ils ont peine à croire, en effet, que cet animal, actuellement encore si doux, si docile, si soumis, si humble à leurs pieds, qui leur lèche les mains et leur manifeste son attachement par tant de signes si expressifs, renferme en lui le germe de la plus terrible maladie qui soit au monde. De là vient une confiance et, qui pis est, une incrédulité dont sont trop souvent victimes ceux qui possèdent des chiens, surtout ces chiens intimes qui sont pour l'homme le plus sûr des amis, tant qu'ils ont leur raison, mais qui, égarés par le délire rabique, peuvent devenir et deviennent trop souvent l'ennemi le plus traître et le plus cruel.

« Ce premier groupe de symptômes est déjà, en soi, bien signi-

Digitized by Google

ficatif, et si le public était prévenu, par des avertissements répétés, du sens réel qu'il faut leur attribuer, bien des malheurs seraient évités qui ne résultent que de son ignorance.

« Que si, en effet, on disait et répétait au public : Méfiez-vous d'abord du chien qui commence à devenir malade ; tout chien malade doit être suspect en principe ;

«Méfiez-vous surtout de celui qui devient triste, morose, qui ne sait où reposer, qui sans cesse va, vient, rôde, happe dans l'air, aboie sans motifs, et par un à-coup soudain, dans le calme le plus complet des choses extérieures ; qui cherche et fouille sans cesse sans rien trouver ;

« Méfiez-vous surtout de celui qui est devenu pour vous trop affectueux, qui semble vous implorer par ses lèchements continuels, et

« *De cet ami si cher,* craignez la trahison. »

« Sans aucun doute, ces avertissements pourraient être entendus, compris, et beaucoup en profiteraient. »

Je passe à regret d'excellentes choses excellemment rapportées, mais la nécessité s'impose, il me faut abréger. Malgré cela, c'est long. Il y a tant à dire, et le sujet est si grave !

Autre chose donc, autre préjugé plutôt. Il est vraiment déplorable de se heurter ainsi à chaque pas, dans une question pareille, à une idée fausse et dangereuse. Je rends la parole au maître.

« De par le nom grec imposé à la rage, un chien enragé doit *avoir horreur de l'eau.*

« Donc, s'il boit, il n'est pas enragé : et partant de ce raisonnement on ne peut plus logique, un très-grand nombre de personnes s'endorment dans une sécurité trompeuse à côté de chiens enragés qui vivent avec elles et couchent même sur leur lit.

« Et cela, parce qu'il a passé par la cervelle de je ne sais quel savant, de faire du mot *hydrophobie* le synonyme de celui de *rage.*

« Jamais erreur ne fut plus funeste, et nous devons accumuler nos efforts pour la faire disparaître.

« Le chien enragé n'est pas hydrophobe ; il n'a pas horreur de l'eau. Quand on lui offre à boire, il ne recule pas épouvanté.

« Loin de là : il s'approche du vase ; il lappe le liquide avec sa

Digitized by Google

langue ; il le déglutit souvent, dans les premières périodes de sa maladie, et, lorsque la constriction de sa gorge rend la déglutition difficile, il n'en essaye pas moins de boire, et alors ses lappements sont d'autant plus répétés et prolongés, qu'ils demeurent plus inefficaces. Souvent même, en désespoir de cause, on le voit plonger le museau tout entier dans le vase, et mordre, pour ainsi dire, l'eau qu'il ne peut parvenir à pomper, suivant le mode physiologique habituel.

« Le chien enragé ne refuse pas toujours sa nourriture, à la première période de sa maladie, mais il s'en dégoûte promptement.

« Chose remarquable alors, et tout à fait caractéristique ! Soit qu'il y ait chez lui une véritable dépravation de l'appétit, ou plutôt que le symptôme que je vais signaler soit l'expression d'un besoin fatal et impérieux de mordre, auquel l'animal obéit, on le voit saisir avec ses dents, déchirer, broyer, et déglutir enfin une foule de corps étrangers à l'alimentation.

« La litière sur laquelle il repose dans les chenils ; la laine des coussins dans les appartements ; les couvertures des lits, quand, chose si commune, il couche avec ses maîtres ; les tapis, le bas des rideaux, les pantoufles, le bois, le gazon, la terre, les pierres, le verre, la fiente des chevaux, celle de l'homme, la sienne même, tout y passe. Et à l'autopsie d'un chien enragé, on rencontre si souvent dans son estomac un assemblage d'une foule de corps disparates de leur nature, sur lesquels s'est exercée l'action de ses dents, que rien que le fait de leur présence suffit pour établir la très-forte présomption de l'existence de la rage , présomption qui se transforme en certitude lorsqu'on est renseigné sur ce qu'a fait l'animal avant de mourir.

« Cela connu, on doit se mettre fortement en garde contre un chien qui, dans les appartements, déchire avec obstination les tapis de lit, les couvertures, les coussins ; qui ronge le bois de sa niche, mange la terre dans les jardins, dévore sa litière, etc.

« La plupart du temps, les propriétaires des animaux enragés signalent ces particularités quand ils les conduisent aux vétérinaires, mais il est bien rare qu'elles aient éveillé en eux tout d'abord des soupçons. C'est une bizarrerie qui les a frappés sans qu'ils s'en soient rendu compte.

Digitized by Google

« Rien de plus important que ces faits cependant, car ils sont un prélude. L'animal assouvit déjà sa fureur rabique sur des corps inanimés, mais le moment est bien proche où l'homme lui-même, si affectionné qu'il soit, pourra bien n'être pas épargné.

« La bave ne constitue pas, par son abondance exagérée, un signe caractéristique de la rage du chien comme on le croit trop généralement. C'est une erreur d'inférer de l'absence de ce symptôme que la rage n'existe pas.

« Il est des chiens enragés dont la gueule est remplie d'une bave écumeuse, surtout pendant les accès.

« Chez d'autres, au contraire, cette cavité est complétement sèche, et sa muqueuse reflète un teinte violacée. Cette particularité est surtout remarquable dans les dernières périodes de la maladie.

« Dans d'autres cas, enfin, il n'y a rien de particulier à noter à l'égard de l'humidité ou de la sécheresse de la cavité buccale.

« L'état de sécheresse de la bouche et de l'arrière-bouche donne lieu à la manifestation d'un symptôme d'une extrême importance, au point de vue où la rage canine doit être surtout envisagée ici, c'est-à-dire au point de vue de sa contagion possible à l'homme.

« Le chien enragé, dont la gueule est sèche, fait avec ses pattes de devant, de chaque côté de ses joues, les gestes qui sont naturels au chien, dans l'arrière-gorge ou entre les dents duquel un os incomplétement broyé s'est arrêté. Il en est de même quand la paralysie des mâchoires rend la gueule béante, ainsi que cela se remarque dans la variété de rage que l'on appelle la *rage-mue*, ou à une période avancée de la rage furieuse.

« Rien de dangereux comme les illusions que fait naître dans l'esprit des propriétaires de chiens la manifestation de ce symptôme. Pour eux, *presque toujours*, il est l'expression certaine d'un os dans l'arrière-gorge, et, désireux de secourir leurs chiens, ils procèdent à des explorations et ont recours à des manœuvres qui peuvent avoir les conséquences les plus funestes, soit qu'ils se blessent eux-mêmes contre les dents, en introduisant les doigts dans la gueule du malade, soit que celui-ci, irrité, rapproche convulsivement les mâchoires et fasse des morsures.

« Le vomissement est quelquefois un symptôme du début de la

Digitized by Google

rage. Quelquefois aussi les matières rejetées sont sanguinolentes et même formées par du sang pur qui provient sans doute de blessures faites à la muqueuse de l'estomac par des corps durs, à pointes acérées, que l'animal a pu déglutir.

« Ce dernier symptôme a une grande importance, parce que, étant exceptionnel, il peut se faire qu'il n'éveille pas l'idée de la rage et qu'on ne l'apprécie pas à sa juste valeur. . . . . .
. . . . . »

L'aboiement du chien enragé est tout à fait caractéristique. Il faut l'avoir entendu une fois pour ne plus l'oublier jamais, tant il est modifié dans son timbre et dans son mode. Tenez-vous donc en défiance lorsque la voix connue d'un chien familier change tout à coup et frappe nécessairement votre oreille à raison de son étrangeté même.

Chez le chien enragé, « au lieu d'éclater avec sa sonorité normale et de consister dans une succession d'émissions égales en durée et en intensité, elle est rauque, voilée, plus basse de ton; à un premier aboiement, fait à pleine gueule, succède immédiatement une série de trois ou quatre hurlements décroissants qui partent du fond de la gorge et pendant l'émission desquels les mâchoires ne se rapprochent qu'incomplétement, au lieu de se fermer à chaque coup, comme dans l'aboiement franc. . . .
. . . . . .

« Une particularité très-curieuse de l'état rabique, et qui peut avoir une très-grande importance au point de vue diagnostique, c'est que l'animal est *muet* sous la douleur. Quelles que soient les souffrances qu'on lui fait endurer, il ne fait entendre ni le sifflement nasal, première expression de la plainte du chien, ni le cri aigu par lequel il traduit les douleurs les plus vives.

« Frappé, piqué, blessé, brûlé même, le chien enragé reste muet; non pas qu'il soit insensible. Non, il cherche à éviter les coups; quand on a allumé sous lui la litière de sa niche, il s'échappe du foyer, et se tapit dans un coin pour se soustraire aux atteintes de la flamme. Lorsqu'on lui présente une barre de fer rouge, et que, emporté par la rage, il se jette sur elle furieux et la mord, il recule immédiatement après l'avoir saisie; le fer rouge appliqué sur ses pattes le fait fuir de même. Il est évident que, dans ces diverses circonstances, l'animal souffre; l'expression de sa

Digitized by Google

figure le dit : mais, malgré tout, il ne fait entendre ni cri ni gémissement. »

Voilà un nouveau motif de défiance dont il faut garder soigneusement le souvenir. Il en sera de même si l'on découvre soudainement sur le corps des traces de morsures ou quelque écorchure à vif.

Le chien enragé impressionne singulièrement celui qui ne l'est pas. « Cette impression, dit M. H. Bouley, est tellement puissante, elle est si efficace à donner lieu immédiatement à la manifestation d'un accès qu'il est vrai de dire que le chien est le *réactif* sûr, à l'aide duquel on peut déceler la rage encore latente dans l'animal qui la couve.

« Tous les jours, à l'École, nous nous servons de ce moyen, pour dissiper les doutes, dans les cas où le diagnostic peut demeurer incertain, et il est bien rare qu'il nous laisse en défaut. Dès que le chien, soupçonné malade, se trouve en présence d'un sujet de son espèce, il tend à se jeter sur lui, si sa maladie est réellement la rage, et, s'il peut l'atteindre, il le mord avec fureur.

. . . . . »

Rien de plus suspect donc qu'un chien qui, contrairement à ses habitudes et aux inspirations de son naturel, se montre tout à coup agressif pour les animaux de son espèce. De pareilles manifestations sont très-significatives ; et, si on sait les comprendre, on peut mettre à l'abri les siens, les autres et soi-même des désastres que peut causer la maladie dont ces signes sont des précurseurs infaillibles.

Autre particularité dont la connaissance importe beaucoup au public et pourrait prévenir bien des malheurs.

« Il arrive très-souvent que le chien qui ressent les premières atteintes de la rage s'échappe de la maison et disparaît. On dirait qu'il a comme la conscience du mal qu'il peut faire, et que, pour éviter d'être nuisible, il fuit ceux auxquels il est attaché. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, toujours est-il que, très-souvent, il abandonne ses maîtres et qu'on ne le revoit plus, soit qu'il aille mourir dans quelque endroit retiré, soit, ce qui est le plus ordinaire, dans les localités populeuses, que, reconnu pour ce qu'il est aux sévices qu'il commet sur les hommes et sur les bêtes, il trouve la mort en route.

Digitized by Google

« Mais dans quelques cas, trop nombreux encore, le malheureux animal, après avoir erré un jour ou deux, et échappé aux poursuites, revient, obéissant à une attraction fatale, vers la maison de ses maîtres. C'est dans ces circonstances surtout que les malheurs arrivent. Et, en effet, au retour du *pauvre égaré*, on s'empresse vers lui ; le premier mouvement est de le secourir, car, la plupart du temps, il est misérable à l'excès, réduit à rien, couvert de boue et de sang. Mais malheur à qui l'approche! A la période où il en est de sa maladie, la propension à mordre est devenue chez lui impérieuse; elle domine le sentiment affectueux, si vivace qu'il soit encore, et trop souvent elle le porte à répondre par des morsures aux caresses qu'on lui fait, aux soins qu'on veut lui donner.

« Il y a donc lieu, encore ici, de tenir tout au moins pour suspect le chien qui, après avoir quitté, pendant un jour ou deux, le toit domestique, y revient, surtout s'il est dans l'état de misère dont nous venons d'essayer de donner un aperçu.

« Tels sont, successivement énumérés, les symptômes, les signes, les particularités qui signalent l'état rabique chez le chien. On peut voir, d'après cet exposé, que la rage canine n'est pas une maladie caractérisée par un état de fureur continuelle, telle qu'on le conçoit généralement dans le vulgaire, qui ne croit à son existence et ne la juge que par les manifestations de sa dernière période.

« Mais avant que ces manifestations se produisent, avant que le chien enragé se montre tout à fait furieux et exprime sa fureur par des morsures, un assez long délai s'écoule pendant lequel l'animal demeure inoffensif, bien que déjà sa maladie soit nettement déclarée.

« Voilà la vérité qu'il faut mettre en relief, parce que si le public s'en pénétrait bien, s'il savait se rendre compte de la valeur des premiers symptômes de l'état rabique, la plupart des chiens pourraient être séquestrés avant qu'ils aient eu le temps de faire des malheurs.

« Quand la maladie est arrivée à la période que l'on peut appeler véritablement *rabique*, c'est-à-dire celle qui se caractérise par des accès de fureur, la physionomie du chien est terrible. Son œil brille d'une lueur sombre et qui inspire l'effroi, même

Digitized by Google

lorsqu'on observe l'animal à travers la grille de la cage où on le tient enfermé (*Pl.* 66, *fig.* 127). Là, il s'agite sans cesse; à la moindre excitation, il se lance vers vous, poussant son hurlement caractéristique. Furieux, il mord les barreaux de sa niche et y fait éclater ses dents. Si on lui présente une tige de bois ou de fer, il se jette sur elle, la saisit à pleines mâchoires, et y mord à coups répétés.

« A cet état d'excitation succède bientôt une profonde lassitude; l'animal, épuisé, se retire au fond de sa niche, et là, il demeure quelque temps insensible à tout ce qu'on peut faire pour l'irriter. Puis, tout à coup, il se réveille, bondit en avant et entre dans un nouvel accès.

« Quand on introduit un chien dans la niche de cet animal en plein accès de rage, son premier mouvement n'est pas toujours d'attaquer et de mordre. Au contraire, la présence de la malheureuse victime qu'on lui livre, que ce soit un mâle ou une femelle, excite en lui le sens génital, et il témoigne par des caresses et des attouchements dont la signification n'est pas douteuse, les ardeurs qu'il ressent.

« On le voit, en effet, flairer et lécher d'abord les organes génitaux de la pauvre bête qu'on a mise en rapport avec lui. Puis il se rapproche de sa tête et la lèche également. Pendant ces manifestations passionnées, la victime a comme le pressentiment du terrible danger dont elle est l'objet, elle exprime son effroi par le tremblement de tout son corps et cherche à se tapir dans un des coins de la niche. Et de fait, il faut moins d'une minute pour que l'animal malade entre en rage et se jette sur sa victime avec fureur. Celle-ci réagit rarement ; elle ne répond d'ordinaire aux morsures qu'en poussant des cris aigus qui contrastent avec la rage silencieuse de l'agresseur, et elle s'efforce de dérober sa tête aux atteintes dirigées surtout contre elle, en la cachant profondément dans la litière et sous ses pattes de devant.

« Une fois passé ce premier moment de fureur, l'animal enragé se livre à de nouvelles caresses, suivies bientôt d'un nouvel accès.

« Lorsqu'un chien enragé est libre, il se lance devant lui, d'abord avec une complète liberté d'allures, et s'attaque à tous les êtres vivants qu'il rencontre, mais de préférence au chien

Digitized by Google

plutôt qu'à tous les autres. En sorte que c'est une heureuse chance pour l'homme qui peut être exposé à ses coups, qu'il se rencontre à propos un chien dans son voisinage, sur lequel l'enragé puisse assouvir sa fureur.

« Le chien enragé ne conserve pas longtemps une démarche libre. Épuisé par les fatigues de ses courses, par les accès de fureur auxquels il a trouvé, en route, l'occasion de se livrer, par la faim, par la soif, et sans doute par l'action propre de sa maladie, il ne tarde pas à faiblir sur ses membres. Alors il ralentit son allure et marche en vacillant. Sa queue pendante, sa tête inclinée, sa gueule béante, d'où s'échappe une langue bleuâtre et souillée de poussière, lui donnent une physionomie caractéristique.

« Dans cet état, il est bien moins redoutable qu'au moment de ses premières fureurs. S'il attaque encore, c'est lorsqu'il trouve sur la ligne qu'il parcourt l'occasion de satisfaire sa rage. Mais il n'est plus assez excitable pour changer de direction et aller à la rencontre d'un animal ou d'un homme qui ne se trouvent pas immédiatement à la portée de sa dent.

« Bientôt son épuisement est tel, qu'il est forcé de s'arrêter. Alors il s'accroupit dans les fossés des routes et y reste somnolent pendant de longues heures. Malheur à l'imprudent qui ne respecte pas son sommeil : l'animal, reveillé de sa torpeur, récupère souvent assez de force pour lui faire une morsure.

« La fin du chien enragé est toujours la paralysie. »

Oui, la paralysie et la mort.

De tout cela résulte un grand enseignement, c'est que la transmission de la rage du chien à l'homme vient le plus souvent, presque toujours, de l'*inscience*, et de la fausse sécurité du détenteur, du possesseur du chien, cause première de ces accidents horribles qui jettent incessamment dans la société l'inquiétude légitime, les angoisses prolongées, les plus profonds désespoirs.

Apprenez bien à connaître, vous qui avez des chiens, les premières manifestations du mal. Elles sont, elles vous donnent un sérieux et salutaire avertissement. Ne le méconnaissez pas.

Pauvre Yva! ma chienne affectionnée, ma fidèle et ma chérie, à quel point ne suis-je pas contraint de me défier de toi, de toi

Digitized by Google

pourtant à qui je puis remettre en toute confiance le soin et la garde de ceux que j'aime le plus, de ma maison et de tout ce qu'elle renferme, sans compter ma propre personne... ah! détournons les yeux.....

III.

De moyens curatifs, on n'en connaît pas! Je l'ai déjà dit. On s'est donc rejeté sur la prévention un peu trop abandonnée, car elle est tout entière aux mains de la police. Or, à celle-ci, en bonne conscience, on demande plus qu'elle ne peut donner, puisque personne ne se résigne à observer des mesures rigoureuses dont l'efficacité reste à démontrer, dont l'impuissance n'est que trop avérée.

Ce sujet va trouver sa place dans le chapitre suivant, relatif à la législation spéciale aux chiens ou applicable à leurs détenteurs. Pour le moment, je n'ai plus qu'à faire connaître un moyen tout récemment proposé (avril 1866) par M. Bourrel, en vue de « prévenir l'inoculation de la rage par l'émoussement des dents aiguës du chien. »

On a déjà ri de ce moyen ; l'esprit court les rues et s'échappe, on le sait, par les voies rapides. Nous aurions tort de nous en plaindre, car, par-ci par-là, dans ses pérégrinations étincelantes il rencontre le bon sens qui l'arrête quelque peu au passage et réussit, « une fois le temps, » à le transformer. Alors et de bonne grâce, il aide à retirer de la circulation le ridicule qu'il y avait étourdiment jeté à pleines mains. Commençons par rire, je le veux bien, mais que cela ne nous empêche pas d'examiner, c'est un dicton français que celui-ci : tout est bien qui finit bien.

Quoi qu'il doive advenir de l'opération proposée par M. Bourrel, elle a eu le sort commun. Les chroniqueurs l'ont accueillie comme une bonne fortune, et, d'un coup de raquette vigoureux, l'ont spirituellement lancée dans l'espace.

Elle en a peut-être bien reçu quelques meurtrissures, mais le *Bulletin de la Société protectrice des animaux* lui a donné l'hospitalité et là, croyez-le bien, elle oubliera facilement les petits mécomptes qui l'ont saluée à son aurore.

Voyons sur quoi elle s'appuie et en quoi elle consiste.

Digitized by Google

« S'aperçoit-on, dit M. Bourrel, que l'ami affectueux et fidèle de la maison n'est plus dans son expression, dans sa physionomie habituelle, il faut aussitôt le séquestrer, le traiter en suspect. Quinze jours ne se passeront pas avant qu'on soit fixé, avant que la santé revienne, ou que tout danger ait disparu par une mort plus rapprochée.

« La sécurité publique et privée voudrait que chacun s'imposât, sans hésiter, au plus mince soupçon, une précaution utile, voire un excès de précaution. Il n'y a pas de moyen plus sûr d'arriver à la liberté absolue du chien bien portant que de mettre tous les malades à un degré quelconque dans l'impossibilité de nuire. Le musèlement sérieux et la claustration, ne sortez pas de là. C'est un cercle étroit hors lequel, quant à présent, il n'y a point de salut. »

Prévenir à tout prix l'inoculation de la rage, telle est la visée humanitaire de M. Bourrel. Elle serait à peu près réalisée si nous étions plus sages, si nous consentions à museler ou à séquestrer les malades. Ne le voulant pas, ne le faisant pas, « notre manque de prévoyance, notre indifférence sont les seules causes des mesures rigoureuses exigées pour la sécurité publique. »

Que faire pour obvier à notre incurie sans porter atteinte à la pleine liberté de l'espèce ? M. Bourrel a cherché réponse à ce point d'interrogation ; écoutons-le : « Sans contredit, écrit-il, la dent du chien, tranchante, pointue, est le principal moyen d'inoculation du virus rabique ; à l'instar d'une lancette, elle fait pénétrer le poison fatal dans les chairs. Quand une lancette est émoussée, la saignée, l'inoculation sont très-difficiles, sinon impossibles. Si la dent est émoussée, il n'y aura probablement que compression. L'épiderme, les tissus n'étant point entamés, la contagion n'aura pas lieu. »

L'émoussement des incisives et des canines, le désarmement de cet appareil offensif sans utilité aucune pour le chien, en l'état domestique, telle est la solution offerte au problème posé. Il est certain que le chien serait inoffensif, quant à la rage, si sa dent ne pouvait plus occasionner de blessures ; il est certain que, parmi les chiens, l'immense majorité n'a que faire d'incisives et de canines aiguës et tranchantes ; il est certain enfin que l'opération faite sur les chiens de berger, qui ont la dent trop dure,

Digitized by Google

réussit à souhait et atteint le but qu'on se propose en les cassant comme on dit, et mieux en réalité en les émoussant.

Toutefois, d'autres questions surgissent qui méritent d'être examinées, car on ne saurait ni conseiller ni adopter une semblable mesure sans être complétement édifié par l'expérience sur son entière efficacité. Il est donc regrettable que l'idée n'ait pas été discutée, que l'expérimentation ne s'en soit pas emparée et qu'elle dorme—là—paisiblement, au lieu d'être vigoureusement secouée, dût-elle succomber. Nous ne savons rien finir en France. Mais les chercheurs patients et tenaces ne se rebutent pas du premier coup. M. Bourrel est en travail, qu'il persévère et qu'il aille courageusement jusqu'au bout. Dès aujourd'hui il affirme, par exemple, que les dents émoussées ne s'altèrent pas, que l'application de son procédé opératoire ne cause aucune douleur à l'animal qui la subit ; que ce dernier mange comme avant d'être opéré ; que le désarmement ne lui impose pas une contrainte de plus de cinq minutes.

C'est bien quelque chose que tout cela, mais ce n'est point assez. Parachevez l'œuvre ; allez au-devant de toutes les objections et assurez-vous bien, vous, le père, que cet enfant est né viable.

3. *Les affections vermineuses.*

I.

Ce sont de vilains hôtes que les vers. Il y en a de bien nombreuses et de bien étranges sortes : il y en a pour tous, et, lorsqu'il n'y en a plus, il y en a encore. Le chien en nourrit plusieurs espèces. Le pauvre animal ne pouvait faire exception ; il subit la loi suprême de la nature, il la subit comme il en profite. A tous les degrés, la vie s'entretient aux dépens de la vie ; l'existence des uns s'alimente par la substance des autres, morts ou vivants. Rien ne pouvant venir de rien, il faut bien, pour que l'organisation continue ses phases, que ce soit aux dépens de quelque chose. La vie est tout à la fois but et moyen ; les êtres organisés sont nés pour se servir mutuellement de proie ou de pâture.

En ce qui le concerne, le chien use largement de la permis-

Digitized by Google

sion, c'est son droit, mais il ne se défend pas toujours avec tout le succès désirable contre les envahisseurs qui se disputent sa propre substance, de son vivant.

Il a les parasites du dehors et du dedans. Les entozoaires qui se logent en lui, sans façon, pour y trouver à la fois le vivre et le couvert, sont la contre-partie des épizoaires. Ceux-ci le sucent et le tourmentent sans trève ni merci au dehors, comme les autres le rongent incessamment et invisiblement à l'intérieur. Dévorants ci, dévorants là, telle est la condition commune. Les gros mangent les petits ; mais les petits ont leur tour, ils vivent. Or, pour vivre, ils mangent les gros.

Mettre le chien complétement à l'abri de la double invasion dont il reste toujours menacé est tout simplement impossible; nombre de ses dévorants peuvent néanmoins être repoussés. Rien n'oblige, par exemple, à s'accommoder du ciron de la gale, ou de la tique, ou des poux. La propreté et la bonne nourriture en préservent; tenant propres les chiens et les nourrissant judicieusement, on ne laisse aucune prise sur eux à ces trois ennemis qu'on force alors à aller vivre ailleurs, aux dépens des malheureux que l'incurie étreint, que la misère a voués par avance à la pire des destinées. Il n'en est plus tout à fait de même des puces. Celles-ci ont une prédilection marquée pour le chien, et ce qu'elles en mangent serait malaisé à dire si chacun ne le savait. Toutefois, on ne les combat pas sans résultat ; en les attaquant, comme je l'ai dit plus haut, on en maintient du moins la population dans des limites supportables.

II.

On découvre moins facilement l'existence des vers qui se développent et vivent à leur manière dans les profondeurs de l'animal. Celui-ci a le moyen et la force d'en nourrir un certain nombre sans inconvénient pour lui-même. Qu'ils lui prennent tout ou partie de son superflu, il n'y a pas grand mal à cela, et il ne s'en aperçoit guère. Il leur fait la charité sans le savoir, sans perte ni souffrance même. S'il en était toujours ainsi, je n'écrirais pas, à cette place, sous le titre que porte ce paragraphe; mais ce titre dit très-expressément que les vers

Digitized by Google

peuvent exister en telle quantité dans les organes et s'y multiplier à tel point que leur présence devient pour l'animal un sujet de troubles fonctionnels assez graves pour altérer plus ou moins profondément sa santé, plus encore, pour menacer sérieusement sa vie.

Voilà comme il advient des maladies vermineuses. Cause ou effet, peu importe : le développement des vers, lorsqu'il n'est plus contenu en certaines limites, détermine donc des désordres d'une certaine gravité qui s'affaiblissent ou qui disparaissent avec la diminution notable du nombre ou la destruction complète des parasites.

Sans viser davantage au purisme, sans chercher à établir si la présence des vers a été la cause première ou seulement une conséquence de l'état général du sujet envahi, nous avons affaire à un malade qui a des vers. Voyons sa situation, disons ce qu'il faut faire pour l'améliorer et, mieux encore, pour la prévenir.

Les affections vermineuses sont particulièrement le partage de la jeunesse ; elles appartiennent spécialement aux constitutions débiles; elles atteignent communément des animaux dont l'hygiène est pauvre. Elles naissent sous l'influence d'une alimentation débilitante, c'est-à-dire insuffisante et de mauvaise qualité ; elles sont étrangement favorisées par l'humidité constante de l'habitation. Elles procèdent avec lenteur, obscurément, affaiblissent par degrés leurs victimes chez lesquelles on relève facilement des symptômes divers : ainsi, l'apparence malsaine de la robe dont les poils hérissés paraissent ternes et sans vie; la maigreur très-grande concordant avec un appétit à peu près infatigable, des coliques parfois très-violentes, et d'autres fois des convulsions épileptiques ; des plaintes d'une nature à part, pendant le sommeil, des toux légères ou fortes et quinteuses ; l'expulsion rapprochée des matières fécales entraînant des vers morts ou vivants.

Le tableau des symptômes n'est pas complet, il s'en faut ; il n'offre de certitude qu'autant que les vers se trouvent mêlés aux excréments. L'observation doit donc s'attacher spécialement à ce point.

Je n'ai pas voulu énumérer tout à l'heure les causes des affec-

Digitized by Google

tions vermineuses, j'ai simplement indiqué, c'est bien entendu, les conditions générales de l'organisme les plus favorables au développement et à la multiplication des vers qui, tous, sans exception, proviennent de germes extérieurs, ou sont le résultat de transformations de vers venus du dehors. Il n'y a pas là de génération spontanée, voilà ce que je tenais à dire de la façon la plus explicite avant d'aller plus loin dans cette rapide étude.

Les vers intestinaux envahissent fréquemment les jeunes chiens qu'on élève en grand nombre. Ils sont, à ce qu'il paraît, la pierre d'achoppement de beaucoup d'éducations en Angleterre où on les retrouve surtout dans les vieux chenils qui sont constamment occupés, c'est-à-dire infectés ou insalubres de vieille date. Là est le triple motif de la fréquence des maladies vermineuses, de l'insuccès des moyens préventifs qu'on dirige contre leur développement, de l'immense difficulté qu'on rencontre à en guérir les animaux envahis.

L'habitation fait ici l'habitant. Elle dispose celui-ci de telle sorte qu'il offre aux germes les meilleures conditions de développement, et ce qu'on tente ensuite contre eux n'est pas suffisant à les combattre ou à les détruire dans le milieu le plus favorable à leur bonne et complète évolution.

Là pourtant où échoue si bien la médication, l'hygiène serait toute-puissante. Détruisez ces vieux chenils vermineux, remplacez-les par des constructions neuves très-salubres, nourrissez bien les habitants, tenez-les proprement, faites que l'aération fournisse abondamment l'air pur, vital et respirable, nécessaire en tout temps, et la mortalité dont vous vous plaignez cessera. Les germes seront là, non moins nombreux peut-être; mais la plupart avorteront. Ceux qui, en très-petit nombre, arriveront à bien, occuperont les organes sans les léser et sans causer aucun trouble fonctionnel. C'est le chien qu'il faut faire énergique et résistant, énergique dans sa source première en n'utilisant comme reproducteurs que les plus vigoureux, résistant par un judicieux élevage pour le tremper solidement et le rendre réfractaire à l'invasion des parasites et d'une foule de maladies qui n'ont prise que sur les natures veules ou les constitutions débiles.

Digitized by Google

III.

J'arrive maintenant au *ténia,* qui fait bande à part, que l'on connaît mieux sous le nom de *ver solitaire* et dont on redoute à juste titre l'invasion.

Ce que l'on sait très-bien aujourd'hui du ténia donne à penser. Son histoire est extrêmement curieuse. La fable de Protée n'est point une fiction. Le monde des insectes la réalise au-delà de toute puissance imaginaire. Des diverses migrations que subissent les animaux de cette classe, celles du ténia ont étrangement étonné les savants qui les ont surprises. On ne les soupçonnait pas. Il est bon qu'on les sache, car cette connaissance est de la plus grande utilité pratique.

Voici des papillons; ils pondent : de leurs œufs naîtront des chenilles. Ceux-là ont vécu en voltigeant gracieusement dans les airs, en allant capricieusement de fleur en fleur. Celles-ci, les chenilles, que sont-elles? des vers. Le contraste est formidable; patience pourtant, la chenille se développe, se meut, grandit; au bout d'un temps variable, elle cesse de manger et de se mouvoir; elle se raccourcit; elle change complétement de forme, — état transitoire — qui constitue la nymphe ou chrysalide. Attendons, — puisqu'il ne s'agit que d'une situation passagère, — attendons, car, à l'heure sonnante, de la peau fendue de la chrysalide sortira un insecte léger, aux formes agréables, aux ailes nuancées des plus vives couleurs. Le papillon est revenu, mais pour disparaître encore et pour revenir ensuite *in sæcula sæculorum.*

Cela, personne ne l'ignore plus. Je le rappelle pour qu'on prête mieux attention aux changements que subit le ténia, aux migrations que la destinée lui prépare. Le petit qui sort de l'œuf du papillon ne ressemble en rien à ceux dont il tient l'être, nous verrons bientôt en quoi un ténia diffère ou ne diffère pas de ceux de qui il procède.

Qu'est-ce que le ténia? Un parasite, un ver, un animal qui fait peur et horreur, qui se loge à sa convenance et suivant l'occurrence dans un organe quelconque de l'économie à laquelle, pour vivre, il emprunte à fond perdu la meilleure de sa substance; une bête incommode qui se tient dans les intestins où

Digitized by Google

elle fait chère lie, où elle prospère au-delà de toute expression en ruinant son hôte, ou qui s'installe ailleurs et jusque dans le cerveau où on pourrait la croire peu à l'aise, mais où elle se trouve heureuse bien que prisonnière et sans autre espoir de délivrance que la mort plus ou moins prochaine de sa victime. Lorsqu'elle habite l'intestin, cette affreuse bête force son hôte à manger comme quatre, pour son profit, à elle, pour son développement le plus hâtif, pour sa régénération la plus active; elle travaille et s'allonge sans relâche, multipliant à l'infini les articles dont elle compose son corps, immense ruban aplati dont la fabrication ne s'arrête pas. Chacun de ces articles qui s'ajoute successivement, en les repoussant à la queue, aux premiers fabriqués, petit d'abord comme tout nouveau venu, grossit, se développe, se perfectionne, se complète, se remplit d'œufs qui mûrissent et qui, à cette heure, se détachent un à un, isolément dans ce cas, ou par chaînes entières, et, roulant ou cheminant avec les matières excrémentitielles, sortent du corps, où ils n'ont plus que faire pour attendre la fortune, le hasard providentiel qui leur procurera l'occasion de vivre dans un autre corps, sous la même forme ou sous une forme différente, suivant l'espèce animale dont ils se seront emparés et qu'ils occuperont à leur tour pour produire d'autres œufs et assurer la perpétuité de l'espèce.

Toute cette fabrication est l'œuvre exclusive de la tête de l'animal, très-petite, mais luxueusement armée de quatre suçoirs avides s'accrochant aux tissus par une double couronne de pointes aiguës et courbées en crochets. Voilà l'ouvrier, je le répète, ouvrier habile et infatigable qui emploie, comme matière première, l'immense quantité de substance nutritive que dégrossit et façonne à son intention l'animal envahi ou infesté.

Un mot sur l'œuf, but de toute cette activité fonctionnelle. Il s'en produit de prodigieuses quantités. Par bonheur, très-peu arriveront à leur fin dernière ou essentielle, la reproduction du ver. Les autres deviendront ce qu'ils pourront : ou bien ils périront, ou bien ils serviront à des usages inconnus. Ils sont très-petits, mais chacun d'eux est protégé par une coque cornée, protection efficace qui la met à l'abri de certaines avaries et qui, lui permettant de résister également au froid et au

Digitized by Google

chaud, à l'humidité et à la sécheresse, conserve longtemps sa vitalité propre, ses propriétés germinatives ; cet œuf sort, ainsi que je l'ai dit, de l'intestin, mais il peut y rester, et éclore sans courir les chances plus ou moins favorables ou les risques de ceux qui s'échappent et tombent à l'aventure. S'il en restait trop, l'animal qui les nourrit n'y tiendrait pas : un ou deux lui donnent déjà une rude tâche. Ces garnisaires ne se contentent pas de peu ; ils prennent beaucoup et toujours, ils sont vraiment insatiables.

Une fois sortis, les œufs, quelle sera leur destinée? Occupons-nous seulement de celui qui nous intéresse, de celui qui, en prévision de la nature, aura été porté avec les aliments ou les boissons, dans l'intérieur d'un animal pour y accomplir toutes les phases d'une évolution nouvelle.

La première est l'éclosion rapide d'une larve qui, suivant qu'elle est née dans un animal ou dans un autre, fait élection de domicile différent, prend une forme spéciale et vit diversement, mais toujours en vue de la reproduction et aux dépens de l'économie qui l'abrite.

C'est ainsi qu'elle demeure ténia ou ver rubané lorsqu'elle peut rester dans l'intestin, et qu'elle devient ampoule, vésicule, *hydatide, cysticerque, cœnure* (les noms abondent) lorsque l'intestin ne lui convient pas, lorsqu'elle se trouve plus à l'aise sur ou dans d'autres organes, foie, membranes séreuses, tissu cellulaire, muscles, cerveau. Alors, au lieu de s'allonger indéfiniment pour se raccourcir de même par le détachement des anneaux dont j'ai parlé, elle s'enkiste dans les tissus où elle a réussi à s'établir, elle s'enkiste comme le fait une larve dans le cocon où elle doit traverser son âge de chrysalide. A la voir ainsi, on ne la croirait pas vivante. L'inertie n'est qu'apparente ; l'activité règne ici. En effet, la larve croît, son volume augmente ; la partie postérieure de son corps grossit, se distend et travaille si bien qu'elle revêt insensiblement la forme d'une vésicule. Celle-ci est remplie d'un liquide séreux à la manière d'une ampoule. On ne se douterait guère que tout cela contient un ver ; c'est, je l'ai écrit, l'hydatide, une forme particulière du ténia, comme celui-ci n'est lui-même qu'une forme particulière du ver enfermé dans l'ampoule : ver plat dans l'intestin, ver vési-

Digitized by Google

culeux ailleurs, parasite toujours, et parasite de même sorte, de même espèce, car l'hydatide qui a pu naître d'un œuf de ténia rubané peut redevenir celui-ci. L'un et l'autre se donnent la réciproque, et je dis que c'est à la fois étrange et merveilleux.

Ce n'est pas tout. Hydatide et ténia ne vivent pas indistinctement ici et là, indifféremment dans un animal ou dans un autre. L'homme, le chien, le chat, le lapin, le lièvre, la souris, d'autres encore, nourrissent chacun le ténia rubané, un même ver sous plusieurs formes, et ils se le donnent, ils se le passent mutuellement. Le mouton, le bœuf, le cochon, *e tutti quanti*, nourrissent des hydatides qu'ils reçoivent des premiers auxquels ils fournissent les germes du ténia rubané, mutualité pénible dont la nécessité n'apparaît pas bien évidente à nos yeux, mais qui n'en est pas moins dans l'ordre naturel des choses, puisque les choses sont telles.

On s'explique fort bien que, se dévorant les uns les autres, les carnassiers puissent acquérir de la sorte des ténias; on s'explique fort bien aussi que les animaux carnivores en soient infestés lorsqu'ils se repaissent des parties des herbivores qui en nourrissent : mais il faut savoir que les œufs, déposés sur les herbes des champs ou de la prairie, sur les légumes des jardins, dans l'eau, aux bords des ruisseaux et des fontaines, sont pris avec la nourriture et les boissons, pour comprendre la transmission aux herbivores, pour se rendre compte des rapports de filiation qu'on a découverts entre les uns et les autres.

Prenons un exemple et suivons une de ces migrations étranges que l'expérimentation directe a dévoilées, surprises et mises hors de conteste.

Un cochon gras, nourrissant un ténia qui porte le nom de cysticerque et qui vit dans le tissu cellulaire de l'animal, est mangé par la pauvre famille qui l'a élevé. La famille entière est envahie, les vieux et les jeunes. Tous rejettent journellement avec les fèces des milliers d'œufs. Le chien, accomplissant dans la petite cour son rôle d'expurgateur, avale de ces œufs. Parmi ceux-ci il en est un, je suppose, qui éclôt. Nous savons comment la larve qui est, là, à sa place, va prospérer, fabriquer d'autres œufs que le chien disséminera en tous lieux au caprice de ses pérégrinations. En fidèle compagnon, il suit le maître aux champs, il vagabonde,

Digitized by Google

il passe en maints lieux fréquentés par les troupeaux ; il va boire au ruisseau et demeure gardien des hardes du maître laissées à l'ombre d'un saule, sur un petit bout de pré où viendront dîner les deux bœufs composant un bel attelage, le laboureur, sa ménagère, et le toutou qui ne sera point oublié.

En paissant l'herbe, les bœufs avalent le poison, les voilà infestés. Arrivés dans le tube digestif, les œufs d'ténia rubané du chien éclosent. La larve qui vient de naître se fixe aux parois du canal, perfore avec ses crochets la fine membrane qui les recouvre, s'introduit dans les capillaires d'où elle est portée dans l'intimité des tissus. Elle va ainsi, cheminant à travers l'organisme jusqu'à son lieu d'élection qui, en l'espèce, sera le cerveau. Une fois là, elle s'enkiste, je le rappelle, et devient une hydatide.

Les bœufs, espoir du fermier qui en avait un soin tout particulier, sont maintenant aux mains du vétérinaire. Le vieux chien est mort ; il a été remplacé par un jeune animal qui ne tient pas en place, qui furète partout avec l'activité incessante de la race des chiens de berger à laquelle il se rattache par sa mère qu'il va souvent retrouver aux champs.

Le vétérinaire a reconnu la cause du malaise et du dépérissement de l'attelage. Il a conseillé une opération délicate, — la trépanation. On lui donne la liberté d'agir, il opère. Deux hydatides aussi grosses que des œufs de poule sont rencontrées, extraites et déposées sur un papier blanc, à côté de l'opérateur, pour être examinées à loisir. Mais le chien rôde par là, il avale les vésicules qu'on regrette de n'avoir pas mises hors de sa portée.

L'intestin du chien est pour elles un milieu propice ; elles s'attachent solidement, par la tête, par la bouche plutôt, aux parois de la muqueuse, afin de n'être point expulsées. Bientôt elles perdent leur ampoule caudale, s'aplatissent et s'allongent en rubans par la production successive d'articles qui suivront toutes les phases d'un développement normal.

A leur maturité, les anneaux seront détachés et sortiront. Hélas ! le fait n'est que trop vrai. Le chien fréquentant le troupeau de moutons confiés à la vigilance de sa mère, va déposant sur les herbes qu'ils pâturent des milliers de germes. Plusieurs bêtes en avalent, et ces œufs de reprendre la route qu'avaient

Digitized by Google

suivie les œufs ingérés par les bœufs pour aller se loger encore dans le cerveau et déterminer cette maladie particulière qu'on nomme le *tournis*. Nombre de bêtes sont envahies. Il en résulte des pertes considérables.

Pourtant, la viande des animaux ainsi affligés est complétement inoffensive pour le consommateur. On les abat, mais d'ordinaire on en donne la tête aux chiens. Cela vient de se faire chez l'éducateur même, pendant la fenaison, époque de l'augmentation brusque, considérable et accidentelle du personnel. La chienne préposée à la garde du troupeau reçoit pour sa part, contrairement à toutes les règles, en dépit des défenses les plus formelles, une tête infestée. Elle la mange sans se faire prier, mais à peu de temps de là elle avait le ténia rubané et, depuis lors, le tournis est en permanence chez ce propriétaire ignorant et malavisé.

Pour s'en délivrer que fera-t-il? Il faut débarrasser le chien d'abord : les moyens sont plus nombreux que sûrs. Il faut les demander au vétérinaire, car il sera, selon toute apparence, nécessaire d'user de plusieurs. En appliquant fortement la tête contre les parois intestinales, le ténia échappe trop facilement à l'action des médicaments qu'on dirige contre lui pour l'empoisonner. Il en résulte qu'on n'y réussit pas toujours aisément et qu'il y a lieu d'y revenir diversement, à plusieurs reprises.

Quant aux moutons, il ne faut pas même essayer de les traiter. L'abattoir les appelle; mais ne donnez jamais aux chiens des têtes infestées.

Pour l'homme, je me borne à le renvoyer à la Faculté, en prévenant toutefois que la Faculté ne triomphe pas toujours aussi promptement qu'elle le voudrait d'un ennemi qui brave souvent ses ordonnances les mieux rédigées.

Digitized by Google

La législation.

I. Contribuable et justiciable. — Loi du 2 mai 1855. — Les castes. — Aristocratie et peuple.— Les formalités.— Pas de tricherie.— Fausse déclaration.— Double impôt. — II. Les dispositions pénales. — Loi du 19 juillet 1791. — Les maladies contagieuses. — *Salus populi, suprema lex.* — Les articles du code. — III. Les arrêtés de M. le maire. — La réglementation excessive. — IV. L'égalité devant la police. — Les atteintes à la liberté.— La fourrière. — L'occision. — Les infractions tolérées. — Rendons hommage à la vérité. — Les partisans du laissez faire et du laissez passer. — Une prétention bouffonne. — V. Le musèlement. — Un mauvais instrument. — Le problème à résoudre. — Deux solutions pour une. — Que l'expérience décide.— Question de concours. — VI. Les dommages-intérêts. — La réparation illusoire. — Le Code Napoléon. — Lourde responsabilité. — Un arrêt du 16 juillet 1784. — Encore le Code pénal. — Au mépris des défenses de l'administration. — Précautions à prendre. — Morte la bête, mort le venin.

I.

Le chien est un contribuable et un justiciable. Il est plus exact de dire que sa possession fait peser sur son propriétaire des charges publiques et une responsabilité assez grave.

Ce n'est pas que les dispositions légales applicables à l'espèce soient nombreuses ou compliquées, elles ont assez d'importance néanmoins pour qu'il soit utile de les signaler.

C'est en vertu d'une loi du 2 mai 1855 et d'un décret du 4 août suivant que les possesseurs de chiens sont frappés d'un impôt perçu au profit de la commune où les chiens sont entretenus, j'allais dire domiciliés. L'impôt revêt ainsi la forme d'une taxe municipale; il ne peut être moindre de 1 franc ni s'élever au-dessus de 10 francs. La quotité est déterminée par les préfets, — les conseils municipaux entendus.

Sous le rapport de la fiscalité, les chiens sont rangés en deux catégories et forment deux classes, je ne sais quoi me poussait à écrire deux castes.

Castes ou catégories, peu importe, il y en a deux : dans l'une, qu'on dit être la première et qui supporte le droit le plus élevé, se trouvent les chiens de luxe et d'agrément, et ceux qui sont aptes ou qui servent à la chasse. Dans la seconde, on confond tous les autres, sans distinction aucune. Ce sont les plus

Digitized by Google

heureux devant le fisc, à qui ils payent la redevance la moins haute.

Aristocratie et peuple, voilà les deux termes budgétaires de l'espèce. Tout orgueil à part, on ne sait pas bien ce qu'en pensent les chiens ; on sait mieux les efforts tentés par maints possesseurs pour faire inscrire leurs animaux parmi le populaire. Les intérêts de la commune tendent, au contraire, à grossir le plus possible le nombre des inscriptions dans la première classe. Grâce au caractère municipal de la taxe, tout s'arrange. Quelque condescendance d'une part, d'autre part certaines concessions libéralement consenties, et la conciliation se fait entre les parties.

Le principe même de la loi avait soulevé des oppositions très-vives ; ses premières applications ont valu à qui de droit mille et mille bénédictions à l'envers. Le mauvais vouloir s'est éteint peu à peu néanmoins, et si beaucoup de gens se plaignent encore, l'impôt est désormais accepté. Tout d'abord, il a été très-meurtrier, mais nombre de personnes, parmi celles qui s'étaient refusées à acheter le droit de posséder un chien, sont venues à résipiscence et ont passé condamnation. Il en résulte que la population canine, qui avait notablement faibli, s'est peu à peu relevée au chiffre antérieur qui sera dépassé si la population humaine s'accroît au lieu de rester stationnaire ou même de baisser.

Les formalités préalables, mais nécessaires, sont le mauvais côté de la loi du 2 mai 1855. En effet, tout propriétaire de chien est tenu de faire, du 1er octobre au 15 janvier, à la mairie de sa commune la déclaration du nombre d'animaux qu'il possède et de l'usage auquel ils sont destinés. C'est une sujétion, et toute sujétion pèse. Cependant, la loi ordonne, il y a force majeure ; soumettez-vous de bonne grâce, c'est encore ce qu'il y a de mieux et de plus simple. Rappelez-vous le proverbe : Contre la force il n'y a pas de résistance. D'ailleurs, obéir aux lois est un devoir infligé à tous les membres d'une société, et la loi qui, en apparence semble nous gêner le plus, est souvent celle dont nous tirons le plus de profit. Les entraves qu'elle nous oppose ou les ennuis qu'elle nous occasionne sont patents et tangibles, les avantages qu'elle nous offre, la protection efficace dont elle nous entoure sont moins visibles ou latents. Cette remarque, fort bien

Digitized by Google

placée ici, n'est point encore entrée dans nos esprits légers ou prévenus. Elle y pénétrera sans difficulté le jour où l'instruction publique, se complétant, délaissera les inutilités au profit des connaissances vraiment indispensables à chacun et à tous.

Faites donc officiellement vos déclarations et tirez-en récépissé. Veillez aussi à ce que cette pièce dise bien tout ce qu'il est nécessaire qu'elle dise, veillez à ce qu'elle mentionne exactement le nombre des animaux déclarés par vous, soit tous ceux que vous possédez, moins ceux qui sont encore sous la mère, à l'exception, par conséquent, des petits qui tettent encore.

Mais que votre déclaration soit rigoureusement conforme à la vérité. L'erreur ou la dissimulation entraînent des pertes d'argent et font naître des difficultés que, pour ma part, je trouve tout à fait dépourvues d'agrément. Lisez, et vous serez sans doute de mon avis.

« Le déclarant, qu'il se soit trompé involontairement ou non, est passible d'un impôt double. L'absence de déclaration fait porter l'impôt au triple. La récidive dans la déclaration inexacte élève la taxe au quadruple. » Quant aux moyens de vous contraindre à *rentrer dans le droit fil*, rapportez-vous-en au fisc ; ils ne lui manquent pas, et ceux qui péchent bêtement ou sciemment contre lui, c'est tout un, n'en sont pas les bons marchands.

Comme tous les impôts, celui qui nous occupe se paye par douzième, mais il est dû pour l'année entière, lors même que le chien viendrait à mourir, lors même que le contribuable viendrait à changer de domicile dans le courant de l'année.

II.

Les lois fiscales peuvent être courtes, disant beaucoup en peu de mots et en un chiffre ; elles sont de leur nature d'une concision qu'on aimerait à retrouver dans toutes. Moins précises, plus confuses, d'une interprétation plus élastique sont les dispositions pénales. Cela tient sans doute aux difficultés de la matière très-imperfectible en soi. Nous sommes bien forcés de la prendre telle qu'elle est.

Le premier point dont le législateur paraît s'être occupé se rapporte aux contrées où règnent des épizooties : « Il est ordonné.

Digitized by Google

dit une loi du 19 juillet 1791, de tenir, dans les lieux infectés, tous les chiens à l'attache et de tuer ceux qu'on trouverait divagants. »

Si sévère que paraisse cette disposition, elle n'est que juste en certaines circonstances, dans les circonstances spéciales et heureusement assez rares où son intervention devient nécessaire. Les maladies contagieuses à transmission facile, telles que la clavelée et la peste bovine, sont particulièrement dans ce cas. On ne saurait disconvenir que le chien, allant et venant, ne soit, pour ces deux affections terribles et meurtrières, un véhicule trop sûr. On s'est beaucoup plaint de la facilité avec laquelle les ordonnances de police restreignent la liberté du chien. La plainte porterait à faux dans les quelques cas particuliers où l'animal, sans être malade lui-même, sans pouvoir jamais contracter ni le typhus ni la clavelée, par exemple, deviendrait néanmoins le moyen de transport le plus prompt et le plus sûr à longues ou à courtes distances d'un mal que toute la prudence humaine ne réussit pas toujours à conjurer.

Autant que personne j'aime la liberté pour moi et pour tous, je n'aimerais donc à voir attenter à la liberté de qui que ce soit, y compris les chiens; mais, en l'espèce, tout scrupule doit être écarté : nécessité fait loi; aux grands maux les grands remèdes. Quand, libre, le chien peut, tout innocemment que ce soit, devenir centre et foyer d'infection active, cause de la propagation et de l'extension rapide de fléaux de ce genre, il faut se conformer aux prescriptions impérieuses de la sagesse et séquestrer les chiens en dépit des aboyeurs. *Salus populi*, *suprema lex;* l'intérêt général, le salut de tous, telle est la loi suprême.

Mais les restrictions de la loi ne dominent pas seulement à ces hauteurs; elles descendent équitablement aussi à des niveaux moins élevés. Après avoir assuré la protection de tous, la loi ne saurait oublier personne. En cela encore elle est universelle, et, tout autant ou mieux que le soleil, elle doit luire pour tout le monde.

L'article 475 du Code pénal porte : « Seront punis d'amende, depuis 6 fr. jusqu'à 10 fr. inclusivement.....

« § 7. Ceux qui auraient laissé divaguer..... des animaux malfaisants ou féroces; ceux qui auront excité ou n'auront

Digitized by Google

pas retenu leurs chiens, lorsqu'ils attaquent ou poursuivent les passants, quand même il n'en serait résulté aucun mal ni dommage. »

Il résulte de là que si vous laissez errer les chiens et qu'ils aillent attaquer sur le terrain d'autrui des bestiaux ou des volailles, vous êtes passible d'une amende de simple police, sans préjudice des dommages-intérêts que vous devrez pour le dégât qu'ils auront causé. Ce sont là des animaux malfaisants que vous aurez laissés en liberté.

Aux termes de l'article 9 de la loi sur la police de la chasse, on peut même les repousser par l'emploi des armes à feu : c'est un cas de légitime défense. (*Pl.* 31, *fig.* 63.)

L'article 453 du Code pénal punit, à la vérité, d'un emprisonnement de six jours à un mois celui qui a tué sans nécessité, sur son propre terrain, un animal domestique appartenant à autrui. Mais le propriétaire ou le fermier a sur son terrain le droit de protéger sa propriété contre l'invasion d'animaux malfaisants. Quand il repousse l'agression des chiens qui viennent attaquer ses moutons ou étrangler sa volaille, il n'agit pas sans nécessité, et la peine ne peut pas retomber sur lui. Si on a le droit de repousser l'agression dirigée contre des troupeaux, à plus forte raison a-t-on celui de repousser, par tous les moyens possibles, l'attaque dirigée contre la personne. Si vous êtes sur un terrain où vous avez le droit de passer et qu'un chien se jette sur vous, il vous est permis, pour vous défendre, de le frapper et même de le tuer. Un chien, il faut bien le reconnaître, est un terrible adversaire; sa morsure est loin d'être inoffensive; elle peut communiquer la rage et causer la mort la plus horrible. Il est vrai que les tribunaux accordent des dommages-intérêts à la personne mordue. Mais que sont des dommages-intérêts pour le malheureux atteint d'une maladie affreuse et incurable! Il faut avant tout se préserver de la morsure; et, si l'on ne peut s'en défendre qu'en tuant le chien, on a parfaitement raison de le faire.

Il n'en serait plus de même si vous aviez conduit vos bestiaux sur un terrain où vous n'avez pas le droit de les mener. Si vous passez dans un lieu dont l'accès vous était interdit, vous y êtes allé sans nécessité comme sans droit, et, dans ce cas, vous avez

Digitized by Google

vous-même cherché le danger. Si le chien vous attaque, c'est votre faute. Pourquoi alliez-vous sur le terrain de son maître? Le cas est prévu et plusieurs paragraphes (1, 3 et 4) de l'article 453 du Code pénal deviennent applicables sans qu'on ait lieu de se plaindre de personne ni de quoi que ce soit.

Voici ces paragraphes, car il est bon de les faire connaître :

« § 1. Si le délit a été commis dans les bâtiments, enclos et dépendances, ou sur les terres dont le maître du chien tué était propriétaire, locataire, colon ou fermier, la peine sera un emprisonnement de deux mois à six mois ;

. . . . . .

« § 3. S'il a été commis dans tout autre lieu, l'emprisonnement sera de quinze jours à six semaines ;

« § 4. Le maximum de la peine sera toujours prononcé en cas de violation de clôture. »

Une loi du 6 octobre 1791 édicte des peines encore plus sévères, lorsqu'il s'agit de chiens de garde :

Il est défendu de tuer ou blesser aucun chien de garde, sous peine de dommages-intérêts, et d'une amende qui est fixée au double du dédommagement. Le délinquant peut même être condamné à une détention d'un mois, si l'animal n'a été que blessé, et à six mois s'il est mort de sa blessure, ou est resté estropié. La détention pourrait être du double si le délit a été commis de nuit et dans une étable.

III.

L'administration municipale a rendu aussi divers arrêtés applicables à l'espèce canine.

Il y a d'abord celui qui concerne les chiens attelés. Quelques commerçants, des bouchers et surtout des tripiers, étaient dans l'habitude, il n'y a pas de cela beaucoup d'années encore, de transporter leurs marchandises dans des petites voitures traînées par des chiens (*pl.* 28).

Ce mode d'attelage, contre lequel on s'est beaucoup récrié, ce mode d'emploi qu'on trouve excessif même pour les plus grosses races canines, a eu et peut avoir, cela est certain, quelques inconvénients dans les rues très-passantes d'une cité popu-

Digitized by Google

leuse. Pour obvier d'une manière absolue à ces inconvénients, on a tranché dans le vif, on a supprimé l'attelage du chien. L'emploi de voitures ainsi attelées et menées a donc été interdit à Paris par un arrêté du préfet de police, et l'administration de la plupart des grandes villes, imitant Paris, a fait la même défense d'utiliser le chien au trait.

Les considérants de la mesure invoquent les dangers qui peuvent naître du simple détournement des travailleurs à la vue d'une belle en amour, de la peur qui peut faire emporter follement un attelage menacé par un chien hostile ou malveillant, peur qui pourrait avoir de très-fâcheuses conséquences si l'attelage affolé allait se précipiter entre les jambes des chevaux ou sous les roues des voitures en circulation.

Toutes les suppositions sont possibles. En donnant libre carrière à l'imagination, celle-ci mène loin. Il est bon de la retenir et de la contenir, car si on la laissait aller à toute bride, elle conduirait à mille et mille défenses, voire à toutes sortes d'impossibilités.

L'imprévoyance est une faute, mais trop de prévoyance serait un excès. Or l'excès en tout est un défaut. Je ne puis regretter que les rues de nos grandes villes, trop étroites même lorsqu'elles sont très-larges, ne soient pas encombrées de voitures attelées de chiens, mais j'aurais préféré voir cette réforme s'accomplir par l'initiative privée. L'intervention administrative m'apparaît ici comme un abus, comme un accès de pouvoir né de l'excès.

« On l'a fait pour un bien. » C'est incontestable. Mais l'exagération des meilleurs sentiments n'est pas chose tant désirable en soi, surtout lorsqu'il s'agit de réglementation. L'enfer est pavé de bonnes intentions, n'oublions jamais ceci.

— Le caractère excessif du bull-dog, son humeur féroce ou plutôt l'instinct de combativité toujours de plus en plus développé en lui, l'ont rendu dangereux et lui ont porté malheur. La police s'en est occupée et, dame ! elle n'y a point été de main morte. Comme toujours, Paris a donné l'exemple. Une ordonnance de police, qui remonte à 1843, défend de conduire cette sorte de chiens sur la voie publique, même lorsqu'ils sont muselés et menés en laisse.

Leur condition est alors devenue intolérable. Ainsi traqués,

Digitized by Google

les bull-dogs n'avaient plus qu'à sortir de France où ils sont effectivement devenus très-rares. J'ajoute qu'aucun souvenir ne les protége contre l'ostracisme qui les a atteints. Leur utilité spéciale n'est rien moins que démontrée. Le chien dont la férocité est si promptement éveillée n'a pas indispensablement sa place marquée dans les sociétés avancées. Ne regrettons pas le bull-dog, puisqu'il n'est plus dans les besoins de l'époque.

IV.

Les règlements de police municipale atteignent toutes les classes de la population canine qui jouit, là, d'une égalité dont elle se passerait volontiers et contre laquelle beaucoup de personnes ont vertement protesté du fond du cœur.

La mesure la plus impopulaire, parmi les chiens et parmi leur malheureux possesseurs, est le musèlement. Le nom seul fait frémir les gens, la chose met les bêtes à la torture. Le désespoir est le même chez celles-ci et chez les autres.

Non-seulement à Paris donc, mais aussi dans presque toutes les villes, car cela est devenu une mode très-incommode, il n'est permis de laisser sortir un chien dans les rues que muselé et portant un collier où se trouvent inscrits le nom et l'adresse du propriétaire. Autrefois, cette obligation n'était que temporaire ou accidentelle; elle est devenue permanente, et dans nombre de cités, partout où le zèle administratif, limité dans son action sur les grandes choses, tient « à se rattraper » sur les petites, on ajoute à cette première sujétion l'injonction de tenir l'animal muselé en laisse, deux ennuis pour un, deux infortunes contre un plaisir.

Ce n'est pas tout. Lorsqu'un chien, même muselé, est trouvé errant, les agents de l'autorité municipale le conduisent en fourrière. Si le maître le réclame, il paye les frais de fourrière et encourt l'amende de simple police.

Il y a pourtant une circonstance aggravante dans la contravention, une circonstance qui met fort en péril, en péril prochain, le pauvre chien errant. La chose se formule comme suit : Si le chien n'est pas porteur d'un collier statuant sur son état civil, et s'il n'est pas réclamé dans un délai qui ne dépasse guère

Digitized by Google

quarante-huit heures, il est impitoyablement abattu. C'est ce qu'on appelle officiellement l'*occision*, un vilain mot, en l'espèce.

Dans les boutiques, ateliers ou autres lieux où le public peut avoir accès, les chiens doivent être muselés même lorsqu'ils sont à l'attache. La double injonction est si excessive, qu'elle est partout comme non avenue, — lettre morte.

Il n'est permis aux conducteurs de voitures publiques d'y recevoir que des chiens muselés et tenus en laisse. Ici défense équivaut à permission; on oublie la première et on se passe de la seconde : obéissance, tu n'es qu'un mot.

Enfin, les charretiers, les rouliers, doivent attacher leurs chiens à l'essieu et sous leur voiture, même avec une chaîne très-courte. Ceux qui, par hasard, se conforment à l'ordonnance, y mettent trop souvent une inintelligence cruelle.

Telles sont, je crois, les principales mesures de police édictées contre la gent canine. *A l'occasion*, par accident, elles ne sont point trop sévères; ceux qu'elles gênent, ceux qui s'en plaignent le plus haut et le plus amèrement en ont sûrement eu le bénéfice les premiers. On voit bien la gêne et la contrainte qu'imposent de pareils règlements, on pèse moins facilement les dangers qu'ils ont fait éviter.

L'inconvénient ici est que la réglementation, accidentelle dans son effet utile, étreint universellement et d'une manière constante le tout pour la partie, l'immense majorité pour des éventualités heureusement rares, mais terribles. Le mal est donc là. Nul ne se plaindrait s'il était possible de ne frapper que les nuisibles et les dangereux. Dans la pratique, la chose est de toute impossibilité, il y aurait justice à le reconnaître.

Cependant, la situation mauvaise que la sévérité des règlements crée pour tous sans grande utilité, Dieu merci ! pour les jours les plus nombreux , fait que la plupart des dispositions, bien qu'on les réédite assez fréquemment, tombent en désuétude.

Réprimer toutes les infractions ! On n'y suffirait pas en temps ordinaire et l'on punirait pour des fautes excusées d'avance, tant elles sont communes, tant elles paraissent vénielles.

On blâme ce laisser-aller de l'administration et on en prend texte ou prétexte pour dire qu'il faut rapporter des règlements qu'on

Digitized by Google

n'ose point exécuter dans toute leur rigueur, car cela seul prouve qu'ils sont détestables. En vérité, c'est bientôt dit. La chose serait aisée si, en supprimant les règlements, on pouvait supprimer le danger qu'ils ont en vue de conjurer dans une certaine mesure. Ils n'y réussissent pas complétement, mais ils n'ont pas cette prétention vaine : que ceux qui peuvent plus et mieux, disent et fassent. Leur visée, qui est de ne rien faire, n'est ni haute, ni rassurante, ni rationnelle, ni sérieuse.

Je sais bien cependant qu'on a proposé de remplacer la réglementation actuelle par une prétendue ordonnance qui serait bouffonne si elle ne reposait en principe sur une iniquité stupide, je ne m'y arrête pas. On ne trouverait ni un magistrat pour la signer, ni des juges pour l'appliquer. Je laisse donc cette tentative, ridicule ou odieuse, dans le complet oubli où elle est tombée en naissant. Prenez tant qu'il vous plaira la défense du chien, mais n'oubliez pas que l'homme, que les enfants peuvent être, sans provocation aucune, victimes malheureuses des maux auxquels il est soumis.

V.

La mesure administrative la plus pénible, édictée contre le chien, est sans contredit le musèlement. Elle a pour objet de mettre l'animal dans l'impossibilité de mordre. Par malheur, le musèlement s'exécute si mal qu'il reste une gêne inutile, une torture pour le chien et un moyen sans efficacité contre ses attaques éventuelles. Cependant la nécessité du musèlement persiste; des craintes trop légitimes obligent à y recourir et à rechercher comment son application peut devenir complétement efficace sans nuire en rien à l'animal qui la subit.

Ce point a été rationnellement examiné par M. H. Bouley, à qui j'emprunte l'étude suivante :

« Il est certain qu'en France, dit-il, et à Paris notamment, la manière dont on pratique le musèlement est une pure fiction, et que, dans l'état actuel des choses, on ne peut pas apprécier la valeur prophylactique de cette mesure de police, qui ne reçoit pas et qui n'a jamais reçu une application réelle. De fait, il vaudrait tout autant, pour satisfaire aux prescriptions réglemen-

Digitized by Google

taires, figurer avec un pinceau, sur la tête des chiens, le tracé d'une muselière, qu'appliquer celles qui sont usuelles aujourd'hui, lesquelles consistent dans une simple courroie passée sur le chanfrein, assez lâche pour permettre la respiration buccale et l'aboiement, et par conséquent à peu près inutile pour empêcher la morsure.

« La muselière d'aujourd'hui n'est donc, à vrai dire, qu'un subterfuge, une manière de paraître observer la loi, tout en l'éludant. Et il devait en être ainsi, car la loi a exigé l'impossible en prescrivant l'application autour de la tête du chien d'un appareil de coercition qui s'opposerait à l'écartement de ses mâchoires.

« Le chien a les cavités nasales trop étroites pour respirer exclusivement par le nez, comme le fait le cheval ; il faut qu'il respire par sa gueule béante, qu'il transpire par sa langue et toute sa muqueuse buccale ; il faut conséquemment qu'il puisse ouvrir ses mâchoires.

« Le problème à résoudre est donc celui-ci : appliquer autour de la tête du chien un appareil qui, tout en lui laissant la liberté de la respiration buccale, l'empêcherait cependant de se servir de ses mâchoires pour attaquer et pour mordre.

« Un moyen simple de résoudre ce problème serait de fixer autour de la tête du chien une sorte de cage, semblable, en petit, au panier à salade, assez spacieuse pour que l'écartement des mâchoires y fût bien libre. Ce serait là certainement un appareil efficace contre les morsures. Mais, au point de vue esthétique, on ne saurait dissimuler qu'il laisserait beaucoup à désirer. Or il faut craindre le ridicule, surtout en France. La mesure la plus utile, si elle prête à rire, court la chance de rencontrer dans son application des obstacles impossibles à surmonter.

« Heureusement que ce problème vient de recevoir, dans ces derniers temps, une meilleure solution. Deux muselières, construites d'après les mêmes idées, viennent d'être inventées, l'une par M. le professeur Goubeaux (d'Alfort), l'autre par M. Charrière (de Lausanne). On a pu en voir des spécimens à l'exposition des chiens, à Paris. Toutes deux permettent de désarmer l'animal de ses mâchoires, tout en lui laissant la liberté de respirer gueule beante et langue pendante.

Digitized by Google

« Ces muselières sont formées de deux pièces articulées, plus longues que les mâchoires du chien auquel elles sont destinées, les garnissant périphériquement ; susceptibles de s'écarter sous l'influence de l'action des muscles qui ouvrent la bouche, et quand la bouche se ferme, revenant sur elles-mêmes par l'action d'un ressort très-simple.

« Ces ingénieux appareils peuvent permettre aujourd'hui d'appliquer avec rigueur la mesure du musèlement, tout en exemptant le chien d'une contrainte impossible à supporter. Nous désirerions donc que l'expérience en fût faite d'une manière réglementaire, avant de rejeter le musèlement comme une mesure tout au moins inutile.

Je sais bien qu'on objecte à cette mesure que c'est surtout dans l'intérieur des maisons, où les chiens ne sont pas muselés, que se produisent les accidents de morsures, sans aucun doute; mais les chiens qui mordent à l'intérieur ont été, eux, mordus à l'extérieur , dans leurs pérégrinations à travers les rues, et ils n'ont pu être mordus que parce que leurs agresseurs n'avaient pas de muselières ou n'en portaient que de fictives. »

La question du musèlement est donc encore à résoudre : avant de formuler un avis contraire à cette mesure de police, il faut qu'une expérience bien faite permette enfin d'en apprécier la véritable valeur.

Pour moi, la question du musèlement m'apparaît bien simple. Notre sécurité nous oblige à museler le chien d'une manière efficace, et notre intérêt, toute affaire de sentiment à part, veut que cette nécessité se concilie avec cette autre : ne pas fatiguer inutilement l'animal et ne lui nuire en rien en le muselant.

La solution de ce problème est-elle possible? Je n'en fais pas doute et il semble qu'on soit tout à fait sur la voie, si même on n'a déjà atteint complétement le but.

Il faut pourtant qu'on sache de part et d'autre à quoi s'en tenir sur un pareil sujet. Le moyen de savoir, c'est d'ouvrir un concours. Qu'un prix soit offert pour l'invention d'une muselière remplissant toutes les conditions voulues et que le concours soit jugé par un jury d'hommes compétents.

La chose peut être rattachée à une exposition universelle des chiens.

Digitized by Google

La muselière-modèle trouvée, qu'on la mette dans le domaine public et que la police ne permette plus qu'on élude les mesures de salut qu'elle décrète dans l'intérêt de tous.

Les sociétés qui ont jusqu'ici pris l'initiative des grandes exhibitions canines ont caractère pour solliciter les petites allocations nécessaires à la création de quelques prix et pour ouvrir le concours ; le reste va de soi et ne souffre aucune difficulté.

La société protectrice des animaux, prenant en main l'affaire, serait tout à fait dans son rôle.

VI.

Tout le monde est intéressé à ce que la question soit résolue et bien résolue, car c'est particulièrement à l'occasion de la rage et en vue d'en diminuer autant que possible les douloureuses et irremédiables conséquences, que la mesure du musèlement s'est généralisée. Obtenir des dommages-intérêts du propriétaire d'un chien enragé, à raison du tort que cet animal a causé, est chose très-facile quand ce propriétaire est connu, mais ce n'est là qu'une réparation illusoire, tardive et bien insuffisante. C'est à prévenir et la rage et la morsure du chien enragé qu'il faut s'attacher avant tout.

Cependant, étant faite la morsure, celle-ci donne lieu à une action déterminée par les articles suivants du Code Napoléon :

« Art. 1382. Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige *celui par la faute duquel il est arrivé* à le réparer.

« Art. 1383. Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non-seulement par son fait, mais encore *par sa négligence ou par son imprudence.*

« Art. 1384. On est responsable non-seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.

« Art. 1385. *Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* »

Digitized by Google

Ces articles, dit M. H. Bouley (1), sont tellement clairs et explicites qu'ils n'ont pas besoin de longs commentaires pour être compris dans toutes leurs parties.

L'article 1382 pose le principe général de la responsabilité qui résulte de *tout fait quelconque* causant un dommage à autrui. Cette responsabilité, d'après l'article suivant, peut découler de la *négligence* ou de l'*imprudence* de celui auquel le dommage produit peut être imputé. Or, le plus souvent, quand un chien enragé cause des accidents, la faute en remonte à son propriétaire qui a commis un acte de *négligence* ou *imprudence*, en ne faisant pas séquestrer son chien dès que se sont montrés chez lui de premiers signes de maladie ; car ce n'est pas immédiatement, tout à coup, que la rage furieuse se manifeste. Elle a toujours des signes précurseurs pendant la durée desquels l'animal reste inoffensif.

Ce n'est pas seulement, aux termes de l'article 1384, le dommage que l'on cause par son propre fait dont on est responsable, mais encore celui qui est causé par *le fait des personnes dont on doit répondre,* ou des choses qu'on a sous sa garde.

Il ressort de là que le propriétaire d'un troupeau pourrait bien encourir la responsabilité civile, si le chien de son berger venait à causer des sévices par des morsures faites à des hommes ou à des animaux.

Enfin, il ressort de l'article 1385 que la responsabilité peut incomber au propriétaire ou au détenteur d'un animal, lorsqu'un dommage a été causé par cet animal, soit qu'il *fût gardé*, soit qu'il *fût égaré ou échappé*. Or il faut se rappeler que c'est un des caractères de l'état rabique de déterminer l'animal qui en ressent les premières atteintes à fuir la maison de son maître, vers laquelle, au bout d'un ou deux jours, l'instinct le ramène souvent, et où il revient pour mourir. Si, pendant ses pérégrinations errantes, ce chien, *échappé* et *égaré* tout à la fois, commet des morsures, il n'est pas douteux, aux termes de l'article 1385, que son propriétaire, ou celui qui s'en servait, est responsable des dommages qu'il a pu causer.

Si l'on réfléchit, maintenant, que les morsures rabiques entraî-

(1) *Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, au mot Rage.

Digitized by Google

nent très-souvent la mort des personnes ou des animaux qui les subissent, et que, surtout dans le cas de mort d'homme, la responsabilité peut devenir écrasante, à quelque point de vue qu'on la considère, point de vue moral ou point de vue pécuniaire, on comprendra qu'en dehors de la question d'humanité, l'intérêt bien entendu prescrit aux propriétaires des animaux de l'espèce canine de les surveiller avec la plus grande *prudence* et de ne *négliger* aucune des mesures qu'ils ont à prendre, lorsque les animaux présentent dans leurs habitudes quelque chose d'insolite.

Mais ce ne sont pas seulement des obligations civiles auxquelles la rage des animaux peut donner naissance. Il en est aussi d'un ordre différent, qui sont imposées par les lois relatives aux maladies contagieuses. Voyons donc.

Aux termes de l'arrêt du conseil d'État du roi, du 16 juillet 1784, arrêt encore en vigueur aujourd'hui : « Toutes personnes (art. 1er)..... qui auront des animaux atteints ou soupçonnés de la rage, sont tenues, à peine de 500 fr. d'amende, d'en faire sur-le-champ la déclaration. »

Le Code pénal a consacré cette obligation essentielle de la *déclaration*, mais en modifiant la pénalité de la manière même qui résulte de la teneur de ses articles relatifs aux maladies contagieuses et ainsi conçus :

« Art. 459. Tout détenteur ou gardien d'animaux ou de bestiaux soupçonnés d'être infectés de maladie contagieuse, qui n'aura pas averti sur-le-champ le maire de la commune où ils se trouvent, et qui, même avant que le maire ait répondu à l'avertissement, ne les aura pas tenus renfermés, sera puni d'un emprisonnement de six jours à deux mois, et d'une amende de 16 francs à 200 francs.

« Art. 460. Seront également punis d'un emprisonnement de deux mois à six mois, et d'une amende de 100 francs à 500 francs, ceux qui, au mépris des défenses de l'administration, auront laissé leurs animaux, ou bestiaux infectés, communiquer avec d'autres.

« Art. 461. Si, de la communication mentionnée au précédent article, il est résulté une contagion parmi les autres animaux, ceux qui auront contrevenu aux défenses de l'autorité adminis-

Digitized by Google

trative, seront punis d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans, et d'une amende de 100 francs à 1,000 francs, le tout sans préjudice de l'exécution des lois et règlements relatifs aux maladies contagieuses, et de l'application des peines y portées.

« Art. 462. Si les délits de police correctionnelle dont il est parlé au présent chapitre ont été commis par des gardes champêtres ou forestiers, ou des officiers de police, à quelque titre que ce soit, la peine d'emprisonnement sera d'un mois au moins, et d'un tiers au plus en sus de la peine la plus forte qui serait appliquée à un autre coupable du même délit.

« Art. 475. Seront punis d'amende, depuis 6 francs jusqu'à 10 francs inclusivement.....

« 7° Ceux qui auraient laissé divaguer..... des animaux malfaisants ou féroces ; ceux qui auront excité ou n'auront pas retenu leurs chiens, lorsqu'ils attaquent ou poursuivent les passants, quand même il n'en serait résulté aucun mal ni dommage.

« Art. 479. Seront punis d'une amende de 11 à 15 francs inclusivement.....

« 2° Ceux qui auront occasionné la mort ou la blessure des animaux appartenant à autrui, par l'effet de la divagation.... d'animaux malfaisants ou féroces. »

Telle est, en dehors des dispositions spéciales de la police ou de l'administration municipale, telle est la législation applicable aux maladies contagieuses en général et à la rage en particulier. Leur excessive sévérité est bien légitime et d'ailleurs salutaire ; je ne reviendrai pas sur ce point, mais j'insiste sur cet autre : le propriétaire d'un chien actuellement atteint par la rage ou seulement suspecté de rage par suite d'une morsure reçue et faite par un animal enragé, doit immédiatement en faire la déclaration aux autorités compétentes. Cet avertissement donné, et *même avant que l'autorité y ait répondu*, l'animal malade ou suspect doit être tenu renfermé, par les soins du propriétaire, sans quoi il encourt la peine de l'amende et de la prison (art. 459).

Cette double peine grossit dans une assez forte proportion, lorsque, *au mépris des défenses de l'administration*, les propriétaires laissent les animaux infectés communiquer avec d'autres (art. 460).

La peine de l'emprisonnement peut être de deux à cinq ans,

Digitized by Google

et celle de l'amende de 100 à 1,000 francs, lorsqu'une contagion est résultée d'une contravention aux défenses de l'autorité administrative.

On le voit, je pense, la rage peut faire peser sur les possesseurs de chiens une très-lourde responsabilité au double point de vue des obligations civiles auxquelles elle peut donner naissance, et des peines d'amende ou de prison qu'elle peut faire encourir.

On ne saurait donc prendre trop de précaution pour éviter les unes et les autres.

La première, que commande impérieusement la nature même des choses, est de faire abattre sans délai le chien reconnu enragé et d'enfouir profondément son cadavre. C'est bien le cas de dire : morte la bête, mort le venin.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Une page d'histoire naturelle.

Pages.

I. Facile et malaisé. — Un cadre à remplir. — Le mieux, c'est quelquefois le mal. 1

I. Les inconnues. — Curiosité scientifique. — Utilité pratique. — Les métamorphoses. — Les influences. — Par profits et pertes. — Histoire de tous et d'un seul. — Judicieuse remarque et trivialité. — Les contrastes. . . 2

III. Le loup et le chacal. — Un composé ternaire. — La théorie de Pallas. — Une éclaircie 3

IV. Les hétéroclites. — En quête de tendresses. — L'occasion, l'herbe tendre..... — Représailles de la galanterie. — Les canides. — Les représentants de l'amour et du hasard. — L'observation vulgaire et l'expérimentation directe. 5

V. Entre chiens et chacals. — Une démonstration inattaquable. — Une qualification bien justifiée. — Conclusion n'équivaut pas à satisfaction. — La question préalable. 6

VI. Une définition nécessaire. — Un point d'interrogation. — Simple exposé des faits. — Une race intermédiaire. — Ne sortons pas de la vérité. — La fécondité continue. — Égalité dans la puissance génératrice. — *Bis repetita...* — Il faut en rabattre. — Les expériences de laboratoire. — Comment s'éteint le pouvoir prolifique. — Contre-expérience facile à faire. — Une supposition. — Ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas encore. . . 7

VII. Une conclusion prématurée. — Une lacune à remplir. — Des expériences nécessaires. — Je construis une hypothèse. — Les combinaisons imaginaires et les réalités pratiques. — Curiosité et utilité. 11

VIII. Compte ouvert. — Assertions contradictoires. — Les expériences de M. Flourens. — Retour des métis à leurs auteurs. — Une comparaison. — Un miracle qui ne se renouvellera pas. — Que serait-il arrivé si.....?. . . . 12

IX. La théorie du métissage. — Les races créées par l'homme. — Un nouveau service à demander au chien. — Le droit à l'hérédité constante. — Une grosse difficulté. — Oui et non. — Je m'explique. — *Fiat lux!*. 14

A. — LES ORIGINES.

I. Une sage interdiction. — Curiosité permise. — Il n'y a que la première question qui coûte. 16

II. Les chiens domestiques. — Un cas de conscience. — La fécondité bor-

Digitized by Google

Pages.

née. — Une vérification qui n'a pas été faite. — Adam et Eve. — Les Noirs ; — les Jaunes ; — les Rouges et les Blancs.— *Tot capita, tot sensus.* 17

III. Les causes et les effets. — Une distinction nécessaire. — Macédoine d'un nouveau genre. — Les influences de la domesticité. — Les commentaires. — Une concession. — Les différences d'organisation. — Les comparaisons. — *Natura naturans.* — Subtilités et contradictions. — Une excursion à travers le temps et l'espace. — Les chiens de nos ancêtres. — L'histoire monumentale des chiens. — Un peu d'érudition et de bonnes observations. — Invariabilité des types. — Hier et aujourd'hui. — A quarante siècles de distance 18

IV. Une démonstration suffisante. — Voltaire dit son mot et n'opine pas du bonnet. — A chaque influence son lot. — Un incident. — Les créations par voie de métissage. — La sélection. — Fantaisistes et rhéteurs. — Une œuvre de puissance 22

V. Deux opinions en présence. — Une ; — deux ; — trois. — De grands noms. — L'opinion cherche à se fixer. — J'ouvre une parenthèse 24

VI. Une histoire racontée par F. Cuvier. — Il s'agit du chien de la Nouvelle-Hollande. — Au physique et au moral. — En manière de conclusion . . . 25

VII. Il faut examiner. — Puissance et stérilité. — Tel maître, tel chien. — Sans comparaison. — Simple particularité. — Un argument *ad rem.* — Je ferme la parenthèse 27

B. — LES VOISINS.

I. Un trio à quatre. — Les discordances. — Chien quand même. — Sans aïeux. — Le défenseur d'Abel. — Un renversement d'idées. — Les grands parents. — Rapprochements et différences 30

II Sauvage et civilisé. — Exploration au long cours. — Les si, — les car — et les mais. — Supposition n'est pas raison 32

III. Le renard. — Étude de mœurs. — Une caractéristique. — Divisions et variétés. — Ceux-ci et ceux-là 35

IV. Le loup. — Les dissemblances physiques. — Les oppositions morales. — La graduation. — Expérience à faire. — Un parallèle. — Les contrastes. — Les extrêmes se touchent 36

V. Le chacal.— Un peu de géographie.— Une remarque qui s'impose.— *Canis barbarus.* — Façon de vivre. — Lâche et méchant. — Encore la question de paternité 39

VI. Un passage de Buffon. — Une courte analyse. — La voix du chien. — Les services demandés. — Les aptitudes. — Quel est donc ce Protée? — Unité et pluralité. — Le chien de la nature. — Un peu d'érudition. — Les deux font-ils la paire? — L'identité spécifique. — Un chacal d'Alger. — Les points d'interrogation. — Les doutes. — L'origine des *races naturelles.* — Au cœur de l'Asie. — Le monde des chiens 42

VII. Les chiens de hazar. — Particularité, ou singularité? — L'histoire des sauvages et les sauvages de l'histoire 49

VIII. Un peu de controverse. — Appel au savoir. — La langue du chien et celle des voisins. — La double hérédité. — Causes ou effets. — Mariages entre voisins.— Les unions qui ne se font pas.— Chiens et chacals en Afrique. — Les chats sauvages et les chats domestiques. — Chassez le naturel.... — Le chien ne se terre pas.... — Le lapin se terre. — Hybrides et métis.

Digitized by Google

Pages.

— Les alliances libres ou forcées. — Retour de l'état domestique à la sauvagerie *et vice versa*. — Une conclusion forcée 51

C. — LES COSMOPOLITES.

I. Les citoyens du monde. — Réunions en société. — La vie commune et distincte. — Les grands terriers. — Une histoire qui n'est pas un conte. . . . 57
II. Les étymologies. — Simple résumé. 59
III. Les caractères spécifiques...;— le museau; — les dimensions du corps; — la tête; — les mamelles. — Nouvelle citation des œuvres de Buffon. . . 60
IV. Le chien domestique. — Étude de zoologie : — Le nez; — la langue; — la quene; — l'œil. — Un portrait tracé par Linné. 62

Anatomisant et philosophant.

I. Admirable machine. — La vie et la vitalité. — Le commandant en chef. . . 65
II. La charpente de l'édifice. — Les 252 pièces du squelette. — Un raisonnement de Daubenton. — Têtes et museaux 66
III. En déshabillé. — La cage thoracique. — Les fantaisies de la spécialisation. — Ensemble et détails 70
IV. Considérations relatives à la formation des os. — Influence de l'alimentation. Riche ou pauvre *ad libitum*, ou suivant l'occurrence 72
V. Les muscles. — Énergie ou mollesse. — Activité ou paresse. — Question de régime. — Particularité. — *Mirabile dictu* 73
VI. Les membres. — Position oblige. — La patte. 75
VII. Les organes de l'appareil digestif. — Puissance de l'estomac et susceptibilités des entrailles. — Médication instinctive et artificielle. — Les dispositions maladives. 77
VIII. Respiration et circulation. — Les poumons, les narines, la langue, les vaisseaux. 79
IX. L'innervation et ses effets. — Considérations spéciales au chien. 80
X. Les sens externes : — l'ouïe, — le goût, — l'odorat. 82
XI. L'organe du tact. — Le toucher. — Les fonctions de la peau. — La perspiration insensible. — La robe. — Les diverses sortes de poils dans l'espèce canine 83
XII. Les dents incisives, — la connaissance de l'âge. — Races précoces et races tardives. — Les dents de lait; — la seconde dentition.— Les changements apportés par l'usure insensible. — Durée moyenne et extrême de la vie. — Poivre et sel. 87

Les croisements.

Simple avertissement. — Une question difficile. — Distinction nécessaire. — Les facteurs de l'animalité. — *Cœlo, solo et parentibus*. — L'hérédité fixe et l'hérédité instable. 91

Digitized by Google

A. — LE CROISEMENT DES ESPÈCES.

Pages

I. L'hybridité naturelle. — Les divergences d'opinions. — Deux hypothèses. — Une assertion controuvée. — On demande des preuves. — Un dernier argument. 92

II. L'hybridité provoquée. — Entre chacals et chiens ; — entre chiens et loups. — Difficulté à surmonter. — Un oubli regrettable. — Curiosité scientifique et utilité pratique. — Une bonne fortune pour le narrateur. 94

III. Un portrait ressemblant. — Un vilain monsieur. — Un vorace. — Mauvais père. — Où la jalousie va-t-elle se nicher? — Les bienfaits de la liberté. — Il n'y a pas de roses sans épines. — Analogies et dissemblances. — Le frère et la sœur. — Une belle. 95

IV. Seconde génération. — Lâche et méchant. — Les oreilles du loup. — Une robe neuve. 97

V. Un résumé impartial. — Le pelage. — La conformation. — Un signe particulier. — Singulière habitude. — L'odeur du loup. — En présence du chat. — Chiens et canides. 98

VI. Étude de mœurs. — Les essais variés. — Les conclusions 100

VII. L'affection maternelle. — Notice biographique. — Un objet défini. — La théorie confirmée. — Une question nouvelle 101

VIII. Père et fille. — Les demi-loups se mangent. — A un an. — Espèce intermédiaire. — Les semblables produisent les semblables. — *In principio erat verbum.* — La suite au prochain numéro. 103

B. — LE CROISEMENT DES RACES.

I. Explication de Daubenton sur la formation des races canines. — Les races avouées de la nature. — Les combinaisons multiples. — Les transmissions inégales. — Renaissance et absorption. 104

II. Le tronc et ses branches. — *Ab uno disce omnes.* — *Breeding in and in.* — Les mauvaises définitions. — Les prétendus barbets. — Les fausses races. — La bâtardise. — Chiens de rue et chats de gouttière. — Une condamnation un peu légère. 106

III. Le but du croisement. — Le pouvoir héréditaire. — Les mélanges hétéroclites. — Choc en retour. 108

IV. Boule-dogue et levrette. — De un à cinq. — Quatre photographies parlantes. — Études des qualités : — la vitesse, — le courage, — l'odorat, — la sagacité 110

V. Une remarque importante. — La mésalliance et ses conséquences. — Apparences et réalités. — Une grande leçon de pratique. — Le péché originel. 112

VI. A chaque chose son nom. — Une hypothèse suggérée par la vérité. — Anciens et modernes. — La précaution suprême. — Réparations et défaillances. — Les dehors trompeurs. — Renversement de la question. — Un exemple à côté. — Un conseil par trop absolu. — Théorie bien appliquée. — Un résultat heureux. — Le boule-terrier. — Un renseignement incomplet. — Qu'importe après tout !. 113

C. — LE CROISEMENT DES FAMILLES.

I. Étrange confusion. — Un nom à chaque chose et à chaque chose sa place.

Digitized by Google

Pages.

— Les erreurs de la critique. — Un mot de Locke. — Question bien posée est à moitié résolue. 116

II. Les croisements en dehors et en dedans. — Les ministres d'une fausse science. — L'homme est une exception à la règle générale 117

III. Pêle-mêle. — Sportsmen amateurs et hyppologues d'outre-Manche. — Deux conseils qui se valent. — Un principe à double effet. — L'hérédité. — L'individu et la race. — La sélection. — Sans conséquence. — Il n'y a pas d'exceptions dans la nature. — Un couple faible. — Les croisements inutiles et la consanguinité indéfinie. — Une distinction et une supposition. — A et B. — L'animal externe et l'animal interne. — La beauté pratique. 119

IV. Une définition et un but. — Tant vaut le praticien, tant vaut le procédé. — Sélection et croisement en présence. — Un mutuel appui. — Simple parallèle. — Une vieille force avec laquelle il faut compter. — Création et destruction. — L'atavisme. — Le mot de la fin. 123

Les races.

I. Un principe et son application. — L'hérédité libre et l'hérédité contrariée. — Les qualités intellectuelles et les qualités physiques. — Les races nées du métissage. — Une demande d'explications 125

II. La classification impossible et d'ailleurs inutile. — Difficulté vaincue. — Un cadre élastique. — Les catégories et les classes. — Simple nomenclature 127

A. — LES CHIENS D'UTILITÉ.

I. Territoire et frontières. — L'utilité pratique. — Les travailleurs et les fainéants. 129

II. Application du chien au trait.— Sollicitude et sensiblerie.— *Uti non abuti.* — Les forts. — Les prolétaires et les chiens. — Les considérations anatomiques. — La structure du cheval comparée à la structure du chien. — Faux raisonnement. — Les accidents. — Les modes d'attelage et de menage. — Un fétu dans l'œil du voisin. 130

III. Les choix rationnels. — Une nature malléable. — Influence de l'éducation. — Judicieux apologue. — Travail et repos. 134

1. Les chiens de berger 137

I. L'utilité absolue. — Un chien de vieille roche. — Nombreuse famille et unité de race. — Le chien de Brie et ses congénères. . . . . *ib.*

II. La variété des toucheurs de bœufs. — Queue perdue. — Anomalie héréditaire. — Une explication facile 139

III. Les chiens de berger à l'étranger. — Un *fac simile.* — De père en fils. — Le chien, la brebis et l'agneau. — Attachement à ses devoirs. . 140

IV. Les aptitudes naturelles. — Un proverbe. — Question d'hérédité. — Les conditions nécessaires. — Un rude service 142

V. Au physique et au moral. — Charmante. — Une histoire qui n'est pas un conte. 143

Digitized by Google

Pages.

VI. Le chien des troupeaux en Amérique. — Récit épisodique. — Simple étude de mœurs. — Une attitude qui en impose 148
VII. Imitations et contrefaçons. — A l'encontre des belles manières. — Que chacun soit mis à sa vraie place. — L'armature du chien de garde. 152
VIII. Maître Jacques et Finette. — Une mauvaise action. — Maigrotte. — Justice sommaire. — A la recherche d'un délinquant. — La consultation. — Je conclus. — Simple histoire. 154

2. Les chiens de garde et de montagne. 157
I. Une appellation un peu vague. — L'oreille et la voix. — Un avertissement pour deux. — Basse-taille et fausset. — Préjugé. — Sages conseils. *ib.*
II. Les montagnards : — ceux des Alpes, — des Abruzzes, — du mont Saint-Bernard, — *e tutti quanti* 159
III. Les mâtins. — La bonne pour tout faire. — Une opinion de Buffon. — Un peu de critique. — Les hypothèses. — A quand la vérité? — Les variétés 161
IV. Un portrait. — Physionomie d'ensemble. — L'éducation du chien de garde. — Aptitudes et manières. — Jeunes et vieux. 163
V. La règle et l'exception. — Où s'arrête la loi Grammont. — Proverbe espagnol. — Un ours mal léché. — Vilain Cadet. — Démoc soc. — Plomb et poison. 165
VI. Le chien des Pyrénées. — « Ne forçons point notre talent. » — Instruction primaire. — Le protecteur. — Un chien en réputation. — Désir d'amateur. — Fin contre fin. — Marché conclu. — Livraison manquée. — Un tour de passe-passe 168
VII. Le chien du Saint-Bernard. — Aptitude humanitaire. — Une petite statistique. — En l'exercice de pieuses fonctions. — Les épisodes du sauvetage 172

3. Les chiens des régions boréales 175
Le chien des Esquimaux et ses pareils. — Une caractéristique. — Une sorte d'Hercule. — Un vorace sans second. — Les chasseurs émérites. — Les chiens de Sibérie. — En poste. — Chien-loup et chien-renard. — Les chiens du Groënland ; — ceux du Kamtschatka. — Les chiens de Laponie. — Les berceuses. — Le loulou. — Un spécialiste destitué. — Les chiens comestibles. . . . . *ib.*

4. Les chiens de Terre-Neuve et du Labrador. 179
Un portrait insuffisant. — Petite dissertation. — Les hypothèses de la naissance. — Aptitude à la natation. — Une phrase qui n'en dit pas long. *ib.*

5. Les dogues (*Mastiff*). 181
I. Tête de colonne. — Silhouette. — Mauvais caractère. — Un grand criminel. — Les criailleries de maître Mouflart . . . . . *ib.*
II. Célébrités de bon aloi : — *English mastiff ;* — le dogue de Bordeaux; — *Perros de presa;* les chasseurs d'hommes ; — le *mastiff du Tibet.* — David et Goliath 182
III. *Carnassier* et *Jacques Bonhomme.* — Un pacha de contrebande. — Le combat. — Défaite imprévue. — Le brimborion vainqueur. 184

Digitized by Google

Pages.

6. Les bull-dogs 186
L'entente cordiale dans la prononciation. — Un type dans la véritable acception du mot. — Un plaidoyer charitable. — A propos de la taille. — Les géants et les nains. — Question de programme. — Plus curieux qu'utile. . . . . *ib.*

7. Les terriers. 189
E vero. — Les races qui s'en vont, — sans qu'on sache bien d'où elles sont venues. — Une origine douteuse. — Poil ras et long poil. — Tableaux parlants. — Blanc et fauve ; — noir et feu. — Les blancs aux yeux bleus. — Les terriers d'Écosse et de l'Ile de Skye. — Les *Dandy-Dinmont.* — *Bill* le sauveteur. — Histoire curieuse. — Le collier d'honneur. — Au feu ! . . . . . *ib.*

8. Les bull-terriers. 193
Judicieuse association. — Heureux mélange. — Le destructeur de vermine. — Ne touchez pas à la perfection. — Beauté spécifique. . . . . *ib.*

9. Les danois. 194
Étrange ressemblance. — Le tohu-bohu. — Créations de première, — de deuxième — et de troisième main. — Bâtardise et métisation. — *Modus faciendi.* — Expériences à faire. — Un chien qui a passé de mode. — Description et comparaison. — Fils de dogue ou de mâtin. — Fils de chien d'arrêt ou de chien courant. — Un hippophile. . . . . *ib.*

B. — LES CHIENS DE CHASSE.

I. Plaisirs permis. — Une rude besogne. — Distinguons et dissertons. — Perfection et spécialisation. 198
II. Les règles de la reproduction. — Le guide de l'acheteur. — Le guide de l'éleveur. — Faire comme pour soi. — Le premier mari. 200
III. Une peinture magistrale. — Les deux maîtresses branches. 201

a. *Les chiens courants* 203
I. Définition et distinction. — Les variétés du genre à l'époque actuelle. — Éclectisme. — L'aptitude universelle. — Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. . . . . *ib.*
II. Diversité des lieux de chasse, — des veneurs — et des chiens. — Trois types de chiens courants, — sans préjudice des autres. 204
III. Les indéfinis et les indéfinissables. — Vrai en deçà, faux au-delà. — Le pour et le contre dans une question complexe. — Le croisement. — La sélection. — A la recherche de La Peyrouse. — Ressuscité d'entre les morts. — Les partisans de l'alliance anglaise 207
IV. Caractères, — conformation, — qualités. — Danger de mort 211

1. Le chien de Saint-Hubert. 212
I. Une vieille illustration. — Portraits de famille. — Histoire ancienne. . *ib.*
II. Les chiens blancs du roi. — Les bloodhounds. — Une remarque de Buffon 214
III. Les obscurités du premier âge. — Deux opinions en présence. — Tout

Digitized by Google

Pages.

chemin mène à Rome. — Un sens exquis. — L'œil du maître. — Le garde et son compère. — La vertu récompensée. — Il a le nez fin. . . 215

2. En Gascogne, en Saintonge, en Poitou 218

I. Bien apparentés les gascons. — Comme faisaient leurs pères. — Faute de grives.. .. — Querelle d'Allemand. — La variété de Toulouse. — Les Girondins. . . . . *ib.*

II. Les types du Midi. — M. Joseph de Carayon La Tour. — La première page d'un livre généalogique. — Création des *chiens de Virelade*. — Saintonge et Gascogne. — La consanguinité. — Renseignements précieux et précieux enseignement. — Un piqueur modèle. — La race de Virelade devant ses juges.—Le livre généalogique du chenil.—Les chiens bleus de Fondras. — Anglo-Poitevin-Saintongeois. — Le chien de l'Ariége. 220

III. Les chiens du bas Poitou — et ceux du haut Poitou. — Les chiens de Cérès. 226

3. Les Normands; — ceux d'Artois — et les Vendéens a poil ras. 227

I. Les chefs de race. — Un coin de la terre promise. — Plus vague que précis. — La race normande. — Voilà qui vaut son pesant d'or. — Un peu d'histoire. — Embrouillamini. — Encore les croisements. — Démêlons le faux du vrai. . . . . *ib.*

II. Artois, picards et bassets. — Un homme averti. — Un et un ne font qu'un. — Les voix hautaines. — La gaillardise. — La vieille et la nouvelle race. 230

III. Les Vendéens à poil ras. — Double-bâtard. — Pureté de race et manche large. 231

4. Les chiens courants a long poil. 232

I. Ce que parler veut dire. — Le propre du type. — Le griffon de Vendée. — Les deux faces de la médaille. — Qualités et défauts. — Réflexions. — *Suum cuique*. . . . . *ib.*

II. Les fauves de Bretagne. — Description exacte. — Ceux d'aujourd'hui comparés à ceux d'avant-hier. 234

III. Le chien de Bresse. — Les pleurards de l'espèce. 235

IV. Les chiens de loutre. — Les possesseurs de recettes. — Les prétentions pour rire. — L'éteignoir national. — Une formule mathématique. — Les tâtonnements de la pratique. — Les qualités du chasseur de loutre. — Un mot et un fait. 236

5. Trois spécimens de chiens courants anglais. 239

I. Spécialisation et spécialistes. — Enthousiastes et réservés. — Toute chose est bien qui se trouve à sa place . . . . . *ib.*

II. Le chien de cerf. — Les *desiderata* de la science et de la pratique. — Les chiens de renard. — Une supposition qui mérite créance. — Le chien de daim. 240

III. Extrait d'une notice composite. — *Staghound*, — *Foxhound*. — *Kerry-Beagle* 241

IV. Les modifications successives du chien de renard. — Les recommandations d'un judicieux programme. — La conformation voulue. — Le manteau. — La taille. — Composition d'une meute. — Uniformité sous

Digitized by Google

Pages.

le rapport des qualités. — Considérations morales. — *Multum in parvo.* — Une règle qui ne souffre pas d'exception. — La perfection, *rara avis!* 243

6. Le harrier, — les beagles, — les briquets français. 247
I. Les petits. — Une race éteinte. — Vive le foxhound! — Éloge posthume. — Les chiens de lièvre. — Appropriez toujours l'animal aux lieux et au genre de chasse. — La vitesse. . . . . *ib.*
II. Les beagles. — Joli trio. 249
III. Les briquets de France. — Ceux qui ont un nom. — D'où ils viennent. — Un point d'interrogation. — Le type du groupe. 251

7. Les étrangers 252
Les inconnus. — Les chiens de *Kostroma.* — Les chiens de porcelaine.. *ib.*

8. Les batards.. . . . . *ib.*
I. Une explication nécessaire. — Bâtardise et qualification. — Plaintes et récriminations. — Les premiers-nés et les autres. — Les races confirmées. . . . . *ib.*
II. — Précis historique. — Anglais et français. — Anglo-français. — Le règne des *bâtards.* — Les *talbots.* — Les *boobies* 253
III. L'opinion se prononce. — Une garde à carreau. — Nouvel examen d'une question précédemment étudiée.— Une théorie édifiée sur des faits constants. 256
IV. Étude des bâtards. — Dans le haut Poitou, — en Saintonge, — en Normandie. — Origine authentique d'une meute célèbre. 258

9. Les chiens courants bassets.. 261
I. D'un nom à un autre : — Agasse, — Bibarhant; — chien de terre — et basset. — Les jambes droites et les jambes torses. — Les caractères communs. — Les variétés du genre. — Les qualités. . . . . *ib.*
II. Les divisions. — La part de chacun et de tous. — Usurpation. — La chasse à la vermine. — Un spécialiste émérite. 262
III. Un tourne-broche.— Les variétés à poils ras et à poils longs.— Valeur réciproque. — Les bassets à l'exposition de 1865. — Le oui et le non. — Marqués au B. — Intelligence d'un basset. — Le fort et le faible. — L'union fait la force. — Deux contre un. — Battu et content. 264

b. *Les chiens d'arrêt* 266
I. A la guerre comme à la guerre.— Les *chiens d'oysels.* — Le *chien couchant.* — Les *choupilles.* . . . . . *ib*
II. Une chasse par trop meurtrière. — Priviléges et monopole. — Rois et chiens. — Qu'est-ce que le chien d'arrêt? — Division du groupe. . . 267

1. Les Braques 270
I. Approprié à nos besoins. — Reproches mal fondés. — En raison des exigences. — Les leçons de l'expérience . . . . . *ib.*
II. Portrait du braque français. — L'anglomanie. — Retour aux races indigènes. — Braquets ou brachets 271
III. Le chien à deux nez : — Examinons. — Une digression. — Le braque sans queue du Bourbonnais. 273

Digitized by Google

Pages.

IV. Lâcher la proie pour l'ombre. — Les chiens de Saint-Germain et de Compiègne. — Les cent braques. 274

V. Les *Perros de punta*. — Le *Pointer*. — Conformation ; — aptitudes physiques ; — facultés olfactives 275

VI. Bouteille à l'encre. — Croisement du pointer anglais et du braque français. — Question d'éducation. — La quête au large et la quête à domicile. — Le pointer russe. 277

2. Les épagneuls 279

I. Nationalité. — La famille aux cent têtes. — Au physique et au moral. — « *Wildbrat fut fidèle.* » — Le chien de Montargis. — Le fauconnier du roi. . . . . *ib.*

II. Sollicitude et négligence. — L'épagneul à deux nez : — celui de Pont-Audemer. — « Noirs comme les taupes. » — Les Anglaises. 281

III. Le *Setter*. — Les affinités. — Bel et bon. — Chien et chat. — Junon et un descendant de Rominagrobis. — Jeu de mains, jeu de vilains. — Le vol des œufs. — Flore et Bussy. — Une victime de l'amour maternel. 282

IV. Les derniers des Abencérages. — Résistance de la race. — Valeur détournée. — .... « Il y a un mais. » — Précieux quand même 283

V. Les mélanges. — Vaille que vaille. — Un demi-épagneul. — Informe et difforme. — Le *Newfoundland*. — Au petit bonheur. — Une explication au passage. 287

VI. Trois autres groupes : — le *Springer*, — le *Cocker*. — le *Retriever*. — La spécialisation exagérée. — Deux rouages pour un. — En chasse. 289

VII. Excuses au lecteur. — Au pôle antarctique. — Nouvelle recette. — Les *desiderata* du genre. — Une autre mixture. — Les satisfactions du vrai sportsman. — Les épagneuls d'eau. — Du goût et des couleurs. — De tous poils bonnes bêtes. — Faut de la toilette, pas trop n'en faut. . 292

3. Les griffons d'arrêt.. 296

I. Pelage dur et manteau soyeux. — Italie et Piémont. — *Requiescat in pace*. — Physionomie et caractère. — Les variétés. — Les uns s'en vont, les autres viennent. . . . . *ib.*

II. Les conditions recherchées. — Méchants propos. — Un trait d'exquise délicatesse. 298

III. Les qualités reconnues. — Pauvres bêtes ! — Étude de mœurs. — Un veau, trois moutons, un chien et.... un monstre. — Ingratitude et dévouement. — Poison et contrepoison. 299

IV. L'instabilité du nom. — Entre barbets et caniches. — *Habent sua fata*..... — Portrait de ces messieurs. — L'histoire du caniche. — Le chien à la mère *Radis*. — La carrière des armes. — Mort au champ d'honneur. — *Erit justus*. — Le marché aux chiens. — Retapé à neuf. — Le gandin 301

c. *Les lévriers*. 306

I. Une question difficile. — Deux ou trois hypothèses. — Au moyen âge. — Ceux-ci et ceux-là : — les écossais, — les russes, — les *Sloughis*, — d'autres encore ; — les *Vertragi* — et les *Galgos* ; — les *Greyhounds*

Digitized by Google

Pages.
et les *Charnègres*. — Levrettes et levrons. 306
II. En Sibérie; — dans le Kurdistan; — en Roumélie; — aux Baléares; — partout. — La loi du 3 mai 1844. 309
III. Un animal distingué. — Dissertation graphique — Pas de règle sans exception. — Sauvée du massacre. — Reconnaissante et dévouée. — A la vie et à la mort. — Une fin lamentable. — Une composition de maître. — Les dessinateurs d'autrefois et les artistes d'aujourd'hui. . . 310
IV. Un peu de zootechnie. — Théorie confirmée. — *Brillant* et son histoire. 313

C. — LES CHIENS DE LUXE OU D'AGRÉMENT.

I. Les mignons et les excentriques. — Miniature et caricature. — Aristocratique existence. — Les monstres. — Les pauvres d'esprit. — Les enfants gâtés. — Un Etat dans l'Etat. 316
II. La levrette d'Italie. — Le chien nu de Chine. — Le levron turc. . . . 318
III. Les petits épagneuls : — les King-Charles, — le blenheim. — Une monographie 319
IV. Les petits caniches : — le bichon de Malte, — les havanais, — ceux du Pérou et des Baléares. 322
V. Les petits terriers. 324
VI. Les carlins : — le mopse, — le chien d'Alicante. 325
VII. La question scientifique toujours, — et à propos de tous. — Expériences à faire. 326

D. — LES CHIENS DE RUE.

Simple mention. — La multitude. — Les mariages à la grosse. — Le droit du plus fort. — La base de l'edifice. — L'idéal des naturalistes. — Enfants de trente-six pères. — Les vocations. — Rapprochement de l'état de nature. — Les qualités ne font pas défaut. — L'attachement fatal. — L'attachement stérile. — L'attachement fécond. — Intelligents services de Mogador, le roturier. — C'est le solitaire qui voit tout, entend tout, — est partout et fait tout. — *Sic vivendum, sic perendum* 327

La reproduction. — L'élevage.

A. — LA REPRODUCTION.

I. Plus libre qu'asservi. — Le gros de la population. — Les lois de nature. — Le chien de rue. — Acquérir et conserver. — Les modes de reproduction. — Question de principe. 334
II. Tendance à la séparation des caractères. — Les exemples. — L'hérédité à distance. — L'hérédité immédiate 336
III. Prépondérance de la femelle. — Vrai et faux. — Rien d'absolu. — Une œuvre mystérieuse. — Les incertitudes. — Un axiome. — Une proposition contestable. — Les croisements à l'envers 338
IV. Hippocrate dit : oui, mais Galien dit : non. — Entre l'enclume et le

Digitized by Google

Pages

marteau. — Histoire ancienne, — L'état actuel de la science. — L'âne de Buridan. — Elz. Blaze et Jacq. de Fouilloux. — Aux plus beaux, aux meilleurs et aux plus purs, l'œuvre de la propagation. 341

V. Les règles de l'appareillement. — Du haut en bas de l'échelle. — Une exception. 345

VI. Les convenances de l'éleveur. — Considérations diverses. — En amour, Etude de mœurs. — Une particularité physiologique non encore expliquée. — Poursuite barbare. — La période d'apaisement. — Les dangers du célibat. — *Virginitati jugum nemini imponito.* — La médecine sans médecin. — Respect aux dames. 346

VII. Regime de la future maman, — à la française, — à l'anglaise. — De 1 à 16! 351

VIII. La lice en gésine, — Les précautions faciles. — En Angleterre et en France 354

IX. Le cordon. — La toilette du nouveau-né. — M. de Buffon a la parole. — La nourrice. 356

B. — L'ÉLEVAGE.

I. Fécondité trop active. — De trois choses l'une. — Les précautions nécessaires. — Les regrets légitimes. — L'amour maternel. 357

II. Les considérations relatives à l'allaitement. 359

III. La nourrice étrangère.— Substitution des petits.— Deux opinions divergentes.— La vérité au fond du puits.. 360

IV. A l'aveuglette. — Une éclaircie. — Le savoir des Anglais. — Une épreuve un peu forte. — Plaisanterie passe science. — Le cercle de feu. — A choisir. 363

V. La production des nains. 365

VI. Durée de l'allaitement, — Régime alimentaire. — Méthode anglaise. — Phrase incidente. — La cuisinière bourgeoise. — Question d'appétit. 366

VII. Un lieu d'élection. — Une prescription dont il faut se souvenir. . . 368

VIII. La chirurgie des petiots. — Opération excentrique. 369

IX. Le pensionnat des chiens. — Installation commode. — Un retour à du Fouilloux.. 371

X. Le sevrage.. 373

XI. Encore l'alimentation. — La croissance. — Les modifications de la forme. — Un peu de physiologie. 375

XII. Les bons effets de l'exercice sur les formes et sur les qualités. . . 377

Éducation et dressage.

Les premiers éléments. — L'instruction secondaire. — L'enseignement supérieur. — Les effets d'un dressage rationnel. — Infériorité des ignorants. — Gradation et graduations. — Les bonnes dispositions . . 379

A. — L'ÉDUCATION DU CHIEN DE BERGER.

I. Les mauvais. — Simple tolérance. — Les éducations manquées. — Plus savants que les maîtres. — Par demandes et par réponses . . . 381

Digitized by Google

Pages.

II. Les indisciplines et les mal appris. — Les dociles et les capables. — Comment l'aptitude vient aux chiens. — Instituteur et disciple. — Les classes. — Ce qu'il faut éviter. — Le moniteur. — Les chiens de race. — Les mâtins. — Un moyen extrême. — Une tradition qui se perd. . . . 383

III. Les annexions. — Les professions répréhensibles. — Les contrebandiers. — Les sévérités de la méthode 387

B. — LE DRESSAGE DES CHIENS DE CHASSE.

La tâche du chien de berger. — La science variée du chasseur. — L'instruction professionnelle. 389

1. Dressage des chiens d'arrêt. 390

I. L'art du dresseur. — *Labor improbus*... — Les conditions premières. — L'obéissance passive. — Curiosité déplacée. — Regardez, mais ne touchez pas. — Dictionnaire de poche. — Passons à d'autres exercices. . . *ib.*

II. Sous le fusil. — La leçon du tir. — Un point délicat. — Battre le terrain. — Néophite et vieux routier. — En passe de devenir savant. — Procédé à l'envers. 393

III. Les raffinements de l'instruction. — Les exhalaisons ; — le vent ; — la piste. — Ombre au tableau. — Le fait accompli. — Les facultés olfactives. — Les spécialistes. — Les chasseurs à deux fins. — Relativement à la distance. — Faut de la sévérité, pas trop n'en faut. . . . 396

IV. L'arrêt. — Les minuties de l'enseignement. — En compagnie. — La jalousie. — Plus de persévérance que de précipitation. — Les vacances. — Les étourderies d'un débutant 398

V. Une condition *sine qua non*. — Un peu d'étonnement. — Les timorés. — Le mal de la peur. — Promesse de plaisir. 401

VI. La mission du *Retriever*. — Clef ou pivot. — Les leçons relatives au *Rapport*. — Patience et longueur de temps. — Petits manéges et petits exercices. — Les ruses du métier. — Bonne précaution à prendre. 402

VII. Sur terre et sur l'onde. — Complications. — La natation de commande. — Les indications nécessaires. 404

VIII. Les instituteurs de profession. — Bourreau et victime. — Deux méthodes. — Intéressants détails. — Théorie et pratique. — En zigzaguant. — Cherche, cherche! — La quête. — Utiles recommandations. — La poudre parle! — Le conscrit au feu. — Difficulté à vaincre. — La victoire est à nous! — Les fautes à corriger. — Le collier de force. — Allez en paix. — La perfection relative. — Chien et rosière. — La pierre philosophale 405

2. Dressage de l'épagneul. 412

L'instruction de l'épagneul. — En présence du gibier. — Dans les petits fourrés. — Oiseaux et quadrupèdes. — L'ardeur contenue. — Les moyens barbares. — Une vengeance en réserve. — La première en forêt. — Les encouragements inopportuns. — La chasse en battue. . . . . *ib.*

3. Dressage des chiens courants. 415

Petites races et grandes races. . . . . *ib.*

a. *Dressage des animaux de petites races*. 416

I. Aptitude et spécialité. — Cause et effet. — La fausse sécurité. — Il faut

Digitized by Google

Pages.

choisir les bons, — et remonter jusqu'à la source. — Question d'hérédité 416

II. A six mois. — Conseils et recommandations. — Une bonne fortune. — *Væ victis!* — La proie du vainqueur. — Au sortir du dressage. . . . 417

b. *Dressage des chiens courants de grandes races.* 419

I. Premières dispositions. — Condition d'âge. — Marcher en laisse; — marcher en harde. — La discipline. — Les professeurs de la dernière heure. — La meute en défaut. — Égoïstes n° 1. — L'épreuve. — Rompre les chiens. — La curée. — Composition de la meute . . . . . *ib.*

II. Les talents naturels. — A l'adresse de l'instituteur et de l'éleveur. — A qui la faute. — Mauvaise éducation. — Un exemple à côté. — La chasse savante. 422

III. Le pour et le contre. — Les bagatelles de la porte. — Le chat. — Les petits s'amusent. — La leçon profitera; — mais gare aux volailles! — Seconde épreuve; — leçon plus forte. — A cache-cache. — Les traînards. — Punition; sévérité. — Il faut que force reste à la loi. — Prisonnier et condamné au silence. — Le droit de mordre méchamment. — Qui s'y frotte s'y pique. 423

La nourriture. — L'habitation. — L'hygiène.

A. — LA NOURRITURE.

I. Économie publique. — Hygiène spéciale. — Population exubérante. — La loi universelle. — Une intervention forcée. — Les règlements de police. — Dénombrement approximatif. — Les oublis de la sensiblerie. — Les éducations norwégiennes. — La destruction forcée. — Ne faussons pas le sentiment public. 427

II. Statistique à vol d'oiseau. — Les inutiles. — Les déclassés. — Le vivre et le couvert. — Les expurgateurs. — Riches et pauvres. — Une mission providentielle. — La chimie bienfaisante. — La salubrité publique. — Vermine terrestre. — Deux services pour un. 430

III. Gastronomie. — Influence de l'alimentation. — La cuisine des chiens. — Questions de régime. — L'âne et le chien. — Pâtres et bergères. . . 434

IV. Une meute de carlins. — Les prétentions d'outre-Manche. — La précocité. — Les exigences du climat. — Les jeunes et les vieux. — A l'anglaise. — Les viandes malades. — Moyens de conservation. — La cuisson. — La composition des matières alimentaires. — La ration-type. — Les substitutions. — Poids et mesures. — Une règle invariable. . . 439

V. Le cuisinier français. — Le régime à Virelade. — Les excès. — La *mouée.* — Faut l'oublier. 443

B. — L'HABITATION.

I. Les chiens isolés. — Où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir. — Chambre ou salon. — A l'intérieur. — A la cour. — L'habitation du chien de berger. — A l'abri des intempéries. — La loge pratique. — Cabane ou tonneau. — Les recommandations du bon sens. — « Le chenil des chiens. » 446

Digitized by Google

Pages.

II. Salubrité et confort, — les fenêtres; — la porte; — la ventilation. — L'aménagement intérieur. — La cour. 449
III. Le grand chenil.— Les plagiaires.— Le programme de J. du Fouilloux. — Le chenil de Virelade.— Courte légende.—Le chenil de l'école d'Alfort. 452

C. — L'HYGIÈNE.

I. La science de la santé. — Le chien bien portant. — Santé relative. — Population libre et abandonnée. — Les misères de l'espèce 456
II. Les gâteries nuisibles.— Les absurdités du maître. — La consultation. — Le boucher facétieux. — Un secret à garder. 458
III. *Aqua et panis.* — Au déjeuner. — La soupe. — Ni chaud ni froid. — Sérieux inconvénients. — Au chenil. — Gloutons et timides. — Au gras et au maigre. — La condition. — Les obèses. — Les auxiliaires de la santé. — Les soins de propreté. — Les garnisaires. — Utilité de la puce! 460
IV. La tenue du chenil. — Une vérité renouvelée des Grecs. — Le pansement de la main. — Règlement intérieur. — Le service des gens. — Assainissement du chenil. — Les lavages. — Les urinoires. — Ventilation et fumigations. — Immondices et litière. 464
V. Les ébats. — Les précautions voulues. — Les bains de santé. — Les recommandations de l'antique vénerie. — Les bains médicamenteux. — Les signes généraux d'une indisposition 468

Les maladies.

Tout meurt. — Que les malades soient soulagés! — Entre deux partis. — Ni l'un ni l'autre. — N'est pas savant qui veut. — En avant! 472

A. — LES MAUX EXTERNES.

Ainsi le veut la méthode 473
1. Les plaies : — Un instrument de guérison; — un baume incomparable. — Le pansement des plus mal troués. — Un médicament composé. — Sabre et épée. — Un dicton de la grande vénerie. — Le chien décousu. — La fine chirurgie. — Les suites ordinaires. — La morale de ceci. — Une morsure à part. — Le venin de la vipère. — Les piqûres d'abeilles *et ejusdem farinæ.* — Un liquide héroïque. — La brûlure 474
2. Un petit mal qui n'est pas un bobo 477
3. La marche forcée et ses conséquences. — Onguent miton mitaine. — L'aggravée. — Coupez le mal dans sa racine. — Traitement en règle. — Shocking! — Une épine dans le pied. 478
4. La lèpre morale et la lèpre physique. — L'invasion. — Les acares. — Un mal invétéré. — La contagion. — L'hôpital ou le bourreau. — Les dartres. — Les insectes. — Curatifs et préservatifs. 480

B. — LES MALADIES INTERNES.

Les malades qui appartiennent au médecin. — Au diable les rebouteurs et les charlatans! — *Errare humanum est.* — Un discours en trois points. 483

Digitized by Google

Pages

1. Une maladie du jeune âge. — Une manière de Protée. — Les signes du mal. — Les complications. — Les recettes. — L'expérience parle. — Après la parole l'action. — J'ai dit. — Je me ravise. — Un traitement infaillible. 484

2. Un mal qui répand la terreur. — Les symptômes. — La transmission. — Savante étude. — Connaissance nécessaire. — L'épée de Damoclès. — La rage spontanée. — L'incubation. — Le commencement de la sagesse. — Sombre tableau. — Le préjugé de l'hydrophobie. — Le besoin de mordre et de déchirer. — La bave. — Les illusions de l'ignorance. — L'aboiement. — La douleur muette. — Les traces de morsure. — Poussé par le mal. — Pauvre égaré! — Exacerbation. — Les derniers signes. — La fin. — La fausse sécurité. — Sérieux avertissement. — La police et la prévention. — L'art du dentiste. — Pourquoi il faut aviser. — L'émoussement des incisives et des canines. — Les expériences indispensables 488

3. De vilains hôtes. — Réflexion philosophique. — Les parasites du dehors et du dedans. — Repoussons l'ennemi. — Les affections vermineuses. — Les causes et les effets. — Mode de régénération. — L'habitation fait l'habitant. — La toute-puissance de l'hygiène. — Le ver solitaire. — Plus vrai que les métamorphoses de la fable. — Chenille et papillon. — Le ruban au mètre. — Les œufs. — Une ampoule. — Les modes d'absorption. — Les migrations. — Difficile à atteindre. — Les ordonnances du docteur 504

La législation.

I. Contribuable et justiciable. — Loi du 2 mai 1855. — Les castes. — Aristocratie et peuple. — Les formalités. — Pas de tricherie. — Fausse déclaration. — Double impôt. 514

II. Les dispositions pénales. — Loi du 19 juillet 1791. — Les maladies contagieuses. — *Salus populi, suprema lex.* — Les articles du Code. 516

III. Les arrêtés de M. le maire. — La réglementation excessive. 519

IV. L'égalité devant la police. — Les atteintes à la liberté. — La fourrière. — L'occision. — Les infractions tolérées. — Rendons hommage à la vérité. — Les partisans du laissez-faire et du laissez-passer. — Une prétention bouffonne. 521

V. Le musèlement. — Un mauvais instrument. — Le problème à résoudre. — Deux solutions pour une. — Que l'expérience décide. — Question de concours. 525

VI. Les dommages-intérêts. — La réparation illusoire. — Le Code Napoléon. — Lourde responsabilité. — Un arrêt du 16 juillet 1784. — Encore le Code pénal. — Au mépris des défenses de l'administration. — Précautions à prendre. — Morte la bête, mort le venin. 526

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

UCD LIBRARY

DUE MAY 25 1975

MAY 15 REC'D

DUE NOV 25 1980

NOV 25 1980 REC'D

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip—50m-8,'63 (D9954s4) 458

Digitized by Google

Gayot SF427
G3

294287

3 1175 00594 5988

Digitized by Google